00100056

BOMBAY BRANCH

OF THE

ROYAL ASIATIC SOCIETY.

TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay
on 10 August, 2018

TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES

Cet ouvrage est tiré à 1050 exemplaires. Seront réputés provenant de contrefaçon tous les exemplaires qui ne seront pas timbrés comme ci-dessous et numérotés.

N° 137.

Cet Ouvrage se trouve aussi

CHEZ

GOUJON, libraire de S. A. R. MADAME, duchesse de Berry, rue du Bac, n° 33;

DELAUNAY, libraire de S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans, au Palais-Royal;

BRÉDIF, libraire, boulevard des Italiens, n° 19.

TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES

AUX TEMPS DE LA CHEVALERIE;

TIRÉ DU ROMAN

De sire Raoul et de la belle Ermeline,

Mis en français moderne, et accompagné de Notes sur les guerres générales et privées; sur les rapports des grands vassaux avec le roi et avec leurs vassaux inférieurs; sur le ban et l'arrière-ban; sur l'oriflamme, les bannières, les cris d'armes, les rois et les hérauts d'armes, etc.; sur les combats à outrance, judiciaires et autres; sur les tournois, les joutes, les pas d'armes, etc.; sur les fraternités d'armes et les adoptions; sur les chevaliers, les écuyers, les damoiseaux, les pages, etc.; sur les trouvères et les troubadours, les ménestrels et les jongleurs; sur la langue d'oyl et la langue d'oc; sur les chasses et les repas, etc., etc.; toutes extraites des auteurs les plus accrédités.

PAR

L. C. P. D. V.

Tome Premier.

Vol I

PARIS,

ADRIEN ÉGRON,

IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN,

RUE DES NOYERS, N° 37.

1825.

00100056

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

S'IL est un artifice usé, c'est celui par lequel tant d'auteurs modernes, à l'imitation d'auteurs plus anciens, nous donnent les productions de leurs cerveaux pour de vieilles chroniques, trouvées dans des ruines de châteaux, d'églises, de moutiers, voire même de cimetières. La Bande Noire ne peut détruire le moindre édifice gothique, qu'il ne s'en exhume de suite un vieux manuscrit de huit ou dix siècles, et qu'il ne se rencontre près de là un auteur qui le déchiffre et le publie.

L'abus qu'on a fait de cette supposition devait amener nécessairement, comme il est arrivé, l'incrédulité du public sur toutes les découvertes réelles qui pourraient se faire de monumens écrits, dans les siècles passés. On déterrerait demain, en présence de tout le peuple de Reims, des caveaux de l'église métropolitaine de cette ville, l'original authentique de l'histoire de Charlemagne et de Roland, par le véridique archevêque Turpin, que, hors des murs de la capitale des Rémois, nulle foi ne serait accordée à cette précieuse trouvaille.

D'après cette disposition très-connue des esprits, loin de vouloir donner une date de plusieurs siècles à aucun travail moderne, j'aurais dissimulé l'antique

origine de celui que j'offre aujourd'hui au public, et je m'en serais attribué l'invention, à mes risques et périls, s'il ne portait avec lui des caractères certains, auxquels on reconnaîtra que sa naissance n'est pas de nos jours.

Je ne suis point assez familier avec le public, pour l'inviter à venir prendre connaissance, chez moi, des preuves matérielles de l'ancienneté de mon manuscrit; mais ce livre, à travers sa traduction, en présentera des signes incontestables au lecteur, partout où il l'atteindra, et fixera irrésistiblement sa croyance sur ce point. De ces signes, qui abondent, je n'en indiquerai ici qu'un petit nombre; mais ils seront suffisans.

Ce qui distingue surtout les ouvrages d'invention moderne, et assure leur succès, ce sont ces réflexions tantôt profondes, tantôt subtiles, qui démontrent, dans leurs auteurs, une si grande connaissance du cœur humain. Le public, flatté de se trouver initié à cette science, la première de toutes, en a tant de gratitude pour ses maîtres, qu'il les remercie avec applaudissemens, chaque fois qu'ils écartent et font taire les personnages de leurs romans, pour se mettre eux-mêmes en avant, sur la scène, et lui adresser directement des allocutions.

Dans les quatre volumes dont je publie la traduction, on trouvera à peine quatre réflexions de l'auteur. Ses héros mêmes s'en montrent fort sobres, et je suis forcé de dire que les lecteurs qui aiment les réflexions seront réduits à en faire.

Comme il n'est guère d'usage que l'éditeur d'un livre soit le premier à exposer ce qui lui manque

pour réussir, quelques personnes pourront s'imaginer que ce qui vient d'être dit est une critique de la manière des auteurs modernes, et un panégyrique des anciens, qui, après avoir établi des personnages en face du public, les laissaient agir et parler conformément au caractère qu'ils leur avaient prêté dès le début, et se tenaient eux-mêmes constamment invisibles dans la coulisse, ou dans le trou du souffleur; on croira que, louangeur du temps qui n'est plus, je veux faire entendre que nos devanciers en romans furent plus modestes que nous. Non. Nous le sommes beaucoup; et je pense que les écrivains qui se donnaient la peine, il y a cinq à six siècles, de consacrer leurs veilles à l'instruction ou à l'amusement du public, n'étaient aucunement insensibles aux éloges de ceux pour lesquels ils travaillaient. La différence des temps est la vraie cause de la différence de conduite chez les auteurs. Avant l'invention de l'imprimerie, un écrivain qui aurait attendu, pour recueillir de son travail la dose de gloire et de profit qu'il pensait devoir lui en revenir, que quelques milliers de copies en fussent répandues dans le public, aurait risqué de mourir long-temps avant d'être assez loué et assez indemnisé. Mais il n'avait garde de s'exposer à un tel malheur. A peine avait-il deux exemplaires de son ouvrage que, pendant qu'il en livrait un aux copistes, avec l'autre il parcourait les cours, les villes, les châteaux. Partout il était bien accueilli : un auditoire distingué était invité à venir l'entendre, et presque toujours les oreilles lui étaient favorables, parce que l'abondance ne rendait pas, comme de nos jours, difficile sur le choix. Pour

peu qu'il y eût, dans son livre, de grands coups d'épée, des croisades, de l'amour, de la féerie, (et qui manquait alors à ces articles de rigueur?) il recevait, du haut baron, des habits, de l'argent, des chevaux, même des armes, selon sa condition. Tous les étrangers riches ajoutaient aux cadeaux du maître de la maison. Si l'ouvrage était de longue haleine, la lecture s'en reprenait, chaque jour, à la fin des repas, au moment où l'on servait le dernier vin et les épices. Pendant ce récit, qu'il faisait le plus souvent lui-même, l'auteur avait toute facilité de s'arrêter, pour faire des réflexions et écouter celles que lui adressait le noble auditoire. En même temps, il aspirait, selon toute l'aptitude que la nature lui avait octroyée pour cela, les louanges qui ne manquaient jamais de lui être prodiguées: car c'eût été manquer au maître de la maison, que de ne pas applaudir l'auteur qu'il faisait entendre. Cet heureux mortel jouissait donc de suite, par ses yeux, par ses oreilles, de tous les signes d'approbation qui s'échappaient par des sourires, des battemens de mains, des acclamations. Il nageait dans un océan de délices. Mais on conçoit facilement que quand il faisait copier son livre, il n'avait pas besoin d'y mettre toutes les réflexions qu'avait fait naître une première lecture; parce que ces copies elles-mêmes devaient être lues devant d'autres assistans (car alors, excepté les moines, peu de gens lisaient dans la retraite): il savait donc que de nouvelles réflexions seraient provoquées par un nouvel auditoire.

Les choses se passent bien autrement aujourd'hui. A peine un auteur a-t-il achevé un manuscrit, qu'en

peu de temps, la presse lui en fournit autant de copies qu'il présume pouvoir en débiter, et souvent beaucoup plus. Si son livre n'est pas trop savant, que ce soit un roman, par exemple, il arrive à toutes les classes lisantes de la société, depuis les plus hautes jusqu'aux plus humbles. Mais l'écrivain n'ignore pas que, dans cette foule de lecteurs, il s'en trouve bon nombre qui se comportent avec un livre, comme certains gourmands avec les comestibles qui leur sont exposés. Il fait que, de même que ceux-ci dévorent ce qui est devant eux, sans songer ni à leur amphitryon ni à l'artiste habile qui a préparé ces précieux condimens, inventé peut-être ces savantes combinaisons, pour flatter leur sensualité ; ainsi l'engloutisseur de romans, quand une brochure nouvelle lui est présentée, court à la première page au sommet de laquelle il voit un chiffre arabe, repoussant tout ce qui est à sa gauche, et parvient au mot terminal du livre, sans avoir pensé une seule fois à l'écrivain qui lui a fait venir si délicieusement la chair de poule, qui, peut-être, lui a procuré dix cauchemars. L'auteur moderne, dis-je, qui est parfaitement au fait de tout cela, n'a garde de ne paraître que dans sa préface. Il sort donc de temps en temps de derrière la coulisse, et a soin d'avertir à propos de semblables lecteurs que les livres ne se font pas tout seuls; que c'est lui, auteur, qui fait agir ces héros et ces héroïnes qui ont de si beaux sentimens, font de si nobles actions, débitent de si imposantes maximes ; et, pour preuve, il écarte, à droite et à gauche, ces figures de sa création, se montre seul en avant d'elles, parle pour elles, et bien mieux qu'elles; car il ex-

plique les motifs qui les ont fait agir, ce qui n'avait pas été encore assez compris, par leurs discours ni par leurs actions; il enseigne quelles réflexions doivent naître du récit des événemens dont on vient d'être instruit, quelle morale on en doit tirer.

On a vu qu'aucune obligation semblable n'était imposée aux conteurs des âges qui ont précédé le terrible Guttemberg *. Il n'est donc pas étonnant que d'autres temps aient amené d'autres manières.

Une seconde preuve de l'ancienneté du livre que je produis aujourd'hui à la lumière, se trouve dans le style dont il est écrit. Certainement, s'il appartenait à un auteur moderne, on y verrait au moins quelque faible lueur de ce coloris brillant de la nouvelle école qui fait pâlir tous les siècles littéraires qui ont précédé le dix-neuvième. Mais j'ai fait en vain tous mes efforts pour emprunter de mes contemporains un peu de cet éclat dont ils sont si riches, afin d'en revêtir les pensées et les récits du vieil auteur dont j'avais à rajeunir le langage; toujours sa simplicité, sa rudesse première, m'ont forcément ramené à la plus modeste tenue. Ainsi donc, au lieu de ces larges et éclatantes draperies qui, aujourd'hui, couvrent si pompeusement jusqu'à la moindre pensée et la font même, quelquefois, entièrement disparaître; on verra que je n'ai su prêter, à celles de mon vieux romancier, que des vêtemens fort étroits, tout unis, voire même un peu mesquins, et malheureusement, n'accusant point le nu, par un savant artifice, à la manière de la sculpture

* Inventeur de l'imprimerie.

et de la peinture, et même parfois de la toilette; mais laissant percer tristement la nudité, par misère.

Mais voici un nouveau caractère bien autrement convaincant que les autres, et ce sera la dernière preuve que je fournirai, parce que, après celle-là, on ne me contestera plus rien. C'est que l'ouvrage que j'ai pris la peine de traduire est plein de défauts; il pèche contre l'histoire, contre la chronologie, contre la vraisemblance. Le croira-t-on nouveau après cela? Je tâcherai, quand l'occasion s'en présentera, de faire remarquer ces fautes, au petit nombre de mes lecteurs à qui elles pourraient échapper, lorsque, toutefois, elles ne m'échapperont pas à moi-même; afin, du moins, qu'on ne me reproche pas d'être cause que le public soit induit en erreur. Mais avertir de ces méprises ne sera pas les faire disparaître. Elles resteront comme certificat d'origine, et, en même temps, comme une preuve de ma fidélité de traducteur.

Après avoir amené mes lecteurs à ne plus douter de l'antiquité de mon livre, je ne crains plus de leur dire que l'auteur de mon manuscrit ne fut pas toutefois contemporain des événemens qu'il décrit; il ne doit pas avoir été antérieur à la fin du quatorzième siècle. J'ai reconnu facilement, chez lui, le langage de diverses époques, ce qui m'a fait soupçonner qu'il a lui-même travaillé sur des Mémoires antérieurs à son temps, dont il a transcrit des passages. J'en donnerai quelques échantillons dans ma traduction, mais avec beaucoup de sobriété, car j'ai cru reconnaître, par moi-même, que ces fréquentes rencontres de vieux langage fatiguent le lec-

teur, tant qu'il ne les lit pas dans l'original même, parce qu'il est toujours tenté de les soupçonner de fabrique moderne. C'est bien assez que je ne puisse faire passer les personnes qui voudront me suivre, par les chemins semés de fleurs auxquels les ont accoutumées les romanciers de nos jours, sans que je leur fasse supporter les heurts, les aspérités de notre langue, aux temps héroïques. Je ne me suis permis de donner des passages de mon manuscrit, d'une certaine étendue, qu'à l'occasion des tournois et des combats judiciaires, et encore je ne l'ai fait que lorsque je les ai trouvés parfaitement semblables à des pièces authentiques rapportées par des auteurs contemporains ou par des commentateurs accrédités. J'ai pensé qu'alors ces morceaux devenaient des pièces originales dont chacun était à même d'apprécier la valeur.

Il me reste à expliquer aux gens raisonnables comment, d'après les aveux que j'ai faits plus haut, j'ai pu me déterminer à faire paraître un livre qui devait trouver le public si peu disposé à l'accueillir. C'est un sentiment bien généreux, car c'est le désir de lui être utile, sans espérance de lui plaire. Je crois donc que les lecteurs qui pourront surmonter la juste répugnance que doit inspirer, de nos jours, un style sans éclat et des récits sans accompagnement de réflexions, trouveront, dans l'ouvrage que je mets sous leurs yeux, de quoi puiser une connaissance assez exacte et assez étendue des usages, des mœurs, des opinions qui ont régné, chez nos aïeux, pendant trois siècles environ. D'abord, le texte du vieux romancier présente les situations les plus remarquables de

la vie extérieure et privée de la société, à cette époque. Je les ai confrontées scrupuleusement avec ce que les autres romanciers anciens, les historiens contemporains et les commentateurs les plus estimés nous en ont transmis, et je les y ai trouvées conformes. Secondement, j'ai établi dans des notes, fruit d'un travail opiniâtre et consciencieux, tout ce qui pouvait contribuer à éclaircir cette matière et constater la vérité des tableaux qu'offre le texte. Ces notes seront accompagnées de l'indication des auteurs à qui je les ai empruntées *, et j'ose croire

---

* Je dois pourtant prévenir qu'il y a deux auteurs auxquels j'ai eu souvent recours, et dont on verra rarement les noms dans mes notes. Je veux dire l'abbé Millot et M. Raynouard. Mais c'est que je trouve plus expédient d'avertir ici, que toutes mes notices en prose moderne sur les troubadours seront prises du premier, et que les citations en langue romane du midi, seront extraites du recueil que le dernier a publié sous le nom de *Choix de Poésies des Troubadours*. Cet auteur vivant aurait eu bien plus de droit que Millot, d'appeler son livre *Histoire littéraire des Troubadours*, car il nous présente leurs productions dans leur idiôme original, tandis que le premier ne nous offre que des traductions fort peu sévères de leurs ouvrages; aussi son livre ne peut guère être considéré que comme un abrégé biographique des troubadours; et cependant jusqu'à l'ouvrage de M. Raynouard, il était d'un grand intérêt pour ceux qui désiraient connaître nos temps chevaleresques. En effet on n'ignore pas que les troubadours furent contemporains des chevaliers. Toujours mêlés, par leur profession, dans les cours, dans les tournois, dans les armées, ils font connaître les mœurs de leur temps, soit qu'ils blâment, soit qu'ils louent. C'est fort justement que l'on a remarqué, que l'histoire littéraire d'un peuple est l'histoire de ses mœurs. Je dirais à cette occasion, qu'il serait à souhaiter que cette histoire littéraire fût plus généralement connue: il en résulterait le redressement de beaucoup de fausses opinions sur les siècles qui ont précédé le nôtre. Aussi verra-t-on que ces poëtes anciens m'ont été d'un grand secours, pour mettre

que leurs noms détermineront la confiance des lecteurs. J'ai jugé à propos, toutefois, de renvoyer toutes ces pièces justificatives, à la fin de chaque volume, parce qu'il y a beaucoup de lecteurs de romans qui n'exigent point de preuves, et qui sont même désagréablement affectés, lorsque leur vue est tourmentée par des différences fréquentes de caractères d'impression. Je ne mettrai donc, au bas des pages, que de très-courtes notes, et en petit nombre. En revanche, les personnes désireuses de connaître le moyen âge de notre monarchie, trouveront, j'ose le croire, à la fin des volumes, de quoi occuper, si ce n'est satisfaire complétement, cette louable curiosité.

Si l'ingénieux OEdipe français pour qui les sphinx

---

dans un plus grand jour le tableau que j'avais entrepris d'exposer. Je dois à l'ouvrage de M. Raynouard, d'avoir pu présenter à mes lecteurs quelques passages de ces troubadours dans leur idiôme original. Si je ne l'ai pas fait plus souvent, c'est que cette langue occitanienne n'est pas aussi répandue au dix-neuvième siècle, qu'elle le fut au douzième et au treizième. Mais je suis persuadé que le recueil choisi qu'en a publié l'auteur que je viens de citer, et les savantes recherches dont il l'accompagne, exciteront la curiosité des littérateurs à connaître et à exploiter cette mine de notre territoire. Je me permettrai seulement la réflexion suivante. L'ouvrage de M. Raynouard méritait, sans contredit, tout le luxe typographique avec lequel il a paru. Mais dans l'intérêt des lettres, il serait à souhaiter qu'il en fût publié une édition plus assortie aux bibliothèques modestes qui sont les plus nombreuses. Alors je ne doute pas qu'il ne fût acquis par tous les amateurs de la littérature, surtout par ceux de nos provinces méridionales où la langue des troubadours est encore vulgaire, toutefois avec les altérations que le temps et l'envahissement de la langue française y ont apportées.

de l'Egypte n'auront bientôt plus de secret, arrivait à nous développer, un jour, un rouleau de papirus de quelques centaines d'aunes, qui nous révélât comment se recrutaient les armées des Pharaons, de quelles armes se servaient leurs guerriers et dans quel ordre ils combattaient; qui nous apprît quels étaient les usages, les mœurs des Egyptiens; qui nous fît connaître leurs jeux et leurs plaisirs, les heures, la composition et l'ordre de leurs repas; qui nous donnât des échantillons des poésies que la gloire ou l'amour inspiraient sur les bords du Nil; qui, surtout, nous instruisît de l'ordre hiérarchique selon lequel était constituée cette nation réputée si sage; qui nous initiât à la connaissance des sentimens, des préjugés qui avaient le plus d'action sur les classes dominantes de la société chez ce peuple antique, etc.; certainement on se précipiterait avec une grande avidité vers cette exposition de tableaux.

Mais la connaissance des mœurs et coutumes de la nation française qui, depuis treize siècles, tient bien aussi quelque place dans le monde, qui, à différentes époques, et tout récemment, a fait assez de fracas; cette connaissance, dis-je, aurait-elle moins d'intérêt, pour nous, que celle d'un peuple fini depuis deux mille ans? Le succès qu'ont de nos jours les nouvelles publications de nos vieux historiens, de nos vieux chroniqueurs nous met à l'abri de ce reproche. J'ai donc pu penser que le public accueillerait avec quelque bienveillance un ouvrage où, dans un cadre facile à saisir, il trouverait, sur les mœurs et coutumes de nos pères, pendant plusieurs siècles, des détails et des particularités dont la connaissance n'est

ordinairement acquise que par des recherches assez pénibles, dans plusieurs ouvrages volumineux. Les loisirs ne sont pas également répartis, parmi tous les hommes qui aiment l'instruction. J'ai employé ceux qui m'ont été accordés à un travail que j'ai cru utile. Car ne l'est-il pas à tout homme civilisé de connaître les mœurs de sa nation, pendant les différentes phases qu'elle a parcourues?

Je n'ignore pas toutefois que nous nous trouvons à une époque où il est difficile de faire accepter la vérité sur le temps passé. Le monde lisant se partage, à ce sujet, en deux opinions diamétralement opposées, mais chacune également chère au parti qui l'a adoptée : d'un côté une classe nombreuse, après avoir été témoin de l'épouvantable catastrophe qui a bouleversé notre patrie, il y a trente ans, est fortement disposée à croire qu'il a fallu que la malice de l'homme ait été maintenue sans action; mais accumulée, pressée, condensée, refoulée, pendant vingt siècles au moins, pour avoir pu produire, un jour, l'effroyable explosion qui a ébranlé chez nous la société jusque dans ses fondemens, et a couvert de ses débris le sol qui la portait. Une telle croyance, on doit l'avouer, fait honneur à ceux qu'elle domine, car il répugne à la vertu de croire que tant de crimes aient déjà pu se produire, avec toutes leurs calamités. Mais, hélas! penser ainsi, c'est ne pas connaître l'inépuisable trésor de mal que renferme le cœur humain. L'HOMME EST REBELLE! Il l'a toujours été et le sera toujours, tant que la force et la justice, constamment unies, et veillant sans cesse, ne le contraindront pas à respecter l'ordre légitime. Car la

force, sans la justice, indigne et révolte la vertu; la justice sans la force n'est qu'une louable, mais vaine intention, qui livre, en gémissant, l'innocence au crime. A quelqu'époque que l'on ouvre le livre de l'histoire, on trouve que, dès qu'il y a eu faiblesse dans le commandement, il y a eu fin à l'obéissance, c'est-à-dire rébellion; et de là les crimes auxquels poussent l'orgueil, la cupidité, et toutes les passions déchaînées.

En opposition à ces personnes qui croient le mal d'origine toute récente, est une classe non moins nombreuse qui, accoutumée à entendre répéter, depuis qu'elle écoute, que ce n'est qu'à dater des dernières années du dernier siècle que l'homme a commencé à marcher vers la civilisation, ne peut se défendre d'être persuadée que tout ce qui a précédé cette époque était plongé dans la barbarie et la stupidité; que même le siècle des Turenne, des Bossuet, des Pascal, des Racine, des Poussin, etc, n'était qu'une période nébuleuse, comparée à l'époque de vive lumière dans laquelle nous vivons; qu'à plus forte raison les temps plus en arrière de celui-là, qu'il n'est déjà de nous, ne peuvent être considérés que comme des âges d'obscurité complète, où nulle vertu, nul talent, nul sentiment généreux ne pouvait percer la croûte épaisse dont la race humaine était enveloppée, comme un insecte en état de chrysalide, tant que l'heure de sa brillante métamorphose n'est pas arrivée.

Telles sont les préventions contraires qui accueillent nos aïeux, lorsqu'ils se présentent au tribunal de leur postérité actuelle. Mais, quoi! auraient-ils le droit de nous dire, avec grand' pitié : « Voilà donc

ce que vous a valu de venir plusieurs siècles après nous? Tandis que, plus de deux mille ans avant nous, un sage avait dit avec une profonde vérité, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil! Ce qui voulait dire que les volontés et les passions des hommes seront toujours les mêmes et produiront toujours les mêmes résultats, lorsqu'elles ne seront pas maintenues vers un but commun. Car l'homme étant destiné à la société, le bien, c'est l'intérêt public; le mal, c'est l'intérêt privé, c'est-à-dire la satisfaction des passions particulières, aux dépens de l'ordre général. Or, si le pouvoir chargé de veiller à l'intérêt public ne le fait pas respecter par la force et la justice, les intérêts privés mettent aussitôt en œuvre l'action physique ou l'ascendant moral dont ils peuvent user pour arracher autour d'eux tout ce que les passions font convoiter. Il en a été ainsi jadis, comme de nos jours. Dès l'instant qu'il y a eu faiblesse au sommet de la société, les forces privées se sont déchaînées, pour saisir à leur profit tout ce qu'elles pouvaient atteindre; de là des scènes atroces de barbarie si souvent répétées. Mais l'excès du mal amenait enfin une heureuse réaction; des âmes généreuses et fortes inspirées par le sentiment de la vraie gloire, et comprenant peut-être mieux qu'on ne l'a fait, à des époques plus lumineuses, les véritables intérêts de la société, s'élevaient contre les tyrannies particulières, les combattaient de leurs propres forces, ou se ralliaient à la puissance suprême, véritable gardienne de l'ordre général, et la secondaient loyalement de leurs conseils et de leurs actions. C'est ainsi que s'est conservée, pendant treize siècles, notre glorieuse monarchie;

mais non sans de grandes secousses et de douloureux déchiremens. Le règne du plus sage de nos rois, de saint Louis, n'en fut pas exempt. Il arriva jeune au trône ; on le crut faible ; on ne voulut pas moins que briser son sceptre dans ses mains. Une femme habile le lui conserva, jusqu'à ce qu'il pût le défendre avec son épée. Je cite ce prince, parce que c'est sous son règne que l'auteur que je traduis place les principaux événemens qu'il raconte ; il a même osé le mettre en scène ; mais, cependant il n'a point eu l'extravagante pensée d'en faire le héros de son roman. Il a jugé sans doute, et très-sagement, qu'une telle entreprise serait au-dessus de ses forces. Lorsque ce prince paraît, il occupe naturellement le devant de la scène ; nulle autre place ne pouvait lui convenir ; mais il ne se montre qu'incidemment. Les personnages sur qui roule l'action principale du roman sont pris dans une classe élevée, mais non dans ces sommités que l'histoire, la poésie épique, ou l'éloquence de la chaire, peuvent seules dignement atteindre.

D'après ce que j'ai dit, et peut-être imprudemment, du livre que je publie, on en conclura facilement qu'il n'est pas destiné à *faire fureur*. On n'en verra pas les nombreuses éditions simultanées se précipiter avec fracas, les unes par-dessus les autres, dans le fleuve de l'oubli. Celle-ci doit y descendre seule, mais avec dignité et après une honnête existence qu'elle devra, non point aux riches inventions du vieux romancier, encore moins au style du traducteur, qui paraîtra bien passé de mode ; mais à la véritable instruction que moi-même j'y ai trouvée

répandue, dont j'ai fait profit, et que mes lecteurs découvriront encore bien mieux que moi.

Comme j'ai eu soin de prévenir, au commencement de cette préface, que mon livre renfermait beaucoup de fautes, j'espère que l'on ne conclura pas de ce que je viens de dire immédiatement, que j'ai la ridicule prétention qu'il soit exempt d'erreur; je suis persuadé au contraire qu'il y en a beaucoup, tant dans le texte que dans les nôtes, et quatre fois plus que s'il n'y avait qu'un volume. Ceux-là seulement ne se trompent pas qui ne font rien. C'est un grand avantage sans doute; mais on a dit avant moi qu'il ne fallait pas en abuser. De ce qu'un auteur se trompe, plus d'une fois, il ne s'ensuit pas que son livre ne puisse être utile. Des erreurs même peuvent servir à l'instruction, lorsqu'elles sont judicieusement relevées et qu'elles amènent l'éclaircissement de la matière sur laquelle l'auteur s'était égaré.

Je crois donc que, malgré ses défauts et ses fautes, l'ouvrage qui suit cette préface pourra servir à la connaissance des mœurs du moyen âge de notre monarchie, et c'est ce qui me donne la confiance de l'offrir au public.

Si quid novisti rectiùs istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.

TABLEAU

TABLEAU

DES

IŒURS FRANÇAISES

AUX TEMPS DE LA CHEVALERIE.

L'an 1241, le vingt-neuvième jour du mois d'avril, un chevalier qui allait de Nantes en Espagne, apprit, en passant à Marans *, qu'il devait y avoir, le lendemain, un tournoi au château de Tonnay (1), à l'occasion du mariage de la belle Ermeline, fille de feu Geoffroi, seigneur de ce lieu, avec Guillaume l'Archevêque. Toute la noblesse des environs était déjà rendue à Tonnay, et les chevaliers et damoiseaux se disposaient à y donner des preuves, devant les dames, de leur hardiesse et de leur habileté à manier leurs chevaux et leurs armes.

Notre voyageur, à cette nouvelle, se sentit vivement enflammé du désir de se montrer aussi dans cette brillante réunion; et, quoiqu'il eût déjà fait ce jour-là plusieurs lieues, il résolut de se rendre, dès ce soir même, à Tonnay, pour avoir le temps de se préparer le lendemain à paraître au tournoi. Laissant donc bientôt, sur sa droite, la route de La Rochelle, il prit un chemin de traverse qui devait le mener plus directement à son but;

* Petite ville aux confins du Poitou et de l'Aunis.

mais ce chemin se trouva si mauvais, qu'au milieu du jour, l'écuyer qui accompagnait le noble voyageur fut obligé de s'arrêter; le *roussin* (2) qu'il montait étant déferré et rendu de fatigue. L'aventureux chevalier ne renonça point pour cela à son projet. Il laissa son écuyer dans un village, avec ordre de le joindre le lendemain, le plus tôt possible. Pour lui, après s'être revêtu de ses armes, il se remit en route, fort impatient d'arriver. Mais, à la chute du jour, il se trouva engagé dans d'affreux marais, au milieu desquels il erra long-temps; et lorsqu'enfin il en sortit, plus par l'instinct de son cheval que par son propre discernement, la nuit se fit si noire, qu'il n'y voyait plus à deux pas; en outre, son pauvre animal, qui avait marché presque tout le jour sans manger et par des chemins affreux, ne pouvait plus avancer. Le chevalier, voyant cela, mit pied à terre, et commença à marcher devant son cheval, en le tirant par la bride. Mais comme il était levé depuis la pointe du jour, il se sentit tellement accablé par le sommeil, et le chemin qu'il suivait au hasard était si montueux et si rude, qu'à chaque pas il était sur le point de tomber; de sorte que bientôt il ne lui fut pas moins impossible qu'à son cheval d'aller plus loin. D'ailleurs, ne sachant plus désormais dans quelle direction il marchait, la crainte lui vint de s'égarer davantage, au lieu de s'approcher de son but. Il se décida donc à s'arrêter au premier endroit commode qui se présenterait. Il ne tarda pas à trouver ce qu'il désirait: au peu de lueur qu'il faisait, il reconnut sur la droite du chemin un pré bordé de grands arbres. Ce fut là qu'il résolut d'attendre l'aurore. Il conduisit donc son *palefroi* (3) dans ce pré, le débrida, et ayant enfoncé dans la terre une courte dague très-forte qu'il avait parmi ses armes, il y attacha l'animal par une courroie, la plus

longue qu'il put faire, afin de lui donner de l'espace pour paître; ensuite il s'enveloppa dans un grand manteau que son écuyer, par heureuse prévoyance, avait mis derrière lui, sur son cheval; et ayant pris en main une petite corde dont le bout était attaché à la dague qui retenait son palefroi, il se coucha au pied d'un arbre, et s'endormit aussitôt. Mais à peine y avait-il une demi-heure qu'il était plongé dans le sommeil, qu'il en fut tiré brusquement par le bruit d'un contre-vent qui s'ouvrit de l'autre côté du chemin. Le chevalier, ne sachant d'abord à quelle cause il devait son réveil, prêta l'oreille avidement, dans l'espoir qu'il se présentait une occasion d'apprendre où il se trouvait.

Comme il était dans cette attente, il entendit soupirer profondément à deux reprises; puis une voix de femme, la plus douce qui eût jamais frappé son oreille, proféra d'un accent plaintif les paroles suivantes : « C'est donc après demain, ma chère Béatrix, que mon malheur va être irrévocablement arrêté! Premier jour du mois de mai, que célèbrent les jeunes amans, que les troubadours chantent à l'envi, tu seras désormais pour moi le plus funeste des jours! — Belle Ermeline, interrompit alors une autre voix, votre douleur me déchire; vous mériteriez tant d'être heureuse! Mais ne vous alarmez-vous pas trop sur votre sort futur? et serait-il possible qu'un chevalier qui réclame votre main, ne consacrât pas tous ses soins à vous plaire et à faire votre bonheur? — Ah! ma chère, je connais trop Guillaume l'Archevêque, pour me flatter d'un tel espoir. Jamais aucun sentiment tendre n'est entré dans son cœur. La gloire de ma famille et le legs que m'a laissé ma marraine, Ermeline de Soubise, voilà ce qui a déterminé son choix. Quant au peu de beauté dont je puis être pourvue, sois bien certaine qu'il

n'en est que très-médiocrement touché; mais si, comme tu le prétends, il l'a entendu vanter par d'autres, il est possible que son orgueil, qui est sa plus forte passion, en soit flatté, et ajoute au désir qu'il a de posséder ma main. Tels sont, crois-moi, les seuls motifs qui ont porté Guillaume l'Archevêque à ne vouloir jamais rendre à mon père la fatale promesse, dont l'accomplissement cause aujourd'hui mon désespoir. Je sais que, pour le public, ce mariage présente les convenances que l'on a coutume de rechercher. Guillaume l'Archevêque est riche et puissant; il jouit d'une grande réputation de valeur. Il n'y a point de plus redoutable champion que lui, fort au loin à la ronde. Son courage, sa force et son adresse l'ont rendu célèbre dans les camps et dans les tournois. Sans doute ce sont là de brillantes qualités dans un chevalier; mais lorsqu'elles ne sont point accompagnées de douceur et de modestie, elles n'assurent guère le bonheur d'une femme; et je t'avoue que quand même je ne saurais rien des violences et de la dureté du sire de Parthenay (4), ses continuelles vanteries m'auraient mal prévenue en sa faveur. Aussi je n'ai jamais pu prendre sur moi de lui témoigner de l'admiration pour les faits prodigieux de force et de bravoure dont il fait si souvent étalage. Il n'a pas toujours été maître de cacher le ressentiment qu'il éprouvait de mon silence. Un jour, il lui échappa de me dire : « En vérité, mademoiselle, je ne sais ce qu'il faut pour mériter votre attention?... Je lui répondis : *férir haut et parler bas**.—*J'ai toujours féru haut*, reprit-il vivement.

* Un axiome de la chevalerie disait :

Un chevalier, n'en doutez pas,
Doit férir haut et parler bas.

— Ce n'est que la moitié de ce qu'il faut, répliquai-je. » Il se retira plein de dépit. Dès qu'il fut parti, ma mère me gronda, beaucoup. « Tu sais, me dit-elle, ma fille, que tu me désoles quand tu irrites Guillaume l'Archevêque. Je ne t'ai pas caché que je ne puis lui refuser ta main. Ton père, au lit de la mort, m'a rappelé les engagemens qu'il avait pris avec lui. J'ai usé de tous les prétextes que j'ai pu imaginer pour retarder un événement qui te répugnait, dans l'espoir que peut-être Guillaume l'Archevêque se rebuterait, et tournerait ses vues ailleurs. J'ai allégué d'abord ta jeunesse, puis la délicatesse de ta santé, enfin notre deuil. Mais, aujourd'hui, toutes mes raisons sont épuisées; notre deuil est fini; tu vas avoir tout-à-l'heure dix-huit ans; rien n'est plus brillant que ta santé. Guillaume me presse plus fortement que jamais; et, sans s'expliquer positivement, il laisse assez voir qu'il y aurait du danger pour nous à le refuser plus long-temps. Il n'ignore pas dans quelle position critique m'ont laissée la mort de mon mari et l'absence de mon fils. Il sait que le cruel Maingot, héritier de l'antique haine des sires de Surgères (5) contre notre maison, a déjà forcé plusieurs de nos vassaux à lui transférer l'hommage de leurs fiefs. Dans ce moment, il est contenu par l'Archevêque; mais si ce dernier se voit toujours rebuté, il n'y a pas de doute que, par ressentiment, il ne se joigne à notre ennemi, et alors notre perte est certaine. L'Archevêque aura un prétexte plausible pour nous attaquer; Maingot n'en a pas besoin; il est en état constant d'inimitié contre nous. De plus, il a déclaré son château de Surgères fief (6) du comte de Poitiers; et comme notre alliance avec le comte de la Marche ne nous permet pas de reconnaître d'autre suzerain que le roi d'Angleterre, Maingot tire de là de nouveaux motifs pour nous atta-

quer, et une plus grande confiance à le faire. Toi seule, ma chère Ermeline, peux mettre fin au danger qui nous menace, en acceptant pour mari le puissant seigneur de Parthenay. Pourquoi t'obstinerais-tu à le refuser? Il est bel homme, brave, riche, généreux. Le trouverais-tu trop âgé, parce qu'il a trente ans? Ton père en avait davantage, et j'étais aussi jeune que tu l'es aujourd'hui, lorsqu'il m'épousa. Notre union a été enviée de tous ceux qui nous ont connus. Si nous avons eu des peines, elles n'ont jamais eu pour cause aucun trouble de ménage. » Alors je répondis à ma mère : « Ce n'est point l'âge de Guillaume l'Archevêque qui me fait tant répugner à écouter ses offres. Je suis prête à épouser demain le seigneur de Rochefort (7), qui a plus de soixante ans. — Eh! ma chère, reprit-elle, tu sais combien j'estime sire Eudes; c'est l'ami le plus dévoué de notre famille, mais son âge et les pertes qu'il a faites dans sa fortune ne le rendraient pas un protecteur suffisant contre les efforts réunis de l'Archevêque et de Maingot. — Ah! ma mère, dis-je alors, presqu'en pleurant, je vois bien qu'il faut que je me sacrifie. — Mais, chère enfant, reprit-elle, ce ne sera point un sacrifice. Guillaume te paraît violent, parce qu'il est constamment irrité par tes refus; mais dès qu'il sera en possession de ta main, son bonheur lui fera perdre toute sa dureté. »

« C'est par de semblables raisons, mais surtout par ses caresses et par ses larmes, que ma mère est parvenue à m'arracher mon consentement. Depuis ce moment, Guillaume ne se possède plus dans son orgueilleuse joie; chaque jour il me fait de nouveaux présens ; mais il y met plus d'ostentation que de tendresse. Ne pouvant se dissimuler qu'il me doit bien plus à ma soumission pour ma mère qu'à mon penchant pour lui, il me regarde

comme une conquête de la force, et je crains bien qu'il ne se dispose à me traiter plus en captive qu'en *dame.* »

Ici Béatrix reprit la parole, et dit : « Mais, madame, puisque vous aviez tant d'éloignement pour Guillaume l'Archevêque, comment se fait-il que de tous les jeunes chevaliers du pays, aucun n'ait pénétré votre pensée, et ne se soit offert à vous pour arrêter les projets du sire de Parthenay? — Je t'avoue, ma chère, reprit Ermeline, que, quoique parmi les chevaliers et damoiseaux de ma connaissance, je n'en aie distingué aucun à qui j'eusse particulièrement souhaité devoir ma délivrance, cependant je me serais déterminée à laisser paraître de la préférence pour quelqu'un d'entre eux, afin de l'armer en ma faveur, si j'avais pensé qu'il pût sortir avec avantage de cette terrible lutte. Mais en croyant bien que plus d'un aurait eu le courage d'affronter ce péril, je regarde comme certain qu'il y aurait succombé : car la renommée ne m'indique point de chevalier dont la force et l'adresse sous les armes puissent le faire comparer à Guillaume. Je n'aurais donc fait que présenter à celui-ci une victime qui aurait rehaussé sa gloire, et irrité encore la violence de son caractère, par la jalousie. Ah! mon malheur est sans remède! je dois être la proie du farouche sire de Parthenay!..... » Ici la belle infortunée cessa de parler; mais le chevalier entendit qu'elle sanglottait. Après un moment d'interruption, elle reprit : « Hélas! ma chère Béatrix, je ne viendrai plus dans cette tour me soulager le cœur, en te racontant mes peines. Guillaume l'Archevêque va se hâter de m'emmener dans son terrible château d'où sont exilées, depuis long-temps, toute joie et toute courtoisie. Je ne verrai plus les belles prairies de la Charente; nous ne remonterons plus ensemble et avec nos aimables voisines le cours de cette charmante rivière,

dans nos jolies nacelles; nous ne visiterons plus les châteaux qui bordent ses rives, et où nous avons passé des momens si gais. Je vais me trouver isolée de tout ce que j'ai aimé jusqu'à ce jour. Toi-même je te perdrai, et je n'aurai pas la consolation de te confier mes peines dans l'exil où l'on va me reléguer; car je prévois que Guillaume l'Archevêque ne voudra pas que tu viennes avec moi. Je me suis déjà aperçue qu'il était jaloux de l'amitié que je te porte. Il voudra écarter de moi tout ce qui m'est cher et ce qui pourrait me rappeler des temps plus heureux. Mais il ne me gardera pas long-temps ainsi prisonnière : car j'espère bien que la douleur me fera bientôt mourir. Des sanglots et des larmes interrompirent de nouveau la belle affligée. Béatrix, prenant la parole, lui dit: Ah! madame, écartez de si tristes pressentimens. Croyez que le Ciel viendra à votre secours, et qu'il rendra votre mari sensible à vos charmes et à votre vertu.—Ah! ma chère, le Ciel peut tout sans doute. Promets-moi donc de prier tous les jours pour moi; car rien d'humain ne pourrait adoucir un orgueil aussi dur que celui de Guillaume l'Archevêque. Un homme si plein de lui ne peut pas aimer autre chose; il faut que Dieu lui change le cœur, par un miracle. Mais puisque nous parlons de prières dont nous avons tant de besoin, ne voilà-t-il pas l'heure de rentrer pour assister à la dernière prière du soir? Lorsque nous sommes sortis, ma mère m'a fait signe de ne pas nous écarter pour long-temps. Tu sais combien le chapelain est exact, et que ma mère n'aime pas qu'on arrive tard. Toutefois, je t'avoue que ce n'est pas sans un extrême crève-cœur que je quitte cette tour et que je dis le dernier adieu à cette retraite où je prévois bien qu'il ne me sera plus permis de venir te parler de mes peines..... » Ces paroles furent suivies d'un profond

soupir ; le contre-vent se ferma et le chevalier n'entendit plus rien.

On croira facilement que, pendant tout le dialogue qui venait d'avoir lieu, notre voyageur avait à peine osé respirer, de peur d'en perdre un seul mot. La voix de la belle infortunée et le récit de ses malheurs l'avaient ému jusqu'aux larmes. Plusieurs fois il avait été tenté de lui crier, qu'elle avait trouvé un défenseur qui s'estimerait heureux d'exposer sa vie pour elle ; mais la crainte que la surprise ne lui causât une trop vive impression et qu'elle ne s'enfuît avec l'inquiétude d'être trahie, le retint. Il contraignit donc jusqu'au bout l'expression de ses sentimens et la laissa se retirer. Quand elle fut partie, il se mit à réfléchir sur ce qu'il devait faire. Le hasard l'avait heureusement conduit où il voulait arriver ; mais se présenter à une telle heure, sans être connu, dans un château qui ne pouvait qu'être encombré, ne lui paraissait pas une chose discrète ; aller dans une hôtellerie du bourg en une telle circonstance, c'était s'exposer à ne pas trouver de place. Le ciel était sombre, mais il ne pleuvait pas, et l'air était fort doux. Le chevalier avait eu plus d'une fois la terre pour oreiller et le firmament pour ciel de lit. Il avait un bon manteau ; son cheval mangeait. Il se décida à passer le reste de la nuit dans son pré ; seulement il changea de place pour donner un terrain neuf à tondre à son palefroi. Alors, s'enveloppant de nouveau dans son manteau, il se mit à réfléchir à l'aventure extraordinaire qui se préparait pour lui, et à la conduite qu'il avait à tenir pour sauver la noble beauté dont les malheurs le touchaient si vivement, dont la voix avait laissé au fond de son cœur une impression ineffaçable. « Non, disait-il, elle ne sera pas livrée sans défense au barbare qui aspire à posséder ce trésor ; il me trouvera sur son chemin, et

fût-il Roland, la beauté de ma cause me fera triompher de ses efforts. O mon Dieu ! fortifie mon bras qui s'arme pour la défense de la faiblesse opprimée!.... » Ces pensées agitèrent long-temps le chevalier; mais enfin la nature reprit ses droits, et il succomba au sommeil dont la fatigue de la journée lui faisait un si grand besoin.

La fraîcheur du matin et le chant des oiseaux l'ayant réveillé dès l'aube, il descendit dans le bourg de Tonnay, et s'occupa de trouver un logement dans une hôtellerie. Dès qu'il en fut venu à bout, non sans peine, il ne tarda pas à s'enquérir près de son hôte, de toutes les particularités que celui-ci pouvait lui fournir sur le tournoi qui devait avoir lieu ce jour même, sur l'affluence des chevaliers et des dames déjà rendus pour y assister. Guillaume l'Archevêque et la belle Ermeline furent surtout les objets de ses nombreuses questions, et le jeune voyageur se confirma, par les réponses qu'il obtint, dans ce qu'il était si disposé à croire de la beauté de la demoiselle de Tonnay; comme aussi il ne put que prendre une haute idée de la valeur et de la force du sire de Parthenay, dont la réputation était établie parmi les gens de tous les états.

Il tardait au bon chevalier qu'il fût l'heure de se présenter au château pour demander à parler à la demoiselle Béatrix, avec laquelle il était impatient d'avoir un entretien. En attendant, il se fit donner une *soupe de vin* (8) et prit une heure de sommeil, afin de réparer les fatigues de la veille et d'être plus dispos pour celles du jour.

Son hôte étant venu l'avertir qu'il était six heures, il se hâta de monter au château, non sans que le cœur lui battît fortement. Il demanda au concierge s'il pourrait parler à la demoiselle Béatrix. Je vous prie, ajouta-t-il, de lui faire dire que c'est un chevalier arrivant de la

Terre-Sainte qui a quelque chose à lui communiquer. Le concierge avait près de lui dans ce moment sa fille, jeune enfant d'une dixaine d'années, qui, au premier signe que lui fit son père, courut vers la demoiselle Béatrix lui dire qu'un beau chevalier de la Terre-Sainte demandait à lui parler. Béatrix ne tarda pas à se montrer sur le perron du château avec la jeune messagère qui avait bonne envie de savoir ce que le chevalier étranger avait à lui dire. Mais dès que celui-ci eut salué Béatrix: « Mademoiselle, lui dit-il, je ne demande point à vous entretenir loin des regards d'autrui; mais si bien de manière à n'être entendu que de vous. Souffrez donc que je prie cette jolie enfant de se tenir un peu à l'écart. » La petite Annette se retira; mais à son grand regret, et non sans détourner plusieurs fois la tête. « Mademoiselle, dit alors l'étranger à la confidente d'Ermeline, je dois commencer par vous assurer, sur mon honneur, que je n'ai rien à vous dire que vous ne puissiez librement entendre; mais promettez-moi de votre côté, et même jurez-moi, sur le nom de la sainte que vous honorez le plus, que vous ne répéterez point à d'autres qu'à votre maîtresse ce que je vais vous confier, à moins que je ne vous en prie moi-même.» Béatrix, à qui ce début mystérieux inspirait une extrême curiosité, se hâta de faire toutes les promesses que le chevalier exigeait; puis, comme il lui parut trop jeune et trop beau pour qu'on ne trouvât pas à redire si elle l'entretenait en particulier dans une chambre, elle le mena s'asseoir sur un banc qui était au pied d'un arbre, au milieu de la cour, et alors l'étranger commença son récit en ces mots.

« J'arrive de la Palestine où j'ai combattu, je ne dirai pas avec gloire, mais du moins avec honneur, les ennemis du nom chrétien; j'ai été reçu chevalier sur le champ de

bataille par le roi de Navarre (9), chef des croisés. Je ne vous dis point cela, mademoiselle, pour me glorifier : des milliers de chevaliers m'ont précédé dans le *saint voyage* (10), des milliers le feront après moi; je ne veux que vous disposer à ajouter quelque foi à mes paroles et à mes promesses. Il serait superflu de vous raconter la suite des événemens qui m'ont amené jusqu'ici; mais ce qu'il importe que vous sachiez, c'est que, par la plus étrange aventure, j'ai été instruit, et de manière à n'avoir aucun doute là-dessus, de la répugnance qu'éprouve la belle Ermeline à épouser Guillaume l'Archevêque. Je sais qu'elle n'a cédé qu'à sa tendresse pour sa mère, que ce barbare a l'indignité de poursuivre de menaces, en profitant de l'éloignement où est le frère de votre maîtresse. Eh bien! vous irez dire tout à l'heure à la noble Ermeline que je me dévoue à faire tout ce qu'il faudra pour empêcher qu'elle épouse le sire de Parthenay; que j'ose espérer y réussir. Mais il importe que mon projet ne soit soupçonné de personne. Je me serais même résolu à ne pas vous en parler, si je n'avais été convaincu de votre attachement pour votre maîtresse, et si je n'avais été empressé de lui donner à elle-même un espoir qui pût adoucir l'angoisse d'une journée si affreuse pour elle; enfin, je ne vous cache pas que je désire qu'elle soutienne de quelques vœux la fortune d'un chevalier qui, même avant de l'avoir vue, est prêt à exposer sa vie pour écarter le malheur qui la menace. Renouvelez-moi donc votre promesse de garder le silence pour tout autre, jusqu'à ce que je vous délie de votre parole. Il y va du sort de la belle Ermeline et du vôtre. » Béatrix répéta son serment. Alors le chevalier lui dit : « Avant que je vous quitte, mademoiselle, apprenez-moi à qui je dois m'adresser pour être présenté à madame de Tonnay, et à quelle

heure elle reçoit les étrangers qui viennent lui offrir leurs respects. — Sire chevalier, répondit Béatrix, l'écuyer de madame Hélissente se nomme Guy de Saint-Hyppolite, et c'est à lui que s'adressent ordinairement les étrangers qui arrivent au château. Mais si vous avez vos diplômes de la Terre-Sainte, allez d'abord trouver sire Eudes de Rochefort: c'est un seigneur plein de courtoisie, en grande estime auprès de madame et de toute sa famille : il ne manquera pas de s'offrir à vous présenter lui-même à madame Hélissente, et vous n'en aurez qu'un accueil plus distingué d'elle et de son aimable fille. Le brave Guy ne sera point jaloux de son droit; car sire Eudes est un homme si vénéré de tout le monde, qu'il n'y a personne qui ne s'honore de lui céder en toute circonstance. Vous pourrez lui dire que le hasard vous a fait rencontrer en route quelqu'un qui vous a parlé de moi, ce qui a été cause qu'en arrivant ici, étranger à tout le monde, vous avez demandé à me parler, et que je vous ai adressé à lui. Cela justifiera l'entretien que nous venons d'avoir. » Le chevalier inconnu admira l'intelligence de la demoiselle Béatrix qui entrait si bien dans ses vues, et la remercia vivement de son bon conseil. Dans ce moment, ils virent passer un jeune page que Béatrix appela, et à qui elle dit de conduire le noble étranger chez sire Eudes; et, saluant le chevalier, elle vola plutôt qu'elle ne courut chez sa maîtresse, qu'à son grand étonnement elle trouva endormie, malgré le bruit qu'elle avait fait en entrant. La pauvre Ermeline, après avoir passé la plus grande partie de la nuit à gémir et à pleurer sur son triste sort, avait enfin commencé à goûter le repos du sommeil, vers l'aube du jour, et elle dormait profondément lorsque Béatrix vint dans sa chambre. Celle-ci eut bien de la peine à ne pas la réveiller tout de suite pour lui rendre compte de l'entre-

vue qu'elle venait d'avoir. Elle retourna dix fois à son lit, poussée, d'un côté, par l'empressement de faire son message; retenue, de l'autre, par la crainte de troubler le repos de sa maîtresse qui depuis long-temps en avait si peu. Cependant elle fit si bien, à force d'aller, de venir et d'ouvrir les rideaux du lit, qu'Ermeline se réveilla. A peine Béatrix lui vit-elle faire un mouvement, qu'elle se jeta sur son lit en lui disant: « Madame! madame! réveillez-vous donc tout-à-fait; j'ai de grandes choses à vous conter! — Eh! ma chère Béatrix, que peux-tu me dire qui ne soit triste? Je voudrais pouvoir dormir toujours. — Oh! quand vous saurez de quoi il s'agit, vous ne penserez peut-être pas de même. Un beau chevalier qui arrive dans ce moment de la Terre-Sainte, avec une belle croix rouge sur son manteau! Ah! madame, si vous saviez comme il est beau! J'en pleure de joie. — Es-tu folle, ma pauvre Béatrix? reprit Ermeline en souriant tristement. — Non, madame; j'ai vu bien des anges, mais je n'en ai jamais vu de si beaux que cela. — Comment, tu as vu des anges! — Oui, quand j'étais petite fille, dame Claudine me faisait des contes où il y avait des anges, et j'y rêvais; mais cela n'approchait pas de ce beau chevalier. — Eh! que me fait ton beau chevalier? peut-il rien changer à mon sort? — Mais, madame, vous ne me laissez pas dire. Ce beau chevalier, qui vient de si loin, sait pourtant que c'est contre votre gré que vous épousez Guillaume l'Archevêque, et seulement pour obéir à votre mère qui craint ses vengeances. Mais il m'a dit que lui se chargeait d'empêcher ce mariage; qu'il était sûr de réussir; qu'il fallait seulement que vous et moi eussions l'air de ne rien savoir. Il est déjà chez sire Eudes, qui ne manquera pas de le présenter à madame Hélissente, après la messe. Ainsi vous le verrez bientôt, et vous me

direz s'il y a un plus beau chevalier que cela au monde. Et puis il est si poli et parle si doucement ! Savez-vous qu'il était tout attendri en me racontant qu'il était instruit de vos chagrins? Mais ensuite il avait l'air bien assuré quand il me disait qu'il empêcherait ce mariage. Pour moi, je ne doute point qu'il n'en soit comme il le dit. — Eh ! mon Dieu ! ma pauvre Béatrix, que peut-il faire? Quelque imprudence qui le perdra et qui me rendra plus malheureuse, en inspirant de la jalousie à Guillaume l'Archevêque. — Oh ! que non, madame. Ce bel étranger ne vient pas de si loin pour manquer cette affaire. Songez qu'il a été reçu chevalier sur le champ de bataille, en Palestine, par le roi de Navarre, chef des croisés : certainement c'est lui qui doit nous sauver. D'ailleurs, de quel autre bras attendez-vous du secours? Pourquoi refuser celui que le Ciel vous envoie? Je vous assure, madame, qu'il y a du merveilleux dans cette aventure, et qu'elle aura une bonne fin. Au reste, ce chevalier ne m'a pas seulement dit son nom, et il ne me demande de vous d'autre grâce que de faire en secret des vœux pour le succès de son entreprise; et il me semble que quand vous vous l'aurez vu, vous aurez bien de la peine à vous en empêcher, indépendamment des raisons que vous avez déjà de souhaiter que votre sort change... Mais à propos, il est temps de songer à vous lever, et j'espère que vous allez vous faire bien belle. — Pourquoi veux-tu que je me fasse si belle? — Pour le chevalier de la Palestine donc ! — Tu es folle, Béatrix; et je suis trop affligée pour rire de tes extravagances. »

Cependant l'étranger était allé se présenter au seigneur de Rochefort, et lui avait dit : « Sire chevalier, en traversant ce pays, j'ai été instruit du tournoi qui se préparait à Tonnay, et je me suis trouvé pris d'un grand désir

d'assister à une si brillante réunion; et même, si on l'agrée, d'y rompre une lance en l'honneur des dames qui en feront l'ornement. Mais avant que je vous prie de me présenter à madame Hélissente et à la noble compagnie qu'elle a rassemblée chez elle, il est juste que je me fasse connaître à vous, du moins autant que je le puis; car je ne vous cache pas qu'il y a du mystère sur ma naissance. Toutefois, je vous en parle sans embarras, parce que j'espère vous présenter des garanties qui vous satisferont. » Alors il tira de son sein un portefeuille de cuir d'Orient très élégamment travaillé, et l'ayant ouvert, il y prit un diplôme en parchemin qu'il remit au seigneur de Rochefort, en le priant de le donner à lire aux clercs en ces matières. Mais sire Eudes, qui était plus habile dans la lecture des diplômes de chevalerie qu'aucun clerc de profession, lut sans peine celui que lui présentait le chevalier étranger. Il y vit que, par ordre de Baudouin II (11), empereur de Constantinople, le maréchal de l'empire faisait savoir à tous, que le damoisel à qui les présentes étaient délivrées, et qui ne prenait que le nom de Raoul, avait été déclaré être de noble et haut lignage par de preux et prudes hommes en qui toute foi était due; que, pour des raisons connues de l'empereur régnant et qui l'avaient été de feu l'empereur Jehan de Brienne, régent de l'empire, le nom de la famille dudit damoisel restait inconnu au public et à lui-même. Ce qui n'avait pas empêché qu'il eût été accueilli et *nourri* à la cour de Constantinople comme noble varlet; qu'il avait montré tant d'adresse dans les tournois et tant de courage dans les combats, notamment dans la guerre que l'empire avait eu à soutenir contre Jehan Vatace, souverain de Nicée, que l'empereur Baudouin le voulait armer chevalier, de sa main, sur le champ de bataille, malgré son jeune âge;

mais que ledit damoisel avait refusé cet insigne honneur, en disant qu'il avait fait vœu de ne recevoir l'accolade de chevalier que dans la Terre-Sainte, après y avoir combattu les infidèles; qu'il avait demandé à l'empereur congé de faire le saint voyage; ce qui lui avait été accordé, avec les honorables témoignages d'estime et de contentement exprimés plus haut.

Ce diplôme était scellé du sceau de l'empereur, en couleurs et en métaux, et de celui du maréchal de l'empire.

Après ce diplôme, le guerrier étranger montra à sire Eudes celui que lui avait fait délivrer dans la Terre-Sainte Thibaud, roi de Navarre, et par lequel ce prince déclarait que, pour les hauts faits d'armes qu'il avait vu accomplir au damoisel Raoul contre les infidèles, il l'avait fait chevalier sur le champ de bataille, en présence de toute son armée, et notamment des grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital, parrains du nouveau chevalier, et qui avaient apposé leurs sceaux au présent diplôme, à la suite de celui du roi.

« Certes, sire chevalier, dit le seigneur de Rochefort, vous avez là de beaux titres, et il n'y a point d'assemblée de chevalerie qui ne s'honore de vous associer à ses plaisirs comme à ses périls. Je vais faire prier les autres *diseurs* (les juges) du tournoi de se réunir chez moi, parce que j'ai le fâcheux honneur d'être le plus ancien des quatre; vos diplômes seront examinés et lus en leur présence par des clercs experts, et je n'ai aucun doute sur leur décision. Après cela, il sera temps de se rendre à la chapelle; et au sortir de la messe je demanderai à madame de Tonnay la permission de vous présenter à elle, à la noble Ermeline sa fille, et à toutes les dames qui sont réunies au château. »

Tout s'étant passé devant les juges à la satisfaction du *chevalier pèlerin* (12), il les suivit à la chapelle. Les dames étaient déjà placées lorsqu'ils y entrèrent, et sire Raoul ne put voir la figure de la belle Ermeline; mais il put distinguer l'élégance de sa taille et la beauté de ses cheveux : ce qui aurait pu lui causer plus d'une distraction, si le regret d'avoir été plusieurs jours en route sans entendre la messe ne l'eût fait assister à celle-ci avec une ardeur et un recueillement qui furent admirés de tous ses voisins.

Lorsque les dames sortirent, les seigneurs qui occupaient le bas de la chapelle, se rangèrent à droite et à gauche pour les laisser passer. Ermeline ne savait pas que le chevalier dont lui avait parlé Béatrix fût parmi eux; mais voyant un étranger auprès du seigneur de Rochefort, elle le reconnut facilement au portrait qui lui en avait été fait. Elle baissa les yeux et se sentit pénétrée d'un grand sentiment de pitié pour ce généreux inconnu que son courage allait exposer à des dangers qui, sans doute, surpassaient ses forces. Pour sire Raoul, la vue de la céleste Ermeline lui fit connaître une beauté fort au-dessus du portrait que son imagination s'en était forgé. Un air de tristesse qui ternissait l'éclat de son teint ne faisait que la rendre plus intéressante aux yeux de celui qui en connaissait la cause, et qui voulait exposer sa vie pour la faire finir. Si jusque-là Raoul n'avait été mu que par un mouvement généreux, dès qu'il eut vu Ermeline, il sentit que sa destinée dépendait de celle de cette incomparable beauté.

Cependant le seigneur de Rochefort avait suivi la douairière de Tonnay, et lui avait dit qu'un jeune guerrier venant de la Palestine, et muni des plus glorieux titres, désirait avoir l'honneur de lui être présenté. Cette faveur

fut facilement accordée. Sire Eudes revint donc chercher le jeune étranger qui était resté un peu en arrière dans le groupe des chevaliers. Hélissente le reçut avec autant de grâce que de noblesse. « Sire chevalier, lui dit-elle, nous vous remercions d'avoir bien voulu vous arrêter pour vous joindre aux braves gentilshommes qui doivent aujourd'hui nous faire admirer leur adresse dans les nobles jeux de la lice. Mais vous venez d'assister dans l'Orient à de si grands combats, que nos tournois et joutes à armes courtoises vous paraîtront des ébats d'enfans. —Madame, répondit modestement le chevalier, il y a peu de guerriers ici qui n'aient vu autant et plus de combats que moi ; et je suis sûr que, fors le désir de combattre les ennemis de la foi, aucun n'ambitionnerait un honneur plus vivement que celui d'obtenir quelque louange des belles et nobles dames qui sont ici réunies. »

Toute l'assistance fut charmée de la modestie et de la politesse du jeune étranger. Ermeline ne put s'empêcher de comparer ce langage aux manières orgueilleuses et aux discours arrogans du sire de Parthenay. Hélissente retint sire Raoul pour le dîner, qui fut retardé, ce jour-là, jusqu'à dix heures, à cause de la grande affluence des étrangers et de l'embarras des gens du château. Le chevalier eut le temps de retourner à son hôtellerie, où il trouva son écuyer qui l'avait rejoint avec ses chevaux de suite, dont l'un était un puissant cheval de bataille qu'il avait acheté à Nantes d'un chevalier normand; l'autre, un superbe *destrier* (13) de Syrie que Raoul avait conquis sur un émir sarrasin qu'il avait tué. Le chevalier tira de ses valises ses plus riches habits, et s'en revêtit. Une croix en beau velours pourpre d'Orient partageait en quatre un plastron de drap d'argent qu'il avait sur la poitrine (14); un manteau de velours vert avec des franges en or était

attaché élégamment sur ses épaules, et on y voyait une croix de même couleur que celle qu'il portait sur la poitrine; le reste de son habillement était en satin blanc. Il portait, pendu à une chaîne d'or, un cimeterre turc dont la poignée, de jaspe oriental, était garnie de pierres fines. C'était encore une dépouille du même Sarrasin dont il avait enlevé le cheval.

Quoique sire Raoul fût assez jeune et assez beau pour n'avoir pas besoin de recherche dans ses habillemens, néanmoins les dames trouvèrent que cette nouvelle parure relevait encore les avantages que la nature lui avait départis; ou peut-être arriva-t-il que l'élégance et la richesse de sa mise attirant de plus en plus leurs regards, elles découvrirent mieux qu'il était impossible de voir un chevalier plus distingué par la taille et par la figure. On lui fit, à table, *dans les entremets* *, plusieurs questions sur les événemens où il s'était trouvé. Dans ses réponses, il eut l'occasion de faire l'éloge de plusieurs guerriers; mais il ne se fit pas même entrevoir une seule fois sur cette brillante scène. Le seigneur de Rochefort, qui avait vu, avant la messe, les beaux titres dont sire Raoul était porteur, lui dit : « Mais, sire chevalier, vous ne nous racontez pas tout. — Je vous rends, répondit Raoul, tout ce que ma mémoire me rappelle de digne d'être répété. » Une si grande modestie acheva de lui gagner la bienveillance générale. Un vieux commandeur de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem et quelques anciens chevaliers qui avaient fait le saint voyage, au temps de Philippe de France et de Richard d'Angleterre, eurent

---

* On aura occasion, plus tard, d'expliquer ce que c'était que les entremets.

du plaisir à lui entendre nommer des Templiers et des Hospitaliers qu'ils avaient connus jadis. Cette circonstance donna plus d'intérêt encore à ses récits, et fournit au jeune guerrier-pèlerin l'occasion de se rendre de plus en plus agréable à son auditoire par sa complaisance et sa noble simplicité.

Le seul Guillaume l'Archevêque avait besoin d'efforts pour faire à l'aimable étranger les prévenances que le reste de la société s'empressait de lui prodiguer. S'il lui adressait quelques paroles de politesse, c'était avec un air de supériorité qui choquait tout le monde, et dont le chevalier Raoul paraissait seul de ne point s'apercevoir.

Ce n'est pas que Guillaume imaginât voir un rival dans un étranger qui ne faisait que passer; mais il était tellement accoutumé à s'emparer de force des oreilles des assistans par le récit bruyant qu'il faisait de ses propres actions, que toute marque d'intérêt pour autre que lui était une injustice à ses yeux.

Néanmoins une petite circonstance inaperçue de tout le monde, et même de lui d'abord, vint augmenter la mauvaise disposition du sire de Parthenay. Il remarqua que la belle Ermeline avait pour collier un joli rang de perles d'Orient, auquel était suspendue une petite croix de corail à l'image de celles que portaient les chevaliers français* qui revenaient de la Terre-Sainte. Cette rencontre, qui était sans doute l'effet du hasard, ou tout au plus d'une intention de Béatrix, lui déplut.

Peu après le dîner, les chevaliers se retirèrent pour se

---

* Depuis la troisième croisade, tous les croisés ne portaient pas la croix de la même couleur : les Français l'avaient rouge, les Anglais blanche, et les Flamands verte.

préparer aux jeux de la lice qui devaient commencer à deux heures. Il avait été réglé qu'il y aurait d'abord *heurt* et *assemblée* (15) de deux *batailles*. Le chef des tenans était Guillaume l'Archevêque, et le chef des assaillans Bertrand de Broue, seigneur de Marennes. Après le tournoi, devaient venir les joutes, qui seraient fournies par les six *mieux faisans* de chaque *route* (16).

Cependant sire Raoul, avant de quitter Hélissente pour se disposer au tournoi, lui avait dit : « Madame, je suis étranger et je n'apporte aucune livrée ; je ne puis combattre ici sous d'autres couleurs que sous celles de la noble dame qui m'a fait un si gracieux accueil ; daignerez-vous m'honorer d'un *chaperon* (17)? — Très-volontiers, avait répondu Hélissente, » et détachant de sa tête un beau nœud de ruban vert, elle l'avait attaché sur l'épaule du chevalier avec une épingle d'or.

L'écuyer de Raoul avait employé tout son temps, depuis son arrivée, à préparer les armes et à soigner les chevaux de son maître. Ce fut du cheval de Syrie que Raoul voulut se servir pour le tournoi. Aucun animal ne l'égalait pour la vitesse et pour l'adresse à se dégager de la mêlée. Le chevalier se revêtit d'armes légères, mais pourtant solides. Une cotte de maille d'acier doré, ouvrage des plus habiles ouvriers de l'Orient, couvrait son camburon *, et était elle-même couverte devant et derrière par une riche cotte d'armes. Ses *dévotions* (18), brodées en vives couleurs sur un brillant satin de Constantinople, flottaient à son côté. C'était un présent de Marie de Brienne, impératrice d'Orient.

---

* Jaquette de cuir rembourrée de crin ou de laine, et garnie d'un plastron d'acier sur la poitrine.

Lorsque l'heure du tournoi approcha, les hérauts d'armes se promenèrent autour du château et dans tout le bourg en criant : *Issez**, *seigneurs chevaliers*, *issez !*

Alors les chevaliers se rendirent de toute part au lieu où la lice était dressée. De chaque côté du champ clos s'élevaient des gradins pour les spectateurs les plus distingués. Un balcon particulier était occupé par les dames du château et les anciens chevaliers qui ne combattaient pas.

Les diseurs étaient parmi eux au premier rang. Les trompettes et les clairons étaient de l'autre côté et en face. Des hérauts d'armes se tenaient aux deux extrémités de la lice.

Lorsque tout le monde fut placé, et les chevaliers combattans arrivés en dedans des barrières, près des deux bouts du champ clos, les assaillans d'un côté et les tenans de l'autre, ayant devant eux des cordes tendues **, les juges prirent les ordres de madame Hélissente, et aussitôt ils firent signal aux hérauts d'armes, qui crièrent à trois reprises bien distinctes : *Coupez cordes et heurtez bataille !* Au troisième cri, les cordes tombèrent, et les deux *bqtailles* se précipitèrent l'une vers l'autre, et *s'assemblèrent* au milieu de la lice d'un furieux choc. De cette première rencontre plusieurs lances furent rompues, et il y eut même quelques chevaliers de renversés. Alors on se mêla, et chacun fit usage de l'arme qui lui restait. Les épées étaient sans tranchant, et il n'était pas permis de s'en servir pour frapper d'estoc. Chaque troupe cherchait à se serrer autour de son chef pour tomber en

---

* Sortez, seigneurs, sortez ! (sous-entendu de vos demeures pour vous rendre aux lices.)

** Ceci justifie le dessin assez confus que La Colombière donne d'une lice de tournoi dans son *Théâtre d'Honneur*.

masse sur ses adversaires désunis et les renverser plus facilement. On entendait les hérauts d'armes qui portaient la bannière de chaque troupe auprès du chef, crier : *Aide à monseigneur l'Archevêque ! Aide à monseigneur de Marennes !* Lorsqu'une troupe était trop pressée, elle cédait et se dispersait pour se rallier en un autre point de la lice, et revenir sur la troupe ennemie que la charge avait désunie. Mille beaux coups furent ainsi donnés de part et d'autre.

Le chevalier Raoul ne tarda pas à se faire remarquer par son ardeur à se jeter dans la mêlée, la vigueur de ses attaques et son adresse à parer les coups de ses ennemis. On admira aussi la vitesse et la légèreté de son cheval.

Guillaume l'Archevêque, de son côté, menait rudement les assaillans ; il porta entr'autres un si rude coup de lance à Bertrand de Broue, leur chef, que celui-ci, étourdi du choc, fut renversé sur la croupe de son cheval, abandonnant les rênes de l'animal qui courait au hasard dans la lice. Raoul apercevant le chef de sa troupe en si grand péril de tomber, courut à lui plus prompt que l'éclair, le redressa en selle, et lui remit les rênes dans la main. Puis voyant devant lui un des tenans qui courait se rallier à un groupe des siens, il l'atteignit, et, en passant près de lui, il saisit son étrier et l'enleva si brusquement, qu'il força le cavalier à tomber de l'autre côté du cheval. Ce tenant était Guillaume Maingot, seigneur de Surgères, cet ennemi de la maison de Tonnay. Ce n'était pas sans dessein que Raoul l'avait suivi de l'œil, et il ne fut pas peu content de l'avoir ainsi démonté d'une manière qui rendait sa chute ridicule, et de ce que cela était arrivé positivement sous le balcon des dames. Maingot fut forcé d'aller se rendre au parc des prisonniers ; car, selon les conditions du jour, il n'était pas

permis à un chevalier mis à bas de remonter à cheval *. Raoul venait donc de faire, dans la même course, deux choses importantes pour son parti, de sauver son chef de bannière d'une chute, et de démonter un ennemi. Aussi, en passant sous le balcon des dames, reçut-il des applaudissemens; mais, sans paraître les entendre, il se jeta dans la mêlée, où il fit de nouvelles prouesses, en *désarmant et désembâtonnant* plusieurs chevaliers. Cependant on remarqua qu'il paraissait toujours éviter la rencontre de Guillaume l'Archevêque. Toutefois il ne le put si bien faire qu'il n'eût de la peine à parer un fendant d'épée que celui-ci lui adressait à la tête. Raoul qui vit le coup, n'eut que le temps d'opposer son écu sur lequel la lame glissa. Guillaume, emporté par sa course, passa outre, et le chevalier étranger ne chercha point à lui rendre la pareille, quoiqu'il en eût plus d'une occasion. Mais un moment après, ayant aperçu Jacques de Parthenay, frère de l'Archevêque, qui poursuivait un assaillant dans la lice, il courut sur lui et le heurta si violemment qu'il le renversa dans la poussière avec son cheval. Puis, Raoul rentrant dans sa *bataille*, s'approcha de Bertrand de Broue et lui dit tout bas: « Sire chevalier, il faut terminer ce tournoi en enlevant la bannière de l'ennemi; faisons semblant de céder, laissons-nous poursuivre un instant, et à un signal que fera votre héraut, que six de vos plus vigoureux chevaliers se réunissent à nous. Alors, tombons comme la foudre sur la bannière de l'Archevêque; que l'honneur de l'arracher vous soit réservé. Ne vous occupez que de cela, votre escorte ren-

* Cette règle ne s'observait pas toujours, et j'aurai l'occasion de citer des tournois où des guerriers furent remis sept ou huit fois sur leurs chevaux; mais alors le tournoi durait tout le jour.

versera tous les tenans qui voudront la défendre. » Ce projet ayant été aussitôt accepté que proposé, les assaillans parurent rendre plus mollement le combat, et peu à peu on les vit dispersés dans la lice. Les tenans ne manquèrent pas de rompre aussi leur bataille pour atteindre plus facilement leurs ennemis qu'ils croyaient *recrus* (fatigués); mais à peine se furent-ils désunis en les poursuivant, qu'au signal convenu, six des assaillans se joignent tout-à-coup à sire Bertrand et au chevalier Raoul, et avant qu'on eût pu deviner leur intention, ils fondent avec la rapidité de l'éclair sur le groupe des tenans qui entourait encore la bannière de Parthenay; et, malgré les efforts prodigieux de l'Archevêque, qui renversa seul deux des assaillans, les autres culbutèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage, et arrivèrent enfin au héraut qui portait la bannière. Le seigneur de Marennes lui asséna un coup si violent sur le bras, que la bannière lui échappa des mains, et Bertrand la saisit. Aussitôt, avec ce qui lui restait de sa petite troupe, il alla rejoindre sa bataille, qui, d'après son commandement, s'était remise en bon ordre. Ce brillant fait d'armes excita les plus vifs applaudissemens; les dames firent tomber dans la lice une pluie de *faveurs* (19), et les hérauts d'armes crièrent de tous côtés : *Honneur aux fils des preux* (20)! Cependant Guillaume l'Archevêque poursuivait ses ennemis avec toute la rage de la honte et l'ardeur de la vengeance. Dans sa course, il renversa encore un des assaillans; mais, prêt à atteindre sire Bertrand lui-même, il se vit si près de toute la bataille ennemie, qu'il jugea bien que s'il faisait un pas de plus il était enveloppé. S'arrêtant donc tout court, il retourne par force vers les siens, les remet en ordre, leur montre la bannière qu'ils viennent de perdre, et leur dit qu'il faut venger cet affront en la reconqué-

rant. Les deux *routes* se heurtent de nouveau et avec une plus grande fureur que la première fois. Plusieurs chevaliers sont renversés de part et d'autre, surtout du côté des assaillans, car Guillaume une fois dans la mêlée, trouvant que son épée ne les abattait pas assez vite, saisissait de son bras terrible ses ennemis par le corps, les enlevait de dessus leurs chevaux, et les précipitait à terre. Toutefois sire Bertrand avait entouré ses deux bannières d'une élite de chevaliers si fermes, que Guillaume, malgré tous ses efforts, ne put pénétrer jusqu'aux hérauts qui les portaient. D'ailleurs, les dames voyant qu'il y avait déjà beaucoup de chevaliers des deux *routes* mis à bas, que plusieurs étaient *navrés* (blessés) grièvement, et que l'acharnement qui allait toujours croissant pouvait faire terminer la scène d'une manière trop funeste pour *aucuns*, elles prièrent les diseurs d'ordonner aux hérauts de faire cesser le tournoi. Ceux-ci ayant vu le signal des juges, firent lever les barrières, et ils crièrent à haute voix : *Seigneurs chevaliers! vous ne pouvez meshuy* * *ne perdre ne gagner, car les estachettes* ** *sont levées.*

Alors le tournoi cessa par force, au grand regret de beaucoup de chevaliers qui étaient plus animés que jamais. Guillaume l'Archevêque furieux se plaignait tout haut, en s'en allant, de ce qu'on l'avait empêché de reconquérir sa bannière. Les juges, pour se justifier et le calmer, lui dirent : « Sire l'Archevêque, voyez le grand nombre de chevaliers qui sont démontés et éclopés, et la

---

* *Vous ne pouvez mes-huy*. Vous ne pouvez plus, aujourd'hui.

** Estachettes ou estaquettes, suivant la prononciation des provinces, étaient la partie mobile des barrières que l'on ôtait ou remettait à volonté pour ouvrir ou clore les lices.

plupart de votre fait ; nous ne pouvions pas permettre un plus long combat. Quant à l'enlèvement de votre bannière, vos ennemis doivent le succès de cette entreprise plutôt à la ruse qu'à la force, et vous avez acquis tant de gloire personnelle par la vigueur de votre bras qui nous a tous jetés dans l'admiration, que ce petit échec ne doit nullement vous affecter. » Guillaume l'Archevêque reçut le compliment des juges comme une chose qui lui était parfaitement due ; mais il n'en conservait pas moins dans le cœur un dépit dévorant de la perte de sa bannière. Il ne se trompait pas sur celui des ennemis qui lui avait attiré cet affront ; d'ailleurs, il ne pardonnait point au jeune chevalier étranger d'avoir empêché le chef des assaillans de succomber sous le coup qu'il lui avait porté.

Cependant les diseurs (21) se mirent en devoir de recueillir les avis des hérauts d'armes, des anciens chevaliers et des dames, pour savoir quels étaient les six combattans de chaque côté qui avaient été les *mieux faisans* et qui devaient courir aux joutes. Quoique les tenans eussent perdu leur bannière, comme ils avaient démonté plus d'ennemis qu'ils n'avaient eu des leurs mis à bas, il se trouvait à peu près compensation de gloire entre les deux partis : du moins c'était ce que la courtoisie faisait dire aux dames et aux juges.

Toutefois, rien ne pouvait calmer le ressentiment de Guillaume l'Archevêque. Dans son dépit d'avoir inutilement cherché pendant tout le combat à joindre Raoul corps à corps, et attribuant à la supériorité que lui reconnaissait celui-ci le soin qu'il avait pris de l'éviter, il fit insinuer, par un de ses amis, qu'après les joutes des six lances contre six, il fallait que les deux chevaliers qui s'y seraient le plus distingués fissent encore trois courses l'un contre l'autre. Son espoir était de joindre enfin cet

odieux étranger dont son orgueil s'était fait un ennemi. Cette proposition fut d'abord repoussée par les juges, comme tardive et contraire aux annonces du jour; mais la plupart des dames et des chevaliers qui prévoyaient bien sur qui tomberait cette distinction, témoignèrent un si grand désir de voir aux prises deux champions de la force de l'Archevêque et de sire Raoul, qu'il fut impossible aux juges de se refuser à leurs instances.

Les diseurs ayant terminé leur enquête sur le tournoi, firent crier par un héraut les noms des douze mieux faisans. Raoul fut nommé le premier parmi les assaillans, et l'Archevêque le premier parmi les tenans. Ce dernier reçut avec un sombre orgueil le riche heaume qui lui fut présenté. Mais lorsqu'on voulut remettre à Raoul l'épée qui était le prix de l'assaillant, ce chevalier adressant la parole aux juges, leur dit: « Messeigneurs, votre courtoisie vous rend trop indulgens pour ma qualité d'étranger; quelque glorieux que je fusse de recevoir cette épée devant les nobles et belles dames qui honorent cette assemblée, je ne dois point l'accepter, parce qu'elle ne peut appartenir qu'à celui d'entre nous qui a enlevé la bannière de nos ennemis. » Ce refus, d'une espèce rare, excita un combat de générosité entre les deux assaillans qui avaient eu le plus de gloire dans le tournoi. Les juges furent obligés de mettre cette affaire en discussion, et les plus anciens entraînèrent les autres, en disant que sire Raoul prouvait par son généreux refus qu'il avait autant de connaissance des règles de la chevalerie qu'il avait montré d'adresse et de vigueur dans le tournoi. Alors le seigneur de Rochefort, le plus ancien des juges, lui dit: « Sire Raoul, quoique bien jeune, vous êtes déjà *grand clerc en chevaucherie.* Geoffroi de Preuilly (22) lui-même n'aurait pas mieux décidé ce cas; et puisque vous avez si bien

jugé, remettez vous-même l'épée à qui vous *cuidez* qu'elle revient (23). » Raoul ayant alors pris l'épée des mains de sire Eudes, la remit au seigneur de Marennes, qui ne fit plus de difficulté de la recevoir, en disant : « Sire chevalier, je confesserai partout que je la tiens de vous, et j'en suis content. »

Ce débat de courtoisie ainsi terminé, les juges firent tirer au sort les jouteurs, pour déterminer contre qui chacun courrait ; après quoi tous les chevaliers se dispersèrent, les uns pour se faire panser, les autres seulement pour se *laver* (24) et changer d'habits ; enfin ceux qui devaient combattre, pour réparer ou renouveler leurs armures, et prendre d'autres chevaux.

Pendant ce temps-là les dames descendirent de leur balcon et se rendirent sur une belle pelouse, où une élégante collation leur fut servie.

Vers les cinq heures, les hérauts crièrent que les joutes allaient commencer. Alors chacun revint à son poste et les jouteurs se présentèrent aux deux bouts de la lice.

Raoul s'était couvert de ses plus pesantes armures, et il était monté sur son cheval normand (25) dont la taille et la beauté furent remarquées des spectateurs.

Le signal étant donné, les combattans s'élancèrent deux à deux dans la carrière, selon que le sort l'avait déterminé. Les lances furent rompues, et les chevaliers firent preuve de beaucoup de force et d'adresse. Il n'y en eut qu'un de renversé ; ce fut celui que sa malheureuse étoile avait opposé à la terrible lance de l'Archevêque. Raoul ne fit point vider les arçons à l'ennemi contre lequel il courait ; mais il lui enleva fort adroitement avec sa lance un beau chaperon qu'il portait sur l'épaule, et alla le mettre galamment aux pieds de la dame de Tonnay.

Il n'était pas difficile aux diseurs de juger quels étaient les chevaliers qui avaient le mieux accompli leur joute. Les noms de l'Archevêque et de Raoul furent bientôt proclamés par les hérauts et salués des plus vifs applaudissemens de toute l'assistance. L'heureux Guillaume touchait enfin au but qu'il avait tant désiré tout le jour, savoir de se trouver aux prises avec le jeune étranger qui avait mis tant de soin à éviter sa rencontre. « Je le verrai enfin au bout de ma lance ce mystérieux chevalier, disait-il entre ses dents; il connaîtra la force de mon bras et la dureté de la terre qu'il va mesurer de son corps. »

Les autres chevaliers qui avaient couru la joute s'étant retirés dans leurs pavillons, il ne resta aux extrémités de la lice que les deux héros de la journée. Tous les regards se portaient sur eux avec l'intérêt de la plus avide curiosité. Ce qu'on venait de leur voir faire préparait aux plus grands coups de leur part. On avait admiré, d'un côté, une force prodigieuse accompagnée de beaucoup d'adresse; de l'autre, une adresse incomparable soutenue d'une grande vigueur. Mais si l'attente d'une lutte entre deux champions si distingués excitait seule tant d'intérêts dans cette nombreuse assemblée, la révélation que Béatrix avait faite, le matin, à sa maîtresse des desseins du beau chevalier de la Palestine, tenait le cœur d'Ermeline dans une agitation bien autrement vive. Quoique rien ne lui indiquât encore comment, dans un combat à *glaives courtois* (26), le jeune étranger pourrait, même étant vainqueur, arrêter son mariage si prochain avec Guillaume l'Archevêque, les éloges qu'elle entendait faire autour d'elle du courage et de l'adresse de sire Raoul, de son élégance et de sa beauté, ce que ses propres yeux lui en disaient, et autant que tout le reste, la politesse et la modestie du chevalier la portaient sans peine à faire

pour lui les vœux qu'il avait demandés pour seul *guerdon* (récompense) de son dévouement.

Tout était prêt, les juges allaient donner le signal pour faire tomber les cordes, lorsque Raoul pria un héraut d'aller dire au sire de Parthenay, qu'il désirait lui parler au milieu du champ clos. Le héraut fit sa commission, et les deux chevaliers s'étant avancés la lance haute et la visière levée, jusque sous le balcon des juges, Raoul élevant la voix dit à l'Archevêque : « Noble sire, puisque le sort des armes ou plutôt la courtoisie des juges pour un étranger me procure l'honneur de jouter avec un chevalier aussi redoutable que Guillaume l'Archevêque, me permettrez-vous de requérir de vous une faveur? Je désire profiter de cette glorieuse occasion pour bien savoir quel coup de lance je puis soutenir. Ordonnez donc, sire chevalier, qu'il soit apporté des lances plus fortes que celles qui ont rompu sur vous et sur moi jusqu'à présent. Je sens qu'il y a quelque indiscrétion dans ce que je vous demande, mais aussi je me soumets d'avance à l'expier; et, si la lance est plus forte que moi, je me mettrai à votre merci, et j'irai, tête nue, faire aux dames devant qui nous allons combattre, telle *amende* qu'il vous plaira me dicter pour mon *outrecuidance*. Du reste, sire chevalier, je déclare qu'il me restera plus de vanité d'avoir été jugé digne de me mesurer avec vous, que je n'aurai de honte de tomber sous la lance d'un aussi redoutable champion. — Sire chevalier, répondit l'Archevêque, vous êtes trop courtois et trop modeste. Vous serez satisfait; mais comme je n'entre jamais en lice qu'à *gages égaux* *, si je suis renversé par votre lance, je serai à votre merci, et j'irai

* Gages se prend sans cesse pour conditions, en termes de tournoi.

faire aux dames telle amende qu'il vous plaira me dicter pour mon outrecuidance. Guillaume ne put répéter cette phrase sans un léger sourire de supériorité qui annonçait combien il se croyait tranquille sur l'issue de cette joute. Alors il commanda à un des hérauts d'aller avec un écuyer de la dame de Tonnay chercher, dans la chambre des armes du château, les plus fortes lances que l'on pourrait trouver. Pendant que cette commission s'exécutait, les deux champions attendirent au milieu de la lice : Guillaume faisant caracoler son cheval, qui avait l'air aussi impatient que lui de fournir sa course; Raoul restant tranquillement en place, et regardant tantôt les dames, tantôt les belles prairies que traversait la rivière. Hélissente, voyant qu'il paraissait contempler ce pays avec plaisir, lui demanda comment il le trouvait. — Des plus charmans, madame, que j'aie rencontré en-deçà et au-delà des mers.—Nous sommes, reprit Hélissente, à l'extrémité du beau pays; mais plus on remonte la rivière, plus il devient agréable. Si nous avons l'honneur de vous garder quelque temps, nous vous le ferons connaître. »

Dans ce moment, un gros faisceau de lances fut apporté, et Raoul, sur l'invitation de Guillaume, en ayant bientôt choisi trois paires, dit : « En voici deux que nous pourrons bien rompre en l'honneur des dames; mais pour cette paire, il est probable qu'elle décidera la question. » En effet, ces dernières lances étaient en bois de frêne noirci par le temps, plus courtes que les autres, et si fortes, qu'il n'y avait pas de bras d'homme qui pût les briser, même en courant contre un poteau. Alors le roi d'armes présenta les lances aux juges, puis à Raoul pour qu'il en prît une de chaque paire, comme étant *assaillant* (27) dans cette journée.

Les lances étant *partagées*, les deux champions se disposèrent à regagner les barrières pour ne revenir que la lance en arrêt. Jusque-là sire Raoul n'avait point osé fixer ses regards sur la demoiselle de Tonnay; il s'était contenté de les promener autour de la place qu'elle occupait; mais au moment de s'éloigner pour prendre carrière, il tourna ses yeux vers elle et rencontra ceux de la belle Ermeline qui peignaient l'inquiétude et l'intérêt. Cette vue le pénétra d'attendrissement, et il regagna la barrière avec une lenteur qui étonna tout le monde, et que beaucoup de gens, mais surtout Guillaume l'Archevêque, attribuèrent à la pensée du péril auquel le jeune étranger s'exposait. Le sire de Parthenay s'était précipité à toute course au bout du champ clos, et voyant son adversaire qui s'en allait si lentement de son côté, il ne put s'empêcher de témoigner son impatience par des réflexions ironiques.

Enfin les trompettes annoncèrent que les champions étaient à leurs postes. Les juges firent le signal, les hérauts d'armes jetèrent leurs trois cris, les cordes tombèrent * et les chevaliers partirent de la main. Sire Raoul n'avait pas poussé son cheval avec une grande ardeur, et il n'était point arrivé au milieu de la lice, lorsqu'il rencontra son impatient adversaire. Cependant le choc fut assez rude pour que les lances volassent en éclats, mais sans que les chevaliers en parussent ébranlés. Les spectateurs applaudirent à leur bonne contenance, et les trompettes jouèrent des fanfares.

A la seconde course, Raoul laissa encore faire plus de

---

* On verra par la suite que les choses ne se passaient pas ainsi quand il était question d'une *joute mortelle* ou combat à outrance.

chemin à son ennemi qu'il n'en fit lui-même. Les lances, plus fortes, ne rompirent point; seulement les fers déjà *mornes* qui les terminaient furent un peu refoulés. Guillaume resta droit en selle; mais Raoul fut couché sur la croupe de son cheval. A cette vue, Ermeline faillit se trouver mal, croyant devoir déjà renoncer aux faibles espérances de salut qu'elle avait conçues.

Guillaume l'Archevêque, enflé de ce succès et encouragé par les applaudissemens de ses amis, cria ironiquement au chevalier Raoul, « Que les lances n'étaient guère raccourcies, et qu'il en restait assez pour décider le combat, sans en prendre d'autres. — Tout ce qui plie ne rompt pas, répondit Raoul; et je vous prie de permettre que nous essayions les dernières. — A votre choix, répliqua Guillaume. »

Les chevaliers regagnèrent donc les barrières et prirent les lances qui devaient terminer le combat.

Pour cette fois, sire Raoul ne se laissa pas prévenir par son adversaire. Dès que le signal fut donné, il partit avec la promptitude de la foudre, et, laissant derrière lui le milieu de la carrière, il rencontra Guillaume lorsque celui-ci était à peine au tiers de sa course, et il l'atteignit d'un si terrible coup de lance, que le sire de Parthenay vida les arçons et alla rouler loin de son cheval dans la poussière. Le chevalier de la Palestine aussi peu ébranlé que s'il n'eût fait que briser un roseau contre une barrière, n'était occupé que du soin d'arrêter son cheval, qui, dans son ardeur, allait se précipiter hors du champ clos.

L'étonnement fut extrême parmi les spectateurs, au dénouement de ce combat. Ce cheval, qui dans les premières courses s'était montré lent et froid, avait pris tout à coup la rapidité de l'éclair. Ce chevalier, qui avait fléchi sous une atteinte bien moins rude que la dernière, venait

d'enlever et de faire rouler dans l'arène le plus terrible jouteur que l'on connût fort au loin à la ronde.

Mais la surprise du public était due à ce qu'il n'était pas dans la confidence de l'artifice de sire Raoul. Ce jeune étranger n'avait cherché, pendant tout le jour, qu'à augmenter la confiance habituelle de Guillaume l'Archevêque dans la supériorité de ses propres forces et dans son mépris pour tout adversaire qu'il avait à combattre; c'était pour cela que Raoul avait évité la rencontre du sire de Parthenay dans toutes les mêlées du tournoi, avait retenu son cheval aux deux premières courses, avait modéré ses deux premiers coups de lance, et enfin s'était volontairement renversé sur la croupe de son cheval à son second choc avec Guillaume; se réservant de mettre en œuvre la rapidité de son cheval et la vigueur de son bras, lorsqu'il aurait à la main une lance qui lui donnerait l'espoir de ne pas frapper en vain un ennemi bouffi de sa gloire et enivré de confiance.

Cette sage conduite, digne d'une plus longue expérience, eut, comme on vient de le voir, le succès le plus complet.

Cependant la belle Ermeline, que nous avons vue si désolée par le résultat de la seconde course, n'avait pas eu la force de regarder la troisième. Elle n'ouvrit les yeux que lorsque les cris des spectateurs proclamèrent le triomphe de Raoul. Elle vit l'homme qu'elle redoutait tant, étendu encore dans la lice; elle remercia secrètement le ciel d'avoir exaucé ses vœux, et commença à concevoir de plus fortes espérances dans les promesses du beau chevalier de la Palestine.

Mais nous reviendrons encore sur l'étonnement que causa aux spectateurs la chute de Guillaume l'Archevêque, pour dire que, quelque grand qu'il fût, il était loin d'é-

galer celui de cet infortuné chevalier lui-même. Ce sentiment, tel qu'il l'éprouvait, ne pouvait être comparé qu'à sa rage. Quinze ans de triomphes dans les combats et dans les tournois lui semblaient ternis par ce coup de lance reçu de la main d'un jeune chevalier qui avait encore ses premiers *éperons dorés !* Et ce malheur lui était arrivé en présence de toute la noblesse du pays, devant les plus hautes et les plus belles dames de la contrée; et, ce qu'il y avait de plus cuisant, sous les yeux de celle qu'il allait épouser avant que vingt-quatre heures fussent écoulées.

C'est au milieu de ces poignantes réflexions, et entouré des hérauts d'armes du tournoi, ainsi que de ses propres écuyers et de ses pages qui s'étaient précipités pour le relever et s'informer s'il n'était pas blessé, que Guillaume s'entendit appeler par le chevalier Raoul, qui lui dit : « Sire l'Archevêque, voici le moment d'accomplir les conditions du combat auxquelles vous avez bien voulu vous soumettre. Venez donc rendre à la noble demoiselle de Tonnay l'*enseigne* que vous en avez reçue avant le combat, en vous excusant de ne l'avoir pas plus heureusement gardée. »

De l'huile qu'on jette sur le feu n'anime pas plus vivement ses flammes que les paroles de Raoul n'excitèrent le désespoir et la fureur de Guillaume. Il ne se posséda plus. « Chevalier discourtois ! répondit-il, vous abusez d'un triomphe inexplicable pour m'imposer une loi outrageante ! On voit bien que vous n'êtes pas accoutumé à vaincre.—Je suis accoutumé, reprit Raoul, à remplir les conditions d'un combat ; et si j'avais succombé sous votre lance, j'aurais déposé, à votre ordre, mon chaperon aux pieds de la noble dame qui m'en a honoré ; et ainsi devez-vous faire. —Sire chevalier, vous feignez donc d'ignorer que demain je dois être l'époux de la demoiselle de Ton-

nay, et que je ne puis quitter ses livrées?— Il faut le pouvoir, puisque vous le devez, répartit Raoul avec hauteur. —Ah! c'en est trop, s'écria violemment Guillaume; j'en appelle à mon épée! *l'épée affranchit la lance* (28). Je veux bien l'entendre ainsi, répliqua Raoul; je ne vous refuse point de mesurer votre épée à la mienne; et si vous êtes victorieux dans cette seconde *emprise**, vous aurez le droit de réclamer votre chaperon, et je me soumettrai à rendre le mien. Mais auparavant, subissez la loi de la joute que nous venons d'accomplir; car je jure sur la lance qui vient de vous renverser et sur mes éperons de chevalier, que je ne vous en exempterai jamais. »

Les juges du camp s'étaient approchés dans l'intention d'apaiser ce différent. Ils dirent à Raoul que sans doute il avait le droit d'exiger l'entier accomplissement des conditions de la joute, mais que les circonstances devaient le déterminer à ne pas user à toute rigueur de la *merci* (29) où la chance du combat avait réduit son adversaire; qu'il fallait se contenter des gages ordinaires, savoir, des armes et du cheval du vaincu. « Eh! qu'importe à sire l'Archevêque, répondit Raoul, d'aller déposer le chaperon que ma lance lui a ravi, puisqu'il est si certain de le reconquérir avec son épée? Qu'il me rende grâce, au contraire, de lui fournir l'occasion de réparer le revers qu'il vient d'éprouver. »

« Eh bien! qu'on apporte des épées! » s'écria Guillaume d'une voix terrible et écumant de colère. En disant cela, il ôte son casque, arrache son chaperon de sa cotte d'armes, et, le présentant avec plus de fureur que de grâce à

---

* Emprise, abrégé d'entreprise. On donnait ce nom à toute espèce de combat chevaleresque.

la belle Ermeline, il lui dit : « Madame, je vous remets, pour un moment, la livrée que vous m'aviez donnée. Un événement incompréhensible me l'a fait perdre, mon épée va me la rendre. »

Quoique cette formule ne fût pas tout-à-fait celle que Raoul avait prescrite, il s'en contenta, ayant atteint son grand but, qui était d'amener Guillaume à un combat dans lequel il espérait lui faire perdre toute prétention à la main d'Ermeline.

Le sire de Parthenay ayant fait sa douloureuse amende, dit aux juges que son cheval avait été la cause de son malheur; que cette fois il voulait combattre à pied avec l'épée à deux mains et à fer émoulu; car, ajouta-t-il, l'insulte que me fait ce chevalier est trop grande, il faut qu'elle soit tranchée par le fer. « Oh! pour cela, dirent les juges, vous ne le pourriez faire qu'avec la permission du roi ou de son maréchal. Nous n'avons pas le droit de vous octroyer le combat à outrance; d'ailleurs, puisque la joute s'est faite à *glaives* courtois, tous les autres *bâtons* (30) doivent l'être aussi. »

Guillaume fut forcé de se rendre à ces raisons. Sa fureur seule l'avait empêché de voir que sa demande ne pouvait lui être accordée. Pour se consoler, il se promit bien de frapper si fort, qu'il n'y aurait ni écaille, ni maille qui pût tenir contre ses coups. Cependant, voulant encore exhaler sa mauvaise humeur par tous les moyens possibles, il s'écria : « Je demande qu'avant que ce chevalier inconnu, ce *poulain d'Orient* * descende de cheval, les diseurs s'assurent s'il n'était pas attaché sur sa

* Les chevaliers d'Europe appelaient les chrétiens nés dans l'Orient des *poulains*, et ils les supposaient dégénérés. Joinville fait connaître cette expression.

selle. De plus, j'exige qu'il fasse serment, sur les saints évangiles, qu'il n'a sur lui ni maléfices, ni enchantemens. »

« Sire l'Archevêque, dit alors le seigneur de Rochefort, avec mécontentement, vous devez penser que les juges ont fait leur devoir (31). » Raoul prenant la parole à son tour, s'écria : « Sire chevalier, je ne demande point aux juges d'aller s'assurer de nouveau si rien ne vous tenait lié à votre cheval ; mais quant au serment que vous exigez, je ne le ferai qu'avec vous, et je pourrais vous le refuser, car nous n'avons qu'un combat courtois. » L'Archevêque ne perdit rien de ce qu'il y avait de poignant et d'ironique dans les paroles de Raoul ; et, quoiqu'il ne pût se dissimuler qu'il se l'était bien attiré, il n'en éprouvait pas une soif de vengeance moins dévorante. Continuant à feindre qu'il soupçonnait son adversaire porteur de *brefs* *, *charmes et mauvais arts*, il persista à exiger le serment. Le chapelain de la dame de Tonnay étant mandé ouvrit le saint livre, et les deux champions jurèrent qu'ils n'avaient usé d'aucune invocation du démon ; qu'ils n'étaient porteurs d'aucun sort ni enchantement, et n'en voulaient jamais employer.

Alors les chevaliers se séparèrent, et furent conduits chacun dans un pavillon où il leur fut servi des *tostées* ** et de l'hypocras ; et ils s'y revêtirent de nouvelles armes pour le combat à pied.

Ils ne tardèrent pas à reparaître, et s'avancèrent jusqu'au milieu du champ clos. Là, un des hérauts répéta les *gages* du combat, qui étaient pour le vaincu la perte de ses armes et l'obligation de renoncer à porter jamais

* Les brefs étaient des maléfices écrits.

** Des rôties.

l'*enseigne* qu'il avait reçue pour l'*emprise* de ce jour. Après quoi les juges faisant fonctions de parrains, parce que le combat n'était pas dit à mort *, présentèrent aux chevaliers deux fortes épées émboussées et rabattues, mais dont le poids seul était effrayant. Raoul en prit une avec politesse des mains des juges, et Guillaume saisit l'autre avec fureur. Les hérauts d'armes crièrent que personne ne vînt secourir l'un ou l'autre champion sans l'ordre des juges, et que l'on fît silence. Les juges les mirent à distance; enfin, ils donnèrent le signal, et les deux combattans se précipitèrent l'un sur l'autre.

Guillaume l'Archevêque avait la réputation d'être encore plus redoutable à pied qu'à cheval. Il se plaisait à lutter contre des gens de toute condition, et n'avait jamais trouvé son vainqueur; aussi les alarmes de la belle Ermeline revinrent plus vives que jamais. Quelle serait sa destinée, si elle retombait sous la puissance de Guillaume sortant victorieux d'un combat où un inconnu aurait entrepris de lui interdire la livrée qu'il avait reçue d'elle! Ses yeux n'osaient regarder les coups terribles que se portaient les champions, mais elle ne pouvait s'empêcher d'entendre le bruit dont retentissaient à chaque instant les heaumes et les hauberts des combattans.

Le sire de Parthenay, poussé par la vengeance et le ressentiment d'un orgueil humilié, faisait des efforts incroyables pour accabler son ennemi, mais la passion ne lui permettait pas d'être maître de ses mouvemens. Raoul,

* Dans les combats en *champ mortel* les juges ne pouvaient faire fonctions de parrains. Les champions alors avaient des parrains qui étaient en même temps *pleiges*, c'est-à-dire cautions. On aura occasion de donner une plus ample explication de ces derniers combats.

qui combattait pour vaincre, quoique beaucoup plus jeune que Guillaume, se possédait davantage. Il évitait ou parait, avec une adresse incroyable, les coups furieux de son adversaire, et lui portait lui-même des atteintes cruelles. Quelquefois il fuyait pour fatiguer son ennemi moins léger que lui, puis, revenant tout-à-coup, il le frappait rudement en passant. Guillaume ne manquait pas de lui dire : « Eh! beau sire, ne fuyez donc pas; nous ne sommes point ici pour jouer des jambes, mais des bras. » Raoul lui répondait ; « Je ne m'arrêterai que trop tôt pour vous, quand il en sera temps. » Toutefois il faillit se tromper sur ce moment, car croyant son rival assez épuisé, et voulant terminer le combat, il se précipita sur lui ; mais Guillaume, qui avait deviné son mouvement, l'accueillit en lui déchargeant d'aplomb sur la tête un coup si violent que le heaume de Raoul descendit jusque sur son crâne, et lui fit une violente contusion, quoique le chevalier se fût couvert de son écu : sa tête fléchit sous une si rude atteinte, et il se sentit violemment étourdi. Tous ceux des spectateurs qui s'intéressaient à lui furent vivement alarmés sur son compte.

Mais il ne tarda pas à être vengé; car comme son ennemi s'était abandonné à la violence du coup qu'il lui avait porté, Raoul, plus leste que l'Archevêque, avant que celui-ci eût pu se remettre en garde, l'atteignit d'un si terrible revers entre le menton et la clavicule, que le gorgerin de Guillaume fut faussé, au point que ce chevalier parut avoir peine un moment à r'avoir sa respiration. Cependant, s'étant aidé de sa main droite, pendant que de la gauche il tenait son épée et se couvrait de son écu, il parvint à se dégager de sa situation critique. Le combat recommença avec une nouvelle ardeur. Le sire de Parthenay n'oubliait pas qu'il avait vu son adversaire fléchir sous le terrible fendant qu'il lui avait porté ; aussi,

après plusieurs feintes et de fausses attaques, qui pourtant auraient suffi pour ébranler un champion moins ferme que Raoul, Guillaume se disposa à lui faire descendre sur la tête un de ces coups d'aplomb en quoi il excellait. Le chevalier de la Palestine qui le vit venir, ne chercha point, pour cette fois, à le parer avec son écu, mais il alla au-devant si brusquement et si à propos avec la croix de son épée, que la lame de Guillaume se brisa dans cette terrible rencontre. Aussitôt les juges jetèrent un bâton blanc entre les champions, et les hérauts d'armes se précipitèrent sur eux pour les séparer. Mais cela n'était pas nécessaire; déjà Raoul, voyant son ennemi *désembâtonné*, avait laissé tomber la pointe de son épée vers la terre; tandis que Guillaume s'écriait avec fureur : « Jour de malédiction! mon cheval, mon épée, tout me trahit! Mais qu'on me laisse aller, je n'ai besoin que de mes bras pour étouffer cet insolent étranger. — Sire l'Archevêque, répondit froidement Raoul, dans un autre moment, je ne refuserais pas de lutter avec vous; mais dans cette lice, et devant cette noble assemblée, c'est avec le fer que nous devons décider si vous devez ou non renoncer à la livrée que vous avez une fois perdue. Pourquoi, ajouta-t-il, voulant la reconquérir, faites-vous apporter de si faibles bâtons que ceux avec lesquels nous venons de combattre? C'est la hache d'armes qu'il faut pour fendre votre heaume, pour briser les mailles de votre haubert. Dans la joute à pied, la hache est aussi noble que l'épée. Nous lui devons bien cet honneur; c'est la francisque qui a chassé les Romains et les Goths des belles contrées auxquelles nos aïeux ont donné leur nom. Demandez donc aux dames l'agrément de racheter l'arme que vous avez perdue, et faites venir des bâtons assez solides pour qu'un nouveau combat inutile ne retarde

pas encore le souper d'une si nombreuse et si brillante compagnie. »

Il me serait bien impossible de peindre les mouvemens de rage qui se passaient dans l'âme du violent et orgueilleux sire de Parthenay. Le langage hautain, dédaigneux et ironique de son adversaire le poignait d'autant plus cruellement, que sire Raoul avait affecté plus de modestie avant de combattre, et que son arrogance actuelle semblait justifiée par ses heureux succès. Toutefois ne voulant pas demeurer en reste sous le rapport de la fierté, « Jeune étranger, dit-il, si je n'ai pas fait apporter de haches d'armes pour notre combat, c'est que j'en ai de si lourdes que j'ai craint que votre bras ne pût les manier; mais puisque votre outrecuidance vous pousse à les demander vous-même, vous serez servi à souhait, et trop tôt pour votre malheur. »

Alors l'Archevêque envoya un écuyer chercher des haches d'armes, et il dit à un héraut d'aller demander aux dames de lui permettre de *racheter son épée, et d'en fixer elles-mêmes la rançon* (32).

Guillaume avait trop de personnes alliées à sa famille parmi les dames qui assistaient au tournoi, pour qu'on ne lui permît pas de se mettre en règle pour s'armer de nouveau. La rançon de son épée fut taxée à une verge d'or du poids de huit onces, qu'il s'engagea à remettre à sire Raoul, quels que fussent les événemens ultérieurs du combat.

A peine cette question était décidée que les haches d'armes arrivèrent.

Les chevaliers qu'on avait conduits dans deux pavillons différens, où on leur avait servi de l'hypocras et des tostées, revinrent au milieu de la lice, et, après qu'ils eurent salué les dames et les juges, ils furent placés vis-

à-vis l'un de l'autre, à trois pas de distance, et, à un signal donné, ils franchirent cet espace, et commencèrent leur terrible combat. Les juges avaient fixé à six le nombre des coups qu'ils pouvaient se porter. Les deux champions n'en voulant point frapper d'inutiles, s'observèrent pendant quelque temps, se présentant leurs haches parallèlement l'un à l'autre, et cherchant de l'œil un passage tantôt à droite, tantôt à gauche. L'Archevêque se sentant à la main une arme qui promettait de ne briser sous l'effort d'aucun choc, voulait toujours en revenir à son projet d'assommer son ennemi en le frappant sur la tête. Raoul songeait à porter ses coups partout où il trouverait jour à cela. Il en vit un et fut prompt à en profiter.

L'Archevêque tenant toujours sa hache à deux mains, l'éleva brusquement pour la faire redescendre sur la tête de Raoul; celui-ci lui opposant avec confiance son bouclier, prit sa hache de la main droite seulement, et lui faisant faire un moulinet, il la ramena de bas en haut sous l'aisselle de son ennemi, où il l'atteignit si vivement que les aiguillettes qui réunissaient les brassards de maille au haubert, furent rompues, la manche du camburon déchirée, et le fer de la hache se fit rudement sentir à l'Archevêque. Il eut lieu de se réjouir dans ce moment de ce que les armes du combat étaient courtoises; car si la hache de Raoul eût été tranchante, le bras de Guillaume fût resté, après ce coup, mal attaché à son épaule.

Cependant le jeune étranger apprenait aussi à connaître la vigueur de son ennemi; son écu, atteint et brisé sur le bord, n'avait pu que faire dévier un peu la hache de Guillaume; l'arme pesante continuant sa course, poussée par une force terrible, frappa violemment le heaume de Raoul, et de là descendit en avant de la clavicule avec

tant de force, qu'elle brisa les mailles du haubert qui la couvraient. Par cette épouvantable atteinte, la tête et le haut de corps de Raoul furent jetés en arrière. L'Archevêque saisit cet avantage, et dirigeant l'angle de sa hache d'arme du haut en bas vers son ennemi, il le frappa si rudement au-dessous du gorgerin, que, brisant une seconde fois le haubert, perçant le plastron du camburon, cette terrible pointe arriva jusqu'à la poitrine de Raoul. Tous les assistans crurent que ce coup devait terminer le combat à l'avantage du sire de Parthenay, et d'une manière funeste pour Raoul. Mais il arriva toute autre chose; et l'événement qui paraissait assurer le triomphe de l'Archevêque fut la cause de sa perte. Guillaume s'aperçut vivement alors que, par suite du coup que lui avait porté Raoul sous l'aisselle, une maille de son haubert avait été logée dans ses chairs; et il commença à en éprouver une atroce douleur et une gêne inconcevable; au point que ne pouvant s'aider de son bras gauche, il fut plus de temps qu'il n'en fallait à ramener sa hache, qui s'était engagée dans le plastron de Raoul. Celui-ci, remis de l'ébranlement que lui avaient causé les deux coups si violens et si rapprochés qu'il venait de recevoir, tira profit, avec la rapidité de l'éclair, du retard que son ennemi éprouvait dans ses mouvemens. Retenant donc de la main gauche l'arme de Guillaume, de la droite il lui assène un si violent coup de hache sur la visière de son casque qu'il la brise, et dans l'instant, le sang jaillit en abondance du visage de l'Archevêque. Raoul saisit à son tour sa hache à deux mains, et, en tournant le marteau contre son ennemi encore étonné, il lui en décharge un si épouvantable coup sur la tempe, que le superbe Guillaume tombe dans l'arène.

Raoul à l'instant jette sa hache, sans attendre le bâton blanc des juges; mais, se penchant sur l'Archevêque, il

le soulève et le charge avec une adresse et une force admirables sur son épaule; puis, s'approchant de la lice* dont il se trouvait alors très-voisin, il fait le mouvement de jeter Guillaume en dehors du champ, en s'écriant : *Oncques, chevalier, vous ne reprendrez l'enseigne de ce jour.*

Les écuyers de Guillaume se trouvèrent là pour recevoir leur maître. Ils s'empressèrent de lui ôter ses armes, sous lesquelles il étouffait. Dès qu'elles furent enlevées, ils le virent couvert du sang qui coulait des blessures qu'il avait reçues à la gorge, à la tête et sous le bras. Il en vomissait aussi beaucoup, ce qu'on attribuait à ses grands efforts pendant le combat à pied, à la suite de la violente secousse qu'il avait déjà éprouvée en vidant les arçons dans la joute à cheval.

La colère, qui revint à Guillaume après son étourdissement, ne contribua pas peu à rendre son état critique.

Dès que les *physiciens* (les médecins et chirurgiens), eurent posé le premier appareil à ses plaies, il fut transporté dans son logis et mis au lit. Là se rendit bientôt le chapelain, qui commença à l'exhorter à la patience et au pardon; mais le chevalier, aliéné par la fureur, se croyait toujours en présence de son ennemi. — « Ah! cher sire, calmez-vous, disait le chapelain; vous n'êtes plus ici devant un guerrier armé à qui vous souffriez de confesser votre malheur; vous êtes devant un pauvre *prouvaire*** (prêtre), qui n'a d'autres armes qu'un saint livre, et qui vous *semond, au nom du Dieu qui peina*

---

* Lice est pris ici pour l'entourage du champ clos.

** La rue des Prouvaires, à Paris, était la rue des Prêtres. Voyez *Essais sur Paris*, par Saint-Foy.

en croix, que vous pardonniez à votre ennemi, comme il a fait aux siens. — Eh bien, je lui pardonne, puisque vous le voulez, reprit Guillaume; mais si Dieu me fait la grâce que je recouvre mes forces, nous nous reverrons; et ce ne sera pas avec la lance morne et l'épée rabattue, *ains* avec le glaive à fer émoulu et *le branc* (épée) tranchant.—Hélas! ce n'est pas là pardonner, » dit le bon prouvaire en gémissant.

Le jour suivant, le chevalier eut encore la fièvre ardente, et le chapelain revint l'exhorter à se tourner vers Dieu; mais il trouva le malade toujours en *grande passion*. « Ah! maître Hébert, criait Guillaume en délire, songez que si je mourais par suite de ce combat, et avant d'être vengé, je serais figuré sur ma tombe sans cotte d'armes, mon épée rentrée dans le fourreau, ma visière levée, les mains jointes devant ma poitrine, ma hache d'armes hors de mes bras, couchée près de moi; enfin les pieds appuyés contre le dos d'un *lion* (33) *mort et terrassé!...* Guillaume l'Archevêque terrassé! ajonta-t-il avec un redoublement de fureur! Non, Dieu ne permettra pas que pareille chose arrive; je serais le premier de mon nom. — Ah! cher sire, répondit le bon prouvaire, ne vous *chaille de ce qui sera couché sur votre tombe quand votre corps gisera dessous : mais pensez à requérir que votre âme soit bien hébergiée en la benoite maison de Dieu.* Cependant, de tout ce jour, le chapelain ne profita guère par ses exhortations auprès du malade; mais le lendemain, Guillaume vomit tant de sang dans un accès de colère, qu'à la suite de cela il devint plus calme par faiblesse, et reconnut qu'il tournait à sa fin. Le chapelain étant revenu, le chevalier écouta plus docilement ses remontrances; et peu de jours après, il *passa de vie à trépas*.

Telle fut l'issue de ce combat, qui se termina *mortellement* avec des armes courtoises Mais il est temps de revenir au champ clos où il s'était livré. Raoul, resté maître de la lice, se tourna vers les juges et leur dit : « Messeigneurs, vous êtes témoins que j'ai combattu avec honneur, et que mon adversaire doit se soumettre toute la vie *au gage de bataille*. Quant aux autres prix, je les abandonne aux hérauts d'armes, et je demande pardon aux dames dont j'ai tourné la fête en deuil. » Comme il parlait ainsi, on vit du sang sortir de dessous ses armures. Son écuyer s'empressa de lui ôter son casque, et il reconnut qu'il avait une grande blessure à la tête. Il fut conduit de suite dans une tente où on acheva de le désarmer, et il fut pansé par les *physiciens*, qui lui trouvèrent une blessure à la poitrine, et de nombreuses et fortes contusions sur tout le corps. De là il se fit porter à son *hebergerie*, où il se mit au lit.

Mais si le corps de Raoul souffrait, son âme éprouvait autant de joie que celle de son malheureux adversaire avait de tourment. La gloire qu'il venait d'acquérir, et plus encore la pensée qu'il avait sauvé la belle Ermeline du joug qu'elle redoutait, faisaient couler dans son cœur un baume ravissant. « Je sais bien, disait-il en soupirant, que je ne remplacerai pas mon rival. Que puis-je offrir à cette riche demoiselle? Où sont mes châteaux et mes terres? N'importe, j'ai empêché son malheur; elle sait ce que j'ai risqué pour elle; au moment où je parle, elle m'en remercie dans son noble cœur : cela suffit pour charmer le mien.... » Et alors il versait de douces larmes.

Raoul ne se trompait pas sur les dispositions de la demoiselle de Tonnay. La bravoure, l'adresse admirable du chevalier, les mille qualités brillantes dont il était doué; mais surtout le grand service que, par le plus gé-

néreux dévouement, il lui avait rendu, en arrêtant un mariage odieux qu'elle allait contracter dans peu d'heures, avaient fait sur la belle Ermeline la plus profonde impopression; mais la bienséance et d'autres motifs lui faisaient le devoir de renfermer ses sentimens au fond de son cœur. Elle était entourée des parens du seigneur de Parthenay, qui, humiliés de sa catastrophe, n'auraient pas pardonné à Ermeline de s'en réjouir, et de laisser paraître de l'intérêt pour un inconnu qui venait d'arrêter cette alliance. Il lui tardait donc d'être seule avec Béatrix, qui, de son côté, n'avait pas moins d'impatience de l'entretenir en secret. Après le souper, qui ne commença qu'après sept heures, et qui fut très-sérieux, parce que les parens de Guillaume l'Archevêque, qui s'y trouvaient en grand nombre, étaient fort tristes de la fin de cette journée; que sire Maingot et tous les siens n'étaient pas beaucoup plus gais; que le reste de la compagnie, par égard pour ces deux puissantes familles, s'abstenait de parler des événemens du jour; après le souper donc, où il n'y eut ni ménestrels, ni conteurs pendant les entremets, ni dames chantant de joyeux vers; Ermeline se retira comme il convenait à celle qui était presque veuve par le fait du combat qui avait terminé les jeux de la lice. Toutefois ce ne fut pas pour se *douloir* et *lamenter* de voir son mariage perdu; mais pour se réjouir avec Béatrix de l'heureux succès de l'entreprise du chevalier de la Palestine. « Eh bien, madame, lui dit sa confidente, toute fière et joyeuse, avais-je raison ce matin? Croyez-vous que vous irez demain à la chapelle épouser Guillaume l'Archevêque, sire de Parthenay? Et ce bel inconnu, qui est venu de la Terre-Sainte pour vous délivrer, n'est-il pas le chevalier le plus accompli que vous ayez jamais vu? Pour moi, je l'ai jugé ainsi au

premier coup d'œil; et je n'ai entendu répéter que cela pendant tout le jour. — Il est certain, ma chère Béatrix, que ce jeune étranger a montré bien du courage et de l'habileté dans ce jour; et je lui dois plus que la vie, car il m'a épargné un long et douloureux supplice. Mais comment a-t-il pu savoir mon extrême répugnance pour Guillaume l'Archevêque, et s'intéresser si vivement à moi, avant de m'avoir jamais vue?—Madame, il ne m'a rien expliqué de tout cela, car vous devez croire que je me serais empressée de vous le dire. » Ermeline n'en doutait point. Béatrix continua : « Vous voyez bien, madame, que ceci n'est point une aventure ordinaire; ce chevalier qui a su, outre mer, que vous alliez épouser Guillaume l'Archevêque contre votre gré, qui part de la Terre-Sainte et arrive à la veille du jour où votre malheur allait être décidé à jamais, et qui l'empêche! certes, il y a là-dedans, vous dis-je, du merveilleux, ou je n'y entends rien. — De quelque moyen, reprit Ermeline, que le ciel se soit servi, pour me sauver de l'abîme où j'allais tomber, je dois l'en remercier, et je n'y manquerai de tous les jours de ma vie. Mais as-tu remarqué, Béatrix, si ma mère avait l'air triste de la mésaventure de Guillaume l'Archevêque? car, pour moi, je n'ai osé regarder personne de peur de mal cacher ma joie. —Madame, répondit Béatrix, madame Hélissente n'a jamais aimé le sire de Parthenay, mais elle le craignait, elle le craint encore; et, à moins qu'il ne soit à six pieds sous terre, elle ne cessera de le craindre. Je ne vous cache pas que je désirerais bien qu'il voulût la tranquilliser à ce prix-là. — Béatrix, je n'aime point que tu parles ainsi de ma mère; elle a montré du courage en beaucoup d'occasions, et nous ne savons pas au juste les engagemens qu'avait pris mon père avec Guillaume l'Archevêque.

Tu me fais de la peine aussi en souhaitant la mort du sire de Parthenay. Contentons-nous de prier le ciel qu'il ôte de son cœur tout désir de vengeance et toute envie de revenir sur les conditions du combat de ce jour. — Madame, je vais au plus sûr; mais parlons d'autre chose. Ne voudriez-vous pas avoir des nouvelles du beau chevalier de la Palestine? On a bien dit que ses blessures n'étaient pas dangereuses, mais encore il faut savoir comment il se trouve depuis son pansement. — Dans toute autre circonstance, répondit Ermeline, un chevalier qui aurait acquis tant de gloire dans un tournoi et dans des joutes, en combattant sous une livrée de ma mère, ne serait pas resté jusqu'à cette heure sans avoir reçu sa visite et la mienne; elle aurait voulu lui ôter son casque de ses propres mains, et aider à panser la blessure de sa tête; moi-même je l'aurais assistée dans ce devoir. Mais tu conçois combien notre position nous oblige à nous écarter des règles ordinaires de la courtoisie des dames envers les chevaliers qui font triompher leurs *faveurs* *. Guillaume l'Archevêque (ah! j'en frémis encore!) allait dans quelques heures être le gendre de ma mère. Les convenances ne nous permettent pas de féliciter son vainqueur; et je ne sais comment je pourrai m'informer de l'état où se trouve le généreux chevalier qui m'a tiré d'un si grand malheur au péril de sa vie. Je n'ose en parler à personne. — Madame, vous n'avez pas besoin de cela; c'est moi que le chevalier de la Palestine est venu voir la première; il est tout simple que je lui rende sa politesse. Je vais le faire complimenter de ma part. Il ne sera point du tout

* Les enseignes, les livrées que les dames donnaient aux chevaliers pour le combat. *Voyez* la note 19.

question de vous. Mais je me trompe bien si le chevalier blessé ne vous remercie pas, dans le secret de son cœur, de ma courtoisie. Je vais lui envoyer le plus jeune page de votre mère. Avec son air étourdi, je l'ai toujours trouvé adroit et discret dans ses commissions. » Béatrix sortit donc, et, ayant joint le page qu'elle cherchait, elle lui donna son message en son nom seul, et le jeune varlet courut lestement remplir sa commission. Raoul eut une grande joie à le voir. « Gentil page, lui dit-il, dites à la demoiselle Béatrix que je la remercie bien de sa grande courtoisie. Je suis *navré* à la tête et à la poitrine, mais sans danger; et j'endurerais bien plus fortes blessures que cela sans me *douloir*, pourvu que j'eusse la consolation de croire que j'ai agi en ce jour au gré des dames. » Le jeune page remonta rapidement au château porter cette réponse à Béatrix. Ermeline l'eut bientôt. « Brave et généreux chevalier, dit-elle, qui ne vous saurait gré de tant de courage et de dévouement! »

Cependant la dame de Tonnay était fort embarrassée elle-même au milieu de la famille du sire de Parthenay qui commençait à parler avec beaucoup d'émotion de la conduite extraordinaire de ce chevalier étranger. On se demandait pourquoi cet inconnu avait imposé une condition si dure à Guillaume l'Archevêque dans une pareille circonstance? Avait-il autrefois connu Ermeline? Était-ce rivalité ou simplement un orgueil démesuré? Hélissente protestait que ni elle ni sa fille n'avaient jamais vu sire Raoul avant cette journée, et qu'elles n'avaient jamais entendu parler de lui. Le seigneur de Rochefort affirmait la même chose, et le prouvait par les diplômes du jeune chevalier, lesquels témoignaient qu'il avait été élevé à la cour de Constantinople, comme page et poursuivant d'armes. La dame de Tonnay,

pour montrer de l'intérêt au malheur de Guillaume, envoyait à chaque moment s'informer de l'état où il se trouvait; et comme on lui dit une fois qu'il avait un peu plus de calme, elle y retourna elle-même, car elle l'avait déjà vu avant le souper. Cette visite lui servit de prétexte pour congédier sa compagnie. En sortant de chez Guillaume elle se retira dans sa chambre avec ses plus intimes amis.

Au milieu des faits mémorables de cette journée, personne n'avait porté grande attention à la mésaventure de Jacques de Parthenay, frère de Guillaume l'Archevêque, qui avait été culbuté avec son cheval par sire Raoul. A peine avait-on remarqué qu'il n'avait point paru de toute la soirée. Mais il s'en fallait bien que ce chevalier fût aussi indifférent que le public à son propre malheur, et il regardait sa chute comme l'événement capital de ce jour. Elle avait été en effet assez disgracieuse pour lui. Son cheval en se débattant pour se relever, lui avait donné un coup de pied si violent au bas de sa *ventaille* (visière), que non seulement il la lui avait brisée, mais il avait cassé au malencontreux chevalier ses deux plus belles dents de devant. Or, il faut savoir que sire Jacques était un des hommes les plus laids, et cependant un des plus vaniteux que l'on pût trouver fort au loin à la ronde. Il avait en perfidie et en méchanceté ce que son frère avait en orgueil et en violence. On pouvait haïr Guillaume, mais on ne pouvait pas le mépriser; parce qu'il avait du moins deux grandes qualités qui mettent à l'abri du mépris, la valeur et la franchise. Jacques de Parthenay avait l'âme noire et fausse, et sans qu'il manquât absolument de courage, il s'en fallait bien que son bras fût aussi redoutable que celui de son frère.

Lorsqu'il se sentit si maltraité par suite de la culbute

que lui avait occasionée sire Raoul, il conçut contre lui une haine implacable. L'humiliation qu'il vit subir à son frère et le triomphe de son rival, ne firent qu'augmenter cette disposition malveillante. Mais convaincu par son expérience et celle de Guillaume, que Raoul était un trop rude champion pour lui, il songea à recourir à des moyens de vengeance plus faciles et moins dangereux que ceux que lui offrait un champ clos. Il eut le temps d'y méditer à son aise, car il fut obligé de rester chez lui ce jour-là et les suivans pour attendre que ses lèvres fussent cicatrisées. Il prolongea même ensuite sa retraite au-delà de ce qui était nécessaire, et il affecta de souffrir assez pour être forcé de garder le lit; jusque-là, que quand son frère succomba, ainsi qu'il a déjà été dit, Jacques n'assista point à ses derniers momens. Il ne parut point non plus aux cérémonies funèbres qui furent célébrées pour Guillaume à Tonnay, avant que son corps fût emporté pour être déposé dans le caveau de l'église de Sainte-Croix de Parthenay. Mais le vrai motif de la retraite de Jacques était, qu'il ne voulait pas montrer son visage si défiguré aux yeux des dames, de peur de faire sur elles une impression trop défavorable. Il redoutait surtout d'être aperçu dans un tel état de la belle Ermeline; car, dès qu'il avait su la tournure grave que prenait le mal de son frère, il avait songé à lui succéder dans ses prétentions, et cela avec d'autant plus de confiance, que, joignant son héritage à celui de son aîné, il se regardait comme un parti plus avantageux que Guillaume. Au reste, ce galant projet n'était qu'une suite de la passion ardente qu'il avait conçue depuis long-temps pour l'aimable fille de la douairière de Tonnay, et que la seule crainte que lui inspirait son frère, l'avait forcé à dissimuler. Jacques se trouvait donc agité à la fois par des

mouvemens bien différens ; d'un côté, le dépit de sa chute et la brèche faite à sa beauté le tourmentaient jusqu'à lui inspirer les sentimens de vengeance les plus furieux ; de l'autre, la riante perspective que lui offrait la fortune, dans la succession de l'Archevêque et dans la liberté prochaine de donner essor à ses amoureux desseins, berçaient son âme des pensées les plus flatteuses. Mais nous le laisserons avec ses fureurs et ses espérances, pour nous occuper de sire Raoul.

Toute la soirée, il vint à son logis des chevaliers pour le voir et le féliciter sur ses brillans succès de la journée. Parmi les assaillans surtout qu'il avait fait triompher, aucun ne manqua à ce devoir. Mais le chevalier, sous prétexte qu'il souffrait et avait besoin de repos, se fit excuser très-poliment par son écuyer de ce qu'il ne pouvait les recevoir. Il ne vit donc ce soir-là que le petit page que lui envoya Béatrix, et le seigneur de Rochefort avec lequel il désirait vivement s'entretenir. Sire Eudes ne put venir que tard, parce qu'il s'était employé à calmer les ressentimens de la famille de Guillaume l'Archevêque et les inquiétudes de la dame de Tonnay. Après les premiers saluts et les questions indispensables sur la santé du malade, le seigneur de Rochefort dit à Raoul : Tout le monde, sire chevalier, a payé un juste tribut d'admiration à votre force et à votre adresse, non moins qu'à votre courage; mais on est encore à comprendre ce qui a pu vous porter à imposer à Guillaume l'Archevêque une condition si dure, à en exiger l'accomplissement avec tant de rigueur, et enfin à le jeter hors de la lice, comme dans un combat à outrance. — Sire chevalier, répondit Raoul, j'ai bien l'intention de vous expliquer ma conduite, qui, j'en conviens, a le droit de vous paraître étrange; mais je vous prie que ce soit demain et en présence de la demoiselle Béatrix. Toute-

dois je puis, dès ce moment, me justifier sur mon procédé à la fin du combat. Guillaume l'Archevêque a provoqué cette conduite de ma part par ses outrages, en me traitant de poulain, en demandant si je n'avais pas été attaché à ma selle dans la joute à cheval, et en exigeant que je fisse serment que mes armures n'étaient point *fées*. C'est lui qui le premier a usé de procédés employés dans les combats à outrance; je n'ai fait que terminer selon qu'il avait commencé et ainsi qu'il m'en donnait le droit. Je voulais surtout par là lui faire savoir que j'étais prêt à lui fournir la joute à outrance dès qu'il le voudrait. Quant à la condition de la livrée, je vous satisferai dans la conférence que je viens de vous prier de m'accorder. Faites-moi donc la grâce de venir demain avec la demoiselle Béatrix, après la messe, où je vous demande une place dans vos prières ; et alors je vous donnerai l'explication que vous desirez avoir. En attendant, ne refusez pas de porter mes respects et mes excuses à madame de Tonnay, et suppliez-la de ma part, de suspendre son ressentiment contre moi, jusqu'à ce qu'elle sache les motifs qui m'ont porté à agir comme j'ai fait envers un seigneur qui allait devenir son gendre dès demain. J'espère, sire Eudes, que vous modérerez aussi la sévérité de votre jugement à mon égard, jusqu'à cette explication. La grande vénération dont je vous ai vu environné ici m'a fait concevoir un vif désir d'obtenir place dans votre estime. » Le seigneur de Rochefort répondit au jeune étranger qu'il lui tardait d'entendre sa justification, pour lui accorder son amitié, ce qu'il avait déjà beaucoup de penchant à faire. Là-dessus, sir Eudes retourna au château, où il rendit à Hélissente compte de sa visite. Puis il fit connaître à Béatrix le désir qu'avait le chevalier Raoul, qu'elle fût présente à une conversation qu'ils devaient avoir ensemble, le len-

demain, après la messe. Il ajouta que la dame de Tonnay en était prévenue et qu'elle le trouvait bon.

A peine Béatrix eut-elle reçu cet avis, qu'elle courut en faire part à sa jeune maîtresse. Elle l'entretint long-temps de ses conjectures sur cet événement, et lorsqu'elle la quitta pour se coucher, elle ne cessa de penser au rôle qu'elle jouait dans cette aventure mystérieuse; ce qui lui donnait une grande importance à ses propres yeux. Cette idée l'occupa tellement qu'elle eut bien de la peine à dormir deux heures dans toute la nuit.

Le moment si impatiemment attendu par sa curiosité arriva enfin; elle descendit du château, avec sire Eudes et ils se rendirent au logement du chevalier pèlerin. Dès qu'elle parut dans sa chambre il lui dit: « Demoiselle Béatrix, excusez-moi de vous avoir fait prier de venir ici; mais je ne puis aller vous trouver et j'ai besoin de votre témoignage. — Eh, beau cher sire, que puis-je témoigner pour vous? il n'y a pas plus de vingt-quatre heures que je vous connais. — N'importe, je prie sire Eudes de s'asseoir et vous aussi et puis je vous demanderai où vous étiez avant-hier soir, vers neuf heures? — Sire chevalier, j'étais, avec ma jeune maîtresse, dans une petite chambre d'une vieille tour qui flanque le mur d'enceinte, sur le bord du chemin qui mène à *l'autre Tonnay**. — C'est tout ce qu'il me faut. A présent, sire Eudes, je vais vous faire connaître les motifs de ma conduite envers le seigneur de Parthenay. » Alors le chevalier blessé raconta comment, après s'être long-temps égaré, et son cheval ne pouvant plus aller à cause de la fatigue et de la faim, il s'était arrêté sans sa-

* Dans mon manuscrit comme dans les vieilles chartes et les actes du *Gallia Christiania*, Tonnay-Boutonne est désigné comme celui.

voir où il était, sous la fenêtre de cette tour ; et que de là il avait entendu toute la conversation d'Ermeline et de Béatrix qui se croyaient seules. Raoul répéta presque mot pour mot ce qu'elles avaient dit, sauf ce qui regardait le seigneur de Rochefort et quelques circonstances qu'il crut devoir omettre. Ayant fini son récit, il ajouta : « Eh bien, demoiselle Béatrix, vous voyez que vous pouvez témoigner pour ou contre moi. — Noble sire, je ne puis qu'affirmer la vérité de tout ce que vous venez de dire. Et c'est un grand bonheur pour ma maîtresse qu'un aussi généreux et aussi brave chevalier que vous ait entendu ce qu'elle croyait ne conter qu'à sa confidente. Car, à la répugnance qu'elle avait pour épouser Guillaume l'Archevêque, je ne puis douter qu'elle ne fût morte de chagrin, au bout de peu de temps ; et en vérité, quoique vous m'ayez entendue consoler la belle Ermeline, parce que son mariage me paraissait une chose inévitable, le sire de Parthenay est un homme bien terrible, et j'ai appris des choses effrayantes de sa violence. »

Raoul alors, interrompant Béatrix, dit : « Vous devinez, sire Eudes, le motif de ma conduite. Je n'ai pu entendre le récit des malheurs d'une aussi noble et aussi intéressante demoiselle, sans en être vivement touché, et sans faire le serment d'exposer ma vie pour l'arracher au malheur qui la menaçait. Vous pourrez donc, cher sire, quand vous retournerez vers madame de Tonnay, lui faire connaître ce qui m'a porté à pousser les choses si loin avec l'Archevêque. Mais assurez-la, en même temps, qu'en délivrant son aimable fille d'un époux qui lui était odieux, je n'ai point prétendu mettre mes espérances à la place de celles de Guillaume. Je ne suis qu'un pauvre aventurier. Je n'ai ni château ni terre à offrir avec ma main. Sans doute, je suis de noble lignage, puisque les

diplômes dont je suis porteur et le lieu où j'ai été *nourri* (élevé) le prouvent; mais un voile que je n'ai pu encore déchirer cache ma naissance. Depuis que je porte une épée, et j'ai commencé de bonne heure, je lui dois tout mon avoir. J'ai arraché par force ce que je possède aux ennemis que j'ai combattus, ou je l'ai reçu en présent des princes pour qui j'ai endossé le harnais. Ce n'est point avec une existence si incertaine que j'oserais aspirer à la main de la fille de madame de Tonnay. Qu'il se présente demain un chevalier digne d'elle et qui lui agrée, loin d'empêcher leur bonheur, je le seconderai de mes vœux. Pour moi, dès que je serai en état de supporter la fatigue de la route, je poursuivrai mon voyage vers l'Espagne. Là, je conquerrai peut-être un nom et une seigneurie aux dépens des Maures; ou je perdrai, en combattant les infidèles, une vie qui sans cela me sera bientôt à charge.

Raoul prononça ces dernières paroles avec une expression de tristesse qui attendrit les deux personnes qui l'écoutaient. Le seigneur de Rochefort prenant la parole lui dit : « Comment, chevalier, vous ne faites que d'entrer dans la carrière de la vie, et d'une manière si brillante qu'elle satisferait l'orgueil d'un vieux guerrier, et vous êtes près d'en être dégoûté?—Ah! sire Eudes, vous, vous ne savez pas ce que c'est que d'ignorer ce que l'on est. Je poursuis un mystère qui semble fuir devant moi. Mais je me reprocherais, seigneur, de vous retenir plus longtemps; je sais trop combien vos conseils et votre amitié sont utiles à madame de Tonnay; surtout dans ce moment. Je vous remercie d'avoir bien voulu prendre quelque intérêt à moi; vous m'en donnerez la plus grande preuve si vous daignez me justifier aux yeux de la noble et vertueuse Hélissente. Assurez-la que je ne goûterai de repos que je n'aie obtenu d'elle mon pardon. Et vous,

demoiselle Béatrix, si votre belle maîtresse vous permet de lui parler de moi, dites-lui que je ne suis qu'un pauvre chevalier inconnu, qui ai eu grande joie à combattre pour sa délivrance, que je suis assez payé si mon service lui a été agréable, et que je n'en requiers aucun autre *guerdon*.

Le seigneur de Rochefort et Béatrix retournèrent donc au château et s'acquittèrent l'un et l'autre de leur commission.

Hélissente ne put s'empêcher d'être touchée du généreux courage et du désintéressement du jeune étranger. Elle n'avait pas besoin de convenir que ce qu'il avait appris d'une manière si extraordinaire sur sa situation et celle de sa fille était la vérité, car rien de cela n'était un mystère pour le seigneur de Rochefort.

Sire Eudes, dit la douairière de Tonnay, quand vous reverrez le chevalier Raoul, qu'il sache de vous que je lui pardonne, en faveur du motif généreux qui l'a fait agir; mais que son offense apparente envers moi et la situation où je me trouve ne me permettent pas d'accompagner ce pardon des soins et de la politesse dont j'aurais usé en d'autres circonstances à son égard. Je m'en rapporte à votre prud'hommie pour faire comprendre à ce jeune et brave étranger les raisons de ma conduite. Du reste, disposez de tout ici, pour lui procurer ce qui peut être utile à sa guérison: seulement, n'employez à cela que vos propres gens; car je dois interdire aux miens de paraître chez lui. La moindre marque d'intérêt que je montrerais au vainqueur de Guillaume l'Archevêque, m'attirerait une haine implacable de toute la famille de Parthenay. Je ne vous cacherai pas en outre que j'approuve le dessein du chevalier étranger de s'éloigner et de poursuivre son voyage, aussitôt qu'il le pourra, sans

inconvénient pour sa santé, afin de prévenir ou de faire cesser les commentaires sur les motifs de son combat. » Sire Eudes promit à Hélissente de remplir toutes ses volontés.

Si le récit du seigneur de Rochefort avait touché la dame de Tonnay, on peut croire que l'aimable fille d'Hélissente ne fut pas moins sensible à ce que lui raconta Béatrix, d'autant que celle-ci ne lui épargna rien de la tristesse qu'avait laissé apercevoir le beau chevalier de la Palestine, en parlant de l'ignorance où il était de sa famille et des cruelles conséquences qui en résultaient pour lui en ce moment. « Aussi, madame, ajouta-t-elle, il partira dès qu'il pourra soutenir la fatigue du voyage, ne demandant à emporter avec lui d'autre récompense que l'idée que vous lui savez gré d'avoir combattu pour votre délivrance.—Ah! sans doute, reprit Ermeline, je lui en sais gré et je souhaite que quelque part qu'il aille, il trouve le bonheur qu'il paraît mériter. » La conversation fut longue entre la demoiselle de Tonnay et Béatrix. Elles se rappelèrent tous les événemens extraordinaires de la veille. « Eh bien, madame, disait Béatrix, aurez-vous toujours en haine le premier jour du mois de mai? — Ah, ma chère, jamais je n'ai éprouvé tant d'alarmes et tant de soulagement que dans la journée d'hier. Aujourd'hui sans doute je suis moins agitée, mais je suis loin d'être rassurée pour l'avenir, et j'ai un pressentiment que bien des peines m'attendent encore. »

Cependant le seigneur de Rochefort vint reporter à Raoul le pardon qu'il avait négocié pour lui auprès de la dame de Tonnay. Ensuite il ajouta: « Puisque les circonstances, sire chevalier, ne permettent pas que vous receviez de cette noble dame les soins et les attentions que dans d'autres temps elle vous aurait prodigués, je vous

prie de souffrir que je la remplace autant qu'il me sera possible. Je vous engagerais même à venir dans mon château qui n'est qu'à deux lieues d'ici, (car ce n'est pas sans une grande peine que je vois dans une hôtellerie un étranger aussi distingué que vous), si je pouvais vous y accompagner; mais il m'est impossible de quitter madame Hélissente dans ce moment. Du reste, je vous réitère la prière de me demander sans aucune gêne tout ce qui pourra vous être utile et je m'empresserai de vous le procurer. Avant que Raoul eût le temps de répondre, sire Eudes fit entrer un serviteur qui déposa dans la chambre un panier rempli de toutes les choses qu'un malade pouvait souhaiter. Le chevalier étranger le remercia beaucoup de sa courtoisie, puis il ajouta en riant « Ah! sire Eudes, ne me traitez pas si bien, car je craindrais que cela ne me rendît paresseux à guérir; et pourtant il faut que je poursuive mon voyage. »

Ce jour-là, tous les seigneurs et les dames que les fêtes avaient attirés à Tonnay, en repartirent par suite de l'événement inattendu qui avait terminé les jeux de la lice. Il ne resta que les parens de Guillaume l'Archevêque, qui ne pouvaient le quitter dans l'état critique où il se trouvait, et quelques chevaliers retenus par les blessures qu'ils avaient reçues dans le tournoi ou dans les joutes. Parmi ceux-ci était Bertrand de Broue, qui avait eu tant d'obligations à sire Raoul. Aussi l'avait-il envoyé complimenter plusieurs fois la veille; et ce jour-là, quoiqu'il souffrît encore beaucoup lui-même des nombreuses contusions qu'il avait reçues, il descendit du château où il était logé ainsi que tous les champions blessés, et se rendit chez Raoul. Celui-ci ne crut pas pouvoir refuser la visite d'un chevalier qui témoignait par tant d'efforts le prix qu'il mettait à le voir. D'ailleurs il se trou-

vait attiré par les manières aimables du seigneur de Marennes et par le débat de générosité qu'ils avaient eu entr'eux. Dès qu'il le vit, il cria : « Quelle grande courtoisie c'est à vous, cher sire, de prendre tant de peine pour me venir trouver! — Ah! sire chevalier, répondit Bertrand, je ne vous devais pas moins pour le grand service que vous m'avez rendu au tournoi, et l'honneur que vous m'avez tant aidé à conquérir. » Alors s'étant approché du lit du malade, les deux chevaliers s'embrassèrent, et leurs écuyers étant sortis, ils commencèrent un entretien plein d'affection, dans lequel le penchant qu'ils se sentaient l'un pour l'autre augmenta encore. Bertrand fit au chevalier étranger toutes les offres de service que leurs positions respectives pouvaient lui suggérer. Raoul le remercia avec une vive expression de reconnaissance, mais en lui répétant qu'il n'avait besoin de rien que de penser que sire Bertrand voudrait lui conserver une place dans son amitié. « Ah! sire chevalier, répondit le seigneur de Marennes, elle vous est bien toute acquise, et si je pouvais me flatter de mériter un pareil retour de votre part, je requerrais de vous un grand don. — Ah! seigneur, que peut faire pour vous un pauvre chevalier étranger? — Il fera beaucoup, reprit Bertrand en lui tendant la main, s'il veut me reconnaître pour frère et compagnon d'armes. » Raoul l'embrassant lui dit : « Ah! généreux chevalier, c'est un grand honneur que vous me proposez ; mais puis-je accepter un marché où les conditions ne seront pas égales entre nous? Lorsque nous promettrons de nous aider de notre *corps et de notre avoir*, votre engagement sera trop fort au-dessus du mien, car tout mon avoir est dans mon épée. — Ah! cher sire, je ne veux pas d'autre garantie, et je crois encore gagner beaucoup dans ce traité. »

Les deux chevaliers s'étant donc accordés avec un égal plaisir à se reconnaître frères d'armes, ils se séparèrent pour ce moment, après mille protestations d'amitié. Le lendemain, Bertrand revint, faisant porter à sa suite sa plus belle armure complette; il la remit à Raoul, qui, de son côté, avait fait préparer ses plus brillantes armes, et le beau cimeterre turc qu'il avait conquis en Syrie.

Après que les chevaliers eurent fait échange de leurs armes, chacun d'eux témoignant mettre un grand prix à ce qu'il recevait, Raoul dit au seigneur de Marennes: « Sire Bertrand, c'est une coutume en Orient, parmi les chevaliers chrétiens, quand ils font ainsi une alliance d'armes, que les deux nouveaux frères assistent de compagnie aux saints mystères, baisent la paix ensemble : et fassent serment de fraternité sur la sainte hostie, qui est ensuite partagée par le prêtre, et leur est donnée en communion (34). — C'est une sainte et louable coutume, répondit Bertrand, et qui n'est point entièrement inconnue en France; je m'efforcerai de me rendre digne de l'accomplir; et lorsque votre santé vous permettra de vous rendre à l'église, nous célébrerons cette auguste cérémonie. »

Au bout de huit jours, Raoul se trouvant en état d'aller à l'église, Bertrand et lui se disposèrent à consacrer leur fraternité par le serment et les saints mystères. Le seigneur de Rochefort et quelques chevaliers convalescens qui se trouvaient encore à Tonnay, assistèrent à cette célébration, et ils y admirèrent la piété des nouveaux frères d'armes, comme ils avaient admiré leur courage et leur habileté dans le tournoi. Mais aucun des serviteurs de la dame de Tonnay ne fut présent à cette cérémonie, excepté Béatrix, qui se déguisa *en fille de poesté* (35), et se couvrit la tête d'un capuchon noir qui

la cachait jusqu'aux yeux. Hélissente avait d'autant plus sévèrement interdit à ses gens de paraître à cette cérémonie, que Guillaume l'Archevêque était mort l'avant-veille, et qu'elle se croyait obligée de garder de grands ménagemens envers sa famille. Elle aurait même désiré que les deux chevaliers différassent cette célébration, et qu'elle se passât hors de ses terres ; mais sire Bertraud, qui était rappelé chez lui par des affaires urgentes, la pressa avec tant d'instances de permettre qu'aucun retard n'y fût apporté, qu'elle se rendit. Elle exigea seulement que la cérémonie se fît dans l'église de l'abbaye, et non dans la chapelle du château. Dès le lendemain, le seigneur de Marennes prit congé de la dame de Tonnay, du sire Eudes et de son nouveau frère d'armes, non sans renouveler à celui-ci l'assurance de l'aider au besoin de son corps et de son avoir, jusqu'à accomplir pour lui gage de bataille, si le cas échéait. En attendant, ils se communiquèrent leurs projets pour se retrouver et courir fortune d'armes ensemble.

Ainsi bientôt tout le monde eut quitté Tonnay, excepté sire Raoul, qui se disposait à partir prochainement, et Jacques l'Archevêque (car depuis la mort de son frère il avait pris ce nom), qui s'obstinait à prolonger son état de maladie. Il était logé dans une tour du château. Hélissente ne manquait pas d'envoyer plusieurs fois chaque jour savoir de ses nouvelles, et sire Eudes s'y présentait régulièrement tous les matins. Mais ce ne fut qu'après le douzième jour qu'il put pénétrer dans la chambre du malade. Celui-ci jugea enfin qu'il était temps de préparer, par le rapport de sire Eudes, les dames à le voir avec la perte d'agrémens qu'il avait éprouvée. D'ailleurs il avait besoin de faire confidence de ses projets à l'homme qu'il jugeait le plus capable d'en favoriser la réussite, par le

grand crédit dont il jouissait auprès des dames du châ-
[redacted] Comme le nouveau sire de Parthenay était très-
[redacted]tueux dans ses désirs, et si plein de vanité qu'il ne doutait pas que ses propositions ne parussent éblouissantes; dès cette première visite, après avoir reçu les complimens de condoléance du seigneur de Rochefort sur la perte de Guillaume et sur ses propres accidens, et y avoir répondu : « Sire Eudes, lui dit-il, vous allez me trouver bien précipité, et peut-être un peu indiscret; mais la nécessité où je me trouve de me rendre de suite dans mes nouvelles possessions pour y régler toutes choses, m'oblige de mettre à profit la première occasion où je puis vous parler à mon aise, pour vous entretenir d'une affaire à laquelle je crois mon bonheur attaché. » Alors il lui exposa que devenant le chef de sa maison, il croyait pouvoir succéder aux prétentions de son frère dans la poursuite de la main de la demoiselle de Tonnay; qu'il se présentait même avec quelques avantages de plus, puisqu'il joignait sa légitime à la succession de Guillaume. Le seigneur de Rochefort fut abasourdi de cette confidence; car il savait en quelle mince estime était le chevalier auprès des dames du château. Ne voulant pas toutefois brusquer le refus de sa médiation, il chercha à gagner du temps. « Sire l'Archevêque, dit-il, pardonnez-moi d'être un peu surpris de ce que je viens d'entendre. Pensez-vous donc que c'est presque la veuve de votre frère que vous demandez ici, puisque sans l'accident de Guillaume, son contrat de mariage avec Ermeline était scellé, après le souper, en présence de toute la noblesse du pays, et que, le lendemain, ils étaient conduits à l'autel? Et c'est quatre jours après sa mort que vous faites une telle proposition! n'est-ce pas manquer de respect à sa mémoire? Car enfin quel attachement pourrait-on

penser qu'aurait eu pour lui la demoiselle de Tonnay, si elle permettait qu'on lui fît aujourd'hui une telle proposition? Vous-même, quel regret vous supposera de la grande perte que vous venez de faire, en vous voyant déjà vous occuper de pareils projets? — Sire Eudes, répondit l'Archevêque, ce n'est point une proposition d'éclat que je prétends faire dans ce moment; je ne veux que vous prier de parler confidentiellement de mon dessein à madame Hélissente et à son aimable fille; leur laissant la liberté de me fixer l'époque où elles me permettront de me déclarer ouvertement. — C'est ce que je ne puis pas même me permettre dans ce moment, répliqua le seigneur de Rochefort. Je nuirais plus à vos intérêts que je ne les servirais. Ces dames auraient le droit de s'offenser de se voir traiter avec si peu de ménagement; et cette première impression pourrait être fort contraire à vos désirs. Souffrez donc, sire l'Archevêque, que nous différions toute démarche à ce sujet. Voyez vos terres, prenez-en possession; et lorsque l'événement tragique qui nous a privés de votre frère ne sera plus aussi récent dans l'esprit des dames de Tonnay, vous pourrez faire connaître vos intentions.

Jacques l'Archevêque n'avait jamais aimé les observations; il y voyait toujours un doute de la supériorité de ses propres vues. En outre, dans ce cas-ci, quelque politesse que sire Eudes mît dans ses manières, Jacques apercevait chez lui une contrainte qui ne lui donnait pas une grande opinion de l'empressement que le seigneur de Rochefort mettrait à le servir, et de l'accueil qu'il ménagerait à ses demandes. Il changea donc de dessein; et feignant d'être touché des raisons qu'il venait d'entendre, il dit qu'il renverrait ses poursuites à une autre époque.

Mais si Jacques avait deviné le peu d'approbation que

sire Eudes était disposé à donner à ses amoureux projets en quelque temps que ce fût, le seigneur de Rochefort, de son côté, connaissait trop la présomption de l'Archevêque pour croire que les convenances l'emporteraient chez lui sur l'empressement de faire savoir ses intentions. En conséquence, il jugea que c'était rendre un service à la dame de Tonnay que de la prévenir de l'attaque qui la menaçait. Hélissente apprit cette nouvelle avec beaucoup de peine. Elle savait que le nouveau sire de Parthenay était loin de plaire à sa fille; elle avait souvent entendu Ermeline parler des ridicules et des mauvaises qualités du chevalier; elle-même n'était aucunement prévenue en sa faveur. Mais connaissant le caractère vindicatif de Jacques, elle pressentait que le dessein qu'il s'était mis en tête attirerait des chagrins à elle et à sa fille. Toutefois, comme il ne pouvait pas y avoir dans cette affaire-ci de plus grand malheur que d'accepter pour gendre un homme aussi mal famé que Jacques l'Archevêque, elle se promit bien de n'encourager en aucune manière ses espérances, sans toutefois le brusquer d'abord, mais en se retranchant sur l'inconvenance du moment.

Le sire de Parthenay fit le lendemain son apparition devant les dames. Son accident ne l'avait point embelli, et si son habit de deuil ne l'eût pas environné de quelques égards, il aurait eu de la peine à échapper à de malins sourires. La journée se passa donc sérieusement. Hélissente était sur les épines, craignant toujours sa funeste confidence. Il lui en fit pourtant grâce ce jour-là : mais le lendemain, l'ayant aperçue se promenant seule dans le jardin, il crut le moment favorable. Il alla donc à elle, et, après quelques civilités et propos indifférens, il entra en matière à peu près de la même manière qu'avec le seigneur de Rochefort. Hélissente parut encore

plus surprise que sire Eudes, et ne dissimula pas qu'elle regardait une telle proposition comme un manque d'égards, dans un pareil moment. « Ecartons, je vous prie, sire l'Archevêque, dit-elle, toute question semblable, jusqu'à une époque que je ne puis vous indiquer; car je ne vous cacherai pas que ma fille a beaucoup de répugnance pour le mariage. Elle s'est long-temps défendue d'accepter les propositions de Guillaume votre frère; et je crois que je la presserais en vain aujourd'hui de songer à un autre établissement. Gardez-vous donc bien de laisser rien échapper qui puisse faire soupçonner vos projets. Ermeline se tiendrait très-offensée d'une si indiscrète précipitation. — Nous ne précipiterons rien, dit Jacques, à qui sa vanité ne permettait pas de voir autre chose dans la réponse d'Hélissente qu'une affectation à l'observance de l'étiquette. Votre prudence, madame, fixera le moment où il me sera permis de me déclarer. — Je vous répète, sire chevalier, que je ne puis le prévoir d'ici. » Hélissente prononça ces dernières paroles avec une certaine sécheresse qui ne lui était pas ordinaire, et qui ébranla presque l'extrême confiance du sire de Parthenay. Mais la conversation ayant changé de sujet par l'apparition de quelqu'un qui entrait dans le jardin, et la dame de Tonnay ayant repris, même envers Jacques, les manières douces et polies qui lui étaient naturelles, il se hâta de croire que, mieux avisée, elle entrevoyait tout ce que son alliance présentait d'avantageux, et qu'elle serait un jour la première à désirer qu'il reprît cet entretien.

La mauvaise étoile de Jacques, ou plutôt l'impétuosité de ses désirs et sa sotte vanité ne permirent pas qu'il s'en tînt aux deux personnes qu'il avait déjà instruites de ses desseins. Il voulait absolument être sûr que la belle

Ermeline ne les ignorât pas. Lui en faire une déclaration directe était bien le chemin le plus court, mais c'eût été aller ouvertement contre les ordres d'Hélissente et par conséquent l'offenser. Au lieu de cela, en les confiant sous le secret à Béatrix, il était bien certain qu'elle en ferait part à sa maîtresse. Il se sut gré de ce détour adroit, et il guetta l'occasion d'entretenir en particulier la confidente d'Ermeline. Demeurant dans le même château, cela ne lui fut pas difficile. L'ayant donc trouvée seule, il l'aborda le plus galamment qu'il put, et après quelques civilités il lui dit : « Demoiselle Béatrix, j'aurais un bien grand service à vous demander, si je vous croyais disposée à m'obliger, et si vous vouliez me promettre d'être discrète. — Sire l'Archevêque, répondit Béatrix, pourquoi ne serais-je pas disposée à vous obliger? et quelle raison avez-vous de douter de ma discrétion? Grâce à Dieu, j'ai eu plus d'un secret à garder dans ma vie, et jamais je n'en ai laissé échapper. — Eh bien, s'il en est ainsi, dit le chevalier, voici, sans plus hésiter, de quoi il s'agit. Je viens de perdre mon frère, comme vous ne le savez que trop: je le regretterai toujours; mais enfin Dieu l'a voulu, c'est à moi à me soumettre. Cet événement change bien ma position; je me trouve l'aîné de ma famille, et même plus riche que mon frère. Eh bien, ce qu'il offrait à la belle Ermeline, je veux également le mettre à ses pieds. Mais vous sentez que ce dessein ne peut pas se déclarer tout haut dans la circonstance extraordinaire où nous nous trouvons. Je vous défends donc de lui répéter la confidence que vous venez d'entendre. Mais ce que je vous prie de lui dire, comme de vous-même, c'est que je me trouve à présent un très-puissant seigneur, et que je passe pour généreux. Puis vous pourrez ajouter que vous m'avez surpris la regardant avec intérêt; que même vous

avez su que j'avais dit, avant la mort de mon frère, que j'estimais Guillaume bien heureux d'avoir une si grande seigneurie, à offrir pour la main de l'incomparable demoiselle de Tonnay. Vous l'entretiendrez donc ainsi de moi, et quand il sera temps, je me déclarerai.

Béatrix n'avait eu garde d'interrompre l'amoureux chevalier; car tout secret lui paraissait un trop friand morceau, pour qu'elle ne le saisît pas avidement. Mais elle avait eu une peine extrême à s'empêcher de rire au récit de la confidence d'un seigneur qui était l'objet habituel de ses plaisanteries avec sa maîtresse. Quand il eut fini: « Seigneur, lui dit-elle, ce que vous me commandez n'est pas difficile à dire ni à persuader. Qui ne connaît pas votre fortune, et qui peut avoir de la peine à croire que vous trouvez ma maîtresse belle? Mais ce qui n'est pas aussi aisé, c'est de disposer la noble Ermeline à écouter des propositions de mariage. Vous devez savoir combien madame Hélissente a eu de peine à obtenir son consentement pour son union avec feu l'Archevêque votre frère. Pourrais-je me flatter, d'après cela, de beaucoup de succès en parlant pour un autre? — Ah! demoiselle Béatrix, ce ne sont pas toujours les mères qui ont le plus de crédit sur leurs filles, pour l'article du mariage, et une suivante adroite... Mon frère avait peut-être négligé de vous mettre dans ses intérêts; au lieu que moi, je vous promets de vous faire épouser le plus bel écuyer qui soit entre la Loire et la Garonne. » Béatrix, chez qui les impertinentes réflexions de l'amoureux chevalier venaient de rendre insurmontable l'envie de rire qui la tourmentait depuis le commencement de cet entretien, profita de cette dernière saillie pour céder à ce besoin. Jacques crut que sa proposition l'avait égayée; et il en conçut l'espoir d'être bien servi par elle, dans cette

portante affaire. En attendant, Béatrix, à qui son secret pesait déjà, prétexta des occupations qui la forçaient de le quitter, et elle courut porter chez sa maîtresse ses rires et les confidences de l'Archevêque. Elle trouva Ermeline qui sortait de sa chambre pour aller se promener dans le jardin. « Ah! madame, lui dit-elle tout bas, que j'ai des choses amusantes à vous apprendre! — Eh bien, suis-moi; tu me conteras cela dans le cabinet de laurier. » Elles y coururent plutôt qu'elles n'y allèrent, tant l'une avait besoin de parler, et l'autre envie d'entendre. Toutefois elles n'arrivèrent pas si vite que, le long du chemin, il n'échappât à Béatrix bien des mots qui mirent Ermeline au courant de l'affaire dont il s'agissait. Mais ce n'étaient que morceaux de phrases interrompus par des éclats de rire et la nécessité de respirer. Quand elles furent assises et que Béatrix eut repris haleine, elle recommença son récit de point en point, non pourtant sans l'interrompre par de nouveaux rires et par les plus malignes réflexions que son esprit pût lui suggérer. Ermeline fut indignée qu'un chevalier de si peu de mine et de mérite que Jacques l'Archevêque eût osé penser à elle; mais comme elle savait que sa mère n'en faisait pas plus de cas qu'elle-même, il ne lui vint point à l'esprit d'avoir la moindre inquiétude sur les suites de ce galant projet. Elle se contenta donc de le livrer à tous les sarcasmes de Béatrix. Celle-ci, après s'en être donné tout à son aise sur ce chapitre, changea tout à coup de conversation, et dit: « Ah! madame, quel dommage que le beau chevalier de la Palestine ne soit pas seigneur de Parthenay! Voilà comme il faut qu'un chevalier soit fait pour être digne de prétendre à votre main. Avais-je tort de vous dire, dès la première fois que je l'eus vu, qu'il était beau comme un ange? Et puis quel courage, quel dévouement! Il vous

entend par hasard vous plaindre, et sans vous avoir seulement vue, il s'engage, pour vous délivrer, à combattre le plus redoutable champion de tout le pays. — Ah! ma chère, interrompit Ermeline, ne parlons plus de ce généreux étranger: il va partir; et sans que mon cœur m'accuse d'ingratitude, je dois désirer qu'il s'éloigne. Car, quelles que soient sa valeur et toutes ses nobles qualités, penses-tu que ma famille consentît à me voir épouser un inconnu? Crois-tu que je pourrais le vouloir moi-même? Non; que le brave Raoul parte; puisse-t-il retrouver un jour des parens qu'il rendra bien glorieux de le nommer leur fils! — Il les retrouvera madame, n'en doutez pas; il ira en Espagne vous conquérir une grande seigneurie, et reviendra vous faire si haute dame, que tout ce qui vous appartient en sera fier. — En attendant, dit Ermeline, avec un sourire d'incrédulité mêlée de regret, rentrons à la maison; car si nous restions plus long-temps seules, Jacques l'Archevêque ne manquerait pas de soupçonner que tu m'as parlé de ses projets et que je prends plaisir à prolonger cet entretien. Je serais humiliée si un chevalier de si mince aloi pouvait se flatter un instant que j'eusse écouté avec quelque intérêt une semblable proposition. — Ah! madame, ne le traitez pas si mal, vous me feriez tort; ne vous ai-je pas dit qu'il m'a promis, si je le servais bien, de me faire épouser le plus bel écuyer qu'on puisse voir? C'est peut-être cette figure sinistre qui le suit sur un roussin, et qui a plus l'air d'un *gros garçon* (36) que d'un noble varlet? Ne me ferait-il pas là un brillant cadeau? »

Lorsqu'Ermeline et Béatrix rentrèrent au salon, Jacques l'Archevêque y était avec la dame de Tonnay, le seigneur de Rochefort et le chapelain. Le premier ne doutant pas qu'il n'eût été le sujet de l'entretien de la de-

moiselle du château et de sa confidente, fit l'empressé auprès d'Ermeline. Il y avait dans ses manières et surtout dans ses regards, un air de satisfaction qui indigna la fière demoiselle, toute préoccupée de ce qu'elle venait de dire à Béatrix. Ce fut donc avec un visage glacial, qu'elle reçut les civilités du chevalier; et ce qu'il y eut de plus poignant pour lui, c'est que du milieu de ce visage si froid il s'échappa, comme un éclair entre deux nuages sombres, un sourire du mépris le plus accablant. Pour toute consolation, le sire de Parthenay aperçut dans le même moment Béatrix qui s'étouffait pour ne pas rire, et qui n'en pouvant plus, se jeta dans l'embrasure d'une fenêtre, comme pour regarder dans la cour, parce que, dans ce moment par hasard, les chiens aboyaient. Jacques fit une grimace infernale qui laissa voir toute son âme sur sa figure. Mais cela ne fut remarqué que de sire Eudes. L'Archevêque se recomposa le mieux qu'il put, et quelques momens après il sortit, et se retira dans sa chambre où son écuyer l'attendait. C'était son confident et son conseil. « Thomas, lui dit-il, je suis ici au milieu de mes ennemis. — Je le sais, monseigneur. — Comment tu le sais! — Oui, et je crois même que je puis vous apprendre sur ce qui se passe dans ce château, des choses que vous ignorez. » Alors Thomas se mit à raconter à son maître par quelle étrange aventure le chevalier inconnu avait été porté à provoquer Guillaume l'Archevêque; comment il s'était adressé à Béatrix pour instruire sa maîtresse de ce projet. Il lui apprit que, le lendemain du combat, le seigneur de Rochefort et Béatrix s'étant rendus chez le chevalier malade, celui-ci leur avait expliqué la cause de sa conduite envers Guillaume. Il ajouta qu'à la vérité depuis ce temps, ni Béatrix ni aucun des serviteurs de la dame de Tonnay n'allaient chez sire

Raoul, mais que le seigneur de Rochefort le voyait tous les jours, et lui faisait porter du château tout ce qu'il pouvait désirer; que Béatrix, de son côté, ne cessait de vanter à sa maîtresse le courage et les brillantes qualités du *beau chevalier de la Palestine*, comme elles l'appelaient entre elles. « Depuis long-temps, continua Thomas, je désirais les entendre moi-même causer seules; mais jusqu'à ce jour je n'avais pu réussir. Enfin tout-à-l'heure, étant dans le jardin, je les ai vues courir joyeusement vers un cabinet de laurier; je me suis douté qu'elles avaient quelques bonnes confidences à se faire; je m'en suis approché à pas de loup et j'ai entendu toute leur conversation. » Alors Thomas la rapporta sans ménagement à Jacques l'Archevêque, et termina en lui disant : « Vous voyez, monseigneur, que je n'ai pas été mieux traité que vous. » Jacques sourit en grinçant des dents.

Cependant les blessures de Raoul se guérissaient, ses contusions et ses douleurs se dissipaient; il entrevoyait déjà le jour où il pourrait partir. Mais il ne le faisait pas sans grand crève-cœur, Il lui *grévait* surtout de s'en aller sans avoir joui encore une fois de la vue de celle pour qui il avait exposé sa vie, et qu'il sentait devoir être désormais l'unique dame de ses pensées. Toutefois il eut cette douceur au moment où il s'y attendait le moins. Dans le courant de la semaine les dames du château entendaient la messe dans leur chapelle; mais les dimanches et les jours de fête, elles assistaient à la paroisse. Or, un dimanche, sire Raoul, désormais assez bien portant pour aller à la messe, s'y rendit de son côté; mais sans songer à autre chose qu'à remplir son devoir de chevalier chrétien. En sortant de l'église, il entra au presbytère pour voir et remercier le curé qui lui avait donné ses soins pendant sa maladie. Comme il l'attendait chez lui, il le

vit arriver avec le seigneur de Rochefort, Ermeline, son jeune frère nommé Henry et Béatrix. La dame de Tonnay n'était pas venue à cause d'une légère indisposition. Le bon chevalier fut si ému à cette vue, qu'il tremblait de tout son corps; et il aurait presque voulu être loin de ces yeux qu'il avait tant désiré de voir. Heureusement que sire Eudes le tira d'embarras en lui adressant le premier la parole avec une aimable familiarité. Raoul, après avoir salué Ermeline et Béatrix, répondit à sire Eudes et lui demanda des nouvelles de la dame de Tonnay; puis s'adressant au curé, il lui dit qu'il venait lui faire ses adieux et lui renouveler ses remerciemens pour tous les soins qu'il en avait reçus. Le curé lui répondit que c'était avec un grand plaisir qu'il s'était acquitté de son devoir envers un défenseur de la foi et un chevalier qui savait gagner si vite l'estime et l'attachement de tous ceux qui venaient à le connaître.

Cependant le seigneur de Rochefort qui avait quelque chose de particulier à dire au curé, l'emmena dans l'embrasure d'une fenêtre à l'autre bout de la chambre, et laissa le reste de la société dans une situation qui n'était pas dure, mais fort embarrassante.

Le jeune frère d'Ermeline était un superbe enfant qui ressemblait beaucoup à sa sœur. Raoul, n'osant lever les yeux sur celle-ci, regardait le jeune Henry avec le plus tendre intérêt. Enfin, à force de le regarder, il éprouva le besoin de lui parler. « Jeune et beau damoisel, lui dit-il, vous voudrez être chevalier un jour, n'est-ce pas? » L'enfant, un peu timide, hésitait à répondre; mais Béatrix qui désirait voir engager la conversation, lui ayant fait signe de regarder le chevalier et de lui répondre, il dit assez résolûment: « Oui, sans doute, noble sire. — Eh bien, charmant damoisel, si madame Hélissente,

votre mère, veut me le permettre, je vous donnerai une jolie petite dague turque que j'ai rapportée de la Terre-Sainte. Quand vous irez vous-même combattre les Sarrasins, vous vous souviendrez du chevalier-pèlerin qui vous aura donné la première arme pour détruire les mécréans. Voyons si vous avez un bon poignet pour exterminer les ennemis de la foi.... Par saint Michel qui terrassa le démon! jamais nul des *neuf preux* (37), ni Roland, comte d'Angers, ni Renaud de Montauban, ni Ogier le Danois, ni aucun des *cuens-palais* (comtes palatins) * de Charlemagne, n'eurent un bras plus terrible! Vous pourfendrez le Sarrasin depuis la tête jusqu'à la ceinture; et encore prenez garde que votre épée ne s'engage trop avant dans l'arçon de la selle. » Ermeline ne put s'empêcher de sourire des grandes prouesses du petit Henry; Béatrix ne fit rien pour s'en empêcher, et l'enfant lui-même rit beaucoup. Sire Raoul aurait bien voulu l'embrasser, mais il n'osa, si près de la belle Ermeline. Il se contenta donc de le regarder si doucement, que regards d'amour ne sont pas plus tendres. Puis il reprit: « Gentil damoisel, je vous requiers donc de ne pas tarder à venir me voir, car il me faut partir bientôt; et je ne voudrais pas m'éloigner avant d'avoir armé votre bras. Je ne serais pas tranquille sur la sûreté du pays et des dames. » Le chevalier sourit en disant ces derniers mots, et ceux qui l'écoutaient firent de même. Dans ce moment, le seigneur de Rochefort ayant terminé sa con-

---

* C'est de ce mot de comtes palatins que nos romanciers ont fait celui de *paladins*, qui se retrouve si souvent dans leurs récits. Je soupçonne que cette altération est venue par l'italien. Quant au mot de *cuens-palais*, il est fort commun dans les écrivains et les poëtes des 12e et 13e siècles. On en trouvera des citations dans les notes.

versation avec le curé, revint vers les dames, et peu d'instans après, il sortit avec elles. Raoul, qui s'enivrait de la présence de la belle Ermeline, se sentit le cœur navré d'un trait glacé en entendant le signal du départ. Un profond gémissement se forma dans sa poitrine; mais il ne l'exhala point; aucun soupir ne trahit sa pensée. Il salua Ermeline sans regarder ses beaux yeux, se bornant à contempler sa taille élégante et majestueuse, sa démarche, tout à la fois noble et légère. Il la voyait ainsi tristement s'éloigner, lorsque le petit Henry qui donnait la main à sa sœur, et qui était un peu en arrière d'elle, fit un faux pas. Ermeline se retourna pour le retenir. Dans ce moment, soit hasard, soit que la distance rendit Raoul moins timide, ses yeux rencontrèrent ceux de la demoiselle de Tonnay. Ce ne fut qu'un éclair; mais, semblable à la foudre, il pénétra jusqu'au cœur du bon chevalier, et acheva de le consumer. Celui d'Ermeline n'était pas sans blessure. La noble demoiselle se rappelait le courage généreux de ce jeune héros; et tous les éloges qu'elle avait entendu faire de lui, le premier jour qu'il avait paru, lui revenaient à l'esprit. Un reste de pâleur qu'elle venait de lui voir l'avait attendrie par la pensée que c'était pour elle qu'il avait versé son sang. Elle lui avait trouvé dans la conversation avec le petit Henry une douce gaîté à travers laquelle le sentiment qui le dominait avait percé; elle avait deviné le désir de Raoul de caresser ce joli enfant, et lui savait gré de ne l'avoir pas fait. Enfin cette rencontre de quelques minutes l'avait convaincue que le beau chevalier de la Palestine était aussi aimable et délicat dans la compagnie des dames, qu'il était brave et terrible dans les combats.

Raoul resta quelques momens chez le curé, après le départ de la société du château. Ce curé était un *docte*

clerc et un des plus prudes hommes que l'on pût trouver. Il avait autrefois suivi, comme chapelain, un vicomte de Limoges dans la guerre contre les Sarrasins d'Espagne, et il faisait grand cas de tous les guerriers qui avaient combattu les infidèles. Peu de jours se passaient sans qu'il allât voir le chevalier blessé, et il avait conçu pour lui autant d'estime que d'attachement.

Mais il nous faut revenir à la belle Ermeline qui s'en retournait pensive au château avec son jeune frère, le seigneur de Rochefort et Béatrix. Celle-ci ne manqua point de recommander tout bas au petit Henry de ne point parler de la rencontre du chevalier Raoul devant Jacques l'Archevêque; ce qui n'empêcha pas que ledit seigneur n'en fût informé dès le jour même; non par l'enfant, qui fut discret; mais par Béatrix elle-même; et voici comment la chose arriva.

Il y avait au château une vieille *demoiselle* veuve (38) d'un pauvre écuyer, qu'on appelait dame Claudine. Elle était dans la maison avant Hélissente, et avait élevé ses premiers enfans, Geoffroi et Ermeline, dans leur bas-âge; mais ayant pris des années et des infirmités, elle ne sortait presque plus de sa chambre. Toutefois, comme la dame de Tonnay la traitait avec des égards marqués, tous les serviteurs de la maison la choyaient beaucoup. Chacun lui portait en confidence tous les secrets qu'il pouvait attraper; et elle redisait à chacun les secrets de tous; ce qui l'aurait presque fait passer pour sorcière, si elle n'avait eu depuis long-temps la réputation d'une sainte femme. Béatrix n'avait pas manqué de lui raconter toutes les premières aventures du beau chevalier de la Palestine; comme quoi il avait entendu la conversation de la tour; comme quoi il s'était adressé à elle le lendemain matin, etc.... Le jour dont nous parlons, elle n'eut rien de

plus pressé que de courir chez dame Claudine, pour lui dire que le bel inconnu s'était trouvé chez le curé lorsque Ermeline y était entrée avec le seigneur de Rochefort; qu'il avait paru tout troublé d'aise; qu'ensuite il s'était un peu remis; qu'il avait parlé au petit Henry, à qui il avait offert une jolie dague turque; bref, Béatrix rapporta au moins tout ce qui s'était passé dans cette entrevue.

Or, l'écuyer sournois de Jacques l'Archevêque n'avait pas tardé à faire connaissance avec dame Claudine, et à juger qu'elle devait savoir tout ce qui se passait de nouveau dans la maison, dans le bourg et dans toute la seigneurie. En conséquence, il lui avait conté plus de secrets en quelques jours que la bonne femme n'avait coutume d'en apprendre en six mois. Elle l'avait consciencieusement payé par la confidence de tout ce qu'elle savait, et même un peu au-delà. Elle n'avait eu garde de rien omettre de ce que Béatrix lui avait rapporté en grand mystère touchant le chevalier de la Palestine, et la belle Ermeline, et le seigneur de Rochefort. C'est ainsi que Thomas avait pu déjà instruire son maître de tant de choses que Jacques aurait ignorées sans lui; et que, ce jour même il recueillit, et lui porta bien vite l'entrevue d'Ermeline et du chevalier Raoul chez le curé. L'Archevêque ne douta point que ce ne fût une rencontre préméditée. Cette croyance ne fit qu'ajouter à la rancune cruelle qu'il gardait contre le bel inconnu, depuis la funeste journée du tournoi, et qui avait déjà été fort aiguisée par les précédens rapports de Thomas, ainsi que par ce qu'il avait surpris lui-même d'accablant dans le regard froid et le sourire méprisant de la demoiselle de Tonnay. Poussé par la vengeance, le dépit et la jalousie, il aurait voulu immoler à sa fureur Raoul, Ermeline, sire Eudes,

et jusqu'au curé; mais c était principalement sur Béatrix que portaient ses plus violentes imprécations. Cependant il sut se contraindre quelques heures, et le soir il annonça avec un grand calme qu'après un nouveau message qu'il avait reçu de chez lui, il partirait le surlendemain pour se rendre dans ses terres où sa présence était indispensable. Il tint parole, au grand étonnement et contentement de toute la maison.

Cependant le petit Henry n'avait pas manqué de dire de suite à sa mère que le chevalier Raoul, qu'il avait vu chez le curé, voulait lui donner une jolie petite dague turque qui venait de la Terre-Sainte, et qu'il serait bien content de l'avoir, si sa douce maman le permettait. Hélissente qui répugnait beaucoup à recevoir quelque chose d'un chevalier à qui elle avait tant à refuser, défendit à son fils d'accepter cette dague; mais l'enfant qui en avait une extrême envie, revint si souvent à la charge, qu'Hélissente, vaincue par ses importunités, pria le seigneur de Rochefort d'arranger cette affaire, sans qu'elle parût y avoir donné son consentement. Sire Eudes s'en chargea avec plaisir. Il alla donc, un jour, chez le chevalier avec Henry, faisant porter avec lui une très-belle hache-d'armes. Quand il fut entré, il dit à Raoul : « Sire chevalier, je ne suis plus assez jeune pour vous proposer une fraternité d'armes; je vous retarderais trop dans vos exploits; cependant je voudrais faire avec vous un échange, en témoignage de mon amitié que vous avez toute gagnée, et de la vôtre que je réclame. Voici une hache-d'armes d'une trempe si bonne que je n'en ai jamais vue de meilleure; mais je commence à la trouver bien lourde pour mon bras. J'ai pu juger de la force du vôtre; je vous prie d'accepter ce *bâton*, et, en retour, je vous demande une certaine petite dague turque dont je vous ai entendu

parler. Raoul, qui comprit le détour de sire Eudes, lui dit : « Ah! sire chevalier, vous me faites un grand honneur de me proposer un échange d'armes, mais j'avais offert ma petite dague à ce charmant damoisel. Me permettra-t-il de vous la donner, à présent? — Oh! oui, répondit Henry qui n'était pas dupe de ce jeu, donnez-la au bon sire Eudes, je saurai bien la lui prendre. — Eh bien, dit Raoul, vous la tiendrez du seigneur de Rochefort; pourtant je vous prie de songer quelquefois au chevalier-pèlerin qui l'a long-temps portée, et voulait vous la donner lui-même. » L'enfant le lui promit, et, pour cette fois, Raoul l'embrassa, et avec une si tendre émotion, que les larmes lui en vinrent aux yeux. Ainsi se termina cette petite affaire. Henry revint en triomphe montrer à sa mère la dague turque qu'il avait déjà prise au bon sire Eudes.

Dans cette même visite, Raoul avait annoncé au seigneur de Rochefort que le *physicien* lui avait déclaré qu'il était désormais en état de supporter toute fatigue de voyage. D'après cela, avait ajouté le chevalier, je partirai dans quatre ou cinq jours pour l'Espagne, emportant une vive reconnaissance pour la grande courtoisie et amitié dont vous m'avez honoré. Je vous prie de me maintenir dans le pardon de la dame de Tonnay et de sa noble fille. Je tâcherai de faire de votre hache d'armes un usage digne de celui qui me l'a donnée. — Je n'ai aucune inquiétude là-dessus, répondit sire Eudes; je ne pouvais la remettre en de meilleures mains. »

Il s'en fallut bien que la nouvelle du départ prochain de sire Raoul fût accueillie au château, comme l'avait été celle du départ du sire de Parthenay. Tout le monde le regrettait. Les personnes qui jugeaient qu'il était à propos qu'il s'éloignât, comme celles qui n'en soupçon-

naient pas la nécessité. Hélissente elle-même n'avait pu se défendre d'une grande estime pour le courage désintéressé dont ce jeune étranger avait fait preuve, puisqu'il n'avait demandé aucune récompense de son dévouement. Les éloges qu'elle avait entendu faire de lui par le seigneur de Rochefort et par le curé, qui l'avaient vu presque chaque jour, pendant sa maladie, avaient même porté chez elle le sentiment de l'estime jusqu'à un véritable intérêt. Mais plus elle reconnaissait de mérite au bel inconnu, plus elle désirait qu'il partît.

Raoul avait un grand regret de ne pouvoir aller rendre à sire Eudes une visite au moins, pour toutes celles qu'il en avait reçues; mais ce seigneur était logé au château, et l'abord lui en était interdit par les convenances. Il en avait exprimé toute sa peine au digne chevalier, qui lui avait répondu : « N'ayez aucun souci de cela, sire Raoul, je vous connais assez pour être sûr qu'en toute circonstance vous ferez ce qu'il conviendra. Sire Eudes revint donc faire ses adieux à Raoul la veille au soir de son départ; car ce chevalier se proposait de se mettre en route le jour suivant de grand matin. Aussi avait-il fait toutes ses dispositions pour cela. Eudes voulut le laisser à son hôtellerie, après un entretien des plus affectueux de part et d'autre; mais Raoul reconduisit son respectable ami jusqu'au pied du château. Là ils se séparèrent enfin avec une grande tristesse. Raoul, en s'en retournant, ne rentra point immédiatement à son logis; il se sentait l'âme trop pleine de pensées douloureuses pour goûter le repos du sommeil. Le temps était calme et doux. Le chevalier descendit jusqu'au bord de la rivière, et là il se mit à se promener lentement en élevant de temps à autre ses yeux vers le château qui renfermait l'objet de toutes ses affections. Bientôt, sentant le besoin de s'enivrer de cette

vue, il s'appuya le dos contre un jeune arbre, et, contemplant ces murs dont il s'éloignait peut-être pour toujours : « O Ermeline! dit-il en soupirant, pourquoi ne m'a-t-il pas été possible du moins, avant de quitter ces lieux, de vous jurer qu'il me faut bien plus de courage aujourd'hui pour vous fuir, qu'il ne m'en a fallu pour m'exposer aux coups de votre oppresseur! Je vais à la recherche d'un mystère qui semble m'éviter. Peut-être que je ne l'atteindrai point. Hélas! jamais je ne pourrai mettre à vos pieds un nom et une fortune dignes de vous. N'importe, je me rappellerai toujours avec délices que je vous ai gardée d'un grand malheur que vous redoutiez; mais vous, noble Ermeline, conserverez-vous quelques souvenirs de ce pauvre inconnu qui s'est dévoué avec tant de joie à votre cause? lui en saurez-vous quelque gré? Ah! si je pouvais le croire, cette pensée adoucirait mes maux au milieu de toutes les rigueurs dont la fortune s'obstine à me poursuivre. «

Comme le beau chevalier terminait ce tendre monologue, il se sentit violemment frapper, par derrière, d'un fer aigu. « Ah! félon! s'écria-t-il, en se retournant et saisissant son épée.... Mais il ne vit personne. Alors il porta la main à son épaule et connut qu'il était blessé d'un *vireton* (trait) d'arbalète qui lui était entré profondément dans le corps. Il voulut l'arracher; mais la douleur l'en empêcha. Il se hâta donc de se rendre à son logement, pour avoir le secours d'un chirurgien.

Il y eut un grand émoi dans la maison quand on vit ce chevalier que tout le monde aimait pour sa courtoisie, ainsi lâchement assassiné. Celui-ci courut chez le chirurgien, celui-là chez le curé; l'hôte voulut aller lui-même au château prévenir en particulier le seigneur de Rochefort. Sire Eudes en partant recommanda au concierge de

ne laisser sortir ni entrer personne, jusqu'à ce qu'il fût lui-même revenu; et se faisant accompagner de son écuyer, il descendit précipitamment. Il trouva Raoul assis sur le bord de son lit et soutenu par son écuyer et par l'hôtesse qui s'efforçait de consoler le bon chevalier, en pleurant de toutes ses forces.

Quoique Raoul souffrît cruellement, lorsqu'il vit sire Eudes, il lui tendit la main en souriant avec douceur. « Ah! mon jeune ami, s'écria le seigneur de Rochefort, en quel état vous voilà! — Hélas! répondit Raoul, je ne pensais pas qu'il y eût personne, ici, capable de m'assassiner. — Ah! croyez, sire chevalier, que rien ne sera négligé pour découvrir ce traître et lui faire expier son crime. » Cependant le chirurgien qu'on attendait avec une grande impatience arriva et se mit de suite en devoir d'arracher le trait. Raoul supporta l'opération avec autant de courage que de patience, quoiqu'elle fût très-douloureuse; car il fallut agrandir beaucoup la plaie pour en tirer le dard. La perte de sang fut très-forte et le chirurgien eut beaucoup de peine à l'arrêter. Cependant il en vint à bout; et comme il achevait de poser le premier appareil, le curé entra. Raoul alors demanda qu'on le laissât seul, pendant quelque temps, avec le saint homme. Sire Eudes profita de ce moment pour retourner au château où tout le monde était prêt à se coucher. Il courut à la chambre de la dame de Tonnay, et lui annonça le malheur qui venait d'arriver. Elle en fut vivement émue et indignée. « Sire Eudes, dit-elle, disposez de tout ici, pour donner des soins à ce jeune étranger et pour faire rechercher son assassin. Mais, chevalier, j'ai encore un autre service à vous demander. » Alors ayant fait signe aux demoiselles qui la servaient de s'éloigner : « Sire Eudes, dit-elle, je suis si troublée du malheur que je viens

d'apprendre, que je ne puis me charger d'annoncer cette nouvelle à ma fille; et cependant je ne voudrais pas qu'elle l'apprît par d'autres, que par moi ou par vous. Pourquoi vous cacherais-je ma pensée? Il y a long-temps que je n'ai pas de secret pour vous. Les motifs qui me forçaient à donner ma fille à Guillaume l'Archevêque vous sont connus; j'avais la douleur de ne pouvoir me dissimuler que ce mariage répugnait cruellement à Ermeline. Elle n'a donc pu le voir rompre qu'avec satisfaction; et vous savez qu'elle n'a caché ce sentiment qu'autant que la bienséance l'y obligeait. Cependant depuis quelques jours je lui vois une tristesse qui va sans cesse croissant, quelque effort qu'elle fasse pour la surmonter. Je connais ma fille: non seulement elle est vertueuse par piété, mais elle l'est encore par un noble orgueil. Jamais il n'entrera dans son cœur une pensée qui ne soit digne d'elle. Mais munie contre toute faute, l'est-elle de même contre tout sentiment? Convenons que ce jeune étranger lui a rendu, avec un dévouement héroïque, le plus grand service qu'elle pût recevoir d'un homme. Convenons aussi qu'il est impossible à un chevalier de réunir plus d'aimables et de brillantes qualités que n'en fait paraître sire Raoul. Ce que tout le monde a remarqué dans ce bel inconnu, puis-je croire que ma fille ne l'ait point aperçu, elle pour qui il s'est exposé à un si grand péril ?... Sire Eudes, voyez donc Ermeline, avant tout autre, et usez envers elle de toute la prud'hommie dont vous avez un si juste renom.»

Le seigneur de Rochefort quitta de suite Hélissente pour passer chez sa fille, qui fut étonnée de le voir entrer chez elle à cette heure, et encore plus de ce qu'il priait Béatrix de s'éloigner pour un moment. Mais l'âge du chevalier et l'estime que chacun lui portait faisait tout bien prendre de lui. Cependant Béatrix ne put s'empê-

cher, en se retirant, de sourire légèrement de pitié, de ce que le bon chevalier croyait qu'il pouvait y avoir des secrets pour elle. Lorsqu'elle fut sortie : « Belle Ermeline, dit sire Eudes, il vient d'arriver un événement dont la bonté de votre cœur sera sans doute affligée ; mais préparez-vous à l'apprendre avec courage, car il ne faut pas augmenter la peine de votre mère qui en est très-affectée. Vous m'en voyez moi-même ému jusqu'aux larmes. J'espère pourtant que, dans ce que j'ai à vous annoncer, il n'y a que du mal sans danger pour l'avenir. Sire Raoul, qui devait partir demain, vient d'être blessé par un coup d'arbalète. Mais le dard a été retiré fort habilement, l'hémorragie est arrêtée, le premier appareil est mis et le chirurgien ne paraît pas inquiet. Cependant tous ceux qui savent déjà l'accident de ce brave chevalier sont dans la désolation ; car il n'y a personne qui ne l'aime, sauf le scélérat qui a fait le crime de le frapper si lâchement. »

Le trait qui avait blessé sire Raoul ne lui avait pas causé une douleur plus vive que celle qui pénétra le cœur de la fille d'Hélissente lorsqu'elle apprit cette nouvelle. Malgré ses efforts ses beaux yeux se remplirent de larmes. Sire Eudes lui dit : « Belle Ermeline, vous ne faites que ce que nous avons tous fait en apprenant cette horrible trahison ; jeunes et vieux, tout le monde a pleuré ; et on ne pense qu'à soulager ce brave chevalier et à rechercher son assassin. » Ermeline, autorisée par l'exemple général, se donna moins de peine pour retenir ses larmes qui coulèrent en abondance, ce qui prévint les effets d'une émotion trop long-temps comprimée. « Ah ! sire Eudes, dit-elle, dès qu'elle put parler, est-il possible qu'il se soit trouvé, chez nous, un scélérat capable d'une si lâche cruauté envers un étranger qui avait montré sa vaillance si à découvert ! — Nous saurons, j'espère, si le coupable est d'ici,

reprit Eudes; mais puisque je vous vois tant de courage dans la douleur que je vous ai causée, en vous apprenant une aussi affreuse nouvelle, je vais rappeler Béatrix. Je devais écarter de peur qu'elle ne fît quelques éclats qui auraient augmenté votre émotion. Je ne vous en garantis pas encore, mais vous m'aiderez à la rendre raisonnable, afin que ses cris n'aillent pas donner de nouvelles alarmes à madame Hélissente. » Béatrix étant rappelée, rentra avec son air piqué et malin. « Demoiselle Béatrix, lui dit sire Eudes, si vous voulez me promettre de m'écouter avec autant de courage que votre sage maîtresse, je vous dirai ce que je viens de lui raconter. — Bon dieu, c'est donc bien effrayant! dit Béatrix qui s'attendait à quelque apparition de revenant dans le château. — C'est plus qu'effrayant, reprit Eudes, car c'est un malheur déjà arrivé. — Ah! dites-le moi de suite, sire chevalier, car je vais m'imaginer tout ce qu'il y a de plus affreux; voilà comme je suis. — Eh bien, vous allez le savoir; mais si vous faites trop d'éclat, vous serez la dernière du château à qui je dirai jamais rien. » Béatrix ayant promis d'être sage, sire Eudes lui rapporta ce qui venait d'arriver au jeune chevalier étranger. Malgré ses promesses, Béatrix ne put pas s'en tenir aux larmes; elle passa bientôt aux sanglots et de là aux cris et aux convulsions. Le bon seigneur de Rochefort fut obligé de lui dire: « Béatrix, si vous n'êtes pas plus raisonnable, je vais prier madame Hélissente d'envoyer une de ses demoiselles auprès de sa fille, et de vous éloigner d'elle: car loin de lui être utile, vous ne pouvez qu'augmenter la peine que lui cause nécessairement une aventure aussi malheureuse. » Cette menace effraya Béatrix; elle rentra dans les sanglots, puis dans les larmes tranquilles. « Vous voyez bien, lui dit sire Eudes, que j'ai eu raison de vous écarter d'abord; car si je vous avais annoncé cette nouvelle,

en même temps qu'à votre maîtresse, je n'aurais pas pu m'occuper de la rassurer sur les suites d'un événement dont son bon cœur a été très-affligé. Mais puisque je vous vois plus calme à présent, je vais retourner chez madame Hélissente, et puis je verrai encore une fois sire Raoul et je viendrai en donner des nouvelles ici, avant qu'on ne se couche. »

Comme le seigneur de Rochefort sortait de la chambre d'Ermeline, il rencontra à la porte Hélissente qui ne pouvant résister à son inquiétude se rendait chez sa fille. Il se hâta de lui dire : « Madame, je ne pouvais manquer de causer beaucoup de chagrin ici, par le triste message dont j'étais chargé ; mais j'ai trouvé autant de courage que de compassion dans le cœur de votre noble fille. Ces deux sentimens lui font également honneur. Béatrix n'a pas été aussi maîtresse de son émotion en écoutant mon récit ; mais la voilà maintenant beaucoup plus tranquille.

La dame de Tonnay resta avec sa fille jusqu'au retour de sire Eudes de chez Raoul. Il rapporta qu'il l'avait trouvé plus calme qu'il n'aurait pu l'imaginer, après une si cruelle opération. Il ajouta que ce chevalier avait exprimé une extrême reconnaissance de l'intérêt que madame de Tonnay avait témoigné prendre à son malheur. Alors Hélissente se retira, voulant laisser reposer sa fille, et le seigneur de Rochefort alla continuer de donner des ordres pour la sûreté du chevalier blessé, pour la fourniture de toutes les choses nécessaires à sa position, et enfin pour la recherche du coupable, dont le crime mettait tant de monde en peine et en émoi.

Ermeline passa une douloureuse nuit : il lui tardait que le jour parût pour avoir des nouvelles de l'infortuné chevalier ; et cependant elle les redoutait autant qu'elle les désirait. Dès que l'on entendit quelque mouvement dans le château, Béatrix se rendit chez le bon sire Eudes, qui

lui apprit que le malade avait un peu dormi, vers la fin de la nuit; ce qui était bon signe. Elle rapporta cette petite consolation à sa maîtresse. Ermeline se rendit de très-bonne heure chez sa mère, et la trouva qui faisait de la charpie. Après l'avoir embrassée, elle s'assit auprès d'elle, et se mit à travailler sans rien dire; mais bientôt les larmes la gagnèrent tellement, qu'elle sortit pour ne pas manifester une trop grande douleur. Elle voulut reprendre cette occupation chez elle, mais ses larmes coulaient si abondamment, qu'elle ne put continuer ce travail. Alors elle se mit à couper ou à déchirer des voiles en longues bandes pour le pansement du malade. Après les avoir arrosées de ses larmes, elle les remit à Béatrix, qui les porta chez Hélissente.

L'assassinat de sire Raoul avait fait tomber les ordres sévères de la dame de Tonnay à son égard. Les serviteurs du château descendaient sans cesse pour avoir des nouvelles du malade, ou pour porter chez lui ce que l'on croyait pouvoir servir à le soulager. Hélissente dit à Béatrix : « Prends cette charpie et ces bandes, et va dire à un écuyer ou à un page de les porter chez le chevalier Raoul. » Béatrix sortit sans répondre; mais au lieu de suivre tout-à-fait les ordres qu'elle venait de recevoir, elle courut elle-même à la maison du beau chevalier de la Palestine; et ayant fait prier son écuyer de sortir, elle lui remit la charpie et la toile, en lui disant : « Voilà ce que nos dames ont fait pour votre maître; je vous assure qu'on est bien désolé au château du malheur qui lui est arrivé; » et alors elle se mit à pleurer. L'écuyer la remercia beaucoup, au nom de son maître, des soins bienveillans des dames, et la loua elle-même de son bon cœur.

Lorsque le chevalier sut quelles mains avaient coupé cette toile et effilé cette charpie, il en fut pénétré d'un

si doux attendrissement, que ses douleurs furent suspendues.

Cependant le seigneur de Rochefort et tous les gens de la dame de Tonnay avaient fait d'inutiles recherches sur l'auteur de l'assassinat du chevalier étranger; aucune trace du délit ne pouvait être saisie. On désespérait de rien découvrir, lorsqu'un soir, huit jours après le crime, pendant que le chirurgien était chez sire Raoul, on vint le demander en toute hâte pour un homme qui était dans des convulsions affreuses, et qui paraissait empoisonné. Il y courut, et trouva en effet un homme dans un état horrible. Il se hâta de le faire vomir, et il parvint à diminuer la violence de sa crise; mais s'apercevant que le poison avait fait de grands ravages, il prévint le malade qu'il n'était pas hors de danger, et qu'il ferait bien de songer à son âme. « Ah! j'en ai grand besoin, dit le malheureux; mais ce n'est pas seulement à un prêtre que je veux me confesser; faites-moi conduire chez le chevalier qui a été assassiné il y a huit jours, et là je me confesserai devant tous ceux qui voudront m'entendre. » Le chirurgien, fort étonné de cette déclaration, se hâta de retourner chez sire Raoul, pour lui en faire part, et lui demander s'il voulait qu'on lui amenât cet homme. « Sans doute, répondit le chevalier; mais puisque ce malheureux ne craint pas les témoins, faites prier le seigneur de Rochefort, le prévôt, le chapelain du château et le curé, de se rendre ici, pour assister à cette déclaration. »

Tous ces *prudes hommes* s'étant réunis le plus promptement possible chez le chevalier, on fit venir le malade; le chirurgien et l'écuyer de Raoul restèrent aussi dans la chambre. A peine le malheureux empoisonné fut-il en présence du chevalier, qu'il se laissa tomber à deux genoux, en criant *merci*, et fondant en larmes; puis

il dit : « Noble sire, voudrez-vous pardonner à un homme qui va bientôt paraître devant Dieu ? — Mon ami, répondit Raoul, cela est déjà fait, et voilà un prud'homme (en montrant le curé) qui m'y a contraint. Je me suis vu moi-même en danger de mort il n'y a pas long-temps, et la première chose qu'il a exigée de moi a été de pardonner à tous ceux qui m'auraient porté ou voulu porter dommage. — Sachez donc, gentil sire, reprit l'étranger, que c'est moi qui vous ai traîtreusement *navré*, non par aucune haine, ne vous ayant jamais connu, et n'ayant entendu dire que louange de vous en ce bourg ; mais comme Judas trahit son maître, pour le damnable désir de l'argent. »

Ici le misérable fut obligé d'interrompre son récit, à cause de la violence des douleurs que lui causait le poison. Le chirurgien lui donna une boisson calmante qui lui permit de reprendre son récit. « Je suis, dit-il, un pauvre arbalêtrier sur un des navires flamands qui sont ici dans la rivière. Quoiqu'ils viennent pour le commerce, ils sont obligés de s'armer et de marcher ensemble pour se garder des corsaires des Sarrasins d'Espagne, et de ceux de monseigneur Perron de Bretagne (39), pour qui, sur mer, tout est Anglais. Il y a quinze jours, un homme que je ne connaissais pas m'aborda, et me fit des questions sur mon pays, sur mon métier. Il me plaignit de gagner si peu, pour la fatigue et le danger que j'avais ; et il finit par me mener à la taverne. Là il me dit qu'il ne tiendrait qu'à moi de gagner plus en un instant, que je n'avais coutume de faire en plusieurs années. Voyant que je l'écoutais avec avidité, il s'expliqua, et me dit que si je pouvais tuer un chevalier de telle façon, qui demeurait en telle hébergerie, j'aurais vingt florins d'or. Moi qui n'en avais jamais eu deux à la fois, dans ma possession,

je me laissai éblouir par cette damnable proposition. Pour m'exciter davantage, le traître m'en mit quatre dans la main, m'assurant qu'il me donnerait le reste après l'exécution de l'entreprise. Depuis ce jour, je n'ai cessé chercher une occasion favorable pour exécuter mon crime. Enfin j'ai été assez malheureux pour la trouver. J'étais seul un soir sur mon navire, lorsque je vis ce noble chevalier qui, après s'être promené quelque temps sur le rivage, s'arrêta appuyé contre un petit arbre, et regardant le château. J'armai mon arbalète, et je décochai le trait. Comme il n'y avait personne sur le rivage, et que déjà il faisait assez sombre, je revins à terre, et je gagnai, par des sentiers détournés, l'autre extrémité du bourg. Là j'entrai dans une taverne pleine de matelots et autres gens qui faisaient débauche. Personne ne fit attention à moi. Il y avait bien un quart-d'heure que j'y étais arrivé, lorsqu'on vint y annoncer l'assassinat du chevalier étranger. J'eus l'air plus étonné que tous les autres, et je fis plus d'imprécations que qui ce fût contre ce crime. Je courus avec la foule autour de cette maison, faisant des questions aux premiers arrivés : j'échappai ainsi aux soupçons.

« Cependant celui par qui j'avais été poussé au crime, m'avait dit d'aller le trouver, au bout de trois jours, dans une taverne qu'il me désigna, sur la route de Surgères. Nous devions nous y rencontrer comme par hasard. Pour être plus libre, il fit apporter à boire sous une tonnelle du jardin. Là, je lui contai comment les choses s'étaient passées. Il me donna encore six florins d'or, me promettant le reste, si le chevalier mourait de manière ou d'autre; et il m'assigna un nouveau rendez-vous pour aujourd'hui, dans un autre endroit plus près d'ici. Là, nous avons bu long-temps; puis il m'a dit qu'il voulait me donner encore quatre florins, et il a tiré une petite bourse de cuir

de sa poche. Mais en me présentant ses pièces d'or, il les a laissé tomber, feignant d'être ivre, et il m'a dit de les ramasser. C'est sans doute dans le moment où j'étais occupé à cela, qu'il a jeté du poison dans mon gobelet qui était à moitié plein. Quand j'ai été relevé, il a achevé de le remplir en versant de haut, et disant : « Pour le dernier coup buvons rasade, et sans nous rasseoir; car il faut que je parte. Nous nous reverrons dans trois jours au même endroit. » Alors nous avons bu tout d'un trait, et il s'en est allé, je ne sais où. Pour moi, je suis rentré dans le bourg. Mais à peine y avait-il un quart d'heure que j'étais arrivé, que j'ai senti des douleurs qui m'ont fait jeter les hauts cris, et je serais déjà mort sans le chirurgien; mais je crois bien qu'il ne m'a pas sauvé pour long-temps. »

Ce récit avait été souvent interrompu par les souffrances et les convulsions du patient. Quand il fut fini, on demanda à ce malheureux si celui qui l'avait ainsi poussé au crime avait quelque signe remarquable qui pût le faire reconnaître. « C'est, dit-il, un homme roux, qui a une verrue au coin de l'œil gauche. » Le malade n'en put pas dire davantage; il éprouva des redoublemens de souffrances tels, qu'on fut obligé de l'emmener dans une autre maison, où il mourut à la pointe du jour, après s'être confessé, et avoir remis au curé l'argent qu'il avait reçu pour son crime, en le priant d'en consacrer la moitié à faire dire des messes pour le salut de son âme et la santé du chevalier blessé, et de donner le reste aux pauvres.

Cette aventure jeta un sentiment de tristesse et de terreur chez tous les amis de sire Raoul. La pensée qu'il avait des ennemis capables de payer des assassins était bien plus effrayante que si on l'eût cru seulement poursuivi par quelqu'un qui voulait se venger de ses propres mains,

même par une trahison. Aussi, le seigneur de Rochefort fit veiller autour de lui avec le plus grand soin. Mais en outre, il s'occupa de le transférer dans un lieu où il fût plus en sûreté. Il parla de son projet avec Hélie, qui l'approuva entièrement.

Il y avait sur les bords de la Charente, à quelques lieues en remontant son cours, une petite *commanderie* (40) de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, où résidait un vénérable hospitalier, nommé frère Archambaud de Pont-Labbé, fort considéré dans tout le pays. Sire Eudes alla le voir et le trouva parfaitement disposé à entrer dans ses vues. A quelques jours de là, frère Archambaud, qui venait souvent au château de Tonnay, et qui avait assisté au tournoi où Raoul s'était tant distingué, après avoir fait sa visite aux dames, descendit chez le chevalier malade avec sire Eudes. Il lui exprima d'abord toute la peine et l'horreur que lui avait inspirée la lâche trahison exercée contre un chevalier pour lequel il avait conçu, dès la première vue, une sincère estime; sentiment qui n'avait fait que s'accroître par tout ce qu'il en avait entendu dire depuis. « Mais, ajouta-t-il, noble et brave guerrier de la Terre-Sainte, je ne viens point seulement pour vous témoigner l'intérêt que vous devez inspirer à tout homme qui fait cas de la valeur, et des autres qualités qui vous distinguent, je viens remplir un devoir que m'impose l'habit que je porte. Ce n'est pas seulement au-delà des mers que nous devons nos soins aux pèlerins dont l'état les réclame. Partout où nous sommes, nous avons l'obligation de soulager les chrétiens souffrans, et particulièrement ceux qui ont servi sous les bannières de la foi. Des circonstances extraordinaires ne permettent pas à la dame de Tonnay de vous offrir son château; sire Eudes ne peut vous engager à vous rendre chez lui, sa présence

est nécessaire ici ; de plus, la saison approche où l'air de son château ne serait pas favorable à votre guérison. Rien ne s'oppose, au contraire, à ce que je vous invite à venir chez moi. Ma *religion* * m'en fait une loi, et votre mérite un plaisir. — Frère Archambaud, répondit Raoul, je suis bien sensible à tant de courtoisie et de générosité que j'estime fort au-dessus de mon mérite ; mais, si je ne suis pas trop à charge au bon sire Eudes, je désire rester ici jusqu'à ma guérison. — Ah ! cher sire, reprit le seigneur de Rochefort, je voudrais vous garder malade, et encore plus volontiers sain, et toujours. Mais puisque le digne frère Archambaud vous fait une offre si obligeante, je suis forcé de me joindre à lui contre mes intérêts, et cela pour des raisons que je vous dirai peut-être plus tard, mais qu'en attendant je vous prie de croire puissantes : car ce ne sera pas sans un grand regret de moi et de tout ce qui vous connaît ici, que vous vous en éloignerez si peu que ce soit. »

Sire Raoul écouta ce discours avec une grande tristesse. Si quelque chose l'avait consolé, lorsqu'il s'était vu condamné à une longue souffrance par sa blessure, c'était de n'être pas loin de la belle Ermeline, d'entendre parler d'elle à chaque moment, d'être presque soigné par elle, puisqu'elle donnait du linge et de la charpie pour sa blessure. Cependant, le ton de persuasion de sire Eudes ne lui permettait pas de douter qu'il ne dût se rendre à l'invitation de frère Archambaud. « Nobles et généreux seigneurs, leur dit-il, ce ne sera pas sans un vif regret que je quitterai ce séjour, quoique j'y aie beaucoup souffert ;

---

* Le mot religion est pris ici pour profession, ordre, habit religieux.

mais je m'abandonne à vos sages conseils, en remerciant également, et celui qui jusqu'à ce jour m'a prodigué ses soins, et celui qui m'offre dans ce moment une hospitalité qui lui impose une charge si incommode. »

Lorsque le seigneur de Rochefort alla rendre compte à Hélissente que le départ de Raoul était arrangé, cette noble dame lui dit : « Cher sire Eudes, je vous assure que j'éprouve une peine extrême à ne pouvoir ouvrir mon château à ce brave chevalier chez qui se laisse voir chaque jour quelque nouvelle vertu. Mais je vous prie du moins de prendre ici tout ce qui pourra lui être utile pour ce moment et même pendant tout le temps de sa guérison, chez frère Archambaud. Je donnerai ordre que l'on arrange un bon lit dans la plus grande de mes nefs ; mes hommes d'armes et mes archers accompagneront le chevalier, depuis son logement actuel, jusque chez le bon hospitalier. Tout sera dirigé par vous, car je ne serai tranquille que si vous voulez bien prendre cette peine. »

Le seigneur de Rochefort s'employa, le reste du jour, à faire les préparatifs pour la translation du malade. Une fort belle tente fut dressée dans un grand bateau, pour mettre le lit à l'abri du soleil, et des provisions de toute espèce y furent embarquées.

Raoul, instruit par son écuyer des soins généreux que se donnait la dame de Tonnay pour lui, fut tourmenté d'un grand désir de lui faire quelque cadeau en retour de tous ses dons. Il pria le seigneur de Rochefort de lui amener, le soir, le petit Henri. Après avoir beaucoup caressé ce bel enfant, il lui dit ; « Gentil varlet, madame Hélissente, votre mère, a eu bien des peines à mon sujet, ce qui ne l'empêche pas d'user de grande bienfaisance pour moi ; dites lui que le pauvre chevalier Raoul conservera toujours le souvenir de ses bontés, qu'il a un vif regret de

ne pouvoir lui rien offrir qui soit digne d'elle ; mais que pourtant il la prie d'accepter ces petits objets à cause du lieu d'où ils viennent. » Alors il remit à l'enfant un bénitier qu'il avait apporté de la Terre-Sainte, et qui consistait en une croix de bois d'ébène dans laquelle était incrustée une autre croix en nacre de perle ; sur celle-ci était gravé un crucifix ; une petite coquille de pèlerin bien polie, proprement attachée au bas de la croix, devait contenir l'eau bénite. Tout cela était entouré d'un chapelet composé de noyaux d'olives de la montagne des Oliviers à Jérusalem. A ce cadeau, Raoul joignit un joli petit miroir de cristal de Constantinople, entouré d'un cadre de bois odoriférant, garni de petites perles fines. C'était encore un présent de l'impératrice Marie de Brienne qui, en le lui remettant, lui avait dit : « Brave chevalier, je vous prie de garder ce miroir jusqu'à ce que vous trouviez à le donner à une dame de tel mérite que vous soyiez sûr de ne jamais regretter de n'en avoir pas fait un autre usage. » Le bon chevalier, au jour dont nous parlons, aurait bien voulu l'offrir à la belle Ermeline ; mais pensant qu'elle ne le recevrait pas de sa main, il l'adressa à madame Hélissente, non sans quelqu'espoir que son aimable fille pourrait soupçonner qu'un tel cadeau était à son intention.

Le petit Henri s'acquitta très-bien de sa commission. Hélissente faisait de la charpie et coupait des bandes de toile avec sa fille, lorsque l'aimable enfant lui remit les présens du chevalier malade, en lui expliquant très-bien d'où cela avait été apporté. La pieuse mère ne toucha qu'avec respect un bénitier qui venait de la Terre-Sainte, elle se signa et baisa le chapelet. « Je sais beaucoup de gré à sire Raoul, dit-elle, de m'avoir envoyé un cadeau si précieux ; j'ai tant de besoin de prier ! Quant à ce charmant miroir, si je croyais ne pas faire de la peine au chevalier,

je le lui renverrais, car ce n'est guère un présent agréable pour une femme de mon âge que celui qui lui rappelle les pertes qu'elle fait chaque jour. Lorsque cet aimable étranger sera guéri, il aura regret de n'avoir plus ce bijou pour l'offrir à quelque jeune et brillante dame ou demoiselle. Sire Eudes, vous devriez bien vous charger de l'engager à reprendre ce miroir, en l'assurant que j'ai reçu le reste avec grande reconnaissance. — Madame, répondit le seigneur de Rochefort, je crois, comme vous l'avez pensé d'abord, que le renvoi de cette partie de l'offrande ferait de la peine au brave chevalier. » Ermeline, présente à cette délibération, ne pouvait se défendre de craindre que le miroir ne fût renvoyé; car, selon le vœu de Raoul, elle avait quelque soupçon que le beau chevalier blessé l'avait eue en pensée, lorsqu'il avait choisi un pareil présent. Cependant elle ne paraissait pas y faire attention; mais Béatrix ayant demandé à Hélissente la permission de voir ce joli bijou de plus près, fit des exclamations sur la gentillesse du travail, et sur la charmante odeur que répandait le cadre. « Sentez donc, madame, dit-elle à Ermeline, n'est-ce pas délicieux? » En même temps elle le lui remit dans la main. Ermeline avoua qu'en effet l'odeur en était fort douce et tout le travail très-délicat. Puis elle le replaça sur la table devant sa mère. Mais il arriva que le petit Henri, qui avait remarqué les réflexions d'Hélissente, lui dit : « Mais, gentille maman, puisque vous ne vous souciez pas de ce miroir, que ne le donnez vous à Meline qui n'est pas fâchée de se regarder, elle? » Tout le monde rit de la réflexion du petit homme. Ermeline fit semblant de le gronder. La dame de Tonnay était plus contrariée que sa fille; mais, soit qu'elle craignît de paraître mettre de l'importance à ce cadeau, soit par l'habitude de céder aux désirs de Henri pour qui elle avait

beaucoup de faible, parce qu'il était venu un peu tard, elle lui dit : « Eh bien, donne-le toi-même à ta sœur, pour faire ta paix; car tu viens de lui dire une malice. » Hensi prit aussitôt le miroir et le donna à Ermeline qui fit sa paix de fort bonne grâce. Lorsqu'elle fut seule, elle dit en contemplant ce cadeau d'un chevalier doublement malheureux : « Gentil miroir, mes larmes pourront bien ternir plus d'une fois ton éclat! » . .

Cependant tout étant prêt le lendemain matin pour le voyage de Raoul, il fut posé avec beaucoup d'adresse sur un lit à brancard et transporté au bateau, où il vit, sous un grand pavillon, un beau lit, et tout l'ameublement d'une jolie chambre. « Ah! sire Eudes, s'écria-t-il, je ne saurai jamais assez reconnaître toutes les bontés de madame Hélissente et les vôtres. »

Une circonstance qui ajouta à ce qu'il y avait déjà d'attendrissant dans le spectacle de cet embarquement, ce fut de voir tous les gens de l'hôtellerie où avait logé le bon chevalier, qui l'accompagnèrent en pleurant jusqu'au bateau. Ils disaient qu'ils n'avaient jamais vu un chevalier si doux, si courtois envers les *pauvres gens**, et si *large* (généreux). Tous les voisins les voyant ainsi pleurer et se lamenter, se prirent à en faire de même; de sorte que ce fut une *moult piteuse départie.*

La nef, poussée par le flot, arriva promptement au port de la petite commanderie de frère Archambaud.

Raoul fut de nouveau posé sur un brancard et porté dans la salle de la maison. Là il attendit quelques momens, et lorsqu'il entra dans la chambre qui lui était destinée, il y vit le même lit et tout l'ameublement qu'il

---

* Cette expression signifie, dans ce cas-ci, gens du commun.

avait eus dans le bateau. La dame de Tonnay l'avait voulu ainsi. Le bon chevalier en fut tendrement touché de reconnaissance, et en éprouva un grand soulagement à ses peines.

Le seigneur de Rochefort renvoya tous les gens de la dame de Tonnay qui avaient escorté le chevalier malade; mais il passa le reste du jour à la commanderie. Il ne quitta Raoul qu'à l'approche de la nuit; et en l'assurant qu'il ne tarderait pas à le revoir.

En arrivant au château, il trouva tout le monde fort triste, ce qui s'expliquait facilement par l'intérêt général qu'avait inspiré l'aimable chevalier inconnu.

Mais sire Eudes ne tarda pas à s'apercevoir qu'une cause étrangère aux malheurs de Raoul venait se joindre aux peines de la dame de Tonnay; car quoique l'état de ce jeune étranger, dont on avait des nouvelles au moins une fois par jour, commençât bientôt à s'améliorer, cependant la tristesse d'Hélissente ne faisait que croître. La plus sombre inquiétude paraissait l'obséder sans cesse.

Malgré la longue amitié et l'estime réciproque qui unissaient le seigneur de Rochefort à cette aimable et vertueuse dame, il n'osait pas lui faire de questions sur la cause de ses nouveaux chagrins, parce qu'il lui voyait un embarras qui n'était pas ordinaire. Enfin elle le tira elle-même de cette pénible ignorance; mais pour lui faire partager de nouveaux soucis. Un jour qu'elle reçut un message de Jacques l'Archevêque, après avoir congédié celui qui en était porteur, elle fit prier le seigneur de Rochefort de passer chez elle, et lui dit: « Je ne dois plus différer, sire Eudes, à vous expliquer le sujet de cette tristesse que vous avez certainement remarquée en moi, mais sur laquelle votre discrétion vous a fait garder le silence. Vous allez juger qu'elle n'était que trop fondée,

et qu'il était de mon devoir d'en cacher la cause, même à vous. Dans le récit que je vais vous faire, je serai forcée de vous redire des choses que vous savez déjà, mais je crois devoir les rappeler pour mieux mettre dans leur jour les circonstances que vous ignorez encore. »

« Sire Geoffroi, *mon seigneur* *, étant en Espagne, fut blessé et pris par les Sarrasins. Il ne dut sa vie qu'à l'avarice de ces païens. Comme il avait toujours beaucoup de luxe dans ses armes et dans ses habits, ils l'épargnèrent dans l'espoir d'en tirer une forte rançon. Ils soignèrent donc ses blessures, mais quand il fut guéri, ils le traitèrent avec une extrême dureté, pour lui faire désirer de racheter sa liberté à quelque prix que ce fût. Cependant les communications avec la France n'étaient pas faciles, parce que les infidèles occupaient les passages des montagnes derrière les armées chrétiennes. Geoffroi languissait donc dans une horrible captivité dont il ne voyait pas le terme. Mais il arriva que, vers ce temps-là, Guillaume l'Archevêque fit prisonnier un émir sarrasin, homme riche et puissant parmi les infidèles. Voyant une proie si précieuse en sa disposition, Guillaume songea à en tirer parti pour obtenir une chose qu'il désirait d'ancienne date. Vous savez qu'en allant en Espagne, l'Archevêque avait passé ici. Quoique ma fille fût alors bien jeune, il fut frappé de sa beauté. Vous pouvez vous rappeler qu'elle faisait déjà quelque bruit. De plus Ermeline devait porter une riche dot à son mari. Guillaume se trouvait veuf sans enfans; il était sans contredit, après le chef de la maison de Lusignan, le plus puissant seigneur du Poitou. Il ne douta point que son alliance ne fût très-

* Ce qui signifie mon mari.

agréable à toute notre famille. Cependant il ne découvrit rien de ses projets, dans le séjour qu'il fit alors chez nous, se contentant de laisser paraître son admiration pour ma fille. Mais ayant trouvé sire Geoffroi en Espagne, il ne lui cacha pas long-temps l'impression qu'Ermeline avait faite sur lui, et cet aveu fut promptement suivi d'une déclaration bien positive de ses intentions. Néanmoins mon mari feignit, le plus long-temps qu'il put, de regarder cela comme une plaisanterie, disant que sa fille n'était qu'un enfant. Ensuite, comme Guillaume protestait qu'il parlait très-sérieusement, sire Geoffroi fit valoir les difficultés de communiquer avec sa famille, que la guerre et la distance occasionaient, et le pria de remettre une affaire si importante à une époque plus favorable. Guillaume désespérait donc d'obtenir, pour le moment, aucune promesse de mon mari, lorsque les deux événemens dont je viens de vous parler, lui présentèrent une chance que son peu de délicatesse lui fit trouver heureuse. Profitant d'une trève de quelques jours avec les infidèles, il envoya, par un héraut, un message à sire Geoffroi. Il lui faisait savoir dans sa lettre qu'il terminerait volontiers sa captivité en échangeant contre lui un émir qu'il avait fait prisonnier, si mon mari voulait lui envoyer, écrite de sa main, et scellée de son sceau, la promesse de son consentement au mariage de lui Guillaume avec Ermeline. Il ajoutait qu'il mettait tant d'importance à cette convention, qu'il exigeait qu'au défaut de son accomplissement par le dédit de Geoffroi, celui-ci fût forcé de ne lui abandonner pas moins que la terre et le château de Tonnay-*sur-Charente*, car il le spécifia ainsi. Geoffroi fut d'abord indigné de cette proposition, et la rejeta; mais le farouche Maure qui le tenait en son pouvoir, ayant vu avec peine repartir le héraut qu'il croyait

chargé de lui apporter le prix de la liberté de son prisonnier, redoubla tellement de cruauté envers mon infortuné mari, que celui-ci fut obligé d'envoyer de lui-même au sire de Parthenay la fatale promesse qu'il exigeait; non sans se flatter qu'une fois rendu à la liberté, il ferait rougir Guillaume d'avoir profité de son malheur pour lui imposer de si impérieuses conditions. Quoi qu'il en soit, l'Archevêque ne fut pas plus tôt maître de l'écrit de sire Geoffroi, qu'il sut persuader à l'émir qu'il retenait dans des fers, de traiter de son échange contre mon mari, avec le Sarrasin qui avait fait celui-ci prisonnier. Les choses s'arrangèrent ainsi, et sire Geoffroi revint en France; mais pour me donner la douleur de le voir mourir peu de temps après son retour; et je ne doute point que la principale cause de sa mort n'ait été l'acte que Guillaume lui avait si durement extorqué. Vous qui connaissiez sa tendresse pour ses enfans, vous jugez de ce qu'il dut souffrir en se soumettant à l'affreuse alternative de compromettre le bonheur de sa fille, ou de priver son fils de l'antique héritage de ses pères. Il se reprochait, j'en suis sûre, d'être devenu libre à ce prix; et je l'ai entendu plus d'une fois s'écrier en gémissant qu'il aimerait mieux être encore dans les mains des infidèles que de se trouver à la merci de certains chrétiens; mais il ne s'expliquait pas plus clairement; et jamais il ne m'a montré la convention par laquelle Guillaume le tenait enchaîné, se contentant de me dire jusqu'au lit de la mort, qu'un engagement sacré ne lui permettait pas de refuser la main de sa fille à ce seigneur. Guillaume, de son côté, revenu en France peu de temps avant la mort de mon mari, n'avait garde de révéler sans besoin un acte si peu honorable pour lui; tandis qu'en gardant le silence à cet égard, il paraissait, aux yeux du public, avoir acquis la main

de ma fille par un procédé généreux envers sire Geoffroi. Mais les événemens ont confondu ses projets, et m'ont fait connaître la vraie cause de la conduite, des chagrins et peut-être de la mort de mon mari.

« Jacques l'Archevêque a trouvé, dans les chartes de son frère, la cruelle promesse arrachée par celui-ci en Espagne à sire Geoffroi. Aussitôt il a pensé à la faire valoir à son bénéfice en qualité d'héritier de Guillaume; et toute extravagante et ridicule que soit une pareille prétention, il en tire un prétexte pour satisfaire son ressentiment et sa cupidité en profitant de ma position critique; en conséquence il m'a fait signifier ses intentions. Je lui ai répondu que le mariage de son frère ayant été rompu par un événement qui n'avait dépendu ni de moi, ni de ma fille, nous n'avions aucun dédit à payer; que toutefois je reconnaissais que sire Geoffroi avait été redevable de sa rançon à Guillaume l'Archevêque, et que ne pouvant pas la lui rembourser à lui-même, je la paierais, au nom de mon fils, à son héritier; quoique Guillaume en eût fait abandon en faveur de son mariage, lequel était consenti, et n'avait manqué que par des causes indépendantes de la volonté des contractans. Mais Jacques l'Archevêque, poussé autant par la vengeance que par la cupidité, m'a répliqué qu'il n'entendait point ainsi les choses; que la main de ma fille ou la terre de Tonnay devait acquitter la rançon de Geoffroi; que le mariage n'ayant pas lieu, il fallait que la terre payât. Il ajoute que j'ai dû trouver dans les chartes de mon mari une copie de sa convention avec Guillaume; que j'y verrais ses droits, et que lui saurait les faire valoir. J'ai découvert en effet le funeste traité, ainsi que d'autres documens qui m'ont instruite des détails de cette affaire. Jacques finit en me reprochant mon refus à ses premières et amiables propositions.

« Mais vous devez croire, sire Eudes, que n'étant point liée envers Jacques l'Archevêque, par les dernières paroles de monseigneur mon mari, comme je l'étais envers Guillaume, il n'y a pas d'extrémités auxquelles je ne m'expose, plutôt que de donner ma fille au sire actuel de Parthenay. Ce n'est pas que je me dissimule les dangers qui me menacent. Un orage terrible gronde autour de moi. Le cruel Maingot rassemble déjà du monde et des armes. Entraînés par lui, plusieurs seigneurs de l'Aunis se préparent à partager la proie qu'il leur montre. Si j'étais seule, je voudrais défendre moi-même mon château, pour le garder à mon fils absent; mais j'ai son frère qui est encore enfant, j'ai ma fille; je ne puis m'exposer à les voir tomber dans les mains de mes farouches ennemis. Je vais donc me retirer à Angoulême, où se trouve mon cousin le comte de la Marche, avec la reine d'Angleterre sa femme. Si les grands soins qui les occupent ne leur permettent pas de m'accorder de prompts secours, pour sauver mes domaines menacés, du moins mes enfans seront en sûreté auprès d'eux. En attendant, je vais *semondre* * mes parens, mes vassaux et tous *mes hommes* ** de se tenir prêts *à me faire aide* aussitôt que j'aurai reçu la *défiance* (41) de Jacques l'Archevêque, laquelle ne tardera pas; car il doit désirer prévenir le retour de mon fils, qui peut revenir d'Espagne d'un jour à l'autre, et ce qu'il fera bientôt, si Dieu m'écoute. »

Ce récit affligea plus qu'il n'étonna le seigneur de Rochefort. Il était persuadé depuis long-temps que Jacques l'Archevêque nourrissait la plus ardente soif de vengeance,

---

* Avertir, convoquer.

** Les gens de toute condition, dépendant du fief.

pour le mauvais accueil qu'avaient reçu ses propositions. Il offrit *son corps et son avoir* à la défense de la dame de Tonnay. « Vous ne pensez pas, sire Eudes, reprit Hélissente, que j'aie le moindre doute sur votre amitié et sur le dévouement d'un aussi preux chevalier, pour la juste cause de la veuve et des orphelins de son ami. Mais je désire que vous m'accompagniez jusqu'à Angoulême. En attendant votre retour, je confierai la garde de mon château à sire Aimar de Pont-l'Abbé, neveu de frère Archambaud. Ce choix le flattera, ainsi que le digne hospitalier; et l'un et l'autre me seront d'un grand secours, par le crédit dont ils jouissent dans le pays. »

La dame de Tonnay commença donc à faire sans bruit ses préparatifs de départ, et à envoyer secrètement prévenir ses amis du danger qui la menaçait : elle fit aussi acheter des armes et des munitions pour la défense de son château. Mais toutes ces dispositions ne furent pas longtemps sous le mystère. Jacques l'Archevêque lui envoya un héraut défier *au feu et au sang* tous ceux de Tonnay, *jusqu'à la septième lignée*, si on ne lui abandonnait la terre et le château de ce nom. Hélissente répondit que c'était une grande lâcheté et impiété * que d'attaquer les terres de sire Geoffroi son fils, pendant qu'il portait les armes en Espagne, contre les Maures, ennemis de Dieu;

---

* C'était en effet un grand scandale, selon les idées du temps, que d'attaquer les terres d'un seigneur qui faisait la guerre aux infidèles. Mais les rois eux-mêmes ne se montrèrent pas toujours fort scrupuleux à cet égard, et Philippe-Auguste en fournit la preuve. Ce prince, revenant de la Terre-Sainte où il avait laissé Richard avec lequel il s'était croisé, attaqua la Normandie, etc. On en voit d'autres exemples, et peut-être encore plus choquans, selon les opinions du siècle.

mais qu'elle espérait bien les lui conserver ; qu'elle saurait trouver dans ses vassaux et ses amis de braves chevaliers qui soutiendraient sa cause contre l'injuste et déloyale attaque du seigneur de Parthenay. Le héraut fut renvoyé avec cette réponse.

Hélissente ne s'était point trompée dans l'assurance qu'elle témoignait au dévouement de ses amis. Dès que *la défiance* de Jacques l'Archevêque fut connue, non-seulement les parens et les vassaux de Geoffroi, mais un grand nombre de chevaliers et d'écuyers des environs vinrent lui offrir leurs bras. Elle accepta leurs services avec grâce et reconnaissance, les remerciant en son nom et au nom de ses enfans. Toutefois elle n'en crut pas moins devoir partir, soit pour solliciter de plus puissans secours, soit pour éloigner du danger Ermeline et son jeune frère. Elle fut approuvée de tous ses amis, qui lui jurèrent que son absence ne refroidirait pas leur zèle pour la défense de sa cause.

Ce fut une grande désolation parmi les habitans de Tonnay, de toutes les classes, lorsqu'ils virent leur *ancienne Dame* *, qu'ils aimaient tant, et sa charmante fille et son joli enfant prêts à les quitter. Hélissente les consolait de son mieux, leur faisant espérer qu'elle reviendrait bientôt, et assez forte pour punir ses ennemis de leur injuste agression.

Comme la douairière de Tonnay était occupée de tous ces soins, on vint lui annoncer qu'un seigneur poitevin, Eustache d'Apremont, qu'elle avait vu aux fêtes du tournoi, demandait à lui présenter ses hommages. Elle

---

* La véritable *dame* était la femme de Geoffroi le jeune, qui était absente ainsi que son mari, mais d'un autre côté, comme nous le verrons plus bas.

fut étonnée de la visite, en une telle circonstance, d'un seigneur qui avait des rapports très-proches avec la famille de Parthenay. Cependant, comme sire Eustache était un vieillard respectable qui jouissait d'une grande réputation de prud'hommie et de loyauté, elle pensa que peut-être il venait apporter quelque proposition d'accommodement; et en l'accueillant, elle le mit de suite sur ce chapitre. Mais il lui dit : « Hélas! Madame, je voudrais bien être chargé d'un semblable message; mais puisque je ne vois près de vous que le seigneur de Rochefort, devant qui je sais que je puis parler librement, je dois vous dire, au contraire, que l'animosité de Jacques l'Archevêque contre toute votre famille semble s'accroître chaque jour, en voyant s'approcher l'époque où il se flatte d'être en mesure d'assouvir sa rage. La haute estime, Madame, que j'ai conçue pour vous, m'a fait un devoir de me rendre ici moi-même pour vous avertir que vous ne pourriez être trop en garde contre les fureurs de votre ennemi à qui, je le crains, aucun moyen de vengeance ne répugnera. Je ne saurais donc assez vous engager à pourvoir à votre sûreté, et à celle de votre charmante famille. Mais ce n'est pas à un conseil, Madame, que se borne ma mission; je suis chargé de la part du jeune Hugues, damoisel de Parthenay, de vous exprimer toute sa douleur de la conduite de son frère. Il la déteste et la désavoue : il a fait tous ses efforts pour le détourner d'une guerre qui non-seulement allait le déshonorer lui-même, mais porterait atteinte à la mémoire de Guillaume. Ce brave et généreux jouvencel a été jusqu'à proposer à son frère l'abandon d'un fief considérable de son *parage* (42), si Jacques voulait se désister d'une poursuite si injuste; mais celui-ci s'est montré inflexible. Dans sa douleur de ne pouvoir détourner une

résolution si funeste, le jeune Hugues met à vos pieds, Madame, tout ce dont il peut disposer, comme une indemnité du dommage et de l'affront que son frère vous porte, et pour vous aider, au besoin, dans le voyage qu'il est persuadé que votre prudence vous conseillera. Du reste, Madame, si l'honnête damoisel a eu ce généreux dessein, ce n'est pas sans conseil qu'il l'exécute, puisque moi qui suis son tuteur et l'oncle de sa mère, je me suis chargé de son offrande. » Alors le brave Eustache ayant fait entrer un écuyer fidèle qui l'attendait en dehors de la chambre, celui-ci déposa sur la table une petite valise pleine d'*agnels d'or* (43). — « Que faites-vous, sire chevalier? dit Hélissente. J'estime le damoisel de ne point partager les sentimens de son frère; mais il se trompe, s'il croit que je consente jamais à être indemnisée à ses dépens. Sire Eustache, reprenez donc cet argent; je n'en ai pas même besoin comme prêt, et ce ne serait que sous cette condition que je pourrais l'accepter. Mais en le reportant au damoisel de Parthenay, exprimez-lui, je vous prie, toute ma reconnaissance pour son offre généreuse. — Madame, répliqua le seigneur d'Apremont, le désir de mon neveu est que cet argent ne lui revienne jamais, que vous ne soyiez avec vos enfans en tranquille possession du château de Tonnay. Nous voulons travailler à cela de tous nos efforts; mais en attendant, gardez au moins ceci comme un gage de nos dispositions et de nos promesses. — A Dieu ne plaise qu'il me faille un tel gage! reprit Hélissente; d'un chevalier tel que vous, sire Eustache, la parole suffit. »

Comme ils se débattaient ainsi, l'heure du dîner arriva, et le seigneur d'Apremont pria la dame de Tonnay de faire au moins serrer cette valise dans une armoire. Elle ne put s'y refuser, mais en protestant qu'elle la lui

ferait bien reprendre. Pendant le repas, sire Eustache donna à entendre qu'il ne devait repartir que le lendemain. Vers midi, comme la grande chaleur du jour disposait tout le monde à prendre un peu de repos, il se retira dans une chambre; mais à peine pensa-t-il que le reste de la compagnie en avait fait autant, qu'il descendit sans bruit, et ayant rejoint son écuyer, qui, selon ses ordres, avait feint de conduire ses chevaux chez le maréchal, pour cacher son dessein, il se remit en route sans autre congé, et sans dire à personne quel chemin il prenait.

Pendant que ce brave seigneur s'éloigne ainsi, et que tout le monde repose au château de Tonnay, je vous dirai que le noble damoisel de Parthenay, dont sire Eustache venait de laisser l'offrande derrière lui, était fils d'une autre mère que Guillaume et Jacques. Il avait en partage toutes les qualités aimables qui manquaient au premier, et tous les mérites opposés aux défauts du second. Ce qui se trouva de commun chez lui avec ses deux frères, ce fut de ne pouvoir défendre son jeune cœur des charmes d'Ermeline. Lorsqu'il la vit pour la première fois, il estima que Guillaume, qui allait l'épouser, était le plus heureux des mortels, et, sans se l'avouer, il devint jaloux de son bonheur. Quand Guillaume mourut par suite de ses blessures, Hugues jugea que le plus grand des maux, pour son frère, n'était pas de mourir, mais de perdre Ermeline. Il soupçonna bientôt les desseins de Jacques, lorsqu'il lui vit prolonger son séjour à Tonnay; et il ne cessait de gémir sur le sort qui attendait la céleste fille d'Hélissente, si elle devenait la femme de son frère. Au retour de celui-ci, il ne tarda pas à s'apercevoir que ses premiers sentimens étaient tournés en projets de vengeance; et dès qu'il vit de quels moyens Jacques se pro-

posait de faire usage pour satisfaire sa haine, il employa tous ses efforts à l'en détourner; mais ce fut sans succès. Alors, non moins excité par le tendre intérêt que lui inspirait Ermeline, que mu par une noble fierté, il s'efforça de réparer le honteux procédé de son frère. Sire Eustache, à qui il n'avait fait valoir que ce dernier motif, fut charmé de trouver des sentimens si honorables dans son petit-neveu, et l'assista, comme nous venons de le voir, dans son généreux dessein.

Cependant, la dame de Tonnay ayant appris le départ du seigneur d'Apremont, en fut très-affligée. Elle aurait voulu lui renvoyer de suite sa valise pour faire remettre au damoisel de Parthenay l'argent dont le vieux chevalier s'était chargé; mais elle avait besoin d'avoir auprès d'elle tous ses serviteurs les plus sûrs. Elle fut donc forcée de différer l'exécution de ce dessein jusqu'à un autre moment.

Tandis que tant de soins et de soucis occupaient les habitans du château de Tonnay, une cruelle angoisse affligeait le cœur du brave chevalier Raoul. Long-temps il avait supporté son mal avec une patience et une douceur admirables; mais de se voir retenu dans son lit, lorsque son bras lui aurait fait si grand besoin pour punir le chevalier déloyal qui forçait à sortir de chez elle la noble mère d'Ermeline, lui paraissait un supplice affreux.

Comme il s'abandonnait ainsi à sa désolation, le seigneur de Rochefort vint le voir, et ils s'entretinrent longtemps avec un égal chagrin du malheur qui arrivait à la veuve de sire Geoffroy et à ses enfans. Quand ils se séparèrent, Raoul s'écria : « Au moins, sire Eudes, dites à madame Hélissente que je lui voue mon bras, et que, dès que je serai guéri, j'irai chercher et combattre son insolent ennemi. — Généreux chevalier, reprit Eudes,

vous iriez contre les intentions de madame Hélissente ; elle désire que vous ne paraissiez pas dans cette affaire. Elle souhaite surtout que l'honneur de venger l'affront que lui fait Jacques l'Archevêque ne soit pas enlevé à Geoffroi, son fils, qu'elle espère toujours voir revenir prochainement d'Espagne. »

Dans une autre visite, le seigneur de Rochefort raconta au chevalier malade le procédé honnête du jeune frère de Jacques. « Noble damoisel ! s'écria Raoul, je lui sais gré de cette conduite envers madame de Tonnay. Mais savez-vous qu'il a dit que dès qu'il *revêtirait haubert* (44), il me défierait pour venger la mort de son frère ? D'après ce que vous venez de me rapporter, je serais fâché d'avoir à le combattre. Je n'irais pas de bon cœur contre celui qui s'est montré l'ami de madame Hélissente. — Il est encore bien jeune, reprit sire Eudes, et avant qu'il soit *adoubé de toutes pièces* (45), son ressentiment peut s'apaiser. »

Enfin, le jour du départ de la dame de Tonnay arriva. Comme elle emportait beaucoup de bagage à sa suite, ne sachant pas combien de temps elle serait loin de chez elle, on lui avait conseillé de faire son voyage par la rivière, et c'était bien la voie la plus douce et la plus agréable. Sire Eudes avait fait arranger pour cet effet une très-grande barque sur laquelle était dressée une belle tente qui couvrait une chambre fournie de tout ce que celle d'un château peut offrir de commode. Des archers et des *sergens* (46) étaient placés sur la barque ; des hommes d'armes à cheval suivaient, à droite et à gauche de la rivière, la marche du bateau ; une seconde barque montée de quelques arbalétriers était destinée à faire communiquer avec les deux rives.

Tous les habitans de Tonnay se portèrent sur les bords

de la rivière au moment où leur dame s'embarqua, un grand nombre pleurant, et tous la comblant de vœux et de bénédictions.

Hélissente avait eu l'intention de partir de grand matin avec le flux, pour arriver de bonne heure à Saint-Savinien où elle devait dîner chez le prieur, et de là se rendre le soir à Saintes. Mais il arriva que l'on ne fut prêt à partir que beaucoup plus tard qu'on ne l'avait espéré. De sorte qu'après une heure de marche, la marée abandonna les bateaux; et loin qu'on se trouvât vers huit heures à Saint-Savinien, comme on en avait le projet, on n'était pas même alors arrivé à l'*Hôpital* (47); c'était le nom de la petite commanderie de frère Archambaud. Le bon hospitalier était sorti plusieurs fois pour voir passer les dames de Tonnay, et leur offrir ses hommages. Enfin, après huit heures, il aperçut les bateaux qui étaient halés par des hommes dont tous les efforts pouvaient à peine surmonter le courant de la rivière. Il s'approcha de la barque où étaient les dames, et après les avoir saluées, il dit à Hélissente : « Madame, je savais vos intentions et je suis fâché de les voir contrariées; mais puisque la fortune me traite mieux que vous, quoique je mérite bien moins, j'espère que vous ne passerez pas outre, et que vous dînerez chez moi. » Hélissente lui répondit, en le remerciant beaucoup, qu'elle était attendue chez le prieur de Saint-Savinien. « Eh! madame, reprit frère Archambaud, vous seriez attendue trop long-temps. Le prieur dîne à huit heures, et, au train dont vous êtes forcée d'aller, vous ne seriez pas chez lui à midi. Il vaut donc mieux que je lui envoie un homme à cheval, le prévenir que vous souperez chez lui, au lieu d'y dîner; il n'y perdra rien, et moi j'y gagnerai l'honneur de vous recevoir sous mon toit. Vous y ferez sans doute moins bonne

chère que chez le prieur ; cependant, la fortune qui est toute pour moi aujourd'hui, a permis que mes pêcheurs aient pris beaucoup de poisson, cette nuit. Je ne vous cache pas que je comptais le mettre sur un de vos bateaux et l'envoyer au prieur pour votre dîner. Vous le mangerez ici, il n'en sera que plus frais. »

La dame de Tonnay aurait bien voulu se dispenser de s'arrêter à l'Hôpital à cause de sire Raoul ; car, bien qu'elle estimât beaucoup le beau chevalier, malgré toutes les peines et les embarras qu'il lui avait attirés, elle redoutait sa rencontre, pour des raisons que l'on sait déjà. Cependant, d'une part, l'impossibilité d'arriver à propos chez le prieur de Saint-Savinien, de l'autre la crainte d'affliger le digne hospitalier, la déterminèrent à se rendre aux instances de celui-ci. Elle mit donc pied à terre devant la petite commanderie, non sans quelque trouble ; mais Ermeline, sa fille, en éprouvait bien davantage. Elle était si émue de la pensée qu'elle allait peut-être voir le beau chevalier qui souffrait tant à cause d'elle, que ce fut bien franchement qu'elle regretta que la marée n'eût pas porté les bateaux sans s'arrêter jusqu'à Saint-Savinien. Béatrix, qui devinait son émotion, ne la quittait point, et lui disait tout bas de faire bonne contenance.

Cependant le seigneur de Rochefort ne manqua pas de penser de son côté à l'impression qu'allait éprouver son jeune ami. Dès que le bateau eut touché terre, il se hâta d'entrer dans la maison et de monter à la chambre de Raoul. Il le trouva appuyé contre une fenêtre qui donnait sur la rivière. Mais Raoul se leva dès qu'il entendit sire Eudes, et alla vers lui ; car alors il commençait à marcher. « Ah ! digne chevalier, lui dit-il, expliquez-moi donc ce que je vois là. Est-ce bien madame Hélissente et la belle Ermeline qui entrent à la commanderie ?

Frère Archambaud ne m'avait pas dit qu'elles dussent s'arrêter chez lui. — Ce n'était pas non plus dans leurs projets, répondit sire Eudes; mais les *demoiselles* * de ces dames nous ont fait partir si tard que la marée nous a laissés au-dessous de l'Hôpital, et nous avons eu grand peine à nous faire haler jusqu'ici. Vous devez croire que le bon commandeur n'a pas manqué de faire les instances les plus polies à madame de Tonnay pour l'engager à se reposer et à dîner chez lui. Il eût été trop difficile de lutter à la fois contre la marée et contre frère Archambaud. Ainsi les nobles dames que j'accompagne vont s'arrêter quelques heures ici. — Cher sire Eudes, lui dit alors Raoul, pensez-vous que madame de Tonnay me permette de lui présenter mes respects? Je crois bien que la vertueuse dame ne me hait pas, elle m'a fait donner tant de soins! Néanmoins, elle a le droit de me regarder comme l'auteur de bien des peines qu'elle endure. Cependant cette tendre mère était destinée à souffrir sans moi, car vous ne pouvez pas douter que sa chère Ermeline n'eût été malheureuse avec Guillaume l'Archevêque. Ce n'est que pour la délivrer que j'ai provoqué le sire de Parthenay, et non pour enlever cette belle conquête. Je vous l'ai déjà dit : je n'aspire à rien; je ne demande rien. » C'est ainsi que le chevalier malade exprimait ses inquiétudes par le désordre de son discours et cherchait à se justifier.

« Sire Raoul, reprit alors le seigneur de Rochefort,

---

* J'espère que mon livre ne tombera pas entre les mains de gens qui disent à une mère : *votre demoiselle*, au lieu de dire *votre fille* ou *mademoiselle votre fille* ; et que chacun comprendra que par le mot de demoiselles, on doit entendre ici les femmes ou filles de condition noble attachées au service de la dame de Tonnay et d'Ermeline, qui n'était pas sa *demoiselle*, mais sa fille.

madame de Tonnay connaît la noblesse de vos sentimens; elle a une véritable estime pour vous. Cependant, la catastrophe qui lui a enlevé l'homme qui allait devenir son gendre a fait trop d'éclat pour qu'elle pût vous recevoir chez elle, mais elle n'évitera point de vous voir sous le toit d'un ami dont vous avez gagné toute l'affection. Néanmoins, je vais faire part à madame Hélissente de votre estimable embarras. »

Le seigneur de Rochefort descendit donc pour s'acquitter de sa commission; mais il trouva que le commandeur était occupé à faire un éloge si complet de son malade, que la dame de Tonnay aurait bien voulu être seule à l'entendre. Frère Archambaud le termina en disant : « Mais il peut descendre à présent, avec un peu d'aide, et je vais l'envoyer chercher. » Alors il ordonna au frère servant d'aller inviter le chevalier à descendre, et de lui donner le bras. Mais le frère revint seul en disant que sire Raoul demandait la permission de faire un peu de toilette pour paraître devant les dames. « Il a raison, dit le commandeur, et cela me rappelle, mesdames, que je ne vous ai point encore fait d'excuses de vous avoir reçues en habit si grossier. A l'âge de sire Raoul, on s'aperçoit plutôt de ce qui manque à la toilette qu'au mien; mais puisque je suis averti, je vais réparer cette négligence. » Alors il appela une vieille gouvernante aux soins de laquelle il remit les dames. Maîtresse Martine les conduisit dans une chambre, où elles se reposèrent une demi-heure; puis elles rentrèrent dans la salle où frère Archambaud était déjà revenu avec son grand manteau d'hospitalier. Sire Raoul ne tarda pas à descendre, appuyé sur le bras du frère servant. « Madame, dit-il à Hélissente, après l'avoir saluée ainsi que sa fille, aussi bas que sa souffrance le lui permettait, si je n'étais pas

si faible, je me jetterais à vos genoux, d'abord, pour vous demander pardon de toutes les peines qui vous arrivent à cause de moi, quoique bien contre mon gré, et puis pour vous remercier de vos soins généreux et de tous vos dons. —Sire chevalier, répondit la dame de Tonnay, vous avez tellement gagné tous mes amis, que si je vous faisais des reproches ici, je ne serais soutenue de personne. Ne parlons donc point de torts, mais seulement de nos malheurs; les vôtres ne sont pas moindres que les miens, et je vous assure que j'en ai été vivement affligée; je désire que vous guérissiez promptement, et je l'espère; car vous êtes ici en des mains aussi soigneuses et aussi affectionnées qu'habiles. Sire chevalier, j'ai à vous remercier du beau bénitier et du chapelet que vous m'avez envoyés; le pays d'où ils viennent me les rend bien précieux; ils ne me quitteront plus; ils me donneront du courage pour supporter les peines qui pourront m'advenir.... Mais asseyez-vous, chevalier, car vous êtes encore faible. »

Raoul obéit. En entrant dans la salle, son émotion l'avait fait rougir: mais bientôt il revint à la pâleur qui était une suite naturelle du sang qu'il avait perdu, et du régime qui lui était imposé. Le seigneur de Rochefort qui le vit pâlir ainsi, et qui n'était pas sans inquiétude sur ce qui se passait dans l'âme du chevalier malade, crut qu'il allait s'évanouir; il s'approcha de lui en lui demandant s'il souffrait. Raoul répondit que non, en remerciant beaucoup sire Eudes. Dans ce moment, tous les yeux se portèrent avec un tendre intérêt sur le malade. Le bon chevalier rencontra ceux d'Ermeline, et il en éprouva un plus doux soulagement que d'aucun baume qu'on eût pu verser sur sa plaie.

Cependant, frère Archambaud fit apporter des oublies et de l'hypocras, et en servit aux dames en leur disant

qu'elles ne dîneraient pas aussi tard que si elles avaient absolument voulu se rendre de suite à Saint-Savinien ; mais que pourtant il ne se flattait guère de pouvoir les faire mettre à table avant onze heures ; c'est pourquoi il les engageait à prendre quelque chose, pour attendre avec moins d'incommodité. « Voici, ajouta frère Archambaud, la principale cause de ce retard. Comme tout me succède aujourd'hui, mesdames, dans le dessein de vous recevoir le moins mal possible, au moment où je passais dans ma chambre pour me rendre un peu plus présentable devant vous, j'ai vu entrer un brave et vieux gentilhomme de mes voisins, le plus honorable de tout le canton, qui m'a dit de prime abord : Frère Archambaud, vous me voyez furieux ; vous savez que j'ai fait vœu de ne jamais dîner seul chez moi. Eh bien ! aujourd'hui, j'attendais plusieurs amis ; mon *qoeux* * me jurait qu'il s'était surpassé ; et voilà qu'au moment de dîner tous mes amis me manquent ! Je crois que c'est un complot pour me faire fausser mon vœu. Mais ils en auront le démenti ; car je viens vous demander à dîner, ne voulant certainement pas vous inviter à venir chez moi à défaut d'autres. Sire Landri, lui ai-je répondu, soyez le bien-venu ; mais si vous le voulez, je vous ferai manger votre propre dîner, en si bonne compagnie que vous n'en regretterez aucune. Alors je lui ai expliqué que j'avais l'honneur de vous avoir chez moi, que je n'étais point préparé à une si heureuse fortune, et que s'il voulait me faire apporter son dîner, il me rendrait grand service. Le brave gentilhomme m'a embrassé de joie ; il est reparti de suite pour donner ses ordres ; j'ai envoyé après lui un grand brancard porté par deux mulets qui n'ont jamais bronché, et j'espère que

* Cuisinier.

tout nous arrivera sans encombre. » Le seigneur de Rochefort loua beaucoup la présence d'esprit de frère Archambaud qui avait si bien fait tourner à l'avantage commun le dépit de son honorable voisin. Puis il ajouta : « Noble commandeur, vous mettriez le comble à vos courtoisies si vous nous racontiez quelques-unes de ces histoires dont vous avez la mémoire si richement meublée. Sans doute, il est d'*usage* (48) que ce soient les arrivans qui paient, par des récits, le bon accueil que leur fait leur hôte ; mais vous devez penser qu'il me serait difficile de raconter, devant madame de Tonnay et son aimable fille, quelque chose qu'elles ne m'aient déjà entendu dire, et peut-être plus souvent que je ne crois. J'aurais bien engagé sire Raoul à nous rapporter quelques-uns des événemens d'outre-mer, où il s'est trouvé comme témoin et comme acteur ; mais je craindrais qu'un récit un peu long ne fatiguât sa poitrine. — Ce ne serait pas la crainte de me fatiguer, reprit Raoul, qui m'empêcherait de me rendre à vos ordres ; mais c'est que je n'aurais certainement rien à faire entendre à ces nobles dames, qui pût les intéresser autant que les récits que le vénérable commandeur est à même de leur faire. » Ici, le seigneur de Rochefort, reprenant la parole pour l'adresser à l'hospitalier, lui dit : « Croiriez-vous, frère Archambaud, que madame de Tonnay, qui habite depuis plus de vingt ans ce pays, n'a jamais su l'histoire des *Trois Pèlerins*, et que moi-même je la sais fort mal ? — Il est vrai, dit Hélissente, qu'on a commencé plusieurs fois à me la raconter. Mais ceux qui se sont mis en frais pour cela, ou la savaient mal, ou ont été interrompus. Je me rappelle même, sire commandeur, que vous êtes du nombre de ces derniers ; deux fois votre obligeance, que j'avais mise à contribution, a été arrêtée au début de cette histoire. De sorte qu'il est de

toute vérité qu'elle sera nouvelle pour moi. Je remercie de bon cœur sire Eudes de m'avoir fait penser à vous la demander, car j'ai toujours ouï répéter qu'elle était fort intéressante; et nous ne pourrions jamais trouver l'occasion de la tenir de meilleure source, ni de l'entendre en lieu plus convenable. Ainsi donc, frère Archambaud, si ce n'est pas abuser de votre complaisance, je vous prie de nous la raconter. Je ne doute pas que sire Raoul, s'il ne l'a point encore entendue, ne me sache gré de vous l'avoir demandée. » Raoul dit qu'il ne la connaissait pas, et qu'il en écouterait le récit avec un grand intérêt. « Madame, reprit alors l'hospitalier, vos désirs seront toujours des ordres pour moi; mais l'histoire des Trois Pelerins est un peu longue, et beaucoup plus sérieuse que gaie. Je ne sais si elle amusera la noble Ermeline. — Chevalier, reprit Hélissente, ma fille est plus disposée, ainsi que moi, à écouter des histoires tristes que des aventures gaies. — Mais ce bel enfant, répliqua le commandeur, il va bien s'ennuyer. — Oh! que non, répondit Henry, j'aime bien les contes. Dame Claudine m'en fait quelquefois de bien longs. — Mais ce n'est pas un conte que j'ai à vous faire, c'est une histoire. — C'est égal, cela m'amusera tout de même. Y aura t-il des revenans? Cela fera-t-il grand' peur? — Il n'y aura pas de revenans de l'autre monde, mais il y aura des gens qui reviendront de fort loin. »

« Mesdames, dit alors le commandeur, permettez-moi, avant que je commence mon histoire, de vous donner un petit ouvrage qui vous fera prendre patience sur la longueur de mon récit. Comme c'est une œuvre de charité que vous allez faire, je suis sûr qu'avec cette occupation le temps vous paraîtra court. Alors il fit apporter du vieux linge et pria les dames de faire de la charpie, non-

seulement pour sire Raoul, mais pour d'autres malades qui avaient recours à ses soins. Ensuite frère Archambaud commença ainsi son histoire.

HISTOIRE

DES TROIS PÈLERINS.

Mes parens m'ayant destiné à entrer dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, ils voulurent, avant que je fisse mon *passage* (49), me placer auprès de quelque ancien frère de la religion pour y recevoir exemples et leçons des exercices et des vertus qu'on y pratique. Je fus envoyé dans cette petite commanderie où résidait alors frère Maheu de Moron. Je trouvai en lui un homme vénérable par son âge et par sa figure. Il m'inspira d'abord un grand respect, et bientôt un extrême attachement par l'amitié qu'il me témoigna. Plus je le connus, plus je jugeai qu'il méritait la réputation de sagesse et de vertu dont il jouissait; c'était bien un *prud'homme* accompli. Quoique je ne l'aie jamais vu rire, il aimait la gaîté dans la jeunesse, il me disait qu'il convenait à mon âge d'être joyeux et de rire, pourvu que ce ne fût jamais du mal d'autrui. Le temps que j'ai passé auprès de lui a été le plus calme et le plus doux de ma vie, quoique je fusse à une époque trop souvent orageuse. Mais le prud'homme m'occupait sans cesse au gouvernement du bien, à visiter et même à soigner les malades, à distribuer les charités, à recevoir et à accompagner les étrangers; puis à l'exercice du cheval et des armes, à la lecture des bonnes et honnêtes histoires; mais, avant toute chose,

à la pratique des devoirs de piété qu'imposent nos engagemens. .

Le moment de notre séparation, c'est-à-dire de mon départ pour la Terre-Sainte, approchait, lorsqu'un jour on vint dire à frère Maheu qu'un ermite qui, depuis trois ans, habitait une cabane qu'il s'était construite lui-même sur un terrain dépendant de la commanderie, ne travaillait pas comme à son ordinaire, et restait couché depuis deux jours.

Mais, avant d'aller plus loin dans mon récit, je dois vous dire, mesdames, comment cet ermite était arrivé là et y avait été reçu. Ces belles prairies que vous voyez comprises entre la rivière et le coteau, étaient autrefois un marais. Frère Maheu y faisait creuser de grands fossés pour le dessécher, et il cherchait des ouvriers accoutumés à cette besogne. Un jour il se présente à lui un homme en habit de pèlerin qui lui offre de travailler à ses marais, sans autre salaire que des habits grossiers et du pain. Il demande seulement qu'on lui permette de construire une cabane dans telle partie du domaine que l'on voudra lui assigner et où il habitera seul. Il désire aussi travailler seul, parce qu'il s'est voué, non pas à un silence absolu, mais à la vie silencieuse. Seigneur, ajouta-t-il, c'est parce que je sais que le fruit de vos travaux est destiné à secourir les blessés, les pauvres et les étrangers, que je souhaite que vous me permettiez d'y joindre mon labeur, espérant que Dieu prendra mes fatigues en commisération à cause de l'œuvre où je les place.

Frère Maheu fut étonné du langage de cet homme. Il lui fit quelques questions sur la Palestine, auxquelles il répondit avec exactitude et simplicité. Je ferai ce que vous demandez, dit-il au pèlerin, mais je ne veux pas

que votre condition soit pire que celle des autres ouvriers. Je vous paierai le travail que vous ferez au prix que j'ai établi. Non, seigneur, répondit le pèlerin, je n'accepterai rien autre chose que du pain et des habits. — Je vous donnerai du pain et des habits; mais votre salaire sera compté, et, quand vous le demanderez, il vous sera remis. — Soit, quand je le demanderai. » Frère Maheu lui proposa de se reposer et de manger. « J'ai du pain pour aujourd'hui, répondit l'étranger, si votre charité veut me faire donner quelques perches et de la paille longue, je ferai ma cabane dès ce soir, et demain je travaillerai au lieu que l'on m'assignera. » Ce qu'il demandait lui fut donné, et en peu d'heures il eut construit les murailles et les portes de sa cabane. Cela suffira, dit-il, pour la belle saison; d'ici à l'hiver, je me ferai une habitation plus solide. Ce travail fait, il pria qu'on le conduisît sur le terrain qu'il devait occuper. Frère Maheu le mena lui-même sur un coteau qui borde la prairie, et lui dit de se choisir une place. Le pèlerin s'établit sur une petite pelouse à l'entrée d'un bois, entre deux gros chênes qui protégeaient sa cabane contre le vent, la pluie et le soleil. Il revint à l'hôpital chercher de la paille pour faire son lit, et prit, dès le soir même, possession de son nouveau logement. Le lendemain on lui traça la direction de son travail; on lui désigna un petit coin du marais pour en faire un jardin à son usage, et on le laissa agir.

Depuis ce jour, quoique ce pèlerin entendît régulièrement la messe tous les matins, soit à la chapelle de l'Hôpital, soit à la paroisse; quoiqu'il employât une partie de son temps à se construire une grande cabane en gazon, dans laquelle il pouvait se tenir debout, et où il avait ménagé une cheminée; quoiqu'il fît un très-bon

jardin où il recueillit de fort beaux légumes, dès le second été ; néanmoins il crousait plus de fossés par mois qu'aucun autre ouvrier. Pendant trois ans qu'il a demeuré dans cette retraite, il n'a jamais parlé à qui que ce soit que par nécessité, comme pour venir chercher son pain, des outils ou des habits. J'allais quelquefois le voir travailler, mais frère Maheu m'avait recommandé de ne point lui parler. Le second été, lorsqu'il recueillit des légumes dans son jardin, ainsi que je l'ai dit, il adoucit un peu son régime; il en mangea, mais seulement bouillis, et avec un peu de sel. Du reste, il apportait régulièrement à l'Hôpital la moitié de sa récolte, quoiqu'on ne lui eût pas imposé cette condition, et on reconnaissait les légumes de l'ermite (car on lui avait donné ce nom depuis qu'il était fixé sur la commanderie), parmi tous les autres, à leur beauté.

Il y avait donc trois ans que cet homme extraordinaire menait une vie si rigoureuse, lorsqu'on avertit frère Maheu qu'il était malade. Le bon commandeur se rendit de suite à sa cabane, et le trouva avec une fièvre des plus violentes. Il lui dit qu'il allait le faire transporter à l'Hôpital. L'ermite voulut s'en défendre; mais frère Maheu lui parla avec autorité. Tout ce qui est sur le domaine de la commanderie que l'Ordre m'a confiée, lui dit-il, me doit obéissance; personne n'en est exempt. Alors il envoya chercher un lit à brancard pour emporter le malade. Quand l'ermite fut à la maison, il pria que du moins on ne le mît pas dans un lit, mais qu'on le couchât sur de la paille. « Quand vous serez assez fort pour vous gouverner, dit frère Maheu, vous suivrez vos volontés; pour le moment, il faut vous soumettre aux miennes. » On lui prépara donc un lit, et le pauvre homme coucha dans des draps, ce qui ne lui était pas

arrivé depuis plus de vingt ans, comme nous le sûmes ensuite.

Cependant sa maladie se déclara en fièvre maligne. Il eut, plusieurs jours de suite, de violens accès de délire, pendant lesquels il disait des choses fort extraordinaires et sans suite. Quelquefois il semblait poursuivre des ennemis; d'autres fois, au contraire, il voulait fuir un fantôme qu'il croyait voir armé d'une épée de feu. Il lui demandait pardon. Après quoi il priait Dieu et la Vierge en versant des torrens de larmes. C'était ordinairement la fin de sa crise; il s'assoupissait quelques momens, puis il se réveillait avec le calme et la douceur qui lui étaient ordinaires. Mais, dans tous ses écarts, soit de fureur, soit d'effroi, jamais il ne lui échappait de juremens, ni d'expressions grossières, telles que les gens du commun en profèrent sans cesse, dès que quelque passion violente les agite. Quand il priait, c'était toujours en bon langage français, ou en latin, et il disait des prières que n'ont pas coutume de savoir les pauvres gens. Tout cela donnait beaucoup à penser à frère Maheu; il me disait de temps en temps : « Cet homme-là n'a pas toujours creusé des fossés. — Je le crois, lui répondais-je. »

Les saignées, les remèdes et les soins surmontèrent enfin la maladie, et Antoine, c'était le nom de l'ermite, entra en convalescence. Dès qu'il eut repris sa raison, il parut inquiet de ce qui avait pu lui échapper dans ses accès de délire. C'était à moi qu'il s'adressait de préférence pour tâcher de savoir ce qu'il avait dit; sans doute parce que, à cause de mon âge, il me jugea plus franc ou moins prudent. Je lui dis que, dans sa fièvre, il avait cru voir des fantômes, mais que cela arrivait à beaucoup de malades. Je m'aperçus que mes réponses lui semblaient préparées pour le tranquilliser. Il ne me fit plus de question;

mais il lui arriva plusieurs fois de gémir sur le malheur de perdre la raison dans la fièvre ; « On peut, disait-il, offenser les gens que l'on estime le plus. » Alors je m'efforçais de l'assurer qu'il ne lui était rien échappé qui pût blesser personne, et que d'ailleurs on n'avait jamais aucun ressentiment de ce que les malades disent et font dans le transport. Antoine parut un peu tranquillisé par mes réponses, ou plutôt il cessa de laisser voir ses inquiétudes sur ce qu'il avait pu dire dans ses accès de fièvre. Mais une autre chose le tourmentait. Lorsque frère Maheu l'avait fait déshabiller pour le mettre au lit, on lui avait trouvé un cilice sur la peau, et le commandeur le lui avait fait ôter. Le malade avait répété plusieurs fois qu'on le traitait trop doucement ; qu'on ne lui permettait pas de se mortifier. Je ne faisais à cela que des réponses vagues sur les ménagemens qu'exigeait sa santé, ignorant alors que ses plaintes portassent sur un fait particulier. Enfin il s'expliqua : « Sire commandeur, dit-il un jour à frère Maheu, je vous prie de me faire rendre mon cilice ; vous ne savez pas combien j'ai besoin de souffrir ! — Antoine, répondit l'hospitalier, il faut que vous guérissiez, et pour cela, le sommeil est à présent le meilleur remède pour vous ; je dois écarter tout ce qui pourrait vous en priver ; Dieu vous saura gré de vos intentions, et surtout de l'humble sacrifice de vos volontés. » Cependant, frère Maheu avait été frappé du ton avec lequel Antoine lui avait dit qu'il avait besoin de souffrir. Il jugea que c'était un homme affecté d'un profond repentir ; et il se persuadait chaque jour davantage qu'il appartenait à une classe fort au-dessus des occupations auxquelles il se vouait. Disposé à croire qu'une trop grande exaltation exagérait aux yeux d'Antoine les fautes qu'il avait pu commettre, il aurait vivement désiré savoir quelque chose de plus sur

son compte pour rendre, s'il était possible, un peu de calme à son âme; mais, avec un homme qui parlait si peu une telle recherche n'était pas facile. Évitant de lui témoigner aucune curiosité sur ce qui lui était personnel, frère Maheu se contentait de lui faire quelques questions sur les contrées qu'il avait parcourues. Antoine répondait toujours brièvement, mais avec justesse. Un innocent artifice dont usa le digne Maheu pour s'assurer au moins à quelle condition appartenait son malade, fut de l'accoutumer par degrés à être traité avec le ton et les égards dont on n'use ordinairement qu'envers les hommes d'une classe élevée. L'ermite se laissa d'autant plus aller à ce langage et à ces procédés, qu'ils lui avaient été autrefois familiers. Dès que l'hospitalier crut que la lecture ne fatiguerait pas trop Antoine, il lui remit des livres de piété, sans lui demander s'il pouvait en faire usage, en lui recommandant seulement de ne pas lire trop longtemps de suite; mais Antoine trouva tant de goût à cette occupation, qu'il fallut lui en régler les heures. Au bout de quelque temps, frère Maheu lui prêta une belle copie qu'il avait de l'histoire de la fondation de l'ordre et de ses faits glorieux dans l'Orient. L'ermite parut prendre un plaisir extrême à cette lecture, et chaque fois qu'il remettait le livre, c'était avec soumission, mais avec regret. Ces soins, et beaucoup d'autres attentions délicates, pénétraient l'ermite de reconnaissance; mais, ce qui le toucha le plus, c'est que lorsque frère Maheu jugea qu'il pouvait entendre la messe, il le fit porter à la chapelle dans un fauteuil, ce qui se renouvela chaque matin jusqu'à ce qu'il pût descendre seul. La première fois qu'Antoine assista ainsi au saint sacrifice, il versa des larmes si abondantes, qu'on ne put le voir sans attendrissement.

Dès qu'il put parler à frère Maheu, ce jour-là, « Noble

hospitalier, lui dit-il, vous me comblez de preuves de bienveillance, et il ne sera jamais en mon pouvoir de vous payer de retour par aucun service. — Vous vous trompez, reprit le commandeur; il y a trois ans que vous êtes en avance avec l'ordre, et par conséquent avec moi, et je suis fort loin d'être quitte envers vous. Si cependant votre reconnaissance vous exagère des services qu'il était de mon devoir de vous rendre, il vous sera bientôt facile de me prouver que vous y avez été sensible, en m'accordant quelque crédit sur votre esprit. Vous allez prochainement recouvrer la santé, mais non la force que vous aviez avant votre maladie; parce qu'il est un âge où, après chaque grande secousse, les ressorts de la machine restent plus ou moins affaiblis. Je désirerais bien que vous ne reprissiez pas les travaux violens auxquels je vous ai vu vous livrer pendant ces trois années. J'ignorerai tant que vous voudrez les causes qui vous ont fait adopter un genre de vie si dur et si étranger à la première éducation que vous avez eue. » Ici l'ermite rougit; mais, sans paraître le remarquer, l'hospitalier continua : « Croyez, Antoine, qu'il est plus d'une manière de se mortifier. Chacun, ce me semble, doit, en pratiquant la pénitence, se consacrer, autant que possible, au ministère dans lequel il pourra le plus glorifier Dieu et rendre service à son prochain. Ce n'est pas que vos peines et vos privations ne soient méritoires, puisque vous dévouez votre temps et vos forces au service de vos semblables. Mais tout homme ignorant et grossier peut vous remplacer dans cette besogne; au lieu qu'il ne le pourrait pas dans d'autres travaux auxquels vous seriez propre. Je ne veux point toutefois être votre juge dans une matière si délicate, qui est particulièrement du ressort des *clercs* (des prêtres), mais j'espère avoir très-prochainement la visite du prieur

de Saint-Savinien. C'est un homme d'un grand savoir et d'une haute vertu. Je désire que nous traitions ce sujet devant lui ; ou, si vous le préférez, que vous en conféricz avec lui en particulier. — Seigneur, répondit l'ermite, je vénère d'avance le religieux qui a votre estime, mais vous avez sur moi des droits que personne n'a encore acquis. Si vous le permettez, ce sera devant vous que je lui parlerai. Peut-être, lorsque vous m'aurez entendu, me retirerez-vous toute votre pitié ; mais j'offrirai cette affliction à Dieu, en la regardant comme la plus sévère qui puisse m'être infligée ici-bas. — Antoine, répondit le commandeur, d'un ton pénétré, nous sommes tous pécheurs, et les plus près d'être saints sont les plus repentans. — Les forces de l'homme sont bornées, reprit alors l'ermite. Il y a bientôt trente ans qu'un secret pèse sur mon cœur ; il n'a encore été déposé que sous le sceau de la pénitence. Cependant il importe que je le dévoile ailleurs. Il pourra être utile à quelques-uns. Si ce jeune et noble hospitalier ne craint pas d'apprendre à connaître un grand criminel, il sera le maître de m'entendre. Mon exemple pourra l'avertir de se défier du plus dangereux de ses ennemis. »

Je témoignai à l'ermite un grand désir d'écouter son histoire, et j'attendis avec impatience la visite du prieur de Saint-Savinien.

Ici, le petit Henry tirant sa mère par le bras, lui fit signe qu'il voulait lui parler à l'oreille. Hélissente se baissa pour l'écouter. « Gentil' maman, lui dit-il, ce conte-là n'est pas joli ; dame Claudine m'en fait de plus beaux que cela. — Eh bien, dit Hélissente, va t'amuser dans le jardin avec Béatrix qui dormait tout-à-l'heure. Béatrix rougit, et fut fâchée d'être renvoyée positive-

ment au moment où il était question d'un secret, et où elle prévoyait qu'il allait enfin entrer de l'amour dans cette histoire. Lorsqu'elle fut sortie avec Henry, frère Archambaud reprit ainsi sa narration :

Le prieur de Saint-Savinien vint deux jours après la conversation dont je vous ai, mesdames, rendu compte tout-à-l'heure. Aussitôt son arrivée, frère Maheu le prévint sur l'entrevue qu'il allait avoir avec l'ermite Antoine, et le pria de s'unir à lui pour détourner cet homme extraordinaire de reprendre ses travaux grossiers, et pour l'engager à un genre de vie où il croyait qu'il serait plus utile. « Je ne vous cache pas, ajouta-t-il, mon père, que je voudrais le voir dans votre monastère. Il a au moins autant d'instruction que la plupart de vos religieux, et je ne crois pas qu'aucun d'eux puisse le surpasser en piété et en pratiques austères. » Le prieur témoigna là-dessus beaucoup d'envie de le voir. Antoine commençait alors à marcher avec un peu d'aide. Frère Maheu l'envoya chercher, et il se rendit dans la chambre du commandeur. Après les premiers saluts, nous nous assîmes tous quatre, et l'ermite s'adressant au prieur, lui parla ainsi : « Mon révérend père, vous me voyez chez le plus généreux des hommes, qui m'a sauvé des portes de la mort, quoique je ne mérite guère de vivre. Aujourd'hui que par ses soins je suis près de recouvrer la santé, il voudrait m'empêcher de reprendre mes travaux, pour me donner des occupations moins fatigantes. Il a désiré que je vous consultasse là-dessus. Ses désirs sont des ordres pour moi. L'estime qu'il vous porte suffit pour déterminer toute ma confiance en vos lumières, et d'autres motifs concourent à me faire un devoir de ne pas tenir plus long-temps caché pour tout le monde le secret de mes aventures.

Mais, révérend père, quand vous m'aurez entendu, vous jugerez s'il y a des occupations assez humiliantes et assez dures pour expier l'énormité de mes crimes.

Il est vrai, ainsi que le vénérable commandeur l'a conjecturé, que je ne suis point né dans la classe des hommes qui travaillent à la terre. Mes parens étaient nobles et possédaient une seigneurie considérable au pied des Ardennes. Cependant, comme j'avais deux frères aînés, on me destina de bonne heure à être prêtre, et l'on me fit étudier en conséquence. Déjà je me disposais à entrer dans les ordres, lorsqu'un de mes frères fut tué à la guerre; et peu après, l'autre mourut de maladie. Alors mon père changea ma destination. Il me fit exercer aux armes. Mais comme j'étais occupé de ma nouvelle carrière, mon père lui-même tomba grièvement malade, et bientôt j'eus la douleur de lui voir rendre le dernier soupir. Ce triste événement et plusieurs embarras qui me survinrent, me forcèrent à passer quelques années dans le château dont je me trouvais héritier. J'avais pour voisin un ami qui avait été le compagnon de mon enfance et que j'avais toujours revu depuis, avec un plaisir plus vif. A cette époque il se maria, et sa femme avait tout ce qui peut charmer les yeux et plaire à l'esprit. Le bonheur d'Ansel était si grand qu'il ne pouvait pas le renfermer dans lui-même. Il m'en entretenait sans cesse, et je croyais sans peine tout ce qu'il m'en disait: car Edelinde était bien tout ce que j'avais vu de plus séduisant au monde. »

Ici, le prieur de Saint-Savinien, s'adressant à moi, reprit frère Archambaud en s'interrompant lui-même, me dit: « Gentil damoisel, voudriez-vous me faire donner une goutte de vin? » Nous nous aperçûmes effectivement qu'il pâlissait. « Vous souffrez? lui dit frère Maheu. — Ce

n'est rien, répondit le prieur, j'ai eu un peu chaud en venant, à présent je sens quelques légers frissons, mais un doigt de vin me remettra. » Je lui en servis, il en but quelques gouttes et puis dit : « Frère ermite, je vous demande pardon de vous avoir interrompu ; je vous prie de poursuivre votre récit. Antoine reprit ainsi.

Quelqu'attrayante que me parût la femme de mon ami, aucun sentiment coupable n'était entré dans mon cœur. Mais le bonheur d'Ansel était trop grand pour être durable. Il y avait à peine six mois qu'il était marié, qu'une maladie de langueur commença à le miner. Presqu'insensible d'abord, elle alla toujours croissant et mon ami s'affaiblissait à vue d'œil. La chasse, la pêche, la danse, les nobles jeux de la lice qu'il aimait avec passion, devinrent trop fatigans pour lui, les plus petites secousses à cheval le faisaient souffrir, bientôt il ne put aller qu'à pied et encore lentement. Cet état de dépérissement le rendait extrêmement triste et morose. Pour comble d'infortune, il arriva que sa femme, au lieu de se montrer sensible à ses maux, et de redoubler de soins pour le consoler, le prit en dégoût et lui témoignait plus d'ennui que de compassion de le voir dans cet état de souffrance.

Ansel ne tarda pas à me faire part de ses peines secrètes. Mon ami, me dit-il un jour, je te peignais, il n'y a pas long-temps, mon bonheur, et il était fort au-dessus du tableau que je pouvais en faire. Aujourd'hui je n'ai à te parler que de mes maux. Plût à Dieu que les plus pénibles fussent mes souffrances physiques et le délabrement de ma santé! Mais le changement qui s'est opéré dans l'humeur de ma femme et ses nouveaux procédés à mon égard me sont plus poignans qu'aucune autre douleur. Une femme que j'ai tant aimée! dont j'ai fait la fortune; à qui j'ai sacrifié de si grands intérêts! et plus que cela!...

— Ansel, lui répondis-je, Edelinde est jeune, vive, elle aimait cette vie active que tu menais il y a peu de temps, ces chasses, ces visites, ces réunions brillantes où tu étais orgueilleux de la montrer. Ton état de souffrance la tient privée de beaucoup de ces plaisirs. La contrariété lui donne de l'humeur. Mais au retour de ta santé, tu la verras reprendre son caractère aimable et gai. — Eh ! si je ne guéris pas! reprit tristement Ansel, quelle lugubre perspective ! — Oh ! mon ami, lui dis-je, écarte, je t'en conjure, une pensée aussi sombre! A ton âge, la nature a tant de ressources! » C'est ainsi que je tâchais de tranquilliser Ansel, en lui donnant un espoir que je ne partageais guère.

Cependant Edelinde de son côté m'avait plus d'une fois parlé de la peine que lui causait la mauvaise santé de son mari. Bientôt elle ajouta que ce qu'il y avait de plus fâcheux dans son état, était qu'il s'en laissait affecter au point de devenir chagrin, difficile, mécontent de tout. — « Il souffre, lui dis-je, il n'est pas étonnant que son humeur soit un peu altérée. Rappelez-vous les soins qu'il prenait de vous plaire, avant sa maladie ; avec quel empressement il vous procurait toutes les distractions qui pouvaient vous être agréables ! Laissez revenir sa santé, et vous le retrouverez le même qu'auparavant. » Edelinde ne paraissait que faiblement touchée de mes raisons.

Mon rôle était pénible entre ces deux époux, dont je ne pouvais rendre l'un à la santé ni ramener l'autre à la patience. Aussi mes visites chez Ansel devinrent moins fréquentes. Il m'en fit de tendres plaintes. Mon ami, me dit-il, j'ai besoin que ton amitié me soulage des chagrins de mon intérieur ; ne reste donc pas si long-temps sans me voir. Il ajouta qu'il espérait avoir bientôt sa sœur qui était mariée dans une province voisine, et qu'il comptait

sur moi pour l'accompagner avec Edelinde à la chasse et dans les visites qu'elles feraient ensemble aux environs.

Edelinde de son côté ne m'épargna pas les reproches. « Sire Gérald, me dit-elle, vous êtes peu courtois de laisser dans la solitude une femme que vous savez malheureuse. Depuis que nous vous voyons moins, mon mari est plus quinteux et plus difficile à vivre que jamais. Vraiment je crois que c'est de vous à présent qu'il est amoureux; et si vous n'avez pas pitié de moi, ayez pitié de lui. Madame, lui dis-je, il n'y a pas de doute que je n'aie beaucoup plus de pitié de sire Ansel que de vous : car certainement il est le plus malheureux des deux. — Il est vrai, reprit-elle, qu'il est malade; mais si vous saviez tout ce que je souffre, vous me plaindriez peut-être autant que lui. » Elle prononça ces paroles d'un son de voix altéré; mais changeant tout-à-coup de ton : « Au demeurant, dit-elle en riant, nous serons bientôt deux femmes ici, et nous verrons si vous saurez vous défendre contre nos volontés. » Le reste de la conversation se soutint sur le ton de la plaisanterie et Edelinde y laissa voir beaucoup de grâce et de finesse.

Ansel m'avait prié de revenir chez lui, quelques jours avant l'arrivée de sa sœur, pour l'aider ou plutôt le remplacer dans l'ordonnance d'une petite fête qu'il voulait lui préparer. Je me rendis à ses désirs. Il m'en témoigna une extrême reconnaissance. Edelinde m'en remercia aussi beaucoup. Son humeur me parut un peu adoucie : elle prenait la peine d'être aimable, même devant son mari. Cependant je la voyais en d'autres momens retomber dans la plus sombre tristesse; un jour même je surpris des larmes dans ses yeux; mais dès qu'elle s'aperçut que je la regardais, elle sortit, pour rentrer bientôt après avec un air calme. Toutefois ces larmes avaient eu le

temps de pénétrer jusqu'au fond de mon cœur et y avaient porté la plus tendre compassion pour les peines d'Edelinde. Dès que je pus lui parler seul : « Madame, lui dis-je, que je souffre de vous voir aussi affectée de votre position ! Pensez donc qu'elle peut changer d'un moment à l'autre. Sire Ansel est si jeune ! Il y a bien de la ressource à son âge ! — Non, dit-elle, son mal ni le mien ne guériront jamais..... Mais pourquoi s'entretenir de choses où il n'y a pas de remède ! »

En effet, à dater de ce jour, Edelinde fut long-temps sans me porter de plaintes contre son mari. Nos conversations devant lui étaient assez gaies, et il en éprouvait une véritable satisfaction. Mais dans les instans de silence, Edelinde tournait souvent vers moi des yeux mélancoliques ; et lors même que je la regardais, sa vue restait fixée sur moi, comme dans un état de distraction.

Il ne se trouvait malheureusement près de moi aucun ami pour m'avertir du danger de ma position ; et je ne m'en aperçus de moi-même que trop tard. La beauté d'Edelinde, son esprit, ses peines qu'elle m'avait confiées, ses larmes, ses regards, le souvenir du tableau, peut-être imprudent, qu'Ansel m'avait fait de son bonheur, lorsqu'il était heureux ; tout cela jeta insensiblement dans mon cœur une passion qui y fit les plus affreux ravages. Je n'attendais plus que les regards d'Edelinde se tournassent sur moi ; je les cherchais avec avidité, et bientôt ce fut elle qui put surprendre des larmes dans mes yeux.

Cependant la sœur d'Ansel vint ainsi qu'elle était annoncée. Son mari l'avait accompagnée, mais il repartit au bout de peu de jours, laissant sa femme chez son frère, et se proposant de venir la retrouver, vers la fin du

temps qu'elle devait passer chez Ansel. Mahaut était spirituelle, vive et gaie; elle aimait beaucoup les courses de cheval et la chasse; mais il s'en fallait bien qu'elle fût aussi forte et aussi hardie à ces exercices que sa belle sœur. Dans les premières chasses que nous fîmes ensemble, Edelinde et moi nous nous modérions sur ses allures, mais bientôt elle s'en aperçut, et nous invita à ne pas nous gêner. Elle faisait tenir près d'elle un vieil écuyer qu'elle avait amené, et quelques voisins plus graves que nous lui faisaient compagnie. Alors Edelinde s'élançait à la queue des chiens, franchissant les fossés, les halliers avec une telle ardeur, que les plus intrépides chasseurs osaient à peine la suivre; souvent leurs chevaux les forçaient d'y renoncer, et nous nous trouvions seuls en avant de tout le reste. La grâce, la légèreté, la hardiesse que montrait Edelinde dans cet exercice, l'espèce de triomphe qui nous était commun, achevaient de m'enivrer. Je lui disais quelquefois, en la regardant avec extase : « Que vous êtes belle! » Ces paroles fort communes lui avaient sans doute été dites souvent, mais l'admiration avec laquelle je les prononçais les rendait expressives. Elle me répondit un jour : « Je ne sais si en effet j'ai quelque beauté, mais cela ne servirait qu'à prouver que ce don si envié ne rend pas heureux. » Je voulus lui répondre à mon tour; mais elle avait déjà pris sa course et ne m'entendait plus. Au retour de la chasse, on célébrait nos prouesses. Le bon Ansel avait du plaisir à entendre vanter le courage et l'habileté de sa femme, et à penser qu'elle avait des distractions amusantes.

Cependant, nous étions en automne. La nuit nous surprenait à souper; les veillées étaient longues. Un jour que nous nous trouvions réduits aux habitans du château,

Mahaut me dit : « Sire Gérald, vous qui êtes *clerc* *, vous devriez nous faire la lecture! J'ai apporté le *roman de Brut* (50), le *poëme d'Alexandre* (51), et quelques *contes* de Guillaume d'Aquitaine (52). Il faut nous en lire chaque jour quelques pièces dans les entremets et après les épices. — Madame, je ne suis pas grand-clerc, lui répondis-je, mais enfin, je puis vous lire le roman de Brut et le poëme d'Alexandre, parce qu'ils sont en *langue d'Oyl* **, mais Guillaume a écrit en *langue d'Oc* ***, et je n'y suis guère habile. — Que cela ne vous arrête pas, reprit Mahaut, quand vous vous tromperez, nous nous moquerons de vous. — Voilà, lui dis-je, qui me met à mon aise. »

Dès ce jour même, je commençai à lire et je continuai ainsi tous les soirs. Après une heure de lecture de maître Eustache, ou des *quatre auteurs* ****, je terminais par quelque petit conte du prince troubadour. Mahaut me tint parole, Edelinde se joignit à elle. De manière ou d'autre, ces lectures servaient de texte à la conversation, et les dames y faisaient briller leur esprit par la finesse de leurs réflexions. Toutefois, la morale peu sévère des historiettes du comte de Poitiers n'était guère propre à fortifier la raison contre les désirs déréglés du cœur.

Quoi qu'il en soit, les deux mois que Mahaut passa chez son frère, furent les derniers momens de bonheur que j'aie connus. Il était impossible de porter plus d'agrément

---

* C'est-à-dire habile, docte. En même temps, ce mot faisait allusion à la carrière pour laquelle Gérald avait été destiné.

** La langue du nord de la France.

*** Langue du midi : la division réelle de ces deux langues était entre le 45e et le 46e degrés de latitude.

**** *Voyez* la note 51, à la fin du volume.

dans la société que cette aimable femme. A un esprit doux et fin, elle joignait beaucoup d'instruction, elle savait le latin (53) et le provençal. Elle avait appris cette dernière langue d'un jongleur de Provence qui avait long-temps demeuré chez son père. Mais ce n'était point par le charme de sa société que Mahaut me rendait le plus grand service : sous des apparences un peu légères, elle aimait et pratiquait sévèrement la vertu. Sa présence m'imposait un frein ; j'aurais trop souffert qu'une femme que j'estimais tant m'eût soupçonné coupable. D'ailleurs, en me distrayant un peu de ma funeste passion, elle m'aidait à la dissimuler. Aussi j'éprouvai une impression d'effroi aux approches de son départ ; c'était le pressentiment de mon malheur. Je ne me donnai point la peine de cacher le regret que j'avais à la voir s'éloigner, et je ne tardai pas moi-même à vouloir retourner dans mon château. Mais Ansel me retint. « Ainsi, me dit-il, tout le monde me quitte à la fois ; reste donc encore quelques jours pour que nous parlions ensemble de ma sœur. » Je fus obligé de céder à ses instances. Je savais combien le séjour de Mahaut avait apporté de soulagement à ses peines. Nous ne cessâmes de nous entretenir d'elle. Mais enfin, le jour arriva où il fallut qu'il me donnât congé.

Au moment de mon départ, me trouvant seul avec Edelinde, elle me dit en riant : « Il vous en a bien coûté pour nous accorder une semaine de plus! Ce lieu vous paraît insipide depuis que l'aimable Mahaut en est partie. — Je ne vous cache pas, madame, lui dis-je, que je l'ai trouvée fort aimable, et que je voudrais qu'elle fût toujours ici. — Je le crois, reprit Edelinde. Ainsi donc, nous ne vous verrons plus de long-temps. — Peut-être trop tôt pour moi, lui répondis-je. — Voilà, sire Gérald, une crainte obligeante. — Ah! si vous saviez, madame, comme

elle est fondée! Si vous saviez combien il est dangereux pour moi de venir ici; au lieu de m'y engager vous m'interdiriez les approches de ce château. — Comme je ne comprends rien à vos craintes, dit-elle, je vous invite à revenir dès que vous le pourrez. Vous savez que mon mari ne peut point se passer de vous. Cette considération est trop puissante pour que j'en ajoute d'autres. »

Ne me trouvant pas la force de soutenir plus long-temps cette conversation, je feignis d'entendre mon cheval dans la cour, je saluai Edelinde et je me précipitai hors de la chambre. Mais j'étais mortellement atteint. L'image d'Edelinde ne cessait de me suivre. En route, je croyais l'avoir à mes côtés, faisant assaut de course avec moi. Alors je poussais mon cheval à toute bride; puis je m'arrêtais tout-à-coup en disant : Hélas! cette course rapide ne sert qu'à m'éloigner d'elle! Arrivé chez moi, je me crus dans une solitude affreuse; rien ne m'offrait aucun intérêt; la chasse même, que j'aimais avec passion, n'avait plus d'attrait pour moi. Cependant, je m'efforçais de me livrer à des exercices violens, pour obtenir de la fatigue le sommeil qui me fuyait et, avec lui, le repos. Mais je n'y réussissais point. Je succombai à tant d'agitation. Une fièvre violente s'empara de moi; je la gardai pendant plusieurs jours sans relâche, et lorsqu'elle me quitta enfin, je me trouvai un dégoût extrême pour toute nourriture. Ansel, instruit de ma maladie, envoya plusieurs fois savoir de mes nouvelles, s'excusant de ce qu'il ne pouvait pas lui-même venir me voir. Mais il m'invitait à aller chez lui dès que je le pourrais. Comme je tardais à le satisfaire, l'inquiétude le prit, et je le vis arriver dans une litière. Il me parut plus faible que jamais. « Mon ami, me dit-il, je viens t'enlever; la solitude ne vaut rien pour un convalescent, et ton absence de chez moi fait deux solitudes

au lieu d'une, car mon château est bien désert quand tu n'y es pas. Mes voisins, mes plus anciens amis m'abandonnent peu à peu ; je ne veux pas t'en dire la cause, mais ne me refuse pas le seul soulagement que je puisse avoir. »

Il me fallut me rendre à de si touchantes instances. Du moins, je crus ne céder qu'à cela. En arrivant chez Ansel, je trouvai Edelinde un peu pâle, et ses yeux étaient battus comme des yeux fatigués par les larmes ou par l'insomnie. Cependant, elle me reçut avec un air riant, et félicita son mari du triomphe qu'il avait obtenu sur moi. Ma maladie avait été violente, mais de peu de durée ; ma convalescence fut prompte. En attendant que je fusse assez fort pour suivre la *vénerie* *, Ansel m'engagea à aller *voler*** avec sa femme. Quoiqu'Edelinde, contre les usages et peut-être les bienséances de son sexe, préférât les chasses où il fallait le plus faire preuve de force et d'intrépidité, qu'elle affectât de ne s'y étonner d'aucun spectacle, comme de voir trancher la bête et donner la curée (54) aux chiens ; que même on la vît plus d'une fois manger du chevreuil *de presse* (55) ; cependant, rien n'égalait la grâce qu'elle avait à porter sur son gant un *émouchet* (56) qu'elle avait dressé elle-même, et qui partait, abattait sa proie, et revenait avec une admirable docilité. Cet exercice modéré m'avait rendu mes forces, lorsqu'un voisin d'Ansel, du petit nombre de ceux qui le voyaient encore de temps en temps, vint lui demander la permission de relancer un sanglier qui s'était retiré dans ses bois. Très-volontiers, dit Ansel, pourvu que je fournisse le dîner de l'*assem-*

---

* La vénerie s'entendait seulement de la chasse aux bêtes courantes. La chasse aux oiseaux s'appelait le vol ou la fauconnerie.

** Chasser au vol.

blée (57) à la chasse. La partie fut arrangée comme il le voulut.

Avant le départ, Ansel nous pria, sa femme et moi, de lui promettre de rester au quartier de réserve avec les dames : toi, me dit-il, parce que tu es encore faible, et vous, ma chère, s'adressant à Edelinde, parce qu'il y a trop de danger à approcher du sanglier.

La chasse fut très-vive. Edelinde ne tarda pas à s'ennuyer, avec les autres femmes ; elle grillait de suivre la bête. Elle ne put s'empêcher de me le proposer. Je lui dis que j'avais promis d'accompagner les dames, et que, dans la vérité, un exercice aussi violent me fatiguerait. « C'est de peur de désobéir à mon mari, dit-elle, que vous parlez ainsi. — J'aime, lui répondis-je, à tenir ma parole, et je ne vous cache pas que je serais fâché de vous voir vous exposer à quelque danger.—Eh ! si je vais sans vous? reprit-elle. — Je n'aurai rien à me reprocher, lui répliquai-je. » Elle lança alors son cheval, et fit une pointe assez longue, suivie d'un écuyer. Mais elle revint bientôt disant tout haut qu'elle n'avait voulu que mieux voir la chasse. Un instant après, me trouvant un peu à l'écart du groupe, elle me dit ; « J'ai bien peu d'empire sur vous, sire Gérald. — Ah ! lui répondis-je, vous en auriez pour me faire précipiter dans les flammes, mais non pour vous encourager à exposer une vie..... — Fort indifférente, interrompit-elle, à moi et aux autres. » En même temps elle se mêla dans la foule.

Du reste, la journée fut heureuse, le sanglier fut tué, et la hure présentée à Edelinde qui invita les chasseurs à huitaine pour la manger et chasser une autre bête qu'on avait reconnue.

Le soir et les jours suivans, Edelinde me fit la guerre sur mon peu de galanterie qui m'avait fait l'abandonner.

Quoique ce fût sur le ton de la plaisanterie, je pouvais voir qu'elle était piquée de la résistance que j'avais pu lui opposer. Je me défendis de mon mieux; mais je voyais arriver la nouvelle chasse avec peine. Heureusement la veille je me trouvai indisposé; j'eus même un mouvement de fièvre. Cela me servit de prétexte pour garder la chambre. Le lendemain, Ansel recommanda bien à sa femme de rester avec les dames, et de ne pas s'exposer. « Je ne vous promets rien, dit-elle, et comme je n'aurai point de Mentor cette fois-ci, je pourrai bien ne pas rester toujours dans les grandes allées et dans les carrefours, si la chasse est un peu animée. — Pourquoi me donner cette inquiétude? répondit Ansel. — Rassurez-vous, reprit Edelinde, je vous reviendrai saine et sauve. » Elle partit donc assez mal disposée, et la chasse ne fut pas propre à l'égayer. On fut fort long-temps à trouver le sanglier, et à peine les chiens l'avaient-ils lancé, qu'il vint une pluie si affreuse, que toutes les femmes se virent forcées de rentrer; la plupart des hommes même furent bien aises d'avoir le prétexte de les accompagner pour renoncer à la partie. Il n'y eut que deux ou trois seigneurs avec leurs écuyers et leurs valets de chasse, qui tinrent bon le reste du jour, et finirent par avoir le sanglier. Il arriva même une circonstance assez piquante. A la fin du jour le temps s'éclaircit, et une dame d'un château voisin, qui n'avait pas été invitée à cette fête, parce qu'elle n'était chez elle que de la veille, entendant la chasse qui traversait ses bois, monta à cheval lestement, suivie d'un écuyer, et arriva à la voix justement comme un des chasseurs enfonçait sa dague dans le cou de l'animal, et l'étendait mort. Elle le félicita sur son courage et son adresse. Le gentilhomme, très-heureux d'avoir cette belle dame pour témoin de son succès, fit couper la tê-

du sanglier par son veneur, et la lui offrit. Alors elle le pria, ainsi que ses compagnons de chasse, de venir se reposer et souper chez elle; mais ils lui dirent qu'ils étaient attendus chez sire Ansel. S'il en est ainsi, reprit-elle, je vous prie de lui faire mes complimens, ainsi qu'à madame Edelinde, et de les prévenir, de même que toute la noble compagnie qui est chez eux, que je vais leur envoyer un message pour les inviter à venir chasser et souper chez moi d'aujourd'hui en huit jours.

Quand Edelinde vit arriver le héros de la journée, et qu'elle apprit comment s'était terminée la chasse, elle fut vivement piquée. Il lui en coûta beaucoup de se contraindre le reste de la soirée devant la société; mais le lendemain, dès qu'elle fut seule avec son mari et moi, il nous fallut endurer les explosions de sa mauvaise humeur. « Voilà ce que c'est, dit-elle, que de m'envoyer avec ces poules mouillées. — Ah! très-mouillées, reprit son mari, surtout au retour. — Ne me faites pas de mauvaises plaisanteries, répondit-elle avec aigreur, je suis furieuse. Mais aussi de quoi s'avise sire Gérald, d'être malade un jour comme celui-là! — Ah! n'allez-vous pas, madame, reprit Ansel, lui faire un crime d'avoir été malade! Eh bien, moi, je suis enchanté qu'il l'ait été un peu hier; car sans cela il le serait probablement davantage aujourd'hui. »

Edelinde attendait avec impatience la chasse prochaine, pour prendre sa revanche. Je vis bien qu'il serait inutile de vouloir la détourner de se livrer à toute son ardeur, et je me préparai à l'accompagner, bien certain qu'au défaut de moi, elle se ferait suivre par d'autres. Le jour désiré arriva, et tel qu'on pouvait le souhaiter. Dès que le sanglier put être suivi de près, Edelinde se mit à ses trousses avec les chasseurs les plus ardens. Son cheval

et le mien surpassaient tous les autres en vitesse. Me voyant à ses côtés, elle me dit : « Comment, vous voilà! — Madame, lui répondis-je, j'aurais désiré que vous fussiez plus prudente; mais vous devez croire que je ne vous abandonnerai pas dans le péril. » Elle était armée de deux javelots et en balançait un de la main droite avec tant de grâce dans les mouvemens et tant de feu dans les yeux, que je ne pus m'empêcher de lui dire : « Jamais Diane ne fut plus belle! » Cependant, les chiens étant venus à bout de retarder un instant la course du sanglier, Edelinde passa près de lui avec la rapidité de l'éclair, et lui lança un javelot si adroitement qu'elle l'atteignit entre les deux épaules. L'animal furieux voulut se précipiter sur son cheval; mais, dans ce moment, je lui portai un si terrible coup de lance dans la cuisse, que je le forçai à se retourner. Ce n'eût peut-être pas été sans danger pour moi si les chiens, arrivant plus nombreux, ne se fussent jetés sur lui; ce qui me donna le temps de me porter à l'écart. Toutefois il se débarrassa promptement des plus acharnés de ses ennemis, et trouvant près de là un fossé qui conduisait à un bois, il s'y jeta; mais au bord du bois était posté un veneur à pied, qui, voyant venir la bête, la guetta, et lui enfonça un épieu à fer très-aigu dans les côtes. Le sanglier voulut se ruer sur lui, mais le veneur le reçut avec un autre épieu plus long et plus fort, qu'il tenait ferme à deux mains. J'arrivai à temps pour porter encore à l'animal un violent coup de lance; mais, malgré nos efforts réunis, il est probable qu'au moins un de nous deux aurait été blessé, si un nouveau chasseur armé d'une arbalète ne fût venu à notre secours; il visa l'animal si habilement, qu'il lui logea son trait dans l'œil. Le sanglier, si cruellement accueilli dans le bois, retourna dans la plaine. Edelinde eut encore le plaisir de

lui percer le flanc d'un javelot ; et ce fut probablement le coup qui lui fit le plus de mal, car on lui vit perdre de suite par là une prodigieuse quantité de sang. Dans ce moment tous les chasseurs le joignirent, et l'animal reçut presque à la fois plus de vingt blessures. On voulut que j'eusse l'honneur de lui porter le dernier coup. Je mis pied à terre, et prenant d'une main un épieu et de l'autre un large *quenivet* (couteau de chasse), je lui enfonçai cette dernière arme dans le cou. Il fit encore un effort pour se ruer sur moi ; mais les chiens en étaient maîtres, et lorsque je retirai ma dague, il sortit de la blessure un jet de sang énorme, et l'animal expira. Mon veneur lui ouvrit la gueule le plus fort qu'il put, et y mit un bâton en travers pour la maintenir ouverte * ; puis il lui coupa la hure, et je la présentai à Edelinde, à qui certainement aucune dame ne pouvait la disputer ; car elle avait atteint le sanglier avant aucun chasseur, et l'avait blessé deux fois. Après cet exploit, nous nous rendîmes au château de la dame qui faisait les honneurs de la journée.

Je vous ai peut-être trop longuement décrit cette chasse, messeigneurs, mais c'est que cette circonstance ne servit que trop à déterminer l'égarement de ma raison.

Ce jour fut une suite de triomphes pour Edelinde. La satisfaction qu'elle ressentait de ses brillans succès à la chasse, les éloges qu'elle en recevait, donnèrent l'essor à son esprit ; et elle ne plut pas moins par les agrémens de sa conversation, qu'elle n'avait étonné par son adresse et son intrépidité. Tout le monde parut oublier les torts qu'on lui reprochait trop souvent, et elle devint l'objet

---

* On voit, dans Gaston Phœbus, que c'était l'usage des anciens chasseurs. Je crois qu'il est changé.

d'une admiration générale. Je jouissais autant qu'elle de ses triomphes; et ce que je lisais dans les regards des hommes, les louanges qui sortaient de leurs bouches, semblaient justifier à mes yeux ma criminelle passion.

Après le souper, toute la compagnie dansa avec le costume de chasse tel que nous l'avions eu tout le jour. C'est-à-dire, les hommes avec le pourpoint fourré de gris, la robe courte et grise (58), serrée avec une ceinture de cuir d'Irlande, le quenivet au côté ainsi que le *fusil* (59), et le cornet d'ivoire passé en bandouillère. Les dames également en gris, l'arc turquois à la main et le carquois sur l'épaule. Edelinde surpassant toutes les autres dames par la taille comme par la beauté, avait vraiment l'air de la déesse de la chasse au milieu de ses nymphes (60). Toute la compagnie, témoin du violent exercice qu'elle avait pris à la chasse pendant tout le jour, ne revenait pas d'étonnement de la grâce et de la légèreté qu'on lui voyait déployer à la danse.

Vers dix heures du soir, tous les chasseurs la ramenèrent chez elle en triomphe, faisant marcher devant elle la tête du sanglier portée par deux veneurs. Huit hommes armés de torches éclairaient la marche. Ce fut dans cet appareil que nous fîmes notre entrée au château d'Ansel. Le bon chevalier témoigna, malgré sa souffrance, presque autant de joie de cette brillante journée que sa femme. A minuit on servit un réveillon. Edelinde se mit un instant à table pour en faire les honneurs; mais, après avoir reçu les santés portées à l'héroïne de la chasse, elle se retira. La plupart des hommes restèrent à boire jusqu'au jour. Alors chacun s'en retourna chez soi. Il fut long-temps parlé dans le pays de cette journée.

Dès que je pus me trouver seul avec Edelinde, le lendemain de la chasse, je lui dis : « Madame, vous devez

être contente de la journée d'hier; pour moi, j'ai d'autant plus joui de vos triomphes, que j'ai osé concevoir quelque espérance que vous perdriez enfin cette cruelle rancune que vous m'avez conservée trop long-temps. Vous avez pu juger que je n'étais pas homme à vous abandonner. — Cependant, reprit-elle, vous me laissiez aller l'autre jour. — Ah! madame, vous étiez encore loin du danger quand vous vous arrêtâtes, et si je vous en avais vu approcher, certainement j'aurais volé vers vous. — Sire Gérald, je suis bien aise que vous vous justifiiez; je ne vous cache pas que vous en aviez besoin. Mais vous prenez si bien votre jour, je vous ai eu tant d'obligation hier, que j'aurais mauvaise grâce à ne pas vous pardonner. » Notre conversation fut interrompue par l'arrivée d'un tiers, sans quoi j'aurais eu bien de la peine à ne pas me jeter aux genoux d'Edelinde, pour la remercier de mon pardon.

Cette partie de chasse fut la dernière que nous fîmes de l'hiver; le mauvais temps, ou diverses contrariétés firent manquer tous les autres projets dans ce genre. La bonne humeur d'Edelinde se nourrit assez long-temps de la gloire de cette journée. Elle voulait me faire connaître le gré qu'elle me savait d'avoir servi à son triomphe, en laissant échapper dans sa conversation plus de finesse, plus de sentiment, plus de charme que jamais elle n'en avait montré. Hélas! il n'en fallait pas tant pour me perdre! ou plutôt j'étais déjà perdu. Oubliant tous mes devoirs et les droits de l'amitié, je guettais le moment de tomber aux pieds d'Edelinde pour lui avouer ma coupable passion. Mais elle prévenait toujours cet aveu avec une inconcevable adresse. Elle me voyait arriver, et m'échappait comme j'allais parler. Toutefois ce n'était jamais sans jeter en arrière des regards ou des paroles qui me

commandaient d'espérer. Le reste de sa conduite était d'accord avec ses yeux et son langage. Les soins, les recherches, l'élégance de la toilette, puis les distractions et les oublis volontaires de la coquetterie, rien n'était épargné et tout lui réussissait. Chose inconcevable! Je voyais son artifice et loin d'en être révolté, je lui en savais gré. Seulement je disais en moi-même. « O Edelinde, vous n'avez pas besoin de m'enflammer davantage! mon cœur est dévoré! »Cependant comme elle continuait à m'échapper chaque fois que je voulais commencer la déclaration de mes sentimens, fatigué de ma poursuite, sans avoir le courage d'y renoncer, je résolus d'user de ruse.

Un jour qu'elle entra dans la salle comme j'y étais seul, auprès du feu, à peine fut-elle assise, que je lui dis du ton de voix le plus calme : « Madame, j'ai un malheur à vous raconter; mais peut-être que vous le savez déjà? — Non, répondit-elle. Quoi donc? — C'est, repris-je, que je vous aime. N'est-il pas vrai que c'est le plus grand malheur qui pût m'arriver? et que vous ne me pardonnerez pas l'aveu que je viens de vous en faire? — Il est certain, sire Gérald, que vous êtes coupable de me déclarer un pareil sentiment; mais comme je ne crois pas votre mal aussi grand que vous voudriez le peindre, je pense que vous en guérirez facilement; et si vous me promettez de ne plus m'en parler, je pourrai oublier votre faute.—Ah! madame, que me servirait-il d'imposer silence à mes lèvres, si mes regards, mes larmes et mes soupirs me trahissaient et réveillaient votre courroux? Car il m'est impossible, désormais, de renfermer ce sentiment dans mon cœur; il en est trop plein. Edelinde! je ne vous demande qu'une grâce : permettez-moi de baigner une seule fois vos pieds de mes larmes, et je consens à vous fuir pour toujours. — Je ne veux ni l'un ni l'autre, sire

Gérald ; restez, mais ne renouvelons plus un pareil entretien. » En disant cela, elle sortit. Abîmé dans la douleur, je laissai tomber sur ma poitrine ces larmes dont j'aurais voulu arroser ses pieds.

Cependant un éclair de vertu vint encore luire dans mon cœur. Je me décidai à fuir de nouveau. Dès le soir, je prévins Ansel que des affaires indispensables (je ne le trompais pas) me rappelaient chez moi. Il fit d'inutiles efforts pour me retenir. Mon départ fut fixé à deux jours de là. Cet intervalle fut pénible à passer pour moi. Mes regards fuyaient ceux d'Edelinde et j'évitais de la trouver seule. Cependant, la veille de mon départ, comme nous étions tous les trois devant le feu au sortir de table, Ansel, après m'avoir fait quelques questions sur ce qui allait m'occuper chez moi, fut appelé pour quelques affaires et nous laissa seuls. Nous restâmes quelque temps dans le silence. Edelinde le rompit la première, à mon grand étonnement. « Que les hommes sont heureux! dit-elle. Si une peine les affecte quelque part, ils changent de place et vont chercher ailleurs des remèdes ou des distractions. Nous autres femmes, il nous faut périr aux lieux où la fortune nous attache! — Madame, lui répondis-je, sans doute vous n'êtes pas aussi heureuse que vous mériteriez de l'être, mais vos peines ne peuvent pas se comparer aux miennes. En vous fuyant, ce n'est pas le repos que j'espère atteindre; je ne veux que me mettre hors de portée d'exciter votre courroux par les démonstrations d'un sentiment que je ne serais plus le maître de tenir caché. — Ainsi donc par faiblesse et pour fuir un combat dont vous vous exagérez le péril, vous abandonnez deux personnes qui ont de l'amitié pour vous et à qui votre présence est si nécessaire. — Madame, je ne m'exagère rien, je suis coupable envers vous, coupable envers mon

ami, je vous fuis pour ne pas le devenir davantage, mais accablé de regrets, de remords et de douleurs. »

Le retour d'Ansel mit fin à cette conversation. Je partis le lendemain, trop tôt pour prendre congé de mes hôtes. Je restai six semaines chez moi dévoré de tristesse, honteux d'avoir voulu trahir un ami, et cependant obsédé d'une inguérissable passion. Au bout de ce temps je reçus un message d'Ansel qui m'apprenait que sa femme était tombée malade et qu'il désirait vivement que je me rendisse chez lui, dès que je le pourrais. Trompé par la pitié, je cédai à ses instances. En m'abordant il me conta tout ce qu'il avait souffert depuis mon départ; il me dit que sa femme avait repris son caractère sombre, et ses manières dures et brusques envers lui; que cependant ce qui l'affligeait de plus, c'était de la voir dans un état de santé inquiétant. Il me conduisit à sa chambre; le médecin qui s'y trouvait dans ce moment, nous dit qu'elle avait une fièvre très-violente; et en effet elle en avait toutes les apparences. J'eus de la peine à cacher l'émotion que j'éprouvais à sa vue. Elle me remercia de ma visite avec une altération de voix qui pouvait être attribuée à la fièvre. Cependant au bout de quelques jours le mal céda aux soins et aux remèdes; les progrès de la convalescence furent d'abord lents, parce que nous étions encore dans l'hiver; mais aux premiers jours du printemps, ses forces revinrent rapidement et son visage reprit l'admirable fraîcheur de teint qui lui était naturelle. Jamais elle ne me parut si séduisante; une douce langueur tempérait l'éclat quelquefois trop vif de ses regards; l'éloignement du grand air avait rendu à sa peau une blancheur que rien ne pouvait égaler. Néanmoins je me croyais plus en sûreté auprès d'elle qu'avant sa maladie; le reste de faiblesse où je la voyais en faisait à mes yeux

un objet sacré; j'oubliais presque mes anciennes pensées coupables. Dès que la douceur du temps lui permit de sortir, nous fîmes des promenades autour du château. En lui donnant le bras, je ne songeais qu'au bonheur de lui voir recouvrer sa santé et au plaisir de lui être utile. Edelinde de son côté me parut quelque temps jouir avec calme de ce bien-être que l'on éprouve dans la convalescence; mais je ne tardai pas à surprendre chez elle des nuages de tristesse et des signes rapides, mais certains, d'une profonde préoccupation. Cette découverte me rejeta moi-même dans mes dangereuses rêveries.

Un soir que nous étions rentrés de la promenade assez tard, j'étais assis à côté d'elle devant une fenêtre, et ma main était appuyée sur le bras de son fauteuil. Nous étions dans le silence, livrés l'un et l'autre à nos pensées, lorsque je me sentis la main mouillée de larmes : je me retournai brusquement, et je vis la tête d'Edelinde penchée sur ma main. « Que faites-vous, madame! lui dis-je, vous qui ne m'avez jamais permis de tomber à vos genoux et d'arroser vos pieds de mes larmes.... — Gérald, reprit-elle en m'interrompant, vous n'avez jamais eu besoin de moi, et moi je ne puis confier mes peines qu'à vous. O hommes! que vous êtes heureux encore une fois de pouvoir fuir.... Cependant je l'avouerai, j'ai eu quelques momens de calme; peut-être de bonheur!... Ce retour vers cette vie qu'un instinct aveugle nous fait trouver désirable.... vos soins, votre complaisance.... Mais cette illusion est passée; il ne peut y avoir de bonheur pour moi; et je regrette de n'être pas succombée à la maladie à laquelle je viens d'échapper. »

Je voulais lui répondre, lorsque l'arrivée d'Ansel interrompit cet entretien. L'obscurité du moment permit à Edelinde de cacher ses larmes et à moi mon émotion.

Cependant cette circonstance réveilla chez moi des désirs mal assoupis. « Elle m'aime, me disais-je! elle m'en a presque fait l'aveu; elle est malheureuse, elle sait que je le suis; voudra-t-elle toujours se défendre contre un sentiment qui peut changer nos infortunes en délices? » Dès que je pus me trouver seul avec elle, le lendemain : « Edelinde, lui dis-je, vos plaintes sur vos peines m'ont percé l'âme, mais vous m'avez prouvé que vous connaissiez bien peu ma situation, lorsque vous avez paru envier mon sort. Est-ce que j'ai gagné quelque chose à vous fuir? et ne suis-je pas revenu plus malheureux que jamais? Ah! s'il était possible que vous connussiez toute l'étendue de mes souffrances, vous en auriez quelque pitié, et vous ne pourriez vous résoudre à jeter dans le désespoir un homme qui donnerait mille fois sa vie pour vous. » En disant cela, je saisis sa main, je la pressai fortement sur mon cœur qui battait avec violence, et je voulus l'approcher ensuite de mes lèvres. « Arrêtez, sire Gérald, me dit Edelinde : il serait trop tard, sans doute, pour ne pas vous avouer que vos sentimens ont fait impression sur mon cœur. Ah! que ne vous ai-je connu plus tôt! La nature avait mis entre nos goûts et nos caractères une sympathie qui aurait pu faire notre bonheur. Ah! oui, nous aurions pu être bien heureux l'un par l'autre! Le cruel sort en a décidé autrement. Je souffre autant de vos peines que des miennes; mais sachez que je ne serai jamais la femme d'un homme et la maîtresse d'un autre. Je vous ai retenu, je vous ai rappelé; j'ai eu tort. Je me croyais plus de force et à vous aussi.... aujourd'hui partez; fuyez-moi; allez chercher ailleurs un repos et un bien qui ne peut exister que loin de la malheureuse Edelinde.... — Hélas! m'écriai-je, ni loin de vous, ni près de vous je ne puis être heureux. J'ai essayé de vous fuir; je sais ce qu'il

m'en a coûté. J'endure à la vérité près de vous des tourmens affreux ; mais du moins il est des instans où j'éprouve à vous contempler un charme qui suspend tous mes maux. Cependant si vous étiez heureuse, je vous fuirois, pour ne pas troubler votre repos. Mais j'ai appris vos peines de votre bouche, je ne pourrais supporter l'idée de vous savoir souffrante et privée de quelqu'un avec qui vous pouvez du moins épancher votre âme. — Il est vrai, Gérald, je ne puis parler de mes maux qu'à vous. Eh bien, restez. Mais étouffez dans votre cœur, ou cachez-moi du moins un sentiment dont je ne dois pas entendre l'aveu. » Je tâchai d'obéir à Edelinde, mais pendant que je me consumais en efforts impuissans, la cruelle semblait redoubler de charmes à mes yeux. O messeigneurs ! il ne me conviendrait pas de vous dire, il ne vous conviendrait pas d'entendre par quels artifices cette femme perfide savait me rendre des espérances que sa bouche m'ordonnait de perdre, et enflammer dans mon cœur des désirs dont elle m'interdisait l'aveu.

Toutefois, comme s'il n'eût pas suffi de l'amour pour me tourmenter, j'éprouvais des déchiremens par l'amitié. Cet Ansel, que je n'avais jamais cessé d'aimer, même en voulant le trahir, me confiait chaque jour ses peines croissantes. Sa femme redoublait avec lui de brusqueries et de marques de mépris qui l'affectaient douloureusement. De plus, son état, loin d'être soulagé par le retour du printemps, semblait empiré. Il me dit un jour : « Mon ami, si le bon Dieu ne nous ordonnait pas de supporter le fardeau de la vie, jusqu'à ce qu'il nous l'ôte lui-même, je me traînerais au sommet de ma plus haute tour, pour me précipiter de là dans les fossés du château. » Ce langage d'Ansel me désespérait. Je priais quelquefois Edelinde d'avoir plus d'égards pour lui ; elle riait de ma compas-

sion. Cette dureté me révoltait. Mais j'ai à vous faire, messeigneurs, le plus humiliant de tous les aveux. Jamais je n'avais estimé Edelinde; je l'estimais moins chaque jour, et pourtant, j'étais de plus en plus subjugué par ses charmes. Hélas! j'avais résisté aux conseils souvent réitérés de la religion, qui m'ordonnait de fuir au loin, sans regarder derrière moi, sans me laisser tromper par une fausse pitié. Je méritais que la lumière céleste s'obscurcît pour moi, et me laissât l'aveugle esclave des sens effrénés.

Quoique la santé d'Edelinde fît de rapides progrès, et que sa beauté semblât s'accroître chaque jour par l'influence du printemps, de sombres pensées paraissaient offusquer son esprit. Je tâchais de l'en distraire par la promenade. Un jour, nous avions fait une assez longue course dans un charmant vallon; nous nous assîmes au pied d'un arbre, près de quelques buissons qui commençaient à fleurir. Le ciel était pur, l'air était embaumé, tout portait à l'attendrissement de l'âme. Après quelques instans de silence, je l'interrompis par un soupir, et en disant: « Ah! Edelinde, qu'il serait doux d'aimer! Pourquoi faut-il que vous ayez formé la cruelle résolution d'éterniser ma souffrance? Je sais que vous devez me trouver coupable de parler ainsi à la femme de mon ami; mais vous n'êtes pas heureuse, ni lui; je souffre plus que vous deux; il dépend de vous, Edelinde, de changer nos destinées. Quelques égards, un peu de douceur, suffiront pour soulager les peines les plus cuisantes d'Ansel. Quant à nous, est-ce que votre cœur ne vous dit pas que nous pourrions être bien heureux! — Ah! oui, dit-elle en levant les yeux au ciel, nous pourrions être bien heureux! Mais nous ne le serons jamais. » Alors elle laissa tomber sa tête sur sa poitrine et versa d'abondantes larmes. Puis, parlant avec une espèce d'égarement: « Gérald, me dit-elle,

vous avez été presque clerc, savez-vous à quel degré de parenté on peut annuler un mariage? Je suis un peu parente d'Ansel. » Cette question me surprit tellement que je fus un instant sans répondre. Puis, me remettant de mon trouble : « Ces sortes de ruptures (61), répondis-je, ne sont guère accordées, si elles ne sont soutenues de raisons d'état. Votre demande serait outrageante pour Ansel à qui vous n'avez à reprocher que des malheurs; il en mourrait de chagrin. — Ah! sans doute, interrompit-elle, il vaut mieux que ce soit moi qui meure, car je suis coupable et malheureuse ; il n'est que malheureux. — A Dieu ne plaise! repris-je, que vous mouriez; mais je ne vois pas la nécessité d'une si funeste alternative. — Je la sens, moi, repartit Edelinde, il faut que je meure, ou que je sois libre. — Ah! cruelle, m'écriai-je, je sais bien que je n'ai pas le droit de vous prêcher la vertu, quand je vous poursuis d'un amour coupable. Mais j'aimerais mieux mourir loin de vous, haï de vous, que de vous conseiller une action qui vous déshonorerait aux yeux du monde entier. — Eh bien! Gérald, laissez-moi donc mourir! Pourquoi êtes-vous venu me rappeler à la vie? Pourquoi ces tendres soins? Pourquoi ces marques d'intérêt? Sans vous, le dégoût de mon existence m'aurait fait trouver le repos de la mort! — Ah! Edelinde, que vous rendez affreux des momens qui pourraient être si doux! — Non, Gérald, il ne peut y avoir de bonheur pour nous!..... » En disant cela, ses larmes recommencèrent à couler à torrent. Je voulus me jeter à ses pieds. Mais elle me dit : « Gérald, relevez-vous et rentrons. » Il fallut lui obéir. Le reste de la promenade se passa dans le plus morne silence. Pendant quelques jours, Edelinde évita de se trouver seule avec moi; mais ses regards m'exprimaient la plus délirante passion; des soupirs que je

pouvais seul entendre, m'apprenaient ce qu'elle souffrait. Ses pleurs me le confirmaient. Il me devenait désormais impossible de contenir le feu qui me dévorait. Il fallait fuir, ou être heureux.

Je désespérai enfin de vaincre la résistance d'Edelinde, et j'étais résolu d'aller chercher au loin la mort dans les combats, lorsque cette femme, accoutumée à lire dans mon âme, y surprit mon dessein, avant qu'aucune parole de ma bouche eût pu le lui révéler. Rompant le silence qu'elle gardait depuis plusieurs jours quand nous étions seuls : « Gérald, me dit-elle d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre calme, que seriez-vous capable de faire pour m'arracher à une mort certaine ? — Tout, lui dis-je, et ma vie me semblerait un sacrifice léger pour sauver la vôtre. — Ah ! ce n'est pas votre mort que je demande. Que ferais-je de la vie sans vous ? — Mais, Edelinde, si je suis prêt à vous faire ce sacrifice, quel autre puis-je vous refuser ? » Alors, pâlissant, le regard fixe et la voix tremblante, elle dit : « Il y a un homme pour qui la vie est insupportable ; qui invoque la mort chaque jour..... Cet homme est un obstacle insurmontable entre vous et moi..... » Comme elle proférait ces dernières paroles avec un trouble toujours croissant, je m'aperçus que ses yeux s'égaraient, que sa tête balançait sur ses épaules ; elle prononça mon nom, avec un profond gémissement, et s'évanouit.

Rien ne peut être comparé à l'horreur et à l'embarras de ma situation dans ce moment. Je craignais, en appelant du secours, qu'il n'échappât à Edelinde, devant d'autres que moi, des paroles capables de dévoiler les sentimens qui l'agitaient. Enfin, je parvins, avec beaucoup de peine, à rappeler ses esprits. Lorsqu'elle eut recouvré la parole, au lieu de rester abîmée dans la confusion que je

croyais devoir suivre un si affreux égarement, elle me dit : « Gérald, vous avez donc voulu encore une fois me rendre à la vie ; mais le voudrez-vous toujours?—Remettez-vous, Edelinde, oublions un funeste instant de délire.—Gerald, ce n'est point un délire. Je suis à vous seul.... ou au tombeau. Dès ce moment, je cesse de prendre toute nourriture ; ma mort sera lente ; vous aurez le temps de l'arrêter ou de la laisser consommer. » Je me jetai aux genoux d'Edelinde, je la conjurai avec sanglots d'abjurer un si affreux dessein. Je ne pus obtenir d'elle aucune promesse. Dès le soir même elle refusa de souper, sous prétexte de malaise. Le lendemain, elle ne voulut rien prendre de tout le jour. J'étais dans un état impossible à décrire. Je menaçai de mon côté Edelinde de me donner la mort, si elle ne renonçait à son horrible résolution. « Eh bien! dit-elle, puisque nous ne pouvons pas vivre l'un pour l'autre, nous mourrons ensemble. »

Le troisième jour, ce furent les mêmes combats, les mêmes prières de ma part, et la même obstination de son côté. Je vous épargne, messeigneurs, le tableau de mes angoisses, de mes fureurs, de mon désespoir. Je souffrais d'autant plus qu'il fallait cacher une partie de mon agitation à mon ami, et ne laisser paraître devant lui qu'un étonnement mêlé d'intérêt sur l'état extraordinaire de sa femme dont il était cruellement tourmenté.

Le quatrième jour, Edelinde me parut très-pâle et sa faiblesse était extrême. Elle s'était fait porter de son lit, dans un grand fauteuil, devant une fenêtre et regardait languissamment un coteau où nous nous étions souvent promenés ensemble. Dès que nous fûmes seuls, elle me dit d'une voix éteinte : « Gérald, on prétend que l'on peut mourir de faim le cinquième jour. Je me sens bien faible ; peut-être que demain mes yeux ne vous verront

plus ; donnez-moi votre main que je la pose sur mon cœur, pendant qu'il palpite encore ; je veux qu'il vous dise que, depuis que je vous connais, il n'a cessé de battre pour vous. » Je lui abandonnai ma main, elle la serra dans les siennes, puis la pressa sur son cœur, dont je crus sentir les dernières palpitations. Avant de me la rendre, elle l'approcha de son visage qui était incliné et y déposa des larmes et un baiser. Puis elle me dit d'une voix mourante : « Adieu, Gérald, éloignez-vous, et ne me revoyez plus..... » Mais, dans ce moment, ma raison acheva de s'égarer; le ciel (sans doute je l'avais mérité !) me retira tout secours. Je tombai aux genoux d'Edelinde, je les couvris de baisers; je les arrosai de larmes. « Non, lui dis je, vous ne mourrez pas! ô la plus cruelle mais la plus irrésistible des femmes ! Je vous obéirai. Je sens que je ne survivrai pas à ce que vous exigez de moi; mais je vous aurai obéi ; je vous aurai sauvé la vie. — Levez-vous, me dit Edelinde en me tendant la main que je saisis avec avidité, et que je pressai à mon tour sur mes lèvres et sur mon cœur. — Vous voulez donc que je vive ? me dit Edelinde en me regardant avec les yeux les plus passionnés; songez que ce n'est que pour vous que je veux vivre, et qu'il sera toujours en mon pouvoir de rentrer dans l'état d'où vous m'arrachez. » Dans ce moment, j'entendis venir quelqu'un, et je sortis pour cacher mon trouble, et aller réfléchir, dans la solitude, à l'épouvantable situation où je me trouvais.

Je m'enfonçai dans le parc, en proie aux pensées les plus disparates qui se succédaient chez moi comme les flots de la mer. Sans l'affreuse condition qu'Edelinde imposait à mon bonheur, j'aurais cru mon sort au-dessus de celui de tous les princes de la terre. Enfin, comme j'avais besoin de m'arrêter à quelqu'idée dominante, je cherchai

a me flatter de l'espoir de me rendre assez maître du cœur d'Edelinde, pour exiger d'elle l'abandon de son affreux projet.

Cependant, dès le soir même, elle déclara qu'elle éprouvait moins de répugnance à manger. Elle prit donc quelque nourriture ; et, en peu de jours, elle eût recouvré toutes ses forces, ainsi que ses irrésistibles et funestes charmes.

Mais le dénouement de ma coupable passion approchait. Loin que j'eusse pris sur l'esprit d'Edelinde cet ascendant dont je m'étais flatté, cette femme habile, maîtresse d'elle-même comme de moi, continuait à m'enivrer avec des espérances ; et je n'avais encore d'elle que des promesses, lorsque l'affreux complot fut résolu. Aveuglé par la passion, je cherchai à me dissimuler l'énormité du crime qui m'était imposé, par l'état de souffrance de mon ami. Il ne perdra, me disais-je, qu'une vie qui lui est à charge, dont il se plaint chaque jour, et deux êtres qui se consument d'amour vont commencer le cours d'un inappréciable bonheur.

Il y avait, à quelque distance du château, un petit canton sauvage au bord duquel était une croix qu'on appelait la Croix du Désert. Le chemin pour s'y rendre serpentait sur le flanc d'un vallon, tantôt à travers des bois et des rochers, tantôt sur des pelouses découvertes et escarpées. Au fond du vallon, roulait un torrent avec un grand fracas. Ansel se plaisait à cette promenade ; et quand il se trouvait assez de force, il nous y conduisait. Edelinde voulut que ce lieu fût le théâtre du crime que sa fureur me commandait, afin qu'on pût attribuer à un accident le malheur qui devait arriver. Je le déclare, malgré le prix inestimable à mes yeux qui allait récompenser mon forfait, j'aurais été condamné au supplice le

plus honteux, que je n'aurais pas plus souffert que je ne le fis, pendant la promenade qui précéda cette horrible catastrophe. Edelinde, voyant le cruel combat qui se livrait dans mon âme, me soutenait par ces paroles : « Songe à tes promesses; songe à mon amour; un instant de résolution, et je suis pour toujours à toi! » La cruelle l'emporta sur l'amitié, sur l'honneur, sur la religion! Entre deux bouquets de bois, et sur une de ces pelouses escarpées dont j'ai déjà parlé, je passai à la droite d'Ansel qui marchait devant nous, et poussant tout-à-coup un cri, comme si j'avais fait un faux pas, (car j'éprouvais le besoin de cacher mon crime à mon ami; et en consentant à être homicide devant Dieu, je voulais tromper l'homme que j'immolais), je me laissai tomber sur lui de tout le poids de mon corps. Faible comme il était, il roula sans résistance sur la pelouse, et de là tomba dans l'abîme où mugissait le torrent à plus de cinquante pieds de profondeur. Edelinde, qui était restée à quelques pas en arrière de nous, courut alors vers moi les bras tendus, en me disant : « Enfin, Gérald, je puis être à toi! » Mais dans ce moment, le funeste bandeau qui m'avait aveuglé tombe de mes yeux; mon crime s'offre à moi dans toute son énormité, et la femme qui m'avait entraîné à une si exécrable action, ne me parut plus qu'une furie déchaînée de l'enfer. « Edelinde! lui dis-je d'une voix troublée mais terrible, n'approche pas!...—Gérald! reprit-elle avec un étonnement extrême, oublies-tu notre amour? songes-tu que, dès ce moment, nous allons être heureux? » En parlant ainsi, elle veut m'entourer de ses bras. — « Monstre! retire-toi! lui criai-je, tu me fais horreur! » Elle veut insister; mais mon indignation était à son comble. Une puissance invincible me poussait à être le vengeur du crime dont je venais d'être le complice et

l'agent. Ne me possédant plus : « Tiens, lui dis-je, voilà la récompense de tes forfaits! » En même temps, je saisis cette malheureuse par ces bras qu'elle me tendait, et je la lançai vers l'abîme qui venait d'engloutir son mari. Elle fit de vains efforts pour se retenir; la secousse était si violente, qu'Edelinde fut contrainte de subir son affreuse destinée!

Pour moi, égaré, éperdu, après ce double meurtre, je voulais compléter cette horrible scène en me précipitant moi-même dans le torrent dont je venais de faire le tombeau de mes deux victimes; mais dans ce moment, j'aperçois cette croix de pierre qui était au bord du désert. A la vue de ce signe de douleur et de rédemption, je restai immobile; je crus entendre au fond de mon cœur une voix qui me disait : « Expie ton crime et atteuds la mort! » Je tombai à genoux, frappé de terreur; mais sans oser proférer une prière. Je demeurai quelque temps abîmé dans un chaos d'affreuses pensées; puis réveillé par la crainte, non pas de la mort, mais de la honte du supplice, je m'arrachai de ce théâtre de crimes, et je me dirigeai à grands pas vers mon château. Quoique j'en fusse éloigné de plus d'une lieue, j'y fus rendu en moins d'une demi-heure. Il était nuit tombante quand j'arrivai. Je trouvai en dehors des fossés un vieux serviteur allemand qui faisait sa ronde avant de fermer la porte. « Gothard, lui dis-je, appelle tous mes gens à la cuisine, donne-leur du vin, et, pendant qu'ils boiront, selle-moi de suite un cheval, fais-le sortir, et va m'attendre, au coin de la futaie, sans parler à personne. Lorsque j'eus lieu de croire que tous mes gens étaient réunis à la cuisine, j'entrai dans la cour et je montai chez moi, sans en rencontrer aucun. Je pris toute la monnaie d'or que j'avais, et quelques pierreries qui venaient de ma mère; je

redescendis de suite, et je me rendis à l'endroit où j'avais dit à mon écuyer de me conduire un cheval. Il ne tarda pas à m'y joindre. Alors, je lui commandai qu'aussitôt que tous mes gens seraient couchés, il sortît par le guichet, emmenant avec lui le chien de garde, pour qu'il n'aboyât pas à son retour; qu'ensuite il se rendît à une abbaye que je lui indiquai, et près de laquelle je l'attendrais au pied d'une croix, à la rencontre de deux chemins. J'ajoutai que là notre chien nous ferait bien vite reconnaître l'un à l'autre. Gothard fit tout ce que je lui avais commandé. Mon château n'était qu'à trois lieues de la frontière, et l'abbaye où je me rendais était en terre étrangère. Je n'y étais connu que de l'abbé, homme d'une haute vertu et d'un grand savoir.

Je n'attendis pas Gothard plus d'une heure, au lieu du rendez-vous. Lorsqu'il approcha de moi, le chien ne manqua pas de gronder; mais au premier son de ma voix il me reconnut. J'étais assis au pied de la croix, enveloppé d'un grand manteau. « Gothard, dis-je à mon écuyer, remmène mon cheval au château le plus tôt possible; fais le moins de bruit que tu pourras, afin que personne ne s'aperçoive de ton absence. Ne dis à qui que ce soit que tu m'as vu. Quelque chose que tu entendes raconter, parais aussi étonné que tous les autres. Je désire que tu finisses tes jours dans mon château; mais je n'ai plus d'ordre à y donner. Adieu, loyal serviteur de mon père et de moi. Donne-moi ta main, et promets-moi sur ton honneur et devant cette croix, que jamais le secret de cette nuit ne sortira de ta bouche. » Gothard me fit sa promesse en me serrant la main et en versant des larmes que lui arrachaient la surprise et le chagrin d'une séparation dont rien n'annonçait le terme. Je voulus lui remettre quelques pièces d'or. « Ah! monseigneur, me

dit-il en redoublant ses larmes, vous en aurez plus de besoin que moi, si vous allez loin. » Je ne pus donc pas lui en faire accepter une seule. « Eh bien, pars, lui dis-je, fais diligence ; songe à mes recommandations et à tes promesses. » Gothard partit, emmenant les deux chevaux et le chien. Nous eûmes de la peine à déterminer ce dernier animal à le suivre; il voulait toujours revenir vers moi. Il semblait deviner qu'il quittait son maître pour toujours.

Je restai au pied de la croix, enveloppé dans mon manteau, jusqu'au lever du soleil. Alors je frappai à la porte de l'abbaye, et je demandai que l'on remît à l'abbé un petit billet que j'avais écrit chez moi, et où il n'y avait que ces mots : « Sire Gérald salue le vénérable Paul, et demande à l'entretenir sans témoin, et sans être nommé. » L'abbé ayant lu ce billet, dit : « Que l'on fasse entrer cet étranger. » Dès que je fus dans sa chambre, le jeune frère qui m'y avait conduit se retira. Me voyant seul, je tombai aux pieds du saint homme, et j'y restai quelque temps immobile et en silence. Enfin, je pus proférer ces paroles : « Mon père, vous voyez devant vous le plus coupable et le plus malheureux des mortels! — Sire Gérald, me dit-il, quelle que soit votre faute, si vous la reconnaissez et si vous en avez du repentir, vous ne devez pas désespérer de votre retour à la vertu : mais relevez-vous, et dites-moi si c'est le prêtre ou l'ami de votre père que vous venez chercher ici. — C'est le prêtre, lui dis-je, dont j'ai besoin d'abord. » Alors il me conduit dans un petit oratoire, se met en prière, et puis m'annonce qu'il est prêt à m'entendre. Je lui dévoile ma longue persévérance dans des désirs criminels, et l'épouvantable catastrophe qui avait terminé ma passion coupable. Le saint abbé eut la force de me dissimuler une partie de

l'horreur que je devais lui inspirer. « Mon fils, me dit-il, vos crimes sont énormes, mais la miséricorde de Dieu est immense; et il vous est défendu de vous abandonner au désespoir. — O mon père! comment expier de si grands forfaits? — D'abord, par le repentir, sans lequel toute œuvre de réparation est vaine. Mais, comme il n'est pas donné aux prêtres de lire au fond du cœur de l'homme qui a péché, nous imposons des prières, des privations, des sacrifices aux pécheurs, dans l'espoir que si ces actes sont accompagnés du repentir que rien ne remplace, ils pourront fléchir la colère céleste. Vous êtes jeune, mon fils; un sang noble coule dans vos veines; allez dans l'Orient combattre pour la foi. Baignez de vos larmes le tombeau de celui par qui seul nous pouvons être arrachés à la mort éternelle. Arrosez, s'il le faut, de votre sang la terre du salut. — Ah! sans doute, mon père, je suis prêt à combattre les infidèles et à répandre tout mon sang sur la terre où coula celui du Sauveur du monde. Mais ce n'est pas comme un noble chevalier que je veux y aller. Je ne suis qu'un vil assassin. C'est sur un homme malade, sur une femme, que ma fureur s'est exercée. C'est donc à pied, confondu avec les plus obscurs pèlerins, que je tenterai le saint voyage. »

Le vénérable abbé approuva ma résolution, et, après les plus paternelles remontrances, il m'ordonna de me relever; puis, redevenant pour moi l'ami de mon père, il me dit : « Sire Gérald, vous ne pouvez faire un long séjour ici; nous sommes trop près du théâtre des événemens qui vous forcent à vous expatrier; mais une circonstance favorise vos desseins. Le noble abbé de Prum *

* Célèbre abbaye entre Trèves et Aix-la-Chapelle.

donnera, sous très-peu de jours, le bourdon et l'escarcelle à une foule de pèlerins flamands, wallons, lorrains, allemands, qui se proposent de se croiser pour se rendre dans l'Orient par terre. Ils doivent se réunir dans la Bavière, à d'autres colonnes de croisés, traverser ensemble la Hongrie et la Grèce, et parvenir ainsi en Asie. Je pourrais vous donner une lettre pour le vénérable Ason, qui est mon ami; mais suivez, dès ce moment, votre projet; confondez-vous dans la foule; ne faites qu'une offrande modeste (62) en échange du bourdon et de l'escarcelle qui vous seront délivrés, et partez avec la multitude. Votre secret sera plus en sûreté au milieu de plusieurs milliers de gens grossiers, ignorans, étrangers les uns pour les autres, que parmi quelques hommes de votre classe, accoutumés à être instruits des événemens remarquables qui se passent dans le monde. Je vous demande seulement de me donner le nom sous lequel vous allez recevoir le bourdon. »

Après avoir réfléchi un instant, je choisis le nom d'Antoine, qui avait été celui d'un ermite jadis habitant du désert, près duquel j'avais accompli mon double crime. Je voulais que ce nom me rappelât sans cesse mon forfait, et le besoin de l'expier par mes austérités. Je me jetai de nouveau aux pieds du saint abbé; mais il me releva de suite, et voulait même m'embrasser. Je m'y refusai obstinément, trop pénétré de mon indignité. Je le conjurai seulement de se souvenir de moi dans ses prières, et de demander au ciel que je persévérasse dans le repentir jusqu'à la mort.

Arrivé à Prum, je trouvai un grand nombre de croisés de toutes les classes, mais principalement des plus communes, qui attendaient la distribution des bourdons. Je me revêtis d'habits grossiers, et je me joignis à cette

multitude. Dès le lendemain, l'abbé célébra les saints mystères en dehors de l'église, et distribua des croix et les livrées du saint voyage à ses nombreux assistans. Je reçus les miennes avec reconnaissance, ne laissant toutefois qu'une offrande assez modique pour ne pas me faire remarquer, et je partis avec mes obscurs compagnons.

Mais je ne tardai pas à être révolté de la conduite de ces gens ignorans et brutaux. A peine eurent-ils passé le Rhin, qu'ils commencèrent à persécuter cruellement les juifs (63) et à en extorquer de l'argent par des supplices. Je voulais leur faire honte de leur cruauté et de leur avarice; mais l'idée que mon crime devait être écrit sur mon front me rendait timide dans mes reproches. En Bulgarie, ils s'en prirent même aux chrétiens; et il nous fallut souvent combattre, pour nous défendre des justes représailles que nos brigandages nous attiraient. Quoique je condamnasse la conduite de mes compagnons, cependant je ne pouvais me dispenser de faire cause commune avec eux, lorsqu'ils étaient attaqués. Je n'avais voulu avoir d'autre arme que mon bourdon; mais j'en avais garni les deux extrémités de masses de fer, et la nature m'avait doué d'une assez grande force pour que cette arme fût redoutable dans mes mains. La manière dont je sus m'en servir, et la fermeté dont je fis preuve, en des circonstances critiques, me donnèrent quelque crédit et autorité sur la troupe de ces obscurs pèlerins. Ils se rapprochaient de moi dans le danger, et fuyaient mes regards pour se livrer à leurs brigandages. Un matin, à peine étions-nous en route, que j'entendis de grands cris dans une maison plus considérable que les autres, qui était peu distante du chemin. J'y courus; dès que j'eus franchi la porte, je vis deux croisés qui tenaient le poignard sur la gorge d'un vieillard, en lui montrant une pièce de monnaie pour lui faire

entendre qu'il fallait leur en donner. Pendant ce temps-là, deux autres arrachaient à une mère éplorée une jeune fille de la plus grande beauté, d'autres enfin fouillaient la maison de tous les côtés. Je leur criai d'une voix terrible : « Cessez, brigands ! cessez, indignes soldats du Christ ! » Mais comme ils se pressaient peu de m'obéir, je frappe de mon bourdon la main de celui qui tenait un poignard, et je lui fais tomber son arme ; de là je m'élance sur ceux qui voulaient s'emparer de la jeune fille et je leur arrache leur victime. Je les jette eux-mêmes hors de la chambre ; et bientôt je purge toute la maison des pillards qui l'infestaient, les forçant en outre de rendre ce qu'ils avaient déjà pris. Je mis tant de promptitude dans cette exécution, je frappai de si terribles coups sur ceux qui osaient me résister, qu'ils n'eurent pas le temps de se réunir contre moi ; et ils reprirent le chemin qui les ramenait à la grosse troupe des croisés.

Resté seul au milieu de la famille Bulgare, je la vis bientôt à mes pieds, me comblant de bénédictions et d'offrandes de toute espèce. Je leur fis signe que c'était Dieu qu'il fallait remercier, et je me jetai à genoux pour joindre mes prières aux leurs. De tous leurs présens, je n'acceptai qu'un peu de vin dans lequel je trempai du pain, car je souffrais beaucoup de la chaleur et de la fatigue. Cependant, je crus m'apercevoir que j'affligerais ces bonnes gens si je n'emportais rien d'eux. Je remarquai au cou de la maîtresse de la maison une petite croix de bois incrustée d'ivoire. Je portais moi-même, suspendue sur la poitrine, une médaille bénie ou était la figure de la Vierge ; je la détachai, et je proposai, par signes, à cette femme, de l'échanger contre sa croix. Elle se disposa d'abord à le faire ; puis, changeant de dessein, elle alla prendre une petite croix d'argent incrustée en or, que portait sa fille,

et me la présenta. Je l'acceptai avec quelque embarras, et je lui remis ma médaille. Avant de quitter cette famille, je leur fis signe de s'écarter davantage de la route des croisés ; puis je me mis en chemin pour rejoindre ma troupe. Je ne pus atteindre que l'arrière-garde, où je trouvai la plupart des gens que je venais de traiter comme je l'ai dit tout à l'heure. Je crois qu'ils n'eussent volontiers fait un mauvais parti ; mais ils étaient occupés d'un soin plus pressant, et ils pensaient qu'ils auraient bientôt besoin de moi. Plusieurs de tous gens, qui s'étaient écartés dans la campagne, avaient aperçu de grands rassemblemens de Bulgares, et ils croyaient que nous pourrions bien être attaqués. En effet, dès le lendemain, à peine étions-nous en route à l'aube du jour, que des nuées de paysans, armés de tout ce qu'ils avaient pu trouver, vinrent nous assaillir avec un grand acharnement. Quelques braves croisés, qui n'avaient pris aucune part aux pillages des autres, soutinrent le choc avec vigueur, tandis que les coupables ne cherchaient qu'à se soustraire au danger. Grâce aux premiers avec lesquels je combattais, nous gagnions du terrain, sans nous laisser entamer, lorsque nous fûmes obligés de passer entre deux montagnes du sommet desquelles on fit rouler sur nous une grêle de pierres. Je vis bientôt mes plus braves compagnons renversés autour de moi, et je ne tardai pas à éprouver le même sort ; une pierre m'atteignit à la tête, et je tombai sans connaissance. Lorsque je revins à moi, je me trouvai lié de tous mes membres et emporté en triomphe, avec un grand nombre de croisés, par les Bulgares. Ils nous conduisirent ainsi à une grosse bourgade où ils se proposaient d'exercer leur vengeance sur nous ; elle était atroce. Nous en vîmes faire les apprêts. Ils entouraient de fagots et de paille une vieille maison abandonnée, à quelques

centaines de pas du bourg; et ils nous faisaient assez connaître par leurs gestes et par des torches qu'ils agitaient devant nous, que nous allions être jetés dans cette maison, pour y expirer dans les flammes.

A la vue de cet affreux supplice, mes crimes se présentèrent à ma pensée plus vivement que jamais. « O mon Dieu! m'écriai-je, quelque terrible que soit ce moment, je bénis votre miséricorde, si les feux de ce bûcher peuvent satisfaire votre justice, et me préserver des feux éternels que j'ai mérités! Mais, ô mon Dieu! tous mes compagnons d'infortune sont-ils aussi coupables que moi? Non, Seigneur, cela ne se peut pas! Ne les confondez point, dans vos châtimens, avec un pécheur pour qui toute souffrance dans ce monde est un bienfait, si elle désarme votre juste colère. »

Cependant les préparatifs du supplice étaient terminés, et on commençait à dépouiller les victimes de leurs derniers vêtemens, pour les entasser dans la funeste maison où ils devaient être consumés tous à la fois, lorsqu'un vieillard à cheveux blancs arrive, et semble par sa présence hâter la terrible exécution. Mais tout-à-coup ses regards me rencontrent, il me reconnaît, il sort de sa troupe et se précipite sur moi. Je crus, ainsi que mes compagnons, que c'était pour jouir du plaisir barbare de me porter quelque coup de sa main avant de me livrer aux flammes. Mais au lieu de cela, on le voit m'embrasser, répandre des larmes et couper mes liens. Alors je le reconnais moi-même pour le vieillard que j'avais délivré. Il retrouve à mon cou la croix qui venait de sa fille et que j'avais cachée sous mes vêtemens pendant le combat; il la baise avec transport. Il m'entraîne à l'écart; mais il n'en fait pas moins signe que l'on poursuive l'exécution pour les autres. Alors je me jette à ses genoux

et je lui demande, par signes, grâce pour mes compagnons. Ne pouvant l'attendrir, je m'arrache d'auprès de lui, et je vais me précipiter devant la fatale maison, pour en fermer l'entrée. Le vieillard m'y suit et s'efforce de m'en arracher ; je lui résiste et lui fais comprendre que je veux périr avec mes compagnons, s'ils ne sont pas sauvés avec moi. Pendant ce débat, sa femme et sa fille arrivent sur le lieu de la scène, et ne me témoignent pas moins d'intérêt et de reconnaissance que lui-même, parviens à les déterminer à se joindre à moi pour obtenir la grâce de mes compagnons. Le vieillard et tous les assistans se montrent encore inflexibles. Cependant, on amène de nouveaux prisonniers, et parmi ceux-là se trouvent les quatre brigands que j'avais chassés de la chambre même du vieux Bulgare. A cette vue sa fureur redoubla ; je tâchai de lui faire comprendre qu'à la vérité ceux-là étaient coupables, mais que parmi les étrangers qui avaient été pris en même temps que moi, nul n'avait insulté sa maison, ni, j'osais l'assurer, aucune habitation de ses compatriotes. Après un long débat où j'étais vivement soutenu par la femme et la fille du vieillard, il se rendit à mes prières, et fit pardonner à tous les croisés de ma troupe, mais il voulait sur-le-champ faire livrer aux flammes tous les autres prisonniers. Je sentais qu'il était impossible de les arracher tous à la mort ; du moins j'aurais voulu leur épargner l'affreux supplice qu'on leur destinait. Je m'épuisais en gestes et en signes, lorsque je vis arriver un prêtre pour qui la multitude témoignait du respect. Je lui adressai la parole en latin, et heureusement il me comprit. J'obtins, par son intermédiaire, que deux seulement des plus coupables des croisés seraient mis à mort par le fer et non par le feu, et que les autres qu'on reconnaîtrait pour avoir pris part au pillage, seraient réduits

en esclavage. Le vieux Mitzès, car j'avais appris le nom du vieillard, accorda la grâce à ceux qui lui avaient présenté un poignard pour lui arracher son argent; mais il se fit amener ceux qui avaient voulu lui ravir sa fille; et saisissant à deux mains une épée large et courbe, il leur abattit à chacun la tête d'un seul coup.

Les Bulgares parurent calmés par cette exécution. Je racontai au prêtre que, quoiqu'il se trouvât parmi nous des gens ignorans et brutaux qui croyaient que tout leur était permis, parce qu'ils allaient tout expier dans la Terre-Sainte, nous étions pourtant un bon nombre qui ne songions qu'à nous rendre au terme de notre voyage, sans offenser personne, ne cherchant d'autres ennemis que les Turcs et les Sarrasins; que c'était contre notre gré que nous avions été forcés de combattre les Bulgares, qui étaient chrétiens comme nous; que ce serait nuire aux intérêts du christianisme que de nous empêcher de poursuivre notre route. Je parvins à faire agréer mes raisons. Ceux de mes compagnons qui avaient été pris avec moi furent déliés. On nous donna des vivres; les blessés furent soignés, et, le lendemain, tous ceux qui purent marcher se remirent en chemin pour rejoindre la grande armée des croisés à laquelle nous appartenions.

Les Bulgares avaient donné une escorte à notre troupe, pour que nous ne fussions pas attaqués, dans notre route, par leurs compatriotes irrités. Au moment du départ, le vieux Mitzès se servant du prêtre pour interprète, me dit de laisser partir les autres étrangers; qu'il me donnerait un cheval, et me ferait conduire jusqu'à ce que je les eusse rejoints; mais qu'il voulait causer avec moi quelques momens de plus. M'ayant donc forcé de me rasseoir, il me parla ainsi:

« Brave Franc, à cause de toi, nous avons fait grâce à

un grand nombre de croisés de l'Occident, au moins compagnons, s'ils ne sont les complices de ceux qui ont ravagé notre territoire, pillé nos maisons, et insulté nos femmes et nos filles. Nous ne voulons point revenir sur notre pardon. Tous ceux que nous avons fait escorter arriveront, sans obstacle de notre part, à l'armée qu'ils veulent rejoindre : mais crois-moi, renonce à suivre de pareilles gens. Ce n'est pas par eux que la cause de la croix triomphera dans l'Asie. Reste avec nous; si le zèle de la foi te porte à combattre les infidèles, les Turcs font de fréquentes irruptions en Europe, et nous avons souvent occasion de les repousser. Au nord, vingt peuples différens, tous païens, nous attaquent sans cesse. » Ici, le prêtre interrompant Mitzès et parlant pour son propre compte : « Hélas ! dit-il, il n'est pas nécessaire de trouver les Turcs et les païens du Nord pour rencontrer des infidèles. Il s'élève même au milieu de nous de *nouvelles croyances* (64), qui font des ennemis de la foi non moins dangereux que les païens. Tôt ou tard il faudra les combattre. » Le prêtre traduisit à Mitzès ce qu'il venait de me dire. Celui-ci me fit signe que cela n'était que trop vrai; et, reprenant la conversation par son truchement : « En attendant, repose-toi avec tes nouveaux amis, me dit-il. Je te dois la vie; je te dois l'honneur de ma fille. Je commande ici à un canton qui a une journée de marche en tous les sens; tu m'as vu dans la moindre de mes habitations, où une curiosité qui m'a failli devenir si funeste m'avait conduit. J'ai en propriété de grands domaines et de nombreux troupeaux. Deviens mon gendre; tu seras mon successeur et mon héritier. Je ne sais dans quel rang tu as pris le jour; mais la France, ta patrie, a tant d'éclat, qu'un guerrier français qui est vertueux, doit honorer toute famille, en tout pays. »

« Généreux Mitzès, lui répondis-je, ton offre me flatte ; la belle Bogora, ta fille, est faite pour rendre heureux l'homme qui recevra sa main ; mais un pareil sort ne m'est pas destiné ; je suis un malheureux pécheur qui ai fait vœu d'arroser de mes larmes et de mon sang, s'il le faut, la terre de la rédemption. Laisse-moi continuer ma route. La force seule pourrait me retenir, et tu ne veux pas faire ton esclave de celui en faveur de qui tu as délivré d'autres captifs. »

Le vieillard voyant que j'étais résolu de partir, m'embrassa en pleurant, me fit donner un cheval et un guide, et bientôt j'eus rattrapé mes compagnons. Mon guide avait ordre de me laisser mon cheval, je ne pus le contraindre à le remmener ; mais je le donnai au plus faible de ma troupe, et je continuai la route à pied.

En peu de jours nous eûmes rejoint notre armée, qui, elle-même, marchait sur les traces de celle que commandait en personne l'empereur Conrad ; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que les malheurs d'une partie de mes compagnons restés derrière nous en esclavage, et les dangers bien plus épouvantables auxquels nous avions miraculeusement échappé, ne faisaient aucune impression utile sur cette stupide et ignorante multitude. On ne parlait que de se venger à la première occasion où l'on rencontrerait quelque ville riche qui ne serait pas sur ses gardes. Alors je proposai à ceux de mes compagnons qui avaient combattu avec moi, et que j'avais sauvés, d'attirer à eux secrètement les hommes les plus braves et les plus raisonnables de cette foule, et de gagner ensemble quelques jours de marche en avant du reste. Nous formâmes ainsi un corps d'environ quatre mille hommes volontairement soumis à la discipline, et nous arrivâmes à Constantinople, sans autres pertes que celles que la ma-

ladie et la fatigue nous occasionaient. Obligés de faire quelque séjour sous les murs de la capitale de l'Orient, nous apprîmes que tout ce qui devait nous suivre, continuant à se livrer au brigandage, avait été exterminé ou réduit en esclavage par les Bulgares et les Grecs.

Pendant que nous attendions notre passage en Asie, je sus que la troupe avec laquelle j'étais arrivé voulait me reconnaître pour chef. « Ah! dis-je en moi-même, si ces guerriers savaient de quels crimes je suis couvert!... » Je résolus donc de me dérober à un honneur dont j'étais si peu digne. Mais avant de partir, sentant combien un chef était indispensable au salut de cette troupe, je réunis quelques prêtres en qui j'avais reconnu le plus de crédit sur nos croisés, et après leur avoir déclaré que je n'accepterais pas le commandement que je savais que l'on voulait m'offrir, je les engageai à proposer un autre chef que je leur désignai. C'était un brave chevalier de Lorraine, qui, ayant perdu ses chevaux dans la route, s'était réuni à nous, et avait partout donné l'exemple du courage et de la sagesse. En sortant de ce petit conciliabule, je me rendis secrètement à bord d'un vaisseau vénitien qui faisait voile pour Chypre. Notre traversée fut de peu de jours. De là je passai à Tripoly de Syrie. Dans cette ville, j'appris que j'aurais bientôt l'occasion de combattre les infidèles. Je me fis faire une armure solide, mais sans ornement, et telle qu'en portent les sergens lorsque leur fortune leur permet de s'en procurer. Je me munis d'un épais bouclier et d'une pesante masse d'armes. Ma force et le désir que j'avais d'arroser la Terre-Sainte de mon sang, me firent remarquer; mais je me refusai à tout éclaircissement, et je continuai à servir à pied et dans les rangs les plus obscurs. Tant que la guerre dura, en quelque partie que ce fût de la Syrie, j'allai

combattre sous l'étendard de la croix, mais sans changer d'armes ni de rang.

Une trève générale ayant eu lieu entre les chrétiens et les infidèles, je songeai à accomplir le dernier but de mon voyage, celui d'aller implorer la miséricorde de Dieu sur le tombeau du Rédempteur du monde. Mais avant de me présenter à ce théâtre de la mort et de la résurrection de notre Sauveur, je voulus parcourir tous les lieux qu'il avait sanctifiés de sa présence. Je visitai nu-tête et pieds nus Bethléem, Nazareth, le lac Tibériade; je me baignai dans les eaux du Jourdain; je gémis pendant une nuit entière dans le jardin des Oliviers. Je fis trois fois le tour de la ville sainte avant d'y entrer. Dès que j'en eus franchi les portes, j'allai me jeter aux pieds d'un vénérable prêtre; je lui dis mes crimes et mon repentir, et je lui demandai de me permettre de voir le sépulcre de l'Homme-Dieu. « Mon fils, me dit-il, tout énormes que sont vos fautes, vos actes de repentir et vos signes de douleur sont grands; je crois que votre contrition intérieure les égale. Allez au sépulcre, mais suivez la voie douloureuse qu'a parcourue notre divin maître et modèle. Crucifiez votre cœur sur le Calvaire où fut consommé le grand sacrifice. Alors entrez sous la redoutable voûte, et adorez le tombeau dont ne doit approcher que l'innocence ou le repentir. »

Je fis ce que m'ordonnait le prêtre; je parcourus toutes les stations sacrées; j'éprouvai sur le Calvaire un long évanouissement. J'avais un guide, j'eus besoin de son secours pour reprendre ma connaissance et arriver jusqu'au sépulcre. Je tombai à genoux devant la pierre de l'ange. On me porta plutôt que je ne passai dans la dernière grotte. Grand Dieu! m'écriai-je, vous avez donc permis que le plus coupable des pécheurs parvînt jusqu'à

votre tombeau sacré! Mais, mon Dieu, mes yeux osent à peine le contempler, mes lèvres ne sont pas dignes d'en approcher. Si cependant votre miséricorde infinie daigne briser mon cœur dans le repentir, alors je commencerai à espérer qu'une vie entière de souffrances pourra voiler à vos yeux l'énormité de mes crimes. O mon Dieu! vous avez prié pour ceux qui vous ont crucifié; étaient-ils moins coupables que moi?

En finissant cette prière, je sentis mon cœur se gonfler, et des larmes mouillèrent mes yeux. Je ne les connaissais plus depuis mon crime. Une sombre tristesse oppressait mon cœur, mais aucun attendrissement ne l'avait encore soulagé. Le malheureux qui, traversant un désert brûlant, est prêt à expirer de la soif qui le dévore, n'éprouve pas, à la rencontre d'une fontaine, une joie plus vive que celle dont je fus rempli en sentant des larmes rouler dans mes yeux. Je me prosternai devant le tombeau, en remerciant le ciel de cette faveur inespérée. Je retournai vers le prêtre qui m'avait entendu. « Mon père, lui dis-je, j'ose espérer que Dieu a quelque pitié de moi; il m'a rendu les larmes que je croyais avoir perdues pour toujours. Quand jugerez-vous, ô mon père! que je pourrai me réconcilier avec ce Dieu de miséricorde? — Mon fils, me dit-il, je crois à votre repentir; mais laissez approcher l'époque solennelle de la résurrection du Sauveur. Maintenez-vous jusque-là dans la prière et la pénitence, et revenez vers moi. »

J'avais conservé, jusqu'alors, la croix de la fille de Mitzès que sa mère m'avait donnée. J'éprouvais quelque douceur à la regarder, parce que du moins elle me rappelait une action louable. Mais l'image de cette belle fille me revenait à l'esprit avec les propositions que m'avait faites son père. Exilé de mon pays, me disais-je, pour-

Où n'irais-je pas, après avoir accompli mon vœu, retrouver l'asile qui m'a été offert? peut-être que chez ces peuples barbares, ma qualité de Français, et la supériorité que doivent me valoir des connaissances qui leur sont étrangères, pourraient me faire jouer parmi eux un rôle important. Je pensais à *Baudoin* (65) de *Boulogne*, adopté ainsi par le prince d'Edesse, et, sans me flatter d'une aussi glorieuse destinée que ce prince, parti d'un rang bien plus élevé que moi, j'entrevoyais un avenir heureux et brillant. Mais Dieu permit que je renversasse moi-même cet édifice que j'élevais à mon orgueil, et peut-être à un autre sentiment que je ne m'avouais pas. Gérald! me dis je, est-ce bien l'assassin de ton ami, le corrupteur et le meurtrier de sa femme, pour qui tu rêves la puissance, la grandeur et les délices d'une heureuse et légitime union! Songe aux crimes où t'ont précipité des désirs adultères! Alors, voulant empêcher que de pareilles pensées ne vinssent de nouveau troubler le dessein de mon éternelle pénitence, je fis vœu de continence et de pauvreté. Malgré les combats soutenus pendant la marche des croisés en Europe, malgré ma captivité de deux jours, j'avais sauvé l'or et les pierreries que j'avais emportées de chez moi, parce que je les avais confiées à un vénérable chapelain qui ne combattait pas; et il me les avait rendus à Constantinople. Je fis placer la croix de la fille de Mitzès dans un médaillon d'or enrichi de toutes mes pierres précieuses, et je portai cette offrande au saint sépulcre. Désormais pauvre, et réduit à vivre de mon travail, j'allai me présenter aux hospitaliers de Saint-Jean, pour remplir, auprès des malades, les plus humbles fonctions. Ils me donnèrent de l'emploi; mais s'apercevant que la nature m'avait fait robuste, ils m'envoyèrent travailler au jardin.

Cependant l'époque tant désirée par moi, quoiqu'avec une sainte terreur, arriva. J'allai trouver le vénérable prêtre qui m'avait déjà entendu ; je tombai à ses genoux, et je lui demandai la grâce de la réconciliation. Avant de recevoir de ses mains l'ineffable sacrement, je retournai au saint sépulcre, je l'arrosai de mes larmes, et j'osai le presser de mes lèvres. Puis je retournai au pied de l'autel, et je participai enfin au banquet sacré.

Je restai encore trois ans dans la Terre-Sainte, consacrant toutes mes forces au service des Hospitaliers qui faisaient un si noble emploi des fruits de mon travail. Cependant plusieurs d'entre eux me reconnurent pour m'avoir vu combattre à Tripoly, à Damas et en d'autres circonstances. De plus, quelques-uns des croisés avec lesquels j'avais traversé l'Allemagne et la Grèce, et qui depuis, après avoir échappé au désastre que la vengeance et la perfidie des Grecs avait attiré sur l'armée de Conrad, étaient parvenus jusqu'à Antioche et Jérusalem à la suite du roi de France *, me rencontrèrent aussi et parlèrent de moi. Je résolus de m'éloigner ; je partis pour l'Italie avec des Pisans auxquels j'aidai à charger leurs vaisseaux de cette terre sacrée de la Palestine, dont ils voulaient couvrir le cimetière de leur ville (66). Je travaillai plusieurs mois avec eux à cette œuvre pieuse. De Pise, je me rendis à Rome; je pleurai sur le tombeau des Apôtres, et j'y déposai des palmes que j'avais apportées de Jérusalem, selon l'usage. Je quittai Rome pour voir la sainte maison de Notre-Dame de Lorette. Ensuite, traversant la Lombardie, puis la Provence, où je visitai la sainte Baume, je me dirigeai, toujours en pèlerin, vers

* C'était Louis VII.

l'Espagne, où je voulais prier sur le tombeau de saint Jacques de Compostelle. Mais avant d'y arriver, je m'arrêtai plusieurs mois au Mont-Serrat, où les saints solitaires me permirent de leur consacrer mon travail.

Pendant que j'étais à Compostelle, les Maures firent une invasion en Galice. Je me mis sous les bannières espagnoles avec beaucoup d'aventuriers français, et je fis la guerre pendant dix ans contre les infidèles; mais ne voulant jamais être autre chose qu'un soldat à pied, et me refusant aux offres de la générosité espagnole. Cette conduite me faisant remarquer, je me déterminai à quitter l'Espagne. Je parcourus les divers pèlerinages du comté de Toulouse et de l'Aquitaine, offrant mon travail dans les abbayes consacrées à recevoir les voyageurs et les pauvres. Quelquefois j'étais refusé; ailleurs on me donnait de l'occupation. Il m'est arrivé de passer plusieurs années de suite dans le même lieu; je ne quittais que lorsque quelque circonstance imprévue faisait soupçonner que j'appartenais à une autre classe que celle que mes vêtemens annonçaient. J'ai vécu ainsi environ douze années. Je venais de l'abbaye de Verteuil *, et je me rendais au pèlerinage de sainte Catherine de Fierbois, lorsque passant près d'ici, j'ai appris les travaux qui se faisaient pour l'Hôpital, c'est-à-dire, pour les pauvres. J'ai proposé mes bras au digne commandeur, qui a bien voulu me permettre de travailler à cette œuvre sainte. Peut-être que s'il eût su quel criminel lui demandait asile, il le lui eût refusé; mais dès que j'aurai assez de forces pour me remettre en route, je le délivrerai de la vue d'un si grand coupable.

---

* Abbaye célèbre en Médoc.

« Noble pèlerin, interrompit ici frère Maheu, je n'ai jamais vu d'exemples de pénitence volontaire (67) semblable à la vôtre, et je ne puis douter que le ciel ne vous ait pardonné. Pensez-vous que je songe à être plus sévère que Dieu, moi qui ne suis qu'un pécheur? — Ah! sire chevalier, reprit le pèlerin, celui qui a tué son frère sans défense doit être repoussé de tous les lieux où il est connu. Si Dieu l'a exempté du signe de réprobation, du moins faut-il que le malheureux fuie les hommes, à qui sa présence rappelle son forfait. Ecoutez-moi, vénérable commandeur; je suppose qu'il y a trente ans, poussé par quelque passion désespérée, j'eusse attenté à vos jours, sans réussir dans mon affreux dessein, et qu'aujourd'hui je vinsse me jeter à vos pieds et vous exposer mon repentir et mes douleurs; si, touché de mes remords, vous daigniez me tendre la main, je me fierais assez dans la générosité de votre cœur pour me croire pardonné. Et qui aurait le droit, après cela, de me reprocher mon forfait? Mais aucun homme ne peut me délier de mon crime. Celui que j'ai précipité dans l'abîme n'en sortira pas pour soulever le poids du remords qui m'accable!... — Êtes-vous bien sûr de cela? dit alors le prieur de Saint-Savinien. Vous n'êtes plus retourné chez vous, depuis la fatale soirée qui commença votre exil. Qui vous a donné la certitude que votre ami Ansel ait péri? — La hauteur du précipice et la rapidité du courant à travers les rochers, répondit le pèlerin. — Mais si, contre toute espérance, il avait survécu, que feriez-vous? — Hélas! je prierais quelque âme charitable, vous, mon père, ou le noble hospitalier qui m'a donné asile, d'instruire mon ami de mes souffrances de trente années. Si sa vertu le faisait triompher de l'horreur que ma vue aurait droit de lui inspirer, j'irais me précipiter à ses pieds, et je demande-

rais à Dieu la grâce d'expirer en implorant son pardon... Mais pourquoi m'arrêter à une semblable supposition? Ansel est mort! Jamais sa voix ne m'absoudra sur la terre. Puisse-t-elle ne pas s'élever contre moi au jour terrible du jugement! — Non, interrompit le prieur avec émotion, la voix d'Ansel ne s'élèvera point contre vous; il vous pardonnera... il vous pardonne!.. — Qu'entends-je! s'écria le pèlerin rempli d'effroi, et regardant le prieur avec des yeux égarés; quelle voix vient de frapper mon oreille! quels traits mes yeux contemplent-ils! Grand Dieu! serait-il possible!... » En disant cela Antoine s'évanouit. Le prieur n'était guère moins ému. Frère Maheu et moi, fort troublés, eûmes beaucoup de peine à rendre à l'ermite l'usage de ses sens. Nous engageâmes le père Ambroise (c'était le nom sous lequel le prieur nous était connu), à passer, pour quelques momens, dans une chambre voisine. Lorsque, par nos soins, Antoine put recouvrer la parole : « Est-ce un songe? dit-il, est-ce une vision? est-ce un fantôme qui a disparu?... — Ce n'est point un fantôme, reprit le commandeur, c'est votre ami qui vous dit qu'il vous pardonne; et sa sainteté doit vous être une garantie certaine de la vérité de sa parole. Il s'est retiré un instant pour ménager votre émotion et pour se remettre lui-même de la sienne; car vous pensez comme moi qu'il a dû vous reconnaître dès le commencement de votre récit, et qu'il est resté long-temps dans une situation pénible. Je vous laisse avec ce jeune hospitalier, et quand vous aurez la force de soutenir l'entrevue du digne prieur, vous nous en préviendrez. »

Dès que l'ermite fut seul avec moi, il tomba à genoux et se mit en prières, pendant près d'un quart d'heure; puis il me dit : « Noble et jeune frère, ayez la bonté de prier le vénérable hospitalier et le prieur, de me faire la

grâce de rentrer, s'ils ne me trouvent pas indigne de paraître devant eux. » J'allai leur porter ce message de suite ; et ils rentrèrent. A peine le prieur était sur le seuil de la porte, que l'ermite se prosterna tout de son long à terre, en lui criant miséricorde. Il voulait embrasser les pieds de son ami ; mais celui-ci le prenant par la main, le força de se relever et lui dit : « Gérald, remettez-vous. Sans doute, vous avez été bien coupable, car je vous aimais tendrement ; mais quand vous n'auriez pas donné des preuves d'un repentir tel que l'on en trouverait difficilement un pareil exemple, je ne suis point assez exempt de fautes, pour avoir le droit d'être sans pitié. Peut-être dans ce moment, votre sort est-il préférable au mien ; car vous trouvez celui que vous avez offensé, et qui vous jure qu'il vous pardonne. Moi je n'entendrai jamais le pardon de la bouche d'un père à qui j'ai manqué de parole dans le cœur, lorsqu'au lit de la mort il me bénissait pour la dernière fois. Malheureux celui qui désobéit aux ordres de son père expirant ! Il est puni par les objets mêmes de son affection qui lui ont fait enfreindre la volonté paternelle. Vous venez, Gérald, de faire l'aveu de votre délire et de vos fautes ; je veux, devant ces seigneurs qui ont entendu nos humbles confessions, exposer aussi le funeste égarement qui fut la cause de mes malheurs et des vôtres. »

Avant que le prieur entamât son récit, frère Maheu invita, ou plutôt força ses hôtes à boire un peu de vin pour se remettre les sens, et à prendre un instant l'air, au dehors. Après quelques minutes, nous rentrâmes, et le père Ambroise ou Ansel commença ainsi son histoire.

« Mais, madame, dit ici frère Archambaud, en s'interrompant, votre attention doit être fatiguée de mon long récit ; je veux vous laisser respirer. D'ailleurs, je pense que,

nous allons bientôt dîner.—Noble commandeur, répondit la dame de Tonnay, votre narration ne m'a point paru longue, mais vous devez avoir besoin de repos. Si après le dîner, vous voulez reprendre l'histoire du prieur, je vous en aurai beaucoup d'obligation ; car j'ai un grand désir de la savoir. »

Grâce au puissant secours du bon sire Landry, et au talent de son *Queux*, le dîner fut non-seulement copieux, mais très-bon. En outre, le brave gentilhomme, charmé des manières aimables de la dame de Tonnay et de sa charmante fille, promit à Hélissente qu'il allait armer pour elle et envoyer à la défense de son château six sergens. Il ajouta même qu'il connaissait un brave écuyer de son voisinage à qui il ne donnerait pas à dîner, qu'il n'eût servi quarante jours pour madame de Tonnay. L'humeur joviale du vieux gentilhomme et ses offres généreuses rendirent le repas aussi gai que les circonstances le permettaient. Toute la suite d'Hélissente dîna avec des provisions que le seigneur de Rochefort avait fait mettre sur les bateaux. Mais sire Landry voulut la régaler avec du vieux vin qu'il avait fait apporter en abondance, dans de grandes bouteilles de cuir qui lui servaient encore pour ses chasses, comme jadis pour la guerre.

Après le dîner des seigneurs, Hélissente pria frère Archambaud de reprendre l'histoire des trois pèlerins. « Nous en étions, dit-elle, au récit d'Ansel. Je suis curieuse de savoir comment il a pu être sauvé du précipice où nous l'avons vu tomber. » Frère Archambaud, au moment de se mettre en devoir de la satisfaire, dit au vieux sire Landry : « Mon digne voisin, je sais que vous avez coutume de faire un peu de méridienne. Avec la permission de ces nobles dames, ne vous gênez pas. Je vais vous conduire dans une chambre où vous serez tranquille. — Com-

mandeur, reprit Landry, vous me faites affront! Que Dieu me garde de quitter si belle compagnie, pour aller dormir! D'ailleurs, j'ai toujours pris grand plaisir à vos histoires. Ne me donnez pas deux pénitences à la fois. »

Alors frère Archambaud commença ainsi : « Mesdames, c'est sire Ansel ; ou le prieur Ambroise qui parle. »

J'étais seul fils dans ma famille, dernier héritier d'un nom honorable et d'une grande fortune. Mes parens avaient songé de bonne heure à m'établir selon leurs justes prétentions. Ils avaient jeté les yeux sur la fille d'un riche seigneur du voisinage. Bathilde, c'était son nom, réunissait toutes les convenances qui pouvaient la faire rechercher par moi. Elle était d'une vertu accomplie, d'un esprit aimable et du caractère le plus doux. Ces belles qualités se peignaient sur sa figure. Long-temps je n'eus aucun motif de m'opposer aux desseins de mes parens; et l'époque approchait de conclure mon mariage, lorsqu'un vieil écuyer de notre voisinage étant mort, son frère, qui était son héritier, vint s'établir dans son petit manoir. Ce gentilhomme amenait avec lui sa fille, qui était cette Edelinde à qui sire Gérald et moi avons dû tous nos malheurs. Je ne l'eus pas plus tôt aperçue, que tous les mérites de celle qui m'était destinée disparurent à mes yeux. Dès-lors, je ne m'occupai plus qu'à chercher des prétextes pour éloigner la conclusion de mon mariage. Mes premières raisons furent acceptées; mais on ne tarda pas à trouver ma conduite extraordinaire. Mon père me fit d'abord des observations pleines de douceur à ce sujet. Puis, voyant que j'éludais toujours de fixer un terme à mes retards, il conçut des soupçons, et il ne lui fut pas difficile de découvrir la vérité. Il m'interrogea. Je lui avouai tout; j'eus même du plaisir de ce qu'il me fournissait l'occasion de déclarer mes sentimens, et je ne le fis pas sans un grand

éloge de celle que j'aimais. « Mon fils, me dit-il, ce que je viens d'entendre m'afflige profondément. Bathilde réunit tout ce qui pouvait faire votre bonheur. La fille de Landolphe est belle sans doute; mais, croyez-en mon expérience, le caractère qu'elle annonce ne vous conserverait pas long-temps dans cette félicité dont vous vous faites une si brillante image. D'ailleurs, sans vouloir mettre les accessoires au-dessus des qualités personnelles, Bathilde vous présente bien des avantages qu'Edelinde est loin de réunir. Mais je vous déclare que ce ne sont point là les considérations qui me déterminent. Landolphe est gentilhomme, nous avons même quelque parenté ensemble; si je voyais dans sa fille les qualités propres à vous rendre heureux, je la trouverais assez riche, et je vous unirais à elle dès demain, quoiqu'il m'en coûtât beaucoup pour rompre les pourparlers entamés à votre sujet avec sire Enguerrand. » Je répondis à mon père que plus j'avais d'estime pour Bathilde et pour sa famille, plus je me croirais coupable d'offrir ma main à la fille d'Enguerrand, sans lui porter mon cœur, qui n'était plus libre.

Mon père me montra plus de douleur que de ressentiment de ma réponse. Toutefois, je ne pus jamais obtenir son consentement pour épouser Edelinde. Comme je résistai de mon côté aux plus tendres instances qu'il me fit, ainsi que ma mère, de conclure mon mariage avec Bathilde, mon existence devint très-malheureuse, car j'aimais beaucoup mes parens. Mais j'étais subjugué par un sentiment invincible. Toutes les fois que j'en pouvais trouver l'occasion, je jurais à Edelinde une constance éternelle, et je lui donnais l'espoir que je fléchirais la résistance de mon père. Si je ne pouvais lui parler, mes regards me servaient d'interprète; elle, de son côté, sans s'écarter de ses devoirs, laissait échapper des signes

du gré qu'elle me savait de mes sentimens, et ne cachait pas la tristesse que lui causait l'opposition de ma famille à notre union.

Cet état de choses durait depuis plus d'un an, et je ne pouvais le supporter davantage, lorsque je demandai à mon père et obtins de lui la permission de m'éloigner pour aller faire la guerre. Mais il arriva que la veille du jour fixé pour mon départ, mon père étant à la chasse et poursuivant avec trop d'ardeur un sanglier, l'animal furieux revint sur lui, éventra son cheval et le renversa sur son maître dans un fossé. Quoique mon père fût secouru à temps et qu'il se relevât sans blessure apparente, au bout de peu de jours il tomba malade, et son mal prit bientôt le caractère le plus fâcheux. Cet accident avait suspendu mon départ, et je prodiguai à mon père les soins les plus tendres et les plus assidus. Il en fut touché, et voyant sa fin approcher, il me dit : « Ansel, vous ne m'avez donné qu'une grande peine dans la vie ; du reste, j'ai toujours reconnu en vous un fils affectionné, et je suis très-sensible aux dernières preuves que je reçois de votre attachement. Mais plus votre bonheur m'est précieux, plus je désire qu'il me survive. C'est à cause de cela que je vous prie, de nouveau, de ne pas épouser Edelinde. Croyez que je vous porte un assez grand intérêt pour n'avoir par négligé de l'observer, et de prendre en outre, sur son compte, toutes les informations possibles. Car je vous assure que, voyant votre passion pour elle, j'ai sincèrement désiré qu'elle pût vous convenir. Mais voici ce que j'ai appris et reconnu par moi-même. Elle a un caractère capricieux, hautain et dur. Depuis qu'elle a conçu l'espoir de vous épouser tôt ou tard, ce dont elle ne se cache pas, elle prend des airs orgueilleux dans sa famille, elle traite les serviteurs de son père avec dureté, sa jeune sœur avec

dédain, et manque même souvent de respect au vieil écuyer qui est un homme estimable, mais beaucoup trop faible. Ce n'est que devant le monde, et surtout devant nous, qu'elle affecte des manières douces et polies. Mais, croyez-moi, Ansel, la fille qui ne respecte pas son père, devenue femme ne respectera pas son mari. »

Je cherchai à justifier Edelinde, attribuant le mal qu'on répétait d'elle, à la jalousie que lui attirait sa beauté. « Plût à Dieu que ce fût de la calomnie! reprit mon père, mais je ne suis que trop certain de ce que je vous dis. Je l'ai quelquefois surprise, lorsqu'elle ne se croyait pas remarquée, et il y a des mouvemens naturels qui prouvent des choses desquelles plusieurs mois de manières étudiées ne peuvent détruire la croyance. » Quelqu'un qui entra interrompit cette conversation. L'état de mon père empira dans la nuit.

Le lendemain il voulut encore m'entretenir seul. « Ansel, me dit-il, je vous le répète, vous ne m'avez fait qu'un grand chagrin dans la vie, mais il y a plus d'un an qu'il dure; voulez-vous qu'en mourant, car je me sens près du terme fatal, j'emporte la pensée que vous serez malheureux, pour avoir dédaigné mes conseils? Vous pouvez me rendre moins douloureuse ma dernière séparation de votre mère et de vous, en me promettant de ne point épouser Edelinde. Votre bonheur est ma principale considération dans cette prière, puisque vous êtes le plus intéressé dans le danger que je veux détourner; mais ce n'est pas la seule. Votre mère ne serait pas heureuse avec cette belle-fille. Voudriez-vous la chasser de cette maison où, pendant trente ans, elle a fait le bonheur de tout ce qui l'entourait? »

Vaincu, accablé par un discours si touchant, je ne pus m'empêcher de promettre à mon père ce qu'il me

demandait ; mais je sentais que je faisais un parjure ; car mon cœur désavouait ce que mes lèvres prononçaient. Cependant mon père me remercia de mon sacrifice, et me serra affectueusement la main. Je baisai la sienne et l'arrosai de larmes. En rendant le calme à son âme, je ne pus porter remède à son mal physique. Dans la journée même, il expira, après nous avoir donné sa bénédiction, à ma mère et a moi.

Pendant les premiers mois qui suivirent ce fatal événement, je ne fus occupé que de mes regrets et du soin de consoler ma mère. Mais la passion qui me maîtrisait, depuis près de deux ans, ne tarda pas à se rallumer dans mon cœur, avec plus de force que jamais. Je vis Edelinde ; elle parut partager ma douleur et mes regrets : cette sensibilité pour la perte d'un homme qui s'était opposé à notre union, me parut une réfutation complète des calomnies dont on l'avait persécutée. Cependant je voulus laisser encore s'écouler le temps de mon deuil avant de m'occuper de mon mariage, pour preuve du respect que je portais à la mémoire de mon père. Le délai que je m'étais prescrit étant expiré, je déclarai à ma mère ma résolution d'épouser Edelinde. Quoiqu'elle s'attendît à cette nouvelle, elle ne put l'entendre sans en laisser paraître de l'affliction ; elle me rappela même, quoique avec beaucoup de douceur, les conseils de mon père. Je lui dis que de ce mariage dépendait ma vie : elle ne me fit plus d'objection.

Mon bonheur ou plutôt mon ivresse dura six mois. Au bout de ce terme, ma santé s'altéra, et l'humeur de ma femme commença à changer ; puis son caractère se découvrit tout-à-fait à mes yeux, et ne tarda pas à se faire connaître à tout le monde. Les anciens amis de la maison s'éloignèrent peu à peu, rebutés par la hauteur

et les caprices d'Edelinde. Ma mère elle-même m'annonça qu'elle voulait aller chez son frère. Je lui demandai quand elle reviendrait : elle parut embarrassée de me répondre. Je n'insistai pas, soupçonnant bien la cause de son éloignement. En effet, je sus bientôt qu'ayant fait à ma femme une observation pleine de douceur, elle en avait reçu une réponse brusque et dure. Je me rappelai alors la prédiction de mon père, et je versai des larmes pleines d'amertume. Cependant je parvins à faire suspendre, pour cette fois, à ma mère l'effet de sa résolution. Mais bientôt de nouveaux manques d'égard l'obligèrent à y revenir. En vain je voulus engager Edelinde à réparer, par des attentions et des caresses, les torts qu'elle avait eus avec sa belle-mère; mes prières furent mal accueillies, et mes avis repoussés avec dédain. Je crois que j'aurais succombé à la douleur de voir s'accomplir ce que mon père m'avait prédit au lit de la mort, si ma sœur, prenant pitié de ma position, ne fût venue, vers ce temps-là, me faire une visite. La supériorité de son esprit imposait à ma femme, quoique celle-ci en eût beaucoup. Mahaut était la seule personne pour qui Edelinde prît quelque peine de se contraindre. D'ailleurs elle était si aimable, qu'il n'était pas possible de ne point se plaire avec elle; enfin sa réputation de vertu était si bien établie, qu'aucune femme n'en était jalouse. Sa présence ramena chez moi quelques anciens amis qui paraissaient m'avoir abandonné; mais, après son départ, je ne les revis plus. Il ne me venait que des gens indifférens, que les plaisirs de la chasse ou quelques fêtes bruyantes réunissaient chez moi. Je me trompe; il me restait un ami, victime comme moi de la séduction et des artifices de la plus perfide des femmes. Vous venez, messeigneurs, d'apprendre quels imprudens efforts je fis

pour retenir un homme qui, malgré sa passion, aurait eu, sans moi, le courage de fuir. Je passe de suite à la catastrophe qui nous sépara. La pelouse où je roulai n'était pas longue : elle se terminait par un escarpement à pic, au-dessous duquel se trouvait une espèce de bassin très-profond, pratiqué pour la retenue des eaux d'un moulin. Ce fut là que je tombai. Après avoir plongé probablement jusqu'au fond de l'eau, je revins à la surface, et malgré l'étourdissement que dut produire sur moi une telle chute, malgré mon extrême faiblesse, l'instinct naturel me fit nager, et j'atteignis le bord qui n'était qu'à deux brasses de moi. Je trouvai sous la main un arbuste auquel je m'accrochai. Un enfant qui passa dans le même moment, courut avertir le meûnier, lequel vint en toute hâte, et m'emporta chez lui, où, m'ayant ôté mes habits, il me revêtit de ce qu'il avait de mieux, et se mit à faire du feu pour me réchauffer. Mais comme il était occupé à cette besogne, sa femme, qui était sortie un instant pour chercher d'autre bois, rentra toute effarée, en jetant les hauts cris. « Qu'as-tu donc? lui dit son mari. — Madame! madame! dit-elle, qui est aussi tombée dans l'eau. » Il courut dehors, et bientôt je le vis revenir portant dans ses bras ma femme qui était sans connaissance, et dans l'état d'une personne qu'on tire de l'eau. J'étais si faible, que je ne pouvais être d'aucun secours à ces pauvres gens. La femme du meûnier et une jeune fille qui se trouvait là préparèrent un lit le plus proprement qu'elles purent, et y couchèrent Edelinde, après l'avoir dépouillée de ses vêtemens mouillés. Pendant ce temps, le meûnier avait achevé d'allumer du feu et de faire chauffer un peu d'hydromel qu'il me donna. Je lui dis de courir au château. Mes gens, instruits par lui de notre événement, arrivèrent bientôt avec des lits sur des brancards.

Cependant la meûnière m'avait conduit près de ma femme, et je m'étais assuré qu'elle vivait encore, par sa respiration et le battement de son cœur; mais elle ne faisait aucun mouvement et ne prononçait aucune parole.

Transportés au château, on nous mit au lit. A peine fus-je couché, que je fus pris d'un accès de fièvre des plus violens, qui dura deux jours, avec des redoublemens affreux et un délire presque continuel. Cette fièvre se termina par une abondante transpiration; mon délire cessa, et je me trouvai fort soulagé. Il n'en fut pas de même d'Edelinde: après trois jours d'une espèce de léthargie, ses yeux parurent distinguer les objets, et elle fit quelques gestes de la main; mais on apercevait une expression d'effroi dans ses regards, et le petit nombre de ses mouvemens était convulsif. Quant à la parole, elle ne la recouvra pas, non plus que l'ouïe. Le médecin et le chapelain voulurent en vain lui faire des questions, rien ne prouva qu'elle les entendît. Ils remplirent l'un et l'autre, auprès d'elle, tous les devoirs que l'humanité et la religion leur prescrivaient. Le premier ne put jamais lui rendre la connaissance, et par conséquent l'autre ne put point savoir s'il avait été compris: elle mourut le cinquième jour après notre accident commun. Je ne lui vis point rendre le dernier soupir, parce qu'on m'avait transporté la veille dans une autre chambre.

On voulut d'abord me cacher la mort de ma femme; mais le médecin jugea que l'inquiétude me causerait plus d'agitation que la nouvelle d'un événement que je ne pourrais pas ignorer toujours. Il dit même que si je revenais tout-à-fait à la santé, la connaissance de la perte de ma femme serait plus douloureuse alors pour moi, que dans le moment actuel.

Le chapelain vint donc m'annoncer la fin d'Edelinde. Sa prudence et ses sages conseils m'aidèrent à soutenir cette nouvelle, sans une émotion trop violente. Je priai Dieu, avec le bon chapelain, qu'il reçût ma femme dans sa miséricorde, lui pardonnant moi-même les peines qu'elle m'avait causées.

Je n'étais point arrivé jusqu'à ce moment, sans m'informer de ce qu'était devenu mon ami Gérald. A peine étais-je revenu à moi, dans la maison du meûnier, que je lui avais demandé si ses enfans ou lui n'avaient pas vu encore une autre personne; car je pensais qu'un malheur commun, tel qu'un tremblement ou un éboulement de terre, nous avait tous entraînés dans le torrrent. On chercha sire Gérald ce soir-là et pendant plusieurs jours. On alla chez lui; personne ne m'en rapporta des nouvelles, et, jusqu'à ce jour, je n'avais point su ce qu'il était devenu.

Cependant ma mère apprit l'événement qui m'était arrivé. Aussitôt, elle se mit en route pour se rendre chez moi. Ma femme n'existait plus lorsqu'elle arriva. Quoique sa vue me rappelât bien des reproches que j'avais à me faire, sa présence apporta une grande distraction à ma douleur. Ma sœur ne tarda pas à se joindre à elle, et les soins de ces deux excellentes femmes avancèrent ma guérison. Mais, ce qu'il y a de prodigieux, j'échappai non-seulement à un accident qui aurait pu tuer les hommes les plus robustes; mais cette terrible secousse produisit chez moi une crise salutaire qui me ramena sur la voie de la santé; de manière que je recouvrai insensiblement toute mon ancienne force. Pendant les progrès de cette révolution, j'éprouvai un sentiment de bien-être physique qui me tenait distrait de tous mes regrets. Mais lorsque mon rétablissement fut complet, l'image de ma femme avec tous ses agrémens vint sou-

vent se présenter à mon esprit. J'excusais tous ses torts pendant mon état de langueur ; je ne songeais qu'aux instans de délices dont j'avais joui, pendant les premiers mois de mon mariage. Ces souvenirs étaient suivis de regrets qui me jetaient dans la plus sombre mélancolie. Ma mère, pour me distraire de ma tristesse, proposa à ma sœur de m'emmener chez mon beau-frère. Mahaut approuva ce projet, à condition que ma mère nous accompagnerait. Le changement de lieu et les tendres soins dont j'étais l'objet, adoucirent pour quelque temps mon malaise ; mais je ne tardai pas à retomber dans de grands accès de tristesse. Ma mère, alarmée de mon état, entreprit alors un projet dont la réussite m'étonne encore. Ce fut de renouer mon mariage avec Bathilde, qui était restée libre. Lorsqu'elle m'en fit les premières ouvertures, je lui témoignai un extrême étonnement d'une telle idée, et même beaucoup de répugnance à en poursuivre l'exécution. Elle n'insista pas d'abord, et crut devoir me laisser revenir de moi-même de ma première surprise. Je crois qu'elle aurait attendu en vain mon acquiescement à son projet, sans une circonstance qui changea les dispositions de mon cœur. Edelinde avait non-seulement éloigné de moi mes amis, mais elle avait rebuté ou chassé tous mes anciens serviteurs, et m'avait entouré de nouvelles gens qui, pour la plupart, voyant de qui ils dépendaient, me servaient fort mal, et souvent même me manquaient d'égards. L'accablement moral où me jetait ma langueur physique ne me permettait pas de porter remède à un état de choses si humiliant et si odieux. Pour ne pas irriter la fureur d'Edelinde, je souffrais tout. Après la mort de ma femme, et lorsque je fus revenu en santé, je me souvins des procédés de chacun de mes gens, et je les renvoyai presque tous. Mes anciens

serviteurs s'empressèrent de revenir vers moi. Cependant, parmi les femmes d'Edelinde, j'avais gardé, par pitié, une jeune fille fort douce, mais si simple, que son état approchait de l'imbécillité. Ma mère l'avait prise à son service, également par bonté d'âme, et l'avait emmenée avec elle chez ma sœur. Un jour que j'étais fort triste et indisposé, je ne descendis point pour dîner. Ma mère m'envoya Ide (c'était le nom de cette jeune fille) me porter quelque boisson. En s'acquittant de sa commission, Ide me demanda, d'un air intrigué, si c'était tout de bon que je ne voulais pas manger. Malgré ma tristesse, cette niaise question me fit sourire. Encouragée sans doute par ce sourire, qu'elle interpréta à sa manière, Ide me dit : « Si monseigneur voulait, je lui porterais à manger, sans qu'on le sût, comme à défunte madame, quand elle faisait semblant de se laisser mourir de faim. — Que racontez-vous là? mă mie, repris-je avec une émotion que la simplicité de cette fille l'empêcha de remarquer. — Oui, monseigneur, les deux dernières fois que madame Edelinde avait l'air d'être si malade, surtout la dernière fois, tout-à-fait avant sa chute, quand elle disait qu'elle ne voulait rien manger, je lui en apportais en cachette; et elle m'avait bien recommandé de ne le dire à personne, sans quoi elle me chasserait, au lieu de me donner de l'argent, comme elle faisait. Aussi je ne l'ai jamais dit qu'aujourd'hui, et à vous, monseigneur, parce que j'ai cru que vous vouliez faire de même. » Dans quelque trouble que me jetât cette révélation, j'eus la force de questionner plus amplement cette pauvre fille, et la simplicité de ses réponses ne me permit pas de douter qu'elle ne me dît la vérité. « Vous avez bien fait, Ide, lui dis-je, de ne parler à aucun autre qu'à moi de ce que vous avait commandé votre maîtresse. Je

vous défends d'en dire jamais un mot à être vivant. Tenez, voilà de l'argent pour avoir été si discrète; mais si jamais vous ouvriez la bouche devant qui que ce fût, sur ce que nous venons de dire, je vous renverrais avec la seule cotte que vous auriez sur le corps. » La pauvre fille s'en fut très-contente, mais en même temps si effrayée, que j'ai lieu de croire qu'elle aura gardé son secret. Lorsqu'elle fut sortie, je me mis à marcher à grands pas dans ma chambre, car l'espèce de langueur dont j'avais souffert tout le jour s'était changée en une agitation violente. Je cherchai à m'expliquer à quoi voulait en venir Edelinde, en feignant ainsi des maladies qu'elle n'avait pas, en poussant l'artifice jusqu'à paraître mourir d'inanition. Je me rappelai qu'effectivement, dans sa dernière maladie, elle rebutait le médecin, et ne permettait pas même qu'il lui touchât le pouls. Je ne trouvai d'explication à ce honteux manége, que dans le dessein de me faire mourir moi-même, à force de tourmens; et en effet, malgré ses cruels procédés envers moi, je l'aimais encore assez pour que l'inquiétude souvent renouvelée de la perdre me jetât dans des états affreux. Je n'imaginais pas du tout que ses horribles manœuvres eussent un but encore plus infernal, celui de pousser un homme vertueux à un crime épouvantable. O malheureux Gérald! combien vous avez dû souffrir! car, j'en suis sûr, vous n'avez pas cessé un moment de m'aimer.

Toutefois, sans qu'il me fût possible de voir la conduite de ma femme dans toute son horreur, les motifs que je pouvais donner à ses ruses à la fois puériles et atroces suffirent pour me révolter contre sa mémoire. Je lui avais pardonné ses brusqueries, ses emportemens, même ses mépris. Mais une si malicieuse perfidie me trouva sans

pitié. J'en détestai l'auteur. Cependant une révolution si brusque ne pouvait pas se faire chez moi sans que j'en souffrisse violemment. Je sentais venir une fièvre qui me brûlait le sang dans les veines. Je fis appeler le chirurgien et je lui dis de me tirer du sang. Il aurait voulu attendre que l'accès fût un peu calmé. Mais je lui dis que j'éprouvais à la tête une chaleur insupportable. Il me fit une large saignée, et il recommença le lendemain; ce qui n'empêcha pas que mon accès de fièvre ne durât trois jours. Enfin, la raison ou plutôt la religion vint à mon secours. Je me rappelai mes torts envers mon père, et ses prédictions; je me rappelai tout ce que ma mère avait souffert à cause de moi. Je m'humiliai devant Dieu, reconnaissant la justice de ses châtimens; je demandai pardon d'avoir maudit la mémoire de ma femme; je priai pour elle, et peu à peu le calme revint dans mon âme.

Cependant je sentais que j'avais besoin de faire diversion à de semblables souvenirs, et de les effacer le plus possible de mon esprit. Lors donc que ma mère revint à me parler de Bathilde, elle me trouva moins d'opposition à ses desseins; seulement je lui dis: « Votre tendresse pour moi vous jette dans une entreprise impossible. Bathilde peut-elle me pardonner l'injure que je lui ai faite? Sire Enguerrand lui-même oubliera-t-il ma conduite à son égard? — Vous avez sans doute été très-coupable, reprit ma mère, mais vos malheurs ont effacé le souvenir de vos fautes; depuis long-temps on a plus de pitié de vos maux que de ressentiment de vos torts. » Mahaut se joignit à ma mère pour me persuader qu'un rapprochement n'était pas impossible. Je laissai donc agir ces deux vertueuses femmes qui s'occupaient avec tant de zèle de mon bonheur. Leurs peines ne furent point per-

dues. On me ramena devant Bathilde. Je la revis avec le sentiment qu'on éprouve envers un ennemi généreux que l'on a offensé. Je lui fis comprendre que je reconnaissais que ce n'était qu'à l'amitié qu'elle portait à ma mère et à ma sœur, que je devais la permission de paraître en sa présence. Elle me dit qu'en effet elle leur portait beaucoup d'affection, et une confiance qui n'était pas moindre.

Enfin le mariage se fit, au grand étonnement de tout le pays. Désirant réparer autant qu'il était en moi mes premiers torts avec Bathilde, je voulus lui faire les plus grands avantages dans le contrat ; mais elle s'y refusa, ne voulant pas qu'on pût croire qu'elle avait sacrifié son ressentiment à l'intérêt.

Il est facile de juger que ce n'était point de la passion que je portais à Bathilde, mais j'avais pour elle une grande estime qui devint de plus en plus tendre. La douceur des manières de la fille de sire Enguerrand, l'égalité de son caractère, la finesse de son esprit me la rendirent chaque jour plus chère. Je vis revenir auprès de moi tous mes anciens amis dont l'abandon m'avait tant affligé.

Bathilde assurée de mon cœur, m'avoua qu'elle m'avait toujours aimé ; que ma conduite avait failli la faire mourir de douleur ; qu'elle avait refusé plusieurs partis avantageux, parce qu'elle ne pouvait porter à un autre qu'à moi un cœur libre. Je fus tendrement touché de cet aveu. J'aimai Bathilde à l'adoration. Bientôt l'espoir d'un gage de notre amour vint mettre le comble à ma félicité. Tout était heureux autour de moi. Le présent était plein de charmes ; l'avenir me souriait ; cette situation était céleste..... Hélas ! j'étais un homme, et un homme coupable ! Le ciel ne voulait plus que me montrer ce bien qu'il m'aurait sans doute accordé pour plus long

temps, si je ne l'avais repoussé, lorsque mon père désirait avec tant d'ardeur que je l'acceptasse.

Le moment de la délivrance de Bathilde étant arrivé, elle éprouva d'affreuses douleurs. Mais sa patience et sa douceur furent inaltérables. « Je souffre beaucoup, me dit-elle ; mais puis-je acheter trop cher le bonheur de vous donner un enfant que j'instruirai à vous aimer! »

Cependant l'accouchement de ma femme fut si pénible que cet enfant si désiré ne vécut que quelques heures. Elle-même éprouva des accidens affreux qui firent bientôt désespérer de la sauver. Sa mort fut angélique comme sa vie. Après avoir satisfait à tous ses devoirs envers Dieu, elle ne parut plus occupée que du soin de me consoler. « Mon ami, me dit-elle, ne vous livrez pas au désespoir. Conservez-vous pour votre mère, que votre douleur accable. Mon bonheur était trop grand, pour qu'il pût durer sur la terre. Nous nous reverrons, dans le ciel, un jour. Notre enfant nous y précède. Cette innocente créature va prier pour nous. »

Telles furent les tendres et courageuses exhortations de Bathilde. Quelques momens avant sa mort, ses douleurs se calmèrent. Une sérénité céleste vint embellir ses traits. « Mon ami, me dit-elle, je ne souffre plus. Dieu me fait la grâce d'aborder la mort sans terreur. Ma seule grande peine est de vous quitter et deux familles que j'aimais tant! — Bathilde, lui dis-je, ce sont mes fautes qui vous enlèvent à nous ; j'ai résisté à mon père, je lui ai désobéi ; j'ai manqué à la parole que je lui avais donnée, à son lit de mort, de vous épouser. Je ne méritais pas de vous posséder plus long-temps. Joignez-vous à votre fils pour prier le ciel de me pardonner. — Oui, dit Bathilde, ma dernière parole sur la terre sera une prière pour vous ; et si le Dieu de miséricorde m'admet devant son trône

de gloire, ma première prière sera pour vous. » En disant ces mots, elle me serra la main, jeta sur moi le plus tendre des regards et ferma les yeux pour jamais.

Il fallut m'arracher de dessus ce corps inanimé que je baignais de mes larmes. Ma mère voulut me suivre pour me donner quelques consolations; elle tomba elle-même suffoquée par la douleur, dans un long évanouissement. Notre état eût attendri les cœurs les plus insensibles.

Aux douleurs convulsives qui durèrent pour moi plusieurs jours, succéda la plus noire et la plus profonde tristesse. La terre me paraissait un désert. Je semblais même oublier ma tendresse pour ma mère. Je ne lui demandais pas de consolations, je ne faisais rien pour la soutenir; accablée de ma douleur et de la sienne, elle tomba malade. La crainte de la perdre me tira de ma tristesse léthargique. Je lui donnai tous les soins que peut suggérer la piété filiale. Elle m'en témoigna la plus tendre reconnaissance. Mais le poison de la douleur lui avait causé une plaie mortelle. « Mon fils, me dit-elle prête à expirer, je meurs de chagrin de n'avoir pu soulager votre tristesse. Que le ciel accorde aux dernières larmes d'une mère ce qu'il a refusé jusqu'ici à mes prières, ce qu'il ne m'a pas permis de voir! — O ma mère! lui dis-je, le ciel me prive successivement de tout ce que j'ai de plus cher au monde; pour me punir de n'avoir pas écouté vos conseils, d'avoir résisté à la volonté de mon père. Je crains que ces grands sacrifices ne satisfassent pas encore sa justice et qu'il ne me laisse vivre. »

La mort de ma mère augmenta l'horreur de ma solitude. Ma sœur, retenue chez elle par de pénibles soins, n'avait pu venir mêler ses larmes aux miennes. Poursuivi toujours par la pensée que j'étais l'auteur de tous les maux dont le ciel accablait ma famille, je résolus d'aller

pleurer ma faute sur le tombeau du Sauveur du monde, de combattre les ennemis de son nom, tant que j'en aurais la force ; et, si je ne succombais pas, de me consacrer ensuite à la vie religieuse, en donnant une partie de mon bien à l'Eglise. Je pris le bourdon et l'escarcelle, et je voulus faire le saint voyage à pied ; mais désirant servir la cause de Dieu selon toutes mes forces et ma fortune, j'armai et équipai trois pauvres hommes d'armes avec des archers et des varlets. Nous allâmes ainsi jusqu'à Venise, moi seul à pied et les autres à cheval. Mon écuyer menait en main un destrier avec lequel je comptais combattre outre-mer. A Venise, nous nous embarquâmes, et nous arrivâmes heureusement à Jaffa. Ma petite troupe servit honorablement la cause des chrétiens. Pendant un repos des armées, je me rendis à Jérusalem et j'allai arroser le Saint-Sépulcre de mes larmes. Neuf jours de suite, je portai ma douleur dans le saint caveau, et le dernier j'y déposai une offrande ; puis je retournai reprendre le harnais. Après plusieurs combats avantageux aux chrétiens, ils eurent un échec ; mon cheval fut tué sous moi et je restai prisonnier des Sarrasins. Je fus traité avec une grande cruauté par eux, et ils me firent bien connaître que le seul désir d'avoir une rançon de moi, les engageait à me laisser vivre. Enfin, par l'entremise des hospitaliers, je négociai ma liberté. Je me rappelle qu'ayant été les voir pour les remercier, ils me parlèrent d'un homme extraordinaire par sa force et par son courage qui, après avoir combattu comme soldat, quand la guerre avait lieu, travaillait, pendant les trèves, à leur jardin. Je témoignai le désir de le voir ; mais comme on me dit que toute curiosité paraissait le chagriner, je laissai au hasard le soin de me le faire rencontrer. Les mouvemens des armées me séparèrent des hospitaliers ; et je ne revis plus cet homme.

Aujourd'hui je ne doute pas que ce ne fût mon ami Gérald. — « Le ciel m'épargna cette rencontre, dit alors l'ermite en interrompant le père Ambroise, votre vue m'aurait fait mourir de honte et de désespoir. » Le prieur poursuivit son récit. « Je demeurai encore trois ans dans la Terre-Sainte. Mais ayant reçu de fortes blessures qui me rendaient inhabile aux fatigues de la guerre, je revins en Europe avec un de mes compagnons de croisade, à peu près aussi maltraité que moi. Des deux autres, l'un était mort, et l'autre, ayant fait plusieurs prisonniers sur les Sarrasins, s'était enrichi par leur rançon et se trouvait en état de se soutenir à ses propres frais. Le vaisseau sur lequel nous nous embarquâmes était Sicilien, et nous débarqua à Otrante. Quoique assez faibles, mon compagnon et moi, nous nous mîmes en route à pied avec l'habit et le bourdon de pèlerin, portant en nos mains les palmes qui annonçaient notre retour du saint voyage. Nous allâmes ainsi prier sur le tombeau des saints Apôtres à Rome. Nous visitâmes plusieurs pèlerinages célèbres de l'Italie et de la France, et enfin nous arrivâmes dans les Ardennes. La vue de ma terre natale et de mon château, loin de me faire éprouver ces impressions douces qu'elles produisent ordinairement sur tous les hommes, après une longue absence, ne me rappela que mes pertes et mes douleurs. Je me hâtai de faire toutes mes dispositions pour m'en éloigner ; je donnai la moitié de mon bien à ma sœur, et ayant vendu le reste, j'en portai le prix au chef de l'ordre religieux dans lequel je me suis engagé, me réservant toutefois de le consacrer à tel établissement qui me conviendrait, avec l'approbation des supérieurs. Après avoir pris l'habit, je parcourus successivement plusieurs couvens de l'ordre, sans trouver lieu d'exécuter

mon dessein ; les uns étaient si bien pourvus, qu'ils n'avaient pas besoin de mon secours, les autres ne me paraissaient pas assez bien placés pour mériter de l'augmentation. Enfin, je vins à Saint-Savinien ; la beauté du site, la douceur du climat que je trouvai favorable à ma santé, la facilité de m'y procurer de bons matériaux, me déterminèrent à m'y fixer. La communauté était pauvre, l'église petite et en mauvais état ; je résolus de la rebâtir et d'augmenter les biens du couvent. J'en écrivis au chef de l'ordre qui approuva mon dessein et mit à ma disposition les fonds que je lui avais confiés. Afin même que je fusse plus maître d'agir sans contradiction, il fit passer l'ancien prieur à une plus forte communauté, et me nomma à sa place. Les soins que je me donnai pour l'exécution de mon entreprise, parvinrent à me distraire un peu de mes douloureux souvenirs, ou du moins à en émousser la pointe. Le bon accueil des habitans du pays, le bonheur que j'ai eu d'y trouver frère Maheu, ont achevé de me rendre cette retraite précieuse, et je ne songe qu'à y terminer les jours que le ciel voudra m'ordonner de passer sur la terre. Votre rencontre, cher Gérald, est la seule émotion vive que j'aie éprouvée depuis vingt ans environ que je suis dans ce pays ; elle se changera toute en douceur, si vous voulez accepter l'amitié que je vous offre et demeurer assez de temps avec nous, pour vous assurer qu'elle est sincère. »

Ici, frère Maheu prit la parole, et dit : « Père Ambroise, votre ami Antoine est depuis long-temps sous la dépendance des Hospitaliers ; j'ai donc quelque autorité sur lui ; il ne s'éloignera pas sans mon consentement. Nous traiterons de cette affaire un peu plus tard. Dans ce moment, permettez-moi de vous faire apporter une

petite collation, car voici l'heure où l'ermite Antoine a coutume de prendre un peu de nourriture; et si, après cela, il vous est loisible, mon cher prieur, de nous accorder encore quelques momens, je puis vous raconter des choses qui ajouteront, je crois, à ce que la rencontre que vous venez de faire a déjà d'extraordinaire. »

Cette proposition piqua la curiosité du prieur et de l'ermite, ainsi que la mienne. Frère Maheu de Moron nous fit faire une petite promenade dans le jardin, pendant qu'on servait le goûter. Nous rentrâmes, et, après ce léger repas, le digne commandeur commença son récit de la manière suivante.

Messeigneurs, la passion qui vous a égarés tous les deux a été sans doute bien déplorable, puisqu'elle a porté l'un de vous à manquer à la parole donnée à un père mourant qu'il chérissait, et qu'elle a poussé l'autre à précipiter son meilleur ami dans un abîme; mais du moins cette passion n'avait rien d'extravagant selon le monde; la femme que vous avez aimée était de l'ordre de la société où vous deviez naturellement trouver les objets de vos affections. Aussi, les malheurs qui ont été le résultat de vos fautes, quoique bien cruels sans doute, se sont pourtant bornés à frapper un petit nombre d'individus. Mais vous voyez devant vous un homme qui, par suite de la plus folle passion, a compromis la vie de son roi, la gloire des armes de France, et peut-être la destinée de la Terre-Sainte! Si vous avez fait avec tant d'humilité, le récit de vos fautes, dans quel anéantissement ne doit pas être le coupable sur qui pèsent d'aussi cruels souvenirs!

Je suis Geoffroy de Rancon, seigneur de Taillebourg. A ce nom, le prieur et l'ermite levèrent les yeux d'étonnement. L'hospitalier baissa les siens, en poussant un profond soupir, puis il reprit : « Conduit de bonne heure à la

cour de Guillaume IX*, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, je fus accueilli par ce prince avec la bonté que sa famille avait coutume d'avoir pour la mienne. Il me prit au nombre de ses pages, et fit donner à mon éducation les soins qu'il voulait que reçussent tous les jeunes varlets qu'il admettait à l'honneur d'approcher de sa personne. On reconnut que j'avais quelque goût pour la poésie; cette qualité me valut un surcroît de bienveillance dans une cour où les talens étaient appelés et encouragés, où les princes eux-mêmes ne dédaignaient pas de les cultiver. Devenu bientôt courtisan, j'appris par cœur toutes les poésies de Guillaume VIII, et j'affectais de le prendre pour modèle, si ce n'est pour le choix des sujets, au moins pour la coupe et l'arrangement des vers. Par cet artifice et autres semblables, je gagnai la bienveillance du duc, au point qu'il m'admettait dans sa plus intime familiarité; il n'y avait point de parties de plaisir assez peu nombreuses, pour que j'en fusse exclu. On accueillait toujours avec indulgence les vers que je faisais pour ces circonstances. J'avais un peu de voix, on me faisait chanter mes couplets. J'étais admis dans toutes les danses des princes.

Cependant s'élevait, au milieu de la cour, la jeune Aliénor, fille unique** du duc, et chaque jour voyait dé-

---

* Ce prince est appelé tantôt le neuvième, tantôt le dixième du nôm par les historiens; cela vient de ce qu'ils ne sont pas d'accord sur l'admission d'un de ses prédécesseurs au titre de comte de Poitiers, duc d'Aquitaine. Il en est de même, dans l'histoire de Lorraine, sur le compte des Charles, souverains de ce duché.

** Le romancier se trompe. Le dernier duc d'Aquitaine de la maison de Poitiers laissa deux filles; la première, cette Aliénor ou Eléonor, ou même Aënor, qui porta toutes les provinces de l'Aquitaine, d'a-

velopper en elle cette beauté qui a fait l'admiration du monde. Son esprit égalait ses charmes. Héritière du goût de sa famille pour la poésie, elle voulut de bonne heure s'exercer à cette étude. Le duc m'ordonna de la guider dans ses premiers essais. Bientôt elle n'eut pas besoin de mes leçons, mais elle daignait encore me consulter. On devine que je me prêtais avec zèle à ses désirs. Cette douce familiarité avec la plus belle et la plus spirituelle des princesses, rendait mon existence délicieuse. La distance immense qui me séparait d'elle ne m'avait jamais permis de penser que je pusse l'aimer, et je m'abandonnais, sans aucune défiance, à l'attrait que je trouvais à passer mes journées entières auprès d'elle. Le duc également ne voyant en moi qu'un serviteur, n'avait garde de songer au péril auquel il m'exposait. Cependant j'approchais de vingt ans et la princesse en avait seize. Je ne fus averti du ravage que la beauté d'Aliénor avait fait dans mon âme, que le jour où l'on parla pour la première fois de son mariage avec le roi de France. Cette nouvelle, qui remplit toute la cour d'allégresse, me glaça le cœur. Je n'y voyais que l'éloignement de la fille de Guillaume. Je voulus en vain paraître prendre part à la joie commune, je ne me dissimulai pas que mes manières contraintes pouvaient faire connaître le trouble qui m'agitait; je me dérobai à la foule, et j'allai dans le parc, où, trouvant un réduit solitaire, je me laissai tomber sur l'herbe, et, sans proférer une seule parole, je versai un torrent de

---

bord au roi de France, et puis au roi d'Angleterre; la seconde, Alix, dite Péronelle, mariée à Raoul, dit le Grand et le Viel, comte de Vermandois : cette dernière eut sans doute sa dot en argent, ce qui fait qu'elle tient peu de place dans l'histoire.

larmes. Je passai plus d'une heure dans cette douloureuse occupation. A la fin, je songeai que mon service me rappelait au château. Je m'arrachai avec un effort extrême de cette retraite; j'essuyai mes larmes; je sentais de quelle importance surtout il était qu'on n'en pût pas soupçonner la cause. Ayant donc composé mon visage de mon mieux, je me rendis à mon poste et fis mon service; mais je résolus d'éviter les occasions de me trouver avec Aliénor, lorsque mon service ne m'en ferait pas un devoir. Cependant, la nouvelle de la demande de Louis-le-Jeune ayant été déclarée publiquement, tous les serviteurs de la maison du duc furent admis à lui présenter leurs hommages à cette occasion, ainsi qu'à la jeune princesse. Lorsque je passai devant Aliénor, elle me dit en souriant : « Je compte sur votre muse pour cette circonstance. « Je lui répondis : « Madame, c'est une grande tâche pour mes faibles talens. » Cependant je me crus obligé de faire mes efforts pour célébrer un événement qui occupait tous les esprits; mais il me fut impossible de rien produire de présentable aux yeux les plus indulgens. Je cherchais la solitude pour me livrer plus librement à ce travail; et pendant que je m'efforçais à peindre la joie publique, il ne me venait que des élégies qui exprimaient ma propre douleur.

Aliénor était fort étonnée de mon silence. Le duc lui-même me reprocha en riant ma paresse; mais il ajouta : « Sans doute que tu nous réserves cela pour le grand jour? »

L'approche de ce grand jour me tuait. Je ne pouvais plus maîtriser ma tristesse. Aliénor la remarqua enfin. Elle n'y comprenait rien, non plus qu'à mon silence. Pour moi, craignant des questions de sa part, j'évitais toujours de mon mieux de me trouver seul avec elle. Ce-

pendant un jour, toute ma prévoyance fut inutile. Aliénor m'ordonna de rester; puis elle me dit : « En vérité, Geoffroi, je ne vous conçois pas; vous ne m'avez point encore fait de complimens sur mon mariage. — Madame, lui dis-je, c'est au roi de France qu'il faudrait en faire; car il pouvait difficilement épouser, dans toute la chrétienté, une plus grande dame; et il lui était impossible de trouver dans le monde entier une plus belle princesse. — Voilà qui est fort galant, répondit Aliénor, mais cela vous vient un peu tard; et puis vous me le dites d'un ton bien sérieux. Je vous ai souvent vu m'adresser de fort jolis vers, pour des circonstances moins importantes; et aujourd'hui qu'il est question pour moi de m'asseoir sur le premier trône de l'Europe, j'ai de la peine à vous arracher un compliment de quatre paroles. Ma gloire vous serait-elle donc devenue indifférente? — Madame, lui répondis-je, il ne peut rien vous arriver d'heureux ou de glorieux que je n'y porte tout l'intérêt que me dictent mon devoir et la reconnaissance que je vous dois, ainsi qu'à mon redouté seigneur le duc d'Aquitaine. Mais excusez-moi si, malgré la part que je prends à l'événement qui comble les vœux de votre famille, comme ceux des vassaux et des sujets du prince, j'éprouve un sentiment particulier qui comprime tous les essors de ma joie. Vous m'avez toujours traité avec une extrême bonté, j'étais le plus heureux des hommes de vous servir; je vais être sans doute privé de ce bonheur. Voilà, madame, tout le secret de ma tristesse, et ce qui a fait taire ma muse, malgré les instances que je lui ai faites de vous célébrer, dans cette importante occasion. — N'est-ce que cela, Geoffroi? reprit Aliénor. Eh bien, je demanderai au duc, mon père, de vous attacher à mon service comme écuyer. Je pense que le roi de France ne refusera pas

ensuite de vous conserver auprès de moi en cette qualité. »
Ces paroles d'Aliénor, dites avec une grâce qu'elle seule a jamais eue, me transportèrent de joie; je mis un genou en terre pour la remercier, et je baisai le bas de sa robe. La sérénité étant revenue dans mon âme, (comme si de suivre Aliénor suffisait à mon bonheur), je repris l'occupation commandée par elle au sujet de son alliance avec le roi de France. Il me vint facilement des vers, et, dès le lendemain, je lui portai mon travail qu'elle daigna approuver. » — Geoffroi, me dit-elle agréablement, je vois qu'il est de mon intérêt de vous contenter. « Elle alla de suite présenter mes vers au duc qui en fut satisfait, et l'aimable princesse, profitant de la bonne disposition où elle vit son père, lui dit qu'elle désirait avoir, à la cour de France, un troubadour de son pays, pour opposer aux trouvères normands et picards du Roi; qu'en conséquence elle le priait de permettre que je la suivisse. — « Eh bien, dit le duc, je consens à ce qu'il soit un de vos écuyers; mais à cette condition qu'aussitôt après les fêtes de votre mariage, il ira gagner des éperons dorés en Espagne aux dépens des Sarrasins, afin qu'à son retour je le fasse chevalier; car je veux que vous ayez auprès de vous des hommes qui se fassent connaître encore plus par l'épée, que par la plume et la guitare. » Lorsque la princesse me revit, elle me donna la réponse de son père. Je fus transporté de joie, et dès que je pus me présenter devant Guillaume, je me jetai à ses pieds pour le remercier.

Les noces se célébrèrent à Bordeaux avec la plus grande magnificence. Il y fut fait de beaux tournois où je fus assez heureux pour obtenir ma part dans les prix qui furent distribués, par Aliénor, aux poursuivans d'armes, la veille du grand jour. Aussitôt après les fêtes, où il me fal-

lut aussi payer mon tribut de troubadour, je partis pour l'Espagne, non sans une grande peine de m'éloigner de la belle reine; mais j'étais honteux de n'être encore connu à la cour que par des combats de poursuivans à armes courtoises, et par des couplets. Je revins au bout de deux ans, rapportant des témoignages qui parurent suffisans pour me valoir la chevalerie, que le duc daigna me conférer lui-même.

J'avais porté en tous lieux l'image d'Aliénor; je retrouvai cette princesse plus éclatante de beauté que jamais, et ayant ajouté de nouveaux ornemens à son esprit et de nouvelles grâces à ses manières. Elle m'accueillit avec sa bonté accoutumée; elle témoigna de la satisfaction de mon retour et daigna me parler avec obligeance de ma conduite au-delà des Monts. Je fus admis auprès de la reine dans toute la familiarité que pouvait permettre la dignité de son rang. Cette princesse spirituelle, vive, aimable, se dérobait autant qu'elle le pouvait aux embarras de la grandeur, pour se livrer à la société d'un petit nombre d'hommes et de femmes qui partageaient ses goûts pour la poésie et la musique. Certaine d'être défendue par sa propre fierté de toute faiblesse indigne de son rang, elle ne craignait pas de recevoir les hommages adressés à ses charmes et à son esprit. Ce culte même la flattait plus que les tributs de vénération payés à la femme du plus grand monarque de l'Europe.

De tous les hommes de sa cour, j'étais celui qu'elle connaissait depuis plus long-temps. Elle m'honorait d'une confiance particulière. Les plus grands princes ne sont pas, mieux que les autres hommes, à l'abri des peines, et ils éprouvent aussi le besoin de les épancher. Aliénor n'avait pas trouvé dans Louis le-Jeune un mari pourvu d'agrémens qui pussent répondre à toutes les grâ-

ces dont elle était si richement douée. Le prince était sombre, brusque, exigeant, peut-être un peu scrupuleux dans ses pratiques de dévotion, et voulant imposer les mêmes scrupules aux autres. La reine me laissa voir ses peines secrètes. Cette confidence, en créant un nouveau rapport entre nous, semblait me rapprocher davantage de cette princesse : c'était trop ajouter à un intérêt déjà si vivement excité par l'admiration.

L'état de mon âme était extraordinaire; ce que j'éprouvais n'était point une passion nourrie par des désirs et des projets; je vivais dans une espèce de contemplation de tout ce que la nature avait fait de plus aimable et de plus accompli. Toute mon occupation, dans mes loisirs, était de peindre ma tendre admiration sous toutes les formes. Je savais qu'il ne m'était permis de faire entendre mes sentimens que sous des allégories; mais, à l'abri de ce voile léger, j'exprimais toutes les agitations douces ou pénibles de mon âme. La princesse feignait de n'y voir jamais qu'un exercice de l'esprit, et daignait quelquefois me féliciter sur mon faible talent.

Je sais que depuis on a beaucoup calomnié cette belle princesse; mais, ce qui est certain, c'est que mes relations avec elle se bornèrent à des échanges de poésies, à quelque confidence de peines, et à des avis qu'elle me permettait de lui donner; et je ne crois pas que, de mon temps, aucun homme ait été plus, et je dirai même autant favorisé que moi ; ce qui n'empêcha pas, toutefois, que certaines gens ne se prévalussent de quelques paroles gracieuses qu'elle leur avait adressées, pour tâcher de se faire soupçonner bien plus coupables qu'il ne leur avait jamais été permis de l'être. La reine l'avait su, et ne les avait punis que du mépris.

Il est vrai que, plus tard, on n'a pas vu sans étonnement

l'accueil qu'elle fit à ce misérable Bernard de Ventadour (68), et le plaisir qu'elle paraissait prendre à écouter les vers assez étranges qu'il osait faire pour elle; jusque-là que lorsqu'il était absent, elle permettait que le jongleur Hugonet lui apportât et chantât devant elle les couplets passionnés que l'audacieux troubadour adressait à *la reine de Normandie* (69). Mais pour moi, tout ce que je puis croire, c'est que la bassesse même de l'origine de Bernard paraissait une raison suffisante à cette princesse, pour regarder comme sans conséquence tout ce qu'un amour risible ou le délire poétique pouvait inspirer au troubadour limousin (70).

Quoi qu'il en soit, ma passion romanesque aussi, et telle que je viens de vous la peindre, remplit long-temps seule toute mon âme, jusqu'à une circonstance qui la fit changer de nature et amena les plus affreux malheurs, ainsi que je vais me hâter de vous le raconter.

Le roi s'étant croisé, Aliénor voulut accompagner son mari. Toute la cour suivit la belle reine et notre marche à travers les états de l'empereur grec avait plutôt l'air d'une pompe triomphale, au retour d'une brillante conquête, que de la marche d'une armée qui cherche un ennemi. Partout la reine frappa d'admiration les yeux qui purent la contempler. Je jouissais de sa gloire et elle me permettait de le lui dire. Dès que nous fûmes en Asie, les combats commencèrent. Sous les yeux d'Aliénor, je ne pouvais manquer de chercher à me distinguer. Je me précipitais avec transport dans les plus grands dangers, pour obtenir au retour un regard et une parole d'elle. La fortune me ramena souvent victorieux.

Le roi, satisfait de mes efforts et de mes succès, me donna le commandement de son avant-garde.

Les Turcs nous attendaient avec une puissante armée,

sur les bords du Méandre. Il fallait passer ce fleuve sous leurs yeux. Les troupes que je conduisais combattirent avec tant de bravoure et de vigueur, que l'avant-garde suffit pour renverser l'ennemi, et le reste de l'armée franchit le fleuve sans aucun obstacle. Le roi me donna des éloges publics ; Aliénor me fit les complimens les plus flatteurs. « Chevalier, me dit-elle, il faut que je fasse venir un poëte pour vous chanter : car cette belle journée doit être célébrée, et vous ne pouvez pas vous en charger vous-même. En attendant, nous allons à Laodicée ; là mes coffres seront ouverts ; venez me trouver, car je veux vous donner une livrée. »

L'armée en effet se rendit, en trois jours, dans cette ville. Je me hâtai d'aller ordonner les quartiers de l'avant-garde, et puis je volai vers le logement de la reine. Je la trouvai seule, assise sur de larges coussins, à la manière de l'Orient ; des parfums délicieux embaumaient l'air autour d'elle. Dans sa main était une magnifique chaîne d'or enrichie de pierreries, avec un beau nœud de rubans. « Chevalier, me dit-elle, je veux que désormais vous portiez cette livrée dans les combats, comme un gage de mon estime pour vos beaux faits d'armes. » Je tombai à genoux devant la reine, et je lui dis : « Madame, ce cadeau est magnifique et au-dessus de ce que je mérite, mais pourtant ce n'est ni l'or ni les pierreries dont il est enrichi qui me flattent ; c'est de le recevoir de la plus grande reine et de la plus belle princesse du monde. Permettrez-vous au plus humble et au plus dévoué de vos serviteurs de baiser la main qui lui fait un présent si précieux ? » Aliénor me tendit la main avec une grâce inexprimable. J'étais si ému que je la saisis avec avidité, quoiqu'en tremblant. Je la pressai sur mes lèvres frémissantes, et des larmes s'échappèrent de mes yeux. Puis

pour essuyer cette belle main que je venais de mouiller, je l'approchai de ma poitrine. La reine sourit de mon trouble. « Relevez-vous, chevalier, dit-elle, ce que je fais pour vous est bien peu de chose ; mais j'espère que le roi vous récompensera selon vos mérites, et je ne négligerai rien pour qu'il n'oublie pas ce que la France vous doit.— Madame, lui dis-je, quelque grand que soit le roi, et fût-il même déjà maître de tout l'Orient, il ne serait pas en son pouvoir de me faire un don qui me fût plus précieux que celui que j'ai reçu de votre main ; et il en serait de même quand ce que vous m'avez donné n'aurait ni or ni pierreries. — On voit que vous êtes toujours poëte, me dit Aliénor en souriant. Mais si mon intention peut ajouter à mon cadeau, il doit en effet avoir quelque prix à vos yeux. » La reine me dit ces paroles avec une telle expression de bienveillance, que j'éprouvai le besoin de me précipiter de nouveau à ses genoux pour la remercier. Elle vit mon mouvement et le prévint. « Sire Geoffroi, dit-elle, nous partirons d'ici après demain ; allez annoncer à vos braves troupes que, pour leur prouver la confiance que j'ai en elles et dans leur chef, je veux marcher avec l'avant garde. » Je me retirai pour remplir les ordres de la reine, pouvant à peine supporter l'excès de mon bonheur. Les paroles, les regards, les manières d'Aliénor avaient tellement exalté ma passion, que j'osais croire que quelque chose du sentiment qui m'occupait avait pu passer dans son âme. Dans mon délire, je rêvais qu'un peu de gloire pouvait peut-être combler à ses yeux la distance qui nous séparait, ma téméraire imagination se rappelait les exemples de quelques sujets qui avaient été aimés par de grandes reines; et quoique ces illustres faveurs eussent presque toujours été suivies chez eux par de terribles catastrophes, il n'y avait point de danger

qui ne disparût devant la ravissante perspective d'être le favori de la première et de la plus belle reine du monde. C'est avec ces extravagantes et coupables pensées que je quittai Aliénor.

Le lendemain, je vins la remercier au nom de tous les guerriers qui servaient sous mes ordres de l'honneur qu'elle leur faisait, en voulant marcher au milieu d'eux. « Madame, lui dis-je, il n'y a pas un chevalier ni un homme d'armes de l'avant-garde qui ne sente redoubler son courage en pensant qu'il va combattre sous les yeux d'une princesse objet de l'admiration de l'univers. Quant au chef, je puis vous assurer qu'il s'estimerait bien heureux de répandre son sang pour votre gloire. — Sire Geoffroi, dit Aliénor, sachez concilier votre courage avec la prudence ; car si je croyais augmenter vos périls, je me déporterais de mon dessein. » Je mis un genou en terre pour remercier la reine de ce qu'il y avait d'obligeant dans ses paroles; j'aurais bien voulu lui demander la même grâce que la veille ; mais elle n'était pas seule, et je craignais que mon émotion ne me trahît ; je pris donc congé d'Aliénor et j'allai chez le roi recevoir ses ordres pour le lendemain. « Vous partirez à la pointe du jour, me dit le prince ; après trois ou quatre heures de marche, vous trouverez une grande montagne au sommet de laquelle vous arriverez vers deux à trois heures après midi ; là vous vous arrêterez jusqu'à ce que je vous aie joint avec le reste de l'armée ; parce que je veux y camper la nuit prochaine, afin que toutes les troupes soient rassemblées et à même de se prêter secours, en descendant l'autre revers de ces montagnes où il y a des défilés dangereux.

Le lendemain, dès l'aube du jour, toutes les troupes de l'avant-garde étaient sous les armes, et en ordre de marche. Au moment où le soleil se montrait sur l'horizon,

la reine parut plus belle que l'astre qui l'éclairait. Une suite brillante de dames, d'écuyers et de pages l'accompagnait. Mille cris de joie s'élevèrent jusqu'aux nues à son arrivée. « Vous voyez, madame, lui dis-je, avec quelle reconnaissance on accueille l'honneur que vous daignez faire à l'avant-garde. Mais parmi tous ces guerriers qui sont heureux de votre présence, il en est un dont le bonheur surpasse celui de tous les autres.—Je suis sensible, dit la reine, aux démonstrations d'allégresse que laissent échapper à ma vue vos braves compagnons d'armes; j'ai moi-même un grand plaisir à les voir, et, en vous chargeant de leur transmettre cette assurance, je vous ordonne de réserver pour leur chef la part qu'il mérite dans mes sentimens de bienveillance. »

Ces paroles, prononcées par la reine, devant tant de témoins distingués, achevèrent de m'enivrer de joie et d'orgueil : car, messeigneurs, je dois vous faire ici un étonnant et humiliant aveu. Aliénor surpassait en beauté tout ce que mes yeux avaient jamais admiré. Si elle eût été la fille d'un simple gentilhomme, être aimé d'elle en secret m'eût paru le comble de la félicité. Eh bien! dans ce moment, tous les charmes de son incomparable beauté s'évanouissaient pour moi devant l'éclat du diadême qui ceignait son front; et, en dépit de ce que j'avais souvent répété dans mes vers, et que j'avais même cru, paraître le favori d'une si grande reine, me semblait mille fois préférable au bonheur réel d'être l'amant aimé de la plus belle femme du monde. Ma tête était perdue de vanité!

Cependant nous marchions dans la plaine, sans aucun obstacle et sans inquiétude. Lorsque nous fûmes au pied de la montagne, je formai l'escorte de la reine des guerriers les plus braves et les plus expérimentés. Pour moi,

je me portai un peu en avant d'elle, poussant encore plus loin, et sur les ailes des troupes légères, pour fouiller les bois et les enfoncemens de la montagne, où les ennemis auraient pu dresser des embûches; mais ils paraissaient tellement frappés de terreur, qu'ils fuyaient d'aussi loin qu'ils pouvaient nous voir. Ainsi nous avancions sans autres difficultés que celles du terrain. Dans la plaine et pendant une partie de la montée, nous eûmes un temps superbe; seulement, en nous élevant, nous éprouvions une fraîcheur délicieuse dans l'air. La reine et son aimable suite étaient d'une gaîté charmante. Mais en approchant du sommet de la montagne, la fraîcheur se changea en un froid très vif; bientôt des brouillards épais et glacés nous dérobèrent la vue du soleil; enfin un vent des plus violens vint accroître ces incommodités. Les dames de la reine commencèrent à souffrir et à se plaindre : elle les exhortait au courage, leur disant que cela ne durerait pas. Cependant, arrivés au sommet, nous fûmes accueillis par une tempête si furieuse, que l'on pouvait à peine se défendre d'être renversé de cheval. Nous étions alors sur une espèce de plateau, sans l'abri d'aucun arbre. Ce fut pourtant dans ce triste poste que, conformément aux ordres du roi, je fis faire halte, et déclarai qu'il fallait camper, pour attendre le reste de l'armée. Aussitôt il s'éleva des plaintes et des murmures de toutes parts. Il paraissait impossible de dresser les tentes avec le vent effroyable qui régnait. Il fallait aller fort loin chercher le bois pour faire cuire les vivres et se défendre contre l'horrible froid dont on était tourmenté. Pendant ce temps-là, nos guides ne cessaient de nous dire que, dans moins de deux heures, nous serions dans une plaine encore plus belle que celle de Laodicée, et où nous trouverions de bons logemens et des vivres en

abondance. Ils nous assuraient que la tempête durerait vingt-quatre heures au moins dans la montagne, tandis que, dans la plaine, il régnait toujours la plus douce température. Ces discours augmentaient le mécontentement de la troupe, d'être forcée de s'arrêter dans un poste si rude. Cependant, à tous les murmures, j'opposais les ordres du roi, qu'il ne m'était pas permis de changer. La reine, qui souffrait beaucoup, ainsi que toutes les dames de sa suite, se prit à me dire : « Mais, sire Geoffroy, lorsque le roi vous a commandé de vous arrêter ici, il ne savait pas que son avant-garde y serait exposée à mourir de froid ; en outre, il croyait que vous arriveriez beaucoup plus tard que vous n'avez fait. Il n'est guère que midi, non-seulement vous avez le temps de descendre dans la plaine, mais toute l'armée même qui nous suit, avec le roi en personne, pourra facilement franchir les montagnes avant la nuit. — Madame, lui dis-je, si j'étais le maître de changer les ordres du roi, mon seigneur, ce serait certainement pour vous épargner de la souffrance que je le ferais ; je voudrais qu'il m'en coûtât beaucoup, et vous satisfaire, sans être coupable. — Mais vous le serez, sire Geoffroy, si vous faites misérablement mourir de froid, dans ces montagnes, la femme de votre roi, qui se croyait si sûre en se confiant à votre garde. »

En discourant ainsi, la reine, avec son aimable escadron, gagnait toujours du terrain, et je la suivais pour la déterminer à rester.

La tête de l'avant-garde était commandée par un vieux chevalier, nommé Gilbert, plein d'honneur et de bravoure ; mais que le défaut de fortune et de faveur avait toujours retenu dans des emplois au-dessous de son mérite. En arrivant sur le sommet de la montagne, je

lui avais donné l'ordre de se porter à l'extrémité du plateau, d'occuper un ravin qui était le seul chemin de l'armée pour descendre dans la plaine, et de ne laisser passer qui que ce fût. Toutes les troupes de l'avant-garde étaient arrêtées; il n'y avait en mouvement que l'escadron de la reine avec l'escorte de chevaliers qui lui était particulièrement affectée; moi qui faisais mes efforts pour la retenir, les chefs de corps qui venaient attendre le résultat de notre débat, et enfin quelques seigneurs, tels que le comte de Morienne, Robert, comte de Dreux, Thierri, comte de Flandre, Guillaume, comte de Ponthieu, Alphonse, comte de Saint-Gilles, et autres qui ne recevaient d'ordre que du roi, mais qui s'étaient volontairement réunis à l'avant-garde, les uns pour être plus près de l'ennemi, les autres pour être moins loin de notre belle reine. Presque tous affirmaient que la position n'était pas tenable; que la vie de la reine était compromise, et qu'il n'y avait aucun inconvénient à descendre dans la plaine, pourvu qu'on en prévînt le roi, en lui rendant compte des motifs de notre mouvement.

« Madame, répétai-je à la princesse, je crois que je pâtis plus de vos souffrances que qui que ce soit au monde; mais, je vous en conjure, que les ordres du roi soient gardés! Si je n'y risquais que ma vie, pour vous épargner un instant de douleur, je vous la sacrifierais avec délices; mais il y va de mon honneur, et peut-être du salut de toute l'armée qui nous suit. — L'armée ne trouvera pas plus d'obstacles que nous, dit le comte de Morienne; les ennemis ont été trop maltraités au passage du Méandre pour oser nous approcher. Quant aux ordres du roi, ce prince est trop juste pour ne pas vous approuver d'avoir songé à mettre les jours de la reine en sûreté. »

Pendant ces débats, nous arrivâmes au ravin où était sire Gilbert. « Madame, dis-je à la reine, les larmes aux yeux, n'exigez pas que ce brave chevalier vous laisse passer, car je ne lèverai pas sa consigne. » En disant cela, je m'arrêtai en arrière de la reine et la laissai s'avancer. Sire Gilbert était déjà instruit de ce qui se passait. Il fit prendre les armes à sa troupe, et déclara que personne ne passerait; que, s'il n'avait déjà l'ordre d'en empêcher, de lui-même il conjurerait la reine à genoux de rester sur la montagne, quelque désagréable qu'en fût le séjour, pour ne pas décourager la troupe; parce que l'abandon de ce poste pouvait amener la perte de l'armée et même du roi.

Cependant Aliénor avançait toujours; les gardes, par respect, s'ouvraient pour la laisser passer, mais ils arrêtaient tous les guerriers qui voulaient la suivre. Sire Gilbert craignant ce qui allait arriver si la reine continuait son chemin, lui dit : « Madame, le respect pour votre personne sacrée est plus fort que notre devoir; mais vous n'êtes point encore passée, et je jure que vous n'irez pas plus loin que vous ne me fouliez aux pieds de votre cheval. » En disant cela, il mit pied à terre, et alla se coucher en travers du chemin, de manière à le barrer entièrement, car il n'avait là que quelques pieds de largeur. La reine, étonnée de cette résolution, s'arrêta un instant; mais voyant sur l'escarpement qui bordait le chemin à droite un sentier où des hommes à pied auraient eu peine à gravir, elle y poussa son cheval avec autant d'adresse que de résolution, et, ayant dépassé la place qu'occupait sire Gilbert, elle revint sur le chemin; alors le chevalier se releva et lui dit : « Madame, j'ai fait mon devoir; je désire que tout le monde ici fasse le sien, en ne vous suivant pas. » J'entendis ces généreuses paroles; je les ap-

prouvai; mais, hélas! je n'eus pas long-temps la force de, les prendre pour règle de ma conduite.

Aliénor était donc seule hors des lignes de l'avant-garde, qui, toute voulait la suivre, et n'était retenue que par moi et par sire Gilbert.

Le temps continuait à être épouvantable. Toutes les dames de la reine criaient miséricorde et faisaient pitié à voir. Aliénor seule, conservant ses grâces et son esprit au milieu de ce désordre et de cette souffrance, me dit: « Sire Geoffroy, puisque vous ne voulez pas me suivre plus loin, sur le chemin de la Palestine, laissez-moi l'escorte que vous m'aviez donnée; elle me suffira pour braver les infidèles. Au surplus, il vaut mieux mourir du fer des ennemis, que de périr ici du froid. Mais je ne vous demande pas même cette escorte, je ne veux pas que personne soit forcé de s'exposer pour moi. Que chacun reste libre. Je ne veux que prêcher une croisade. Chevaliers! dit-elle à haute voix, je pars pour la Palestine; DIEU LE VEULT*, qui m'aime me suive. » En disant ces derniers mots, Aliénor jeta sur moi un regard où ma passion et ma vanité lurent les plus enivrantes espérances. « Madame, lui criai-je hors de moi, tout le monde vous suivra. » En disant ces mots, je donnai le fatal signal que tout ce qui m'entourait attendait avec une grande impatience et accueillit avec acclamation. Le seul Gilbert eut le courage de me dire: « Sire Geoffroi! vous faussez votre devoir; puissiez-vous ne pas vous en repentir! »

La seule précaution que je prisse, fut d'établir deux postes assez forts, l'un à l'entrée et l'autre à l'issue du plateau, et d'envoyer des messagers au roi, lui don-

* Cri des croisés.

ner avis de la résolution que la tempête m'avait forcé de prendre.

La troupe partit, en portant jusqu'aux nues le nom de la reine. Nous ne tardâmes pas à atteindre une région plus douce. Tout le monde était dans la joie, excepté moi qui emportais la pensée de ma faute, et sire Gilbert, qui, en voyant les défilés affreux que nous traversions, me faisait observer que bien peu d'hommes suffiraient pour y arrêter une armée. « Heureusement, lui dis-je, que les ennemis ne sont pas encore revenus de leur effroi, et qu'ils se contenteront de suivre l'armée, sans oser lui barrer le chemin. — Je le souhaite, reprit-il. »

Nous arrivâmes dans la plaine deux heures avant la chute du jour. La reine fut logée dans une très-belle maison, où elle put enfin se reposer des fatigues d'une très-rude journée. Toute la troupe eut en abondance les rafraîchissemens qu'elle pouvait désirer.

Cependant une cruelle inquiétude m'empêchait de jouir du repos auquel je voyais les autres se livrer. Mes yeux se tournaient sans cesse vers cette montagne que le roi et l'armée devaient traverser pour venir nous joindre. La reine me fit l'honneur de m'inviter à souper avec le comte de Morienne, le comte de Dreux, et trois de ses premières dames. Mais loin d'avoir l'esprit assez libre pour goûter les charmes d'une société aussi glorieuse pour moi et aussi agréable, je ne pus dissimuler ma pénible agitation. J'avais envoyé en arrière plusieurs Grecs du pays dont je croyais m'assurer à force d'argent, pour qu'ils m'informassent de la marche du roi; quelques-uns revinrent me donner de faux avis, et disparurent. Je quittai la reine de bonne heure, non pour me reposer, mais pour veiller à ce que tout mon monde fût rassemblé et se tînt en garde contre toute surprise. Je visitai les

postes que j'avais placés autour du quartier de la reine, qui était le lieu de ralliement. Enfin j'essayai de prendre du repos, mais je ne pus fermer l'œil. Ce n'étaient plus les ravissantes illusions des jours précédens qui tenaient mon esprit éveillé; mais les images de l'armée chrétienne surprise, du roi captif, ou peut-être succombant sous le fer de l'ennemi. C'est ainsi que se passa cette cruelle nuit qui devait précéder le plus funeste des jours.

Dès l'aube, je montai sur tous les lieux élevés, pour distinguer si je verrais quelque mouvement dans la montagne: j'envoyai de nouveaux Grecs avec des soldats français sur la route que devait tenir le roi. Mon impatience m'aurait fait aller moi-même, avec une partie de mes troupes, au-devant de ce prince, si le reste eût été assez nombreux pour mettre la reine en sûreté; car je savais combien il fallait se défier des habitans. Je passai plusieurs heures dans cette affreuse perplexité, lorsqu'un de mes détachemens, plus fort que les autres, revint avec quelques soldats échappés de la montagne qu'il avait recueillis. Ces hommes apportaient les plus terribles nouvelles : selon eux toute l'armée était détruite, et le roi mort ou prisonnier; eux-mêmes s'étaient sauvés à grand' peine et comme par miracle. Je fis aussitôt mettre toute ma troupe sous les armes, et je courus chez la reine, à qui, sans lui faire connaître quels bruits se répandaient, j'avouai que je n'étais pas sans des inquiétudes très-graves, et je la priai de se tenir prête à monter à cheval. J'ajoutai que n'ayant point assez de troupes pour lui donner une garde imposante, je pensais qu'elle serait plus en sûreté au milieu des escadrons que je commandais que dans une ville habitée par de perfides Grecs. Je trouvai Aliénor beaucoup plus ferme contre le danger que je lui annonçais, qu'elle ne se l'était montrée la veille contre les

incommodités de la tempête. « Chevalier, dit-elle, je serai prête en peu de momens, et quels que soient les périls qui nous menacent, je les partagerai avec les Français qui m'entourent, et j'espère me montrer digne d'être la femme de leur roi. Je quittai Aliénor pour hâter le mouvement des troupes vers le lieu de rassemblement que j'avais indiqué. Elles n'y étaient pas encore toutes réunies, lorsque la reine s'y rendit avec sa suite et l'escorte qui ne devait jamais la quitter. Elle avait une contenance calme et noble. « Madame, lui dis-je, vous êtes faites pour créer des héros. Quant à moi, je voudrais mourir aujourd'hui, avec l'espoir que mon sang pût laver ma faute aux yeux de la France et de mon roi. Pour vous, madame, conservez-moi quelque pitié dans votre souvenir! En prononçant ces paroles, des larmes s'échappèrent de mes yeux. Mais, sans attendre de réponse de la reine, voyant les dernières troupes arrivées, je fis sonner le départ, et je m'avançai, avec de grandes précautions, vers la funeste montagne. A chaque pas, nous recueillions quelques fugitifs de la bataille. Presque tous confirmaient les épouvantables rapports des premiers.

Déjà nous étions arrivés à peu de distance du pied de la montagne, lorsque nous aperçûmes un groupe plus considérable que les autres, au milieu duquel était une bannière. Bientôt des coureurs qui la précédaient nous dirent que le roi était là. J'envoyai quelques escadrons des plus lestes à sa rencontre, et je me disposai à les suivre avec le reste de mes troupes dans le meilleur ordre possible. Lorsque nous ne fûmes plus qu'à quelques pas du roi, j'arrêtai ma troupe; je m'avançai seul vers lui, et, descendant de cheval, je mis un genou en terre; mais ce prince me lançant un regard terrible, me dit d'une voix foudroyante : « Sire chevalier, ce n'était pas ici que je

vous avais ordonné de m'attendre; c'était au sommet de la montagne. Mon armée est perdue; votre roi a failli être pris par les infidèles. Retirez-vous. »

Accablé, anéanti par ces reproches que je méritais, je restai immobile, jusqu'à ce que le roi fût passé. Sans me dire d'autres paroles, il prit lui-même le commandement de l'avant-garde, qui faisait alors presque toutes ses forces, et la ramena à la ville qu'elle venait de quitter. Je suivis les derniers rangs, plongé dans le plus sombre désespoir. Au milieu de ma tristesse, les rêves éblouissans de la veille me revenaient à l'esprit, et me rendaient mon malheur plus poignant. « De quelle hauteur, me disai-je, me voilà-t-il précipité! Hier, honoré de la confiance d'un roi, comblé des grâces et des marques de distinction de la reine; aujourd'hui justement accablé de l'indignation du prince, et n'osant plus me montrer aux yeux d'Aliénor. »

C'est abîmé dans ces affreuses réflexions que j'arrivai au quartier de l'armée. Comme j'entrais dans la ville, je fus arrêté et conduit dans une vieille tour que l'on constitua prison pour moi. J'y passai la plus horrible des journées, et le lendemain je fus traduit devant un conseil de guerre que le roi voulut présider.

Tous les guerriers échappés avec le prince demandaient ma mort; tous ceux de l'avant-garde se taisaient; moi-même je refusais de rien dire pour ma défense. Je voyais, dans ma condamnation, le châtiment mérité de l'oubli de mes devoirs comme capitaine, et des coupables espérances dont, sujet infidèle, j'avais osé nourrir mon cœur. Mon arrêt allait donc être prononcé, sans opposition, lorsque Gilbert, ce vieux guerrier dont je vous ai raconté la noble conduite sur la montagne, prit la parole, et s'adressant au roi : « Sire, dit-il, puisque les

guerriers témoins de la journée d'avant-hier, auxquels leur naissance et le rang qu'ils tiennent dans l'armée donnaient le droit de parler avant moi, s'obstinent à garder le silence, permettez à un vieux soldat qui porte le harnais depuis quarante ans, qui est couvert de blessures reçues sous la bannière royale; qui, hier, s'est exposé à être foulé aux pieds des chevaux, pour faire respecter vos ordres; permettez-lui de vous parler avec la franchise que lui inspirent son zèle pour votre gloire et son véritable dévouement à votre personne. Sans doute, ô mon roi! sire Geoffroi est coupable; il a enfreint vos ordres, et si l'on isole sa conduite des circonstances où il s'est trouvé, il mérite la mort; mais lorsque vous donnez, sire, à un de vos capitaines, une commission dont il doit répondre sur sa tête, il faudrait qu'il pût commander à tout ce qu'il conduit. Sire, cela peut-il arriver, lorsqu'il se trouve auprès de lui de ces personnes dont les prières sont toujours des ordres? Je ne prétends point, ô mon redouté seigneur! accuser la reine; elle a supporté des souffrances qui faisaient murmurer bien des vieux guerriers; et parmi ceux qui laissent condamner sire Geoffroi, sans lui prêter un mot de justification ou d'excuse, il en est de plus coupables que lui et qui savent combien de temps il a résisté aux instances qu'ils suggéraient, aux murmures qu'ils favorisaient. Cependant, sire, je ne les traduis point devant le tribunal que vous présidez dans ce moment; je prie mon roi de juger lui-même jusqu'où remonte la faute qui a causé l'épouvantable catastrophe que pourtant la providence et votre courage ont rendue moins affreuse qu'elle pouvait l'être. »

Tout le monde frémit de la hardiesse de ce discours. Ceux même que rien n'empêchait d'apprécier la vérité des paroles de Gilbert, ne pouvaient concevoir qu'un

guerrier étranger à la faveur, pût s'exposer, sans y être obligé, au ressentiment d'Aliénor, à la fierté offensée de Louis et aux vengeances des courtisans. Mais le roi, après un instant d'un combat intérieur que l'on put apercevoir: « Sire Gilbert, dit-il, d'une voix haute et ferme, j'ai su quelle a été votre conduite sur la montagne; ce que vous venez de dire aujourd'hui est digne de ce que vous avez fait avant-hier. Vous seul avez compris les devoirs d'un capitaine, comme vous montrez en ce moment la générosité d'un compagnon d'armes. Désormais, vous seul partagerez avec moi le commandement des troupes qui nous restent. Je vous accorde la vie de sire Geoffroi; mais qu'il ne paraisse plus à la cour.» J'avais vu approcher ma condamnation avec calme; je reçus ma grâce presqu'avec indifférence; mais je fus sensible au procédé de Gilbert. Dès que je pus l'en remercier je le fis. « Ce n'est point de la reconnaissance, lui dis-je, que je vous porte; mon malheur est si grand que je sens peu le prix de la vie; mais c'est de l'admiration, et je vous la paierais, avec le même empressement, quand ce serait tout autre coupable que vous auriez défendu. Je servirai sous vos ordres avec autant de zèle que je me trouvais honoré, il y a deux jours, de vous avoir sous mon commandement. »

Sire Gilbert justifia pleinement le choix du roi. Il mit un si bel ordre dans l'armée, força tout le monde à une telle vigilance que, malgré le petit nombre auquel nous étions réduits, jamais les ennemis ne purent nous entamer. Il avait eu la délicatesse de demander au roi de me rendre ma bannière particulière, disant que les ennemis, qui l'avaient vue au Méandre, en conserveraient un souvenir d'effroi. Je la refusai, et ne gardai que mon simple pennon. Ne voulant avoir à ma suite que mon écuyer et quelques varlets, je priai tous les gentilshommes qui formaient ma

bannière de passer sous celle de Gilbert; je leur distribuai même de quoi se soutenir plusieurs mois, sans lui être à charge ; car il était pauvre et le roi avait perdu la plus grande partie de son trésor.

Nous nous dirigeâmes vers Satalie, tous les jours attaqués, et repoussant tous les jours les Turcs. Avant mon affreux malheur, je combattais pour attirer sur moi les regards de mon roi, et surtout ceux de la plus belle des reines; depuis ma catastrophe, le devoir seul me conduisait à l'ennemi, et si je m'enfonçais dans ses rangs, c'était le mépris de la vie et non l'amour de la gloire qui m'y jetait. Une montagne inaccessible s'était élevée entre moi et l'objet qui avait jadis tant embelli mon existence. Il ne m'était plus permis de me présenter devant la reine et je n'osais pas même demander à la fortune de me rapprocher d'elle. Parfois je l'apercevais de loin dans les marches; mes regards la suivaient quelque temps; mais bientôt le souvenir de mes folles et coupables illusions m'accablait; mes yeux retombaient vers la terre, et cependant des larmes de regrets se mêlaient malgré moi aux larmes du repentir et de la confusion. J'aurais au moins désiré savoir si Aliénor accordait quelque pitié à mon infortune. Je ne l'ai jamais su. J'appris que, sans doute pour entrer dans les vues de Louis qui m'avait interdit sa cour, la reine évitait de prononcer mon nom, même devant ceux de ses serviteurs qui partageaient jadis avec moi son intimité (71).

Lorsque nous arrivâmes à Satalie, quoique l'armée ne fût qu'à peine au tiers de ce qu'elle aurait dû être, il ne s'y trouva qu'un nombre fort insuffisant de vaisseaux pour transporter les Français en Syrie, ainsi qu'on en était convenu avec les Grecs. Le roi ne put faire embarquer avec lui que les chevaliers et les hommes d'armes

qui avaient conservé leurs chevaux. Tous les malades furent laissés dans la ville, et l'infanterie fut dirigée par terre, sous les ordres d'Archambaud de Bourbon. Quoique j'eusse encore des chevaux, voulant éviter la vue d'un roi que j'avais offensé et d'une reine que j'osais appeler ingrate, je me joignis à l'infanterie. Nous souffrîmes, dans notre marche, des maux effroyables. La faim, la fatigue, les combats, des misères de toute espèce, détruisirent les trois quarts de notre faible troupe, avant que nous ne pussions atteindre les terres de Raymond, prince d'Antioche, oncle d'Aliénor. Ayant appris que le roi était dans la capitale des états de ce prince, je ne voulus pas y entrer. Je me dirigeai de suite sur Jérusalem.

J'avais jusque-là gardé sur ma poitrine la chaîne d'or que m'avait donnée la reine, et souvent, dans mes plus grandes souffrances, je l'avais arrosée de mes larmes; mais, rendu dans la cité sainte, je me reprochai mon attachement pour un objet qui me rappelait un temps de coupables espérances, et je résolus d'en faire le sacrifice; toutefois ne voulant pas l'offrir sous la même forme que je l'avais reçue, parce que la reine et plusieurs chevaliers de l'armée pouvaient la reconnaître, je la convertis en une grande lampe d'argent, que je suspendis dans le saint sépulcre, pour brûler toujours, en expiation des vœux criminels auxquels j'avais laissé entrée dans mon cœur. Cette offrande fut précédée des pieuses préparations dont j'avais tant de besoin, pour être digne d'entrer dans le caveau sacré. Je fis le tour de la ville et parcourus les stations en habit de pèlerin, la tête et les pieds nus et le bourdon à la main.

Le roi ne fit pas un long séjour à Antioche; il se rendit à Jérusalem avec la reine et toutes ses troupes. Alors je m'éloignai de la ville, mais je m'en tins à peu

de distance, parce que je savais que le roi Baudouin désirait que les croisés l'aidassent à faire le siége de Damas.

Cependant la perte des illusions qui avaient si longtemps enchanté mon âme, me laissait un vide affreux, et je sentais que jamais il ne serait occupé par un objet mortel. Après avoir, pendant plus de dix ans, aimé Aliénor du culte le plus pur, après avoir cru pendant quelques jours que je pourrais être aimé d'elle, et avoir conçu de coupables, mais enivrantes espérances, mon cœur m'assurait que jamais aucune femme ne le rendrait sensible. Je pris donc la résolution de renoncer au monde; mais ne voulant point abandonner le métier des armes, je conçus le désir de me faire hospitalier. Toutefois, je connaissais la sévérité de cet ordre, et je ne me flattais pas qu'un homme qui venait d'occasioner un si grand malheur aux armes des chrétiens en Orient, fût reçu parmi ces fiers et preux guerriers. J'allai trouver le grand-maître en particulier, je lui racontai mes malheurs et mon dessein, sans toutefois lui parler de la place qu'occupait la reine dans l'histoire de ma catastrophe. Je le priai de ne pas s'en tenir à mon récit, mais de consulter sire Gilbert qui m'avait remplacé dans la confiance du Roi. Il me répondit qu'il le ferait avec plaisir. J'ajoutai que j'étais disposé à céder des biens assez considérables à l'ordre; que du reste j'étais sans ambition, et que je servirais comme simple aventurier dans les Turcopoliers, qui sont une cavalerie légère où les chefs seuls sont hospitaliers, et les cavaliers de toute condition et de tout pays. Je voulus même y être admis sous un nom nouveau, et je pris celui que je porte encore. Les choses s'arrangèrent facilement ainsi, et je ne tardai pas à partir pour le siége de Damas. Il fut long et eut une issue malheureuse; comme

vous le savez, par la mauvaise foi des chrétiens de Syrie. Je ne vous citerai qu'une circonstance qui me fut particulière, et qui n'est pas étrangère, ici, à tout le monde. L'escadron où je me trouvais était campé près d'un ruisseau, au-delà duquel des prairies et des jardins s'étendaient jusqu'aux murs de la ville. Les Turcs envoyaient chaque jour une nuée d'archers sur le bord de ce ruisseau insulter nos logemens. Le chef des Turcopoliers, fatigué de cette insolence, ordonna à son escadron de passer brusquement la rivière sur un pont de bois, le seul que l'ennemi n'eût pas eu le temps de détruire, et de tailler en pièces cette canaille. Nous exécutâmes assez heureusement cette commission; mais pendant que nous percions de nos lances ou que nous foulions aux pieds de nos chevaux ces misérables fantassins, nous vîmes paraître tout-à-coup un escadron plus fort que le nôtre, et tel que nous n'eussions pas supposé qu'il pût sortir d'un lieu si embarrassé de maisons, de haies et de fossés. Cependant nous fîmes bonne contenance, et nous soutînmes un combat vigoureux dans un pré un peu plus grand que les autres où nous étions venu charger l'infanterie. Mais un nouvel escadron turc étant venu au secours du premier, et les archers à pied de l'ennemi recommençant à nous tirer des flèches, en peu de momens nous fîmes de grandes pertes et nous fûmes obligés de regagner le pont : mais les premiers arrivés s'étant précipités dessus en trop grand nombre, il enfonça; de manière que vers le milieu il ne restait plus qu'une poutre entière. Plusieurs hommes et plusieurs chevaux furent noyés, d'autres estropiés. Cependant ceux qui n'étaient pas encore passés voyant cet accident, se trouvèrent dans une cruelle position. Déjà beaucoup plus faibles que leurs ennemis avant cet accident, que pouvaient-ils espérer? Néanmoins l'hos-

pitalier qui nous commandait, homme de tête et de cœur, rassemble sa petite troupe et lui fait faire volte-face, et déclare qu'il faut combattre jusqu'à la mort. Dociles à son ordre, nous retournons à la charge avec fureur, et chacun de nous fait tomber un ennemi sous ses coups; mais enfin nous sommes arrêtés par la masse et ramenés vers la rivière. Nous n'étions plus que six combattans à cheval; nos chevaux blessés et harrassés ne pouvaient plus fournir de charge. Dans cette extrémité, nous nous étions jetés dans un petit bouquet d'arbres, qui était près du pont, mais sans autre espoir que de différer d'un instant notre perte, lorsque de l'armée chrétienne arrive un soldat couvert de fer, tenant d'une main une masse d'armes énorme, et de l'autre un large bouclier; il franchit le pont, et vient se mettre au-devant de nous. Les Turcs veulent se jeter sur lui, mais de chaque coup de masse il abat un homme ou un cheval; il détourne avec son bouclier tous les coups de lance qu'on veut lui porter. Souvent il se rapproche des arbres pour éviter le choc des ennemis réunis; puis, dès qu'ils sont forcés de s'arrêter, il s'élance lui-même de sa retraite, aussi prompt que la foudre, et son bras terrible renverse tout ce qu'il atteint. Les Turcs étonnés étaient devenus moins ardens. Alors le soldat chrétien qui faisait de si grandes prouesses, nous dit de nous précipiter vers le pont, et qu'il y serait aussitôt que nous. Pour suivre son conseil avec plus de succès, nous feignons de faire une charge sur les Turcs, qui ne manquent pas de céder du terrain pour nous envelopper; mais nous tournons bride tout de suite vers le pont. Le terrible sergent y était déjà. Nous mettons pied à terre; nous forçons nos chevaux à se précipiter dans la rivière, et nous présentons nos lances aux Turcs qui veulent encore nous poursuivre. Les plus téméraires d'entr'eux qui

osent s'engager sur le pont sont percés de nos lances, ou sont renversés dans l'eau avec leurs chevaux par le chrétien à pied. Les ennemis voyant qu'ils ne pouvaient nous accabler, quittent la lance et le cimeterre pour l'arc, et ils nous décochent une grêle de traits, pendant que nous continuons notre retraite sur le pont. Déjà nous avions gagné la poutre qui nous mettait à l'abri de la poursuite de la cavalerie, lorsque je reçois une flèche qui me traverse la jambe et me fait presque tomber dans la rivière. Le soldat en question me retient, et voyant qu'il m'était impossible de marcher, il me charge sur son épaule, avec la même facilité que je pourrais enlever un enfant de six ans, et franchit ainsi la poutre qui assurait notre retraite. Mais pendant qu'il me sauve la vie, il reçoit lui-même une flèche qui lui perce la main de part en part. Cette blessure douloureuse ne l'empêche pas d'accomplir sa glorieuse entreprise. Nous atteignons la rive occupée par les chrétiens. Nos amis nous entourent. On m'emporte dans une tente pour me faire soigner; mais je demande que mon libérateur soit pansé avant moi. Je le cherche en vain des yeux, il était disparu, et quelques efforts que je fisse pour le retrouver, mes recherches ont été inutiles jusqu'à ce jour, où je le retrouve dans ce brave pèlerin Antoine; car je ne doute point que ce soit lui que j'ai sous les yeux. Déjà j'ai cru apercevoir une cicatrice à sa main gauche, et sa modestie n'a d'autre expédient pour me désabuser de ma croyance que de nous montrer ses mains. « Il est vrai, seigneur, dit l'ermite, que j'ai une cicatrice à la main, et je ne puis pas nier que je l'aie reçue dans la circonstance que vous venez de raconter. — Hé bien, messeigneurs, reprit l'hospitalier en embrassant Antoine, convenez que mes aventures ajoutent encore à ce que cette rencontre avait déjà d'extraordinaire.

N'est-il pas bien remarquable qu'ayant été tous les trois en même temps à la Terre-Sainte, par des chemins différens, nous nous trouvions réunis, après tant d'années et de vicissitudes, sous ce toit ?

Avant de vous raconter comment j'y ai été conduit, je vous prie, sire pèlerin, de remarquer que si j'ai rempli les devoirs de ma profession à votre égard, en vous donnant ici l'hospitalité, je suis bien loin d'avoir acquitté mes obligations pour la vie que vous m'avez sauvée. Mais nous reviendrons là-dessus. Je vais achever, en peu de mots, dans ce moment, le récit de mes aventures. Le combat dont je viens de vous parler, fit quelque bruit dans l'armée, et quoiqu'il s'en fallût bien que je fusse le héros de cette journée, l'hospitalier qui commandait les Turcopoles profita de cette circonstance pour parler avantageusement de moi. D'autres occasions se présentèrent, où je m'attirai l'attention des chefs. Alors le grand-maître, qui avait pris des renseignemens auprès de sire Gilbert et de quelques autres capitaines de l'armée du roi, convaincu qu'il n'y avait eu ni trahison, ni lâcheté de ma part, dans ma funeste aventure de la montagne de Laodicée, mais erreur et entraînement, réunit les principaux de l'ordre, me fit connaître à eux, et leur exposa mes désirs et mes offres. J'avais pris le nom d'un petit fief qui relevait de ma seigneurie de Taillebourg ; je désirai le conserver en entrant dans l'ordre. Après d'assez longs débats, je fus agréé. Je donnai à l'ordre de Saint-Jean toutes les terres qui composent le domaine de cette commanderie. De plus, je fournis des sommes assez considérables, qui furent employées à fortifier des châteaux de la religion dans la Terre-Sainte. Je suivis les diverses fortunes des Hospitaliers, sans vouloir jamais d'élévation de grade, jusqu'à ce que, au bout de vingt ans, les fa-

tigues et les blessures ayant altéré ma santé, on me conseilla de revenir en France. Alors je demandai à être envoyé sur le bien même que j'avais donné à la religion, et dont un frère hospitalier avait pris possession, au nom de l'ordre. Quoique ce lieu soit près de Taillebourg, où j'avais pris naissance, je m'en étais éloigné si jeune, et j'en étais absent depuis si long-temps, que personne, dans le pays, ne pouvait me reconnaître sous un autre habit et un autre nom. Le parent même à qui j'ai cédé le château de Taillebourg m'a cru, jusqu'à ce moment, en Palestine. Je quittai donc la ville sacrée, vêtu en pèlerin, comme j'avais voulu l'aborder. Je répétai les mêmes cérémonies qu'à mon arrivée; je pleurai sur le saint sépulcre. Je me rendis à Jaffa, à pied, avec le bourdon et l'escarcelle. Je montai sur un navire génois qui débarqua plusieurs pèlerins à Civita-Vecchia. Nous nous rendîmes de là en procession à Rome. Ainsi que vous, messeigneurs, je priai sur le tombeau des saints apôtres, j'y déposai des palmes et je pris de là ma route vers la France, visitant les commanderies de l'ordre et les pèlerinages qui se trouvaient sur mon chemin. Ici, mes confrères en voyages et mes maîtres en repentir et en mortification, j'ai encore un aveu à vous faire, et je le dois; car il n'y a que les humiliations volontaires qui puissent dompter et expier l'orgueil, ce premier et principal ennemi de l'homme. En sortant de la ville de saint Pierre, nous nous trouvâmes joints par un assez grand nombre de pèlerins, pour qui le tombeau des saints apôtres avait été le but de leur voyage. Eh bien! nous qui venions de la Palestine, nous avions peine à nous défendre d'un certain sentiment de supériorité sur ces *romieux* (72). Oh! abîme de la vanité, que tu es profond!

Arrivé enfin dans cette province, depuis Saintes, je voulus suivre la rive gauche de la Charente, pour voir, au moins de loin, le château de Taillebourg. Quand je fus près d'un village qu'on appelle Saint-James, à l'extrémité de la chaussée qui traverse la prairie, et aboutit au pont de mon ancien château, je ne pus m'empêcher d'être pris d'un grand attendrissement, en pensant que je ne franchirais pas cette chaussée pour aller chez moi. Toute l'histoire de ma vie se présenta à mon souvenir. Ma jeunesse, si heureuse et si pleine d'espérances; ma fortune et mon ambition croissant toujours, jusqu'au coup de foudre qui avait effacé, pour moi, le passé, et fermé cet avenir qui paraissait si brillant. En gémissant sur les malheurs de mon roi et de ma patrie, auxquels j'avais si tristement contribué, je bénis la main de Dieu qui avait arrêté le cours de mon délire criminel. Après avoir passé près d'une heure dans cette méditation sur les vicissitudes de ma fortune, je m'arrachai de ce lieu et je me remis en route, non sans tourner souvent la tête à ma droite, vers le beau château où s'éleva mon enfance. Enfin j'arrivai dans cette maison-ci. Le frère qui en avait la garde avant moi, m'y tint compagnie pendant près d'un an; puis il fut appelé ailleurs. Ayant eu une vie très-active, j'avais besoin de beaucoup d'occupation, pour que la solitude ne me fût pas mortelle. J'en trouvai dans les travaux de la campagne, dans les soins des malades et l'éducation des jeunes frères que l'ordre m'a successivement confiés.

Frère Maheu de Moron termina ainsi son récit, puis il dit au prieur de Saint-Savinien : « Mon révérend père, nous avons tous les trois de bien grandes obligations à la providence de ce qu'elle nous a soutenus dans le désespoir

où nous méritions d'être abandonnés pour nos grandes fautes ; nous devons la remercier en commun. Je vous conjure de rester chez moi ce soir : demain, dès l'aurore, vous direz la messe dans notre chapelle ; le digne ermite et moi nous vous la servirons.... C'est dans ce lieu où des aventures si extraordinaires nous réunissent, où un pardon si nécessaire a été prononcé à quelqu'un qui le méritait tant par le plus religieux repentir, que vous devez remercier Dieu d'une si grande grâce ; comme moi je dois le bénir de m'avoir mis à même de donner des soins à un preux guerrier qui, jadis, me sauva la vie au péril de la sienne. »

Le prieur ayant cédé aux instances de frère Maheu de Moron auxquelles Antoine joignit les siennes, ils se confessèrent tous au chapelain de l'Hôpital, pour se disposer à la cérémonie du lendemain. Frère Maheu et l'ermite Antoine reçurent la communion de la main du prieur auquel ils servirent la messe. Ce fut un spectacle des plus touchans pour moi que de voir ces hommes, tous les trois pénétrés d'un si admirable repentir de leurs fautes, participer ensemble aux gages mystérieux de la réconciliation.

Avant de prendre congé de frère Maheu, le prieur, ainsi que l'hospitalier l'en avait prié secrètement, lui dit : « Sire chevalier, vous avez des droits sur l'ermite Antoine, achevez de lui rendre la santé ; mais dès que ses forces seront rétablies, ne souffrez pas qu'il les emploie de nouveau à des travaux manuels. Sans doute ils sont méritoires, puisqu'ils sont destinés à augmenter les secours que vous offrez si généreusement aux malheureux ; mais enfin, le digne ermite peut être remplacé par d'autres hommes, dans cette besogne. Je l'invite à venir édi-

fier mes religieux et à les aider dans des travaux moins rudes, mais non moins importans, et où il me serait plus difficile de trouver un homme de son mérite pour le remplacer. »

Antoine, après avoir long-temps protesté de son indignité, promit enfin au prieur de l'aller joindre dès que sa santé serait rétablie. Il remplit sa promesse, prit l'habit de religieux, et s'acquit la plus haute réputation de sainteté, par l'austérité de sa vie et la pratique de toutes les vertus.

Telle est, madame, l'histoire des *Trois Pèlerins*, qui a fait tant de bruit dans le pays, pendant long-temps, et qu'on a si souvent défigurée. Personne ne peut vous la dire plus exactement que moi, puisque je me suis trouvé le seul témoin de la rencontre extraordinaire et de la reconnaissance des trois héros de cette aventure; et quoique je n'eusse alors que dix-huit ans, et que j'en aie quatre-vingt-deux au moment où je vous la raconte, mon esprit en fut si frappé que jamais elle ne s'est effacée de mon souvenir; il me semble encore voir là ces trois vénérables pénitens, et entendre leurs paroles.

La dame de Tonnay remercia beaucoup frère Archambaud de son histoire, en lui assurant qu'elle avait eu infiniment de plaisir à l'entendre. Ermeline, le seigneur de Rochefort et le beau Raoul joignirent leurs courtois complimens à ceux d'Hélissente. Dans ce moment, le bon sire Landry se réveilla en disant: « Je savais bien que c'était Méluzine et non pas Hugues II, qui avait bâti le château de Lusignan, et cela pour y renfermer la belle Arsendis de Châtellerault dont elle était jalouse. » Frère Archambaud, il n'y a que vous pour raconter les histoires du Poitou et de la Saintonge. Tout le monde applaudit

en souriant à la justesse de sa réflexion du vieux chevalier ; mais personne n'eut l'air de savoir qu'il venait de dormir et qu'il sortait d'un rêve. Le commandeur offrit de l'hypocras et des oublies à ses hôtes, puis il engagea les dames qui s'étaient levées de très-bonne heure à prendre un instant de repos, pendant que la chaleur du jour se calmerait un peu. Maitresse Martine les conduisit à leur chambre.

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOTES

NOTES

DU PREMIER VOLUME.

(1) Page 1. Au *château de Tonnay*. Il s'agit ici de Tonnay-sur-Charente. Ce château, et la petite ville qui en dépendait, furent long-temps possédés par une maison fort ancienne et fort puissante, dont le chef porta le plus souvent le nom de Geoffroy. Cette maison s'éteignit, au treizième siècle, dans la personne d'un Geoffroy dont il sera question dans ce roman. Sa fille Jeanne porta, vers 1250, la terre de Tonnay à un des ancêtres de la famille qui la possédait à l'époque de la révolution. Tonnay-Charente est placé à l'extrémité septentrionale de la Saintonge, dans une très-belle position sur la Charente, comme son nom l'indique. Dans les vieux titres, ce château n'est désigné que sous le nom de Tonnay ou Taunay ; mais quand on y veut parler de Tonnay-Boutonne, on met l'*autre* Tonnay, et quelquefois Tornay-Vacconne. Ces deux châteaux sont à peu de distance l'un de l'autre. J'ajouterai encore une petite remarque au sujet de la première de ces deux petites villes : c'est qu'elle s'appela d'abord Tonnay, puis Tonnay-Charente, et qu'aujourd'hui on ne l'appelle plus que Charente.

(2) Page 2. *Roussin*. Ce mot s'est aussi écrit *roncin*, *rouci*. Voici comme on distinguait les chevaux, d'après un ancien commentateur cité par Ducange. « Il y a des chevaux de plusieurs manières, à ce que li uns sont destriers grands pour le combat ; li autres palefroi, pour chevaucher à laise de son corps ; li autres sont roucis pour somme porter. » Au reste, le palefroi servait souvent aux combats et tournois, comme aussi les

chevaliers montaient parfois des roncins en voyage, afin que leurs destriers ou palefrois fussent plus frais pour le combat.

(3) Page 2. *Palefroi.* Ce mot revient assez souvent dans les romans de chevalerie, pour que quelques personnes désirent en savoir l'étymologie. Elle est d'origine latine. *Paraveredi* étaient des chevaux de relais destinés, chez les Romains, à l'usage des voies militaires, comme *veredi* étaient des espèces de chevaux de poste sur les voies publiques; *veredarii* les gens qui les entretenaient au service du public ou du prince. Cet usage s'était conservé sous Charlemagne. « Pervenit ad aures clementiæ nostræ, (dit ce prince dans une lettre) quod aliqui duces... mansionatica et paraveda accipiunt, non solum de liberis hominibus sed etiam de eclesiis Dei, etc... » *Mansionatica* signifie le logement et *paraveda* la fourniture des chevaux de relais.

La prononciation germanique fit changer le V en F. On dit et puis on écrivit parafredus, que l'on francisa ensuite en palefroi, comme de Godifredus on a fait Godefroi.

(4) Page 4. *Du sire de Parthenay.* Sous le règne de Louis-le-Jeune, un puîné de la maison de Parthenay, qui était archevêque de Bordeaux, ayant perdu son frère aîné, obtint du pape, à la sollicitation du roi de France, d'être rendu à l'état laïque. Il lui fut imposé la condition qu'il garderait le nom de l'Archevêque, et qu'après lui tous les aînés de cette famille prendraient le nom de l'Archevêque, et les puînés le nom de Parthenay; ce qui fut observé. Cette famille, très-illustre et très-puissante, que quelques-uns ont cru être sortie de celle de Lusignan, se divisa elle-même en deux branches, au commencement du quatorzième siècle. La branche aînée s'éteignit vers le milieu du siècle suivant; et la seconde qui posséda la seigneurie de Soubise, dont elle ajoutait le nom à celui de Parthenay-l'Archevêque, finit un siècle et demi plus tard. Les deux derniers mâles de ces deux branches s'appelaient Jean l'Archevêque. Catherine, héritière de la branche Parthenay-Soubise, fut une dame fort célèbre par son esprit, son courage, et par son procès avec son premier mari.

(5). Page 5. *Sire de Surgères.* La baronie de Surgères fut en effet long-temps possédée par une très-ancienne famille dont les chefs prirent presque tous le nom de Guillaume Maingot *. Celui dont il est ici question était Guillaume Maingot VI. La baronnie de Surgères passa de la famille Maingot à celle de Clermont, et de là à celle de Fonsèque, jusqu'à ce qu'une héritière de cette dernière maison la porta, au seizième siècle, à un seigneur de la famille qui la possédait au moment de la révolution.

(6) Page 5. *Fief du comte de Poitiers.* Il y a dans le texte original *jurable et rendable à grande et petite force.* Ces expressions m'ont paru trop rudes pour la bouche d'une femme; mais je les rapporte ici pour en donner l'explication. On appelait ainsi des fiefs que le vassal acceptait ou gardait sous la condition de les tenir toujours prêts à la disposition des seigneurs pour ses guerres. Il suivait de là que les châteaux du fief rendable étaient toujours prêts à recevoir garnison du seigneur suzerain, et à lui servir de retraite ou de forteresse contre ses ennemis; et, dans ce cas, le vassal devait vider lui-même le château, si le baron avait besoin de l'occuper tout entier. Cette condition était indépendante de l'hommage général du fief; mais elle l'accompagnait souvent. Le mot de jurable venait de ce que l'acte d'acceptation du fief, sous cette condition, se faisait avec serment sur les saints évangiles et les reliques des saints. Néanmoins tout fief jurable n'était pas rendable; il pouvait n'être que *recevable* (receptabile), c'est-à-dire que le vassal était bien obligé de recevoir le seigneur, mais n'était pas tenu à évacuer,

---

* Ce nom de Maingot venait certainement de l'exclamation mein-Gott! qui, en allemand, signifie mon Dieu! comme le mot de bigot, si commun en France et en Angleterre, vient de l'exclamation by-Gott ou by-God, qui veut dire par Dieu. On a fait de ce dernier, en France, un adjectif, pour indiquer l'homme qui affecte la piété. Il est pris aussi substantivement.

comme dans le cas rendable. Il pouvait être l'un et l'autre. Le droit de rendable s'appelait aussi *rachat à mercy ;* c'est-à-dire à la discrétion du suzerain.

Li cuens (les comtes), dit un vieux règlement, *peuvent prenre les forteresses et châteaux de lors hommes* (vassaux), *s'ils ont mestier* (besoin) *d'iceux.*

Dans la cérémonie de la reddition du château au seigneur suzerain, ce vassal devait quelquefois sortir dans les cours extérieures du château. Quelquefois il restait ; et il n'y avait alors que sa bannière ou son pennon qui fît place momentanément à celui du suzerain. Ces cérémonies se faisaient au son des trompettes.

Souvent il était spécifié combien de fois un château devait être *rendu*, par an, au seigneur suzerain. Par exemple, le seigneur de Navailles devait rendre son château, trois fois, au vicomte de Béarn.

Il y avait des cas où le vassal, avant de remettre son château au seigneur, était en droit d'exiger de celui-ci des gages ou otages. C'était lorsqu'il avait lieu de craindre que le seigneur ne voulût introduire dans le château un ennemi du vassal.

Le seigneur qui voulait se faire rendre le château de son vassal, devait le *semondre* (l'avertir), un certain nombre de jours à l'avance.

Le vassal qui refusait son château à son seigneur, s'exposait à ce que celui-ci le prît de force et le gardât. Et réciproquement le seigneur perdait son droit, en retenant le château du vassal sans nécessité. Celui-ci pouvait le reprendre par force, s'il était assez fort, et en porter l'hommage ailleurs.

Les châteaux ou forteresses étaient *rendables à grandes et petites forces*, c'est-à-dire à garnison entière du seigneur, ou *simplement*, c'est-à-dire, avec sa suite ordinaire, pour y exercer les marques de suprématie.

Lorsque le vassal l'était de deux souverains ennemis, il était obligé de remettre ses châteaux (s'ils étaient rendables), aux barons respectifs de qui ils relevaient, quel que fût celui dont

il embrassait personnellement la cause. Ainsi il pouvait faire la guerre contre ses propres châteaux.

Les souverains ou hauts barons, qui avaient droit de reprise sur les châteaux de leurs vassaux, faisaient de temps en temps acte de ce droit, en faisant arborer leurs bannières ou pennonceaux sur ces châteaux, et crier leur cri; après quoi ils en rendaient les clefs au vassal. (Ducange, *Commentaires sur Joinville*).

(7) Page 6. *Le seigneur de Rochefort.* Rochefort n'était alors qu'un château. Tout le monde sait que la ville et le port de ce nom doivent leur création à Louis XIV.

(8) Page 10. *Une soupe de vin.* Les soupes de vin étaient fort en usage parmi les chevaliers. Chacun sait que Duguesclin, défié par Guillaume de Blanchbourg, Anglais, avala, avant de le combattre, *trois soupes de vin, en l'honneur des trois Personnes de la sainte Trinité.*

(9) Page 12. *Le roi de Navarre.* Il s'agit ici de Thibaut V du nom, comte de Champagne, et premier du nom roi de Navarre, qui fut en effet chef d'une croisade en 1239. Cette croisade ne fut rien moins qu'heureuse; mais l'opinion du temps attachait toujours un grand mérite à ces entreprises, quelque désastreuses qu'elles fussent. D'ailleurs, au milieu de la guerre la plus funeste, il peut toujours y avoir de la gloire pour quelques individus du parti malheureux.

(10) Page 12. *Le saint voyage.* Il y a dans l'original le *saint véage.* C'était en effet ainsi que se nommait, par excellence, le voyage de la Terre-Sainte.

(11) Page 16. *Baudouin II.* Ce prince de la maison de Courtenay fut le dernier empereur de l'empire latin en Orient. Il avait épousé Marie, fille de Jean de Brienne.

(12). Page 18. *Chevalier pèlerin.* Les vieux historiens et ro-

manciers donnent assez volontiers le nom de pèlerin aux chevaliers qui faisaient le saint voyage seuls ou en petit nombre. Les Normands de la famille de Hauteville, qui conquirent la Sicile et Naples, sont nommés pèlerins. Ce mot vient de *peregrinus*, voyageur. Les pèlerins étaient les voyageurs par excellence.

(13). PAGE 19. *Destrier.* Le destrier était un cheval fin que le maître ne montait que pour le combat ou pour des courses rapides. Le reste du temps il était conduit *en dextre* (à la main) par l'écuyer ou le varlet. De là lui vient son nom.

(14) PAGE 19. *Sur la poitrine.* Cette croix sur la poitrine était une recherche, une élégance du jeune chevalier. La croix caractéristique des croisés de l'Orient se portait sur l'épaule; sauf par les Templiers et les Hospitaliers qui la portaient, les premiers, rouge, au milieu de la poitrine, les autres, blanche, et sur le côté gauche. Mais sire Raoul ne tenait à aucun de ces ordres.

Les croisés contre les Albigeois adoptèrent la croix sur la poitrine.

Je dois ajouter ici qu'en quittant la Terre-Sainte, les croisés conservaient ou déposaient la croix selon qu'ils avaient l'intention prochaine ou éloignée de porter de nouveau les armes contre les infidèles. C'est ainsi que saint Louis, à son retour de sa première croisade, alla à Saint-Denis le dimanche 12 de septembre 1254, et y offrit des étoffes de soie en action de grâces. Mais il demeura croisé, dit l'abbé Fleury (*Hist Ec.*) pour montrer qu'il ne croyait pas encore avoir accompli son vœu, et qu'il en avait seulement suspendu l'exécution jusqu'à un terme (qu'il croyait sans doute prochain).

Au contraire, après la funeste expédition de Tunis, les fils du saint roi, ses frères, le roi de Navarre son gendre, et les seigneurs français, étant débarqués à Trapani en Sicile, ils s'y promirent, avant de se séparer, de se rassembler de nouveau

dans quatre ans, pour passer en Palestine. Mais ce terme étant éloigné, ils quittèrent la croix.

Par le fait, il y eut bien plus de quatre ans entre la première et la deuxième croisade de saint Louis (il y en eut seize); mais ce prince ne comptait pas sans doute sur un si long intervalle.

(15) Page 22. *Assemblée.* Ce mot signifiait rencontre, choc, charge; il se disait même de deux champions au moment où ils se rencontraient; parce que, dans ce moment, ils se joignaient, ils étaient *ensemble. Bataille* signifiait une troupe armée; ce mot a subsisté long-temps avec cette signification. Il a été remplacé par le mot bataillon, et bataille a signifié l'action du combat.

(16). Page 22. Chaque *route.* Route signifiait troupe. On trouve beaucoup d'exemples de cette expression dans les vieux écrits en langue romane, soit d'oc soit d'oyl. En voici deux qui suffiront. Le premier est tiré du *Fabel du tournoiement des dames.*

Vous disiez que ce fut un ost,
La roine d'Ecoce y vint,
Qui, en sa *route*, eut quatre-vingt
Dames moult chevaleureuses, etc.

Le second est pris de la chronique de Flandre.

« Manda Charles (V) à Bertrand Duguesclin qu'il menast ses *routes* en Espaigne, pour guerroyer le roi Pierre. »

La *déroute* était la *route* défaite.

Route venait de *ruptura, rupta*, rupture, c'était une fraction d'armée. C'est ainsi que nous disons une division pour une portion d'armée.

Le mot route comme chemin a la même origine, il signifie encore une rupture, une tranchée dans un terrain, pour faire une voie.

Avant de quitter le mot de *ruptura, rupta*, je dirai à ceux

qui peuvent supporter des étymologies, que la plus ancienne acception de ce mot s'appliquait à la rupture de la terre, à la culture. De là *Ruptuarius colonus, qui agrum seu terram rumpit,* dit Ducange. De *ruptuarius* est venu le mot de roturier, qui s'est étendu improprement à tout ce qui n'était pas noble.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici l'origine d'un mot que l'invasion des mœurs anglaises a introduit dans nos salons, avec la mode qu'il représente. Cette origine m'est fournie par Ducange (Glossaire, aux mots *rumpere, ruptura, rupta, ruta*). Il cite lui-même le passage suivant de Rastallus.

« Chez les Anglais, rout est dit quand le peuple assemble eux mêmes et puis procédant ou chevauchant, ou allant avant, ou movent par instigation d'un ou plusieurs consorts qui est conduct de eux. C'est appelé *rout* pour ce que ils movent et procèdent en *routs* et *nombers.* »

Telle est donc l'étymologie du nom de ces cohues qui vont remplaçant les anciennes assemblées proportionnées aux salons qui furent en usage chez nous, aux époques d'une plus élégante civilisation. Tout se matérialise. On se réunissait pour converser, on s'entasse pour compter des lustres et des figures auxquelles on ne parle pas plus qu'aux lustres. Chaque jour les sens sont mieux servis; mais l'intelligence est négligée. Molière et Racine ne reparaîtront plus, mais nous avons une musique ravissante, des ballets enchanteurs, des décorations magiques, et l'incomparable polichinelle Mazurier!

(Voyez dans le dictionnaire anglais de Boyer le mot *rout;* remarquez surtout la première application qu'il fait de ce mot).

Je dois ajouter ici, que, contre l'origine du mot rout que j'ai donnée, au commencement de cet article, Ducange pense qu'il signifiait l'assemblée tumultuaire des *ruptuaires*, roturiers, paysans, et que de là on le donna à toutes les réunions de gens armés, soit pour la guerre, soit pour les tournois : mais le simple dériverait du composé, ce qui n'est pas naturel. Cependant, cette explication n'est point à dédaigner, *rupta*, route, a pu signifier collectivement les ruptuaires, les roturiers.

(17) Page 22. *Un chaperon.* Le chaperon était, dans le principe, une coiffure de tête, comme le nom l'indique, et souvent les dames donnèrent en effet leur coiffe ou chaperon, pour livrée, aux chevaliers. Mais on transporta ensuite le nom de chaperon à de simples nœuds de ruban qui s'attachèrent d'abord sur la tête et puis en différentes parties de l'habillement. On sait assez généralement ce qu'on entendait par livrée dans les tournois. Mais il n'est peut-être pas inutile de dire que les livrées, dans ce cas, s'appelaient aussi *emprises* (mot qui, à son tour, avait une autre signification), *faveurs*, *enseignes*, *joyaux*, *noblesse*, etc. Au reste, ce n'étaient pas seulement les chaperons qui avaient le privilége de servir de livrées aux tournois; les ceintures, les mantelets, les manches, même des pans de robe, étaient *livrés* par les belles aux champions des lices.

Je dois ajouter que la livrée n'était pas nécessairement donnée par la *dame des pensées;* que des femmes d'un haut rang en donnaient à des chevaliers qu'elles voulaient honorer, sans qu'il y eût de leur part d'autre sentiment que la bienveillance et la courtoisie: la dame de Tonnay en fournit un exemple.

(18) Page 22. *Ses dévotions.* On appelait dévotions une banderole sur laquelle étaient brodées ou peintes les images des saints en qui le chevalier avait le plus de confiance. On les portait à la guerre et dans les tournois, et surtout dans les combats judiciaires.

(19) Page 26. *Pluie de faveurs.* Non-seulement les dames donnaient des livrées aux chevaliers avant le tournoi, mais pendant l'action elles leur en jetaient ou leur en envoyaient très-souvent pour remplacer celles que les chocs de toute espèce avaient arrachées. Lorsque les chevaliers auxquels elles voulaient adresser ces livrées étaient trop occupés pour passer sous leurs balcons et les recevoir avec leurs mains ou leurs lances, elles les leur faisaient parvenir par les hérauts d'armes et écuyers chargés d'emmener les chevaliers et les che-

vaux hors de combat. Leur générosité pour leurs champions allait quelquefois fort loin, comme on le voit par ce passage du roman de Perceforest. « A la fin du tournoi, les dames estoient si dénuées de leurs atours, que la plus grande partie estoit en pur chef (nu tête); car elles s'en alloient leurs cheveux sur leurs épaules gissans, plus jaunes que fin or; en plus leur cottes sans manches, car tout avoient donné aux chevaliers pour eux parer et guimples et chaperons, manteaux et camises, manches et habits; mais quand elles se virent à tel point, elles en furent ainsi comme toutes honteuses; mais sitôt qu'elles virent que chacune estoit en tel point, elles se prirent toutes à rire de leur advanture, car elles avoient donné leurs joyaux et leurs habits de si grand cœur aux chevaliers, qu'elles ne s'appercevoient de leur dénuement et dévestement. »

(20) Page 26. *Honneur aux fils des preux.* L'auteur des Mémoires sur l'ancienne chevalerie rapporte le passage suivant de Monstrelet qui explique la cause de ce cri. « Il n'est, dit-il, nul si bon chevalier au monde qu'il ne puisse faire une faute, voire si grande, que tous les biens qu'il aura fait devant seront annihillez, et pour ce, on ne crie aux joustes ni aux batailles, *aux preux!* mais on crie bien *aux fils des preux!* après la mort de leur père; car nul chevalier ne peut être jugé preux si ce n'est après le trépassement. »

Il ne faut pas prendre à la rigueur le raisonnement et l'assertion de Monstrelet. La courtoisie ne permettait pas d'attendre que les pères des champions fussent morts pour que l'on criât: *Honneur aux fils des preux!* Cette formule de cri était une manière d'honorer les pères dans leurs enfans. On se plaisait à supposer que de braves champions ne pouvaient devoir le jour qu'à des preux. Nous aurons occasion de voir que le nom de preux était non-seulement donné aux pères vivans des guerriers, mais aux guerriers encore sous le harnais.

(21) Page 28. *Les diseurs.* On appelait ainsi les juges,

parce qu'ils avaient seuls l'autorité de parler et donner des ordres aux rois d'armes, hérauts et autres officiers chargés de la police du champ clos ; qu'en outre ils recueillaient les rapports des assistans, soit acteurs, soit spectateurs, et surtout des dames, pour prononcer quels avaient été les *mieux faisans* du tournoi ou des joutes. Il paraît que la présence d'un maréchal ou de maréchaux du champ n'était de rigueur que quand il était question d'un combat à outrance demandé au souverain. Et encore alors le maréchal n'avait que la police du camp ; le juge ou diseur représentait le souverain. Nous aurons occasion de voir un semblable combat.

(22) PAGE 29. *Geoffroi de Preuilly.* Les jeux militaires ne doivent point leur institution en France à Geoffroi de Preuilly, quoique les chroniques de Tours lui en attribuent l'honneur. Ils existaient, au moins sous la seconde race de nos rois, ou plutôt ils avaient précédé la venue des Francs dans les Gaules, où les Romains avaient certainement introduit les *jeux troyens*. Mais il paraît que ce seigneur dressa, pour ces exercices, des lois et des règles qui furent généralement adoptées en France, et passèrent de là dans toute l'Europe chevaleresque ; toutefois avec des changemens et des modifications que les temps et les distances amenèrent. Il est probable aussi qu'il donna à ces jeux guerriers le nom de tournois. Les chroniques que nous avons citées plus haut disent positivement : « Godifredus de Pruliaco qui *torneamenta* invenit. » Ces exercices sont fort souvent appelés tournoiement dans les vieux auteurs.

Pendant que nous sommes occupés de cette matière, nous donnerons ici quelques notions sur les tournois, tirées de Ducange, la Colombière, Sainte-Palaye, etc.

Le prince ou seigneur qui devait donner un tournoi, faisait prévenir les échevins, maires et gouverneurs de la ville ou bourg où le tournoi devait se faire, de s'approvisionner à prix raisonnable de tout ce qui était nécessaire pour le logement et la nourriture des hommes et des chevaux.

Celui qui n'était pas gentilhomme *de toutes ses lignées*, c'est-à-dire, de père et de mère jusqu'à un certain degré, que l'on croit le quatrième, ne pouvait se présenter à un tournoi qu'en faveur d'une grande vertu très-connue. Alors les princes ou seigneurs faisaient semblant de le battre de leurs épées et massues. Cette cérémonie, qui était une espèce de *manumission* ou affranchissement, lui donnait entrée au tournoi pour cette fois et toujours. Il pouvait porter un *tymbre nouvel, et ajouter à ses armes comme il voulait pour lui et ses hoirs.*

Le gentilhomme qui avait médit des dames n'était point reçu aux tournois; ce crime était irrémissible. C'est ici le lieu de parler d'une formalité dont je suis étonné que mon romancier n'ait fait aucune mention à l'occasion de ce tournoi, et d'un autre qu'il décrit à la fin de son livre. Je veux dire, l'usage où étaient les chevaliers et écuyers, qui devaient paraître au tournoi, de suspendre leurs armoiries brodées sur leurs cottes d'armes, et les trousses de leurs chevaux, dans le cloître de quelque abbaye ou couvent, pour que tout le monde, et surtout les juges, pussent les examiner; afin que s'il y en avait parmi eux qui eussent encouru des reproches graves ou ne fussent pas en règle sous le rapport de la naissance, ils fussent avertis par les juges de se retirer, et de ne pas s'exposer à être mis à califourchon sur la barrière, et exposés aux railleries et insultes de toute l'assemblée.

Il paraît que, dans le principe, les écuyers n'étaient point admis pour combattre activement dans la lice avec les chevaliers. Ils n'y entraient que pour assister leurs maîtres en leur fournissant de nouvelles armes s'ils en perdaient dans le combat, en les relevant et les remettant à cheval s'ils avaient été portés à terre (lorsque toutefois les conditions du combat le leur permettaient); en les tirant de la foule pour qu'ils ne fussent pas écrasés par les pieds des chevaux, etc. Mais les écuyers ne devaient point porter de coups.

Par la suite, comme beaucoup de seigneurs fort nobles et de grand mérite refusaient *la chevalerie* pour divers motifs, mais

principalement à cause des grandes dépenses qu'elle entraînait, les écuyers qui s'étaient acquis de la réputation par leur courage, leur bonne conduite et leur expérience dans le maniement des armes et la pratique des tournois, où ils avaient assisté comme écuyers servans, furent admis dans la lice comme combattans, tant aux tournois qu'aux joutes*.

Il est à propos ici de faire remarquer en quoi consistait la différence des joutes aux tournois. Ces derniers étaient des combats de deux troupes, *deux batailles*, deux *routes*, qui, partant des extrémités opposées du champ clos, se *heurtaient*, *s'assemblaient* vers le milieu de la carrière, et alors combattaient *en mêlée*, *à la foule*, chacun attaquant ou repoussant l'ennemi qui était le plus à sa portée; ou cherchant celui que la rivalité ou tout autre sentiment le portait à poursuivre. Alors on usait à volonté de la lance, de l'épée, de la hache, de la masse d'armes; (bien entendu qu'en partant, tous les combattans étaient munis des mêmes armes défensives et offensives, sauf pourtant que les écuyers n'avaient pas de cottes de maille). Dans ces combats *à la foule*, on ne se faisait pas de scrupule de se réunir plusieurs contre un seul ennemi; il suffisait que, dans le principe, on eût été en nombre égal; ou que les conditions eussent établi

---

* Si quelque lecteur doutait que les écuyers aient jamais été admis à combattre activement dans les joutes et tournois, je le prierais de jeter les yeux sur le passage suivant de Rambaud de Vaqueiras, un des plus célèbres troubadours, et peut-être celui qui doit être mis à la première place parmi les poëtes qui durent vraiment le jour à la Provence (il était de la principauté d'Orange).

Dans un récit que ce troubadour fait d'un tournoi, on voit :

« Ponce de Montdragon jouta aussi dans la lice. J'ai peine à le dire; je le vis tomber sur l'arène, sans que sa lance fût rompue. Celui qui l'abattit était un *écuyer*, monté sur un cheval alezan, si maigre, qu'on lui voyait la grosse veine du cou. Ponce ne se piqua point de prendre sa revanche; il alla chercher ailleurs une nouvelle joute. »

le défi d'un moindre nombre contre un plus grand, ce qui arrivait quelquefois.

Dans les joutes, au contraire, on combattait seul à seul; on ne reconnaissait qu'un adversaire, quoiqu'il pût y avoir à la fois plusieurs paires de jouteurs dans le champ clos *. Le combat s'y faisait à pied ou à cheval, à la lance, à l'épée ou à la hache, selon les conventions.

Le pas d'armes était une troisième espèce de combat très-fréquent aux époques de la chevalerie; mais comme il n'en est pas question aux fêtes de Tonnay-Charente, nous attendrons que l'occasion d'en parler se présente.

Il nous reste à donner la valeur des expressions, des parties du théâtre où se passaient ces scènes brillantes et souvent sanglantes dont nos aïeux étaient si avides. Les *lices* étaient proprement l'entourage de pieux et de soliveaux qui renfermait le terrain des combats **. Ce terrain s'appelait le champ clos. On appelait *chaffauds* (plus tard échaffauds), les bancs, gradins et balcons sur lesquels étaient les spectateurs. Les parties de ces échaffauds, destinées aux dames et aux personnages marquans parmi les hommes, étaient couvertes de tapis et de coussins plus ou moins riches.

Souvent le champ clos était couvert de sable, à la manière des cirques chez les anciens. Lorsque le champ clos était destiné à un combat judiciaire, on l'appelait *champ mortel*, et le

---

* Je dois faire observer que le mot de champ clos appartient plus spécialement au théâtre des combats à outrance d'un contre un, et le mot de lice (au pluriel ou au singulier) aux tournois et joutes à armes courtoises. Mais comme les auteurs ont souvent confondu ces expressions, je ne me ferai pas de scrupule de mettre l'une pour l'autre, afin d'éviter les répétitions trop rapprochées du même mot.

** Mais je répéterai que le mot de lice, au pluriel et au singulier, se prend continuellement pour la clôture et pour le lieu clos. C'est ainsi que le mot d'opéra se donne au bâtiment qui renferme la scène où l'on joue des opéras.

combat *joute mortelle*. Nous aurons occasion d'en voir la description dans le cours de cette histoire.

(23) Page 30. *Remettez vous-même l'épée*, etc. Cette pratique de remettre à la disposition d'un chevalier le prix que sa modestie ne lui permettait pas d'accepter, se conserva bien au-delà de l'époque dont il est ici question, et l'histoire de Bayard en fournit un exemple. Au tournoi qu'il avait fait publier dans la ville d'Aire en Picardie pour *l'amour des dames*, le chevalier *sans peur et sans reproche* fut estimé avoir le *mieux fait*, et, après plusieurs contestations auxquelles sa modestie donna lieu, les gentilshommes et les dames lui déférerent l'honneur de remettre lui-même le prix à qui bon lui semblerait. « Il en fut tout honteux, dit son historien, et demeura un peu pensif, puis après dict : « *Je ne sais par quelle faveur cet honneur m'est faicte, mais il me semble qu'il y en a qui l'ont trop mieux mérité que moy ; mais puisqu'il plaist aux seigneurs et dames que je soye juge, suppliant à tous messeigneurs mes compagnons et qui ont mieux fait que moy, n'en être déplaisans, je donne le prix de la première journée à monseigneur de Bellabre, et de la seconde au capitaine David Escossois.* Si leur fit incontinent délivrer les présens, ny depuis homme ni femme n'en murmura; ains commencèrent les danses et passe-temps. »

(24) Page 30. *Pour se laver.* C'était une coutume qu'après le combat, les chevaliers et écuyers se retirassent dans des pavillons ou dans des maisons, pour se laver.

(25) Page 30. *Un cheval normand.* Les chevaux normands étaient déjà célèbres, long-temps avant cette époque. M. l'abbé de la Rue, dans son *Histoire de la ville de Caen*, nous fait voir que les ducs de Normandie, et surtout Guillaume-le-Conquérant, mirent le plus grand soin à former chez eux une belle race de chevaux. Alors, comme aujourd'hui, on se procurait des chevaux arabes et espagnols pour étalons. A l'exemple du prince,

les barons normands établirent plusieurs haras dont les emplacemens sont encore connus.

(26) Page 31. *Glaive courtois.* Quoique glaive vienne incontestablement de *gladium* qui se traduit par épée, en terme de tournois, glaive voulait dire lance. On aura plus d'une occasion, dans cette histoire, de voir ce mot employé avec cette signification ; en outre, dans une vieille ordonnance sur les tournois citée par La Colombière, on lit : « A l'heure de Nonnes, le cor étant sonné pour commencer les vêpres des tournoiemens, si venaient les nouveaux chevaliers bien accoutrés, et ne portaient nulles espées, fors *glaives courtois* qui étaient de sapin et d'if avec courts fers sans être tranchans ni émoulus. » Glaive courtois signifiait donc *lances mornées*, c'est-à-dire à fer émoussé, ou quelquefois même sans fer.

(27) Page 33. *Comme étant assaillans.* C'était en effet à l'assaillant à choisir les armes. Le tenant les fournissait.

(28) Page 38. *L'épée affranchit la lance.* Guillaume l'Archevêque faisait une application détournée d'une expression fort usitée dans les tournois, et qui tenait son origine de la règle suivante. Lorsqu'un chevalier paraissait pour la première fois aux jeux de la lice, il devait, pour sa bienvenue, faire don aux hérauts d'armes du heaume avec lequel il avait combattu. Si sa première entrée était une joute à la lance, après avoir payé pour ce genre de combat, il n'était point exempt de donner encore son heaume au premier combat à l'épée où il se trouvait. Mais si au contraire il commençait sa carrière dans les tournois ou joutes par l'épée, après avoir payé sa bienvenue, il en était exempt pour le combat à la lance. Cependant je dois dire que je m'attends à ce que ce passage étonne quelques lecteurs, parce que le père Ménétrier, et après lui Lacurne de Sainte-Palaye, disaient positivement le contraire, c'est-à-dire *que la lance affranchissait l'épée.* Mais, ayant eu la curiosité de chercher

dans le *théâtre d'honneur* de La Colombière s'il traitait ce sujet, j'ai vu que dans les règlemens du roi René sur les tournois, qu'il rapporte, il se trouve un paragraphe absolument conforme * à la phrase de mon manuscrit, qui fait l'objet de cette petite dissertation. Ce prince dit positivement que *l'épée affranchit la lance*. Je suis étonné que Sainte-Palaye n'ait pas connu ce passage, ou ne l'ait pas pris en considération.

(29) PAGE 38. *Les rigueurs de la merci.* Quoique merci signifie pitié, il voulait dire aussi discrétion, disposition absolue. On se mettait à la merci, à la discrétion; c'est dans ce sens que nous disons encore être *à la merci des flots.*

(30) PAGE 39. *Les autres bâtons.* On appelait *bastons* **, *battons*,

---

* Voici ce passage, que je demande la permission d'établir ici pour les personnes qui prennent quelque intérêt à la connaissance de nos vieux usages de chevalerie.

« Tous chevaliers et escuyers tournoyans qui jamais n'auront tourné que cette fois-là, seront tenus de payer leur heaume et bienvenue en armes au roi d'armes, hérauts ou poursuivans à leur place, en ordonnance des juges. Et néanmoins que autrefois ils auraient payé à la jouste, si ne s'ensuit-il pas qu'ils ne doivent payer une autre fois pour l'espée; *car la lance ne peut affranchir l'espée.* Mais qui aurait payé son heaume *à l'espée*, c'est-à-dire *au tournoi*, il *serait affranchi de la lance.* C'est à savoir de la jouste.

« Les houssures des chevaux armoyées des armes sont de droit audit roi d'armes, héraults et poursuivans, et les bannières et tymbres à l'église du cloître où ils auront porté lesdites bannières, ou autres églises que les juges ordonneront.

« Item ceux qui ont gaigné le prix sont tenus de donner quelque chose aux trompettes et ménestrels, » etc.

** Voici un passage d'un troubadour, Bernard de la Fon, qui concourt, avec toutes les preuves que j'accumule dans cette note, à

toutes les armes offensives, non-seulement dans les tournois, mais aussi à la guerre. Cette expression s'est conservée bien plus tard que l'époque à laquelle appartiennent les récits de ce roman. En voici quelques preuves. Lorsqu'en 1499, Guy de Rochefort, chancelier de Louis XII roi de France, alla recevoir, pour son maître, l'hommage de l'archiduc Philippe d'Autriche, pour les comtés de Flandre et d'Artois, il demanda, dans la cérémonie et d'après la coutume, au jeune prince s'il portait sur lui dague ou autre *bâton*. L'archiduc ouvrant sa robe lui dit que non.

On lit dans la chronique de Jean de Troyes : « Et avait le duc de Bourgogne (Charles le Téméraire) un coup de *bâton* nommé hallebarde, à un côté du milieu de la tête par-dessus l'oreille jusqu'aux dents. »

Bouchet, dans le récit de la bataille de Fornoue, dit : « Les ennemis furent défaits et tous occis, sauf ceux qui purent fouyer; car il y en eut grand nombre qui firent plus de leurs éperons que de leurs mains et *bastons*.

Le maréchal de Fleurange appelle en 1513 l'arc un *baston*, lequel, dit-il, n'est pas trop bon, hors de fort et de parc.

Bayard offre au palefrenier du duc de Savoie sa dague. L'autre lui dit : gardez votre *baston*.

Enfin les historiens de Bourgogne appellent *baston*, même les arquebuses dont se servaient les Suisses.

C'est de cette expression de *baston*, prise dans ce sens, que l'on disait un chevalier *armé* et *embâtonné*, c'est-à-dire pourvu d'armes défensives et offensives. Comme aussi un chevalier *désarmé* et *désembâtonné* était celui qui avait perdu son bouclier, son casque et ses armes offensives.

---

confirmer que le nom de bâton se donnait aux armes offensives de nos anciens guerriers.

L'escut e'l *basto* vuelh rendre
Em vuelh per vencut-clamar.

(31) Page 40. *Que les juges ont fait leur devoir.* C'était en effet un des devoirs des juges de s'assurer si les chevaliers n'étaient point attachés à leurs selles.

(32) Page 44. *Racheter son épée, etc.* Lorsque dans une joute qui n'était pas *mortelle*, un champion perdait une de ses armes offensives ou défensives, il pouvait, *avec l'agrément des dames*, la racheter en payant une rançon à son ennemi, et le combat recommençait. Le plus souvent c'étaient les dames qui provoquaient elles-mêmes ce rachat, pour voir continuer la lutte de deux champions distingués. L'occasion se présentera de citer, dans ces notes, l'exemple d'un chevalier ainsi réarmé à la demande des dames, au célèbre pas d'armes du château de Saudricourt.

Il est inutile de dire qu'il ne s'agit ici que des joutes. Les combats en *mêlée* ou à la *foule* avaient d'autres règles.

(33) Page 48. *Lion mort et terrassé.* Ce passage confirme ce que dit La Colombière dans sa *Science Héroïque.*

« Le lion, aux pieds d'un chevalier, indiquait qu'il était mort en champ de bataille, ou en combat à outrance; alors la cotte d'armes était ceinte, l'épée nue à la main droite, l'écu à gauche, le heaume en tête, visière abattue; du côté des vainqueurs.

« Ceux qui mouraient du côté des vaincus étaient figurés sans cotte d'armes, l'épée ceinte au côté dans le fourreau, la visière levée et ouverte, les mains jointes devant la poitrine, les pieds appuyés contre le dos d'un *lion mort et terrassé.*

« Ceux qui mouraient en prison, avant qu'ils eussent payé leur rançon, étaient figurés sur leur tombe sans éperons, sans heaume, sans cotte d'armes, sans épée, le fourreau d'icelle seulement ceint et pendant à leur côté.

« Le chien, aux pieds d'un chevalier, indiquait qu'il était mort en temps de paix. Alors la cotte d'armes était desceinte et la tête sans casque.

« La hache indiquait volontiers les combats singuliers. Si le défunt avait été vainqueur, il tenait sa hache entre les bras, le bras droit croisé sur le gauche. Si au contraire il avait été vaincu, la hache était hors de ses bras, couchée près de lui et le bras gauche croisé sur le droit.

Ces éclaircissemens m'ont fait plaisir à trouver, et j'ai pensé que quelques visiteurs de vieux monumens ne seraient pas fâchés de les rencontrer ici.

(34) Page 65. *Donné en communion.* Ceci vient à l'appui d'une conjecture de Ducange. « La coutume, dit ce savant commentateur, de faire l'adoption fraternelle dans l'église, avec des cérémonies religieuses, paraît être originaire de l'Orient, c'est-à-dire des Grecs de Constantinople. Quelquefois les parties faisaient serment sur le corps de notre Seigneur; d'autres fois elles partageaient une hostie consacrée et en recevaient chacune une part en communion.

« Les peuples barbares de cette époque (, continue Ducange, qui en cela se montre très-courtois envers les chrétiens de ce temps), les peuples barbares, tels que les Tartares, les Turcs et les Sarrazins, quand ils formaient une alliance fraternelle, mêlaient du sang des deux parties contractantes dans une coupe avec du vin ou toute autre boisson, et le buvaient ensemble. Ils disaient alors qu'ils étaient frères du même sang.

« Les chrétiens, tant Grecs que Latins, se soumirent quelquefois à cette cérémonie, lorsque la nécessité ou l'ambition leur fit contracter alliance avec ces peuples.

« Cette pratique était usitée des Hibernois avant que la religion chrétienne fût introduite en Irlande.

« Les peuples plus policés marquaient la fraternité d'adoption par l'échange des armes et des ornemens de guerre. Cette cérémonie était accompagnée de sermens. Enfin, on se contentait quelquefois de toucher réciproquement les armes l'un de l'autre, ou de faire toucher les armes entr'elles. Cette méthode fort usitée

chez les anciens Anglais, avant la conquête de Guillaume, s'appeloit *Wapentac* (choc des armes).

(35) Page 65. *Fille de poesté.* On disait *gens* de *poesté*, de *poëté*, de *poste*. Ce mot venait de potestas; c'étaient des gens sous la puissance du maître *. Les *poesteez*, *poesteis*, etc., au contraire, étaient les maîtres, les magistrats. Cela répondait au mot de podesta de Venise.

J'ajouterai ici, au sujet des serviteurs appelés de poesté, que les esclaves proprement dits, tels que les avaient les Romains et les autres peuples anciens, commençaient à être fort rares alors en France. Barthole, qui vivait au commencement du siècle suivant, dit que, de son temps, il n'y en avait plus. Mais il y avait beaucoup de serfs attachés à la glèbe et les gens de poesté qui étaient de petits colons libres. L'état de ces derniers ressemblait beaucoup à celui des paysans de France aux dix-septième et dix-huitième siècles.

(36) Page 74. *D'un gros garçon.* Le mot de *gros garçon*, *ou garson*, était employé à cette époque pour signifier les serviteurs chargés des plus basses fonctions, tels que les palefreniers. Ceux-là n'étaient pas nobles. Dans les *convenances* de saint Louis avec les seigneurs qui devaient l'accompagner outre mer, on voit : « A chacun qui n'est pas banneret, un cheval, et ly chevau emporte l'y *garçon* qui le garde, et doit passer le bamerel lui six chevaux (Joinville).

On trouve aussi l'expression de *gros varlet* dans le même sens. C'étaient des gens qui faisaient la grosse besogne.

(37) Page. 78. *Nul des neuf preux.* Les neuf preux, si souvent cités par les romanciers et les poëtes des temps chevaleresques, étaient : Josué, David, Judas Machabée; Hector,

* Toutefois leur condition était différente de celle des serfs en ce que le maître ne pouvait disposer ni de leur personne, ni de leurs biens. Ils pouvaient posséder avec des redevances et des corvées. (Le Gendre.)

Alexandre, César; Arthur (ou Arthus), Charlemagne, Godefroi de Bouillon.

On voit que nos romanciers avaient fait la part des juifs, des payens et des chrétiens.

(38) PAGE 80. *Demoiselle, veuve d'un pauvre écuyer.* A cette époque, et bien long-temps après, les femmes des écuyers ne s'appelaient que demoiselles. Toutefois, quand elles étaient âgées, ou très-considérées, on leur donnait le titre de dame en le joignant immédiatement à leur nom de baptême, comme dans ce cas-ci, mais on ne leur disait point madame. Les seules femmes des chevaliers avaient droit à ce titre.

« Jeanne d'Artois, princesse du sang, qui, le jour de ses noces, devint veuve de Simon de Thouars, comte de Dreux, du chef de sa mère, ne se remaria point, et ne prit jamais d'autre titre, dans toutes les chartes qu'elle signa, que celui de *mademoiselle de Dreux*, parce que le comte, son mari, n'était encore qu'écuyer, quand malheureusement il fut tué dans un tournoi, six heures après leur mariage (LEGENDRE, *Mœurs et Coutumes des Français.*) »

Je dois faire remarquer ici que, dans le texte du roman, je donne improprement à la fille d'Hélissente le nom de la demoiselle de Tonnay. Ce titre ne lui aurait convenu que dans le cas où elle aurait été héritière du château de ce nom. C'est ainsi qu'Eléonore de Bretagne, fille de Geoffroi, comte d'Anjou, et de Constance, fille de Conan, comte de Bretagne, fut appelée la *demoiselle de Bretagne*, après la mort de son frère Arthur, assassiné par Jean-sans-Terre.

Dans mon manuscrit, la fille d'Hélissente est toujours nommée Ermeline, ou la *pucelle* Ermeline, qui était l'expression du temps. Comme elle n'est plus d'usage, j'y ai substitué le nom de la demoiselle de Tonnay, pour ne pas répéter trop souvent celui d'Ermeline.

Montluc, dans ses Mémoires, dit : « Je trouvai la *mère* du capitaine Barthelomé, une bien fort honnête *damoiselle* et autant

estimée dans la ville que *gentil-femme* (femme de gentilhomme) qui y fût. »

Enfin, il n'y a pas encore un siècle que, dans le midi de la France, les femmes mariées de la meilleure bourgeoisie s'appelaient mademoiselle.

(39) Page 93. *Monseigneur Perron.* Il s'agit ici de Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, qui faisait alors une guerre acharnée au roi d'Angleterre, par terre et par mer, après avoir été son allié, et lui avoir même fait hommage. Il est souvent nommé le comte Perron par les historiens du temps. Pour lui, il signait Pierre de Braine, chevalier, depuis que son fils Jean-le-Roux avait succédé à sa mère Alix de Thouars, comtesse de Bretagne, épouse de Pierre Mauclerc.

(40) Page 96. *Commanderie.* Je crains qu'il n'y ait ici anachronisme, au moins dans l'expression. En effet, ce ne fut qu'après le milieu du treizième siècle que les administrateurs des biens de l'ordre des Hospitaliers, en Europe, prirent le nom de commandeurs *. Ce n'est pas la seule faute de ce genre que j'aie trouvée dans mon manuscrit. J'aurai soin de les faire remarquer au lecteur, à mesure qu'il s'en présentera qui ne m'échapperont pas à moi-même. Au reste, ici, l'anachronisme est de peu d'années.

(41) Page 107. *Défiance.* Comme les guerres privées, et le *droit de guerre par coutume*, tenaient une place importante dans le régime féodal, je donnerai sur cette matière la notion suivante tirée de Ducange.

---

* Auparavant ils s'appelaient *précepteurs*, ce qui doit s'entendre comme percepteurs, parce qu'ils administraient les biens de la *Religion*, et en percevaient les revenus, qu'ils faisaient passer au chef-lieu de l'ordre, selon les dispositions supérieures.

« Les gentilshommes avaient seuls le droit de faire la guerre, et non les roturiers, homme de *poesté*, etc. C'est-à-dire que si le gentilhomme avait insulté, outragé le roturier, celui-ci avait recours aux voies ordinaires de la justice; tandis que le gentilhomme qui avait été outragé ou insulté par un autre gentilhomme, lui déclarait la guerre par une *défiance* (défi) et la lui faisait. Toutefois, pour justifier ce défi, il fallait que l'injure fût grave et même capitale. Cependant il avait quelquefois lieu pour cause d'intérêt.

« Celui qui déclarait la guerre s'appelait quivetaine ou chevetaine (on voit que c'est le même mot que capitaine, *chef*, *cheve* remplaçant cap). Alors tous ses parens, jusqu'au septième degré, étaient forcés de prendre part à sa querelle, sous peine de perdre leurs droits à la succession. Toutefois, ces parens, ne pouvant être instruits de suite des défiances qui avaient été portées, il fut réglé que le lignage ne serait tenu à prendre les armes pour le quivetaine, que quarante jours après que les défiances auraient été faites, à moins qu'ils n'eussent été présens aux premières hostilités. Cette trêve était appelée la *quarantaine du roi*. Saint Louis en fut l'auteur.

« Si la partie offensante redoutant les suites de la guerre, ou repentante de son *méfait*, voulait prévenir la rupture, alors elle demandait *assurement* au plus proche parent du mort, au-dessus de quinze ans; et s'il n'y avait que des blessures et des coups de donnés, à celui qui avait été blessé ou frappé. Celui-ci était obligé de renoncer à se venger par les armes, et de s'en rapporter à la justice du seigneur *. S'il se refusait à donner assurement, alors le seigneur envoyait chez lui des gardes, et s'il ne voulait comparoir, il était condamné au bannissement; et alors on s'adressait au plus prochain du lignage, pour avoir assurement. Au refus de celui-ci, le seigneur prenait le diffé-

* Suzerain.

rend en sa main; faisait défense aux parties de se *méfaire*, à peine de confiscation de corps et de biens.

« D'après les ordonnances de saint Louis, les barons pouvaient obliger leurs vassaux à donner des assuremens, même lorsqu'aucune des parties n'en demandait.

Il n'y avait que les hauts justiciers qui pussent forcer ainsi à donner trève et assurement. Mais si les parties en différend s'étaient accordé trève devant un bas justicier, et que l'une l'eût *brisée*, elle était très-coupable, et sujette à de grandes peines, par le haut justicier, ou baron. Saint Louis ne condamne pas à moins qu'à être pendus, ceux qui auraient *brisé* la paix, la trève, ou l'assurement.

« La paix, ou la trève, n'était pas brisée par un différend survenu de nouveau, et qui n'avait rien de commun avec la querelle pour laquelle il y avait eu trève ou assurement de donné.

« La paix était censée conclue si les parties buvaient et mangeaient ensemble; si le haut justicier (le baron *) jugeait la cause et punissait le coupable; si le baron ordonnait le duel; enfin, par l'assurement dont nous avons parlé; une fois qu'il était demandé, c'était offenser le haut justicier que de continuer à poursuivre son ennemi.

« Charles V voulant défendre une guerre entre Charles de Longueval, sire de Maigremont, et Guillaume Châtelain de Beauvais, ordonna à Audouin, bailly d'Amiens, de faire, après les *remontrances, mettre et multiplier les mangeurs et dégâteurs dans leurs hoteux, en leur bien faisant découvrir leurs maisons, si besoin est.*

« Les parens hors du septième degré, qui étaient dispensés par la coutume de prendre part à la guerre, pouvaient toutefois s'y engager de leur propre mouvement, soit en portant eux-

---

* Le mot de baron se prend ici pour suzerain. Ce pouvait être un comte, un duc, un roi.

mêmes des défis aux ennemis de leur parent, soit en joignant leurs armes aux siennes.

« Au contraire, il arrivait souvent que des parens, obligés ainsi que les autres, profitaient de la trève de quarante jours, pour s'interposer entre les parties courroucées, et les amener à des accommodemens.

« Quoique ceux du lignage qui avaient été présens au *méfait* qui était la cause de la guerre, y fussent compris sans avoir besoin d'autres défiances, cependant ils pouvaient s'en tirer en faisant appeler l'ennemi en la justice du seigneur, pour, en sa présence, dénier avec serment d'avoir consenti au méfait.

« Parmi ceux du lignage, les clercs, les religieux, les femmes, les enfans mineurs et aussi les bâtards étaient exceptés. Il en était de même de ceux qui étaient en voyage d'outre mer, en pèlerinage, envoyés par le roi, etc.

« Tous les vassaux et sujets des chefs de guerre étaient forcés de prendre les armes à sa requête, et de lui *faire ayde par raison de signorage.* »

Pendant tout son règne, saint Louis travailla à abolir les guerres privées; mais les seigneurs étaient si jaloux de ce droit, qu'il ne put que multiplier les moyens de conciliation et embarrasser les formes de déclaration.

Avant ce prince, les rois ses prédécesseurs avaient, en différens temps, fait des efforts toujours inutiles pour arrêter la fureur des guerres privées. « Charlemagne et Charles-le-Chauve défendirent, sous des peines très-graves, que l'on brulât ni vignes ni blés; Hugues Capet et Robert, qu'on tuât les bestiaux. » (Le Gendre, *Mœurs et coutumes des Français.*)

C'est ici le cas de parler de la *paix ou trève de Dieu.*

Les rois et le clergé, pour diminuer les calamités qu'entraînaient les guerres privées, imaginèrent la *trève de Dieu*, qu'ils s'efforcèrent de faire respecter par les seigneurs. Elle régnait depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin.

Ducange, dans son Glossaire, nous a conservé le passage suivant d'un vieux poëme sur ce sujet.

Quant li clergié et li cors saints,
Et li barons dont i ont mains,
A Caën furent assemblés,
Au jour que lour ont commandé,
Pour les cors saints lour font jurer
Paix à tenir et à garder
Du mercredi soleil couchant
Jusqu'au lundi soleil levant.
Trièves l'appellent, ce m'est vis
Qui n'est célée en nuls pays.
Qui autre battrait entretans,
Où mal eut apparoissant,
Et rien de l'autrui prendroit
Escumigié * estre devroit
Et de noef livres en merchi
Vers l'évesque cen establi.
Et jura lui Dieu hautement
Et tui li barons ensement
L'en jurèrent que paix tiendroient
Et celle trièves garderoient,
Pour la paix tous temps remembrer
Que tous temps devoit mes durer.

Il y avait en outre des paix ou suspensions d'armes dans différentes époques de l'année, par exemple, depuis l'Avent jusqu'à l'Epiphanie, pendant le carême, etc. Ces trêves étaient plus ou moins religieusement observées, selon la puissance et la piété du suzerain justicier et des parties belligérantes.

(42) Page 110. *Son parage.* Parage signifie ici la portion d'un puîné. C'était en effet dans le principe, l'acception la plus ordinaire de ce mot, quoique, par la suite, il ait signifié lignée, origine. Ce mot venait de *par*, pair, égal. C'était la part de gens égaux, *pairs* en naissance, quoiqu'ils ne le fussent pas en fortune.

---

* Excommunié.

Tant que le parage subsistait, les puînés ne devaient point hommage à l'aîné de la famille, qui continuait à répondre seul pour tout le fief, au suzerain; et le parage subsistait, à ce qu'il paraît, tant que les diverses branches de la maison restaient dans le degré où le mariage entr'elles ne se pouvait faire sans dispense.

Voici un chapitre des *Établissemens* de saint Louis qui détermine cette disposition.

« Se aucuns avait tenu en parage longuement, et cil de qui il aurait tenu deist : je ne veu que vous teingnez plus en parage de moi : se vous ne me montrez le lignage, et li autre dist : je vous le monstreré : il li doit mettre terme par-devant soi pour le parage conter; et cil li doit monstrer et conter dont il est issu et le lignage de degré en degré; et se ils se trouvent si près que eux ne s'entrepuissent avoir par mariage, et li uns soit *home*, (vassal) et l'autre l'aîné, il remaindra en parage. Et se il ne l'en croit, il jurera sur sains que il a conté loiaument le lignage à son escient; et quand il aura fait le serrement, il remaindra en son parage; et se il n'osait faire le serrement, il li ferait homage, et quand il l'y aurait fait homage, li sires n'i pourroit assoir que un roucin de service. »

« Quoique le puîné tenant parage ne dût point, en qualité de *pair*, hommage à l'aîné, s'il était *semons* (sommé) par celui-ci de lui *faire aide*, il y était obligé. (Brussel, *Examen des Fiefs.*)

(43) Page 111. *Agnels d'or.* Voici encore un léger anachronisme. Ce fut bien en effet sous le règne de saint Louis, et par ordre de ce prince, que furent frappés les *agnels d'or*, mais un peu plus tard que l'époque dont il est ici question. L'agnel d'or était d'or fin, ce qui se trouve prouvé par une ordonnance de Philippe-le-Bel de l'an 1320, dans laquelle il est dit : *Agnels que faisons forger comme au temps de monsieur Saint-Louis.* Ils étaient de trois deniers cinq grains trebuchans.

Louis Huttin, dans une ordonnance, dit : « Item, puisque c'est notre intention et volonté de garder en toutes manières

les ordonnemens de monsieur saint Louis, nous avons fait regarder en nos registres, sur le fait des monnoies d'or, et avons trouvé qu'il fit faire le denier d'or qu'on appelle *à l'agnel*, et le fit faire et ajuster le plus bélement que il pot, et qu'il ot cours pour 10 sols parisis; tant seulement et plus ne vaut-il en regardant à la valeur, que argent vaut. »

Philippe-le-Bel dit ailleurs : qu'il fera forger monnoie d'or qui est et sera appelé à l'*agniel*, laquelle est du temps de saint Louis, notre ayeul. Cette monnaie portait d'un côté l'agneau, tel qu'on le peint auprès de saint Jean, c'est-à-dire surmonté par un petit fanon, et avec cette légende : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi* ; de l'autre, une croix très-ornée, avec cette légende : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

Cette monnaie fut fort estimée en France, et même dans l'étranger, à cause de son bon titre. Par la suite, on lui donna le nom de *mouton*. Tous les successeurs de saint Louis, jusqu'à Charles VII, excepté Philippe de Valois, en firent forger; même des princes étrangers, à l'imitation de nos rois, firent faire des moutons d'or. On les appelait en latin *multones* et *mutones*. On distingua les moutons à grande laine et à petite laine, etc. (Le Blanc, *Histoire des Monnaies.*)

Saint Louis fit frapper d'autres monnaies, comme nous aurons occasion d'en parler. Nous remarquerons seulement ici que ce grand roi laissa après lui une telle réputation de sainteté, que c'était une opinion que les monnaies frappées par lui guérissaient de tous les maux ceux qui les portaient sur eux; aussi presque toutes celles qui restent de son règne sont percées, parce que sans doute les malades les suspendaient à leur cou. (Sponde).

Au reste, il y eut, avant et durant le règne de ce prince, une grande variété de monnaies d'or, telles que les sols, les francs, les florins, les oboles et les mailles. Les *besans* d'Orient et les *marabotins* des Maures d'Espagne avaient aussi cours en France, de même que l'*esterlin* ou *l'estellin* d'Angleterre. Celui-ci était

une monnaie d'argent. Saint Louis, après l'avoir tolérée pendant quelque temps, en interdit l'usage en 1265.

(44) Page 114. *Revêtirait haubert.* Un damoisel ou écuyer n'avait pas le droit de porter le haubert ou la cotte de maille. Il fallait être chevalier pour cela. Le jeune damoisel de Parthenay attendait d'être chevalier pour provoquer sire Raoul, parce qu'un écuyer ne devait pas défier un chevalier, sans en être personnellement offensé.

(45) Page 114. *Adoubé de toutes pièces.* C'est-à-dire, fourni de toutes les armes offensives et défensives qui constituent l'armement du chevalier. On se servait principalement de cette expression à la cérémonie de la réception d'un chevalier. C'est à quoi sire Eudes veut faire allusion.

(46) Page 114. *Des sergens.* Ce mot vient de *Servicns*, serviteur. On appelait ainsi les gens de guerre non nobles qui combattaient à pied. Ils étaient armés de massues, de piques, de hallebardes, etc. Saint Louis se disait le sergent de Jésus-Christ. Lorsqu'il débarqua sur la côte d'Afrique, dans la funeste expédition de Tunis, Pierre de Condé, son aumônier, pour marquer la prise de possession du pays par l'armée chrétienne, cria, selon l'ordre du roi : *Je vous dis le ban de Notre Seigneur Jésus-Christ et de Louis, roi de France, son sergent.*

Quant aux archers, les jeunes archers à cheval pouvaient être nobles; mais lorsqu'ils avaient la force de se servir de la lance, ils devenaient hommes d'armes; tandis que les archers non nobles restaient archers, et ne devenaient point hommes d'armes. Ainsi un vieil archer suppose un homme non noble.

(47) Page 115. L'*hôpital*, dans le pays, ce lieu, s'appelle l'*Hôpitau*, et il est ainsi marqué sur les cartes. C'était en effet un bien de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

(48) Page 121. *Sans doute il est d'usage.* En effet, les voyageurs racontaient ordinairement quelques aventures à leurs hôtes en retour de l'hospitalité qui leur était donnée, ou ils chantaient des chansons.

Le Chapelain, vieux poëte normand, dit :

Usaiges est en Normandie,
Que qui hébergié est il die
Fable ou chanson lie * à son hoste.
Cette coutume pas n'en oste
Sire Jehan Le Chapelain.

A la suite d'un fabliau intitulé *le Fablier*, c'est-à-dire le conteur, Legrand d'Aussy, met la note suivante :

« Les seigneurs particuliers peu riches ne pouvaient avoir de conteurs, que quand il en passait par leurs châteaux. Les rois en avaient auprès d'eux, comme ils ont aujourd'hui des lecteurs. C'était un emploi dans l'état de leur maison, et l'on chargeait ordinairement ces lecteurs d'égayer les repas. »

Pendant le dîner de *la reine* (Vie de Charles V par Choisy), *il y avait un prud'homme qui faisait des contes,* Philippe-Auguste faisait venir souvent à sa table le poëte Hélinand, et le roman d'Alexandre de Paris y représente ce poëte chantant les amours de Jupiter et les combats des Géans.

« *A son mangier, il était seul à table, et toujours y était son médecin et de ses gens et varlets-de-chambre honnêtes qui parlaient de joyeusetés ou d'histoire ancienne où il prenait plaisir,* dit l'auteur de l'éloge de Charles VII.

(49) Page 123. *Mon passage*, c'est-à-dire à Jérusalem, chef-lieu de l'ordre.

(50) Page 139. *Roman de Brut*, c'est-à-dire de Brutus. On

* Lie (joyeuse). Ce mot vient de lætus.

sait que les vieux chroniqueurs de la Grande-Bretagne avaient rêvé qu'un Brutus troyen avait transporté une colonie dans l'île d'Albion, et lui avait donné son nom. C'est cette ridicule opinion qui détermina le plus ancien des trouvères normands connus à donner le nom de Brut à un roman où il traite de l'origine des peuples d'Angleterre.

Voici son début :

Qui veut ouir, qui veut savoir
De roi en roi, et d'hoir en hoir,
Qui cils furent et d'où cils vinrent,
Qui Angleterre primes tinrent, etc.

Et il finit ainsi :

En mil cent cinquante-cinq ans *,
Fit maître Eustache ce romans.

---

* Le bon maître Eustache n'est pas le seul poëte qui ait fait entrer des dates dans ses vers. Bien long-temps après lui, Ercilla, poëte espagnol, dans son poëme épique de l'Araucana, exprime aussi en vers la date d'un épisode de son livre.

Les troubadours n'y manquaient pas dans l'occasion.

Henry, comte de Rhodès, troubadour, dans une pièce de vers qu'il donne en attestation de la déclaration d'un autre troubadour, dit :

E mandam que y sia pauzatz
Nostre sagel, so es vertatz
Léra comz comta M. CC
LXXXV no may ni mens
VI jours à l'intrada del mes
De Juli, etc.

J'ajouterai ici une autre remarque, c'est que les poëtes du midi appelaient également *romans* leurs compositions en langue romane, c'est-à-dire en langue vulgaire, lors même que ce n'étaient pas des

(51) Page 139. *Le poëme d'Alexandre.* Quatre auteurs *réunis* travaillèrent au poëme d'Alexandre; ils s'appelaient Lambert et Alexandre de Paris, Pierre de Saint-Clost et Jean le Nivellois. Ils inventèrent le vers de douze syllabes, ou du moins ils l'adoptèrent, et c'est à cause du poëme d'Alexandre, alors fort estimé, que ce vers fut nommé Alexandrin. (*Histoire de la poésie française*, par l'abbé Massieu.)

Le poëme d'Alexandre fut fait en même temps que le roman de Brut, ou le suivit de près.

(52) Page 139. *Guillaume d'Aquitaine.* Il s'agit ici de Guillaume VIII, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine. Ce prince fut le plus anciens des troubadours dont la mémoire et les œuvres, du moins en partie, nous soient restées. Ce titre de troubadour indique qu'il écrivit en provençal ou du moins dans la langue d'Oc qui était la langue des poëtes depuis la Loire jusqu'en Catalogne, quoique tous les idiomes populaires des provinces comprises dans cette vaste contrée n'appartinssent pas à cette langue d'Oc *. Par exemple, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le

---

récits historiques, auxquels nous avons conservé le nom de romans.

Deudes de Prades, troubadour du Rouergue, termine un poëme sur la fauconnerie, intitulé : *Dels Auzels cassadors* (des Oiseaux chasseurs), par ces vers :

Segon so càvia promes
Mos *romans* del tot complitz es.

* Dans un sirvente guerrier, fait à l'occasion de l'expédition de Philippe le Hardi contre Pierre III d'Arragon, Bernard d'Auriac, troubadour du comté de Toulouse, dit :

Et auziran dire per Arago
Oil e nenil, en luec d'oc e de no.

C'est-à-dire : On entendra dire dans l'Arragon oyl et nenil (oui et neuni) en place d'oc et de no; voulant signifier que les Français iraient faire entendre leur langue en Arragon.

Berry et le Bourbonnais étaient de la langue d'Oyl ou d'Oui; mais les comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, ayant adopté pour langue poétique le roman méridional, tous les poëtes de leurs vastes États se piquèrent d'écrire dans cette langue.

Le nom de troubadour ainsi que celui de trouvère, que nous venons de voir donné aux plus anciens poëtes Normands, signifiait homme qui trouve, qui invente *.

Ce qui nous reste des poésies de Guillaume de Poitiers annonce qu'il était peu sévère dans ses inventions sous le rapport des mœurs, et ce que l'on sait de sa vie privée ne contraste pas avec les productions de sa verve.

Dans le conte des Chats et des deux Dames limousines, où il se faisait lui-même le héros de l'aventure, on voit qu'il ne visait pas à la réputation du chaste Joseph.

Guillaume vécut de 1071 à 1122 **; par conséquent il précéda de quelques années maître Eustache, premier trouvère connu de Normandie. Mais on doit croire qu'ils ne furent ni l'un ni l'autre les premiers poëtes de leur pays. Seulement les noms de ceux qui les ont précédés sont perdus pour nous ainsi que leurs œuvres, en tout ou en partie ***.

---

* Un biographe de troubadours dit d'Alphonse II, roi d'Arragon : Lo reis d'Aragon, *aquel que trobet* (celui qui *trouva*, ce qui veut dire celui qui fut troubadour), si ac nom Anfos, etc.

Le nom d'Alphonse ne se défigurait pas moins dans la langue d'oyl; car on disait Aufour.

** Voici ce qu'un biographe ancien dit de Guillaume VIII :

Lo coms de Peitieus si fo uns des maiors cortes del mon, e dels maiors trichadors de dompnas, e bons cavaliers d'armas et largs de dompneiar e saup ben *trobar et cantar* : et anet larc temps per lo mon, per engagnar las domnas, etc.

Dans la vie de Lanfranc, troubadour, son biographe dit : *Trobava volontiers de Dieu*; il trouvait volontiers de Dieu; c'est-à-dire : il composait volontiers sur des sujets religieux.

*** M. Raynouard, dans ses savantes recherches sur les poésies des

Nous ajouterons ici une observation, c'est que les plus anciens troubadours connus n'appartiennent point à la Provence. Le premier qui se présente après Guillaume de Poitiers, est un Limousin, Bernard de Ventadour. L'un et l'autre, surtout le dernier, ne méritent guère moins d'être placés au premier rang des troubadours, pour le talent que pour la date. Ensuite viennent, par ordre chronologique, Garin d'Apchier, du Gévaudan; Pons de Capdeuil, du diocèse du Puy; Richard roi d'Angleterre; Arnaud de Marveil, du Périgord; Geoffroy Rudel, seigneur de Blaye aux confins du Bordelais et de la Saintonge, et hors de la limite réelle de la langue d'Oc; Arnaud de Montcuc, du Querci; Pierre Rogiers, d'Auvergne. Jusque-là on voit que c'est des provinces les plus septentrionales de la langue d'Oc et même de contrées étrangères aux limites de cette langue que sont sortis les premiers troubadours *provençaux* (car on leur donne ce nom) qui nous soient connus. Une femme va nous mener aux portes de la Provence, toutefois sans nous y introduire. C'est Azalaïs de Parcairagues, des environs de Montpellier. Pierre Raimond de la ville de Toulouse; Guillaume de Balaun et Pierre de Barjac, des environs de Montpellier, nous retiennent dans le pays qui a conservé le nom de Languedoc, et en le quittant nous ne passons pas encore en Provence. Il faut qu'auparavant, la Catalogne nous offre Alphonse roi d'Arragon et Guillaume de Cabestaing. La patrie de Gavaudan le vieux est inconnue. Enfin, nous voyons paraître Rambaud d'Orange et la comtesse de Die. Mais ils furent moins illustres par leurs talens que par leur naissance. Guillaume Rainols d'Apt, nous conduit à Rambaud de Vaqueiras, le premier Provençal natif qui ait puissamment contribué à la gloire poétique de son pays. Il était fils d'un chevalier très-pauvre de la principauté d'Orange. Il

---

troubadours dont il a donné un choix précieux, produit plusieurs pièces en roman méridional, antérieures à Guillaume VIII, comte de Poitiers, mais dont les auteurs sont inconnus.

fut fort bien accueilli à la petite cour de Guillaume de Baux qui occupait alors cette principauté. De là il passa chez Boniface marquis de Monferrat. Il en fut très-bien reçu, ainsi que de Béatrix, sœur de ce prince et femme du seigneur Del Carat. Boniface le prit tellement en amitié, qu'après l'avoir fait chevalier, il le voulut pour frère d'armes et l'emmener avec lui dans son expédition en Orient, où ce prince joua un très-grand rôle, à la prise de Constantinople par les Latins en 1204. Boniface fut roi de Salonique et de Candie. Vaqueiras ne se montra pas moins brave guerrier qu'habile troubadour, et le prince auquel il s'était attaché lui fit avoir part à son heureuse fortune.

Ce fut la belle époque de la Provence poétique. Alors, ou peu après, y brillèrent Blacas et Blacasset, qui joignirent aussi la gloire des armes à celle de la poésie. On sait comme Sardel, poëte *provençal*, mais natif d'Italie, chanta le cœur de Blacas. Boniface de Castelane passa sa vie à batailler contre des princes trop puissans pour lui, ou à se venger par des satires des injustices de la fortune. Il succomba dans une lutte où les armes étaient si inégales, et Charles d'Anjou l'immola à son ressentiment. Après cela, on trouve dans l'Histoire des troubadours, par Millot, une vingtaine de poëtes * à qui la Provence donna le jour. Quelques-uns sont fort illustres par leur naissance, tels que le comte de Provence, Béranger V, et Guillaume de Baux; mais il paraît qu'ils méritèrent plus des poëtes que de la poésie, du moins immédiatement. Et de ce qui est resté des autres poëtes qui sont compris dans ce nombre, on est porté à croire, d'après l'historien cité ci-dessus, que les seules poésies de Vi-

* Voici la liste de ces troubadours : Granet, le comte de Provence, Carbonel, Durand, tailleur de Paernos, Richard de Noves, Bertrand-Gui de Cavaillon, Bertrand d'Avignon, Tamiers et Palazis, Guillaume de Baux, Guillaume de Montagnagout, Raimond de Tor, Paulet de Marseilles, Albert de Sisteron, Guillaume de Nice, Raimond Vidal de Besaudun, Natibors, dame de Seranon, Raimond de Salas, Arnaud de Cotiguac.

dal, de Carbonel, de Montagnagout, de Paulet, Raimond de Tor, méritent quelqu'attention.

On pense, j'espère, que ce ne sont point des jugemens que je prétends asseoir; je me déclare tout-à-fait incompétent pour cela. Je les accepte tout faits, laissant à de plus habiles en cette matière, à en faire appel.

Ce qui résulte de prouvé, d'après les documens existans, c'est que la priorité dans la *gaie science (lo gai saber)* appartient plutôt aux habitans des contrées septentrionales de l'Aquitaine, qu'à ceux de la Provence et du Languedoc. Je suis très-disposé à penser que cette priorité fut dué aux comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, qui, la plupart, ont été des princes spirituels et amis des lettres. Quant à expliquer pourquoi la langue des troubadours a été nommée provençale, je crois que cela vient des Italiens qui appelaient Provençaux tout ce qui leur arrivait de France avec la langue méridionale, comme les Français de ce temps-là appelaient Lombards tout ce qui leur venait d'Italie. De même encore que dans le nord de la France on appelle vulgairement Gascons tout ce qui a l'accent méridional, depuis le golfe de Gascogne jusqu'aux Alpes.

On sait que les Italiens se sont fort occupés, pendant long-temps, des troubadours transalpins, qu'ils appelaient tous Provençaux, parce qu'ils leur venaient par la Provence, quoiqu'ils fussent Languedociens, Gascons, Catalans, etc.

Mais je bornerai là cette dissertation qui, bien qu'incomplète, paraîtra encore fort longue à plusieurs.

(53) Page 140. *Le latin et le provençal.* Il ne faut pas s'étonner de ce latin, même chez une femme. « Sous Louis VII, dit l'abbé Legendre, on parlait latin à Paris aussi bien qu'on faisait à Rome, sous l'empire des Antonins, et mieux qu'on n'a fait en France, jusqu'au règne de François Ier. »

On voit qu'en effet Héloïse, qui appartenait à cette époque, écrivait familièrement en latin. Il est vrai qu'il s'agit dans le roman d'une femme vivant en province; mais les gens d'une

haute condition devaient affecter l'éducation de Paris. M. l'abbé de la Rue, dans son histoire de la ville de Caen, parle d'une lettre en vers latins, de Baudry, abbé de Bourgueil, à Cécile, fille de Guillaume-le-Conquérant, et abbesse de l'abbaye de Sainte-Trinité, dans laquelle il la félicite du mariage sacré qu'elle a contracté. Il n'est pas probable qu'il lui écrivît dans une langue qu'elle n'aurait pas comprise. D'ailleurs, le même auteur cite une autre épître en vers latins, de Serlon Parisy, chanoine de Bayeux, adressée à Muriel, religieuse de la même abbaye de Sainte-Trinité; on y voit qu'elle lui avait elle-même demandé de lui écrire dans cette forme. Il la félicite sur son goût pour la littérature latine; mais pour les bons vers, il la renvoie aux poëtes de Caen qu'il trouve plus éloquens que lui.

Plus tard, saint Louis savait très-bien le latin. « Quand il étudiait, dit Fleury, en présence de quelques-uns des moines qui étaient familiers avec lui, et qui n'étaient pas lettrés, il leur expliquait ce qu'il lisait, le traduisant du latin en français, avec beaucoup de justesse. »

Ceci fait voir en même temps, et l'instruction de ce saint roi et sa grande bonté.

Isabelle de France, sœur de saint Louis, abbesse et fondatrice de Long-Champ, près Paris, était aussi fort instruite.

On voit, par ces exemples, qu'il y avait des exceptions honorables à la grande ignorance qui régnait généralement à ces époques.

(54) Page 142. *La curée* Il y a dans le manuscrit original, *le droit aux chiens*. Je ne suis point chasseur, et j'aurais été fort embarrassé de ce passage, si Gaston Phœbus, comte de Foix ne m'avait fait comprendre dans son *Miroir* * *de Phœbus des*

* Je ferai ici la remarque que le titre de *Miroir*, appliqué à des livres, est fort ancien. Vincent de Beauvais, lecteur de saint Louis, fit une compilation de la bibliothèque de ce prince, qu'il appela *le*

déduits de la chasse que le *droit des chiens* était ce qu'on appelle, je crois, la curée.

(55) Page 142. *Chevreuil de presse.* On appelait ainsi de la chair de chevreuil que les chasseurs mettaient toute palpitante entre deux pierres, pour en exprimer le sang par une forte pression, à l'aide de cordes ou courroies, puis qu'ils mangeaient toute crue, en la soupoudrant de sel et de poivre blanc.

Il paraît que cet usage s'était conservé en Ecosse jusqu'au seizième siècle. Brantôme, dans son *discours sur les colonels de l'infanterie de France*, rapporte que le vidame de Chartres étant en *Escosse, au fin fond des sauvages*; « ils (ces *sauvages* « *Escossois*) lui dressèrent une chasse générale de bestes rousses « et fauves, où ils en prirent si grande quantité que c'était une « chose très-estrange; et ce que plus sauvage estoit, comme je « je le tiens de M. de Montmorency, qui vit encore, qui le tient « de mondit sieur le vidame, son grand ami et confédéré, et « nous le dit en Escosse; c'est qu'après la chasse, ils firent festin « de la moitié de leur chasse, et la mangèrent sans cuire, avec « du pain et toute crue, et n'avaient seulement que de petits « bastons de coudre, ou autres bois, et pressaient fort la chair « d'où en faisaient sortir le sang, et en rendaient la chair si « sèche, que parmi eux c'était un très-grand manger, et en « convièrent M. le vidame qui en gousta et mangea un peu pour « leur plaire, dont ils lui surent fort bon gré et l'aimaient tous « infiniment. etc. »

Brantôme n'explique pas comment les Ecossais s'y prenaient pour rendre la chair des bêtes fauves si sèche tout de suite; ce ne pouvait pas être avec leurs petits bâtons de coudre qui ne faisaient que remplacer les fourchettes. Il est probable qu'ils employaient le même moyen qu'en France un peu plus tôt, la pression entre deux pierres.

---

grand Miroir, pour le distinguer d'un petit livre qu'il avait publié lui-même auparavant, sous le titre de *Miroir du Monde*.

Quoi qu'il en soit, si le vidame de Chartres et messire Pierre de Bourdeille, seigneur et abbé de Brantôme, retournaient en Ecosse, les choses leur paraîtraient fort changées; et je crois qu'il leur faudrait aller loin avant d'y trouver des *sauvages*.

Mais, pour revenir à notre texte, nous y voyons qu'il était contre les convenances que les femmes s'exposassent à la chasse et qu'elles assistassent à la dissection des bêtes et à la curée. Et en effet, les propos des chasseurs, à ces occasions, que l'on trouve rapportés en quelques vieux écrivains, justifient de reste l'éloignement des dames; elles en avaient assez à entendre aux repas qui suivaient le retour de la chasse.

Dans un poëme sur les *Déduits de la chasse*, par Gasse de la Bigne, chapelain du roi Jean, on voit un dialogue entre *Amour des chiens*, avocat de la vènerie, et *Amour des oiseaux*, avocat de la volerie, où ce dernier oppose à l'autre qu'au vol, les dames et les demoiselles, reines, princesses, duchesses, etc. peuvent porter l'épervier par honneur, sans donner *lieu à la médisance*, et prendre tous les divertissemens de la volerie; au lieu qu'à la vènerie, elles n'y peuvent *honnêtement* aller que bien accompagnées, et dans les routes larges et bien alignées des bois, marchant l'amble sur leurs palefrois, pour voir passer les chiens, etc.

(56) Page 142. *Un émouchet.* Il y a dans le manuscrit, *portant sur son poing mignonement engantelé, un faucon muscadin*. Je n'ai trouvé cette expression que dans ce manuscrit et dans le poëme du fameux *Vœu du héron*.

> Un petit faucon porte, qui de lui fut nourris
> Un *faucon muskadin*, l'appellent ou pays *.

Sainte-Palaye, qui a commenté ce poëme, explique faucon muscadin par émouchet. J'ai suivi sa version.

---

* Ou pour au.

Quoi qu'il en soit, tel ci-devant jeune homme qui était *muscadin* il y a trente ans, ne se doute pas qu'il a porté le sobriquet d'un oiseau de proie des treizième et quatorzième siècles.

(57) Page 143. *L'assemblée à la chasse.* Il m'a fallu encore recourir au comte de Foix pour savoir ce que c'était que l'*assemblée à la chasse*. J'ai vu que c'était le lieu où se réunissaient les chasseurs, le plus près possible du centre des *quêtes* ou reconnaissances de la veille. Pendant que les seigneurs y dînaient, les valets de vènerie leur apportaient les *fumées* (les fientes), et d'après leur inspection, on décidait par où devait commencer la chasse.

Le même Gaston Phœbus dit qu'il devait y avoir quatre feux au moins à l'assemblée, pour le sanglier : un pour les seigneurs, l'autre pour chauffer tous les *hommes*, c'est-à-dire les écuyers, l'autre pour la cuisine, afin de chauffer les viandes. Le dernier enfin pour *les chiens et les varlets de chiens, et lévriers, et paiges.* (Monseigneur Gaston n'est pas poli pour les paiges).

Pour la chasse du cerf, il n'y avait du feu que pour la cuisine. On choisissait une belle place, dans un pré, près d'un ruisseau; on étendait des nappes sur l'herbe, et l'on mangeait assis ou debout.

Cette différence dans le nombre des feux venait de ce que la chasse du cerf se faisait pendant l'été, et celle du sanglier pendant l'hiver.

Selon le même Phœbus, le *droit des chiens* au sanglier s'appelait *le fouail* (je crois qu'à présent on dit la fouaille), parce que l'on grillait le poil de l'animal aussitôt sa mort, et on passait par le feu, pour le faire griller, tout ce que l'on donnait aux chiens. Cette opération pouvait se faire à *l'hostel.* (Gaston appelle toujours le château du seigneur l'hostel).

Ce prince dit (toujours dans son *Miroir des déduits de la chasse*), que les sangliers ont *le vent de la gent ainsi comme l'ours ou plus;* c'est-à-dire sentent les chasseurs. Ailleurs il dit : *ils ont grand vent à merveille.*

Il paraît, par de mauvaises gravures qui accompagnent le livre des *Déduits de la Chasse* de Gaston, qu'on habillait les chiens qui devaient attaquer le sanglier; et que les épieux dont on se servait pour frapper cet animal, avaient, au-dessous du fer, une traverse ou croix, qui empêchait l'animal de s'enferrer trop avant, et d'arriver au corps du chasseur; car *c'est une orgueilleuse bête*, dit Gaston. Il recommande aux *veneurs* à cette chasse de *chevaucher court ainçois que long;* c'est-à-dire, de porter les étriers plutôt courts que longs, afin de pouvoir mieux s'élever, frapper de plus haut, et être plus sûr de leurs mouvemens. Il conseille aussi de frapper le sanglier de l'épieu plutôt que de l'épée. Si toutefois on veut se servir de cette dernière arme comme plus noble, il veut qu'elle ait quatre pieds, et soit sans tranchant, de peur de se blesser le genou ou son cheval au moment où l'on rencontre la bête. Au reste, dit-il, c'est une belle chose qui *bien sest tuer ung sanglier de l'espée.* Toutefois il conseille d'attendre que les chiens le tiennent; alors il y a plus de sûreté.

Il ne veut point qu'on poursuive le sanglier dans son fort; mais qu'on tâche de l'engager à sortir en l'appelant ainsi : *Avant, maître, avant; or çà, or çà.*

Les veneurs à cheval lançaient le plus souvent l'épieu; les veneurs à pied avaient de très-forts épieux, avec lesquels ils pouvaient soutenir le choc de la bête, en certaines circonstances.

(58) PAGE 148. *La robe courte et grise.* Ceci est d'accord avec ce que dit Gaston, qu'à la chasse du sanglier, qui se fait en hiver, l'habit des veneurs doit être gris, et qu'au contraire à la chasse du cerf, qui est en été, le costume doit être vert. Toutefois on trouve dans de vieux *dits* sur la vènerie, que, même à la chasse du sanglier, le costume devait être vert. La mode ne fut sans doute ni universelle, ni constante, pas plus pour la chasse que pour le reste.

(59) PAGE 314. Le *fusil.* On appelait ainsi un instrument

d'acier qui servait à aiguiser les couteaux de chasse et à battre le briquet *. Gaston donne quelque part le conseil suivant : « Chacun archier qui veut faire droit son mestier de veneur, doit apporter *esche* (*esca*, mêche **), pierres et *fusil*, pour allumer du feu, et doit porter aussi un petit barillet de vin; *car on ne sait pas les adventures qui adviennent en chasse.* »

(60) Page 315. *Ses nymphes.* Le bon romancier ne pense pas que, pour rendre la comparaison juste, il aurait fallu que la dame Edelinde n'eût pas plus de *veneurs* autour d'elle que la chaste Diane, qui n'avait que des nymphes.

(61) Page 335. *Ces sortes de ruptures.* Cela pouvait être pour les femmes qui demandaient la dissolution de leur mariage; mais l'histoire du troubadour Miravals nous fournit un exemple qui prouve qu'il ne fallait pas toujours de si grandes formalités aux maris pour divorcer de leurs femmes.

Une dame nommée Ermengarde de Castres, dite la belle Albigeoise, qui désirait être célébrée par le troubadour, lui laissa voir des dispositions très-favorables; mais lorsque le poëte lui demanda la récompense de ses vers, elle lui répondit qu'elle ne voulait point être sa maîtresse, mais sa femme, et qu'il fallait qu'il renvoyât la sienne; car Miravals était marié.

Quand le poëte entendit la proposition de la belle Albigeoise,

---

* Les mousquets n'ont été appelés *fusils* que lorsqu'ils ont été armés d'un petit mécanisme qui faisait battre un instrument d'acier, un *fusil*, contre une pierre à feu. Auparavant le mousquet était allumé avec une mèche de corde, comme aujourd'hui les canons.

* Voici un singulier exemple d'étimologie : mèche vient d'*esca*. On a dit ma esche; puis m'esche, par contraction, et enfin mèche. Le pronom possessif se confondant avec le nom, comme dans monsieur au lieu de mon sieur, et comme l'on dit mon monsieur, on a dit ma mèche.

il en fut charmé, et retournant à son château, il dit à sa femme qu'il ne voulait plus d'une femme qui *sût trouver* (qui fût poëte), que c'était assez d'un troubadour dans la maison. *Que assatz avia en un albera d'un trobador.* (Sans doute que sa femme se mêlait de poésie.)

Quand la femme de Miravals entendit ce propos, elle feignit une grande colère; mais au fond, elle était fort contente; car elle avait un amant nommé Guillaume Bremon. Elle lui fit dire de venir la chercher. Il s'y rendit. Miravals le reçut fort bien, et lui remit sa femme, à laquelle l'amant mit un anneau au doigt, en signe de possession et l'emmena. Jusque-là les deux époux séparés étaient également contens; mais le bonheur de Miravals ne fut pas long.

La belle Ermengarde n'avait voulu que porter le malheureux poëte à une folie qui fut la preuve de l'empire qu'elle avait sur lui.

Lorsqu'il revint dégagé de sa femme, demander à la perfide Albigeoise l'exécution de sa promesse, elle lui dit de faire ses préparatifs de noces; et pendant qu'il en était occupé, elle envoya chercher Olivier de Saissac, son véritable amant, et lui offrit de l'épouser. Il l'emmena, et leur mariage s'accomplit le lendemain. Miravals fut tellement affecté de ce cruel affront, qu'il en parut fou pendant deux ans. Enfin il fut consolé par la belle Brunissens, femme de Roque de Cabaret, qui, pour être célébrée par lui, promit au poëte de lui *faire tant d'amour* qu'il reconnaîtrait qu'elle n'avait pas voulu le tromper. Il paraît qu'elle tint parole.

(62) Page 167. *Offrande modeste.* C'était un usage que les chevaliers qui prenaient le bourdon laissassent de riches présens en retour aux abbayes où il leur était délivré. C'étaient souvent de riches armures et même des chevaux. Au reste, l'usage de prendre le bourdon et l'escarcelle était fort antérieur aux Croisades. Charlemagne lui-même avait une escarcelle d'or, dans ses voyages à Rome. Elle fut enterrée avec lui. Les Croisés

se regardant comme des pèlerins en prirent les ustensiles. Saint-Louis partant pour sa première Croisade, se rendit à St. Denis où, après avoir *pris congé des Saints Martyrs*, il reçut le bourdon et la panetière (ou escarcelle) des mains du cardinal Odon.

(63) Page 168. *Ils commencèrent à persécuter cruellement les Juifs.* Ce ne fut pas seulement en Allemagne que les Juifs furent persécutés par les Croisés. Voici ce que rapporte Fleury (Histoire Ecclésiastique) à l'année 1236.

« La même année, les Juifs furent maltraités en plusieurs lieux. Particulièrement en Espagne, où on en fit un grand carnage. En France *les Croisés* de Guienne, de Poitou, d'Anjou et de Bretagne en tuèrent un grand nombre sans épargner les femmes enceintes. Ils en blessèrent plusieurs mortellement et en foulèrent d'autres aux pieds de leurs chevaux, laissant les corps morts exposés aux bêtes. Ils brûlèrent leurs livres, pillèrent leurs biens et menaçaient de faire encore pis; le tout sous prétexte qu'ils refusaient de recevoir le baptême. Les Juifs en portèrent leurs plaintes au pape Grégoire qui écrivit sur ce sujet à l'archevêque de Bordeaux et aux évêques de Saintes, d'Angoulême et de Poitiers, une lettre où il dit que les Croisés doivent se préparer à la guerre par la crainte de Dieu, la pureté de cœur et la charité; et qu'encore que Jésus-Christ n'exclue personne de la grâce du baptême, toutefois il fait miséricorde à qui il lui plaît, et il ne faut contraindre personne à recevoir ce sacrement, parce que comme l'homme est tombé par son libre arbitre, il doit aussi se relever par son libre arbitre étant appelé par la grâce. La lettre est du neuvième de septembre 1236. Le pape écrivit à Saint-Louis sur le même sujet, afin qu'il réprimât la fureur des Croisés. Les Juifs d'Angleterre, épouvantés de ces exemples, donnèrent de l'argent au roi Henry et obtinrent une proclamation publique, portant défense de leur faire aucun mauvais traitement. »

« Nous voyons une pareille défense de maltraiter les Juifs

faite en particulier aux Croisés, dans un concile de Tours par l'archevêque Juhel, etc. »

M. Michaud, dans sa belle Histoire des Croisades, ne laisse point ignorer les cruautés et les désordres de toute espèce dont les Croisés souillèrent leur gloire.

(64) Page 174. *Nouvelles croyances.* Il s'agit sans doute ici de ces nouveaux sectaires qui, selon plusieurs auteurs, prirent naissance en Bulgarie, et qui occasionèrent de si cruelles guerres en France sous le nom d'Albigeois. Leur croyance, en effet, paraît être venue de l'Orient et avoir eu pour base le manichéisme. Ils admettaient deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, et deux Christs; ils niaient la résurrection, etc., ect. L'opinion qu'ils venaient de Bulgarie était devenue populaire en France; car on appela les hérétiques d'un nom qui n'était que celui de Bulgare défiguré.

On voit, par un passage de l'Histoire Ecclésiastique de Fleury, (tome 17, page 205), que cette secte des Bulgares ou des Manichéens s'était fort multipliée en France au treizième siècle, et qu'on y en fit de sévères exécutions. Quelque chose de remarquable, c'est que pendant que l'on poursuivait avec un zèle sans doute excessif, puisque le pape le réprima, des gens grossiers et ignorans, égarés par des rêveurs fanatiques, on laissait toute licence aux poëtes et aux conteurs du temps qui ne ménageaient guère plus la religion que les mœurs.

Cette bizarre inconséquence s'est prolongée jusqu'au seizième et dix-septième siècles. Le sale curé de Meudon * pouvait impunément saupoudrer d'impiété, ses ordures obscènes, tandis que d'obscurs hérétiques expiaient dans les flammes leur attachement à des erreurs souvent inculquées en naissant.

Avec un peu plus de police correctionnelle contre les auteurs

* Rabelais.

des livres impies et licencieux, et un peu moins de bûchers contre les dogmatisans égarés, au treizième comme au seizième siècle, on aurait pu prévenir de grands désordres (car la corruption du cœur prépare bien puissamment à la révolte de l'esprit), sans faire gémir l'humanité par des rigueurs qui atteignent bien rarement leur but.

Au reste, il y aurait de l'erreur à croire que le clergé reclamât des supplices inusités pour l'expiation des délits ou des crimes religieux. L'usage et les législations du temps ne familiarisaient que trop avec les condamnations aux plus horribles supplices. On les voit sans cesse appliqués, soit par la loi, soit par la vengeance. L'empereur Henri VI ayant fait prisonnier Guillaume III roi de Sicile, le condamna à perdre les yeux et à devenir eunuque; et il fit périr dans les flammes les seigneurs attachés à la fortune de ce malheureux prince. Les habitans, d'Avignon ayant pris Guillaume de Baux prince d'Orange, avec lequel ils étaient en guerre, le firent écorcher vif. Un vicomte de Limoges, sur le simple soupçon qu'une demoiselle avait favorisé une intrigue dont il accusait sa femme, la fit brûler vive. Alphonse, roi de Castille, dit mal à propos le Sage, fit étouffer entre deux matelas son propre frère, et brûler vif Simon de Haro un des plus grands seigneurs d'Espagne, pour avoir favorisé l'évasion de deux jeunes princes qu'il voulait retenir près de lui. Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou et mari de Mathilde, fille de Henri Ier roi d'Angleterre, irrité de ce que le chapitre de Séez avait osé procéder à l'élection d'un évêque sans son consentement, condamna l'évêque et tous les chanoines à une cruelle et honteuse mutilation, et voulut voir, dit Hume, les preuves de l'exécution de ses ordres; et cependant Geoffroi passait pour un prince doux. Les amans des belles-filles de Philippe-le-Bel furent écorchés vifs. Sous Philippe-le-Long, on brûla en France un grand nombre de lépreux, qu'on accusait d'avoir empoisonné les rivières; puis on condamna au feu non moins de Juifs, pour avoir accusé les lépreux. Les plus

riches de ces Juifs se rachetèrent à force d'argent, les autres périrent dans les flammes *.

Ces terribles supplices étaient donc le résultat d'accusations de toute espèce, et non réservées aux crimes contre la religion. De plus, le clergé ne prononçait point les sentences. Il connaissait du crime d'hérésie, déclarait la culpabilité, et livrait au bras séculier, qui ordonnait la punition; à peu près comme nos jurés, ayant déclaré un accusé coupable, laissent aux juges des cours criminelles l'application de la peine.

Au reste, si la législation de nos aïeux fut sévère jusqu'à la barbarie, à certaines époques et contre certains crimes (car pendant long-temps, le meurtre, par exemple, se racheta pour de l'argent), on peut dire que nous avons passé à un excès contraire, lorsqu'on voit que chez nous le monstre qui tranche les jours les plus précieux n'a pas d'autre punition que le misérable que la faim pousse à fabriquer une fausse pièce de deux sous.

(65) Page 179. *Baudouin de Boulogne.* Il s'agit ici de Baudouin **, frère de Godefroi de Bouillon et fils d'Eustache comte de Boulogne. Il fut en effet adopté par le prince et la princesse d'Edesse; et la cérémonie de son adoption est assez remarquable pour être rapportée ici. Selon la coutume d'Orient, le vieux prince et la vieille princesse d'Edesse firent passer le noble croisé entre leur peau et leur chemise.

---

* Quand le peuple s'en mêlait, c'était encore bien pis. Pendant la captivité du roi Jean, les paysans se révoltèrent en plusieurs provinces de France. Lorsqu'ils pouvaient forcer des châteaux, ils mettaient les seigneurs à la broche, les faisaient rôtir à petit feu, forçaient leurs femmes à manger de leur chair, et tuaient ensuite ces malheureuses elles-mêmes, après avoir exercé sur elles toute espèce de brutalité. Cette révolte s'appela la Jacquerie.

** Ce prince fut roi de Jérusalem après la mort de Godefroi.

Il paraît pourtant que l'on se contentait quelquefois d'envelopper le fils adoptif sous un pan de son manteau. C'est ainsi que Marie Paléologue, reine de Bulgarie, adopta Svetislas. (*Voy.* les Commentaires de Ducange.) Chez les peuples occidentaux de l'Europe, l'adoption en fils se faisait par une déclaration solennelle, accompagnée d'un présent en armes et chevaux. (*idem.*)

(66) Page 180. *Cimetière de leur ville.* Ce fait confirme ce qui se dit à Pise, que la terre du *Campo Santo* (le cimetière) a été apportée de la Palestine, aux temps des croisades.

(67) Page 182. Une *pénitence volontaire.* Il est possible que les exemples d'un repentir produisant volontairement des pénitences aussi sèvères que celle que s'impose sire Gérald, ou le pèlerin Antoine, fussent rares; mais l'histoire de ces temps offre un grand nombre d'exemples de pénitences ordonnées qui ont beaucoup de ressemblance avec celle que s'infligea le meurtrier de sire Ansel. L'abbé Fleury, dans son Histoire ecclésiastique, en rapporte plusieurs parmi lesquels je choisirai le suivant:

« Deux chevaliers allemands ayant tué, en trahison et cruellement, Conrad, évêque de Vurtzbourg, dont ils étaient vassaux, furent excommuniés par le pape, et leurs biens mis en interdit. Les coupables, touchés de repentir, allèrent se présenter au Saint-Père qui les renvoya vers Hugues, cardinal-prêtre du titre de saint Martin, pour lui faire leur confession. Les ayant ouïs, Hugues les fit venir devant le pape nus en caleçons, et la hart au cou, en présence d'un grand peuple, et pendant plusieurs jours; puis, par ordre du pape, il leur imposa cette pénitence:

De ne jamais se servir de leurs armes que contre les Sarrasins, ou pour la défense de leur vie; de ne jamais porter ni vair, ni petit gris, ni étoffes de couleur, ni hermine; de n'assister jamais aux spectacles; de ne point se remarier, s'ils perdaient leurs femmes; d'aller, le plus tôt qu'ils pourraient, à la Terre-Sainte, pour y servir, quatre ans, contre les Sarrasins; et, en attendant

qu'ils fissent le voyage, de marcher nu-pieds, et vêtus seulement de laine, comme pénitens publics; jeûner au pain et à l'eau le mercredi et le vendredi, les quatre-temps et les vigiles; faire trois carêmes, avant Pâques, avant la Pentecôte, avant Noël, et ne manger de la viande qu'à ces trois fêtes; tous les jours, dans les vingt-quatre heures, ils chanteront cent fois le *Pater* et feront cent génuflexions; et ne recevront le corps de Notre Seigneur qu'à l'article de la mort. Quand ils seront outre mer, ils jeûneront le mercredi, le vendredi et les autres jours marqués, en viandes de carême, et ne mangeront de la chair que le dimanche et le jeudi. Quand ils pourront entrer en sûreté dans quelque ville d'Allemagne, ils iront à la grande église nus en caleçon, la hart au cou et des verges à la main, et les chanoines leur donneront la discipline; si on leur demande pourquoi ils le font, ils diront que c'est pour l'expiation de leur crime. Etant revenus d'outre mer, ils se présenteront au pape pour recevoir ses ordres. (La lettre-patente qui contient cette pénitence est du 18 avril 1203.)

(61) Page 213. Ce misérable *Bernard de Ventadour*. Le seigneur de Taillebourg, le commandeur de l'Hôpital, laisse voir que tout orgueil n'était pas mort chez lui, lorsqu'il parle avec tant de mépris de Bernard de Ventadour. Ce poëte était à la vérité d'une naissance fort obscure, car il était fils du *fournier**, (celui qui avait soin du four) d'Ebles II, vicomte de Ventadour. Mais il montra de bonne heure des dispositions si heureuses, que son maître prit plaisir à les faire cultiver par l'éducation la plus soignée. Le succès fut complet, et le jeune Bernard devint bientôt le plus aimable troubadour de son temps. La première

* On voit, par un sirvente de Pierre d'Auvergne, que c'était sa mère qui chauffait le four et amassait des sarmens pour cela, et qu'il avait pour père un *bon sergent* qui tirait de l'arc. Ce mot de sergent indique qu'il n'était pas noble.

dame qu'il chanta et qu'il osa aimer (car quel troubadour n'aimait pas?), fut Agnès de Montluçon, femme du vicomte son maître. Il paraît qu'elle ne fut pas tout-à-fait insensible. Le jeune poëte sut mal renfermer son bonheur. Un orage terrible s'éleva et fondit sur Bernard. Il fut chassé, et la vicomtesse ne fut pas exempte de mauvais traitemens.

Mais la réputation de Bernard était si bien établie, qu'il n'eut qu'à se présenter à la cour d'Eléonore de Guienne, alors femme de Henry d'Anjou, duc de Normandie, pour y recevoir l'accueil le plus flatteur. Cette princesse permit qu'il lui adressât des vers fort tendres et fort galans. On y voit même qu'elle l'autorise à lui *demander un don*. « Mais j'aurais, dit-il, à lui faire une demande d'un si haut prix, qu'un roi ne devrait jamais la risquer. Cependant elle approuve que je lui écrive, et *elle sait lire* (ce que tout le monde ne savait pas alors, même dans les cours). »

(69) Page 213. *Reine de Normandie*. Cette expression doit étonner. Jamais Eléonore ou Aliénor n'a porté le titre de reine de Normandie. Mais il est certain que dans une de ses pièces, Bernard de Ventadour prie Hugonet, son jongleur, de chanter ses vers à la *reine des Normands*. On peut supposer que Geoffroi de Rancon, ou frère Maheu, rappelle cette expression comme ridicule; car on voit percer dans ses paroles une aigreur qui paraît presque l'effet d'un souvenir jaloux *.

* Le biographe qui a écrit, en roman occitanien, la vie de plusieurs troubadours, n'est pas aussi courtois ou aussi discret envers Aliénor que notre romancier, au sujet de l'espèce d'accueil qu'elle fit au troubadour limousin.

« Et el s'en partit et s'en anet à la dugessa de Normandia que era joves e de gran valor, et s'entendia en pretz et en honor, et en ben dig de lauzor : e plasion li fort las cansos e'ls verses d'En Bernart. Et alla lo receup et l'aculhi mot fort. Lonc temps estet en sa cort, et enamoret se d'ella *et ella de lui*, etc. »

Quoi qu'il en soit, lorsque Henry devint roi d'Angleterre, et qu'il passa dans ce pays avec Eléonore, Bernard resta en Normandie, attendant, pour traverser la mer, la permission de Henry, pour lequel il prétendait être *tout ensemble Anglais et Normand.*

« Le vent qui vient d'Angleterre, dit-il, apporte à mes sens tous les parfums du paradis. »

Toutefois ces vapeurs balsamiques ne purent, à ce qu'il paraît, suffire à son existence, et il se rendit à la cour de Raimond V, comte de Toulouse, grand protecteur des troubadours.

Là, il fut de nouveau amoureux, et chanta d'abord son bonheur; puis se plaignit de sa perfide maîtresse, qui l'avait sacrifié à un rival. Enfin il abjura l'amour, « Il n'est, dit-il, ni reine ni duchesse qui pût me tenter. Je refuserais la comtesse de Provence, la dame de Saluces et sa charmante sœur Béatrix de Viennois.

Bernard finit comme plus d'un prince de son temps. A la mort de Raimond, son protecteur, il se retira à l'abbaye de Dalon en Limousin, où il prit l'habit de moine.

(70) Page 213. *Troubadour limousin.* Il est à remarquer que le romancier ne parle pas du tout de l'aventure de Saladin ou de tout autre beau prince turc. Cette fable n'était peut-être pas encore inventée : c'est fâcheux pour un faiseur de romans. Il en aurait sans doute tiré parti.

(71) Page 229. *Son intimité.* J'ignore absolument de quelle tradition le romancier s'est autorisé pour transporter à une grande reine une partie d'une faute que les historiens attribuent uniquement à Geoffroi de Rancon, seigneur de Taillebourg. Si l'auteur n'a consulté en cela que son imagination, il a été certainement très-coupable d'attribuer à un personnage réel un désastre auquel il n'eut aucune part. Et si Aliénor revenait, je doute qu'elle sût beaucoup de gré au romancier de l'avoir justifiée sous certains rapports, pour se donner le droit de faire

porter sur elle d'aussi graves inculpations. Dans ce cas là, je serais le premier à me joindre à elle, pour accuser cet auteur téméraire; et je le blâme ici autant qu'il est en moi!

Quant aux purs lecteurs de romans, qui s'embarrassent fort peu des atteintes portées à la vérité de l'histoire, et pour qui la réputation d'une princesse du 12e siècle est assez indifférente, peut-être auront-ils vu avec quelque intérêt le tableau d'un homme que l'amour et la vanité semblent près de combler de leurs plus enivrantes faveurs, et qui est précipité tout à coup dans un abîme de délaissement et d'humiliation. Si donc cet épisode n'est pas en tout conforme à la vérité, il est moral, et c'est ce qui m'a empêché de le supprimer; malgré la bonne envie que j'en avais, à cause de mon respect pour l'histoire.

(72) Page 236. *Ces romieux.* On appelait romieux les pèlerins qui ne faisaient que le voyage de Rome.

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES

AUX TEMPS DE LA CHEVALERIE;

TIRÉ DU ROMAN

De sire Raoul et de la belle Ermeline,

Mis en français moderne, et accompagné de Notes sur les guerres générales et privées; sur les rapports des grands vassaux avec le roi et avec leurs vassaux inférieurs; sur le ban et l'arrière-ban; sur l'oriflamme, les bannières, les cris d'armes, les rois et les hérauts d'armes, etc.; sur les combats à outrance, judiciaires et autres; sur les tournois, les joutes, les pas d'armes, etc.; sur les fraternités d'armes et les adoptions; sur les chevaliers, les écuyers, les damoiseaux, les pages, etc.; sur les trouvères et les troubadours, les ménestrels et les jongleurs; sur la langue d'oyl et la langue d'oc; sur les chasses et les repas, etc., etc.; toutes extraites des auteurs les plus accrédités.

PAR

L. C. P. D. V.

Tome Second.

PARIS,

ADRIEN ÉGRON,

IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN,

RUE DES NOYERS, N° 37.

1825.

TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES

AUX TEMPS DE LA CHEVALERIE.

Vers trois heures, tout étant prêt par les soins du seigneur de Rochefort et du vénérable hospitalier, les dames remontèrent dans leur bateau. Le commandeur y avait fait atteler de vigoureux chevaux qui, en moins d'une heure, les firent arriver à Saint-Savinien.

Cependant la douleur de sire Raoul avait été grande au moment du départ de la fille d'Hélissente, que peut-être il ne devait plus revoir. Il payait cher, depuis cet instant, le bonheur inattendu dont il avait joui, pendant une demi-journée, en contemplant le ravissant objet de ses pensées.

En présence d'Ermeline, le chevalier n'avait jamais cherché à rencontrer ses regards; il les avait même fui; mais elle avait tant de grâce et de beauté dans toute sa personne, que, quelque part que les yeux se reposassent sur elle, ils trouvaient de quoi admirer. Et puis Raoul avait respiré près d'elle, il avait entendu quelques paroles de cette bouche charmante qui lui avaient rappelé ces premiers accens dont son oreille avait été si doucement frappée, dans cette nuit à aventure, qui avait enchaîné sa destinée à cette incomparable personne.

En accompagnant les dames jusqu'au bateau, le chevalier avait trouvé le moment de prier Béatrix de ne pas le laisser oublier de sa belle maîtresse.—« Sire chevalier, lui avait répondu Béatrix, vos services et vos maux sont trop grands pour qu'on en perde la mémoire. »

Quand Raoul se vit seul à la commanderie, il trouva bien grande et bien vide cette salle qui lui avait paru si richement ornée quelques momens auparavant, et il ne put s'empêcher de verser des larmes de tristesse. Il monta, malgré sa faiblesse, dans la chambre la plus élevée de la maison, pour suivre plus long-temps des yeux le cruel bateau qui emportait tout ce qu'il avait de plus cher au monde.

Si le chevalier affligé avait pu suivre aussi de l'oreille la *nef qui le déjoignait de ce que tant il aimait, il en aurait du moins reçu un grand soulas* *; car le vénérable commandeur, qui, malgré son âge, avait résolu d'accompagner la dame de Tonnay jusqu'à Saintes, ne cessait de l'entretenir de l'éloge de son jeune malade. La prudente mère d'Ermeline tâchait bien de détourner la conversation de ce sujet; mais le bon hospitalier y revenait avec tant de complaisance, qu'il était impossible de ne s'y pas prêter. Enfin Archambaud termina son éloge par exprimer le vœu que ce brave et jeune guerrier voulût entrer dans l'ordre de saint Jean, lorsque le voile qui couvrait son origine tomberait. « Ce serait, ajouta-t-il, le cadeau que je serais le plus glorieux de faire à la *religion* (à l'ordre), avant de prendre congé d'elle, ce qu'à mon âge je ne dois pas regarder comme éloigné; malgré la force et la santé que la providence a bien voulu m'accorder jusqu'à

---

* *Solatium*, consolation.

ce jour. » Comme le digne commandeur exprimait son vœu en homme qui était disposé à le convertir en projet, la belle Ermeline se sentit le cœur pressé d'un si triste effroi, qu'afin de cacher son trouble, elle se retourna comme pour regarder la campagne, et laissa échapper une larme qu'elle ne pouvait plus retenir.

Cependant on abordait à Saint-Savinien. En débarquant, la dame de Tonnay fit beaucoup d'excuses au prieur qui l'attendait sur le rivage, de ce qu'elle n'arrivait chez lui que pour souper, au lieu de s'y être rendue le matin, ainsi qu'elle l'avait espéré, « Madame, lui dit le père Jérôme, comme cet événement a tourné au profit de l'homme que j'estime le plus, j'ai supporté avec plus de résignation que je n'aurais pu le faire sans cela, de voir retarder pour moi l'honneur de vous recevoir dans ma maison. Ma grande peine est de vous y garder moins de momens, puisque vous voulez arriver encore ce soir à Saintes. — Je ne puis m'en dispenser, répondit Hélissente; le bon châtelain m'y attend, et je serais fâchée de lui donner tant d'embarras pour rien; car je repartirai, dès demain, pour Cognac et Angoulême. Le peu de temps que j'ai à passer avec vous est cause, révérend prieur, que je vous prierai de me faire voir, dès avant le souper, le tombeau d'un de vos vénérables prédécesseurs, le père Ambroise, ainsi que celui de son ami Antoine. L'histoire de ces deux nobles pèlerins, que m'a faite le digne commandeur, ne me permet pas de douter qu'ils n'aient été entièrement purifiés, sur la terre, par le repentir. — Madame, reprit le père Jérôme, leur mémoire est restée en telle vénération dans la communauté, que tout le monde a le même espoir que vous sur leur compte. « La compagnie se rendit donc à l'église, et, après quelques minutes d'oraison, le bon prieur fit

voir à Hélissente, dans une petite chapelle, les tombeaux d'Ambroise et d'Antoine. « Sur celui ci, dit-il en montrant le premier, vous voyez, dans la partie supérieure, la figure du saint religieux, revêtu de l'habit de l'ordre dans lequel il est mort (1) : il a sous ses pieds l'écu de ses armes. Dans la partie inférieure de la tombe, vous le voyez armé de toutes pièces, pour rappeler qu'avant de prendre l'habit de religieux, il avait été guerrier.

« Quant au tombeau du père Antoine, on y aurait observé la même disposition ; car on n'ignorait pas qu'il avait long-temps et vaillamment combattu les ennemis de la foi, en Palestine et en Espagne ; mais, par humilité, le bon religieux demanda, avant de mourir, de n'être représenté que sous le froc et sous l'habit de pèlerin : c'est ce qui a été exécuté. Peut-être que le prieur Ambroise aurait exigé la même chose, si la mort ne l'eût surpris trop brusquement, pour qu'il pût faire connaître ses intentions à cet égard. Alors on s'est conformé, pour sa tombe, à l'usage ordinaire. »

La pieuse Hélissente et toute sa compagnie firent une prière dans la chapelle des deux pèlerins, et puis on revint chez le prieur où la table se trouva servie. Peu de momens après le souper il fallut songer à se remettre en route, car il était plus de six heures, et l'on avait encore bien du chemin à faire par la rivière. Heureusement que grâce à la prévoyance du prieur ; il fut un peu abrégé. Dès qu'il avait vu la résolution de la dame de Tonnay d'arriver le soir même à Saintes, il avait donné ordre à ses gens de préparer sa litière. Et le seigneur de Rochefort de son côté avait commandé aux serviteurs d'Hélissente de faire continuer la marche aux bateaux jusqu'au-dessus de Taillebourg où ils attendraient les maîtres. Ainsi, dès qu'on eut soupé, Hélissente, sa fille et son fils, prenant

congé du père Jérôme, montèrent dans la litière, et se rendirent par terre au-delà de Taillebourg, ce qui leur épargna un grand retard et un passage un peu difficile. Le reste de la compagnie les suivit à cheval.

La haine extrême qui régnait entre Geoffroi de Rancon et Hugues de Lusignan, comte de la Marche, fut cause que la dame de Tonnay, qui allait réclamer l'appui de ce dernier, ne s'arrêta point à Taillebourg, ce qui aurait rendu son voyage plus commode et plus agréable. Mais Messire Geoffroi portait encore *sa grève de femme, avec sa barbe et ses cheveux non rognés*, pour nourrir sa rancune contre Hugues de Lusignan. Ainsi, quoique Hélissente le connût beaucoup et comme un chevalier très-courtois envers les dames, elle ne fit que traverser sa ville et passa au pied de son château, sans s'y arrêter. Le reste de la journée s'acheva exempt de tout retard et accident. Les chevaux aidés de la marée, firent si bonne diligence, que les voyageurs arrivèrent, peu après neuf heures, à Saintes. Le châtelain avait d'abord espéré qu'il donnerait à souper aux nobles voyageuses; mais un page, envoyé de la commanderie de l'Hôpital lui avait apporté la nouvelle qu'elles ne viendraient qu'à la nuit. Il fit guetter leur bateau, et dès qu'il sut qu'elles approchaient, il se rendit au lieu où elles devaient débarquer. Il était accompagné de plusieurs chevaliers et écuyers de la ville et des environs, et de nombreux pages portaient des torches. La dame châtelaine descendit jusqu'à la porte du château pour recevoir Hélissente, et peu de momens après son arrivée, elle lui fit les honneurs d'une belle collation en pâtisserie, en laitage, en fruits et *en épices*; elle avait fait venir des jongleurs et des ménestrels, mais la dame de Tonnay la pria de les congédier, disant que sa position ne se prêtait point à des passe-temps aussi joyeux. Sous

prétexte de fatigue, elle se retira le plus tôt qu'elle put, sans offenser ses hôtes. Le lendemain, elle entendit la messe de l'aube et se disposa à se remettre en route. Avant de se séparer du frère Archambaud, elle le combla de remercîmens pour toutes ses courtoisies; puis le prenant à part, elle lui dit : — « Vénérable commandeur, je requiers de vous une promesse. Vous avez rendu d'assez grands services au chevalier Raoul pour avoir de l'autorité sur lui, indépendamment de celle à laquelle vous donnent droit vos vertus, votre âge et votre dignité; je vous prie d'exiger de lui qu'il ne prenne aucune part à la guerre privée dont je suis menacée par Jacques l'Archevêque et Guillaume Maingot. Je connais la bravoure de sire Raoul et je suis loin de dédaigner son secours; mais je désire qu'il porte son courage ailleurs. S'il pense être obligé de réparer des maux dont il peut se croire en partie cause, dites-lui qu'il reprenne son voyage vers l'Espagne et qu'il y venge la mémoire de mon mari, de la longue et dure captivité que lui ont fait endurer les Maures. Je lui en aurai plus d'obligation, surtout s'il y trouve mon fils et combat avec lui, que de tout ce qu'il pourrait faire pour moi, en France. » Frère Archambaud promit d'employer son crédit sur Raoul à lui persuader de se conformer aux volontés de la dame de Tonnay.

Les voyageuses partirent à six heures. Le châtelain et sa femme les conduisirent jusqu'à leur barque et y montèrent avec elles. Hélissente voyant que le châtelain la faisait suivre par une escorte, renvoya une partie de la sienne à Tonnay. Ce seigneur accompagna les nobles dames jusqu'aux confins de sa châtellenie. Là il leur souhaita mille prospérités, et revint dans un bateau dont il était suivi.

La dame de Tonnay ne reçut pas moins de courtoisies

à Cognac, du jeune Gui de Lusignan, à qui son père, le comte de la Marche, avait donné cette seigneurie, que du châtelain de Saintes.

Hélissente, fille de Raoul de Lusignan, seigneur de Melle, alliée ainsi de très-près au comte de la Marche, et par conséquent à Isabelle d'Angoulême, sa femme, ne pouvait manquer d'être accueillie avec de grands honneurs, par tous les parens et vassaux de Hugues et du roi d'Angleterre, à moins qu'ils ne fussent déjà en haine ouverte contre leur suzerain, comme Geoffroi de Rancon, Guillaume Maingot et quelques autres. Elle trouva chez son jeune cousin, des chariots et une escorte dont elle profita, presqu'aussitôt après le dîner, et arriva le soir même à Angoulême, où elle était attendue.

Après les civilités d'entrevue, Hélissente fit au comte, le récit détaillé des événemens qui avaient déterminé son départ, savoir : la mort de Guillaume l'Archevêque, les prétentions mal accueillies de Jacques, son frère, ses fureurs et ses menaces. « Belle cousine, lui dit Hugues de Lusignan, vous avez bien fait de ne pas vous exposer avec la charmante Ermeline et votre petit Henri, à la rage d'ennemis aussi implacables que Jacques l'Archevêque et Maingot de Surgères. Vous serez ici en sûreté. Vous devez penser même qu'il me serait bien facile de faire repentir ces deux insolens seigneurs de leur audace, s'ils n'étaient soutenus que de leurs propres forces. Mais Guillaume Maingot a fait sa soumission au comte de Poitiers, comme vous le savez; l'Archevêque menace d'en faire autant. Vous n'ignorez pas que la maison de Parthenay a la prétention d'avoir une origine commune avec la nôtre. C'est peut-être la seule considération qui la retienne, dans ce moment, attachée à ma cause et à celle du roi d'Angleterre. Si je me prononçais ouvertement contre l'Archevêque, en votre

faveur, dans cette circonstance, il n'y a aucun doute qu'il ne se précipitât dans le parti de Louis et d'Alphonse, et il entraînerait peut-être, dans sa défection, la moitié du Poitou qui tient encore pour moi. J'ai donc de grands ménagemens à garder, pour ne pas m'attirer sur les bras toutes les forces du roi de France, pendant que je suis sans assistance. Mais j'attends le roi d'Angleterre, fils de *la comtesse-reine, ma femme* (2), avec une puissante armée. Le comte Raimond de Toulouse lui-même, quoique beau-père d'Alphonse, plus indigné contre les spoliateurs de sa famille, que flatté de l'alliance qu'on lui a imposée, joindra ses armes aux miennes. D'autres secours me sont encore promis. L'usurpateur du Poitou sera chassé ; le roi de France même sera fort heureux s'il n'est pas forcé de rendre l'Anjou et la Normandie aux héritiers de celui que Philippe en a *injustement dépouillé* (3). Alors je punirai Jacques l'Archevêque et sire Maingot de leurs audacieux outrages envers vous. En attendant, encouragez vos braves vassaux à se maintenir le mieux possible dans vos châteaux. Le seigneur de Rochefort peut engager ici secrètement quelques guerriers de bonne volonté, et les diriger sans bruit vers Tonnay. »

Lorsque Hélissente exposa également, à la comtesse-reine, les raisons qui l'avaient forcée à s'exiler de son château, Isabelle lui parla dans le même sens que son mari ; mais avec bien plus d'aigreur et de fierté. « Les hommes liges de mon fils ou de mon mari, dit-elle, qui cherchent un appui dans le *fils de Blanche* (4) seront cruellement détrompés, mais justement punis. Prenez confiance, madame, dans mes promesses et dans celles de votre cousin le comte de la Marche. Vous serez protégée contre vos ennemis, et, j'espère, bientôt vengée. »

Cependant, le bon sire Eudes ayant engagé quelques

aventuriers, tant chevaliers qu'hommes d'armes et simples sergents, pour la défense du château de Tonnay, prit congé de la reine d'Angleterre, du comte de la Marche, et des deux dames qu'il avait conduites à Angoulême. Si Hélissente éprouva un vif regret de voir partir un homme aussi estimable et un ami depuis si long-temps éprouvé, Ermeline ressentit une peine plus grande encore de son éloignement. Outre l'attachement qu'elle avait depuis l'enfance pour cet excellent chevalier que tout le monde aimait, elle lui savait un gré infini de l'intérêt qu'il avait témoigné, dès le premier moment, à sire Raoul, et qui avait toujours été croissant; de plus, un certain pressentiment, excité sans doute par la nouveauté de sa position, l'avertissait qu'elle se trouverait dans des circonstances, où les conseils et l'appui d'un homme respectable, par son âge et par son caractère, pourraient lui être d'un grand secours.

Les vagues inquiétudes de la belle Ermeline n'étaient pas sans fondement. Son arrivée à la petite cour du comte de la Marche avait fait une grande sensation. L'éclat de son teint, la beauté de ses traits, l'élégance admirable de sa taille, les grâces de toute sa personne n'y trouvèrent rien qui pût leur être comparé. Elle seule paraissait ne point s'apercevoir de l'effet de ses charmes, parce que toute préoccupée d'une seule pensée, elle ne songeait aucunement à remarquer des hommages et des soins qu'elle ne devait pas récompenser. Toutefois, elle avait tant de bonté naturelle et de politesse dans les manières, que son indifférence n'avait aucun air de dédain. Mais il ne lui fut pas toujours possible de rester dans une ignorance qui lui eût été si commode. Le sire d'Albret, jeune et puissant seigneur qui aurait mérité, pour ses seules qualités personnelles, d'être remarqué par des yeux moins dis-

traits que ceux de la demoiselle de Tonnay, ne se contenta pas de lui porter le tribut d'admiration qui lui était payé par tous les hommes qui la voyaient. Héritier d'une maison illustre et de grands biens, déjà connu par de beaux faits d'armes, il crut que l'offre de sa main ne pourrait qu'être favorablement reçue de la dame de Tonnay et de sa fille, surtout dans la position où elles se trouvaient. Il pria donc la comtesse-reine, sa cousine (5), de daigner se charger de ses propositions. Isabelle se prêta d'autant plus volontiers à ce dessein, qu'elle croyait s'apercevoir que le comte de la Marche avait pour sa jeune parente des soins et des attentions qui paraissaient suggérés par un autre sentiment que le simple désir de remplir les devoirs de l'hospitalité. En effet, quoique Hugues, à cette époque, eût près de soixante ans, il n'avait point renoncé à plaire aux femmes, et les agrémens dont la nature l'avait doué, et qu'il conserva fort long-temps encore, le préservaient du ridicule qui est ordinairement attaché à une semblable prétention, dans les hommes de cet âge. Isabelle s'empressa donc de faire part à la dame de Tonnay des dispositions du sire d'Albret. Hélissente ne pouvait manquer d'accueillir, avec satisfaction, l'offre d'un parti, non-seulement très-honorable sous tous les rapports, mais que les circonstances rendaient encore plus avantageux. Aussi sa peine fut très-grande lorsqu'elle vit sa fille recevoir cette communication avec une extrême froideur, lui demander du temps pour y réfléchir, et puis lui déclarer, au bout de quelques jours, qu'elle ne désirait pas se marier encore.

La comtesse-reine, à qui la dame de Tonnay fut forcée de rapporter ces réponses, n'hésita pas à croire que c'était son mari qui travaillait, sous main, à détourner Ermeline d'épouser le sire d'Albret. Hélissente pensait, avec plus de raison, que le cœur de sa fille était toujours

occupé du beau chevalier qui avait si aventureusement combattu pour elle, et l'avait délivrée de Guillaume l'Archevêque; mais elle évitait de faire paraître ses soupçons à ce sujet.

Les tendres instances de la dame de Tonnay et les pressantes sollicitations de la comtesse de la Marche, rendaient la pauvre Ermeline presqu'également malheureuse. C'est alors qu'elle eût bien désiré avoir près d'elle le bon seigneur de Rochefort.

Cependant, l'impérieuse Isabelle ne se borna pas longtemps aux exhortations amicales envers la jeune cousine de son mari. Elle en vint à des reproches assez vifs avec Ermeline, de ce que celle-ci se refusait à un mariage que désirait sa mère, pour lequel une reine d'Angleterre et une comtesse de la Marche daignaient s'employer, et qui réunissait toutes les convenances désirables, aux plus brillans avantages. La fille d'Hélissente écoutait ces remontrances avec douceur et respect, avouait qu'elle n'avait rien à objecter au parti qu'on lui proposait, mais disait qu'elle désirait ne pas se marier encore. La comtesse recevait cette raison avec une impatience visible et l'air de l'incrédulité. Dans le chagrin que lui causait cette double persécution, la belle Ermeline, n'ayant aucune idée qu'un homme de l'âge du comte de la Marche et marié à une grande reine, pût lui porter à elle aucun autre sentiment que l'intérêt d'un parent et d'un protecteur, imagina de chercher, dans ce prince, le soutien dont la privait l'absence du seigneur de Rochefort. Un jour donc qu'elle se trouva seule avec Hugues de Lusignan, elle lui avoua que les poursuites que lui faisait la reine pour son mariage avec le sire d'Albret la rendaient malheureuse, parce qu'elle souffrait beaucoup d'être obligée de refuser quelque chose à une aussi grande princesse qui

lui avait fait l'accueil le plus généreux, et qui, dans cette circonstance, daignait s'occuper de lui procurer un établissement aussi honorable qu'avantageux; mais que, toutefois, elle ne se trouvait pas disposée à accepter, pour le moment. Elle termina par prier le comte de vouloir bien s'interposer auprès de la reine, afin qu'elle n'insistât pas davantage sur cette affaire. Hugues lui répondit qu'il blâmait certainement les persécutions de la princesse, rien ne devant être plus libre que le don du cœur; qu'il ferait son possible pour engager Isabelle à être moins pressante; mais qu'il ne promettait pas de réussir. « Car, ajouta-t-il en souriant, ma femme n'oublie pas souvent qu'elle a été reine. »

En tous cas, il conseilla à Ermeline de donner, pour raison de ses refus, le désir d'attendre, pour disposer de sa main, le retour de son frère qui était désormais le chef de sa maison.

Hugues avait fait prudemment en ne garantissant pas le succès de sa médiation; car ayant hasardé quelques demi-mots d'observation, au sujet du mariage de sa jeune cousine, il fut si aigrement accueilli par la comtesse-reine, qu'il put facilement juger qu'il avait plus gâté qu'accommodé cette affaire. En effet, dès le jour même, Ermeline eut à essuyer des reproches plus vifs que jamais. Isabelle les accompagna même d'expressions qui semblaient suggérées par une autre cause que par le mécontentement qu'il était peut-être naturel qu'une si grande dame qu'elle manifestât, en voyant refuser ses propositions. La pauvre Ermeline, toutefois, n'y vit encore qu'un effet de la hauteur excessive de cette princesse qui s'irritait des moindres résistances, les regardant comme un outrage à cette couronne royale qu'elle avait portée. « Madame, lui dit-elle, je sais les obligations que je vous

'ai, ainsi que ma mère, et j'espère qu'on ne m'accusera jamais de manquer de reconnaissance; mais j'ai un frère aîné que j'aime tendrement; il est le chef de ma famille; je ne voudrais pas me marier sans son consentement. — Belle cousine, reprit la reine, avec le consentement de votre mère et mon approbation, l'intervention de votre frère n'est pas indispensable. Le comte de la Marche peut bien vous servir de père. — Madame, répliqua Ermeline, il en a toutes les bontés, et j'ai l'honneur de lui appartenir d'assez près, pour que tout le monde approuvât qu'il tînt la place de mon père dans cette circonstance; mais ce n'est pas seulement comme autorité que je désire la présence de mon frère, c'est par l'affection que je lui porte. — Mademoiselle, répartit alors la reine en terminant la conversation, il est bien de porter à chacun le sentiment qui lui revient, mais il ne faut pas que cela passe jamais les bornes de la raison et du devoir. » Isabelle prononça ces dernières paroles avec un ton sec et impérieux qui surprit et affligea la pauvre Ermeline. Elle ne concevait pas que la comtesse de la Marche pût mettre une telle importance à lui faire épouser le sire d'Albret. Dès qu'elle vit le comte Hugues, elle lui rapporta son entretien avec la reine et lui exprima son étonnement et son chagrin de voir que cette princesse témoignait tant de ressentiment de son refus. « Belle et jeune cousine, lui dit le comte, après une apparence d'hésitation, mon amitié pour vous et le chagrin dont je vous vois affectée me forcent à vous donner une explication que j'aurais de la peine à vous confier, si je ne croyais pas autant à votre discrétion qu'à toutes les autres qualités aimables qu'on admire en vous. Ma femme a été reine et belle; bien qu'elle conserve encore le titre de reine par courtoisie, elle ne s'assied plus sur un trône royal; le temps

d'autre part lui a fait tomber des mains le sceptre de la beauté. Sa fierté a survécu à ces deux terribles pertes; mais Isabelle jette sans cesse les yeux en arrière vers ces objets d'un regret éternel; et tout ce qui lui rappelle qu'elle ne les possède plus lui cause le plus vif chagrin. Par exemple, dans l'affaire qui vous intéresse, d'abord la comtesse de la Marche pense que si elle était encore reine d'Angleterre, une proposition appuyée par elle ne pourrait point être refusée; en second lieu (mais ceci doit être un secret renfermé entre vous et moi) Isabelle n'a jamais vu avec plaisir la présence d'une de ces femmes dont l'éclat enlève tous les suffrages. De quelque date que soient les premiers avertissemens qu'elle a eus sur la fuite de sa beauté, il lui semble toujours que les hommages portés à une autre femme sont autant d'injures faites à ses droits anciens; et depuis long-temps elle n'avait eu autant à se plaindre de pareils affronts, que du jour que vous avez paru au milieu de nous. La comtesse verrait donc avec plaisir un mariage qui abrégerait votre séjour ici; car certainement le sire d'Albret serait empressé de vous conduire dans ses terres. — S'il est ainsi, messire comte, dit alors Ermeline, ne puis-je pas tranquilliser la comtesse, sans me marier? Nous ne sommes venues ici que pour réclamer votre assistance, et, au besoin, la protection du roi d'Angleterre contre les attaques de Jacques l'Archevêque et de sire Maingot; enfin, pour nous soustraire aux embûches dont nous avons lieu de les croire capables. Ma mère ni moi ne doutons aucunement de vos bontés; mais nous pouvons en attendre les effets quelque part où notre présence ne chagrinera personne. — *Belle et belle cousine*, (6) reprit le comte de la Marche, outre que cet expédient ne me conviendrait guère, parce que j'ai beaucoup de plaisir à vous voir, il faudrait s'y prendre

avec adresse, pour trouver un prétexte à votre éloignement; car si la comtesse a le faible dont je viens de vous instruire, elle n'est pas du tout disposée à en convenir; et ce serait lui faire une peine très-sensible que de laisser voir qu'on s'éloigne, pour ne pas exciter sa jalousie. D'ailleurs vous ne seriez nulle part si bien qu'ici au courant des événemens importans qui ne tarderont pas à avoir lieu. Ne vous hâtez donc point de quitter ce séjour dont vous faites le plus bel ornement. La reine pourra se lasser de vous persécuter en vain; de mon côté j'engagerai le sire d'Albret à ne pas continuer des démarches inutiles. »

Ermeline remercia le comte la Marche de ses bons offices. Ce prince, ainsi qu'il le lui avait promis, ayant trouvé le sire d'Albret lui dit : « Mon cher Amanieu, je partage vos peines sur le peu de succès que vous obtenez dans votre poursuite; je vous avoue que les refus de ma cousine m'étonnent; mais en même temps je ne vous cacherai pas que je les crois opiniâtres, et d'autant plus qu'elle parle de vous avec toute l'estime que vous méritez et toute la connaissance possible des grands avantages que lui présente un tel parti. Mais elle paraît décidée à ne pas se marier, jusqu'à ce que son frère soit revenu d'Espagne. Du moins c'est la raison qu'elle donne. Est-ce la véritable? Je n'ai pas de motif pour en douter; mais dans tous les cas, il me semble qu'un homme comme vous ne doit pas s'exposer à de nouveaux refus. »

Quoique le sire d'Albret eût été frappé d'une grande admiration dès la première fois qu'il avait vu Ermeline, et que depuis, les aimables qualités qu'elle possédait l'eussent convaincu qu'on ne pouvait pas trouver une personne plus accomplie, cependant comme c'était un homme sage et habitué à se commander, il se rendit aux raisons

du comte de la Marche. Dès la première fois que la comtesse-reine vint à lui parler de sès projets de mariage, il lui avoua qu'il aurait regardé le succès de cette poursuite comme un événement digne de tous ses vœux ; mais que sachant la résolution où se montrait Ermeline, de ne point se marier, dans ce moment, il se garderait de faire aucune nouvelle instance à ce sujet. Il termina en remerciant vivement la reine de sa médiation ; mais il la pria de ne pas la continuer. Isabelle qui ne lui avait jamais parlé de manière à lui faire perdre espérance, fut aussi surprise que contrariée de l'opinion qu'il avait de la résolution d'Ermeline ; elle lui demanda de suite ce qui avait pu le porter tout-à-coup à renoncer à la recherche d'un objet qu'il paraissait récemment désirer avec tant d'ardeur. Amanieu lui rapporta franchement la conversation du comte Hugues. « Si ce n'est que cela, lui dit la reine, il ne faut pas vous désespérer. Le comte est sujet à outrer les conséquences des choses. Cette petite Ermeline s'est imaginé qu'elle ne pouvait pas se marier, sans la présence et le consentement de son frère ; c'est un enfantillage qui passera ; je l'ai déjà raisonnée là-dessus, et j'espère la ramener au bon sens. — Madame, répondit le sire d'Albret, quels que soient les motifs du refus de la demoiselle de Tonnay, j'ose vous prier de ne plus lui parler d'aucune demande de ma part. — Sire d'Albret, reprit la reine, vous avez peu de constance dans vos desseins ; mais je sais mieux que vous ce que j'ai à faire. » Amanieu voulait répliquer, lorsque la comtesse rompit la conversation et se retira. Elle ne s'était pas méprise sur les motifs secrets qui avaient dicté à Hugues le conseil qu'il avait donné au sire d'Albret. Toutefois cette même fierté qui la rendait si sensible à cette injure, l'empêchait de laisser connaître la cause de son mécontente-

ment; mais elle n'en épargnait pas les effets à l'aimable Ermeline, qui recourait toujours innocemment réclamer l'appui du comte de la Marche. Un jour, qu'elle lui racontait, d'un air très-peiné que la reine venait de lui reprocher avec plus de dureté que jamais son entêtement à refuser la main du sire d'Albret; après avoir compâti à ses peines, Hugues lui dit: « Que voulez-vous, très-belle cousine? je suis obligé de vous expliquer les choses comme elles sont. La reine est jalouse de vous, et, en vérité, je crois qu'elle a raison. A sa place, si je savais ce que je sais, je ne vous verrais pas sans jalousie. — Mais que savez-vous donc? reprit, avec un air étonné, Ermeline qui ne saisit pas de suite la pensée du comte. — Je sais, dit celui-ci, que tous les hommes, sans exception, vous regardent ici comme la plus belle et la plus aimable personne qui s'y soit jamais montrée. Il est donc naturel que toutes les femmes soient jalouses de vous. Mais il ne faut pas que cela vous effraie; c'est la condition de la beauté, partout où elle excelle. Ce malheur vous suivrait en tous lieux: il vaut autant que vous en souffriez ici qu'ailleurs; peut-être même cela vaut-il mieux. Vous êtes bien sûre d'avoir, chez moi, un protecteur qui ne souffrira pas qu'il vous soit fait aucun mauvais traitement; car quoique la haute condition de la reine, ma femme, et le besoin de me ménager l'assistance du roi, son fils, me forcent à de grandes déférences pour elle, cependant cela n'irait jamais jusqu'à lui permettre rien de contraire aux droits de l'hospitalité. Restez donc tranquille parmi nous, aimable Ermeline; laissez la reine exhaler, de temps en temps, un peu de mauvaise humeur. La nature, qui a voulu que vous fussiez parfaite, vous a exemptée de coquetterie; mais sachez que ce qui vous désole fait la plus grande jouissance de la plupart des femmes qui ne con-

naissent rien de plus doux que la certitude de causer, par leur beauté, beaucoup de dépit aux autres. — J'espère, répondit Ermeline, que jamais une aussi méchante pensée n'entrera dans mon âme ; et si je savais un moyen de calmer l'inquiétude de la comtesse-reine, je l'emploierais avec un grand empressement. — Il y en aurait un bien facile, dit le comte, ce serait de devenir laide et maussade. En attendant cette heureuse métamorphose, tâchez de vous supporter comme vous êtes, avec tous les inconvéniens qui peuvent en résulter. » Là-dessus, le comte quitta Ermeline, qui resta long-temps à méditer seule, sur cette conversation. Elle fut tirée de sa rêverie par Béatrix qui, lui voyant l'air ainsi pensif, lui en demanda la cause. « Hélas ! dit Ermeline, je suis toujours tourmentée par la comtesse de la Marche, pour ce mariage avec le sire d'Albret. — Eh ! croyez-vous, madame, dit Béatrix, que là gisse la seule cause des persécutions de la comtesse ? — Eh ! quelle autre voudrais-tu y trouver ? — Ah ! madame, vous ne voyez donc pas que la pauvre princesse est jalouse ? — Tu ne sais ce que tu dis, interrompit Ermeline. Pourquoi voudrais-tu qu'elle fût jalouse ? — Par deux raisons : parce que vous êtes belle, et parce que le comte vous trouve belle. — Tu es folle, Béatrix, avec tes visions. La reine s'intéresse au sire d'Albret ; elle voit qu'il désire ma main ; elle a daigné s'occuper de cette affaire : elle est piquée de n'avoir pas réussi. Voilà tout. — Il y a autre chose, madame. La comtesse y voit bien aussi clair que moi ; et moi, je vois que le comte s'occupe beaucoup de vous. — Ah ! tu n'y songes pas, Béatrix. Le comte Hugues est trop honnête homme, et d'ailleurs à son âge.... — Oh ! madame, le comte est aimable, et il n'y a pas si long-temps, d'après ce que j'ai su, qu'il a donné à la reine sujet d'être

jalouse. Il n'a point renoncé à plaire, quoiqu'il ait commencé de bonne heure. Ce fut pour lui, m'a-t-on dit, qu'une belle dame du Limousin ou de la Marche, et que je ne veux pas vous nommer, parce qu'elle est ici, joua un tour si cruel à un pauvre troubadour qui en devint fou. — Je ne cherche point à savoir de telles histoires, répondit Ermeline. — Et ce bon sire Geoffroi de Taillebourg, avec ses grèves? — Béatrix, je te dis de nouveau de garder tes contes pour toi. — Ah! madame, laissez-moi donc un peu rire de l'étrange idée de ce brave seigneur, d'avoir positivement choisi ce genre de coiffure. — Béatrix, tais-toi décidément; sais-tu que je te trouve fort singulière, dans de certains momens? Tu t'émancipes bien, depuis que tu as perdu ton clocher de vue. Ne nous occupons point des autres; j'ai assez à penser à ma position. Si ce que tu me dis des intentions actuelles du comte pouvait être vrai, ce serait pour moi un grand surcroît de peine; j'aurais deux tourmens au lieu d'un. »

En effet, à partir de ce jour, la condition d'Ermeline entre le comte de la Marche et Isabelle, fut des plus tristes. Obligée d'éviter les conversations particulières avec l'un et l'autre, ce soin qu'elle prenait était mal interprêté d'un côté, et donnait de l'humeur à tous les deux. Ermeline avait de plus à résister, de temps en temps, aux douces remontrances d'Hélissente, qui imputait à la résistance qu'opposait sa fille aux projets de la reine, les marques de refroidissement qu'elles éprouvaient l'une et l'autre de leurs hôtes. Encore si Ermeline avait pu croire que celui pour qui elle endurait tant de contraintes et de peines connût ce qu'elle souffrait et lui sût gré de ce sacrifice, elle en aurait éprouvé une grande consolation. Mais il n'était ni en son pouvoir, ni dans sa volonté de le faire instruire de ce qui lui arrivait; car si le tendre

penchant qu'elle ressentait pour le beau chevalier de la Palestine lui faisait refuser tout autre mari, et même lui donnait la force de résister aux prières d'Hélissente, elle aurait mieux aimé mourir de douleur en silence, que d'entretenir, contre le gré de sa mère, les espérances de sire Raoul. Elle priait donc Dieu en secret que le brave chevalier guérît, qu'il restât libre et constant, et qu'un jour il pût se faire connaître; car elle ne doutait pas qu'il ne fût digne d'elle, par sa naissance, comme par son courage et sa vertu. En attendant, elle se soumettait à tout souffrir, pour lui garder une foi qu'elle ne lui avait pas promise, qu'il n'avait point demandée, mais qu'il méritait tant.

Telle était, depuis plus d'un mois, la situation pénible de la demoiselle de Tonnay, lorsque sa beauté la mit en butte à de plus dangereuses persécutions et à de plus grands malheurs encore.

Henry III, roi d'Angleterre, vint en France pour soutenir les prétentions du comte de la Marche, son beau-père. Il précédait une armée qui devait débarquer à Bordeaux le printemps suivant. Ce prince, suivi d'une escorte brillante de seigneurs anglais et gascons, fut reçu à Angoulême avec toute la joie que devait inspirer l'arrivée d'un si puissant protecteur. La reine Isabelle, sa mère, n'épargna rien de ce que son goût pour le luxe et la magnificence put lui faire imaginer en une telle occasion. Les fêtes les plus brillantes furent ordonnées, et la richesse y fit assaut avec l'élégance. Toutes les plus éminentes dames des provinces voisines avaient été invitées à venir augmenter l'éclat de la cour, et la reine daigna les présenter elle-même à son fils. Henry, non moins sensible à la beauté que les princes de la maison d'Anjou, qui l'avaient précédé sur le trône, dit à chaque dame des

mots flatteurs et galans. Quand Isabelle lui présenta Hélissente et sa charmante fille, le prince fit un mouvement d'admiration à la vue de cette dernière; puis, promenant ses regards sur le beau cercle qui l'entourait : « Mesdames, dit-il, avant de passer la mer, je m'étais promis de soutenir partout la supériorité des dames anglaises; mais j'avoue que je ne sais plus que faire de ma résolution. » Comme toutes les femmes qui se trouvaient là pouvaient prendre leur part dans ce compliment, il leur parut très-galant. Mais les hommes fixèrent leur attention sur celle devant qui il venait d'être prononcé, et chacun avoua que ce ne pouvait être plus à propos. La suite fit bien voir en effet qu'Ermeline avait été le principal motif de l'hommage que le roi d'Angleterre venait de faire aux beautés d'en-deçà des mers. Pendant toutes les fêtes, elle et la dame de Tonnay furent l'objet d'attentions toutes particulières du monarque. Dès qu'il avait su la cause qui les avait forcées à se réfugier près du comte de la Marche, il avait dit à Hélissente : « Madame, je veux moi-même vous conduire dans votre château; je ferai taire Jacques l'Archevêque, et je châtierai Guillaume Maingot comme le mérite sa félonie envers moi, et son insolence à votre égard. » La dame de Tonnay avait remercié respectueusement le roi de ses bienveillantes dispositions. Mais cette vertueuse et surveillante mère ne tarda pas à s'apercevoir que ces intentions, magnanimes en apparence, ne partaient pas d'un principe tout-à fait désintéressé. Les sentimens du comte de la Marche pour sa fille, qu'elle avait aussi découverts, lui avaient fait de la peine, mais sans lui causer aucune inquiétude. Il n'en était pas ainsi des poursuites d'un roi jeune et puissant. Quelque bonne opinion qu'elle eut de la sagesse d'Ermeline et de sa fierté, elle pensait qu'un

amant royal est toujours dangereux. Elle avait entendu citer tant d'exemples de hautes vertus qui s'étaient brisées contre ce redoutable écueil, qu'il lui paraissait que trop de précautions ne pouvaient être prises, en un tel péril.

Henry, en effet, prince tout à la fois violent et faible, superstitieux et dissolu, était d'autant plus à redouter pour le repos d'Hélissente et de sa fille, que le fameux comte de Leycester, qui se trouvait près de lui, l'excitait, avec un perfide et infatigable zèle, à poursuivre le coupable dessein que sa passion naissante lui suggérait.

Ce fils de Simon de Montfort, doué des plus brillans avantages de la naissance, de la nature et de la fortune, accusait pourtant le sort de le tenir au-dessous du rang pour lequel il se croyait fait. Une ambition sans bornes le dévorait. Dans ses projets qu'il dissimulait encore, ce n'était pas moins que le trône, qu'il envisageait. Pour y parvenir, il songeait à précipiter le roi dont il était devenu le beau-frère, dans des désordres qui le rendissent méprisable et odieux à ses sujets. Jusqu'alors les Anglais n'avaient à reprocher à Henry qu'une prédilection trop marquée et une prodigalité excessive pour les étrangers, ainsi que des mesures trop illégales dans la levée des impôts qui devaient fournir à ses dépenses exagérées. Leycester pensa que, s'il pouvait jeter ce prince dans une passion violente qui donnât lieu à de nouvelles dissipations et peut-être à quelque scandale éclatant, il augmenterait le mécontentement des Anglais, et amènerait des troubles dont il lui serait possible de profiter. C'est ainsi que ce seigneur qui avait quitté le parti du roi de France dont il était né le vassal, servait le nouveau maître auquel il s'était attaché, et qui l'avait comblé des plus hautes faveurs. Dans son perfide dessein, dès qu'il eut remarqué le mou-

vement d'admiration dont le roi n'avait pu se défendre, à la vue de la belle Ermeline, il ne cessa de lui en parler comme de l'objet le plus désirable qui pût fixer les regards d'un monarque. Insinuant et souple, il travaillait à combattre les scrupules de son maître ; il lui disait que les lois étaient autres pour les souverains, et autres pour les sujets ; que les premiers seraient trop à plaindre si, accablés des soucis de l'empire, ne se mariant que par convenance politique, et jamais selon leur goût, ils ne trouvaient quelque consolation dans l'abandon de leur cœur à un objet de leur choix. Leycester ne dogmatisait pas de suite sur ce sujet ; mais il jetait, comme au hasard, et sans intention, ces principes de morale, qui, fortifiés par la présence d'Ermeline, ne laissaient que trop d'impression chez un prince faible.

Toutefois, les vues de Leycester ne se bornaient pas à faire, de la demoiselle de Tonnay, l'instrument de la perte de son maître. Les charmes incomparables d'Ermeline ne l'avaient pas trouvé lui-même indifférent ; mais sacrifiant tout autre désir à l'ambition, il consentait à exciter et à servir la passion de Henry ; attendant, de l'avenir et de son adresse, des chances qui pourraient lui faire arriver un bien dont il ne voulait que reculer la possession.

Pendant qu'il méditait ces criminels projets, la vertueuse Hélissente observait sa fille avec la plus vigilante sollicitude ; mais elle mettait un soin extrême à lui cacher ses allarmes, dans la crainte de lui révéler un secret trop dangereux.

D'une autre part, la comtesse de la Marche, joignant, à un coup d'œil non moins pénétrant que celui d'Hélissente, une bien plus grande expérience des passions et une longue pratique des cours, ne fut pas en retard à s'aper-

cevoir de l'effet que la beauté d'Ermeline avait produit sur le cœur de son fils.

Enfin, une prévoyance très-naturelle avait déjà annoncé à Hugues de Lusignan qu'il aurait, dans le fils d'Isabelle, un rival doué du terrible avantage de l'âge et de l'éclat royal; et il ne lui avait pas fallu beaucoup d'observations pour s'assurer que l'événement confirmait ses craintes.

Mais en outre de ces trois personnes averties les premières, par des intérêts prochains, de l'impression des charmes d'Ermeline sur Henry, les deux cours du roi d'Angleterre et du comte de la Marche ne tardèrent pas à faire de cet événement l'objet de leurs conversations. Parmi les femmes, quelques-unes, il faut l'avouer, furent mues par le sentiment de la jalousie, d'autres, par la simple malignité; mais il serait injuste de ne pas dire qu'il y en eut, et ce fut sans doute le plus grand nombre, qui s'affligèrent, par le seul amour de la vertu, en voyant une si intéressante fille que la demoiselle de Tonnay, exposée à un si grand péril.

Quant aux hommes, les jeunes seigneurs enviaient le sort des rois pour qui les plus belles conquêtes, en amour, coûtent ordinairement si peu, et les vieux courtisans se préparaient à s'agenouiller devant ce nouvel astre qui allait disposer de toutes les grâces de la puissance.

Au milieu de tant de gens occupés à observer la belle Ermeline, elle se maintenait également indifférente aux attaques de la séduction et aux traits de la malignité. Pendant qu'elle était protégée contre les premières, par sa vertu et par le souvenir du jeune héros qu'elle avait laissé souffrant à cause d'elle; la bonté de son cœur et le sentiment de son innocence lui faisaient pardonner les autres.

Mais le roi qui, dirigé par Leycester, était peu disposé à croire qu'une jeune et suppliante vassale pût lui résister long-temps, redoublait de soins pour faire connaître à la demoiselle de Tonnay combien il désirait lui plaire. Ne se contentant point des distinctions flatteuses dont il pensait l'honorer dans les chasses, dans les fêtes, dans toutes les réunions de la cour, il voulut joindre des présens à ces marques particulières de galanterie. Il les choisit aussi riches qu'élégans; mais Ermeline lui répondit, avec une dignité respectueuse, qu'elle ne recevait rien que des mains de sa mère. Le roi, qui avait acquis ailleurs l'expérience que de semblables refus n'étaient quelquefois qu'un détour concerté, prit le change sur celui-ci. Il fit les cadeaux encore plus magnifiques, et les offrit à la dame de Tonnay en présence de son aimable fille. Mais Hélissente lui dit : « Sire, c'est assez que vous daigniez nous promettre de nous protéger et de nous faire rendre justice. Je vous prie, avec instance, de ne rien ajouter à une si grande faveur.—Madame, reprit Henry avec quelque surprise, il n'est pas d'usage de refuser les présens des rois. — Sire, répondit Hélissente, de si riches cadeaux ne doivent être que des récompenses, et nous n'avons rien fait, ni ne pouvons rien faire pour les mériter. » La dame de Tonnay prononça la dernière partie de cette phrase avec une modeste fermeté qui en donna toute l'intelligence au roi. Il rougit légèrement et fut un instant troublé; puis se remettant : « Madame, dit-il, vous me donnez un exemple qui n'est pas commun; mais comme je ne puis reprendre ce que j'ai offert, les joyaux seront vendus, et le prix en sera donné aux pauvres, en votre nom. — Pourquoi en mon nom, sire? Ils n'ont jamais été *miens*; et le sacrifice en serait sans mérite pour moi. » Puis, voulant adoucir un peu ce que ses réponses avaient

de trop sévère pour un jeune roi ; elle ajouta en souriant légèrement : « Pensez-vous donc, sire, n'avoir aucune *coulpe* à racheter pour votre compte ? — Eh bien ! madame, dit le prince en souriant aussi, ils seront vendus pour le rachat de mes coulpes. »

Cette aventure disposa le roi à penser qu'il avait affaire à deux femmes qui n'avaient pas moins d'esprit que de vertu. Mais Leycester ne manqua pas de lui dire que seulement elles avaient plus de finesse que d'autres, et voulaient mettre leur vertu à un plus haut prix.

Néanmoins Henry, depuis ce moment, fut plus réservé dans les démonstrations de son amour pour la belle Ermeline. Quelques personnes même crurent qu'il y avait renoncé. Hugues qui n'avait jamais fait d'éclat qui pût amener une rupture, s'en réjouit secrètement, et reprit même un peu d'espérance. Mais Isabelle qui préférait voir son fils occupé de cette passion que le comte son mari, et qui en conséquence, avait peu contrarié ce penchant du roi, souffrit impatiemment l'espoir que son changement de conduite donnait à Hugues. Toutefois son inquiétude ne fut pas longue, car Hélissente l'ayant devinée, pensa à la mettre à profit, pour obtenir la permission de s'éloigner d'un lieu où, en supposant que la vertu de sa fille fût sans danger, elle n'y serait peut-être pas toujours à l'abri de la calomnie. En conséquence, ayant cherché l'occasion d'entretenir la comtesse de la Marche en particulier, elle lui dit : « Madame, je suis venue près de vous, pour réclamer votre assistance et la protection de monseigneur le roi d'Angleterre, votre fils. Je compte sur vos bontés et sur les promesses du roi. Mais mon séjour ici se prolonge, par suite des affaires générales. Je suis loin de mes amis et de mes vassaux, qui défendent mes intérêts en Saintonge ; je vous de-

mande la permission de me rendre à Saintes, pour m'en rapprocher. » Isabelle fut charmée intérieurement de cette proposition; cependant elle témoigna à Hélissente le regret qu'elle aurait de la voir s'éloigner. Mais la dame de Tonnay ayant renouvellé ses instances, la comtesse lui promit d'en parler au roi, son fils.

Henry fut surpris et affligé de ce dessein, et, songeant à en prévenir l'exécution, il dit à la reine sa mère, qu'il s'en occuperait. Il en conféra donc avec Leycester, qui lui dit : « Sire, il n'y a peut-être pas de mal que la belle Ermeline s'éloigne d'ici; car quelque peu redoutable que soit le comte de la Marche comme votre rival, il pourrait cependant, chez lui, gêner vos projets. Ainsi laissez partir madame de Tonnay et sa fille, pourvu que vous sachiez où les retrouver. »

En conséquence de cette conversation, dès que Henry revit Hélissente, il lui dit : « Madame, je suis instruit du désir que vous auriez d'être plus à portée de communiquer avec vos braves amis qui défendent votre château. Tout en approuvant vos raisons, je ne puis me prêter à ce que vous retourniez en Saintonge; ce pays peut devenir, d'un moment à l'autre, le théâtre de la guerre : Alphonse a des troupes en Poitou, le roi de France en rassemble, dit-on, en Touraine; l'armée anglaise n'a pu encore passer la mer. Il serait donc possible que la Saintonge fût envahie, avant que je fusse en mesure de la défendre. Je vous porte trop d'intérêt pour vous permettre de retourner dans un pays où vous seriez exposée à tomber dans les mains de vos ennemis. Vous irez, au contraire, à Bordeaux; c'est, à la vérité, vous éloigner davantage de chez vous; mais vous aurez là des moyens sûrs et faciles de communiquer avec vos amis, et de leur envoyer des secours. Je donnerai ordre à mon sénéchal

de favoriser en secret un armement en votre faveur. Vous trouverez, parmi la noblesse gasconne, des guerriers braves et aventureux qui se feront un honneur de prendre les armes pour votre cause. Quand même le sire de Surgères et tous ses partisans auraient déjà commencé la guerre, le seigneur de Soubise et celui de Rochefort étant pour vous, vos ennemis pourront difficilement empêcher des vaisseaux d'entrer dans la Charente et de porter des secours jusque dans votre port de Tonnay. Ces renforts suffiront pour attendre que ma brave armée débarque en France, que je châtie Guillaume Maingot et Jacques l'Archevêque, et que je force le roi de France à restituer ses usurpations. »

Quoique la dame de Tonnay eût préféré toute autre ville à Bordeaux, parce qu'elle ne doutait pas que le roi d'Angleterre ne s'y rendît pour y préparer le débarquement de l'armée anglaise et recevoir les secours que ses vassaux de la Guienne et Raymond de Toulouse devaient lui amener; cependant l'avantage de se retirer sans opposition et de suite d'un poste dangereux, lui fit accepter, avec remercîment, la proposition du monarque anglais qui, du reste, se trouvait appuyée de raisons spécieuses. Seulement Hélissente forma la résolution bien positive de quitter Bordeaux, dès que la prudence lui ferait connaître qu'il en serait temps.

Le comte de la Marche ne fut instruit de ces dispositions, que lorsqu'il ne se trouva plus à même d'y susciter des empêchemens. Il dissimula son dépit, ne laissant paraître que le regret de voir partir deux personnes que les liens de la parenté lui rendaient chères et dont la présence avait tant ajouté à l'ornement de sa cour. Il fournit à sa cousine une brillante escorte à laquelle Henry voulut ajouter des hommes d'armes et des archers de sa garde.

Ce prince chargea le chevalier qui les commandait d'une lettre pour le sénéchal de Bordeaux, dans laquelle il intimait à celui-ci de recevoir la dame de Tonnay comme une parente du comte de la Marche son beau-père, et une personne qu'il honorâit lui-même de toute son estime.

Au départ d'Hélissente et de sa ravissante fille, la jeunesse des deux cours les accompagna, pendant une demi-journée. Le roi d'Angleterre prétexta une chasse et fit préparer, sur leur chemin, une halte magnifique où ces dames se reposèrent vers le milieu du jour. Hélissente se serait bien passée de ces démonstrations de la faveur du monarque; mais il n'était pas en son pouvoir de les empêcher. Ce fut également contre son gré qu'en arrivant à Bordeaux elle fut conduite au palais même que devait habiter le roi. Elle eut beau dire que son intention était de loger dans une hôtellerie, en attendant l'arrivée, à Bordeaux, d'une amie avec laquelle elle avait des relations habituelles d'hospitalité; le commandant de son escorte lui exposa les ordres du roi, et le sénéchal, prévenu par un exprès, se trouva au palais pour la recevoir et la conduire dans ses appartemens. Hélissente qui prévit bien les peines que lui présageaient ces attentions distinguées du roi, ne les accepta qu'en gémissant, et priant Dieu de l'assister dans les périls et les chagrins qui la menaçaient.

Son premier soin, dès qu'elle fut établie dans ses appartemens, fut d'expédier un message au seigneur de Rochefort pour lui faire savoir son arrivée à Bordeaux et l'instruire de l'espoir qu'elle avait de lui procurer des secours. Sire Eudes, en lui répondant, lui manda que depuis que Jacques l'Archevêque avait notifié sa *défiance*, il faisait de grands préparatifs, mais qu'il ne s'était encore

montré sur les terres de Tonnay, non plus que Maingot; que, par conséquent, si le secours ne se faisait pas trop attendre, il entrerait sans obstacle par la rivière.

Hélissente ayant communiqué ces nouvelles au sénéchal, celui-ci, conformément aux instructions qu'il avait reçues du roi, engagea secrètement quelques gentilshommes gascons et anglais à se proposer, comme d'eux-mêmes à la dame de Tonnay, pour soutenir la justice de ses droits et défendre son château. Il leur ajouta que le roi leur saurait gré de ce dévouement; mais qu'ils n'arboreraient pas les couleurs d'Angleterre, parce que Henry ne voulait pas donner de prétexte au roi de France de l'attaquer, avant que lui-même eût fait ses préparatifs de défense et que l'armée anglaise fût débarquée en Guienne; que de plus, Henry voulait éviter d'indisposer, avant cette époque, le sire de Parthenay, dont l'influence en Poitou pouvait lui valoir ou lui enlever des partisans. Qu'ainsi, ce ne serait qu'une guerre de vassaux entr'eux. Pour les déterminer plus vivement à cette entreprise, le sénéchal les invita à une fête qu'il donna en l'honneur d'Hélissente et de sa fille. Dès que ces jeunes seigneurs eurent vu la dame de Tonnay et la céleste Ermeline, ils ne doutèrent pas un instant de la justice de leur cause, et ils leur offrirent avec enthousiasme de combattre pour elles, envers et contre tous. Le sénéchal n'avait fait cette proposition qu'à dix gentilshommes, pensant que ce serait assez de ce nombre d'hommes d'armes et leur suite; mais il leur fournit de l'argent pour rassembler une centaine de *soudoyers*, tant arbalétriers qu'archers, et autres sergens. Les hommes d'armes partirent au bout de peu de jours par la voie de terre, et les gens de pieds furent embarqués sur la rivière avec des provisions de guerre et de bouche. Les deux troupes arrivèrent presqu'en même temps à

Tonnay où le seigneur de Rochefort les reçut avec une grande joie, car il venait d'avoir l'avis que Jacques l'Archevêque et Maingot étaient sur le point d'entrer sur les terres de Tonnay. Tranquille désormais sur la défense du point principal, il se proposait de tenir la campagne et de disputer le terrain à l'ennemi.

Cependant la cour du comte de la Marche avait bien perdu de son éclat et de son agrément depuis le départ de la belle Ermeline. Comme elle était le *motif* secret des efforts de Hugues pour plaire aux personnes qu'il avait attirées chez lui, il ne mettait plus, depuis qu'elle était absente, le même empressement ni le même goût à imaginer des occasions de leur être agréable. Le roi d'Angleterre, de son côté, ne cachait guère le vide que ce départ avait laissé dans son cœur. Sa seule distraction était la chasse, et encore il y portait une mauvaise humeur qui ôtait tout le charme de ce divertissement à ceux qui l'accompagnaient.

Ce prince, dont Leycester ne cessait de réveiller la passion et les espérances, ne put rester long-temps loin du nouvel objet de tous ses désirs. Sous prétexte qu'il avait reçu d'Angleterre la nouvelle que son armée pourrait être prête dès l'automne de cette année, il se hâta de se rendre à Bordeaux, afin de disposer toutes choses, disait-il, pour la recevoir. Son arrivée fit frémir la dame de Tonnay, et ce n'était pas sans sujet; car la privation que le prince avait soufferte de la vue d'Ermeline, la lui fit trouver plus ravissante que jamais. Il ne dissimula pas son admiration et l'exprima dans les termes les plus galans. Bientôt commencèrent des fêtes dont la fille d'Hélissente était évidemment l'objet. Car Henry fatigué de la contrainte qu'il s'était imposée, pendant les derniers temps du séjour d'Ermeline chez Hugues de Lusignan, voulut prendre,

ici, une marche toute contraire. Conseillé par le perfide Leycester, il résolut d'afficher tellement son amour pour la demoiselle de Tonnay, qu'il fût difficile au public de croire qu'un aussi grand prince que lui, fît tant de frais et d'étalage, pour une passion qui ne serait payée d'aucun retour. Il espérait, dans ses combinaisons criminelles, que l'objet de ses poursuites, voyant cette opinion établie et sa réputation perdue, n'aurait plus d'autre ressource que de recueillir, au moins, le bénéfice de sa position. Mais Henry avait affaire à une personne qui, quelque prix qu'elle attachât à sa réputation, en mettait encore plus à la vertu même. Cette manœuvre infâme suggérée par le courtisan le plus dépravé, ne servit donc qu'à rendre Hélissente et sa fille excessivement malheureuses, sans avancer aucunement les coupables desseins du roi. Ce prince en avait des mouvemens de fureur terribles. Hélissente connaissant la violence des passions chez les princes de la maison d'Anjou, instruite des bruits qui avaient courus sur la conduite de Henry II avec Alix, sœur de Philippe-Auguste (7), destinée à épouser Richard fils du monarque Anglais, était en proie aux plus horribles inquiétudes, sur le sort qui attendait sa fille. Il eût été inutile désormais de lui cacher les dangereux desseins du roi. Du moins dans ses peines, elle eut la consolation de trouver sa fille pénétrée de la sévérité de ses devoirs, et ne souffrant pas moins qu'elle-même des poursuites de Henry. Hélissente pressentait bien que le roi ne lui donnerait pas la permission de s'éloigner; cependant ne voulant rien avoir à se reprocher, elle lui dit un jour: « Sire, grâce à vos bontés, j'ai trouvé ici des secours nécessaires pour mettre le château de Tonnay et les seigneuries qui en dépendent, à l'abri des attaques de mes ennemis; souffrez que je m'en rapproche pour être

à même d'entrer en arrangemens, s'il est possible, avec Jacques l'Archevêque et Guillaume Maingot, afin d'épargner à mes vassaux les ravages inséparables d'une invasion, fût-elle aussi malheureuse pour l'ennemi; qu'injuste de sa part. Si vous le trouvez bon, je me rendrai à Royan, d'où je pourrai observer de plus près les événemens et soutenir le zèle de mes vassaux et de mes amis.—Madame, répondit le monarque, je vous ai promis de vous conduire moi-même dans votre château, je tiendrai ma parole. D'ailleurs il serait très-imprudent à vous de faire, dans ce moment, aucun arrangement avec Jacques l'Archevêque, car c'est un homme déloyal, et dès que vous auriez renvoyé les gens de guerre que vous avez rassemblés, il vous ferait attaquer à l'improviste par Maingot de Surgères, et vous causerait tous les maux possibles. Il faut qu'il soit puni et mis hors d'état de vous nuire. En attendant, je crois que rien n'est plus capable de le tenir en respect, que de vous savoir à ma cour, et de connaître la bienveillance que je vous porte. « Hélissente vit bien qu'elle avait deviné juste, touchant les dispositions du roi. Elle n'insista pas, dans la crainte d'éveiller en lui des soupçons sur le dessein qu'elle forma dès lors de partir secrètement, si elle en pouvait trouver la facilité. Mais elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle était observée. En effet, elle ne pouvait faire un pas hors du palais avec sa fille, qu'elles ne fussent suivies, de près ou de loin, par des sergens d'armes ou des archers de la garde du roi. Elle n'était libre que lorsqu'elle sortait seule le matin, suivie de son vieil écuyer, pour se rendre à quelque dévotion particulière.

Comme elle était dans cette cruelle position, Gui de Saint-Hippolyte, ce vieux serviteur dont nous venons de parler, lui rapporta qu'il avait rencontré l'écuyer du

seigneur d'Apremont, le même qui était venu à Tonnay, peu de jours avant le départ d'Hélissente; qu'il en avait appris que sire Eustache était à Bordeaux et désirait beaucoup présenter ses hommages à madame de Tonnay.

Hélissente chargea Gui d'aller trouver le seigneur d'Apremont, et de lui dire qu'elle avait un extrême désir de le voir, mais que pourtant, s'ils se rencontraient dans le monde, il ne devait pas avoir l'air de la rechercher avec empressement, et cela pour des raisons qu'elle lui expliquerait, dès qu'ils pourraient s'entretenir à leur aise.

Sire Eustache, ainsi prévenu, se fit présenter chez le sénéchal de Bordeaux, et ensuite à la cour du roi d'Angleterre. Ce prince accueillait avec une affabilité remarquable les seigneurs poitevins qu'il avait grand intérêt à ménager. Là, sire Eustache vit la dame de Tonnay et sa fille. Il les salua comme des personnes qu'il devait nécessairement connaître, mais avec lesquelles il n'avait point de relations particulières.

Ce fut donc par l'intermédiaire des écuyers, qu'Hélissente fit prier le seigneur d'Apremont de se rendre le lendemain à la messe de six heures, dans l'église de Saint-Michel, le prévenant qu'elle y serait en *surcot* * noir, non loin de la chaire.

Le bon sire Eustache ne manqua pas de se trouver à l'heure et au lieu indiqués. Hélissente y arrivait, dans le même moment. Après la messe, qui ne fut pas immédiatement suivie d'une autre, ils laissèrent sortir tout le monde, et entrèrent de suite en conversation. « — Géné-

* Surcot, contraction de sur-cotte, était un vêtement que l'on mettait sur les autres : il était commun aux hommes et aux femmes

reux chevalier, dit Hélissente, votre premier procédé à mon égard me persuade facilement que vous n'avez désiré me voir, que dans l'intention de m'être utile, si vous le pouviez. — Il est vrai, Madame, répondit sire Eustache; j'ai été instruit de vos malheurs, que d'autres voudraient appeler différemment; et je suis venu vous offrir ma faible assistance, en cas qu'elle vous fût bonne à quelque chose. — Ah! digne chevalier, je n'en puis avoir d'un homme plus sage que vous. Mais sachez bien vite toute l'horreur de ma position. Telle que vous me voyez, je suis prisonnière du prince de qui je ne devrais attendre que protection et secours. Non-seulement je n'ai pas obtenu la permission de m'éloigner, que je demandais sous des raisons très-plausibles, ne pouvant pas alléguer les véritables qu'on devine assez; mais je m'aperçois que je ne puis sortir du palais, avec ma fille, sans être gardée à vue. Ah! sire chevalier! si vous trouviez quelque moyen de me tirer d'ici avec Erneline et mon fils, vous me rendriez un service plus grand que si vous me sauviez la vie. — Madame, répondit le seigneur d'Apremont, je vous dirai que je suis venu, du Poitou, sur un bateau dont le patron est un homme à moi, dévoué, discret et habile dans son métier; mais vous seriez mal sur une aussi petite embarcation, et vous n'oseriez pas vous y fier. — Ah! sire Eustache, il n'y a point de souffrance que je n'endure, point de péril que je n'affronte pour fuir d'ici. — Si vous avez tant de courage, Madame, ma barque est à vos ordres, comme moi et tous mes gens. Il ne s'agit que de tromper la vigilance de vos argus, pour sortir du palais et vous rendre à la rivière avec vos enfans. En cela je ne puis guère vous être de bon conseil, ne connaissant ni les choses, ni les personnes qui vous entourent. — Hélas! sire chevalier, moi qui les connais, je sens que

c'est là que sera la plus grande difficulté. Mais je vais, dès ce moment, prier Dieu qu'il nous éclaire là-dessus; et je recommencerai chaque jour.» En même temps, Hélissente se remit à genoux, fit une courte mais fervente prière; puis se disposant à quitter l'église, elle dit au seigneur d'Apremont: « Sire chevalier, faites-moi le plaisir d'indiquer à mon écuyer un endroit où il puisse vous entretenir à l'aise, car si on vous apercevait deux fois avec moi, vous deviendriez suspect. » Sire Eustache désigna un lieu pour premier rendez-vous. Alors ils quittèrent l'église, le seigneur d'Apremont sortant par une autre porte que la dame de Tonnay.

En rentrant au palais, Hélissente rendit compte à sa fille de l'entretien dans lequel sire Eustache venait de lui proposer de les emmener sur un bateau, ajoutant que la difficulté était de sortir seules du palais et de se rendre à la rivière, sans que les gens qui les surveillaient s'en aperçussent. Elles réfléchirent en vain à cela, pendant plusieurs jours; aucun bon expédient ne se présentait à leur esprit.

Cependant les poursuites du roi devenaient chaque jour plus fréquentes et plus vives. Après de vains essais réitérés pour entretenir Ermeline un instant, sans sa mère, il lui fit faire les propositions les plus éblouissantes, par une dame qu'Ermeline fut bien surprise de voir chargée d'un pareil message, et s'en acquitter. Elle lui témoigna sans détour son étonnement et son indignation. « Que feriez vous, madame, lui dit-elle, si une femme du commun favorisait une intrigue de votre fille avec quelque seigneur à qui vous auriez interdit tout commerce chez vous? — Je vous vois venir, ma chère; sans doute, je la ferais punir; mais le cas est bien différent; la position des rois est si grande, si hors de toute règle, qu'elle en-

noblit tous les actes de leurs volontés et de leurs désirs. — Madame, j'honore tant les rois, que je pense que la plus coupable des félonies est de vouloir les détourner de la vertu, eux qui sont les images de Dieu sur la terre. — Songez donc, ma chère, à l'éclat qui rejaillirait sur vous et sur votre famille. — Dites l'infamie (8), madame. — Vos frères, vos parens parviendraient sans peine aux plus brillans emplois. — Mes frères, madame, sont d'un sang trop noble pour soutenir leur nom autrement que par l'épée. Jamais ils ne devront rien à l'ignominie de leur sœur. »

Le dialogue se soutint jusqu'au bout sur ce ton. La négociatrice voulut le reprendre les jours suivans; mais elle fut repoussée avec encore plus de hauteur et de mépris.

Le roi, à qui les réponses de la fière Ermeline étaient rapportées, se sentait quelquefois ramené à la vertu, par l'exemple de si nobles sentimens; mais bientôt il éprouvait un désir plus vif que jamais de triompher d'une beauté non moins rare par la pureté de son cœur et la fierté de ses principes, que par ses charmes. Il y avait à la cour de ce prince une dame âgée, que je ne nommerai pas autrement que la comtesse Adelarde, chez qui un maintien grave, une conversation sérieuse et réservée, la pratique extérieure de toutes les habitudes louables, ne permettaient pas d'hésiter à admettre l'amour et l'exercice de la vertu. Cette dame avait recherché la société d'Hélissente et avait gagné sa confiance; elle était la seule à qui celle-ci remît parfois sa fille, pour quelques instans. Un jour qu'Ermeline avait été laissée par sa mère chez ladite dame, celle-ci sortit sous quelque prétexte du salon où elles étaient ensemble, en lui disant qu'elle allait revenir. Mais à peine Ermeline était-elle seule, qu'elle vit entrer le roi, qui, contre sa coutume, n'était accompa-

gné de personne. La fille d'Hélissente fut si troublée à cette vue, que, saluant à peine le monarque, elle se précipita vers la porte par laquelle venait de sortir Adelarde, pour la rappeler et l'avertir que le roi était là. Mais le prince voyant son dessein, lui dit : « Restez, belle Ermeline, ne dérangez point la comtesse, vous pouvez bien faire les honneurs de son salon, pendant quelques minutes. » Ermeline fut forcée de s'arrêter. Henry lui commanda de s'asseoir; et, se plaçant à côté d'elle : « Je ne m'attendais pas, lui dit-il d'une voix émue, à l'heureuse rencontre que je fais, mais je ne mériterais pas cette faveur de la fortune, si je ne savais la mettre à profit. Vous n'en êtes point, belle Ermeline, à savoir que je vous aime. » — Sire, répondit la demoiselle de Tonnay, je ne sais rien de ce que je dois ignorer. — Jusqu'à présent, reprit le prince, je vous l'ai fait connaître par mon empressement à chercher toutes les occasions et tous les moyens de vous être agréable; mais je n'avais pas encore eu la douceur de pouvoir vous en faire l'aveu. — Sire, il ne m'est pas plus permis de vous entendre que de vous deviner. Permettez-moi de me retirer et d'avertir la comtesse que vous lui faites l'honneur d'une visite. — Restez, Ermeline, et ne pensez pas qu'où je vous trouve il me manque qui que ce soit. Pourquoi faut-il que vous ne témoigniez que de l'embarras et du déplaisir de ma présence? Peut-être ne savez-vous pas toutes les grâces et les faveurs dont je vous comblerais, ainsi que votre famille, si vous vous montriez moins indifférente à mon amour. — Sire, je ne vous demande qu'une grâce, c'est de ne me plus tenir un tel langage et de me permettre de me retirer. » En prononçant ces mots, Ermeline se leva et voulut sortir. Mais le prince, égaré par sa passion, se mit au devant d'elle pour la retenir, en lui disant : « Pourquoi fuir, belle Ermeline? Et où irez-vous,

dans Bordeaux, pour m'éviter? Ne savez-vous pas que vous y êtes partout en mon pouvoir? — Sire, je ne suis au pouvoir que de Dieu, et j'espère qu'il aura pitié de moi, lorsque je lui demanderai de m'envoyer la mort plutôt que de permettre que je devienne la honte de ma famille. » En même temps elle tomba à genoux, en joignant les mains et versa un torrent de larmes. Le roi, heureusement faible jusque dans ses violences, fut ému par ce spectacle. « Relevez-vous, dit-il à Ermeline, et calmez vos alarmes; vous n'avez rien à craindre de moi. Vous me rendez le prince le plus malheureux de la terre; car, dans ce moment même, vous me paraissez plus belle que jamais, et je sens que je vous aime plus que je n'ai fait jusqu'à ce jour; mais de mon côté aussi, je préférerais mourir à vous affliger. — S'il est ainsi, reprit Ermeline, permettez-moi, sire, de me retirer. » Comme elle disait ces mots, Adelarde entra, et parut fort étonnée de trouver le roi là, et Ermeline en pleurs. « Comment se fait-il, sire, dit-elle, que je n'aie pas su que vous me feriez l'honneur de venir chez moi!.. Pourquoi seul ainsi?.. Pardon si je me permets d'interroger mon roi; mais il est des circonstances.. — Madame, reprit le prince, j'aime à me délasser du fardeau de la grandeur, en communiquant familièrement avec mes amis; c'est moi qui ai défendu à la demoiselle de Tonnay d'aller vous déranger. Sa timidité l'a menée au point de trouble où vous l'avez surprise. — Quelle que soit la cause de son trouble, reprit la comtesse avec un air sévère, je suis fâchée que ma présence ne le lui ait pas épargné. » Cette conversation se termina par un chapitre sur le mérite et les vertus de la dame de Tonnay, et sur la beauté de sa fille. Le roi protesta de la volonté qu'il avait de les rétablir dans la tranquille jouissance de leurs biens et de punir leurs ennemis. Ensuite ce prince sortit.

Quand la comtesse fut seule avec Ermeline : « Ma belle enfant, lui dit-elle, je suis très-fâchée de ce que vous vous êtes ainsi trouvée seule avec le roi ; il est naturel que sa présence vous ait émue. Quoi qu'il en soit, je vous promets que jamais rien de pareil n'aura lieu, et il est inutile que vous parliez à votre mère de cette rencontre. Bien que très-noble dame assurément, madame Hélissente a peu d'usage des manières des rois, et concevrait peut-être des inquiétudes superflues. »

Comme elle achevait ces mots, la dame de Tonnay entra pour reprendre sa fille, et remercia beaucoup la comtesse de la lui avoir gardée. N'ayant nulle idée que le roi se fût trouvé chez cette dame, il ne lui vint pas à l'esprit de faire aucune question à sa fille, sur le temps qu'elle venait de passer avec Adelarde. Ermeline, de son côté, naturellement prudente, pensa qu'il valait peut-être autant épargner à sa mère l'inquiétude que pourrait lui donner cette aventure.

Cependant, le roi était sorti de cette entrevue avec la demoiselle de Tonnay, plus passionné que jamais. Les larmes qu'il lui avait vu répandre, l'expression de la vertu et de la piété qu'il avait trouvée dans ses réponses, tout cela avait augmenté son admiration pour cette fille céleste, mais en même temps son désespoir ; car il sentait bien qu'il ne viendrait pas à bout de la soumettre à ses désirs. Dès qu'il vit Leycester, il lui raconta son aventure, et avoua qu'elle n'avait eu d'autre succès que de le rendre le plus malheureux des hommes. « Car, ajouta-t-il, je suis convaincu qu'il n'y a aucun prix qui puisse tenter la vertu d'Ermeline, et je suis incapable d'employer la force ou la menace envers une si noble et si vertueuse fille ; cependant mon amour n'a jamais été si violent que je l'éprouve depuis cette entrevue. Ah ! Simon, si,

comme moi, tu avais vu Ermeline en pleurs, si tu avais vu son sein soulevé par ses sanglots et baigné de ses larmes!.. Non, jamais, ni la France ni l'Angleterre, n'ont offert rien de pareil aux regards d'un roi! Le souvenir de ce spectacle me suivra partout; et, par conséquent, me rendra éternellement malheureux, puisqu'il n'y a aucun remède à mes maux. — Sire, répondit Leycester, j'ai souvent plaint avec vous la condition des rois; mais aussi, des ressources leur sont données qui sont refusées à d'autres. Louis-le-Jeune répudia Aliénor de Guienne, votre aïeule. Le roi Jean, votre père, fut, comme vous, épris d'une passion insurmontable pour Isabelle d'Angoulême, déjà fiancée au comte de la Marche; lui-même, de son côté, était marié avec Avise de Glocester, sa cousine; il fit casser son mariage, et il épousa l'objet de ses désirs. Ermeline est libre; elle est sans doute moins riche en dot que l'héritière du comte d'Angoulême; mais je crois sa beauté sans égale sur la terre. — Tu me proposes là de fâcheux expédiens, dit le roi; il faut toujours de grandes peines pour obtenir ces permissions du Saint-Siége; et, même lorsqu'il les accorde, souvent le public reste encore offensé. D'ailleurs, je n'ai point de plaintes raisonnables à porter contre la reine Eléonore * pour lui faire cet affront. — Sire, dit Leycester, ces disgrâces sont assez fréquentes pour que les reines n'en soient pas humiliées. Aliénor de Guienne resta-t-elle sans mari, lorsque Louis-le-Jeune l'eut renvoyée? La dissolution d'un mariage ne vaut-elle pas mieux pour une reine, que la pré-

* Eléonore de Provence, fille de Raymond Bérenger, comte de Provence; elle était, par conséquent sœur de Marguerite, femme de saint Louis.

sence d'une maîtresse insolente qui, sans aucun titre, domine le cœur du roi et dispose de toutes les grâces et de toutes les faveurs de la cour? »

Henry fut quelque temps balancé entre son amour et son devoir. Enfin, les conseils du perfide Leycester firent triompher sa passion. « Par qui, lui dit le roi, ferons-nous entamer ces démarches? car, avant tout éclat, il faut savoir si Ermeline voudra se prêter à nos projets. — Ah! sire, la main d'un roi!... — Je ne sais qu'en dire, répliqua le prince; cette beauté a quelque chose dans le cœur; elle a refusé le sire d'Albret. — A la bonne heure, sire, mais une couronne! »

Il fut convenu que ce serait encore la vieille comtesse qui porterait les premières paroles. Elle n'essaya point pour cela d'attirer la demoiselle de Tonnay chez elle, dans la crainte que la confidence qu'elle allait lui faire ne lui donnât quelque soupçon que, dès la première fois, elle avait agi de concert avec le prince; mais, pendant une promenade, dans les jardins du palais, elle la prit à part, et elle lui dit: « Belle Ermeline, la rencontre que vous avez eue, l'autre jour, chez moi, et qui m'a fait tant de peine à cause de l'embarras qu'elle vous a causé, a eu pourtant des conséquences bien brillantes et qui peuvent devenir bien heureuses pour vous. Le roi vous a trouvée si belle, et il vous croit en même temps si vertueuse, qu'il est prêt à faire rompre son mariage avec la reine, si vous voulez occuper la place de celle-ci. — Madame, répondit Ermeline, la reine est est une princesse vertueuse que je vénère; elle est l'épouse légitime du roi; j'aimerais mieux épouser le plus pauvre des gentilshommes de France ou d'Angleterre, que de devenir reine, par un aussi grand scandale que celui du divorce du roi. Les personnes qui conseillent une pareille chose à ce prince ne sont pas ses amis. — On ne lui

conseille rien, répondit Adelarde ; mais Henry vous aime avec passion, et croit ne pouvoir être heureux que par la possession de votre main. — Madame, reprit Ermeline, je ne serai jamais cause que mon roi encourre un si grand blâme de tous les gens vertueux. — Songez, Ermeline, qu'il s'agit ici d'être reine! Je vous laisse réfléchir à cette grande affaire. » En disant cela, Adelarde quitta la demoiselle de Tournay et alla trouver sa mère. « Madame, lui dit-elle en l'abordant, vous ne vous doutez pas que je viens d'offrir une couronne à votre fille, et qu'elle l'a refusée ! — Madame, reprit Hélissente, je ne savais pas qu'il y eût de couronne vacante, pour être offerte à ma fille ; mais en tout cas, je lui saurais gré de la refuser ; car elles offrent communément plus d'épines que de roses. — Comment! madame, même la couronne d'Angleterre ! — Oui ; même la couronne d'Angleterre, si elle était vacante. — Ce n'est pourtant pas moins que cela que je suis chargée de vous offrir pour Ermeline. Cette couronne n'est pas vacante, mais elle le sera dès que votre charmante fille le voudra. — J'espère, madame, qu'elle ne le voudra jamais. Il n'y aurait qu'un grand malheur ou un grand scandale, qui pût rendre cette couronne vacante ; et jamais ma fille ne peut la désirer à ce prix. »

La comtesse fut forcée de porter les réponses qu'elle avait eues au roi, qui en fut fort affligé ; car il sentait que sa passion allait toujours croissant. Mais en même temps, ce prince qui avait des affections et des habitudes religieuses, et qui craignait de rencontrer de dangereux obstacles du côté de l'Eglise, ne pouvait s'empêcher de voir dans la conduite d'Ermeline, et celle de sa mère, un désintéressement aussi noble que vertueux, qui le rappelait malgré lui au souvenir de ses devoirs, dont un amour aussi violent qu'insensé le portait à s'écarter si

fortement. Ainsi, tout en gémissant sur le mauvais résultat de ses poursuites, il ne pouvait en vouloir à celle qui en était l'objet.

Il n'en était pas de même de Leycester, qui voyait s'échapper une occasion qui ne se représenterait probablement plus, d'engager son maître dans une démarche capable de lui aliéner les cœurs de ses sujets; car où trouver une personne égale en beauté à Ermeline, et qui pût comme elle enflammer le cœur du roi, d'une passion assez forte pour combattre en lui les terreurs religieuses?

D'après les réflexions que cet événement fit naître dans l'esprit de Simon, il se hâta d'aller trouver Henry, et de l'engager à ne pas se rebuter pour un premier refus, mais à laisser ces fières dames réfléchir davantage à l'éclat brillant et inespéré que la fortune leur offrait. Quelque peu de confiance qu'eût le roi dans les espérances que Leycester voulait lui faire concevoir, par suite de son penchant et de la faiblesse de son caractère, il ne se trouva pas la force de déclarer qu'il renonçait à un projet que sa conscience condamnait, et dont sa raison ne lui faisait espérer aucun succès.

Cependant Hélissente n'avait pu se dispenser de parler à Ermeline de la proposition qui leur avait été communiquée à l'une et à l'autre. Elle félicita sa fille de son généreux refus, mais elle en conclut qu'elles devaient plus que jamais faire tous leurs efforts pour fuir de Bordeaux, et même des États du roi d'Angleterre. Par malheur, tout en convenant de cette nécessité, elles n'en concevaient pas davantage le moyen de mettre ce projet à exécution, dans l'état de surveillance où on les tenait. Si le roi eût été livré à lui-même, Hélissente aurait eu quelque espoir de le ramener à la raison; mais elle s'était bien aperçue qu'il était obsédé par les suggestions du per-

fide Leycester ; et de plus, elle avait découvert que celui-ci était lié d'intérêts avec Adelarde. La force des circonstances ne lui permit pas de témoigner à cette dernière toute l'horreur que lui inspirait sa conduite ; mais elle se promit bien d'user d'une extrême prudence dans ses rapports avec elle. Hélissente reconnut également qu'elle avait besoin d'une grande circonspection avec tout ce qui l'entourait ; car le crédit sans bornes de Leycester faisait que beaucoup de gens s'empressaient de lui rendre compte de chaque chose qu'ils venaient à savoir.

Comme la vertueuse veuve de Geoffroy de Tonnay et sa fille, si digne d'elle, étaient ainsi en proie aux plus cruelles anxiétés, il arriva un événement qui mit fin à la coupable passion de Henry ; porta la consternation dans son âme, et jeta toute la ville de Bordeaux dans l'épouvante et la stupeur.

Quoique le sire d'Albret eût renoncé à poursuivre la main d'Ermeline, il n'avait point rompu pour cela ses relations de société avec la dame de Tonnay. Ce seigneur avait sur les bords de la Garonne, à peu de distance de la ville, un château qu'on appelait le *Château du Diable** et sur lequel il courait, dans le pays, des bruits étranges ; ce qui n'empêchait pas Amanieu de s'y plaire et de s'y livrer à son goût pour la magnificence, en y donnant des fêtes où il invitait les personnes les plus distinguées parmi la noblesse gasconne et étrangère, que les circonstances avaient réunies à Bordeaux. Toutefois, peu de gens se souciaient de coucher dans le Château du Diable ; mais le voisinage de la ville en dispensait.

On était alors à la fin de septembre. Le sire d'Albret

* Ce château a conservé son nom jusqu'à ce jour.

proposa une fête, pour le jour même de la Saint-Michel, y invita la dame de Tonnay, sa fille et son fils; le seigneur d'Apremont et un autre chevalier poitevin qui était venu à Bordeaux avec sire Eustache; le comte de Leycester, la comtesse Adelarde, et deux ou trois seigneurs de la connaissance la plus intime de ces derniers, avec un pareil nombre de dames de la cour du roi d'Angleterre; outre cela, il eut une vingtaine de personnes de la jeune noblesse gasconne. Toute la compagnie entendit la messe de bonne heure, à l'église de Saint-Michel; puis, comme le temps était fort beau, on monta dans une barque très élégamment ornée, et l'on vogua joyeusement vers le Château du Diable. Le dîner fut très-beau et très-gai. Dans l'après-midi, on entendit les vêpres dans la chapelle du château, puis la jeunesse dansa sur la pelouse, jusque vers cinq heures, que l'on servit le souper, qui ne fut pas moins magnifique, ni moins animé que le dîner. On devait se retirer vers huit heures, pour profiter de la fin de la marée montante. Lorsqu'on servit le dernier *vin et les épices*, comme tout le monde était animé par la joie, le sire d'Albret proposa à ses convives de leur faire voir les souterrains de son château qui étaient, disait-il, fort curieux. Le renom de ce lieu donna peu d'empressement à la compagnie à accepter cette proposition. Cependant, quelques jeunes seigneurs témoignèrent l'envie d'y descendre; et comme d'autres hésitaient à se joindre à ces premiers, la dame de Tonnay dit tranquillement qu'elle ne savait pas pourquoi on aurait de l'effroi à voir ces souterrains; qu'elle ne pensait pas que, chez un seigneur aussi vertueux que le sire d'Albret, et le jour même de la Saint-Michel, le diable pût avoir aucun pouvoir de mal faire. Elle ajouta qu'elle avait de très-beaux souterrains chez elle, qu'elle y était descendue plus d'une fois,

et qu'elle visiterait volontiers ceux-là, pour les comparer aux siens. Elle demanda à son fils s'il aurait peur; mais l'enfant, tirant sa petite dague, dit qu'avec son épée de la Terre-Sainte il ne craignait rien.

Le sire d'Albret fit alors apporter des torches, et on se disposa à se mettre en marche pour l'expédition souterraine. Amanieu dit à Hélissente : « Madame, puisque vous vous êtes montrée la plus brave, il est juste que vous passiez la première. » Comme tout le monde resta dans l'ordre où l'on s'était mis à table, le seigneur d'Apremont donna le bras à la dame de Tonnay ; son compagnon de voyage offrit le sien à la belle Ermeline ; le vieux Guy * de Saint Hypolite tenait par la main le petit Henry. Le sire d'Albret conduisait la comtesse Adelarde et le comte de Leycester une autre dame très-considérable. Le reste de la compagnie suivait, chaque seigneur menant une dame, sauf quelques-uns qui étaient seuls, parce que leurs dames avaient eu plus de peur que de curiosité. Deux écuyers armés et portant de grandes torches, précédaient la marche ; de plus, tous les pages qui avaient tenu les flambeaux à la fin du souper, étaient distribués de distance en distance, le long de la colonne, et l'accompagnaient ; de sorte que toute l'horreur des ténèbres était détruite. La troupe, ainsi éclairée, entra d'abord dans un grand souterrain dont le sol et la voûte étaient en pente ; en le suivant, on fut conduit à une grande salle ronde, voûtée en coupole ; puis on passa dans une autre galerie en pente comme la première, mais qui allait toujours en se rétré-

* Il ne faudrait pas conclure de cela que l'écuyer Guy et le petit Henry eussent dîné à la table du sire d'Albret ; c'eût été contre l'usage ; mais ils avaient dîné à une autre table, dans le même salon.

cissant. On arriva ainsi au passage d'une porte qui était ouverte, mais si étroite qu'une seule personne pouvait y passer à la fois, et où il y avait un petit escalier de quelques marches qui menait à une galerie inférieure. Lorsque les deux écuyers qui portaient les grandes torches furent descendus, le petit Henry, tirant sa dague, dit qu'il voulait passer le premier de la compagnie. Hélisenne y consentit, exigeant seulement que le vieux Guy descendît les marches avant Henry, pour lui donner la main. Ensuite passa le seigneur poitevin, qui conduisait Ermeline; puis sire Eustache, donnant la main à la dame de Tonnay. Jusque-là, tout allait bien, et la brillante société, familiarisée avec ces régions souterraines, riait de ses terreurs passées et se moquait des dames que la peur avait retenues en haut; lorsque tout-à-coup, et au moment où le sire d'Albret, qui donnait le bras à la comtesse Adelarde, se présenta au passage des marches, une porte battante que l'on n'avait point aperçue jusque-là, se ferma si brusquement que ce seigneur fut jeté à la renverse. Dans le même instant, on entendit un bruit affreux dans la partie des souterrains qui étaient au-delà du passage intercepté. Une horrible épouvante succéda tout-à-coup à la gaîté qui animait la noble compagnie. Les dames se mirent à jeter les hauts cris; et s'il y en avait qui ne criassent pas, c'est qu'elles étaient évanouies. Plusieurs hommes mêmes, sous prétexte de céder à la terreur dont les dames étaient frappées, ne demandaient pas mieux que de les conduire ou de les emporter hors de ces effroyables souterrains.

Cependant, le sire d'Albret s'était relevé et voulait essayer d'ouvrir la porte qui venait de se fermer sur lui. Leycester et quelques chevaliers moins troublés que les autres, joignent leurs efforts aux siens. Mais bientôt ils

s'aperçoivent que leurs tentatives sont vaines. Le sire d'Albret a beau crier à ses écuyers qui étaient passés, de lui ouvrir. Personne ne lui répond. Un silence absolu avait succédé au bruit qu'on avait entendu d'abord. Amanieu est forcé de se résoudre à sortir de ce caveau ; faisant aux dames les plus humbles excuses sur l'événement qui venait d'arriver, leur exprimant sa désolation et tâchant de les rassurer un peu. Mais elles ne reprirent quelque calme que quand elles se virent dans la chapelle du château où elles coururent toutes se sauver. Ensuite elles songerent à se rembarquer pour Bordeaux, en contraignant le chapelain à les accompagner.

Le sire d'Albret voulut engager des ouvriers à venir avec lui dans le souterrain, pour enfoncer la fatale porte; mais aucun ne s'y laissa déterminer, ni par promesse ni par menace. Il lui fallut renoncer à ce dessein, et retourner avec ses amis à la ville ; se désespérant sur l'épouvantable catastrophe qui avait terminé, d'une manière si tragique, une journée commencée si joyeusement.

Cette aventure se répandit, en un instant, dans tout Bordeaux, avec des circonstances plus effrayantes encore que la vérité. Toute la compagnie avait été entraînée dans des abîmes par des spectres monstrueux, et des feux souterrains avaient dévoré le château.

Toutefois, la réalité seule était assez terrible, pour jeter la désolation au palais du roi et dans toute la ville. Cependant, le sire d'Albret et le comte de Leycester, sans se laisser abattre par la terreur commune, prennent au palais de Henry une troupe de sergens et d'archers du roi, avec lesquels ils forcent des serruriers et des maçons à les suivre au Château du Diable. De plus, le comte oblige ses chapelains et tous ceux du roi à l'accompagner à cette expédition ; il leur commande de se munir de

tout d'appareil des exorcismes. Dès la première entrée, les clercs commencent leurs cérémonies, puis s'avancent précédés de torches et portant en outre, chacun à la main, un cierge béni; après eux viennent les ouvriers maintenus par les sergens de la garde. Le sire d'Albret était à la tête de toute la troupe, avec deux braves écuyers; et le comte de Leycester fermait la marche, prêt à frapper de son épée quiconque aurait fait mine de retourner en arrière.

Quand on fut parvenu au terrible passage, les clercs répétèrent les prières d'exorcismes, et le sire d'Albret ordonna aux ouvriers d'enfoncer la porte. Mais la terreur les glace et les rend immobiles. Alors le fougueux Simon accourt et commande à son chapelain de donner un premier coup, et avant que celui-ci, un peu ému, ait pu obéir, il lui arrache son goupillon et en frappe lui-même la porte. Malgré cet exemple, les ouvriers balancent encore; mais le comte leur fait sentir dans les reins la pointe de son épée. Cette terreur l'emporte sur l'autre. Ils appliquent enfin leurs outils, en tremblant, contre la fatale porte; et s'encourageant peu à peu, pendant que les clercs ne discontinuent pas de les asperger d'eau bénite, ils finissent par frapper à coups redoublés. Après un long travail, les serrures et les verroux cèdent à leurs efforts. Cette première victoire enhardit la troupe; on descend dans le second souterrain et on y avance, jusqu'à ce qu'on soit arrêté par une seconde porte. Un travail non moins pénible que le premier la renverse encore; alors on se trouve dans une espèce de labyrinthe composé de plusieurs chambres dans lesquelles on craint de s'égarer. Cependant, à l'aide des gardes nombreux qu'avait amenés le comte de Leycester, on jalonne le chemin et l'on parcourt tous les recoins et retraites de ce vaste souterrain.

Mais après de longues et scrupuleuses recherches, on ne découvre aucune autre issue que celle par laquelle on est venu, et l'on n'aperçoit aucune trace du passage des personnes qui s'y étaient perdues la veille. Quelque désespoir qu'on en eût, il fallut revenir sur ses pas, sans avoir tiré aucun profit de cette expédition. Leycester furieux voulait mettre le feu au château et démolir les souterrains. Mais le sire d'Albret lui dit qu'il convenait auparavant d'en parler au roi.

Henry avait été aussi frappé qu'affligé de la première nouvelle de cet événement. Le retour de Leycester augmenta encore sa terreur et sa tristesse. Il se regardait comme la cause de ce malheur qui le châtiait si terriblement dans l'objet de sa passion. Il se reprocha son égarement et promit de jamais n'aimer d'autre femme que la reine. La ville de Bordeaux qui avait été aussi surprise que scandalisée de son fol amour, fut édifiée par les marques publiques de son repentir. Ce prince ne voulut point faire détruire le château du sire d'Albret, mais il ordonna qu'on en démolît et comblât tous les souterrains et qu'à leur ancienne ouverture, on bâtît une petite chapelle pour le repos de l'âme des personnes qui y avaient si misérablement disparu. Mais avant que ce travail fût exécuté, il quitta Bordeaux dont le séjour lui était devenu insupportable et passa en Angleterre, pour y presser le recrutement des troupes et la levée des impôts dont il avait besoin, afin de soutenir la guerre contre le roi de France, qui paraissait de plus en plus imminente.

Pendant que ce prince traverse les mers, nous retournerons sur les bords de la Charente, où nous avons laissé, il y a long temps, le preux et tendre chevalier Raoul, en proie à la douleur de voir s'éloigner la belle Ermeline, qu'il aimait plus que la vie. Il lui tardait de

voir revenir frère Archambaud, pour entendre parler des aimables voyageuses. Cependant il osa à peine lui faire des questions, de peur de trahir ses sentimens. Mais l'hospitalier qui avait conçu depuis long-temps la plus tendre vénération pour Hélissente et sa vertueuse fille, alla au-devant de ses vœux, en l'entretenant avec complaisance de tous les détails de ce petit voyage.

Si le retour de frère Archambaud avait été si vivement attendu par sire Raoul, on peut juger de l'intérêt avec lequel il revit le seigneur de Rochefort qui avait accompagné les dames de Tonnay, jusqu'à Angoulême. Après de nombreuses questions, quelquefois répétées, sur toutes les circonstances du voyage et de l'arrivée des dames, que sire Eudes avait escortées: « J'espère, lui dit-il, que vous me permettrez de m'enfermer avec vous dans le château de Tonnay. — Non, généreux chevalier, votre blessure n'est point assez raffermie pour que l'on vous expose à de pareilles fatigues. Quand j'y consentirais, frère Archambaud ne vous l'accorderait jamais. Il m'a déjà dit qu'il pensait que vous aviez besoin d'aller dans les Pyrénées, où se trouvent des eaux merveilleuses pour éprouver et consolider les cicatrices. Il vous adressera aux religieux du Temple qui ont de grands domaines dans ces montagnes. Là, vous acheverez votre guérison et quand vous aurez recouvré toute votre santé et vos forces, si nous sommes encore menacés nous vous appellerons. Autrement, suivez votre projet d'aller combattre les Maures d'Espagne, et puisque vous croyez devoir de la reconnaissance et des réparations à madame de Tonnay, vengez sur ces infidèles la mémoire de sire Geoffroi, son mari, qu'il firent tant souffrir lorsqu'ils le retenaient captif. En attendant soyez sans inquiétude sur notre compte. J'amène quelques renforts pour la défense du château; j'espère que

nous en recevrons d'autres et que nous aurons de quoi résister à tous nos ennemis. » Le commandeur qui avait différé jusque-là, de s'acquitter de la commission de la dame de Tonnay envers son jeune malade, se joignit à sire Eudes, dont il appuya le sentiment de toute son autorité.

Raoul fut fort affligé de ne pouvoir, dès ce moment, se consacrer au service de la dame de Tonnay et de son aimable fille. Il commença à se montrer impatient de guérir, et malgré la tendre reconnaissance qu'il ne cessait de témoigner à frère Archambaud, il laissait percer le désir de faire, le plus tôt possible, le voyage des Pyrénées, puisque cela était nécessaire à sa santé. D'ailleurs c'était comme on vient de le répéter, vers cette région qu'il tendait, lorsque le tournoi de Tonnay et les événemens qui s'en étaient suivis l'avaient retenu si long-temps dans sa marche. Mais le sage hospitalier lui disait que chaque remède avait son moment pour être salutaire; et que d'en user trop tôt, était souvent aussi nuisible que d'y recourir trop tard.

Enfin, le temps approcha où ils devaient se séparer. Archambaud jugea qu'avant d'entreprendre un si long voyage, Raoul devait se remettre en haleine par des exercices modérés. Ils firent donc ensemble plusieurs promenades, tant à pied qu'à cheval. Ils allèrent voir aussi le seigneur de Rochefort à Tonnay. S'il les reçut avec joie, ce ne fut pas sans un grand attendrissement que Raoul se trouva dans le lieu où il avait connu Ermeline. Il alla visiter le pré d'où il avait entendu les premiers sons de cette voix qui, dès ce moment, avait enchaîné son cœur. Dans la chapelle, il se plaça au même endroit où il était lorsque la noble fille d'Hélissente avait passé devant lui. Dans les salles du château, il se rappelait toutes les

places où il l'avait vue, et ses yeux s'y portaient avec le plus tendre sentiment d'amour et de regret. Raoul revit toutes les personnes qu'il avait connues pendant son séjour à Tonnay, et surtout celles qui avaient eu soin de lui. Il les embrassait avec reconnaissance, et toutes pleuraient d'attendrissement, se souvenant combien il avait été preux dans le combat, et doux et patient dans la souffrance.

Lorsque le seigneur de Rochefort lui présenta les braves volontaires qui s'étaient réunis à lui pour la défense du château, Raoul leur dit : « Nobles guerriers, ces deux seigneurs (en montrant Hugues et Archambaud) ne me trouvent point assez fort pour combattre avec vous ; heureusement qu'ils savent que j'en aurais grand désir. »

Le bon chevalier eut un grand crève-cœur quand fallut quitter un lieu qui lui rappelait de si vives et de si tendres émotions. Il jeta bien souvent les yeux en arrière lorsqu'il fut en route, plein de la triste pensée que peut-être il ne reverrait plus un séjour si cher à son cœur.

Quoique Raoul désirât vivement hâter le moment de son départ pour les Pyrénées, dans l'espoir de recouvrer une force qu'il voulait consacrer à venger le père d'Ermeline et à gagner quelque gloire dans cette poursuite, sans oublier d'accomplir, s'il était possible, le premier but de son voyage ; cependant lorsqu'il se vit à la veille de quitter frère Archambaud, il tomba dans la plus grande tristesse, et il fallut que le généreux hospitalier le fortifiât contre la douleur d'une séparation nécessaire. « Jeune chevalier, lui dit-il, vous portez trop loin la reconnaissance. Je n'ai fait que remplir, à votre égard, les obligations que m'impose mon habit. En le recevant, je me suis consacré à la défense de la foi et au soulagement de tous les chrétiens souffrans, mais surtout des guerriers. Envoyé ici par le chef de l'ordre, je me suis trouvé heu-

reux d'avoir pu contribuer à la guérison d'un chevalier qui a déjà combattu pour la croix dans la contrée même où elle fut élevée pour le salut de tous. Allez, brave Raoul, achevez de recouvrer vos forces et continuez de les consacrer partout à la défense de la religion et de l'honneur. »

Sire Eudes vint à l'Hôpital, la veille du départ de Raoul. Il passa une journée pleine d'intérêt, entre le vieux commandeur qui se trouvait nécessairement près des limites de sa vertueuse carrière, et le jeune héros qui commençait la sienne d'une manière si glorieuse, mais si agitée.

Le lendemain, de bonne heure, sire Raoul prit congé de ses respectables amis avec un grand attendrissement qui fut bien partagé par les deux vieux chevaliers. Archambaud lui avait proposé de le faire conduire jusqu'à Saintes par le chemin le plus direct; mais Raoul dit qu'il préférait suivre le cours de la rivière, afin d'en voir les rives que l'on disait si charmantes.

Sire Eudes avait deviné d'avance qu'il prendrait cette route, et frère Archambaud soupçonna aussi un peu le vrai motif de cette préférence. « Eh bien! lui dit-il, nous irons dîner ensemble chez le prieur de Saint-Savinien; vous souperez à Taillebourg et vous coucherez à Saintes. »

Ce fut un grand charme pour le chevalier voyageur, au milieu de ses peines, que de repaître ses yeux pendant tout un jour, de la vue des lieux qu'avait parcourus Ermeline. Le seigneur de Taillebourg fit de grands efforts pour le retenir. Mais quoique la beauté du site, le souvenir de l'histoire d'un des trois pèlerins que ce château lui rappelait, et enfin la courtoisie de sire Geoffroi (9) lui fissent trouver de la peine à s'éloigner si vite, il se remit en route après souper, et il arriva le même jour à Saintes, ainsi qu'il lui était prescrit par son itinéraire. Tant que l'amoureux chevalier avait pu suivre les rives de la Charente et contempler

ses eaux limpides sur lesquelles avait vogué l'objet de ses tendres affections, il lui avait semblé voir l'image d'Ermeline lui montrer sa route et voyager à côté de lui. Mais en quittant Saintes, il lui fallut s'éloigner des bords de la rivière; bientôt même il connut qu'il allait perdre de vue le beau bassin où serpente son cours. Alors il éprouva un douloureux sentiment de regret, et jetant un dernier regard vers les prairies que sépare son lit. « Doux fleuve, dit-il, je ne te reverrai peut-être plus; reçois mes plus tendres adieux. J'ai éprouvé sur tes rives de cuisantes douleurs; mais j'y ai appris à connaître et à aimer celle que j'aimerai toute ma vie; j'ai combattu pour elle; je l'ai délivrée d'un malheur qu'elle redoutait. Ah! si jamais le voile qui couvre mon existence se déchirait; si je me trouvais digne de mettre ma fortune aux pieds d'Ermeline, c'est sur tes bords enchanteurs que je désire la revoir; aimable fleuve, je te bénirai pour la seconde fois et tu seras l'objet de mes éternelles affections. » Raoul ne prononça point ce tendre monologue, sans que ses yeux se remplissent de larmes; et lorsqu'après les avoir essuyées il voulut tourner encore ses regards vers sa gauche, il ne vit plus le beau vallon qu'il cherchait, mais il ne cessa pas d'y penser.

Comme, en continuant son chemin, tout occupé de ses regrets et de ses vœux, il passait au pied de la tour du sire de Pons, un gentilhomme qui sortait du château, le reconnut pour l'avoir vu au tournoi de Tonnay. « Eh quoi! lui dit-il, sire Raoul, c'est vous? Est-ce que vous comptez traverser ainsi les terres du sire de Pons, sans le voir et vous arrêter chez lui? Il en serait bien fâché; car il a beaucoup entendu parler de vous, et il a grand désir de vous connaître. Allons, souffrez que je vous arrête et que je rentre avec vous au château. Tout le monde me remerciera d'y ramener si bonne recrue; il s'y trouve

déjà belle et joyeuse compagnie, venez en augmenter le nombre. » Quoique Raoul revît avec plaisir quelqu'un qui lui rappelait Tonnay, cependant le mot de joie lui attrista l'âme. « Qu'ai-je à faire avec la joie? dit-il en lui-même ; et s'adressant au gentilhomme saintongeais : « Noble et courtois chevalier, lui dit-il, je connais toute la politesse du sire de Pons envers les étrangers, mais j'ai hâte de poursuivre ma route, et je craindrais d'entrer dans un château d'où l'on dit qu'il est difficile de sortir. Offrez mes excuses au sire de Pons, quand vous le reverrez, et recevez vous-même mes remerciemens et mes regrets. »

Le gentilhomme voulut insister encore, mais Raoul lui fit enfin accepter ses raisons. Ils marchèrent quelques minutes ensemble, pendant lesquelles le seigneur saintongeais fit de nombreuses questions à Raoul, qui n'était guère disposé à causer. Heureusement qu'ils arrivèrent à un endroit où son nouveau compagnon de route avait à prendre un autre chemin que lui. Raoul abandonné à ses pensées, chemina ce jour là, jusqu'aux approches de la nuit.

Le lendemain, comme il arrivait sur le bord de la Garonne, vis-à vis Bordeaux, vers l'heure de midi, il y vit une assez grande affluence de monde occupée à regarder une magnifique barque qui venait de quitter le rivage. On y avait tendu un très-beau pavillon. Le patron, ainsi que les rameurs, étaient vêtus élégamment, et les passagers qui se montraient en dehors de la tente paraissaient tous gens de haute volée, et de la suite de quelque grand personnage.

Raoul fort peu soucieux de tout ce qu'il croyait étranger à l'objet de ses affections, ne s'enquit seulement pas de ce qui passait ainsi avec tant d'éclat. Il entra dans une

barque ordinaire, pour traverser aussi le fleuve. Comme il y était silencieux, toujours occupé des mêmes pensées, il fut tiré de sa rêverie par la conversation de deux jongleurs qui se trouvaient dans le même bateau. Un d'eux se prit à dire : « Elle est donc bien belle, cette demoiselle! — Ma foi, répondit l'autre, pour mon compte je n'ai jamais rien rencontré d'aussi beau ; je ne l'ai pas vue long-temps, mais je gagerais beaucoup qu'au loin à la ronde, on ne trouverait pas sa pareille. C'est bien vraiment un morceau de roi, et il paraît que le nôtre a bon goût, quand ils s'y met. Au reste, il a de qui tenir, il chasse de race, et pour cette fois il a bien choisi. — Mais dit-on, répliqua le premier, que la demoiselle aime le roi? — Eh! où as tu vu, répartit l'autre, qu'il y ait jamais eu femme ou fille, noble ou vilaine, qui ne voulût pas aimer un roi? à moins, peut-être, que ce ne fût une reine, et sa femme. On prétend que le comte de la Marche a eu bonne envie de celle-ci, qui est sa belle cousine, comme on dit. Je ne sais ce qui en est advenu, mais quand le roi est arrivé, le comte a dû lâcher prise ; d'ailleurs, Henry, pour plus de sûreté, l'envoie ici où elle sera encore mieux à sa dévotion qu'à Angoulême, et sans doute qu'il ne tardera pas à venir la joindre. »

Le trait d'arbalête que sire Raoul avait reçu, au pied du château de Tonnay, ne lui avait pas fait une aussi poignante blessure que la conversation qu'il venait d'entendre. Les plus affreux soupçons se présentaient à son esprit. Ne pouvant supporter un état aussi pénible, et voulant, à quelque prix que ce fût, éclaircir le cruel doute qui l'accablait, il demanda à ses voisins, en dissimulant le mieux possible son agitation, comment s'appelait cette beauté si éclatante qui recevait ainsi les hommages du roi. « On voit bien que vous êtes étranger,

lui répondit un de ces jongleurs, puisque vous n'avez pas entendu parler de la belle Ermeline, fille de feu Geoffroi de Tonnay. — Et est-elle toute seule là? reprit Raoul. — Non, répliqua le passager; elle a sa mère avec elle, qui est bien traitée, comme de raison : c'est sans doute une habile dame qui entend le monde. » A ces mots, le chevalier ne put retenir plus long-temps sa colère. « Vilains! leur dit-il, en regardant les jongleurs avec indignation, vous mentez par vos gueules; vous outragez injurieusement la réputation de deux nobles et vertueuses dames; vous mériteriez que je vous fisse sauter par dessus le bord de ce bateau. — Sire chevalier, reprirent les deux passagers effrayés, ne vous courroucez point; nous sommes de pauvres gens qui répétons, sans malice, les discours communs. Mais si monseigneur connaît ces dames, et garantit leur vertu, nous n'avons rien à lui contester. — Eh bien! taisez-vous, dit le chevalier. » Et ils se turent.

Sire Raoul avait un fonds de justice et de douceur qui le ramenait de suite à la raison, quelque vivement qu'il eût été excité. La réponse modeste de ces gens et leur silence le désarmèrent. Il réfléchit que souvent il avait entendu de semblables propos malins tenus par leurs pareils, sur de très-grands personnages, sans avoir songé à s'en mettre en colère, parce que c'était une licence qu'on accordait à leur obscurité. Toutefois, en dédaignant ceux qui venaient de lui faire tant de mal, il ne put tirer de son cœur le trait qu'ils y avaient enfoncé. « Hélas! disait-il, que ne peut sur l'esprit d'une femme l'éclat qui environne un roi? » Désirant éclaircir ses cruelles appréhensions, il jugea qu'il était indispensable de cacher l'intérêt qu'il prenait à la personne sur laquelle il voulait faire des questions. Il passa à l'autre extrémité du bateau, où se trouvait

un groupe de gens d'une condition plus relevée que les premiers; et s'adressant à un homme d'un certain âge, il lui demanda s'il était vrai que le roi d'Angleterre dût venir prochainement à Bordeaux. « On le pense, répondit celui-ci, parce qu'il envoie ici une partie de ses gardes, et plus que cela, une très-belle demoiselle dont on le dit fort amoureux. — Eh! dit-on que cette aimable personne réponde à l'amour du prince? — Seigneur chevalier, les rois ne languissent guère aux pieds des femmes; du moins le public ne les tient pas long-temps dans cette position gênante. Quant à moi, je crois qu'il faut être plus réservé à prononcer sur l'honneur d'une noble demoiselle. — Vous avez raison, seigneur, dit un des assistans. Il est bien vrai que le roi s'est montré fort amoureux de la belle Ermeline de Tonnay, mais sa mère la veille, et, pour la tirer de ce mauvais pas, elle va lui faire épouser le sire d'Albret. La comtesse de la Marche, mère du roi, s'emploie de toutes ses forces à cette alliance. Vous pouvez compter que vous la verrez faire très-prochainement. Au reste, ajouta-t-il, cette demoiselle ne peut pas faire un plus brillant mariage. Le sire d'Albret est beau, brave, magnifique, affable, aimé et honoré de tout le monde. C'est un des plus puissans vassaux du roi d'Angleterre, en deçà des mers. »

Raoul n'avait jamais connu le sentiment de l'envie, et il avait toujours écouté avec plaisir l'éloge d'un homme vertueux; cependant, ce qu'il venait d'entendre du sire d'Albret lui glaça le cœur. « Ainsi, dit-il douloureusement en lui-même, de manière ou d'autre, mon malheur est certain. Je suis condamné à voir Ermeline la maîtresse du roi d'Angleterre, ou la femme du sire d'Albret. Ah! plutôt qu'elle épouse un homme vertueux, que de me laisser l'affreuse pensée que j'aurais porté l'amour

le plus pur et le plus dévoué à une femme capable de sacrifier l'honneur à l'ambition! O Ermeline! serait-ce pour cela que je vous aurais arrachée à un mariage que vous détestiez! N'aurais-je donc travaillé que pour votre honte!»

Cependant, le bateau atteignit les quais de la ville; Raoul frémit en mettant pied à terre. Etant encore sur la rivière, il avait vu débarquer la troupe brillante de la galère royale, et, dans le groupe, il avait distingué plusieurs femmes. Il resta quelque temps immobile sur le rivage, ne sachant ce qu'il avait à faire, dans une si triste conjoncture. A la fin, il se décida à se rendre dans une hôtellerie éloignée du palais du roi, et, là, d'attendre que la nuit fût venue, pour aller trouver Béatrix et avoir un entretien avec elle. Le reste du jour lui parut d'une longueur affreuse. Quoiqu'il fût parti de très-grand matin, et qu'il eût voyagé jusqu'à midi sans s'arrêter, il essaya en vain de prendre du repos et de la nourriture. Enfin, la nuit approchant, il se couvrit d'un manteau gris et il se rendit au palais du roi. Là il pria le concierge de faire dire à la demoiselle Béatrix, de la suite de la dame de Tonnay, que quelqu'un désirait lui parler. A l'empressement que l'on mit à le servir, il jugea du crédit qu'avaient déjà ces dames parmi les serviteurs du prince. Il n'en conclut rien d'heureux. Dès qu'il vit venir Béatrix, dans la cour, il alla au-devant d'elle et la mena un peu à l'écart, avant de se faire connaître, de peur qu'elle ne fît quelqu'éclat de surprise qui le trahît. Elle fut en effet très-étonnée et fort troublée à sa vue. « Quoi! c'est vous, sire Raoul! dit-elle avec une extrême émotion et un embarras sensible. Eh! par quel hasard ici?—C'est en effet le hasard qui m'y conduit, du moins dans ce palais, et je ne me doutais pas même, ce matin, que je trouverais ma-

dame Hélissente arrivée à Bordeaux, avant moi. Je ne comptais que traverser cette ville, pour me rendre dans les Pyrénées, où frère Archambaud veut que j'aille achever la guérison de ma blessure. Mais, en traversant aujourd'hui la rivière, j'ai reçu une autre plaie qui m'a fait plus de mal que celle de Tonnay, et je ne sais si jamais on m'en verra guéri. Vous pouvez, Béatrix, mieux qu'aucun chirurgien, m'apprendre si elle est mortelle. — Comment cela serait-il possible, dit Béatrix, feignant de ne pas comprendre ce dont il s'agissait. — Ce n'est point le fer, reprit Raoul, qui m'a fait cette blessure; ce sont quelques mots de gens qui ne me voulaient aucun mal. Dites-moi, Béatrix, est-il vrai que le roi d'Angleterre aime votre belle maîtresse? — Sire chevalier, je ne puis pas vous dire que non..... Vous voyez tout ce qu'il fait pour nous. — Et Ermeline répond-elle à son amour? — Je ne dis pas cela. — M'assurez-vous le contraire? — Elle ne m'a pas dit son secret. — Vous parle-t-elle encore quelquefois de moi? — Madame Hélissente m'a défendu de lui parler de vous. — Pourquoi cela? — Sans doute parce qu'elle veut, à ce que l'on dit du moins, la marier au sire d'Albret. — Et vous parlez pour le sire d'Albret? — Je ne me suis pas chargée de cela. — Béatrix, vous êtes devenue bien indifférente pour votre maîtresse que vous aimiez tant. Vous m'aviez témoigné aussi quelque intérêt. — J'aime toujours beaucoup madame Ermeline (10), et je voudrais vous savoir guéri et heureux, brave sire Raoul. Mais on m'a tant dit qu'il était dangereux de se mêler des affaires des autres, dans ces cours, que je me tiens tranquille. — Oh! Béatrix, vous avez bien changé, dans cette cour, en peu de temps! et je crains bien que d'autres que vous n'aient aussi changé! Croyez-vous que madame de Tonnay me vît avec plaisir? — Sire chevalier, elle vous estime sans

doute toujours beaucoup ; mais si elle veut marier sa fille à un autre, et si elle ne veut pas qu'on parle de vous, par cette raison.. ce ne serait guère le moment.. — En ce cas, Béatrix, je n'ai plus rien à demander ici à personne. Je partirai demain, dès le point du jour, et jamais madame Hélissente ni sa fille n'entendront parler de moi.—Pauvre chevalier ! vous méritiez un meilleur sort ! — Adieu, demoiselle Béatrix. — Adieu, sire Raoul. »

Le chevalier sortit, abîmé dans la plus affreuse douleur. Il prit au hasard la première rue qui se présenta à lui, sans savoir où il allait, et sans demander son chemin. Il se trouva conduit ainsi devant une église où se rendait un assez grand nombre de fidèles, pour assister aux prières du soir. Il y entra avec la foule, et dès qu'il fut à la vue de l'autel, il tomba à genoux en prononçant tout bas ces paroles : « O mon Dieu ! toi qui défends à l'homme de s'abandonner au désespoir, donne-moi la force de supporter les cruelles peines qui m'arrivent ! » En disant ces mots, Raoul succomba au poids de sa douleur, et tomba évanoui sur le pavé de l'église. Cet événement fit sensation autour de lui. Ses voisins le relevèrent. Une dame charitable, qui se trouvait là, le fit prendre par ses serviteurs et emmener chez elle. On eut de la peine à le faire revenir de son évanouissement. Dès qu'il eut repris connaissance, il regarda avec beaucoup d'étonnement les objets qui l'entouraient ; il demanda comment il se trouvait là, et témoigna une extrême reconnaissance pour les soins dont il se voyait l'objet. La dame de la maison lui demanda à son tour quelle était la cause de son accident ? S'il avait besoin de prendre quelque chose ? Le chevalier qui n'était pas fâché de cacher les peines de son âme, répondit : « Madame, il est vrai que j'ai voyagé ce matin par le plus grand soleil ; et que la

chaleur m'a ôté l'appétit pour tout le reste du jour ; il est possible que ce soir j'aie éprouvé une défaillance. Alors la dame lui fit apporter à manger, mais il ne prit qu'un peu de vin avec du pain qu'il y trempa.

Raoul, comme nous avons vu plus haut, s'était exprès enveloppé d'un manteau gris fort commun, pour aller parler à Béatrix, mais il avait tant de noblesse dans les traits, dans le langage et dans les manières, que la dame qui le recueillait fut frappée du contraste qui existait entre sa personne et son habit ; elle en éprouvait de l'embarras. Pour en sortir, elle lui dit : « Sire étranger, si ma demande n'est pas indiscrète, faites-moi le plaisir de me dire à quelle condition vous appartenez ; car il me semble que je ne dois pas tout-à-fait m'en rapporter là-dessus à votre vêtement, et je serais fâchée de ne pas rendre à chacun les égards qui lui sont dus. » Le ton de bienveillance qui régnait dans les regards et dans la voix de cette dame écartaient tout soupçon que sa question fût suggérée par la pure curiosité. Raoul lui répondit : « Madame, je suis chevalier, je viens de la Palestine et je vais en Espagne combattre les Maures, et achever, avec l'aide de Dieu, de me rendre digne de l'honneur que j'ai reçu. — Sire chevalier, quoique vous paraissiez fort jeune, je suis sûre que vous avez gagné vos éperons... Mais vous paraissez souffrir de votre bras gauche. Est-ce, dans votre chute à l'église, que vous vous êtes fait mal? — Non, madame; mais j'ai été blessé à l'épaule, il y a déja quelque temps et j'en éprouve encore de l'embarras ; aussi on m'a ordonné de m'arrêter dans les Pyrénées, pour achever ma guérison. — Sire chevalier, est-ce dans un combat, ou dans un tournoi que vous avez été blessé? — Madame, ma blessure est sans gloire pour moi, car elle est partie de la main d'un assassin. » La dame alors, toujours

occupée de l'habit grossier du beau voyageur, fit signe à ses gens de la laisser seule ; et, reprenant son dialogue : « Sire chevalier, dit-elle, dans cette rencontre malheureuse, auriez-vous fait des pertes? — Non, madame. — Pardon, chevalier, si je vous adresse encore une question; elle n'est provoquée chez moi que par l'estime que je porte à votre noble profession et par le dessein que vous manifestez d'aller combattre les Maures. Les retards que vous a causés votre blessure, les traitemens dont vous avez eu besoin vous ont peut-être occasioné une gêne momentanée, loin des parens et des amis qui pourraient venir à votre secours. Me serait il permis, quoiqu'étrangère à vous, de contribuer à lever des embarras qui viendraient s'opposer à l'accomplissement de vos généreuses résolutions? Nous autres femmes, nous ne pouvons employer nos bras à la défense de la foi; mais quand la Providence nous accorde quelques biens terrestres au-delà de nos besoins, nous n'avons point de meilleur emploi à en faire que d'en aider les braves champions qui consacrent, à cette cause sainte, leur fortune et leur sang.»

Raoul, disposé à l'attendrissement par les peines de son cœur, fut si touché des offres généreuses de cette dame et surtout du ton affectueux avec lequel elle les lui faisait, que, sans pouvoir lui répondre, il fondit en larmes, se couvrant le visage de ses mains. Cette circonstance persuada la dame bienfaisante qu'elle avait deviné la situation du chevalier, et elle se leva pour passer dans une chambre voisine. Mais Raoul comprenant son dessein, lui dit : « Noble et généreuse dame, votre bonté m'a pénétré jusqu'aux larmes comme vous le voyez; mais le malheur que vous voulez écarter de moi n'est pas du nombre de ceux qui m'accablent. » Dans ce moment, les peines de l'amant d'Ermeline se présentèrent si vive-

ment à son esprit, que, cédant à son émotion, il recommença à pleurer à chaudes larmes, sans que tous ses efforts et la présence de cette dame pussent l'en empêcher; elle-même vit tant de désolations dans l'âme de ce jeune étranger, qu'elle en fut touchée au point de ne pouvoir se défendre de verser aussi quelques pleurs; et voyant les efforts que le chevalier faisait pour retenir les explosions de sa douleur, elle lui dit : « Loyal guerrier de la foi, ne vous contraignez pas, et si vos peines peuvent éprouver quelque soulagement à être dites, croyez que j'en écouterai le récit avec intérêt; mais sans cela, je ne vous les demande pas. »

Dès que Raoul put parler, « Madame, dit-il, excusez une faiblesse dont je ne me croyais pas capable et dont je suis honteux de vous avoir donné le spectacle. C'est votre bonté qui m'a rendu si peu maître de moi, que je n'ai pu, malgré tout le respect que vous m'inspirez, retenir l'expression de ma douleur, ni les larmes qui me suffoquaient. Et cependant, je ne puis vous dire la cause de mes peines. Mais soyez persuadée que je suis pénétré jusqu'au fond de l'âme de vos soins bienveillans et de vos offres généreuses. Je regrette de ne pouvoir vous faire connaître celui qui vous a tant d'obligations; mais je vous jure que ce n'est pas pour me dérober aux devoirs de la reconnaissance que je vous cache son nom. Puisse le ciel récompenser en vous votre pitié pour le malheur! Adieu, madame. » En disant cela, Raoul mit un genou en terre, et prenant la main de la dame, il la baisa respectueusement; puis il se releva et allait vers la porte pour sortir, lorsque la dame lui demanda s'il était à Bordeaux, pour la première fois. Il répondit que oui; en ce cas, reprit-elle, on va vous accompagner à votre logement. Raoul la pria, avec quelque embarras, de lui faire seulement montrer le

chemin du quai. La dame jugeant qu'il y avait du mystère dans cette aventure, n'insista point et appela un de ses serviteurs à qui elle commanda de conduire ce seigneur jusqu'où il l'ordonnerait.

Dès que Raoul fut sur le bord de la rivière, il congédia son guide, après l'avoir récompensé généreusement, et il regagna son hôtellerie. Malgré les affreuses peines dont il avait été dévoré tout le jour, la tendre pitié et les soins délicats qu'il venait d'éprouver, les larmes que l'attendrissement lui avait fait répandre en abondance; tout cela avait émoussé chez lui la pointe de la douleur, et il put goûter le repos du sommeil. Il partit le lendemain dès l'aube du jour, et continua tristement sa route.

Cependant, cette aventure fit du bruit, dans Bordeaux, le lendemain. La dame qui avait recueilli sire Raoul, raconta naïvement tout l'intérêt que cet étranger lui avait inspiré, par la noblesse de ses manières et la douleur dont il paraissait accablé. « C'est, peut-être, lui dit une femme bien aigre et bien avare, quelque faux aventurier qui aura joué ce jeu, pour intéresser votre charité. — Je n'en sais rien, reprit la première, je ne suis pas plus à l'abri qu'une autre d'être trompée; mais cet étranger n'a accepté chez moi qu'un verre de vin, et il a donné à un de mes serviteurs, qui l'a conduit à cent pas de ma maison, de quoi en acheter un tonneau. — En ce cas-là, soyez bien sur vos gardes, c'était pour connaître les êtres chez vous. — Madame, je ne craindrai jamais rien de cet homme-là, et d'ailleurs il est déjà loin de Bordeaux. »

Les serviteurs de cette dame ne cessaient, de leur côté, de parler de la belle taille et de la noble figure du gentilhomme qu'ils avaient secouru, la veille. « Il faut bien, disaient-ils, que ce soit quelque haut baron déguisé; car, avec un mauvais manteau, il a la libéralité d'un prince.

Cela rappelle, ajoutaient-ils, le grand Richard Cœur-de-Lion, qui, voyageant sous l'habit d'un pauvre pèlerin, se trahit lui-même par ses largesses. Puisse la générosité de notre noble voyageur ne pas le livrer également entre les mains de ses ennemis! »

Le récit de cette aventure courut tant, qu'il parvint, au bout de quelques jours, jusqu'aux oreilles d'Ermeline. Ce que l'on disait de la beauté de cet étranger et de ses nobles manières, de ses blessures, de son voyage vers l'Espagne, de sa tristesse, tout cela pouvait se rapporter à sire Raoul. Mais comment n'aurait-il pas cherché à voir sa mère? « Hélas! dit-elle, peut-être à cause du palais même où nous sommes logées? Il a pu croire..... Infortuné chevalier! je vous pardonne vos soupçons; l'amitié est inquiète et jalouse. Mais pourquoi n'avoir pas voulu éclaircir vos doutes? j'aurais été si heureuse de vous désabuser.... Que dis-je? l'aurais-je pu? Si j'avais pris ce soin, n'eût-ce pas été trop laisser voir des sentimens que je dois éternellement cacher? Mais il eût perdu ses soupçons, sans aucun soin de ma part. De près, la vérité eût triomphé à ses yeux.... Eh! de quoi eût servi ce triomphe? En aurais-je mieux su quel est lui-même ce généreux étranger? Et m'eût-il été plus possible d'espérer voir mon sort uni au sien? »

Comme Ermeline s'abandonnait à ces tristes mais attachantes réflexions, elle fut tirée de sa rêverie par l'arrivée de Béatrix.—« As-tu, lui dit-elle, entendu parler de l'aventure de cet étranger, qui s'est évanoui dans l'église de Saint-Pierre, et qui a été recueilli par une dame charitable? — Non, Madame. — Elle en a fait un si beau portrait, que cela ressemble à sire Raoul. — Sire Raoul, Madame? — Oui; il était arrivé depuis peu de la Palestine, il était blessé, il allait en Espagne; il n'a pas voulu

dire son nom. Il avait l'air noble et modeste avec elle, il a été généreux envers ses gens. Enfin tout ce qu'elle en a dit convient à ce chevalier. — Ah! Madame, sire Raoul serait venu voir madame Hélissente. — Je l'ai bien pensé; mais ce palais lui a peut-être fait ombrage. Cruelle position! qu'il me tarde d'en être dehors!

La dame de Tonnay avait aussi entendu parler de l'aventure du bel étranger, et elle doutait d'autant moins que ce fût Raoul, qu'elle avait appris, par une lettre du seigneur de Rochefort, qu'il se disposait à partir de l'Hôpital, justement à une époque qui faisait coincider son arrivée à Bordeaux, avec le passage de cet inconnu. Mais Hélissente évitait toute occasion de parler de lui, devant sa fille. Quelque estime, quelque amitié même qu'elle eût conçue pour Raoul, il lui paraissait impossible de donner sa fille à un homme qui ne pouvait faire connaître sa famille, et n'avait d'autre fortune que son épée. Elle aurait au contraire bien vivement désiré qu'Ermeline pût enfin ouvrir les yeux sur les mérites et les avantages du sire d'Albret qui, avec des qualités presque aussi brillantes que celles de Raoul, offrait l'existence la plus considérable et la plus solide à laquelle sa fille pût prétendre; surtout dans la position où elle se trouvait.

Malgré le silence de sa mère et l'incrédulité de Béatrix, Ermeline ne renonçait pas à sa persuasion que l'étranger qui s'était évanoui dans l'église de Saint-Pierre, était sire Raoul. Elle ne connaissait point la dame qui l'avait si charitablement secouru, elle ne l'avait même jamais vue. Le hasard fit qu'un jour elle la rencontra, chez une des dames de la cour. Dès qu'on la nomma, elle fut émue, presque comme si elle avait vu paraître Raoul. Elle désirait extrêmement lui entendre raconter à elle-même,

son aventure avec l'étranger qu'elle avait secouru ; mais ne la connaissant pas, cette demande lui paraissait indiscrète à faire. Heureusement pour sa curiosité, qu'elle avait près d'elle une jeune dame avec laquelle elle avait déjà formé un peu de liaison. Ermeline lui suggéra facilement le désir d'entendre cette histoire et d'en demander le récit à la dame qui en était l'héroïne. Celle-ci se prêta à les satisfaire avec une extrême complaisance, quoiqu'elle l'eût déjà racontée bien des fois ailleurs. Elle mit dans sa narration un intérêt si touchant, peignit d'une manière si vive, la profonde tristesse dont paraissait pénétré le jeune étranger, qu'elle avait recueilli, l'embarras qu'il avait éprouvé de laisser éclater sa douleur devant elle, et cependant sa grâce et sa noblesse au milieu de ces différentes émotions, que toute l'assemblée en fut attendrie jusqu'aux larmes, et fort heureusement pour Ermeline qui vit ainsi les siennes moins remarquées. Elles ne le furent en effet que d'Hélissente, qui jugea bien que sa fille ne doutait pas plus qu'elle-même que le chevalier secouru ne fût le vainqueur de Guillaume l'Archevêque. Mais fidèle à son système, elle ne dit pas un seul mot à Ermeline, sur l'histoire qu'elles venaient d'entendre.

Cependant sire Raoul poursuivait sa route vers les Pyrénées, toujours en proie aux mêmes souffrances. Quelquefois il se disait : « — Mais, que vais-je chercher dans ces montagnes? Le remède à un mal déja presque guéri ; tandis que j'ai au cœur une plaie mortelle! Oh! s'il y avait une fontaine qui pût soulager cette dernière blessure, ce serait là qu'il faudrait aller. Hélas! qui m'aurait dit que je m'avancerais avec indifférence vers les lieux où je dois trouver celui qui peut me dévoiler mon origine! » Pourtant le chevalier désolé cheminait, autant

à la vérité, pour obéir à frère Archambaud, et pour se rapprocher de l'Espagne, que dans la pensée de guérir sa plaie. Arrivé au terme de son voyage, il y vit un assez grand concours de malades et de blessés, que les guerres contre les Maures d'Espagne y faisaient affluer. Il s'y trouvait aussi quelques dames, tant des contrées en deçà des monts, telles que les comtés de Toulouse et de Bigorre, les vicomtés de Béarn et même le duché de Guyenne, que de la Navarre, de l'Arragon et de quelques autres cantons d'Espagne. Au milieu de ce monde assez bruyant, Raoul chercha le logement le plus isolé possible, et se tint aussi éloigné qu'il le put de la foule. Il répondait poliment, mais brièvement aux questions qu'on lui faisait, et n'en adressait jamais à personne. Il ne fit pas même usage des lettres de frère Archambaud, pour les chevaliers du Temple; se proposant de ne les remettre qu'à la veille de son départ. Au bout de peu de temps on l'appela le *beau silencieux*. Il fut invité à plusieurs parties de plaisir; mais il s'excusa toujours d'y paraître.

Sur ces entrefaites, la reine de Navarre (11) vint aussi à ces eaux, par passe-temps, plutôt que pour raison de santé. Tous les gentilshommes et les dames qui se trouvaient là, furent admis à lui présenter leurs hommages. Raoul ne crut pas pouvoir s'en dispenser. Mais après l'acquittement de ce devoir, il ne retourna plus à sa cour. Cette princesse était une des plus belles et des plus aimables femmes de son temps, et n'eût-elle pas été reine, elle était faite pour attirer l'attention et les soins des hommes. Or, Marguerite était reine, ce qui embellit toujours. On peut donc croire que tous les témoignages d'admiration qui pouvaient se concilier avec le respect dû à son rang lui étaient prodigués, et que c'était un tribut qu'elle était accoutumée

à lever partout. Le chevalier Raoul était trop beau pour qu'elle ne l'eût pas distingué parmi les seigneurs qui lui avaient présenté leurs hommages, au moment de son arrivée. Elle remarqua donc qu'il ne revenait plus chez elle, quoiqu'elle l'aperçût quelquefois sur le chemin qui menait aux bains. Elle demanda quel était un grand et beau chevalier, qui ne s'était montré qu'une seule fois chez elle. On lui répondit que c'était un étranger inconnu à tout ce qui se trouvait aux eaux et qui, depuis qu'il y était arrivé, n'avait cherché à communiquer avec personne, et au contraire s'était défendu, quoique fort poliment, de toutes les prévenances qu'on lui avait faites. On ajouta qu'à raison de son silence obstiné, on l'appelait le beau silencieux. — Il est bien nommé, répondit la reine. A quelque temps de là, cette princesse donna une fête où tous les gentilshommes et les dames qui se trouvaient aux eaux furent invités. Raoul ne fut pas oublié. Quoiqu'il fût fort peu disposé à faire des frais de toilette, il crut que ce serait manquer aux égards qu'il devait à la reine, que de ne pas paraître chez elle, à une telle circonstance, avec ce qu'il avait de mieux. Il prit donc ses plus beaux vêtemens et son manteau de velours et se rendit au logement de la princesse. Tout le monde remarqua sa bonne mine, et Marguerite qui doutait même un peu qu'il vînt, lui sut gré de sa recherche. Elle l'accueillit avec une grâce charmante et lui fit quelques questions qui annonçaient de la bienvillance. Raoul répondit avec l'expression du respect et de la reconnaissance et puis se perdit dans la foule. Mais dès que la joie commença, il se retira, pour aller s'entretenir avec sa douleur. La reine l'ayant cherché des yeux quelques momens après, et ne le trouvant plus, chargea un de ses écuyers de voir s'il

, etait dans les autres salles ; mais on lui rapporta qu'il fallait qu'il fût sorti.

Le lendemain, comme il revenait du bain, il fut abordé par un officier de Margnerite, qui lui dit que cette princesse s'était aperçue qu'il s'était retiré de bonne heure la veille, et qu'elle l'avait fait demander, mais qu'il était déjà parti. « Sire chevalier, répondit Raoul, mettez-moi aux pieds de la reine, dites-lui que si j'ai paru hier à sa fête, ce n'était que pour la remercier de l'honneur qu'elle a daigné me faire en m'y invitant, mais que je ne puis prendre part à aucune assemblée joyeuse. »

Dans un endroit aussi petit que le séjour des eaux, tous ceux qui l'habitent s'y rencontrent continuellement sans se chercher. Toutes les fois que Raoul se trouvait sur le chemin de la reine de Navarre, il s'arrêtait pour la saluer respectueusement, mais ensuite il passait outre, sans se joindre au groupe qui la suivait, comme faisaient souvent les seigneurs qu'elle recevait chez elle et qu'elle avait autorisés à cela.

Cependant cette princesse éprouvait une curiosité toujours croissante de savoir quelles pouvaient être les raisons qui rendaient si sauvage un chevalier doué de tous les avantages extérieurs capables de lui assurer des succès dans le monde. Elle fit donc dire à sire Raoul qu'on ne dansait pas toujours dans sa maison, qu'elle avait des réunions sérieuses, et qu'elle le verrait s'y joindre avec plaisir. Raoul se confondit en actes de respect et de remercîmens; mais ne parut pas chez la reine. Alors cette princesse engagea une des dames de sa cour, déjà âgée, mais remarquable par son esprit, à faire quelques prévenances de politesse à ce chevalier étranger, pour l'attirer dans sa société particulière, où la reine se proposait ensuite

de se trouver *. Cette dame s'acquitta de sa commission avec tout le zèle et l'adresse dont elle était capable, et ce

* Je suis forcé d'avouer que tout ce qui regarde la reine de Navarre pèche trop évidemment contre la vraisemblance. Dans aucun pays, ni dans aucun temps, la curiosité n'a porté une reine à tant de prévenance pour un chevalier étranger, quelque beau et mystérieux qu'il fût. En vain l'auteur du roman, s'il revenait au monde, nous dirait-il que la Navarre n'était qu'un petit royaume; qu'au treizième siècle, quoique les formes de respect envers les grands fussent beaucoup plus humbles qu'au dix-neuvième, puisqu'on fléchissait sans cesse devant eux un genou, et même souvent tous les deux, il n'y avait pas si loin jadis qu'aujourd'hui d'une reine à un chevalier; qu'alors les masses étaient plus éloignées, mais les individus distingués plus près que de nos jours des têtes suprêmes; qu'enfin cette reine d'un petit royaume n'était pas là dans la pompe et l'étiquette de sa cour, mais dans une réunion fortuite et libre, où les lois du cérémonial pouvaient être fort simplifiées. Ces raisons et toutes celles qu'il pourrait ajouter ne me feraient jamais entreprendre de le justifier; et je le livre, pieds et poings liés, à l'incrédulité et à la sévérité de chacun.

Toutefois, en passant condamnation pour la faute du romancier que je reconnais coupable contre la vérité des mœurs, c'est-à-dire contre la vraisemblance, je dois dire, pour l'instruction de quelques lecteurs, qu'il est loin d'avoir outrepassé la manière des conteurs de son temps, qui se donnaient bien d'autres licences que cela, dans les récits où ils mettaient en scène les plus hautes dames.

Voici comment, dans le *Lai de Gruélan*, une reine (que je me garderai bien de nommer) s'y prend pour faire connaître à ce beau chevalier breton l'estime qu'elle avait conçue pour lui. « Un jour, elle tira à part son chambellan : « Parle-moi vrai, lui dit-elle; qu'est-ce que ce Gruélan dont j'entends tout le monde faire l'éloge? le connais-tu? — Madame, répondit le serviteur, je sais qu'il est brave et courtois; aussi n'est-il personne qui ne l'aime. — Mon cœur, depuis long-temps, me parle en sa faveur, dit la reine; je veux l'avoir pour ami, et lui abandonner mon amour. » Le chambellan repartit qu'il ne doutait pas de la joie qu'allait donner au

n'était pas peu de chose. Mais ce fut sans succès. Raoul, tout en répondant avec les expressions de la plus humble courtoisie aux invitations que lui fit cette dame, se tint toujours à l'écart.

Un jour que le beau chevalier se promenait solitairement, comme à son ordinaire, il arriva qu'au détour d'un sentier qui suivait les inflexions d'un coteau boisé, il se trouva tout-à-coup en face de la reine, qui se promenait aussi, accompagnée de quelques-unes de ses dames et suivie seulement d'un simple écuyer et de deux pages. Raoul la salua respectueusement; sortit du chemin que suivait la princesse pour prendre un sentier plus bas, et se mit en devoir de continuer sa route, sans même regarder les personnes qui marchaient derrière Marguerite. Mais à peine eût-il fait deux pas, qu'il entendit un cri suivi de beaucoup d'autres. Il se retourna précipitamment et vit la reine qui était tombée sur les genoux ; il vola à

---

chevalier une nouvelle aussi flatteuse. Il se rendit aussitôt chez Gruélan, qui, sans savoir ce qu'on lui voulait, le suivit au château, et fut introduit dans l'appartement de la princesse. Dès qu'il parut, elle alla au-devant de lui, et le serra dans ses bras, en lui donnant un baiser; puis elle le fit asseoir à ses côtés, sur un tapis, et commença à l'entretenir de ce qui le regardait avec un ton d'amitié et des regards si tendres, qu'il devait lui être bien difficile de n'en pas deviner le motif, etc. (*Traduction de* LEGRAND D'AUSSY.)

Certes, il y a loin, fort heureusement, des prévenances que la curiosité suggère à la reine de Navarre, dans mon manuscrit, aux démonstrations, que je ne qualifie pas, de la reine de Bretagne. Toutefois je conviens que, dans un roman moderne, il ne serait pas même permis de mettre en jeu une telle curiosité, parce que, de nos jours, ni au-delà des monts, ni au-delà des mers, il ne s'est rien vu qui pût autoriser une pareille supposition ; et puis où trouverait-on des chambellans? où trouver des confidentes?

elle et l'aida à se relever ; puis, lui ayant fait un profond salut, il s'éloigna et voulut reprendre sa première direction. Mais la princesse l'arrêta en lui disant : « Sire chevalier, je ne me suis pas fait beaucoup de mal, mais cependant je me sens un pied engourdi, et comme il ne conviendrait pas que je prisse le bras d'un varlet, ayant à ma portée celui d'un chevalier, je vous demande le vôtre, à moins que vous ne soyez trop contrarié d'abréger votre promenade ; car je vais rentrer par le chemin le plus court. »

Raoul présenta son bras à la reine qui, en effet, paraissait en avoir besoin ; car elle boitait de temps à autre *. Après un instant de silence, la princesse dit en riant : « En vérité, sire chevalier, il faut des accidens pour que l'on puisse vous voir quelques minutes de suite. Toutes les dames ici se plaignent de vous. — Madame, répondit Raoul, elles devraient me remercier de leur épargner ma présence. Elles s'assemblent pour se communiquer réciproquement de la gaîté, pour se procurer d'aimables passe-temps, par des conversations spirituelles ou par des danses et des chants. Je ne porterais au milieu d'elles que du silence, de la tristesse, et de la distraction, je ne prendrais point part à leurs jeux ; je leur paraîtrais bientôt aussi ennuyeux que ridicule. Il vaut mieux, pour elles et pour moi, qu'elles me jugent ainsi de loin que de près. — Mais, sire chevalier, comment se fait-il que vous

---

* Tout ce passage est détestable dans l'original ; car il dit : *Aucuns ont cuidé* (cru) *que la belle roine s'était laissée choir par bon vouloir, et qu'elle clopinait* (boitait) *quand elle s'en ramentevait* (souvenait). Je pense qu'on me saura gré de n'avoir pas embarrassé mon texte de cette impertinente *cuidance*.

fuyiez de si bonne heure un monde que, d'ordinaire, l'on poursuit si vivement à votre âge, et long-temps encore après? — Madame, la joie m'a fui la première; et la cruelle m'a si bien tourné le dos, que je ne la cherche plus. — Eh bien! sire chevalier, si la joie vous offense, nous ne dansons pas toujours, nous ne chantons pas toujours. J'ai des réunions dont j'écarte l'extrême jeunesse, et les amateurs des plaisirs bruyans; là nous aimons à deviser tranquillement; nous entendons avec plaisir les récits nouveaux que peuvent fournir les étrangers. S'ils racontent leurs propres aventures, nous leur en savons plus de gré. Nous compatissons à leurs peines, nous prenons part à leurs heureux succès. L'intérêt que nous leur témoignons adoucit les premières, leur fait mieux goûter les autres; du moins, c'est ce que nous désirons. — Madame, je conçois sans peine que si des chagrins peuvent être allégés, si des plaisirs peuvent être accrus, c'est par l'intérêt que témoigne y prendre une reine non moins recommandable par la beauté de son âme que par l'agrément de son esprit. Mais s'il est des malheurs qui peuvent être racontés, il en est d'autres qu'on doit taire. Les miens sont du nombre de ces derniers, et je prie votre bienveillance, madame, d'excuser mon silence. »

Dans ce moment, on se trouva devant la porte du logement de la reine. En congédiant Raoul, Marguerite le remercia, de nouveau, du service qu'il lui avait rendu, et lui dit qu'elle ne le presserait plus d'invitations ni de questions indiscrètes; mais que, dès qu'il pourrait venir à ses grandes ou à ses petites réunions, elle le verrait avec plaisir. Raoul s'inclina profondément et se retira.

Lorsqu'il fut parti, les dames de la compagnie de la reine s'occupèrent beaucoup de lui. Quelques-unes, secrètement piquées du peu d'attention qu'il portait à leur

sexe en général, et peut-être à elles en particulier, dirent qu'elles soupçonnaient que c'était par originalité et pour se faire remarquer, que cet étranger affectait cet air triste et ce profond silence. « A moins, ajoutaient-elles, que cette loi ne lui ait été imposée par quelque beauté jalouse. — Je ne crois pas, dit la reine, que vos soupçons soient justes; car ce chevalier parle avec beaucoup de simplicité et de naturel, ce qui ne l'a pas empêché de me faire un compliment que, je l'avoue, je n'attendais pas de lui. — Comment, il sait faire un compliment! dit une des dames. Je serais curieuse de savoir comment il tourne cela. » Et elle disait vrai. Aussi la reine reprit en souriant : « Je le crois comme vous le dites. » Cette dame alors demanda à la reine si le bel inconnu lui avait au moins dit de quel pays il était. « Non; il a même écarté avec adresse cette question qu'il a vu venir; mais il parle trop bien la langue d'oyl pour que je ne le croie pas Français. — Ah! madame, il a beau bien parler cette langue, il la parle trop peu pour un Français. Quel est l'homme de ce pays qui resterait si mystérieux avec une reine? Je le croirais plutôt Anglais; il y a des chevaliers de cette nation qui vivent autant et plus en France qu'en Angleterre *, ce qui ne les empêche pas toujours d'être taciturnes, ne fût-ce que pour garder le cachet d'outre-mer. — Oh! dit la reine, il salue trop bien pour un Anglais. — A sa gravité, dit une autre femme, je le croirais Castillan. — Il est plus affligé que grave, reprit Marguerite; d'ailleurs, il a le teint bien blanc, et n'a pas l'accent des Castillans. » La

* Cette circonstance n'était pas nécessaire; car, à cette époque et bien plus tard (jusque vers le règne d'Edouard III), toute la noblesse anglaise parlait français, même en Angleterre.

conversation se termina, sans qu'on pût asseoir une opinion sur la patrie du bel inconnu.

Cependant Raoul repassa dans la journée au logis de la reine pour s'informer si son accident avait eu quelque suite. On lui répondit que c'était si peu de chose qu'elle ne s'en apercevait pas. Le lendemain, ayant rencontré une des dames de la cour, il l'aborda par un salut très-respectueux et très-noble pour lui faire la même question. Il eut la même réponse. Cette dame ne manqua pas de dire à la reine qu'elle se réjouissait d'autant plus de ce que sa chute n'avait été suivie d'aucun mal, qu'elle lui avait valu à elle un salut et une parole du beau silencieux; et que toute précieuse que fût cette faveur, elle s'estimait heureuse qu'il n'eût pas fallu, pour l'obtenir, un plus grave accident. La reine crut, d'après ces attentions, que Raoul se présenterait à son cercle. Mais il n'en fit rien. Si Marguerite n'en fut pas tout-à-fait piquée, elle en fut au moins un peu étonnée.

Cette princesse avait annoncé, depuis long-temps, qu'elle voulait faire dresser un lieu où l'on romprait des lances, en l'honneur des dames. Elle désirait beaucoup que le chevalier inconnu laissât voir si son adresse répondait à sa bonne mine; mais Raoul s'en dispensa sous prétexte qu'il éprouvait encore un peu d'embarras dans l'épaule par suite de sa blessure. Cette excuse ne fut pas agréée de toutes les dames; elles trouvèrent qu'il n'était pas galant à un chevalier de refuser de montrer son adresse devant elles. Quelques-unes en parlèrent avec ressentiment et donnèrent des interprétations plus ou moins malignes à son refus.

Raoul, qui ne savait rien de tout cela, parce qu'il ne parlait à personne, aurait voulu même se dispenser d'assister aux courses comme spectateur, parce que toute ap-

parence de fête lui était importune. Cependant, de peur qu'on n'interprétât mal son absence, il s'y rendit et s'efforça de paraître prendre intérêt à ce spectacle. Plusieurs chevaliers se distinguèrent et donnèrent beaucoup d'éclat aux enseignes de leurs dames. La reine distribua les prix avec une grâce charmante. Après les exercices, Raoul s'approcha d'elle, lui offrit ses respects, et lui fit son compliment sur la beauté de sa fête. Elle lui répondit ; « Je suis fâchée, sire chevalier, que vous n'ayez pas voulu me mettre dans le cas de vous donner aussi un prix. » Raoul renouvela la même excuse qu'il avait déjà donnée, en ajoutant modestement qu'il était heureux, pour sa réputation, que sa blessure lui eût fourni une aussi bonne raison de ne pas entrer en lice avec des chevaliers qui avaient montré tant d'adresse. Comme il se retirait, après avoir fait cette réponse, il se sentit prendre doucement par le bras. Il se retourna et reconnut le bon sire Bertraud de Broue.

On se rappelle comment les deux chevaliers s'étaient liés de fraternité d'armes à Tonnay, à la suite du tournoi où ils avaient conçu une grande estime l'un pour l'autre. Au moment de se quitter, ils étaient convenus de se trouver, quelques jours avant la Saint-Jean, à Bayonne; de là, ils devaient se rendre à Saint-Jean de Luz, la veille de la fête du saint précurseur, pour y assister aux cérémonies qui lui sont consacrées, et implorer son assistance dans un lieu où il est particulièrement honoré. C'est ainsi que ces deux braves et pieux chevaliers avaient voulu se préparer à aller combattre les Maures d'Espagne. Ils auraient traversé la Navarre, où Raoul espérait trouver le roi par qui il avait été fait chevalier, à la Terre-Sainte.

Sire Bertrand avait laissé Raoul presqu'entièrement

guéri des légères blessures et des contusions qu'il avait reçues au tournoi et aux joutes. Il ne doutait pas qu'il ne se rendît à Bayonne au temps convenu. Quant à lui, il était retourné dans ses terres pour faire ses préparatifs de campagne. De là, il était passé à Bordeaux, et enfin il était arrivé à Bayonne, huit jours avant la Saint-Jean. Mais huit jours se passèrent après la fête, sans qu'il entendît parler de son ami. Ce qui le jeta dans une affreuse inquiétude. Il fit deux fois le voyage de Saint-Jean-de-Luz pour y chercher son frère d'armes ; mais ce fut sans succès. Enfin, il se disposait à passer seul en Espagne, lorsqu'il fut joint par un messager de Raoul qui lui raconta la cruelle blessure, partie de la main d'un traître, qui retenait ce chevalier dans son lit. Ce messager lui-même avait eu des mésaventures; car, après avoir cherché inutilement sire Bertrand à Marennes et à Bordeaux, d'où il l'avait toujours trouvé parti, il était tombé malade en route, et avait été retenu de manière à ce qu'il ne s'en fallut que de bien peu, qu'il ne joignît pas même ce chevalier à Bayonne.

Le seigneur de Marennes fut fort affligé de la nouvelle qui lui était apportée. Il fit au messager toutes les questions que pouvaient lui suggérer son attachement pour Raoul, et sa haine contre ceux qui l'avaient si lâchement fait assassiner. Après avoir remis une lettre à l'exprès, pour porter à celui qui l'avait expédié, il se disposa à revenir lui-même sur ses pas, renvoyant, à un autre temps, son voyage en Espagne.

Pendant sa route, sire Bertrand ne cessa de songer à la triste aventure de son ami. Il se rappelait les événemens du tournoi et toutes les circonstances que le messager de Raoul lui avait racontées avec les divers bruits qui avaient couru au sujet de l'assassinat

de ce brave chevalier. D'après tout cela, Bertrand ne pouvait s'empêcher de concevoir de violens soupçons contre Jacques l'Archevêque, et d'éprouver un ardent désir de venger son frère d'armes. Mais pour mettre ce dessein à exécution, il ne songea point à se joindre aux guerriers qui défendaient les terres de la maison de Tonnay. Ce moyen lui paraissait trop lent et soumis à trop de chances. Il se résolut donc à en prendre un autre. Arrivé en Saintonge, tout ce qu'il apprit ne fit que le confirmer dans son projet. De peur d'en être détourné par Raoul, qui aurait pu soupçonner ses intentions, il se refusa au plaisir d'aller voir son frère d'armes, jusqu'à ce qu'il l'eût vengé ; mais il eut une entrevue secrète avec le seigneur de Rochefort, dont il tira tous les renseignemens qui pouvaient achever de le convaincre que Jacques l'Archevêque était coupable de l'assassinat de Raoul. Toutefois le seigneur de Marennes ne fit point part à sire Eudes de sa résolution, il se contenta de lui dire qu'il avait un voyage indispensable à faire, après lequel il reviendrait se joindre à lui pour la défense des terres et châteaux de Geoffroi de Tonnay. Il se hâta donc de se rendre en Poitou, chez l'abbé du célèbre monastère de Maillezais avec lequel il avait des rapports d'amitié et de parenté. Là, il ne tarda pas à apprendre que toute la noblesse des environs devait se réunir, un certain jour, à l'abbaye de Saint-Maixent, pour délibérer sur les mesures à prendre, dans les circonstances critiques où l'on se trouvait. A cette occasion, l'abbé de Saint-Maixent, qui était aussi magnifique que riche, se disposait à tenir table ouverte, pour recevoir cette noble compagnie. L'abbé de Maillezais savait bien qu'il ferait une chose agréable à son confrère, ainsi qu'au plus grand nombre des gentilshommes qui composaient cette assemblée, en leur

amenant un chevalier brave, riche, et que ses terres comme ses relations attachaient au parti du comte de la Marche et du roi d'Angleterre. Sire Bertrand fut donc très-bien accueilli du vénérable Hallebrand et de la plupart des seigneurs qui se trouvaient déjà rendus chez lui. Il n'y eut que Jacques l'Archevêque qui ne put pas dissimuler le malaise que lui causait la vue d'un homme qui avait enlevé la bannière de Parthenay, au tournoi de Tonnay; qui avait été témoin de l'échec que lui, Jacques, avait éprouvé dans cette funeste journée, qui enfin s'était lié de fraternité d'armes avec l'auteur de toutes les catastrophes de sa famille, à cette triste fête. Il avait le pressentiment que l'arrivée d'un pareil homme ne pouvait lui amener rien de bon, et il ne tarda pas à voir ses appréhensions justifiées. Car dès le lendemain, tous les seigneurs appelés à cette assemblée étant arrivés, au moment où l'on donnait à laver pour se mettre à table, les places de chacun étant marquées, Bertrand de Broue tirant une dague, qu'il avait exprès bien aiguisée, trancha un carré de la nappe (12) à la place que devait occuper Jacques l'Archevêque. Puis, adressant la parole, d'une voix ferme, à toute l'assemblée qui paraissait vivement émue de cette action : « Nobles seigneurs, dit-il, je suis bien aise d'avoir pour témoins de ma conduite des gentilshommes aussi sensibles à l'honneur que vous l'êtes tous, fors celui à qui je viens de faire affront. Sachez, messeigneurs, que c'est à bon droit que je le déclare indigne de s'asseoir au banquet parmi vous. Car il a lâchement et traîtreusement fait assassiner le brave et loyal chevalier Raoul, que plusieurs d'entre vous ont vu, au tournoi de Tonnay, accomplir de si beaux faits d'armes. Si le valeureux chevalier n'était encore gisant, par suite de la blessure que lui a faite une main payée par le crime, il

serait venu lui-même punir le lâche auteur de son assassinat ; mais je suis son frère d'armes, et afin que la vengeance ne soit pas plus long-temps différée, je défie devant vous tous, nobles seigneurs, Jacques l'Archevêque, sire de Parthenay, au combat à outrance, et je déclare le vouloir appeler en *champ mortel*, devant le maréchal d'Angleterre. — Mauvais et déloyal chevalier, s'écria alors Jacques l'Archevêque écumant de colère, tu en as menti par ta gorge. — Eh bien ! tu me le prouveras, au champ clos, répondit Bertrand avec le sourire du mépris. » Puis, adressant la parole à l'assemblée : « Messeigneurs, dit-il, Jacques l'Archevêque a reçu l'affront dont vous venez d'être tous témoins, il m'a porté un démenti ; nous ne pouvons ni l'un ni l'autre siéger en si glorieuse assemblée, jusqu'à ce que le combat ait décidé de quelle part est le droit et l'honneur. » Alors saluant respectueusement l'assemblée, il se retira, laissant tout le monde dans un grand étonnement. Jacques l'Archevêque, voyant qu'on ne remettait pas une nouvelle nappe devant lui, fut obligé de s'en aller aussi. L'abbé de Maillezais avait voulu suivre le seigneur de Marennes ; mais Hallebrand et tous les convives l'avaient retenu, pour lui demander s'il était instruit d'avance du dessein de sire Bertrand. Il répondit qu'il n'en avait aucune idée ; qu'il avait toujours connu ce gentilhomme pour un chevalier très-brave et très-loyal ; mais ne cherchant point le fracas, sans nécessité. Comme l'abbé de Maillezais avait la réputation d'un honnête et vertueux homme, personne ne douta de la vérité de son assertion. Cette aventure laissa une vive impression parmi la noblesse poitevine. Aucune n'était plus brave et plus sensible à l'honneur. Quoique Jacques l'Archevêque ne fût pas personnellement fort estimé, l'illustre famille de Parthenay jouissait, depuis long-temps, d'une si haute considéra-

tion, qu'il n'y avait personne qui ne s'affligeât d'en voir le chef accusé d'un aussi horrible crime que celui d'assassinat. Tout le monde convenait en même temps que Jacques ne pouvait plus s'en purger, que par le combat à outrance auquel il était appelé. D'ailleurs, il était impossible de se dissimuler que des soupçons et des bruits fâcheux avaient précédé cette accusation éclatante.

Cependant, le seigneur de Marennes poursuivant son dessein, quitta, dès le lendemain, l'abbaye de Saint-Maixent, et se mit en route pour Angoulême, où se trouvait alors le roi d'Angleterre. Là, se présentant pardevant le maréchal, il lui déclara qu'il avait défié au combat à outrance Jacques l'Archevêque, pour avoir fait assassiner le chevalier Raoul, dont lui, Bertrand, était frère d'armes; et qu'il requérait ledit maréchal de lui octroyer, au nom du roi, le champ clos; et de lui donner des juges, pour accomplir son combat. Le maréchal lui répondit qu'il en parlerait au roi.

Henry ne se montra pas d'abord disposé à permettre le combat. Hubert du Bourg, son grand-justicier *, lui conseillait de faire comparaître l'accusateur et l'accusé devant des juges royaux, pour y plaider leur cause. Mais Isabelle, mère du roi, ayant été instruite de la demande de sire Bertrand, dit à Henry : « Sire, laissez le fils de Blanche vouloir convertir en procès toutes les querelles de ses sujets **; mais que, dans vos états, ce soit l'épée qui

---

* Il y a ici une petite erreur du romancier. Hubert du Bourg n'était plus alors ministre de Henry, quoiqu'il eût été nommé grand-justicier d'Angleterre pour toute sa vie. Il avait failli être victime d'un accès de violence du roi. Après une longue persécution, il était revenu en faveur près de Henry; mais sans vouloir se charger des affaires de l'état.

** En effet, saint Louis, prince aussi éclairé en politique qu'en

tranche tous les différens de votre brave noblesse. » Simon de Leycester appuya cet avis qui l'emporta. Le combat fut octroyé et le juge nommé. Alors les deux champions eurent ordre de se constituer prisonniers, Bertrand au château de Niort, et Jacques l'Archevêque au château de Fontenay.

La place du champ mortel fut choisie par Jacques l'Archevêque, le défendant, près de l'endroit même où avait été porté le défi; c'est-à-dire dans les prés de l'abbaye de Saint-Maixent. Les lices furent dressées de quatre-vingts pas de long, quarante pas de large, et sept pieds de hauteur, en bois épais et solide, et partout bien barré, de manière que rien ne pût passer dessous ni au travers. Néanmoins, elles étaient doubles, et des sergens armés circulaient entre les deux lices, pour empêcher la foule des spectateurs de s'approcher jusqu'à l'enceinte intérieure. Le banc du maréchal était au milieu d'une des grandes lices et le banc du juge vis-à-vis. Aux quatre coins, il y avait des tourelles pour le roi d'armes et les autres hérauts. Le jour du combat étant arrivé, une foule immense de noblesse et de gens de tous états entourait les lices, depuis le soleil levé; lorsque, vers huit heures, sire Bertrand, l'appelant, entra au champ, monté sur son cheval, et armé de toutes pièces, le *glaive* * au poing et l'*épée ceinte*. Ayant salué le maréchal et le juge, il dit à haute voix :

« Mon très-honoré monseigneur le maréchal, je suis

---

religion, travailla, pendant tout son règne, à abolir les combats judiciaires.

* Nouvelle preuve que glaive signifiait lance. L'ordonnance de Philippe-le-Bel ne laisse pas de doute là-dessus. *Voyez* la note 15, à la fin de ce volume.

Bertrand de Broue, seigneur de Marennes, qui, pardevant vous, comme celui qui est ordonné par le roi notre sire, très-redouté et souverain seigneur, notre juge compétent, me viens présenter armé et monté comme un gentilhomme doit être au champ, pour combattre Jacques l'Archevêque, seigneur de Parthenay, comme faux, mauvais, traître et meurdrier comme il est. Pour avoir en grande trahison fait navrer par derrière d'un coup d'arbalète par un meurdrier payé de lui, le brave et loyal chevalier Raoul, qui revenait de la Palestine avec beaucoup de gloire, et a exécuté de beaux faits d'armes au tournoi de Tonnay, et dont je suis le frère d'armes; et de tout ce prends *Notre Seigneur*, *Notre Dame et monseigneur saint Georges*, *le bon chevalier*, à témoins à cette journée qui, aujourd'hui, m'est assignée; et pour ce accomplir, je me présente pour faire mon vrai devoir, et vous requiers que vous me livrés et départés ma portion du champ, du vent, du soleil, et de tout ce qui est nécessaire et profitable et convenable en tel cas. Et ce fait, je ferai mon vrai devoir, à l'aide de Dieu, de Notre Dame et de monseigneur saint Georges, le bon chevalier, comme dit est. Et proteste de pouvoir moi armer des armes que je voudrai, tant pour offendre que défendre.

« Proteste que si mon ennemi a armes forgées par mauvais art et brefs, charmes, sorts et invocations du démon, soit le faux et mauvais puni comme ennemi de Dieu, traître et menteur. » Et alors il jeta son gant.

L'appelant ayant terminé sa protestation, le défendant entra dans le champ clos, et fit la sienne à peu près dans les mêmes termes, si ce n'est qu'il affirma que son ennemi en avait menti par sa gorge, et qu'il le lui prouverait avec l'aide de Dieu, de Notre Dame, et monseigneur

saint Georges, le bon chevalier. Et il releva le gant de l'appelant.

Les premières protestations étant faites, les deux champions furent conduits séparément dans deux pavillons placés aux deux extrémités du champ clos.

Alors un héraut d'armes cria à très-haute voix, à tous les assistans :

« Le roi, notre souverain seigneur, vous *défend et commande* que nul, de quelque condition qu'il soit, durant la bataille, ne soit à cheval, et ce aux gentilshommes sur peine de perdre le cheval, et aux serviteurs et roturiers de perdre l'oreille. Ainçois, le roi notre sire vous *commande et défend* que nulle personne ne entre au champ, sinon ceux qui sont députés, ni ne soient sur les lices, sur peine de perdre corps et avoir. Ainçois, le roi notre sire vous commande et défend à toute personne, de quelque condition qu'ils soient, qu'ils se assient sur banc ou sur terre, afin que chacun puisse voir les parties combattre, et ce sur peine du poing. Ainçois, le roi notre sire vous commande et défend que nul ne parle, ne signe, ne tousse, ne crache, ne crie, ne fasse aucun semblant, quel qu'il soit, sur peine de perdre corps et avoir. »

Après cette criée, les deux champions sortirent de leurs pavillons pour faire les derniers sermens sur la croix. Avant qu'ils le prononçassent, le clerc, qui tenait la croix, leur dit : « Doutez (craignez) plus la sentence de Dieu, son ire et pouvoir, que celle de votre prince et juge terrien. » Puis l'appelant commençant, dit : « Je jure (13)... ..... que j'ai bonne, sainte et juste querelle à combattre cettui faux et mauvais, traître, meurtrier, parjuré, menteur Jacques l'Archeyêque, sire de Parthenay, que je vois ci présent devant moi ; et de ce j'en appelle Dieu,

un vrai juge, Notre Dame et monseigneur saint Georges, le bon chevalier, à témoins. Et pour ce léaument faire, par les sermens que j'ai faits, je n'ai ni entends porter sur moi ni sur mon cheval, paroles, pierres, herbes, charmes, charrois, conjuremens ou invocation d'ennemis, ne nulles autres choses où j'aie espérance d'avoir ayde, ne à lui nuire, ne ai recours fors que en Dieu, en mon bon droit, par mon corps et mon cheval, et par mes armes. »

Le défendant ayant fait semblable serment, les deux champions retournèrent à leurs pavillons, où leurs écuyers et pages achevèrent de bien ajuster et affermir leurs armures, ce qui étant terminé, par le commandement du maréchal, le roi d'armes cria par trois fois, au milieu des lices : « *Faites vos devoirs.* » Et après ces paroles, les champions sortirent de leurs pavillons et montèrent sur des escabeaux *leurs bastons à l'entour d'eux* (14), *dequoi ils se devaient aider, qui étaient d'après le choix de l'appelant, le glaïve à fer émoulu, la hache d'armes et l'épée. Adonc subitement furent les pavillons jetés par dessus les lices dehors. Les champions montèrent à cheval et le maréchal cria par deux fois aux écoutes : « Laissez aller* (15). » Il était sur le point de répéter ce cri pour la troisième fois en jetant un gant, et les deux champions, attentifs à ce signe, étaient prêts à s'élancer l'un sur l'autre, lorsque des cris, venus d'ailleurs, et des bruits de chevaux tournèrent tous les yeux des spectateurs d'un autre côté, et forcèrent les champions eux-mêmes à suspendre leur combat.

Alphonse, comte de Poitiers, n'avait pas été médiocrement irrité en apprenant que Henry, roi d'Angleterre, se fût permis d'autoriser un combat à outrance dans un lieu dépendant d'un comté dont lui, Alphonse,

avait reçu l'investiture de son frère le roi de France. Dès les premiers bruits (16) qui lui vinrent du combat en *champ mortel*, qui devait avoir lieu à Saint-Maixent, il en avait averti le roi Louis. Ce prince lui avait commandé de ne point troubler les préparatifs du combat ; mais de rassembler une troupe d'hommes d'armes, le plus secrètement possible, d'en donner le commandement à un capitaine habile qui tâcherait d'arriver, par des chemins détournés, au lieu du champ clos, au moment où tout serait prêt pour le combat, et enlèverait le maréchal du roi d'Angleterre, le juge et les champions, sans maltraiter aucun des spectateurs, se contentant de faire brûler toutes les lices, pavillons, bancs et échafauds. Alphonse chargea de cette commission un brave seigneur poitevin, du parti de France, nommé Oger d'Airvaut, grand chasseur, et connaissant jusqu'au dernier buisson du pays. Mais, quelque diligence que celui-ci apportât dans son expédition, il lui était bien difficile d'arriver, en plein jour, jusque sur les lices, sans être découvert. Toutefois, il ne fut pas loin d'y réussir, et il était à moins de trois cents pas du champ clos, lorsque le maréchal, dont le banc était un peu plus élevé que les autres, voyant une troupe à cheval, contre le règlement qui venait d'être crié, envoya un hérant d'armes pour la reconnaître ; et comme il s'aperçut qu'on retenait son message, il soupçonna quelque surprise; alors il fit fermer les deux portes de la lice du côté du juge, laissant la sienne ouverte pour faire sortir les champions. Aussitôt il rentra avec eux et le juge dans l'abbaye de Saint-Maixent ; et traversant les clôtures qui en dépendaient, il se trouva sur le chemin de Niort, avec trop d'avance sur ceux qui le poursuivaient, pour qu'ils pussent l'atteindre avant qu'il eût gagné cette ville. Le juge en fit autant. Sire Bertrand se sauva sur le chemin de Melle. Quant à

Jacques l'Archevêque, il resta caché dans l'abbaye, ses gens faisant courir le bruit qu'il s'était aussi enfui, sur le chemin de Niort. Le chef de la troupe française ne put donc exécuter que la partie la moins intéressante de sa commission. Il fit arracher et jeter en monceau tout ce qui avait servi aux appareils du champ clos, et y ajoutant force paille et fagots de sarment, il en fit un magnifique feu de joie ; puis, par son ordre, un héraut proclama à haute voix : « que, désormais, en tout lieu soumis à la suzeraineté de monseigneur le roi de France ou de messeigneurs ses frères, où il serait exercé un pareil acte d'autorité du roi d'Angleterre ou de tout autre, non-seulement les serviteurs de ce roi ou maître étranger qui auraient pris part à cet acte, seraient pendus; mais toute ville, bourg, abbaye ou château où l'acte aurait été exercé sans opposition, serait traité comme ennemi et livré aux *mangeurs et dégâteurs*, et tous les assistans faits prisonniers et rançonnés. » Et afin de donner à ceux qui l'écoutaient une légère idée des inconvéniens auxquels ils s'exposeraient en voulant reconnaître un autre maître souverain que le roi de France, le capitaine fit servir à sa troupe le dîner qui était préparé à l'abbaye pour le juge, le maréchal, ainsi que pour les seigneurs et les dames qui s'étaient rendus à Saint-Maixent en intention d'assister au champ clos. Du reste, il ne maltraita aucune personne ; et ayant terminé son expédition, il reprit la route de Poitiers.

Mais sire Oger était un homme rusé, comme tout bon chasseur ; il eut quelques soupçons que Jacques l'Archevêque était resté à l'abbaye de Saint-Maixent, et qu'il n'attendait que la nuit pour retourner à son château. En conséquence, quand il fut à Sançay, car il évita de passer à Lusignan ; il fit le logement de sa troupe, comme

pour y passer la nuit; mais dès que le jour fut tombé, il fit remonter à cheval une douzaine de ses hommes d'armes les plus alertes et des plus résolus, et se mettant à leur tête il alla se placer en embuscade, sur le chemin de Saint-Maixent à Parthenay. Il n'y attendit pas une heure sans entendre venir des gens à cheval qui s'avançaient en toute sécurité, parlant de l'issue singulière qu'avait eue le champ clos de Saint-Maixent. Lorsque le capitaine de l'expédition les vit en telle place qu'il désirait, il se jeta au-devant d'eux avec une partie de son monde, pendant que le reste se portait sur leur derrière, et mettant la lance en arrêt, il cria: « *Mont-Joie! Poitiers!* (17) Rends-toi, l'Archevêque! » Jacques et sa troupe, car c'était bien eux, qui ne s'attendaient point à une pareille rencontre, et qui ne pouvaient pas compter le nombre de leurs ennemis, furent si étonnés qu'ils se rendirent sans aucune résistance. Sire Oger les obligea de jeter leurs lances et de remettre leurs épées; puis faisant attacher tous leurs chevaux à la queue les uns des autres, comme s'il les avait menés en foire, il reprit avec eux le chemin de Sançay. Là, il laissa reposer ceux de ses gens qui venaient de faire l'embuscade. Pour lui, se contentant de changer de cheval, il prit tout le reste de sa troupe, et se remit en route pour Poitiers, emmenant ses prisonniers. Lorsqu'il fit grand jour, et qu'on put bien se reconnaître, il renvoya libres tous les gentilshommes qu'il avait arrêtés avec le sire de Parthenay, ne retenant que Jacques l'Archevêque et ceux de ses serviteurs que celui-ci voulut lui-même garder auprès de sa personne. Sire Oger, en congédiant ses autres prisonniers, leur fit beaucoup de politesse, et d'excuses dont il fallut bien qu'ils se contentassent. Mais ils lui gardèrent

[redacted]une, au fond de l'âme, de la mauvaise nuit qu'il [redacted]it de leur faire passer, après avoir mangé leur dîné la veille, et surtout de les avoir menés en foire.

Alphonse fut très-content de la manière dont sire Oger avait conduit son expédition. Quoiqu'il lui eût demandé davantage, il n'espérait pas tant. Ce prince fit mettre Jacques l'Archevêque dans une tour du château de Poitiers, en attendant que le roi de France prononçât sur son compte.

Bertrand de Broue ne tarda pas à savoir à Melle, que son ennemi était prisonnier. Il jugea que leur combat ne pourrait pas se r'engager de long-temps. En conséquence il prit congé de Raoul de Lusignan, et partit pour se rendre en Saintonge à la commanderie de frère Archambaud, où il lui tardait de voir son frère d'armes. Mais pendant le temps qu'avait mis le seigneur de Marennes à pourchasser son combat à outrance, et puis à en attendre le jour au château de Niort, Raoul s'était trouvé en état de partir pour les Pyrénées avant d'avoir pu s'expliquer comment sire Bertrand, qui avait fait le voyage de Bayonne, pour passer avec lui en Espagne, ne l'était pas venu voir à son retour en Saintonge. Mais son ignorance était due au soin qu'avait pris le bon commandeur, que personne ne parlât à son jeune malade du défi que sire Bertrand avait porté à Jacques l'Archevêque.

Le seigneur de Marennes passa un jour entier avec frère Archambaud, qui n'avait pas moins de plaisir que lui à parler de leur ami commun; puis il se rendit à Tonnay, où il instruisit le seigneur de Rochefort de la prison de Jacques l'Archevêque. Cette nouvelle fit grand plaisir à sire Eudes et à tous les amis de la maison de Tonnay. Dès ce jour même, ils résolurent d'aller en ins-

truire Guillaume Maingot, en cas qu'il l'ignorât ou la cachât à son parti. Ce seigneur, en attendant les forces de Parthenay, avait déjà commencé les hostilités contre ceux de Tonnay, en faisant des irruptions sur leurs terres. Sire Eudes s'était tenu jusque-là sur la défensive; mais voyant en quelle bonne disposition la nouvelle que Bertrand de Broue avait apportée, mettait tout son monde, il résolut de prendre sa revanche sur Maingot. Il savait que ses ennemis vivaient en grande sécurité. En conséquence, dès que la nuit fut close, il fit partir deux détachemens de ses troupes, l'un tout en cavalerie qui devait aller sur la droite et ne commencer ses hostilités qu'après avoir dépassé la hauteur de Tonnay-Boutonne; l'autre composé principalement d'infanterie, marchait directement sur le château de Muron, qui tenait pour le sire de Surgères. Cette seconde troupe était suivie de mulets qui portaient des échelles en corde et en bois, des pieux, des planches, de fortes haches, des pics, des marteaux; enfin, tout ce qu'il fallait pour escalader des murs, franchir des fossés et enfoncer des portes. On avait ajouté à cela une grande quantité de torches pour s'éclairer au besoin, ou même pour mettre le feu, s'il était nécessaire. Cette troupe était sous le commandement d'Aimar de Pont-l'Abbé. Bertrand de Broue s'y joignit comme simple aventurier. L'expédition fut conduite avec tant d'ordre et de silence, que l'escalade fut donnée en trois endroits du château à la fois, avant que les ennemis ne s'en aperçussent. Lorsqu'enfin ils eurent l'alarme, les assaillans étaient déjà dans la cour du château, les uns frappant à coups de maillets de fer, la porte du perron, les autres enfonçant les fenêtres à coups de haches; d'autres enfin montrant des torches allumées avec lesquelles ils menaçaient de mettre le feu partout,

si on ne se rendait pas. C'est à quoi les assiégés se résolurent, pour éviter de plus grands malheurs. Les assaillans se firent livrer la porte du château, et abattirent le pont-levis de l'enceinte extérieure, pour faire entrer ceux de leurs compagnons qui étaient encore dehors; alors on dressa les articles de la capitulation à la lueur des torches. Les assiégés convinrent que tous les hommes en état de porter les armes, seraient prisonniers de guerre et conduits à Tonnay, où ils resteraient jusqu'à rançon. Les assaillans promirent de ne point piller le château, et de donner trois jours aux femmes, aux vieillards et aux enfans pour sortir, emportant tout leur avoir, sauf les armes, les chevaux et les provisions de bouche. Par suite de cette convention, toute la garnison du château fut réunie sans armes dans une salle souterraine, dont les vainqueurs firent garder les issues. Ils relevèrent le pont-levis de la porte d'enceinte, placèrent des *guétes* (sentinelles) sur tous les murs, et après ces diverses précautions, le reste se coucha tout armé et réuni dans la plus grande salle du château. Le lendemain, dès l'aube du jour, Aimar de Pont-l'Abbé, après avoir choisi ceux de ses gens qui devaient former la nouvelle garnison du château, fit partir ses prisonniers, sous l'escorte du reste de sa troupe. Pour lui, il resta, afin de présider à l'entière évacuation des gens du parti ennemi qu'il n'avait pas compris dans la garnison prisonnière.

Pendant que l'infanterie exécutait si heureusement ce coup de main, la cavalerie, conduite par le seigneur de Champdolent, ne remplissait pas moins bien sa mission. Dirigée par des chemins détournés, elle arriva jusque sur les terres de sire Maingot, sans rencontrer aucun ennemi. D'abord elle enleva les gens et le bétail, les faisant conduire vers Champdolent; mais, en approchant

de Surgères, elle mit le feu à toutes les granges, pour attirer les ennemis de ce côté-là; puis, pendant qu'ils y couraient, le seigneur de Champdolent, passant au-delà de Surgères, se rabattit sur sa gauche, en se dirigeant vers le château de Muron, où il devait se réunir à l'infanterie de sire Aimar, quelque succès qu'elle eût eu. Il arriva justement comme le château venait d'être forcé. Il y fit reposer sa troupe pendant la fin de la nuit, et, à l'aube du jour, il couvrit la marche de l'infanterie et des prisonniers qui allaient à Tonnay.

Si jamais il y eut une fureur complette, ce fut celle de Guillaume Maingot, lorsqu'il apprit, au jour, les événemens de la nuit. Aux premières lueurs de l'incendie, il s'était porté, avec toutes ses forces, vers les lieux qui étaient la proie des flammes. N'y trouvant qu'un ennemi fuyant à son approche, il le poursuivit, pendant plusieurs lieues, sans pouvoir l'atteindre; mais ce n'était qu'un petit nombre de cavaliers des mieux montés, auxquels le seigneur de Champdolent avait donné l'ordre de fuir, en faisant beaucoup de fracas, dans une direction opposée à celle qu'il prenait lui-même, en observant au contraire le plus grand silence.

Guillaume Maingot s'en revenait, fatigué de son inutile poursuite; mais du moins avec la consolation d'avoir fait fuir son ennemi, lorsqu'un messager accourut, en toute hâte, lui annoncer la surprise du château de Muron. Il faillit tomber à la renverse à cette nouvelle. Il accabla de malédictions le chef et tous les guerriers chargés de défendre cette place. Ce qui le poignait le plus, dans ce triste événement, c'est que la dame de Muron était elle-même alors dans son château. Or, elle était belle, et le sire de Surgères l'aimait un peu plus que par charité. De sinistres pensées se présentaient en foule à son esprit.

Toutefois, il eut un grand soulagement, lorsqu'il apprit que les ennemis n'étaient point entrés tumultueusement dans l'intérieur de la maison, et que les dames devaient sortir avec leur avoir. Il se flatta que, sous peu d'heures, il verrait l'objet de ses inquiétudes en sûreté; mais il eut là une *espérance bretonne* (18). La dame de Muron avait trois jours, pour faire évacuer ses meubles de son château; elle trouva que ce n'était pas trop, et voulut présider elle-même à cette besogne intéressante. D'ailleurs, belle et agréable comme elle était, il lui semblait que sa présence, loin d'irriter ses ennemis, ne pourrait que les adoucir et les amener à de plus amiables compositions. L'événement prouva qu'elle n'avait fait que se rendre justice. Cependant Maingot se dépitait cruellement de cette résolution. Il avait fait prier la belle Alzaïs de laisser à ses gens le soin de faire transporter ses gros effets, et de sortir, elle-même le plus tôt possible, avec son argent et ses bijoux; mais l'aimable dame ne se pressait point de se rendre à cet avis. Les inquiétudes de Maingot furent encore plus violentes lorsqu'il sut que le seigneur de Marennes était du nombre des guerriers qui avaient si aventureusement et avec tant de succès assailli le château de Muron; qu'il s'était plus distingué qu'aucun autre à cette attaque; qu'il était parvenu le premier dans la cour du château; qu'il y avait tué de sa main deux des plus braves défenseurs de la place. Le seigneur de Surgères se rappelait qu'au tournoi de Tonnay, la belle Alzaïs avait fait beaucoup d'éloges de l'adresse, du courage et de la bonne grâce de sire Bertrand; qu'elle avait été jusqu'à dire qu'après le bel inconnu de la Palestine, il n'y avait aucun chevalier dont les manières fussent plus nobles et plus agréables que les siennes; elle avait applaudi, quand Bertrand avait enlevé la bannière de Guillaume l'Ar-

chevêque, quoiqu'elle tînt au parti de cette bannière. Maingot avait vu, tant dans les *vraies histoires* que dans les *contes et fabels*, beaucoup d'exemples de belles dames qui avaient quitté leurs amis vaincus, pour des ennemis vainqueurs. Alzaïs pourrait bien pardonner à Bertrand la frayeur qu'il lui avait causée, dans l'attaque et surprise de son château, si, par lui, elle espérait le conserver. Toutes ces pensées causaient de mortelles angoisses à Guillaume Maingot, jusqu'à le détourner de ses plus importantes affaires, dans la circonstance critique où il se trouvait.

Pendant qu'il se désolait ainsi, la belle dame de Muron se remettait en effet du grand émoi de la terrible nuit qu'elle venait de passer. Quoiqu'elle eût su gré aux assaillans d'avoir respecté l'intérieur de sa maison, la perspective d'être obligée d'en sortir, sous trois jours, lui avait fait passer de cruelles heures d'insomnie. Elle n'avait entendu parler, dans la capitulation du côté des ennemis, que d'Aimar de Pont-l'Abbé, qui en effet était leur chef. C'était un brave et loyal chevalier, mais plutôt sévère que galant. Le château de Muron avait autrefois relevé de Tonnay. Hue de Muron, mari d'Alzaïs, en avait transporté l'hommage au sire de Surgères. C'était une félonie punissable de confiscation, par l'ancien suzerain. Alzaïs avait peu d'espoir de fléchir Aimar de Pont-l'Abbé, et elle pensait qu'une fois sortie de son château, elle n'avait guère d'autre ressource que l'asile que lui offrirait le seigneur de Surgères. Mais si elle l'acceptait, elle perdait tout espoir de rentrer dans Muron, autrement que par la force. Telles furent les tristes pensées qui occupèrent Alzaïs, depuis le moment de la surprise de son château, jusqu'au grand jour. Mais lorsqu'elle fut levée, et qu'elle put recevoir les principaux de ses ennemis, en

apercevant sire Bertrand au milieu d'eux, elle commença à prendre un peu d'espoir; car elle savait qu'il avait la réputation d'être *pitoyable* * pour les dames. Elle ne tarda pas à savoir la grande part qu'il avait eue à la prise de son château. Elle trouva l'occasion de lui parler seule, et lui dit, non sans avoir à son aide quelques larmes qui roulaient dans ses yeux : « Sire Bertrand, j'ai appris que c'est à votre vaillance que je dois la perte de mon château. Mais, quoique vous soyiez la cause de mon infortune, c'est à vous plus qu'à tout autre que je me sens portée à m'adresser pour diminuer mes malheurs, s'il est possible ; car la bienfaisance est volontiers compagne du plus haut courage. C'est le seul amour de la gloire qui vous a fait mon ennemi. Vous avez généreusement offert votre bras à madame de Tonnay, privée de son fils, contre les attaques peut-être injustes de Jacques l'Archevêque et du sire de Surgères. Il était digne d'un aussi preux chevalier que vous de consacrer sa valeur à la défense de la veuve et de l'orphelin. Vous faites triompher cette cause sacrée. Eh bien! loyal chevalier, continuez ce noble métier de protecteur de la faiblesse et de l'innocence. Vous voyez devant vous une veuve qui réclame votre appui pour elle et pour un très-jeune orphelin..... » Ici, Alzaïs laissa couler les larmes qu'elle retenait suspendues entre ses belles paupières, et prenant dans ses bras un enfant de trois ans qui promettait d'être beau comme sa mère, elle lui donna le plus tendre baiser, en poussant un profond soupir. Puis, après avoir essuyé ses yeux : « C'est sur le sort de cet enfant,

---

* Pitoyable était alors le contraire d'impitoyable : cette expression a fort changé de valeur depuis le treizième siècle.

dit-elle, que je m'attendris; car, pour moi, je saurais supporter mes infortunes, sans en importuner autrui. — Madame, reprit Bertrand tout ému, malheur à qui pourrait vous voir souffrir, sans éprouver le besoin de vous soulager! Quant à moi, je m'estimerais heureux d'exposer, pour écarter vos peines, ma fortune et ma vie. — A Dieu ne plaise, sire chevalier, que vous courriez jamais de dangers pour moi! J'aurais, certes, une grande confiance dans votre bras; mais il me suffit de votre éloquence, et je ne doute point que vous ne sachiez persuader comme combattre. Grâce à votre valeur, ceux de Tonnay sont maîtres de ce château; ils en peuvent disposer par droit de conquête et de confiscation, puisqu'il relevait jadis de cette seigneurie. Feu mon seigneur et mari fit la faute d'en transporter l'hommage ailleurs. Sans doute le crime fut grand; mais il semble qu'un vertige général avait alors tourné toutes les têtes. Chacun voulait changer de suzerain. Voyez Pierre de Dreux, de la maison royale de France, transportant l'hommage de la Bretagne au roi d'Angleterre; Robert de Dreux, son frère, Thibaut de Champagne, Philippe de Boulogne * lui-même, se montrant tous rebelles au roi de France, leur parent, ou incertains dans leur foi. Hugues de Lusignan, Raymond de Toulouse, persistent encore dans leur résistance. L'exemple de ces grands vassaux a égaré la foi des vassaux inférieurs. Mais l'exemple de Blanche doit instruire à son tour les suzerains. Cette habile reine n'a pas jeté dans le désespoir les vassaux de son fils qui sont revenus revers lui. Le comte de Champagne,

* Ce prince était oncle de saint Louis, et, pendant la minorité du jeune roi, il se réunit à ses ennemis.

le comte de Bretagne, servent la cause de leur légitime souverain. Enguerran de Couci lui-même, que l'on a soupçonné de n'aspirer pas à moins qu'à la couronne de France, est aujourd'hui, par ses conseils et par son bras, un des plus fermes appuis de son maître. Toutes ces conversions ne sont pas moins dues à la confiance qu'on a eue dans la bonté du roi qu'à l'adresse de sa mère. Croyez, sire Bertrand, que, dans des rangs moins élevés, les mêmes causes doivent produire les mêmes effets. Je ne suis point coupable de la faute de mon mari; ce jeune enfant l'est moins encore; mais si ceux de Tonnay veulent lui pardonner la faute de son père, je l'élèverai dans le dévouement pour les fils d'Hélissente. Sans doute, je n'ajouterai pas une grande force à la puissance de cette maison; mais pourtant j'ai quelques *vavasseurs* (19) qui sont attachés à ma cause. Je sais qu'ils désirent avec moi retourner sous le domaine de Tonnay; mais ils ne le feront, sans moi, que contraints par la force. » Alzaïs était trop belle, pour que sire Bertrand ne trouvât pas ses raisons bonnes et ses paroles éloquentes. « Madame, lui dit-il, pardonnez-moi un peu de surprise. Quoique vous ne veniez de parler que des choses de nos jours, et qui se continuent, vous en avez une connaissance qu'on ne trouve pas fréquemment dans nos châteaux. — Sire chevalier, c'est que je n'y ai pas toujours vécu. Transportée de bonne heure des bords de la Charente, où j'ai reçu le jour, sur les rives de la Seine, j'ai été attachée au sort d'une très-grande dame, et à même de voir de près tous les orages qui ont agité la cour de France. Ramenée en province, depuis six années seulement, j'y ai trouvé de petits troubles qui sont une image assez fidèle des grands mouvemens qui bouleversent les royaumes. Mais, sire Bertrand, j'espère qu'il nous sera possible de nous en-

tretenir plus à loisir de ces matières, si vous me prêtez votre bon secours. Voyez, je vous prie, le digne seigneur de Rochefort; rappelez-lui l'estime dont j'ai toujours fait profession pour lui, et négociez mes intérêts dans son conseil. Je sais que toutes les dispositions de sire Eudes seront approuvées de madame Hélissente et de sire Geoffroi, son fils. »

Le seigneur de Marennes s'acquitta avec un grand zèle de la commission dont il était chargé. Il crut ne pouvoir mieux faire que de transmettre fidèlement tous les motifs d'accéder à sa demande, que la dame de Muron lui avait suggérés. Sire Bertrand venait de servir trop brillamment la cause de la maison de Tonnay, pour que sa médiation ne fût pas d'un grand poids. D'ailleurs, le seigneur de Rochefort pensait que l'abandon du sire de Surgères, par une telle vassale que la dame de Muron, ne pouvait que porter un coup fatal au crédit et à la puissance de ce seigneur, et que lui, Eudes, devait favoriser cet événement de tout son pouvoir. Toutefois, il crut à propos de réunir les chevaliers les plus marquans qui servaient sous ses ordres, et les consulter sur cette affaire. Tous se rangèrent successivement à l'avis du seigneur de Rochefort. Il n'y eut qu'Aimar de Pont-l'Abbé qui demeura inflexible dans l'opinion contraire; mais ne pouvant la faire prévaloir, il renonça au commandement de la garnison de Muron, que sire Eudes lui avait donné pour le temps de la guerre, sentant bien que sa présence ne serait pas agréable à la maîtresse de ce château, qui ne pourrait manquer d'être instruite de son opinion. Alors le seigneur de Rochefort pria sire Bertrand de s'en charger; ce que celui-ci accepta.

Cependant, Guillaume Maingot, qui avait demandé et obtenu une trêve générale de trois jours, pour que

la dame de Muron pût transporter plus facilement ses meubles et *bagues* * chez lui, ne voyant rien arriver, ni le premier, ni le second, ni le troisième jour, entra dans de cruelles inquiétudes, qui se tournèrent en une horrible colère, lorsqu'il sut que l'infidèle Alzaïs s'était accommodée avec les vainqueurs. Pour comble de disgrâçe, il apprit que sire Bertrand avait négocié cet arrangement, et qu'il commandait dans le château de Muron. Le sire de Surgères se serait porté de suite à quelque entreprise hardie, pour recouvrer ses pertes et venger son orgueil irrité, si la plupart des seigneurs de l'Aunis qui suivaient son parti, ayant appris la nouvelle de la prison de Jacques l'Archevêque, que leurs ennemis s'étaient empressés de répandre partout, ne se fussent montrés très-refroidis par la connaissance de cet événement. D'ailleurs, les troupes que le seigneur de Parthenay avait promises, n'étant point arrivées, ils pensèrent que, d'après la mésaventure de Jacques, elles ne viendraient jamais. Loin donc d'être disposés à servir le ressentiment de Guillaume Maingot, ils lui représentèrent que le *chevetain* ** de la guerre étant hors d'état de la poursuivre, par le fait de sa prison, il convenait de faire la paix; le parti de la dame de Tonnay recevant sans cesse de nouveaux renforts, tandis qu'eux étaient abandonnés du principal intéressé dans cette querelle. Maingot eut beau employer près d'eux les prières et les reproches, ils lui

---

* On donnait alors le nom de *bagues* à toute espèce d'effets mobiliers. De là, l'expression proverbiale : *Se tirer, bagues sauves.* Le mot bagage ne voulait dire que la réunion des *bagues.*

** On se rappelle qu'on donnait le nom de chevetain, cheftain ou chevetaine, au chef d'un parti qui soutenait une guerre privée.

firent connaître que leur résolution était prise de traiter sans lui, s'il ne voulait pas traiter conjointement avec eux. Il comprit enfin que si ses ennemis le voyaient abandonné de ses alliés, ils lui tiendraient les conditions dures. Il lui fallut donc se plier aux circonstances, quitte à profiter, par la suite, d'occasions plus heureuses qui pourraient se présenter. Un héraut fut envoyé vers sire Eudes lui déclarer que le chef de la querelle étant prisonnier, par un fait étranger à la guerre, elle devait cesser, et que les ennemis requéraient prolongation de trêve pour traiter de la paix. Le seigneur de Rochefort répondit qu'il ne demandait pas mieux, et qu'il accordait une trêve de sept jours. On s'envoya des otages et des députés de part et d'autre ; mais, comme on ne put s'arranger sur les conditions, sire Eudes proposa de nommer, de chaque côté, des médiateurs étrangers à la querelle. Cet expédient fut trouvé bon ; ceux de Tonnay choisirent l'abbé de Saint-Jean d'Angely, et ceux de Surgères l'abbé de la Grâce-Dieu. Ils se réunirent chez le seigneur de Tonnay-Boutonne qui n'avait point pris part à cette guerre. Dès que les vénérables médiateurs se furent fait expliquer l'origine, les succès divers et l'état actuel de la guerre, ils jugèrent, d'un commun accord, qu'il fallait rendre les prisonniers inférieurs de part et d'autre, et, du reste, laisser les choses où les avaient mises les derniers événemens. Cela s'écartait peu des prétentions du seigneur de Rochefort, qui, seulement, demandait que les prisonniers fussent échangés un contre un, et le surplus racheté ; ce qui était à l'avantage de son parti, parce qu'il en avait davantage ; mais, pour l'amour de la paix, et par considération pour les médiateurs, il autorisa Aimar de Pont-l'Abbé à se relâcher là-dessus. Il ne fut pas aussi aisé aux deux abbés de persuader à Guillaume Maingot de faire l'abandon

du château de Muron. Toutefois, comme il était le seul qui perdît à ce traité, ses alliés ne le soutinrent que très-faiblement dans ses prétentions, et il fallut qu'il se soumît à renoncer à l'hommage de ce fief. Il accéda donc, quoiqu'à son grand regret, au traité de paix proposé par les médiateurs, et consentit à dîner chez le seigneur de Tonnay-Boutonne, avec le seigneur de Rochefort *.

Mais à peine cette paix fut-elle scellée, qu'un événement inattendu mit Guillaume Maingot au désespoir de l'avoir faite.

Pendant que Jacques l'Archevêque levait des gens de guerre chez lui, pour les conduire contre la dame de Tonnay, il lui fut signifié par le vicomte de Fontenay-le-Comte, par le châtelain de Niort, et surtout par le seigneur de Melle, qu'ils ne lui permettraient point passage sur leurs terres. Jacques ne voulant pas s'attirer ces trois ennemis sur les bras, se décida à envoyer tous ses gens de pied aux Sables d'Olone pour les faire embarquer. Il les mit sous la conduite d'un chevalier très-entreprenant, nommé sire Auboin. Quant à ses hommes d'armes, ils devaient se rendre à Surgères isolément, et par différens chemins. Mais il arriva que sire Auboin éprouva d'abord de grands retards à se procurer des embarcations ; puis il fut retenu par les vents contraires aux Sables d'Olone et à l'île de Ré. Enfin, il aborda justement à Châtelaillon, le jour même que Guillaume Maingot concluait sa paix à Tonnay-Boutonne, avec sire Eudes, représentant Geof-

* On se rappelle que la paix était censée conclue, si les parties buvaient et mangeaient ensemble. (*Voyez* note 41 du premier volume.)

froi de Tonnay-Charenté *. Sire Auboin envoya de suite un messager à Surgères pour instruire Maingot de son arrivée. Ce seigneur ne faisait que de rentrer dans son château, lorsque le message se présenta à lui. Dès que Maingot eut compris de la part de qui il venait, il fit éloigner tous ses gens, pour l'entretenir seul, et après une assez longue conversation, il se décida à partir pour Châtelaillon, afin de conférer avec Auboin, et connaître au juste les forces qu'il amenait. Ils commencèrent par maudire amplement, de concert, les vents et la mer; puis ils cherchèrent s'il n'y aurait pas encore moyen de faire du mal à leur ennemi commun, en dépit des élémens conjurés contre eux. Il en coûtait cruellement à sire Auboin de s'en retourner, sans avoir tiré l'épée; et tous ses gens fatigués de la mer avaient bonne envie qu'on les menât au butin, pour se remettre de leur long ennui; car ils ne savaient encore rien de la paix, ni de la prison de Jacques l'Archevêque, dont le sire de Surgères n'eut garde de leur parler. Maingot voyant le chef et la troupe en si bonne disposition, prit de nouveau Auboin à l'écart, et lui dit : « Le malheur qui me poursuit veut que vous soyiez venu vingt-quatre heures trop tard. Je ne puis plus me joindre à votre expédition; car le roi de France, à qui j'ai fait *aveu*, me poursuivrait pour *paix brisée*, quoique ce fût contre un vassal de ses ennemis; et ses lois sont cruelles à ce sujet **. Mais Jacques l'Archevêque n'a point

---

* Je joins ici le nom de Charente pour bien distinguer les deux Tonnay. Dans le manuscrit, le nom de Tonnay est toujours seul, pour signifier celui qui est sur la Charente.

** On a vu que saint Louis ne condamnait pas à moins qu'au gibet ceux qui étaient coupables de *paix brisée*.

traité avec Eudes de Rochefort ; rien ne vous empêche de tenter un coup de main. Je vous fournirai des guides, des outils, des vivres. J'ai même chez moi quelques *soudoyers* (20) étrangers qui quitteront mon service, pour passer au vôtre. Les ennemis m'ont surpris le château de Muron, au moment où je croyais qu'ils n'oseraient jamais sortir de la défensive. Ce qu'ils ont fait, vous pouvez le faire. Tout occupés à se réjouir de leur petit triomphe, et de la paix qui l'a suivi, ils sont loin de songer au danger qui les menace. Demain, laissez vos gens à terre pour les remettre de la fatigue de la mer, mais faites charger de l'eau et des vivres de toute espèce sur vos bateaux, et annoncez votre rembarquement. Que vos gens eux-mêmes en soient persuadés ; tant mieux s'ils en murmurent. Mais dès que la nuit sera venue, vous leur ferez prendre les armes ; des guides seront prêts pour vous conduire au château que vous devez attaquer. Ces soudoyers, dont je vous ai déjà parlé, vous attendront près de là. Ils dirigeront eux-mêmes les attaques vers les points les plus faibles ; car il y en a parmi eux qui y ont été en garnison. Avec de l'audace et de la promptitude vous réussirez, comme ont réussi ceux qui me l'ont enlevé il y a peu de jours. Dans le cas de succès, sire Auboin, je vous donne le château et toute la terre qui en dépend, aux mêmes conditions que les tenait Hue de Muron, dont la veuve m'a trahi, en consentant à retourner sous la suzeraineté de Tonnay. Aussi, je vous demande de me remettre la perfide entre les mains, lorsque vous serez maître de la place, ainsi que Bertrand de Broue, qui commande dans ce château. » Sire Auboin, déjà fort disposé à tenter quelque entreprise plutôt que de s'en retourner comme il était venu, se trouva encore plus alléché par la perspective d'une terre et d'un château. Il promit donc de se porter

avec vigueur, comme il en était capable, à cette expédition. Tout étant réglé entre lui et le seigneur de Surgères, celui-ci s'en retourna de suite à son château. Le lendemain, ayant pris en particulier les chefs de ses Brabançons, il leur dit : « Braves guerriers, c'est avec regret que je ne puis employer vos bras et votre courage dans ce moment ; mais si vous le voulez, je vous indiquerai une occasion d'acquérir de la gloire et du profit. » Alors il leur parla de l'expédition de sire Auboin contre le château de Muron. Mais en même temps il leur expliqua qu'il fallait qu'ils envoyassent un d'entr'eux offrir leurs services, comme de leur propre mouvement, au seigneur poitevin ; que pour lui, il avait les mains liées par la paix de la veille. Ces étrangers, pour qui la guerre était un métier, remercièrent Guillaume de son avis, firent partir de suite un des leurs pour aller trouver sire Auboin, et du reste ils se conduisirent d'après les avis du sire de Surgères.

Guillaume savourait d'avance le plaisir de se venger d'un infidèle et d'un rival. Mais il se trouva lui-même victime d'un acte de vengeance qu'il s'était attiré. Il était d'un caractère violent. Dans un moment de colère il avait maltraité un de ces étrangers qu'il voulait employer à l'exécution de ses desseins. Celui-ci, voyant qu'il se présentait une occasion de se venger et d'avoir du profit, ne la laissa pas échapper. Il trouva le moyen de prévenir sire Bertrand que le château de Muron devait être attaqué dans la nuit, par une troupe de Poitevins, venus par mer, et par les Brabançons à la solde de Guillaume Maingot. Puis il dit mystérieusement aux plus affidés de ses camarades, qu'il croyait que le seigneur de Surgères les envoyait à cette expédition, pour les faire exterminer et se dispenser ainsi de leur payer ce qu'il leur devait

encore. Car il avait entendu, assurait-il, des choses qui lui faisaient croire qu'ils trouveraient l'ennemi préparé à les recevoir. Ces propos circulaient parmi les inférieurs ; mais aucun n'osait les répéter aux chefs, de peur que cet avis ne fût attribué à la lâcheté.

Cependant, sire Bertrand, averti de l'attaque qui le menaçait, n'avait pas perdu un instant, pour se mettre en mesure de faire tourner ce projet à la honte de ses ennemis. Il envoya en toute hâte un message au seigneur de Rochefort. Mais en attendant, voyant le peu de monde qu'il avait pour résister à ses ennemis, même venant à découvert, il essaya de détourner l'attaque plutôt que de la soutenir. Il arrangea aux ouvertures des créneaux de ses murailles, dans les endroits de l'accès le plus difficile, des pieux couverts d'armures; puis il fit disposer de grands amas de sarmens, de paille et d'étoupes, à toutes les places des fossés par où l'ennemi pouvait le plus facilement arriver; il posta en face, ses meilleurs archers, et tout auprès, des sergens qui tenaient cachées des mèches et des torches toutes prêtes, pour mettre le feu aux étoupes, à un signal donné. Ayant ainsi fait ses dispositions, il attendit l'événement.

Sire Auboin, favorisé par une nuit des plus obscures, s'avançait plein de confiance, pour prendre possession de son fief. Mais il advint que ce ne fut pour lui qu'un *château en Espagne* (21). A peu de distance de Muron, il fut joint par les étrangers qui devaient coopérer à son entreprise, menant avec eux des charrettes, chargées de tous les appareils d'une escalade. Auboin disposa son monde pour trois attaques, en se ménageant un corps de réserve, pour porter secours où il serait besoin. On s'avança ainsi, dans le plus grand silence, vers le château, où tout paraissait plongé dans le sommeil de la sécurité.

Mais à peine ceux qui étaient à la tête des colonnes d'attaque furent-ils descendus dans les fossés, qu'ils se virent entourés de flammes et accueillis à coups de flèches, avec de grands cris. A la lueur des feux, tous les créneaux des murailles et des tours parurent garnis de gens de guerre. Alors les étrangers ne doutèrent plus de ce qui leur avait été dit de Guillaume Maingot, et criant à la trahison, ils se mirent à regagner leurs échelles, pour ressortir des fossés. Mais plusieurs y restèrent, les uns atteints par les traits de l'ennemi, les autres renversés par leurs propres gens qui se pressaient encore pour descendre; car sire Auboin avait voulu que l'exécution fût brusque, et il avait distribué des gens résolus, qui faisaient hâter les assaillans. Mais tout le courage des chefs ne put empêcher l'étonnement et la terreur que répandirent l'accueil inattendu que recevait la troupe et les cris de trahison qui s'échappaient de toutes parts. Sire Auboin se vit donc forcé, quoi qu'il en eût, de renoncer à son attaque et de retirer son monde, d'autant que la prudence lui disait que, puisqu'il ne pouvait pas enlever la place d'emblée, il était dangereux de s'y arrêter long-temps; car il pouvait lui venir d'un moment à l'autre de nouveaux ennemis de Tonnay. Toutefois ce cruel contretemps n'abattit point son courage; il fit ses dispositions de retraite en homme de tête, et se mettant à l'arrière-garde, il reprit le chemin de ses vaisseaux. Mais il n'était pas à la fin de ses peines. Dès que le seigneur de Rochefort avait su le débarquement des Poitevins, et leur entreprise contre le château de Muron, il avait fait monter à cheval sa meilleure cavalerie, et en même temps il avait rempli trois fortes barques d'arbalêtriers, et autres sergens, pour aller enlever, s'il était possible, les vaisseaux de ses ennemis. Ces deux expéditions réussirent

également. Les vaisseaux de sire Auboin qui étaient gardés par fort peu de monde, furent enlevés sans grande peine, et de son côté il fut atteint, dans sa retraite, à une lieue de Muron, par le détachement que sire Eudes avait envoyé à sa poursuite. Mais sans s'étonner, il se jeta dans un gros village dont il ferma les avenues avec des charrettes; et arrêta facilement la cavalerie ennemie. Pendant qu'il était ainsi assiégé, un de ses gens, échappé des vaisseaux, parvint à pénétrer jusqu'à lui et l'instruisit du nouveau malheur qui lui était survenu. Toujours inébranlable, le brave Auboin eut pris, en un instant, sa résolution. Il pensait bien qu'après quelques tentatives, les ennemis renonceraient à le forcer dans un village, pendant la nuit, avec de la cavalerie seulement, et qu'ils attendaient le grand jour pour recommencer leur attaque. C'est ce qui arriva en effet : les hommes d'armes de Tonnay ne tardèrent pas à cesser leurs inutiles efforts, et ils allèrent se rassembler dans un endroit découvert pour n'y être pas surpris et y attendre le jour qui devait leur livrer la troupe de sire Auboin. Mais dès que celui-ci connut que ses ennemis prenaient du repos, il partit le plus silencieusement possible, et se faisant conduire à travers des vignes et des bois, il arriva jusqu'aux pieds des murs de Surgères, où on ne s'attendait à rien de semblable. Ses gens, par son ordre, avaient pris quelques échelles aux dernières maisons qu'ils avaient rencontrées; les plus lestes franchirent facilement les murs de la ville, et courant à la porte, ils la firent ouvrir. Alors toute la troupe entra, et pendant qu'une partie, en bon ordre et sous les armes, marchait droit au château, les autres, et surtout les Brabançons se mirent à piller outrageusement toutes les maisons. Guillaume Maingot fut fort heureux que le pont-levis de son château se trouvât levé, car il n'aurait pas été

plus épargné que sa ville, et la personne du maître aurait été en fort grand danger. Ce n'est pas toutefois que sire Auboin fût parfaitement convaincu que le seigneur de Surgères l'eût trahi; mais il y avait assez d'apparence à cela, pour qu'il excusât sa troupe de le croire, et cette opinion une fois établie, il avait songé à en tirer parti. Se trouvant en campagne, devant un ennemi supérieur, au milieu d'alliés qui venaient de faire la paix, sa pensée fut de surprendre la ville et le château de Surgères et de s'y établir de manière à y attendre de nouvelles chances, ou à faire du moins une capitulation plus avantageuse qu'en plaine, avec ceux de Tonnay.

On se figure quel dut être l'étonnement de Guillaume Maingot, quand il vit sa ville occupée et pillée par des gens, qui la veille étaient ses alliés ou ses stipendiés. Il envoya un héraut aux créneaux de la porte du pont-levis, demander l'explication de cette trahison. On lui répondit qu'il n'avait pas le droit de parler de trahison, lui qui avait envoyé des alliés surprendre des ennemis qu'il avait prévenus. Il eut beau protester qu'il n'avait rien fait de pareil, Auboin lui dit qu'il avait perdu ses vaisseaux pour avoir suivi le conseil du sire de Surgères, par qui il avait été trompé. Qu'il espérait bien que Guillaume pour qui il était venu de Poitou, l'indemniserait de ses pertes et de ses peines, et il demandait à être reçu dans le château. On passa une partie de la nuit en pourparlers, sans pouvoir s'entendre; les deux partis fatigués renvoyèrent l'explication au jour; les uns faisant des préparatifs d'attaque, les autres de défense. En attendant, chacun resta maître du terrain qu'il occupait, et le pillage de la ville continua. Le jour n'éclaircit pas beaucoup la position de Guillaume Maingot; car à peine avait-il repris ses explications avec sire Auboin, qu'un héraut se pré-

senta de la part du seigneur de Rochefort, pour demander au sire de Surgères pourquoi il avait *brisé la paix*. Il répondit qu'il ne l'avait point brisée, que ceux qui avaient attaqué le château de Muron, l'avaient fait pour leur compte, et que cela ne le regardait pas. Mais le héraut lui répliqua que son maître savait bien ce qui en était, que s'il reconnaissait le même haut-justicier, il citerait Guillaume au tribunal dudit baron, pour qu'il fût puni selon la loi; mais que puisqu'il n'avait pas cette ressource, car leurs souverains étaient plutôt prêts à se déclarer la guerre qu'à réclamer justice l'un de l'autre pour leurs vassaux, sire Eudes saurait bien se la faire lui-même.

Guillaume vit alors qu'il s'était pris dans un piége dont il ne sortirait pas, sans laisser une partie de ses plumes. Il répondit au héraut de Tonnay qu'il enverrait vers le seigneur de Rochefort un député qui le satisferait. En attendant, il le fit entrer, le traita bien, accompagnant ses courtoisies d'honorables présens. Ce qui n'empêcha pas celui-ci de lui déclarer, de la part du seigneur de Rochefort, qu'il eût à envoyer son fils en otage à Tonnay, jusqu'à ce qu'il eût payé dix mille deniers d'or à l'agnel; sans quoi sire Eudes allait entrer, avant midi, sur les terres de Surgères, et viendrait l'assiéger du côté de la campagne, tandis que les Poitevins et les Brabançons le tenaient bloqué du côté de la ville. « Qu'il n'en fasse rien! s'écria sire Maingot tout effrayé. Dites-lui plutôt, noble héraut, que je lui donnerai quinze mille agnels d'or s'il veut venir m'aider à chasser ces coquins-là. » Le héraut repartit pour porter cette propotition a sire Eudes qui s'était avancé jusqu'à Muron, afin d'être plus près des opérations qu'il dirigeait. Ce seigneur jugea qu'il était de son intérêt de persuader aux Poitevins que

Maingot les avait trahis. En conséquence, il renvoya en toute hâte vers le sire de Surgères lui dire qu'il eût à faire conduire son fils à Muron avec une promesse de quinze mille agnels d'or, et que lui Eudes allait marcher sur la ville de Surgères, pour en chasser les Poitevins et les Brabançons. Cet arrangement fut exécuté de part et d'autre. Aimar de Pont-l'Abbé, commandant les troupes de Tonnay, arriva aux portes de Surgères, comme d'une part, Auboin pressait vivement le château, et que de l'autre les vassaux de Guillaume Maingot se rendaient de tous côtés pour recouvrer la ville de leur seigneur: ils ne furent pas peu surpris de se trouver les alliés de Tonnay, contre les gens de Jacques l'Archevêque. Quoi qu'ils en pensassent, ils obéirent à leur seigneur. Les murs de la ville furent escaladés en vingt endroits, et la garnison du château fit une sortie dans la ville. Toutefois, Auboin ne cédait le terrain que pied à pied, espérant fatiguer ses ennemis et obtenir une capitulation honorable; mais ayant été blessé, et voyant ses gens ébranlés par cet événement, il envoya un héraut dire qu'il voulait se rendre, mais à des ennemis, et non à des traîtres. Il déclara donc que lui et tous les siens étaient prisonniers de Tonnay, mais qu'ils ne remettraient leurs armes qu'au pied du château de Muron; et il offrit des otages à sire Aimar. Cette proposition déplut fort aux gens de Surgères, qui voulaient reprendre leur butin; mais comme cela faisait les arrangemens du parti de Tonnay, Aimar de Pont-l'Abbé menaça de se joindre aux Poitevins si on ne voulait pas les laisser sortir; et comme alors il devenait incontestablement le plus fort, il fallut bien que Maingot et ses gens en passassent par cette dure condition. Aimar fit donc partir ses prisonniers avec leurs armes, et emmenant tous leurs blessés; il couvrit lui-même leur marche,

pour qu'ils ne fussent pas insultés par leurs ennemis. Arrivés aux portes de Muron, ils remirent leurs armes et tout le butin qu'ils avaient fait à Surgères ; ensuite ils furent conduits dans les prisons du château, excepté les blessés, dont le seigneur de Rochefort fit prendre le plus grand soin. Dès que sire Auboin fut pansé, Eudes alla le vôir, et lui dit : « Brave chevalier, vous avez servi avec un grand courage la cause de celui qui vous a envoyé. Vos revers ne diminuent point votre gloire. Aussitôt que vos forces vous permettront de partir, vous serez libre de le faire, je me charge de négocier votre rançon avec sire Aimar. Dès demain, je commence à renvoyer tous vos gens, mais par petites troupes, et par différens chemins, pour qu'ils ne fassent point de désordre. Lorsque vous serez en Poitou, je vous prie de dire au jeune damoisel Hugues de Parthenay, que c'est à sa considération que je relâche ainsi les serviteurs de son frère, sans rançon. » Sire Auboin remercia, comme il le devait, le seigneur de Rochefort, de sa générosité, et lui promit de s'acquitter de sa commission pour le noble damoisel dont il se plut à exalter les belles et aimables qualités.

Sire Eudes fut très-content d'avoir trouvé une aussi heureuse occasion de reconnaître, pour la dame de Tonnay, le beau procédé qu'avait eu le jeune damoisel envers Hélissente, lorsqu'il sut la guerre injuste dont la menaçait son frère.

Cette journée se passa en grandes réjouissances à Tonnay et au château de Muron. Le seigneur de Rochefort promit à ses braves compagnons d'armes de les *indemniser de la rançon* (22) de leurs prisonniers sur la somme qu'il avait imposée à Guillaume Maingot pour le rachat de sa ville. Comme la parole de sire Eudes était une chose sacrée, tout le monde s'en contenta, et se livra à la joie.

Les choses allaient bien différemment à Surgères. Tout y était dans la désolation ; mais aucune douleur n'égalait celle de Guillaume Maingot. La perte du château de Muron, l'infidélité d'Alzaïs, le pillage de la ville de Surgères, la lourde contribution à laquelle il s'était soumis pour éviter une ruine entière, la brèche que devait porter à sa réputation sa conduite apparente avec les Brabançons et les Poitevins ; et plus encore le soupçon, dont il aurait bien de la peine à se laver, d'avoir brisé la paix ; tout cela jetait son âme tantôt dans les convulsions, tantôt dans l'abattement du désespoir. Mais Dieu permit que ses malheurs ne fussent pas perdus pour lui. L'abbé de la Grâce-Dieu (23), après sa médiation de Tonnay-Boutonne, était allé passer quelques jours chez l'abbé de Saint-Jean d'Angely (24). A son retour, le château de Surgères était trop sur sa route, pour qu'il ne s'y arrêtât pas. Il vit la désolation de Guillaume et il en fut touché. Le vénérable Eugène était un homme plein de lumières et de charité. Il tâta avec beaucoup de ménagement les plaies du sire de Surgères. Il trouva ce malade moins éloigné de la guérison qu'il ne l'avait craint. Guillaume reconnut ses fautes, rougit de ses désordres, et une fois rentré dans le sentier de la vertu, il ne s'en écarta plus. La guerre ayant éclaté, l'année suivante, entre la France et l'Angleterre, Guillaume servit Louis à qui il avait fait hommage, avec beaucoup de zèle et de bravoure ; mais il ne voulut point se porter de sa personne contre les terres de Tonnay, de peur que l'occasion ne réveillât en lui un ressentiment qu'il satisferait peut-être, en croyant agir pour la cause commune. Sa conduite lui valut les éloges de son maître ; et lorsque, par la suite, le saint roi passa en Orient, Maingot l'accompagna. Malgé les malheurs de cette croisade, il y acquit beaucoup de gloire par sa

valeur ; et, revenu dans ses terres, il y donna, jusqu'à la fin, l'exemple d'une vie honorable et vertueuse.

Mais pour revenir aux temps qui nous occupent, quelques jours après les événemens qui avaient fini, de la manière que nous avons dite, la guerre privée de Tonnay, sire Bertrand, étant dans le château de ce nom, y vit arriver le vénérable frère Archambaud, qui venait complimenter le seigneur de Rochefort et ses braves compagnons, sur leurs brillans succès. Après avoir reçu lui-même de grandes félicitations sur la part de la gloire qui était due à sire Aimar de Pont-l'Abbé, son neveu, le commandeur tirant à part le seigneur de Marennes, lui dit qu'il pensait que, la guerre étant terminée, il reprendrait le dessein d'aller rejoindre son frère d'armes pour faire ensemble la campagne contre les Maures d'Espagne qu'ils avaient projetée. Sire Bertrand rougit et balbutia quelques mots qui n'étaient pas trop une réponse. Mais sans remarquer son embarras, frère Archambaud continua : « Vous causerez une grande joie au brave chevalier Raoul, car j'ai reçu hier une lettre de lui par un gentilhomme qui revient d'Espagne, et sire Raoul m'exprime bien vivement l'amitié qu'il vous porte et l'inquiétude où il est sur votre compte ; il me charge de vous faire parvenir l'assurance de ses sentimens, dès que cela me sera possible ; je me réjouis beaucoup de ce que la circonstance me le rend aussi facile, et je ne puis mieux faire que de vous remettre la lettre de votre ami. » Sire Bertrand la reçut avec beaucoup d'émotion, et s'approcha de la fenêtre pour la lire. Le commandeur le laissa seul et alla rejoindre le seigneur de Rochefort et sa compagnie. Bertrand lut plus d'une fois la lettre de son frère d'armes, et après l'avoir lue, il resta encore quelque temps à méditer sur cette lecture. Enfin, il s'approcha de frère Archam-

baud, et lui dit : « Noble commandeur, quand vous voudrez répondre à sire Raoul, je me chargerai de lui porter votre lettre. » Le vertueux hospitalier embrassa sire Bertrand et le pria de venir dîner, le surlendemain, à la commanderie de l'Hôpital, avec le seigneur de Rochefort et sire Aimar. Bertrand se rendit à son invitation, et partit deux jours après, emportant la lettre du commandeur, et une autre que lui remit le seigneur de Rochefort. Il avait eu la force de ne point retourner au château de Muron, et il avait envoyé un écuyer présenter ses excuses et ses regrets à la belle Alzaïs.

On peut juger de la satisfaction qu'éprouva le chevalier Raoul, en revoyant son frère d'armes. Les deux amis se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre. La surprise augmentait l'émotion de Raoul. La vue de son ami réveillait, dans son âme, tant de sentimens divers, qu'il ne put s'empêcher de verser quelques larmes. Les spectateurs et surtout les dames ne virent pas sans étonnement le Beau Silencieux donner des marques si vives de sensibilité. Comme les curieux se pressaient de plus en plus autour de lui et du nouvel arrivé, Raoul emmena son ami dans son logement. Là, Bertrand lui remit les lettres de sire Eudes et de frère Archambaud. Raoul y vit ce que son frère d'armes ne lui aurait pas raconté : le défi porté à Jacques l'Archevêque, ainsi que le courage et la présence d'esprit, dont le seigneur de Marennes avoit fait preuve, à la prise et à la défense du château de Muron. Raoul loua et remercia Bertrand de sa généreuse conduite. Celui-ci, pour faire trêve aux éloges que son ami lui adressait, se mit à lui raconter son voyage. Il lui dit qu'il avait passé par Bordeaux, où il avait vu madame de Tonnay, et lui avait porté la nouvelle de l'heureuse issue de la guerre contre Jacques l'Archevêque et Guillaume Maingot. « Et com-

ment avez-vous trouvé cette noble dame? interrompit Raoul. — Bien portante, mais excessivement triste. Et cependant il est question d'une bien haute fortune pour sa fille. — Quoi donc? — Il n'est pas possible que vous n'ayiez point entendu parler de cela; surtout vous trouvant ici avec une petite cour. — Je vis entièrement isolé dans ce pays; je ne cause avec personne; aussi je pense qu'on m'y trouve fort sauvage. — Eh bien! sachez donc, sire chevalier, que le roi d'Angleterre est devenu si amoureux de la belle Ermeline, qu'après avoir employé sans succès tous les moyens de la séduction, pour en faire sa maîtresse, poussé, dit-on, par les instigations et les manœuvres de Simon de Leycester, il en est venu au point d'offrir à la fille de madame Hélissente de l'épouser, en faisant casser son mariage avec Eléonore de Provence. Voilà où en étaient les choses quand je suis passé à Bordeaux. Vous devez croire toutefois que je ne répète là-dessus que les bruits populaires: car de semblables affaires ne se déclarent qu'au dénouement, et il m'était impossible de faire aucune question, à ce sujet, aux seules personnes qui eussent pu me dire positivement ce qui en était.... — Mais qu'avez-vous, sire Raoul? vous pâlissez! Est-ce que vous souffrez? — Oui, je souffre; je sens un étourdissement..., mais j'espère que cela se dissipera. — Ah! pardon, aimable chevalier, je viens de faire une imprudence. — Sire Bertrand, ne vous en affligez pas. Si quelque chose pouvait adoucir le mal que devait me faire une telle nouvelle, c'était la présence d'un ami qui saura compatir à ma faiblesse. — Cher Raoul, j'avais bien soupçonné que votre dévouement à la délivrance de la belle Ermeline avait pris naissance dans un tendre intérêt; que la gloire que vous aviez acquise à cette occasion avait dû augmenter ce sentiment

chez vous; mais j'avais pensé que les obstacles, le temps, la distance..... — Ah! cher Bertrand, le temps et la distance ne peuvent rien ici. — Eh bien! sire Raoul, ne vous contraignez pas. Vous êtes avec quelqu'un à qui vous avez inspiré autant d'estime que d'amitié : cédez à votre émotion. Si depuis long-temps vous n'avez pu épancher vos peines, ne m'enviez pas le bonheur de vous procurer ce soulagement. »

Raoul, vaincu par le langage de l'amitié, rompit enfin un silence qui ne cachait plus rien. « Généreux chevalier, dit-il en laissant échapper quelques larmes, vous voyez devant vous un homme condamné à une souffrance qui ne peut finir qu'avec la vie. Je sais combien ma passion doit paraître folle et ma conduite extraordinaire. Mais si vous aviez pu entendre comme moi les plaintes de la belle Ermeline sur son malheur d'épouser Guillaume l'Archevêque, vous auriez comme moi éprouvé le besoin de combattre le tyran à qui elle allait être livrée. Toutefois je ne m'aveuglai point sur ma situation, et content d'avoir rendu à la liberté une beauté malheureuse, je me serais éloigné, comme vous savez que j'en avais le dessein, après la guérison des légères blessures que j'avais reçues au tournoi, si un accident funeste ne m'eût retenu. Ce que j'ai entendu dire d'Ermeline, pendant mon séjour au pied du château qu'elle habitait, les malheurs qui lui sont survenus à cause de moi, en place de ceux que j'avais éloignés d'elle; les grâces incomparables que j'ai contemplées dans toute sa personne, lorsque le hasard força madame de Tonnay de s'arrêter chez le digne commandeur où j'étais encore malade : tout cela a tellement accru l'amour dont les premiers accens de sa voix avaient suffi pour jeter le germe dans mon cœur, avant que mes yeux eussent vu sa beauté, que désor-

mais il n'y a de cause naturelle que la mort qui puisse m'ôter ma passion. Cependant un nouveau malheur est encore ajouté chez moi à celui d'aimer sans espérance : c'est de penser que la céleste Ermeline va être la cause d'un grand scandale et de l'affront fait à une reine vertueuse. Il est impossible que la noble et généreuse fille d'Hélissente soit heureuse, en causant le malheur et l'humiliation de sa reine. Croyez que si ce mariage s'accomplit, Ermeline sera loin de mériter l'envie dont elle sera l'objet. Voilà, mon ami, ce qui augmente mes souffrances. »

Les deux frères d'armes s'entretinrent ainsi, tout le reste du jour, et le lendemain on ne les vit qu'ensemble et ne paraissant s'apercevoir de rien de ce qui était autour d'eux.

Cependant ce n'était pas sans impatience que plusieurs personnes guettaient le moment de pouvoir joindre séparément le nouvel arrivé. Sire Bertrand se présenta chez les seigneurs et les dames qui se trouvaient réunis aux eaux; mais ses premières visites furent si courtes, que l'on ne put décemment lui faire de question que sur lui-même; et la brièveté de ses réponses fit craindre qu'il ne fût aussi peu communicatif que son ami.

La reine de Navarre, qui n'avait pas une médiocre curiosité de savoir quelque chose sur le chevalier mystérieux, jusqu'alors impénétrable pour elle, accueillit sire Bertrand avec une affabilité toute particulière, et abrégeant pour lui les étiquettes qu'elle avait déjà fort restreintes aux eaux, elle le fit engager pour le lendemain à une promenade et à une collation. Bertrand exprima respectueusement sa reconnaissance pour cette invitation si gracieuse, et dit qu'il se rendrait aux ordres de la reine. Il y alla en effet. La princesse n'avait réuni qu'un petit

nombre de ses plus intimes habitués. Après quelques questions obligeantes pour sire Bertrand même, elle lui demanda où il avait connu le jeune chevalier qu'il avait retrouvé aux jeux des lices, le jour de son arrivée. « Je ne vous cache pas, ajouta la reine, que le silence et l'obscurité dont s'est enveloppé ce chevalier depuis qu'il est ici, ont excité une assez grande envie de le connaître, et que vous serez écouté avec quelque curiosité — Madame, répondit le seigneur de Marennes, je vous dirai ce que je sais sur cet aimable aventurier; mais il n'est pas en mon pouvoir de vous faire connaître sa patrie ni sa famille; car ce sont deux choses que j'ignore moi-même.—Apprenez-nous ce que vous savez de lui, reprit la reine, la vive amitié qui paraît vous unir l'un à l'autre augmente l'intérêt qu'on est disposé à porter à vos récits.»

Alors sire Bertrand raconta comment un jeune étranger s'était présenté pour entrer en lice au tournoi de Tonnay; les belles attestations qu'il avait montrées de ses voyages à Constantinople et à la Terre-Sainte, où il avait eu l'honneur d'être reçu chevalier par le roi de Navarre sur le champ de bataille... « Comment! interrompit la reine avec étonnement, ce chevalier a reçu l'accolade du roi monseigneur, et il n'en a rien dit ici! Voilà une étrange discrétion! Mais continuez, sire chevalier, votre histoire.» Bertrand reprenant donc la parole, dit que dans les diplômes dont sire Raoul était porteur, une très-noble origine lui était attribuée et certifiée par les plus grands personnages de la cour de l'empereur d'Orient; mais que les noms de sa famille et de sa patrie n'y étaient point indiqués. Puis, le seigneur de Marennes entretint la reine de la manière brillante dont ce jeune chevalier avait paru au tournoi, des preuves d'adresse et de force

qu'il y avait données, de sa glorieuse joute contre Guillaume l'Archevêque, enfin du terrible combat qu'il avait soutenu contre ce redoutable champion, et qu'il avait terminé victorieusement. Ce récit fait avec chaleur, excita une très-vive admiration pour le bel inconnu, parmi tous les auditeurs de sire Bertrand. Mais lorsque ce seigneur vint à parler de la cruelle blessure que Raoul avait reçue en trahison, du courage, de la douceur et de la piété qu'il avait témoignés, pendant ses violentes et longues souffrances, de la manière généreuse dont il avait pardonné à son assassin, toutes les dames, sans en excepter la reine, furent attendries jusqu'aux larmes, et les hommes mêmes ne purent s'empêcher de laisser voir qu'ils étaient vivement touchés.

Bertrand avait arrêté là son récit. Mais lorsque la reine fut un peu revenue de son émotion : «Sire chevalier, dit-elle, vous venez de nous raconter de ce jeune héros (car je dois lui donner ce nom) des exemples de courage et de vertu qui n'ont pas moins ému notre admiration que notre sensibilité. Mais nous n'avons rien vu dans ses aventures qui puisse justifier la profonde tristesse et le silence dans lesquels il reste obstinément plongé. — *Ma haute et doubtée dame* (25), reprit Bertrand, je vous ai dit ce que la renommée vous aurait sans doute porté, un peu plus tard. Quant aux peines secrètes de sire Raoul, puisqu'il en fait mystère, je craindrais de me tromper et d'aller contre ses intentions, en hasardant d'en expliquer la cause. — Sire chevalier, je loue votre réserve, dit la reine; mais, pour changer de conversation (et la reine n'en changeait pas), dites-moi, je vous prie, si cette Ermeline de Tonnay, dont on commence à parler beaucoup, est aussi belle que la renommée nous la représente, surtout par la bouche des personnes qui vien-

nent de Bordeaux. — Madame, elle est admirablement belle ; elle l'est au point que je ne crois pas qu'il soit permis à une mortelle de l'être davantage... à moins qu'elle ne soit reine. » Quoiqu'il y eût dans cette réponse une certaine teinte de familiarité qui s'écartait du langage dont il est convenable d'user avec de si hautes personnes, Bertrand corrigea si bien par son ton, son attitude et une lueur d'admiration respectueuse qu'il laissa échapper de ses regards, ce qu'il y avait d'un peu aisé dans ses paroles, que Marguerite, loin d'en être choquée, lui répondit en souriant : « Sire Bertrand, je vois que si vos contrées donnent de belles femmes, il en sort aussi des chevaliers fort courtois et disposés à soutenir et même à augmenter beaucoup les priviléges des reines. »

Cette fin de dialogue ramena une douce gaîté parmi la compagnie. Lorsqu'on servit le goûter, la reine dit à Bertrand : « Sire chevalier, je suis fâchée de ne pouvoir vous réunir avec votre ami ; mais il ne m'a pas traitée moins sévèrement que tout le monde. Cependant vous me donnez quelque espérance de le voir se rendre à la société, et quand il saura par vous combien on est ici favorablement disposé pour lui, il ne s'obstinera pas à nous tenir rigueur. — Madame, sire Raoul sera sans doute pénétré de reconnaissance pour l'accueil que vous avez daigné faire au récit de ses dernières aventures ; mais il ne pourra pas mettre à profit les bontés que vous témoignez pour lui, car il part demain. — Comment ! demain, dit la reine avec un étonnement mêlé de chagrin, sans nous prévenir, sans prendre congé ! — Madame, il m'a chargé de mettre ses hommages et ses services à vos pieds, et il se propose de venir vous demander vos ordres, ce soir. — Il ne me donne pas le temps de les faire longs. Quelle bizarrerie ! Je ne révoque rien de ce que j'ai ac-

cordé d'admiration au courage et aux vertus de votre ami ; mais, en vérité, il est d'une sauvagerie qui passe tout exemple. — Madame, il faut pardonner quelque chose au profond chagrin qui l'accable tout entier. — Eh bien, pardonnons-lui, et faisons des vœux pour que ses malheurs cessent, ou qu'il s'en console. »

La princesse congédia sa compagnie de bonne heure, pour faire les lettres qu'elle voulait donner au chevalier Raoul. Elle écrivit au roi Ferdinand de Castille et au roi Jacques d'Arragon, (26) pour leur recommander le jeune chevalier qui leur remettrait ses commissions, et qui ne franchissait les Pyrénées que pour combattre les ennemis du nom chrétien.

Raoul se rendit le soir, accompagné du seigneur de Marennes, chez la reine, pour prendre ses ordres. Dès qu'il fut en sa présence, elle lui dit : « Quoi! sire Raoul, je viens d'apprendre que vous avez combattu, dans la Terre-Sainte, sous les ordres du roi de Navarre, que vous avez mérité, par votre valeur, que ce prince vous reçût chevalier de sa propre main, et vous ne m'avez pas dit un mot de cela! En vérité, un tel silence est sans exemple. — Ah! madame, vous pouvez par là juger de mon malheur; mais je vous dirai plus. Le roi de Navarre tient le secret de ma destinée dans ses mains; c'est pour venir le trouver que je suis repassé en Europe.—Eh bien! monseigneur Thibaut me refuserait aujourd'hui d'éclaircir mon sort, que ce refus me serait indifférent. Toutefois, si ce prince eût été dans ces contrées, je me serais jeté à ses pieds, afin de lui renouveler l'hommage de ma reconnaissance pour l'honneur qu'il m'a octroyé. « La reine alors reprit avec bonté : » — Quoique je me plaigne de vous, sire Raoul, vous pouvez vous charger avec confiance des lettres que je vous remets. Je sais bien que vous

n'en auriez pas besoin et que votre courage vous aurait bientôt fait connaître ; mais comme il est possible que quelque trève suspende à votre arrivée l'emploi de votre bras, je désire que vous receviez, de suite, des monarques pour qui sont ces lettres, l'accueil que vous méritez. Je fais des vœux également pour que vous trouviez au-delà des Pyrénées les consolations qui n'ont pu vous être fournies de ce côté-ci. — Noble et bienveillante reine, reprit Raoul, je ne vais point chercher de consolations ; je vais accomplir, selon mes forces, les devoir d'un chevalier chrétien, et je demande à Dieu de mourir à la besogne ; mais jusque-là je conserverai le souvenir de vos bontés, que je méritais bien peu d'attirer sur moi. — Chevalier, j'espère que le ciel n'exaucera pas de longtemps toutes vos prières ; et que vous repasserez les monts avec beaucoup de gloire, et soulagé des peines que vous aurez portées en Espagne. »

Raoul partit, parce qu'il se voyait l'objet d'une trop honorable et trop obligeante curiosité, pour qu'elle ne lui fût pas importune. Il ne voulut point attendre sire Bertrand, qu'un peu de fatigue et peut-être le secret désir de répondre au bon accueil qu'il recevait de la petite cour de la reine de Navarre, retinrent encore pour quelques jours, aux eaux. Les deux amis se donnèrent rendez-vous à Burgos.

Sire Bertrand hérita d'une partie de l'intérêt qu'on avait porté à son ami. Raoul était toujours le commencement et le prétexte des conversations qu'il avait avec les dames de la cour de Marguerite. Mais on finit par trouver qu'un chevalier qui parlait avec grâce, et avec toute la complaisance qu'on pouvait exiger, valait mieux pour la société, que le plus beau des silencieux. Aussi lorsqu'au bout de très-peu de jours, sire Bertrand annonça

qu'il allait partir pour rejoindre son ami, une très-aimable dame s'écria de surprise : » — En vérité, sire chevalier, vous êtes bien peu curieux de connaître ce pays-ci... Cependant la reine vous y a reçu de manière à vous en rendre le séjour agréable. — Hélas, Madame, répondit le seigneur de Marennes, laissant échapper tout en souriant, un soupir qui provenait de plus d'un regret, ce cruel homme m'arrache de partout ! Mais que peut-on refuser à quelqu'un de si malheureux ! — Que ne lui opposez-vous les liens qui vous retiennent ? Car enfin vous dites qu'on vous arrache. — Ah ! madame, n'a-t-il pas pour lui les Maures d'Espagne ? — Il est certain, interrompit alors la reine, en prenant part à la conversation, que la partie n'est pas égale, et sire Bertrand est très-louable de se laisser entraîner vers les lieux où la gloire et l'amitié l'appellent. En d'autres temps, je l'aurais invité à prolonger son séjour parmi nous et même à me suivre à Pampelune ; mais aujourd'hui je sais trop combien les rois de Castille et d'Arragon désirent voir des guerriers français venir se ranger sous leurs bannières, contre les Infidèles, pour que je les prive d'un chevalier dont la valeur peut être si utile à la cause chrétienne. Sire Bertrand, nos vœux vous suivront dans les champs de l'Espagne ; allez joindre votre brave et malheureux ami, votre frère d'armes ; tâchez que le désespoir dans lequel il paraît plongé, car je n'ai jamais vu un homme affecté d'une si profonde douleur, ne lui fasse pas négliger toute prudence. La sagesse n'est point incompatible avec le courage, elle rend le guerrier plus redoutable aux ennemis, plus utile à la cause qu'il défend. Croyez-vous, sire Bertrand, que le chevalier Raoul vous donne de ses nouvelles ? — Madame, mon pauvre ami est parti pénétré, jusqu'aux larmes, de vos bontés, et m'a recommandé de ne pas laisser passer

un jour, sans vous renouveler l'hommage de sa reconnaissance; mais une cruelle pensée le subjugue et l'absorbe tellement, que je ne lui crois pas assez de liberté d'esprit pour qu'il ne puisse pas lui arriver de négliger les plus importans devoirs. — Voilà un homme étrange! dit la reine; mais il faut le considérer comme un malade à qui l'on pardonne tout.» Puis, elle ajouta en souriant: «Sire Bertrand, si vous n'avez pas une pensée qui vous absorbe tellement que toute liberté d'esprit vous soit ôtée, je vous prie de nous faire savoir dans quelle partie de l'Espagne vous aurez porté vos armes et quels trophées vous aurez enlevés aux Infidèles. — Madame, répondit Bertrand, à peu près sur le même ton que la reine avait employé, mais avec la nuance de respect qui convenait, j'ai mes douleurs, j'ai mes regrets très vifs, mais je ne prétends point les comparer à la désolation de mon infortuné frère d'armes. Il n'appartient pas à tout le monde d'arriver là; et j'ose espérer qu'il me restera toujours la force de remplir le devoir que m'impose l'honneur insigne que vous daignez faire à mon ami et à moi, en m'ordonnant de vous instruire de ce qui pourra nous arriver de digne d'être mis sous vos yeux. — Eh bien! reprit la reine, ne manquez pas d'écrire à mon *clerc du secret* (27), ou à telle de ces dames qui voudra se charger de votre correspondance. Si vous n'alliez pas rejoindre sire Raoul, je vous aurais remis des lettres pareilles à celles dont je l'ai chargé; mais puisque vous êtes son frère d'armes, vous recevrez le même accueil que lui des princes à qui elles sont adressées. Sire Bertrand mit un genou en terre, pour exprimer la reconnaissence qu'il avait des bontés de la reine, et après lui avoir demandé si elle n'avait pas d'autres ordres à lui donner, il prit congé d'elle, et partit le lendemain.

La reine de Navarre, elle même, ne tarda pas à quitter [illegible] (28), pour repasser les monts et retourner à Pampelune. Cette princesse s'entretenait souvent, avec les seigneurs et les dames de sa cour qui l'avaient accompagnée dans son voyage en Bigorre, de l'inconsolable chevalier Raoul, et de l'aimable sire Bertrand. Elle s'attendait qu'au moins ce dernier lui ferait savoir des nouvelles de leur arrivée à l'armée et de l'accueil qu'ils auraient reçu du roi à qui ils auraient présenté les lettres qu'elle avait remises à Raoul. Mais cinq mois se passèrent, sans qu'elle entendit parler d'eux. Elle ne savait comment interpréter ce silence. Quelquefois elle pensait que Raoul avait succombé à sa douleur avant d'arriver au camp des chrétiens et que Bertrand n'avait pas voulu par discrétion remettre les lettres de son ami; que peut-être il avait été tué. La reine s'attendrissait sur le sort de deux braves et aimables guerriers arrêtés si jeunes dans leur carrière. Elle avait épuisé là-dessus toutes les conjectures que son esprit pouvait lui suggérer, lorsqu'un jour, un chevalier castillan qui revenait de l'armée, lui remit de la part du roi Ferdinand, son maître, la lettre suivante :

« Madame ma sœur*, je vous fais la présente lettre à laquelle je vous prie d'avoir toute et entière foi, quelque extraordinaires que soient les faits qui s'y trouvent renfermés.

---

* Ferdinand de Castille n'était point frère de Marguerite de Bourbon; mais il paraît que l'usage de se traiter de frère et sœur était déjà adopté dans la correspondance des rois et reines entre eux; sans être toutefois une formule absolue. Edouard I, écrivant à Baliol, roi d'Ecosse, mettait : *Fratri dilecto et fideli.* L'ayant forcé à lui faire hommage, il supprima *fratri*, ne voulant plus traiter un vassal de frère.

« Parmi les nombreux aventuriers qui passent sans cesse les monts, pour combattre le ennemis du Christ, il nous est arrivé, il y a quelques mois, deux frères d'armes qui n'ont pas tardé à se faire connaître, par de tels prodiges, que je doute que depuis Pélasge et le Cid, il se soit frappé de plus beaux coups, en Espagne, pour la cause de la foi. Mais un de ces généreux champions de la croix ayant été blessé et pris dans une embuscade, peu de temps après son arrivée, je ne vous parle que de celui que nous avons conservé et que je vous renvoie. Je ne vous dirai point le nombre d'Infidèles tombés sous l'effort de son bras, dans les champs de la Castille ; mais voici deux exploits si remarquables qu'ils ne peuvent être passés sous silence.

« J'assiégeais, depuis deux mois, un château très-fort, situé dans une position importante. Plusieurs assauts furieux avaient été livrés avec grande perte de chrétiens. Voulant enflammer davantage le courage de mes troupes, j'avais annoncé que je ferais seigneur du château et de la terre qui en dépendait, le guerrier qui arriverait le premier sur ses murs, et y planterait le drapeau de Castille. De nouveaux efforts avaient été tentés, mais la garnison nombreuse, brave, et fournie abondamment de tous les moyens de défense, avait repoussé mes troupes. Je croyais que je serais forcé de devoir au temps et à la faim, ce que je ne pourrais obtenir de la force; lorsque le jeune chevalier en question, que d'autres expéditions avaient jusqu'alors conduit ailleurs, arrive devant cette place. Instruit des attaques qui avaient déjà été livrées, il fait trois fois le tour du château, l'examine bien attentivement, et attend le jour de l'assaut. Suivi d'une troupe de volontaires enflammés par les exploits qu'ils lui avaient déjà vu accomplir, il choisit son point d'attaque, monte le premier à une échelle, et arrive de même sur le mur au

milieu d'une grêle de traits, criant d'une voix terrible : « Castille ! Castille ! » Là il est long-temps seul, à l'ouverture d'un créneau, luttant contre six Maures qui s'efforcent de le précipiter dans le fossé ; il les terrasse, ouvre un passage à ses compagnons et se rend maître de la muraille. Il y laisse quelques guerriers chrétiens pour défendre les créneaux emportés par sa valeur. Pour lui, il se lance dans la ville à la tête des plus déterminés de sa petite troupe ; court à la porte, tue tous les Maures qui la gardent, abat le pont-levis et appelle les chrétiens qui se jettent tête baissée dans la place. Il y rentre avec eux, et en peu de momens toute la garnison est exterminée. Je fais appeler ce jeune héros, et je lui dis que, selon ma promesse, ce château, et les terres qui en dépendent, sont à lui. Il me répond que je ne lui avais fait aucune promesse, et que je n'étais tenu à rien envers lui ; car il était venu sans avoir connaissance de ma proclamation. « Noble étranger, lui dis-je, vous ne vaincrez point un roi de Castille en générosité. Le château est à vous ; je n'en veux que l'hommage, pour vous compter désormais au nombre de mes vassaux. » Le jeune guerrier s'incline profondément, puis se met à genoux et me fait hommage ; mais sans me remercier, et sans qu'aucune marque de joie paraisse sur son visage. Cette cérémonie terminée, il va reprendre son rang dans l'armée, sans se montrer au pavillon royal. Mais à quelques temps de là, il fit une action encore plus prodigieuse. Il arrive, en poursuivant les ennemis, devant un pont où il les trouve retranchés avec des arbres abattus et des chariots. Ne pouvant les forcer en les attaquant de front, il se jette, suivi de cinq guerriers seulement, dans une petite nacelle qui ne pouvait pas porter plus de monde, traverse la rivière à la vue des ennemis qui ne cessent de lui lancer des traits, aborde mal-

gré eux sur la rive opposée, attaque le pont par derrière, et après une lutte, où six hommes en combattent cent, il parvient à la tête du pont, renverse les abattis; et nos gens qui, jusque-là, n'avaient pu le seconder que par leurs arcs et leurs arbalètes, se précipitent sur le pont et forcent le passage. Cette action m'a rendu maître de plus de dix lieues de pays; car l'ennemi, qui avait réfléchi à l'importance de ce poste, envoyait un gros corps de troupes pour le défendre: mais instruit par ses fuyards que les chrétiens s'en étaient emparés, il a cru que nous y étions en grande force, et il s'est replié dix lieues plus loin. Lorsqu'on m'eut rendu compte d'un exploit si merveilleux et si profitable à la foi et à mes armes, je fis dire au jeune aventurier de se rendre le lendemain à mon quartier où je voulais lui donner, à la vue de toute mon armée, une récompense digne de ce nouveau service. Mais j'appris que, au lieu de m'obéir, il avait rassemblé un escadron des guerriers les plus entreprenans de l'avant-garde, qu'avec eux il s'était avancé fort loin dans le pays ennemi, où il avait surpris et mis en fuite un corps de troupe six fois plus nombreux que le sien; mais qu'emporté par sa valeur il s'était trouvé séparé des siens, au milieu d'un groupe de cavaliers maures, et que là son cheval avait été tué et lui-même couvert à l'instant de blessures. Cependant, ses braves compagnons, s'apercevant qu'il manquait, s'étaient jetés avec une nouvelle furie sur les Infidèles qui, revenus de leur étonnement, et, se rassurant sur leur nombre, se disposaient à venger l'affront qu'ils venaient de recevoir. Un combat terrible avait recommencé, et ce n'était qu'après une demi-heure des plus grands efforts, que les guerriers de la foi s'étaient rendus maîtres du champ de bataille, et avaient enlevé leur vaillant compagnon, sans savoir toutefois s'ils pourraient le ramener en

vie jusqu'au camp. C'est dans cet état qu'il m'a été présenté, parce que j'avais fait faire une marche rapide, en avant, au gros de l'armée. Je l'ai embrassé à la vue de toutes mes troupes et je lui ai passé au cou une chaîne précieuse; puis j'ai commandé aux plus habiles de mes chirurgiens de lui donner tous leurs soins. Comme son écuyer avait été tué, mes gens ont ouvert ses valises, pour en tirer ses habits, et là ils ont trouvé une lettre à mon adresse qui m'a été portée de suite. C'était la vôtre. Vous voyez, madame ma sœur, que vous n'avez pas trouvé, dans ce chevalier, un messager aussi exact qu'il est brave. Quoi qu'il en soit, je vous remercie de me l'avoir adressé, car vous ne pouviez me faire un présent plus précieux. Voyant donc que ce jeune héros vous intéressait, je vous ai fait faire cette relation, que je reconnais exacte, et que vous lirez avec satisfaction, ainsi que fera tout ami du nom chrétien. Enfin, comme on m'a dit qu'aucune des blessures de ce brillant champion n'était dangereuse, mais qu'il serait fort long temps à guérir, j'ai pensé à le faire conduire chez vous, afin qu'il fût plus loin du théâtre des armes qui a trop d'attrait à ses yeux, pour qu'il ne s'y précipitât pas avant le temps, s'il en était à portée. J'ai voulu aussi, par là, le rapprocher de la France, d'où j'ai lieu de croire qu'il nous est venu, et le mettre à même d'aller y achever sa guérison. Attendez-vous donc à le voir arriver prochainement. Il suivra de près ma lettre que j'ai confiée à un autre que lui, et pour cause. Au reste, mon intention étant de faire connaître à tous, dès ce moment, et en attendant de plus hautes faveurs, le prix que j'attache à la vaillance, j'ai ordonné qu'un écuyer, trois hommes d'armes, deux pages et six archers, tous entretenus à mes dépens (29), suivissent partout le chevalier Raoul, soit en paix, soit en guerre, pour le servir

contre *toute âme vivante*, excepté contre moi. Sur ce, je prie Dieu, madame ma sœur, qu'il vous *doint* de longues années et bonnes * ».

La reine lut cette lettre avec un grand intérêt. Quelque étrange que fût, à son égard, la conduite de sire Raoul, elle n'en fut ni étonnée, ni offensée. « Il faut se consoler avec les rois triomphans, dit-elle ; il ne les traite pas mieux que moi, même lorsqu'ils lui donnent des châteaux. »

Cependant Marguerite se disposa à recevoir le jeune héros comme un vainqueur des Maures, jouissant de la plus haute faveur du roi de Castille. Pour justifier les soins et les honneurs qu'elle lui destinait, elle se hâta de faire copier et répandre la relation que lui avait adressée Ferdinand. Un bel appartement fut préparé, dans le château, pour Raoul. La reine avait ordonné que des courriers, placés aux frontières de ses états, du côté de la Castille, vinssent lui annoncer l'arrivée du jeune guerrier sur les terres de Navarre ; et, dès qu'elle en fut instruite, elle lui envoya une escorte d'honneur, pareille en nombre à celle que Ferdinand avait affectée au chevalier. C'est ainsi que Raoul fit son entrée au château de la reine, dans une superbe litière dont le roi lui avait fait présent, ainsi que de son équipage. Il était en outre suivi de six énormes mulets dont quatre étaient chargés de sa part de butin dans la prise du château qu'il avait conquis, et des présens du roi de Castille ; et ses pages conduisaient chacun en main un superbe destrier maure,

---

* Cette formule de complimens en fin de lettre, qui est conservée en Espagne, était également en usage en France à cette époque et long-temps encore après.

autre cadeau du roi Ferdinand. Un chirurgien de ce prince, qui ne l'avait jamais quitté depuis le jour où il fut blessé, l'accompagnait.

Dès que le chevalier fut déposé dans le magnifique lit qui l'attendait, Marguerite l'envoya complimenter par son chambellan. « Mettez ma reconnaissance aux pieds de la reine, répondit Raoul; mais assurez-la que si le roi de Castille aussi bien qu'elle avaient voulu m'épargner les honneurs dont ils m'accablent, et dont je ne suis pas digne, j'en aurais été bien content : l'état où je suis a pu seul m'empêcher de m'y soustraire.

Cependant la reine, qui savait combien l'austère et inflexible douleur de Raoul était difficile à manier, prit tous les ménagemens que la délicatesse pouvait suggérer, pour ne pas l'importuner. Elle lui fit dire, par son chambellan, qu'il ne verrait que les personnes qui pourraient lui convenir, et aux heures qu'il désignerait. Raoul répondit qu'il ne désirait voir que le chapelain et le médecin. Ils ne tardèrent pas à se présenter chez lui. C'étaient deux sages et prudes hommes, qui travaillèrent également à détendre l'exaltation de la douleur, chez le héros malade; mais dans des motifs et par des moyens différens. Le premier, soumettant toutes les affections terrestres à des fins supérieures; le second, plus de ce monde, habile dans la connaissance des passions, et fort versé dans les agitations des cours, tâchant de distraire peu à peu le jeune chevalier, par le récit des nombreuses aventures que sa longue carrière lui avait donné le temps d'apprendre. Il lui citait des exemples de situations qui paraissaient désespérées, et qui pourtant avaient eu une fin heureuse. Pendant quinze jours, Raoul ne voulut voir que ces deux personnes et le chambellan. Le chapelain ou un autre prêtre disait la messe dans sa chambre,

tous les matins, à sept heures; le médecin venait à huit heures du matin et à quatre heures du soir, et le chambellan à midi.

Cependant les dames de la cour qui avaient conduit sire Raoul aux eaux, étaient fort désireuses de le revoir. Le médecin fit si bien, que Raoul consentit à recevoir la visite de cette même dame qui lui avait fait d'inutiles prévenances de courtoisie, de l'autre côté des monts. Raoul commençait alors à quitter le lit pendant quelques heures de la journée; il put même se tenir debout un instant, pour recevoir cette dame. Elle se hâta de le prier de se rasseoir; mais il lui dit: « Madame, je veux que vous puissiez dire à la reine ce que je dois à sa bienveillance; car ce sont les soins que j'éprouve ici qui m'ont mis à même de faire d'aussi heureux progrès dans ma guérison. — Si les vœux de la reine, répondit cette dame, pouvaient y aider autant que ses soins, vous guéririez encore bien plus vite; car quoique vous ayez mis un peu de négligence à remplir ses commissions, elle n'a point de rancune contre vous; elle vous pardonne tout, en faveur des actions prodigieuses et inouïes qui lui ont été rapportées de vous. — Madame, mes actions sont très-communes; mais il a plu au roi Ferdinand de les apprécier et de les récompenser fort au-delà de leur valeur. Quant aux lettres de la reine, si j'ai négligé de les remettre à ce monarque, c'est que j'avais imaginé qu'il n'y était question que de moi, et que je ne pensais pas qu'il fût fort intéressant d'en occuper ce prince. D'ailleurs, ce n'était pas pour voir des rois chrétiens que j'avais franchi les monts; je ne cherchais que les Maures. — Il paraît, sire chevalier, que vous les avez trouvés et vus de près, et sans doute plus qu'ils n'auraient voulu. — Ils m'auront aussi à leur tour de trop près pour moi, comme vous

voyez. — Sire chevalier, vous leur aviez fait assez de mal pour qu'ils aient cherché à se venger. » La dame fit quelques questions à Raoul sur la nouvelle contrée que le roi de Castille venait d'enlever aux Maures; puis elle se retira, ne voulant ni fatiguer ni effaroucher un homme d'une humeur aussi solitaire : elle évita, dans ce premier entretien, de faire des questions au chevalier sur son frère d'armes, de peur de l'émouvoir trop vivement.

Lorsque la reine revit cette dame, elle lui fit conter son entrevue avec Raoul, et lui demanda ce qu'elle en pensoit. — Madame, je crois que ce chevalier serait aussi aimable que brave, s'il pouvait devenir moins triste. — Je le crois aussi, dit la reine; mais on est forcé de convenir qu'il est bien glorieux, pour une femme, d'avoir inspiré une passion aussi sérieuse que celle qui occupe ce chevalier. Si la belle Ermeline répondait à de si beaux sentimens, la fortune est bien injuste d'avoir si cruellement empêché l'union de deux si nobles cœurs. »

Cependant la guérison de sire Raoul s'opérait rapidement. Il faisait chaque jour des promenades en litière, et commençait même à marcher dans les jardins du château. Dès qu'il put s'habiller de manière à se présenter devant la reine, il lui fit demander la permission de lui faire sa cour. Marguerite le reçut avec beaucoup d'émotion : les mérites et les infortunes de ce jeune héros la touchaient vivement; elle le trouvait digne d'un meilleur sort; elle aurait estimé heureuse la femme qui aurait fait son bonheur. Raoul voulut s'excuser de son horrible négligence, la reine lui dit : « Sire chevalier, le roi de Castille vous a pardonné, il faut bien que je vous pardonne aussi, moi, qui ne peux que cela, et qui n'ai point, sur mes frontières, de provinces maures à vous montrer à conquérir. J'avais prié sire Bertrand de vous suppléer;

il me l'avait promis. J'ai été surprise que ce chevalier, qui n'avait pas les mêmes causes de chagrin et de préoccupation que vous, n'ait pas rempli sa promesse. — Ah! madame, il n'a pas été coupable. En le justifiant, je suis obligé de rappeler un événement bien douloureux pour moi; mais pourtant je ne le fais pas sans quelque consolation, puisque je rappelle en même temps un glorieux exemple du courage et du dévouement héroïque de mon généreux frère d'armes. Le premier corps de troupes castillanes que nous rencontrâmes n'était pas celui que Ferdinand commandait en personne; mais nous trouvions les Infidèles en face, cela nous suffisait. Dès le lendemain, il y eut un combat, et nous cherchâmes à y faire notre devoir. Pendant deux mois, on combattit de même, presque chaque jour, et avec un extrême acharnement de part et d'autre. Enfin, un soir, m'étant imprudemment laissé emporter à la poursuite des ennemis, je me trouvai enveloppé par un nombre tellement supérieur, qu'il était impossible que je ne succombasse pas; lorsque Bertrand, suivi de cinq ou six guerriers seulement, se précipita sur les Maures, et, après des prodiges de valeur, les mit en fuite et me dégagea. Nous revenions triomphans et persuadés que la journée était finie. Mais en débordant un petit bois d'oliviers, nous fûmes assaillis si brusquement par une embuscade, que, de prime abord, plus de la moitié de nos chevaux furent renversés. De ce nombre, fut celui de Bertrand. J'employai en vain tout ce que la nature m'a donné de force à délivrer mon ami, à qui je venais de devoir mon salut: le nombre des ennemis, l'obscurité de la nuit, les violences mêmes de mes compagnons qui emmenaient mon cheval par la bride, tout concourut à me contraindre de renoncer à mon entreprise. Je rentrai au camp, dé-

sespéré. Le lendemain, la division de troupes où je me trouvais eut ordre de rejoindre l'armée du roi, et, depuis ce moment, je n'ai plus entendu parler de Bertrand. Je n'ai d'espoir que dans la cupidité des Maures, qui aura pu leur faire épargner leur captif. J'attends qu'une trêve me permette de leur offrir, pour le racheter, tout ce que je tiens de la munificence du roi de Castille. »

« Sire chevalier, dit la reine, j'espère que le ciel vous aura conservé un ami digne de vous. J'ai un grand plaisir à vous entendre parler de lui, et je compte que, dans d'autres entrevues, vous me direz ce qu'il était chargé de m'écrire. Pour cette fois, je veux abréger notre entretien, quelque intérêt que j'y trouve. Ce serait me montrer l'alliée des Maures, que de ne pas prendre soin de votre santé. »

Cette première visite fut donc courte, mais Raoul ne put guère se dispenser de la renouveler tous les jours; ce qui fournit à la reine les occasions d'admirer la modestie avec laquelle le chevalier parlait d'actions nombreuses, dont une seule aurait suffi pour faire la réputation d'un guerrier. Cette vertu, ajoutée aux qualités héroïques qui ornaient Raoul, achevait d'en faire à ses yeux un chevalier accompli; mais elle ne pouvait dissiper la sombre mélancolie qui l'obsédait et qui laissait trop voir que le respect et la courtoisie le déterminaient, plus que toute autre chose, dans la part qu'il prenait aux conversations de la noble société où il se trouvait.

La reine avait eu l'attention de recommander chez elle, que personne ne parlât, devant le malade, de l'événement survenu auprès de Bordeaux, à la dame de Tonnay ainsi qu'à sa fille, et dont Marguerite avait été instruite, pendant que le chevalier était à l'armée de Castille.

Mais la prudence de la reine ne put tout prévoir. Il y avait déjà près de deux mois que Raoul était à sa cour, et la bonté du tempérament du chevalier, la salubrité de l'air, les soins des médecins et de tout ce qui l'entourait, les fréquens exercices qu'il faisait, soit à pied, soit à cheval, lui avaient rendu la santé et presque toutes ses forces. Déjà il songeait à retourner contre les Maures, lorsque deux seigneurs gascons, venant de l'armée de Ferdinand, arrivèrent à la cour de Navarre, avec des lettres de ce prince pour la reine Marguerite. Ils savaient que Raoul était dans son palais, et ils le connaissaient beaucoup, car l'un avait monté à l'échelle avec lui, à l'assaut du château de Toralva, l'autre l'avait suivi à l'attaque de Puente-Nero.

En sortant donc de l'audience dans laquelle ils remirent, à la reine, les dépêches de Ferdinand, ils se firent conduire dans la chambre de Raoul, et se précipitèrent dans ses bras. Ils les accueillit avec autant de chaleur que sa tristesse constante pouvait le permettre : et les ayant fait asseoir, il leur demanda des nouvelles de l'armée. Ils lui apprirent que les Maures avaient été si frappés de terreur, par les dernières affaires où il avait pris une si grande part, que, depuis, ils s'étaient toujours tenus sur la défensive, et battant en retraite, partout où ils n'avaient pas des forces infiniment supérieures à celles des chrétiens, et qu'enfin ils avaient demandé et payé fort cher une trêve de six mois; que du reste le roi n'avait point oublié le guerrier à qui devaient principalement s'attribuer ces heureux résultats, qu'il avait souvent fait l'éloge du chevalier Raoul, et qu'il avait laissé voir l'intention de manifester sa reconnaissance de la manière la plus éclatante. Ils ajoutèrent qu'ils avaient quelque soupçon de l'espèce de récompense que le roi destinait à sire Raoul,

mais qu'ils devaient et voulaient laisser à la reine de Navarre le soin de l'en instruire. Raoul entendit ces dernières paroles avec une indifférence qui étonna d'abord ses deux compagnons d'armes à qui l'espoir d'une pareille fortune aurait tourné la tête de joie; mais ils se rappelèrent qu'à l'armée ils ne l'avaient jamais vu rire, et qu'après les plus grands exploits, il était aussi sérieux, qu'un autre après une défaite. La seule réflexion de Raoul fut que le roi Ferdinand avait eu tort de donner du relâche aux Infidèles, jusqu'à ce qu'il les eût jetés au moins au-delà du Détroit. Les chevaliers gascons sourirent de cette modération ; et cherchant, à leur tour, des nouvelles, ils dirent à Raoul: « — Sire chevalier, vous qui êtes ici voisin de la France, apprenez-nous donc ce qui en est de cette incroyable aventure arrivée au château du Diable, près Bordeaux. » — Messeigneurs, leur répondit Raoul, je ne sais de quoi vous voulez parler. Mais comme je ne suis pas plus curieux ici que vous ne m'avez vu à l'armée, il n'est pas étonnant que cette aventure soit tout-à-fait nouvelle pour moi. » Alors ces gentilshommes lui racontèrent qu'un de leurs compatriotes venant de France, leur avait rapporté qu'une société nombreuse de la cour du roi d'Angleterre, ayant été en fête au château du Diable, chez le sire d'Albret, et ayant eu la curiosité de voir ses souterrains, une partie de ce beau monde y avait disparu, sans qu'on eût jamais pu les retrouver, malgré toutes les recherches qu'on avait faites par les ordres du roi, qui avait perdu, de cette étrange manière, l'incomparable Ermeline de Tonnay, au moment où l'on assurait que ce prince était déterminé à l'épouser. A ces mots, Raoul fit un cri d'effroi ; ses yeux restèrent un instant fixes, sa bouche était entr'ouverte, ses bras tendus en avant, et après quelques mouvemens convulsifs, il tomba évanoui.

Ses amis le relevèrent ; puis l'un des deux se précipita hors de la chambre pour chercher du secours. Le médecin arriva et ses soins rendirent enfin à Raoul l'usage de ses sens. Mais il n'ouvrit les yeux que pour les refermer, comme quelqu'un qui a horreur de la lumière. Ses soupirs ne pouvaient dégager sa poitrine oppressée, on craignait qu'il ne suffoquât ; le médecin lui fit ouvrir une veine, et une perte de sang copieuse put seule calmer peu à peu l'affreux transport du chevalier. Mais un abattement extrême et une tristesse plus sombre encore que son état habituel succédèrent à l'agitation délirante de l'infortuné Raoul. Pendant trois jours, il se refusa à toute nourriture, et le médecin, instruit de la cause de son mal, laissa voir des craintes sur la perte de sa raison.

Cependant dès que la reine apprit cet événement, elle fut dans une désolation extrême ; elle se reprochait de n'avoir pas prévenu à temps les deux étrangers : mais comme ils venaient de Castille, ils ne lui avaient fait naître aucune défiance. Les deux chevaliers de leur côté allèrent mettre aux pieds de Marguerite leurs excuses du mal qu'ils venaient de causer, bien involontairement, à un guerrier pour lequel ils s'étaient au contraire trouvés si heureux d'apporter de grandes et importantes nouvelles. — « J'ai lu vos dépêches, dit la reine, il paraît que vous en connaissez à peu près le contenu ; mais vous voyez s'il est possible de s'en occuper, dans ce moment. Avec un âme telle que celle de sire Raoul, nous détruirions tout moyen de succès, en voulant brusquer cette affaire. Je verrai ce que le temps me permettra d'essayer. Aujourd'hui, nous ne devons nous occuper que de sauver la vie de votre ami. »

La reine, les deux chevaliers et toute la cour furent, pendant trois jours, dans de grandes inquiétudes. Ce ne

fut que le quatrième que le chapelain parvint, à force d'exhortations, à déterminer Raoul à prendre quelque aliment. Mais comme son gosier contracté par la douleur repoussait tout ce qu'on lui présentait :—« Vous le voyez, dit-il, ce n'est point coupable résolution de ma part; mais c'est répugnance de la nature qui veut que je finisse, parce que je n'ai plus assez de force pour porter mes maux. — Chevalier, dit le chapelain, vous qui avez montré tant de courage contre les ennemis de la foi, sachez en trouver contre votre propre douleur, contre la nature, s'il le faut : car n'est-elle pas souvent rebelle ? ne se montre-t-elle pas fréquemment ennemie de nos devoirs? Que serions-nous, si nous lui cédions sans cesse? D'ailleurs, chevalier, vous êtes jeune, les trèves sont courtes avec les Infidèles, votre épée sera bientôt utile aux chrétiens; gardez-leur votre bras, et hâtez-vous de recouvrer des forces que réclame la cause de la foi. » Le chevalier, ranimé par de semblables discours, faisait de nouveaux efforts, prenait quelque nourriture, mais bientôt il retombait dans l'accablement et le dégoût.

Il languissait ainsi depuis quinze jours, lorsqu'un matin les deux chevaliers gascons entrèrent chez lui de bonne heure et lui dirent qu'ils venaient lui demander s'il avait quelques commissions pour la France, parce qu'ils partaient le lendemain, d'après l'avis qu'ils avaient reçu que le roi d'Angleterre convoquait tous ses vassaux de Guienne pour la guerre qui paraissait inévitable entre lui et le roi de France. A ces paroles, les yeux de Raoul brillèrent d'un feu qui paraissait éteint chez lui, depuis long-temps. « La guerre ! dit-il avec vivacité, entre Louis et Henry! Chevaliers, nous pourrons nous y trouver, malheureusement ce ne sera pas sous les mêmes bannières. Nos devoirs doivent passer avant nos affections. Du reste, je connais vos écus,

et jamais ma lance ne se tournera volontairement contre des guerriers que j'ai vus si prodigues de leur sang, pour la cause de la foi. Mais l'infâme Simon de Leycester pourra se repentir des conseils qu'il a donnés à votre roi. Dites-lui que je le chercherai dans la bataille, et que, s'il ose m'attendre, j'espère le punir de ses coupables manœuvres.—Sire chevalier, dirent les gentilshommes gascons, nous ignorons les motifs que vous pouvez avoir de vous plaindre du comte de Leycester; mais nous ne pouvons pas nous refuser à le prévenir que vous le chercherez. Nous regrettons vivement de ne plus vous avoir pour compagnon, ou plutôt pour guide dans le sentier de la gloire. Mais, sous quelque bannière que vous serviez, notre estime et notre amitié vous y suivront. »

Le lendemain, les deux étrangers, après avoir rendu leurs devoirs à la reine de Navarre, prirent congé du chevalier malade, avec les plus vives protestations de services, de part et d'autre.

A partir de ce jour, Raoul changea tout-à-fait de régime et d'habitudes. Au lieu de l'abattement où il languissait, on le vit se livrer au genre de vie le plus actif. Le matin, il faisait de longues promenades à pied, et presque tout le reste du jour, il était à cheval. Son tempérament robuste se prêtait à un passage aussi brusque du repos à une fatigue extrême. En peu de jours il reprit toute sa force; et, remerciant la reine des bontés dont elle l'avait comblé, il lui annonça qu'il se disposait à lui demander ses ordres pour la cour de France. Cette princesse avait différé jusqu'à ce moment à s'acquitter, auprès du jeune héros, de la commission dont elle était chargée de la part du roi de Castille, et dont elle eût bien voulu pouvoir se dispenser; car elle se flattait peu de réussir. Mais comment ne pas répondre à la confiance de

Ferdinand, et comment priver Raoul des bienfaits de ce prince, s'il se trouvait jamais disposé à les mettre à profit. Ces motifs l'ayant emporté sur toutes les autres considérations, elle dit au chevalier, le jour où il vint lui annoncer son projet de départ : « Sire chevalier, pourquoi quittez-vous si vite l'Espagne où vous avez acquis tant de gloire, où vous avez obtenu l'estime de tous ceux qui vous ont connu? — Madame, des devoirs impérieux m'appellent en France. — Cependant, chevalier, si le roi Ferdinand n'avait pas fait une trève avec les Maures, vous alliez retourner à son armée. — Il est vrai, madame; mais depuis ce temps-là, d'autres événemens survenus m'imposent d'autres obligations. — Eh! croyez-vous, sire Raoul, n'avoir pas aussi de grandes obligations envers Ferdinand? — Je connais madame, l'étendue des dons que m'a faits le roi de Castille; ils sont fort au-dessus de mes faibles mérites; mais mon bras ne lui est point utile dans ce moment; et, sans manquer à mes devoirs, comme son homme lige, je puis offrir mon épée à un prince qui n'est pas son ennemi. — Sire Raoul, vous vous trompez deux fois. Les dons de Ferdinand ne sont pas au-dessus de vos mérites, et vous ne connaissez pas tous ceux qu'il vous destine. Je suis chargée de vous en instruire. Je l'aurais fait plus tôt; premièrement, si je n'avais craint d'offenser une douleur trop vive; puis, si vous n'aviez toujours paru plutôt fuir que souhaiter des consolations de qui que ce fût. L'annonce que vous me faites de votre départ ne me permet point de différer plus long-temps, et je dois m'acquitter de la commission de Ferdinand. Ce monarque m'avait déjà mandé, dans le message qui a précédé votre arrivée ici, que vos derniers exploits avaient jeté une telle terreur parmi les Infidèles, et par suite lui avaient valu de tels avantages, qu'il vous destinait de plus hautes récompenses que celles

qu'il vous avait accordées jusque-là. Mais il ne s'était point expliqué sur l'espèce de récompense qu'il songeait à vous donner. Il me l'a fait connaître par les dernières lettres que m'ont remises les deux chevaliers gascons qui sont venus dernièrement à ma cour. Voici ce qu'il m'a mandé : « Voulant récompenser dignement le jeune héros que vous m'avez adressé, et montrer en lui le prix que je mets aux services des aventuriers étrangers qui consacrent leur valeur à l'expulsion des Infidèles hors des royaumes d'Espagne, je veux l'honorer de mon alliance en lui faisant épouser une jeune princesse du sang de Bourgogne (30), non moins vertueuse que belle, et à qui je donne pour dot tout le terrain compris entre les dépendances du château de sire Raoul et le pont qu'il a illustré par un fait d'armes digne d'éternelle mémoire; et, afin que le titre du chevalier étranger réponde à la hauteur de l'alliance qu'il contracte, ses terres seront érigées en comté. »

Voilà, sire chevalier, continua la reine, comme on sait récompenser la valeur en Espagne. Je vous dirai que j'ai ouï parler de la jeune princesse dont il est ici question ; elle mérite l'éloge qu'en fait le roi. J'espère que vous reconnaîtrez à présent que vous avez de grandes obligations à acquitter envers le roi de Castille, et que vous ne songerez plus à retourner au-delà des monts.

— Madame, répondit le chevalier, si le roi Ferdinand était ici, je me jetterais à ses pieds, pour lui exprimer ma reconnaissance de sa générosité ; mais je lui dirais que quelque grand et inouï que soit l'honneur qu'il veut me faire, une puissance invincible me force à le refuser. Mon premier devoir, en effet, en acceptant un don si illustre, serait de faire le bonheur de la princesse que le roi daignerait m'accorder. La tristesse et la préoccupa-

tion de mon cœur m'en rendraient incapable. — Sire chevalier, reprit la reine, c'est une grande et sublime vertu que la constance ; mais enfin si elle impose des devoirs, elle est soumise elle-même à des bornes et à des conditions. Je crois, chevalier, vous avoir prouvé quelque intérêt et avoir enfin acquis quelque droit à vous faire des questions. Souffrez donc que je vous demande si vous avez fait, à quelque dame, un serment que la mort même ne puisse rompre. — Madame, je n'ai fait aucun serment, je n'en ai point reçu. Je n'ai aucune récompense à attendre de ma foi gardée ; j'ai tout perdu! je ne veux plus qu'accomplir un devoir, celui de poursuivre des infâmes dont les crimes ont causé le malheur de la plus céleste des créatures ; peut-être ferai-je repentir jusqu'à un roi qui n'a pas eu la force de respecter et de protéger l'innocence. Cette tâche acquittée, je ne survivrai pas long-temps à la perte de celle à qui mon sort a été lié dans ma pensée, dès le premier moment que je l'ai vue. Mais, afin que du moins ma mort soit utile à la défense de la croix, je retournerai dans la Palestine et j'y combattrai les Infidèles, jusqu'à ce que je succombe sous leurs coups. — Sire chevalier, est-ce que vous oubliez que nous avons des Infidèles en Espagne? Les trèves ne sont jamais longues avec eux. — Madame, je veux épargner, au généreux Ferdinand, les efforts d'une reconnaissance dont je ne puis goûter les effets. — Homme inconcevable! s'écria la reine, je ne vous persécuterai plus des offres du roi de Castille. Je ne vous demande que de retarder votre départ de six jours. N'accorderez-vous pas cela à une reine qui vous a témoigné quelque intérêt? — Ah! madame, je reconnais que je n'ai rien fait pour mériter les bontés dont vous me comblez ; à peine sais-je vous en exprimer des remercîmens. Il faut que votre in-

dulgence, pour la misère qui m'accable, soit sans bornes. Je resterai puisque vous l'ordonnez et que la présence d'un homme si malheureux ne vous rebute pas. »

Trois jours après cet entretien, la reine fit appeler Raoul, à une heure à laquelle il n'avait pas coutume de la voir. Dès qu'il fut dans la chambre de la princesse, elle lui dit : « Sire chevalier, je veux vous faire savoir pourquoi je vous ai prié de prolonger votre séjour ici ; j'espère que vous pardonnerez à cette indiscrétion. » Alors elle fit un signe, et un homme qui était derrière un rideau s'avança vers Raoul qui reconnut sire Bertrand. Malgré la présence de la reine, les deux amis ne purent s'empêcher de se précipiter dans les bras l'un de l'autre. Puis Raoul, tombant aux genoux de Marguerite, en fondant en larmes, lui dit : « Oh ! la plus généreuse et la plus bienveillante des reines ! C'est à votre bonté que je dois la délivrance de mon ami, je n'en puis pas douter ; permettez-moi de baiser la main qui a brisé les chaînes d'un captif qui m'est si cher. » La reine tendit sa main à Raoul avec beaucoup d'émotion. Sire Bertrand ayant réclamé la même faveur, les deux mains de Marguerite furent bientôt baignées des larmes de la reconnaissance. La princesse ordonna aux deux chevaliers de se relever, et après avoir essuyé quelques pleurs que l'attendrissement lui avait arrachés à elle-même, elle dit à Raoul : « Il est vrai, sire chevalier, que c'est moi qui ai eu le bonheur de sauver votre frère d'armes, de sa dure captivité. Dès que j'ai appris de vous qu'il pouvait être vivant entre les mains des ennemis, j'ai fait partir un héraut fidèle et intelligent qui a profité du premier moment de trêve, pour pénétrer chez les Maures, et en a ramené sire Bertrand. Ne m'en veuillez pas trop de vous avoir prévenu, car je sais que vous avez aussi envoyé un message pour cela. Mais le mien avait une plus grande

connaissance du pays. — Madame, dit Raoul, vous m'avez fait éprouver les seules sensations de joie que mon cœur pût ressentir. — Je désire, dit la reine, que ce soit d'un heureux augure pour l'avenir. » Ici Raoul soupira. La reine continuant, dit : « Mais ne nous occupons que du présent. Sire Raoul, vous voyez que j'ai bien cru au besoin que vous aviez de partir, lorsque je ne vous ai demandé que de différer votre voyage de six jours. Il ne vous en reste plus que trois à passer avec sire Bertrand; car n'espérez point l'emmener. Mon médecin m'a déjà dit qu'il n'est point en état de supporter les fatigues de la guerre dans ce moment, et qu'il lui faut encore plusieurs mois de repos et de soins. D'ailleurs, vous n'allez plus, comme en Espagne, combattre sous les mêmes bannières, et pour une cause qui vous est commune. Sire Bertrand doit *aide* et *service* au roi d'Angleterre, que vous, sire Raoul, regardez comme votre ennemi. J'avoue que c'est avec une grande peine que je vois la fortune séparer deux frères d'armes si dignes l'un de l'autre. — Madame, reprit Bertrand, la fortune ne séparera jamais nos cœurs. Les armées des rois sont grandes, et deux guerriers dans des rangs opposés peuvent servir leurs maîtres, sans se rencontrer, et même en s'évitant. — Sire Bertrand, je vois que vous avez déjà l'impatience d'augmenter la gloire que vous avez acquise en Espagne; mais vos forces ne sont point prêtes à seconder votre ardeur, et nous aurons de la prudence pour vous. »

Les deux guerriers passèrent donc quelques jours ensemble, à la cour de Navarre, comblant de bénédictions l'aimable reine à laquelle ils devaient le bonheur de se voir réunis. La reconnaissance avait enfin rompu la taciturnité de Raoul. Il répondit, pendant le reste de son sé-

jour à Pampelune, avec complaisance, et autant que sa modestie pouvait le lui permettre, à toutes les questions que la reine, ou les dames qui étaient auprès d'elle, lui adressèrent sur ses voyages et ses aventures, tant dans l'Orient qu'en France et en Espagne. On admirait que, si jeune, il eût pu déjà assister à tant d'événemens, et voir des pays si distans les uns des autres. Souvent, toutefois, au milieu de ses récits, une triste pensée venait s'offrir à son esprit. Il était un instant troublé, un soupir s'échappait de sa poitrine, une larme paraissait sur ses yeux. Mais il surmontait sa douleur, et continuait à satisfaire la curiosité de son noble auditoire, qui lui savait gré de ses efforts. Au reste, ce ne fut que chez la reine que l'on put jouir de la conversation de Raoul. Tout le reste de son temps fut employé à s'entretenir avec son ami, ou à s'occuper de ses préparatifs de départ.

Raoul avait accordé trois jours de plus à son frère d'armes. Marguerite, loin d'en être jalouse, les en remercia tous deux. Cette prolongation de séjour fut bien vite expirée, et Raoul alla prendre congé de la reine, et mettre à ses pieds toute l'effusion de sa reconnaissance. Prête à le congédier, elle lui dit : « Chevalier, le roi de Castille vous a récompensé comme un prince à qui votre épée avait valu de brillantes conquêtes. Mais il n'est pas le seul souverain qui vous ait des obligations. Tous les princes chrétiens, mais surtout ceux d'Espagne, doivent vous savoir gré de la terreur que vous avez inspirée aux Infidèles. Je veux ajouter à votre suite, un écuyer, deux hommes d'armes et un page, qui vous suivront partout, entretenus à mes dépens. Ce sont des gentilshommes dont j'estime les familles ; je veux qu'ils acquièrent de la gloire en combattant sous votre pennon. »

Le chevalier mit un genou en terre, et dit à la reine : « Madame, avant cette dernière preuve de votre bonté incomparable, vous m'aviez déjà mis dans l'impossibilité de vous exprimer ma reconnaissance. Je ne puis plus que vous prier de chercher, dans la bienveillance de votre cœur, tout ce que doit ressentir le mien. » Ayant dit ces paroles, il baisa la main de la reine, se releva, et sortit. Marguerite s'étant retirée seule dans une de ses chambres, s'y laissa aller à une grande tristesse.

Raoul, qui était entré en Espagne, suivi d'un seul écuyer, en sortit avec une brillante escorte. Mais ne voulant paraître qu'en ennemi dans les provinces du roi d'Angleterre et du comte de la Marche, il passa par les terres du comte de Toulouse. De là il se dirigea par l'Auvergne, le Bourbonnais et le Berri, sur la Touraine, où le roi de France avait convoqué le ban et l'arrière-ban de son royaume (31).

Le chevalier trouva toute la cour de Louis à Chinon. La reine Blanche, mère du roi, la reine Marguerite, sa femme, et Jeanne de Toulouse, femme d'Alphonse, comte de Poitiers, embellissaient ce séjour de leur présence. La reine Blanche, qui avait long-temps écouté les chansons de Thibaut de Champagne, tout en se jouant de la folle passion du comte, avait pris goût aux trouvères de Champagne, de Normandie et de Picardie (32). Elle en avait toujours quelques-uns à sa suite. Marguerite et Jeanne avaient amené des troubadours, l'une de Provence, l'autre du comté de Toulouse. Le Poitou, dont les anciens comtes, ducs d'Aquitaine, avaient tant favorisé les lettres et même cultivé la poésie, n'avait point perdu tous ses poëtes. Le bon roi, malgré sa grande piété, prenait plaisir à entendre chanter ou réciter des vers, tant que les poëtes ne s'écartaient pas de la bonne morale et

de la décence *. et l'on peut penser que ceux qui en auraient eu la meilleure envie, ne s'en avisaient pas, en sa présence.

Raoul, trouvant une cour beaucoup plus gaie qu'il ne s'y attendait, résolut de se tenir à l'écart, là, comme à l'armée de Ferdinand. Il se contenta donc d'aller se présenter au maréchal du roi de France, de lui dire en quoi consistait la troupe qu'il menait à sa suite, et de lui demander ses ordres pour placer son pennon. Une bannière lui fut assignée, et le chevalier s'y étant rendu et fait recevoir, se tint tranquille dans son quartier, attendant le départ de l'armée. Mais il ne put rester long-temps dans l'obscurité qu'il cherchait. La reine de Navarre avait chargé l'écuyer qu'elle avait joint à sa troupe, de lettres pour le roi et pour Blanche de Castille. Elle se contentait de prévenir Louis, que le guerrier qui commandait la petite troupe dont faisait partie le gentilhomme qui lui remettrait sa lettre, avait fait, au service des chrétiens, en Espagne, des exploits merveilleux; mais que sa modestie égalait sa valeur, et qu'il fallait lui faire violence pour qu'il prît le rang qui lui convenait. Elle s'étendait en plus de détails dans sa lettre à la mère du Roi. Elle lui racontait ce qu'elle savait des malheurs et de la tristesse du chevalier, des offres superbes que le roi Ferdinand lui avait faites, et des refus de Raoul. Marguerite engageait Blanche à faire son possible pour amener le jeune héros à ne pas repousser la haute fortune qui l'attendait en Castille. Elle

* Cette observation ne doit pas étonner là; car, à cette époque, la licence des poètes fut extrême. On peut s'en convaincre par le recueil des Fabliaux qu'a publié Barbazan, et, plus tard, Legrand d'Aussy.

lui représentait qu'il ne pouvait y avoir d'acquisition plus heureuse pour ce royaume, le chevalier s'étant fait, dans le peu de temps qu'il avait combattu sous les drapeaux de Ferdinand, une telle réputation, que les Infidèles n'osaient plus tenir où il se présentait.

Raoul était dans son logement occupé des moyens d'envoyer un message à sire Eudes de Rochefort et à frère Archambaud, pour les instruire de son arrivée à l'armée de Louis, et leur demander de leurs nouvelles, ainsi que de ce qui les intéressait, lorsqu'il reçut la visite d'un écuyer de la reine Blanche, qui lui dit que cette princesse désirait le voir, dès ce jour même, entre onze heures et midi, après son dîné. Le chevalier répondit qu'il se rendrait aux ordres de la reine. Il se mit donc en état de paraître devant elle, et se présenta à son logement. « Chevalier, lui dit Blanche, dès qu'elle eut reçu son salut, je désirais voir et remercier un guerrier à qui la Castille a de si grandes obligations; de plus, je voulais vous dire que je vous sais gré, de venir, après avoir si glorieusement servi la cause des chrétiens en Espagne, faire l'offre de votre bras à mon fils, dans sa querelle avec le roi d'Angleterre. — Madame, répondit Raoul, je ne méritais pas que vous daignassiez vous occuper de moi. J'ai tâché de remplir, en Castille, le devoir d'un chevalier chrétien. Le roi Ferdinand, qui a trop prisé mes faibles services, ayant jugé convenable d'accorder une trêve aux Maures, je suis venu demander à être admis à combattre sous l'oriflamme. Car je ne doute point, madame, que la justice ne soit du côté d'un roi nourri par une mère qui a rempli le monde du renom de sa haute sagesse. » La reine lui fit quelques questions, après quoi elle le congédia en lui disant : « Sire chevalier, nous nous reverrons, et je désire

que vous ne montriez pas autant d'éloignement pour le monde, en France qu'en Espagne. »

Le roi ne fit point appeler Raoul, parce que, devant faire une revue de son armée le lendemain, il se réservait de lui parler alors. En effet, l'armée ayant été rangée, dès la pointe du jour, dans une belle plaine, Louis, accompagné des reines, et suivi de sa cour, parcourut, tous les rangs, adressant des paroles flatteuses à tous les chefs dont les troupes avaient l'air le plus martial, et présentaient l'apparence d'une meilleure discipline. Lorsqu'il fut à la bannière où se trouvait Raoul, qui était toute composée de volontaires, il le fit approcher, et lui dit : « Sire chevalier, vous arrivez précédé de beaucoup de gloire; je vous remercie de venir en poursuivre de nouvelle sous nos drapeaux ; il nous en reviendra une part. — Sire, répondit Raoul, je vous consacre mon épée et tout ce qui dépend de moi, pour vous servir contre vos ennemis (33). »

Comme le roi et toute sa cour s'en retournaient de cette revue, un chevalier qui arrivait de Paris apporta la nouvelle des grands progrès que les Tartares faisaient dans la Pologne, la Bohême et la Hongrie. Son récit causa un sentiment d'effroi parmi tous ceux qui l'entendaient. Blanche elle-même, malgré la fermeté habituelle de son caractère, ne put dissimuler son trouble. Mais son héroïque fils, soutenu par une foi inébranlable, lui dit : « Eh bien! qu'avons-nous à craindre, madame? Si ces gens-là viennent nous faire la guerre, nous en sortirons *victorieux ou martyrs* (34). En attendant, poursuivons nos desseins de soumettre les rebelles, c'est le devoir des rois; la voix des peuples s'élèverait contre eux, s'ils ne le remplissaient pas. Voyez les malheurs que la révolte a

causés à la Champagne et à la Bretagne *. » Ces paroles, dites avec un calme admirable, dissipèrent toutes les alarmes, et chacun ne songea plus qu'à suivre un prince qui, si jeune, puisait tant d'assurance dans sa piété.

Au dîné, Blanche annonça qu'elle réunirait le soir, chez elle, tous les chefs et les chevaliers les plus marquans de l'armée. Raoul ne fut pas oublié. Il aurait bien voulu se dispenser d'y paraître; mais il ne crut pas cela possible. Il y eut donc chez la reine un grand souper, après lequel Blanche reçut la présentation de quelques nouveaux chevaliers et damoiseaux qui se rendaient à l'armée. Parmi ces derniers se trouvait le jeune Guy de Clisson, présenté par le seigneur de Montaigu, dont il était destiné à être le gendre. Malgré la brillante fortune et la beauté du damoisel, Jacqueline de Montaigu avait refusé de recevoir sa main, jusqu'à ce qu'il eût mérité d'être fait chevalier en combattant contre les ennemis du roi de France, ou contre les Sarrasins. Lorsque le jeune Guy apprit que Louis allait entrer en Poitou pour faire la guerre contre les Anglais, il se couvrit de ses plus belles armes d'écuyer, chaussa ses éperons d'argent, et courut à cheval au château de Montaigu. Là il se jette aux pieds de Jacqueline, lui dit qu'il va combattre sous les drapeaux du roi de France; qu'il périra au champ d'honneur, ou qu'il reviendra chevalier, et il lui demande une parole d'espoir. Jacqueline lui fait la promesse tant désirée. Le damoisel repart et va s'offrir au roi de France. Cette aventure avait

---

* Thibaut de Champagne ayant été détaché de la ligue des grands vassaux par l'habileté de Blanche, ces princes, irrités, exercèrent sur ses terres d'épouvantables ravages. Quant aux malheurs de la Bretagne, ils furent amenés par la révolte de Pierre Mauclerc.

inspiré quelques couplets à un troubadour du Poitou, nommé René de Poitiers (55). La reine qui en était instruite, voulut qu'ils fussent chantés dans ce moment même, et devant le jeune damoisel qui s'en trouvait le héros. Le troubadour ayant pris sa harpe, chanta ainsi :

GUY DE CLISSON.

Pour mon pays, pour mon roi, pour l'honneur,
Je vais combattre, ô ma tant douce amie !
Je reviendrai plus digne de ton cœur,
Ou, pour le mériter, j'aurai perdu la vie.

Jne DE MONTAIGU.

Va, suis l'honneur, jeune et noble guerrier ;
Aux champs poudreux de la fière Bellonne,
Près de ton roi, cueille maint beau laurier :
De myrtes, au retour, je t'offre la couronne.

GUY DE CLISSON.

J'entends hennir mon coursier généreux.
Adieu, je vole où m'appelle la gloire.
Non, le succès pour moi n'est pas douteux,
Quand ta main est le prix offert à la victoire.

« Oh ! heureux, dit Raoul en lui-même, le guerrier à qui celle qu'il aime commande de vaincre ! »

Cependant *la reine* (36) avait applaudi au troubadour et avait joui de l'embarras du jeune damoisel qui n'avait pu s'empêcher de se reconnaître à la situation qui venait d'être peinte. Toutefois Blanche ne voulant pas prolonger cet état de gêne, dit : « Quelque autre poëte a-t-il une

chanson nouvelle à nous faire entendre ?» Alors Jeanne de Toulouse lui dit : « Madame, un de mes troubadours en a fait une, ce matin, sur la guerre qui va s'ouvrir. — Cela ne peut pas être plus frais, répondit la reine ; qu'il la chante. » Le troubadour se plaçant au milieu de l'assemblée chanta avec grande chaleur les vers suivans :

Nobles guerriers, notre roi, notre maître,
Vient nous guider à de nouveaux dangers.
Suivons ses pas, et faisons disparaître
Des champs français d'insolens étrangers.
Amis, redoublons de vaillance !
Nous chasserons l'Anglais de France.
Vive Louis !
Vivent les lis !

Le petit-fils du vainqueur de Bovine
Va déployer son brillant étendard ;
Son bras, fidèle à sa noble origine,
Va terrasser l'orgueilleux léopard.
Amis, redoublons de vaillance !
Nous chasserons l'Anglais de France.
Vive Louis !
Vivent les lis !

Ne souffrons pas que nos belles provinces
Restent en proie à nos fiers ennnemis.
Heureux sujets du plus juste des princes,
Servons l'honneur, le roi, notre pays.
Amis, redoublons de vaillance !
Nous chasserons l'Anglais de France.
Vive Louis !
Vivent les lis !

Quand il eut fini, le roi lui dit : « Troubadour, je vous

remercie des complimens que vous me faites ; je crois ma cause bonne et j'espère que Dieu la soutiendra. Mais Salomon a dit : « Ce n'est pas en tirant l'épée qu'il peut être permis de se vanter ; mais quand on la remet dans le fourreau. — Mon redouté sire, répondit le troubadour, vous et Salomon vous avez beau jeu d'être modestes; moi, je suis poëte et Gascon, j'espère que vous m'excuserez. » Le roi sourit de cette saillie, et les reines applaudirent au troubadour. Alors Louis, prenant la parole, dit à sa mère : « Madame, vous m'avez montré dernièrement une chanson sur le chevalier Fernand d'Amboise, par un de vos trouvères ; faites-la lui chanter, je vous prie. Il y a là des sentimens que j'aime. » Alors la reine ayant appelé Adrien d'Amiens, jeune trouvère de Picardie, lui dit de chanter la chanson que demandait le roi. Le trouvère se mit en place et chanta ainsi.

Etre modeste en sa vaillance,
De son Dieu conserver la foi ;
Protéger partout l'innocence,
Toujours rester fidèle au roi,
Servir sa dame avec constance,
Être galant, discret, courtois ;
Des nobles chevaliers de France
Telles sont les antiques lois.

Ainsi, des confins de l'aurore,
Le brave chevalier Fernand,
Vainqueur du Sarrasin, du Maure,
Vers la Loire s'en revenant,
De sa fortune et de sa lance
Au malheureux, à l'affligé,
Prêtait en tous lieux l'assistance ;
Par lui le faible était vengé.

Bientôt dans les champs de Bovine,
A Philippe il accourt offrir
Ce fer que, dans la Palestine,
Du sang païen il sut rougir.
Partout vaillant, partout fidèle,
Modèle d'amour et d'honneur,
C'est à ce prix que, d'Isabelle,
Il obtient la main et le cœur.

Le roi ayant demandé ces couplets, il est inutile de dire que toute l'assemblée en fut ravie.

« Et vous, madame, dit Louis à Marguerite de Provence sa femme, est-ce que vos troubadours n'ont rien de nouveau à nous chanter? — J'espère, sire, qu'ils ne se montreront point en retard, quand il s'agira de vous obéir, dit la reine. » Louis reprit : « Je voudrais une chanson sur les Croisades; car, si Dieu me conserve la vie et la force, j'espère bien que je verrai aussi cette Terre Sainte où Godefroi, Philippe, Richard et tant d'autres héros ont laissé de si beaux souvenirs de leur courage. » Alors un troubadour provençal, qu'on appelait Jehan de Salon, s'étant avancé à la place des premiers, se mit à chanter.

Vers l'Orient, le fier clairon t'appelle,
Preux chevalier, l'honneur du nom français;
A ton amour une beauté rebelle
Fait en secret des vœux pour tes succès.

Des Sarrasins renversés sous ta lance
Porte à ses pieds les riches ornemens :
Ces nobles dons conquis par la vaillance,
Pour elle auront des charmes tout-puissans.

Dans ses regards cherche ta récompense,
Tu la liras dans ses yeux attendris;
Mais sache au moins prouver par ta constance
De ton bonheur que tu sens tout le prix.

Les dames parurent très-contentes de ces couplets. Mais le bon roi dit : « Troubadour, je ne veux point vous ôter la joie que doit vous donner la flatteuse approbation qui vous est accordée ; cependant j'aimerais assez que l'on vît dans les Croisades un autre but que celui de rendre les chevaliers et les damoiseaux qui en reviennent plus agréables aux dames, quoique certainement je sache gré à celles-ci de priser la valeur. Je suppose qu'à l'exemple de Philippe mon grand-père, j'appelasse les chevaliers de mon royaume à me suivre dans l'Orient pour la délivrance de la sainte cité : que pensez-vous que je dirais à ces preux? je m'adresse à tous les poëtes qui sont ici, de la langue d'Oyl ou de la langue d'Oc. S'il y en a un qui se sente inspiré, qu'il se lève; pourvu qu'il entre dans ma pensée, j'excuserai ce que la précipitation aura laissé d'incorrect, sous d'autres rapports, dans sa production.

Après un moment de silence, un trouvère de Normandie, qu'on appelait Maurice d'Avranches s'avança, et ayant salué profondément le roi, il lui dit : « Débonnaire sire, encouragé par votre indulgence, je vais essayer de mettre en vers la pensée que j'ai cru lire dans les regards de mon roi. Alors il prit sa harpe et chanta ainsi :

Généreux chevaliers, l'élite de la France,
Aux rives du Jourdain, venez, suivez mes pas.
Que notre foi double notre vaillance!
Trop heureux, pour la foi, de braver le trépas!

Sur les créneaux altiers des cités infidèles,
Allons faire flotter l'étendard de la croix;
Et qu'au vrai Dieu ces nations rebelles
Soient contraintes enfin de recevoir ses lois!

Des nobles fleurs de lis (37) que la tige brillante
Croisse et s'élève auprès des palmes d'Orient!
De Mahomet que la race méchante
Cède et fuie à l'aspect de ce signe éclatant.

— Bien, sire trouvère, dit le prince, voilà les sentimens d'un vrai champion de la croix. A votre loisir, vous polirez vos couplets et vous me les chanterez de nouveau. Toute la noble assemblée combla d'éloges le poëte que le roi approuvait. C'est superbe! disaient toutes les dames; et cependant, dès que Louis fut sorti, elles renouvelèrent leurs témoignages de satisfaction au troubabour provençal sur ses couplets; soit pour le consoler du triomphe de son rival, soit parce qu'elles jouaient plus de rôle dans sa chanson.

Le roi s'était retiré avec les principaux chefs de son armée, pour arrêter, dans le conseil, les dispositions de son départ. Il le fixa au lendemain.

Cependant la fête se continua sous les yeux des reines. Quand les poëtes eurent finis leurs chansons, la jeunesse commença à danser, au signal qu'en donna Blanche. Raoul alors se retira, et mit à profit ce loisir pour écrire à frère Archambaud. Il lui fit part de son arrivée au camp du roi de France, et le pria de le recommander à tous ses amis sans les désigner, parce qu'ils tenaient tous pour le roi d'Angleterre et qu'il ne voulait pas que sa lettre, si elle venait à être interceptée, fît naître des soupçons d'aucun côté. L'âge et la qualité d'hospitalier mettaient

frère Archambaud hors de tous inconvéniens sous ce rapport. Pour plus de sûreté, Raoul alla trouver un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem qui était à Chinon, et le pria de faire parvenir sa lettre à son digne confrère le commandeur de l'Hôpital. Le chevalier se chargea volontiers de cette commission. Raoul réfléchissait à la bizarrerie de sa destinée qui le faisait combattre sous des drapeaux ennemis de ceux que suivaient le seigneur de Rochefort et tous les amis de la dame de Tonnay. Il se proposait de faire connaître au roi de France les liens de reconnaissance et d'amitié qui l'attachaient à sire Eudes, et le désir que ce prince voulût disposer de lui hors du canton où ce seigneur commandait.

Mais le lendemain, Raoul apprit que l'armée française avait ordre de partir, ce jour même, et de s'avancer rapidement vers le Poitou. C'est ainsi que le sage Louis, en paraissant se prêter aux goûts des princesses qui étaient à sa cour, ne diminuait rien de son activité, et savait même faire servir ces fêtes innocentes à couvrir ses desseins. On le croyait encore occupé de plaisirs à Chinon, lorsqu'on apprit qu'ayant fait tomber sous ses coups Montreuil, Moncontour et Niort, ce prince avait investi Frontenay. Le siége de cette place fut une des plus mémorables actions de cette guerre. Un nombre considérable de gentilshommes du Poitou et de la Saintonge, qui tenaient pour le parti du comte de la Marche et du roi d'Angleterre, s'y étaient renfermés sous les ordres du bâtard Lusignan, jeune guerrier de la plus haute valeur. Neuf assauts livrés avec un acharnement extrême, furent repoussés, malgré que le roi animât ses troupes par sa présence et en partageant leurs dangers. Alphonse, comte de Poitiers, frère de Louis, fut blessé d'un coup d'arbalète en montant à une échelle. Plusieurs

tours de fust (de bois) des assiégeans furent *freingtes et arses* (brisées et brûlées). Sur ces entrefaites, on surprit, dans le logement du roi, deux émissaires de la féroce Isabelle, femme du comte de la Marche, lesquels étaient chargés d'empoisonner Louis (38). Cette nouvelle répandue dans le camp français, y porte la fureur dans l'âme de tous les guerriers, déjà brûlans du désir de venger la blessure du frère de leur roi. Ils demandent à grands cris un nouvel assaut, ou plutôt ils s'y précipitent avant d'en avoir reçu l'ordre. Raoul renouvela, dans cette journée, le bel exploit de Toralva; ayant appliqué contre les murs une lourde échelle que les ennemis ne purent détourner, il y monte avec la rapidité de l'éclair, pénètre dans un créneau, malgré les efforts des guerriers qui le défendent, les renverse de sa terrible épée, et enfin, maître sur la muraille, il y plante son pennon en criant d'une voix éclatante : « Mont-Joie! Mont-Joie! » Ses braves compagnons le suivent de près dans le noble chemin qu'il leur a tracé.

Louis qui parcourait avec rapidité tout le contour de la place pour encourager de la voix et soutenir, par des secours envoyés à propos, les différentes attaques, voyant sire Raoul qui faisait flotter son pennon le premier sur les murs du château en criant : Mont-Joie, dit à un jeune guerrier qu'il avait vu se montrer aussi leste que brave dans les assauts précédens : « Gentil damoisel, va recevoir l'oriflamme (39) des mains de celui à qui la garde en est confiée, porte-la rapidement au chevalier Raoul que tu vois déjà sur la muraille, dis-lui qu'il la montre à toute l'armée en criant *Mont-Joie Saint-Denis* (40). Le jeune damoisel se présente devant le vieux guerrier qui portait l'oriflamme; et, mettant un genou en terre, il la reçoit de ses mains. En la lui remettant, le preux

chevalier lui dit : « Puisque mon âge ne me permet pas de monter là haut, je te remets, par ordre du roi, la noble bannière. Un ennemi ne l'aurait eue de moi qu'avec la vie. » Le damoisel, plus léger que le vent, monte à l'échelle, à travers et quelquefois par-dessus les guerriers qui déjà y étaient suspendus; tous voyant sa mission, s'arrêtent un instant pour l'aider, puis ils se pressent de le suivre. Raoul saisit avec transport le glorieux drapeau et crie de toutes ses forces en l'agitant : « MONT-JOIE SAINT-DENIS ! NOTRE-DAME MONT-JOIE SAINT-DENIS ! » A ce cri, à cette vue, les Français font des efforts surnaturels. En un instant, les murailles sont envahies de tous côtés. Les ennemis opposent envain une résistanee qui ne se dément jamais; tous allaient périr les armes à la main; lorsque le roi, juste appréciateur du courage, ordonne qu'on épargne de si braves guerriers qui ne faisaient que leur devoir : car leurs maîtres seuls étaient coupables envers lui : mais ses ordres ne purent être entendus partout à la fois, et le massacre fut grand. Quant au château, en mémoire de l'infâme trahison dont le roi avait failli être victime, sous ses murs et de la blessure de son frère, ainsi que pour punir le comte de la Marche, de qui c'était un fief mouvant, il le fit démolir; et comme le ciel a permis que ses murs n'aient jamais été relevés depuis, on l'a nommé jusqu'à ce jour Frontenay l'Abattu (41).

Mais avant d'exercer cette juste rigueur, Louis voulut rendre solennellement l'oriflamme au vénérable chevalier qui en avait la garde. Lorsque le château fut pris, il monta sur les murs par les tours, avec ce guerrier, son maréchal, sire Raoul, le jeune damoisel qui avait porté l'oriflamme sur la muraille, et quelques seigneurs des plus notables de sa cour. Alors à la vue de toute l'armée, il prit

l'oriflamme des mains de Raoul, et la remettant au vieux guerrier à qui elle était ordinairement confiée : « — Di-« gne et preux chevalier, lui dit-il, je vous rends l'ori-« flamme que je reconnais que vous avez toujours *tendue* « et *gouvernée* à l'honneur et profit de moi et de mon « royaume; ce que ne cesserez de faire. Aucun autre que « vous ne l'aurait portée sur ces murs, si le chemin « n'eût été trop rude pour vos longues années. » Après cela le roi s'adressant à Raoul, lui dit : « — Jeune et « vaillant chevalier, je pense bien qu'un jour vous serez « digne aussi d'avoir l'oriflamme en garde, quand vous au-« rez autant porté le haubert que le loyal serviteur qui la « tient aujourd'hui. En attendant, je ne vous veux du tout « laisser sans bannière. Vous m'avez loyaument et brave-« ment servi en cette journée, je vous dois guerdon. Présen-« tez votre pennon à mon maréchal. » Sire Raoul, obéis-sant au roi, présenta donc son pennon à Ferry-Pâté, qui en prit la queue et la coupa, ce qui rendit le pennon carré et en fit une bannière (42). Alors le maréchal, la remettant au nouveau banneret, lui dit : « Recevez l'honneur que le « roi vous fait aujourd'hui. Soyez bon chevalier et con-« duisez votre bannière à l'honneur de votre lignage. Dieu « vous en laisse votre preu faire cy et autre part. » Puis, le roi prenant la parole, dit : « Quant à la chevance « pour finer aux cousts d'icelle bannière, je m'en rends « pleige, et y pourvoyrai, attendu l'éloignement des « terres du nouveau banneret, qui sont en Espagne. Par « ainsi tous chevaliers survenans et ceux qui auraient « perdu leur banneret, par occision ou autre cause, se « peuvent réunir sous la bannière de sire Raoul, jusqu'au « nombre de cinquante. » Le nouveau banneret se jeta aux pieds du roi à deux genoux, et le remercia du grand hon-neur et de la grande largesse qu'il lui faisait.

La cérémonie de la bannière ainsi terminée, le roi dit au jeune damoisel qui avait si bien porté l'oriflamme sur le mur : « Damoisel, je te veux donner *la colée* (43), car « tu as gagné tes éperons. » Alors Guy de Clisson, car c'était lui à qui le bon roi avait voulu fournir une si brillante occasion de mériter la chevalerie, pour qu'il revînt de la guerre digne de la main de la fière et vertueuse Jacqueline de Montaigu, se jeta à deux genoux devant le roi qui lui toucha légèrement la joue avec la main, en lui disant : « De par Dieu, monseigneur saint Michel, et « monseigneur saint Georges, je te fais chevalier; sois « preux, hardi et loyal. »

Alors, par ordre du roi, le maréchal ceignit au nouveau chevalier un riche ceinturon, auquel était suspendue une belle épée, le tout présent du monarque. Puis le chevalier s'étant levé, deux chevaliers lui chaussèrent ses éperons dorés, également donnés par Louis.

Le temps ne permettant point de plus longues cérémonies, et le lieu n'étant pas commode pour de plus nombreuses réceptions, le roi descendit; et, se plaçant devant la porte du château, il y fit encore dix chevaliers et trois bannerets, parmi les guerriers qui avaient acquis le plus de gloire en cette célèbre journée.

Cependant, le roi d'Angleterre était débarqué à Royan, avec son armée, dans le temps que Louis était encore occupé du siége de Frontenay. Henry ayant joint ses troupes à celles du comte de la Marche et de ses alliés, s'était hâté de s'approcher de la Charente, pour en défendre le passage à son ennemi. C'était autour de Saintes qu'il avait réuni ses plus grandes forces.

Louis ayant heureusement terminé le siége de Frontenay, se porta rapidement sur Saint-Jean-d'Angely,

d'où il menaçait les ponts de Cognac, de Saintes et de Taillebourg. Là il fit deux détachemens de son armée; l'un, nombreux, mais composé de ses moindres troupes, reçut ordre de s'avancer, avec beaucoup de fracas, vers Cognac, par Matha et Thors, en insultant ces deux châteaux; l'autre, peu considérable pour le nombre, mais composé d'hommes d'élite, devait tâcher de surprendre le château, ou au moins la ville et le pont de Tonnay-Boutonne, pour être maître de faire passer tous les bateaux que l'on trouverait sur tout le cours de la rivière de Boutonne, afin de les faire descendre jusqu'à la Charente, et de s'en servir à passer ce fleuve, pour inquiéter les ennemis, par derrière, pendant que le roi les attaquerait de front.

Louis pensa à confier le commandement de cette expédition à sire Raoul. Il le manda donc, et après lui avoir donné ses instructions, il fit mettre sous ses ordres, outre sa bannière, qui s'était complétée en un instant, deux autres bannières d'hommes d'armes, trois cents arbalètriers et six cents autres sergens à pied.

Après ces dispositions, le roi s'avança, avec le gros de son armée, jusqu'à Escoyeux, d'où il donnait toujours l'alarme aux trois passages de la Charente. Il s'y arrêta jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles de l'expédition de Tonnay-Boutonne. Il ne tarda pas à apprendre qu'elle avait réussi selon ses désirs.

Raoul, parti sans bruit de Saint-Jean-d'Angely, arriva à la chute du jour chez un seigneur voisin de Tonnay-Boutonne qui était partisan de la France. Là, ayant pris des guides et des échelles, il s'empara, de surprise, de la ville et des tours basses qui gardaient le pont. Il ne chercha point à se rendre maître de la grande tour de

Ganelon *. Il se contenta d'en empêcher les sorties et mit tous ses soins à faire passer les bateaux qui lui arrivaient du haut de la rivière, d'après les mesures ordonnées par le roi. Cette opération terminée, Raoul se hâta d'en instruire Louis par plusieurs courriers, et il se mit en marche après avoir détruit les portes et le pont-levis de la ville, du côté de la rivière. Il avait mis le plus grand nombre de ses arbalètriers sur les bateaux, et suivait la rive droite de la rivière avec le reste de sa troupe. Néanmoins, malgré son activité, son expédition fut sur le point d'être arrêtée, ou du moins d'éprouver de grands obstacles.

Henry avait jeté sur la rive droite de la Charente, un corps de trois mille Anglais commandés par Guillaume de Salisbury ** dit Longue-Epée ; ce seigneur, qui se tenait à Saint-Savinien (n'ayant pu s'établir à Taillebourg à cause de la défection de Geoffroi de Rancon), devait de là communiquer avec les garnisons de Tonnay-Boutonne et de Tonnay-Charente. Il fut averti par ses *guettes* (sentinelles, védettes) que l'on avait vu des gens effrayés venant du côté de Tonnay-Boutonne. Aussitôt il envoie des coureurs pour s'assurer de ce que c'était, et en attendant, il fait mettre toute sa troupe sur pied. Ses coureurs n'allèrent pas loin, sans rencontrer des fuyards

---

* C'est une tradition dans le pays, que la tour de Tonnay-Boutonne doit sa fondation au fameux Ganelon le Félon.

** Cette famille de Salisbury devait son origine à Richard, fils naturel de Henry II et de la belle Rosamonde. Richard fut surnommé Longue-Epée, à cause d'une épée qu'il portait fort longue. Ses descendans conservèrent ce surnom.

qui rapportaient que toute l'armée française, après avoir surpris et saccagé la ville de Tonnay-Boutonne, s'avançait à grands pas vers Saint-Savinien. Guillaume, qui savait le métier de la guerre, ne s'étouna point de ces bruits, mais il ne crut pas devoir les négliger; il fit monter toute sa gendarmerie à cheval, envoya devant lui six cents chevaux sous les ordres d'un brave et vigoureux chevalier, nommé Robert de Lexinton, et se tint prêt à le suivre, à peu de distance, avec le reste de sa troupe. Il ne tarda pas à être instruit que les Français, au nombre de mille à douze cents hommes, ne s'étaient point arrêtés à Tonnay-Boutonne, mais qu'ils en avaient emmené beaucoup de bateaux avec lesquels ils allaient vers la Charente. Alors le comte de Salisbury, certain de l'intention de ses ennemis, laissa Robert continuer sa poursuite afin qu'il pût atteindre l'ennemi et retarder sa marche; quant à lui, il se dirigea sur l'embouchure de la Boutonne, pour prévenir, s'il était possible, l'arrivée des Français.

Robert avait fait toute la diligence possible, mais il se trouva arrêté par la précaution qu'avait eue Raoul de détruire le pont-levis qui joignait la ville au pont de la Boutonne. L'obscurité de la nuit fut cause que l'on mit plus d'une heure, tant à trouver des madriers et des planches, qu'à en construire un pont, pour faire passer la troupe. Robert, ayant enfin traversé la rivière avec tout son monde, demanda au commandant de la garnison du château une cinquantaine d'arbalètriers, pour gêner la marche des bateaux des Français. Celui-ci les lui donna volontiers, désirant vivement se venger de l'affront qu'il venait d'essuyer en ayant vu sa ville surprise sous ses yeux. Robert ordonna à ses gens depied de le suivre le plus lestement qu'il leur serait possible. Pour lui, sans perdre un instant, il se mit sur les traces

des Français en toute diligence, avec sa gendarmerie, et les atteignit à la pointe du jour, lorsqu'ils étaient encore à une demi-lieue de la Charente. Raoul, qui ne songeait qu'à remplir sa mission, aurait volontiers évité le combat, mais il se trouvait pressé par des gens qui avaient trop bonne envie de l'engager, pour qu'il pût s'y refuser. Alors voyant que l'ennemi n'avait que de la cavalerie et point de gens de trait à pied, il fut tranquille sur le compte de ses bateaux, et il en retira un bon nombre d'arbalètriers qu'il embusqua sur les bords d'un petit ruisseau, près d'un endroit où les Anglais devaient passer nécessairement pour venir à lui. En effet, les arbalètriers, les ayant laissé arriver à petite portée, leur firent une décharge de traits qui abattit ou blessa un bon nombre d'hommes et de chevaux. Mais comme la troupe était commandée par un homme résolu et accoutumé à la guerre, ils passèrent tout de même le ruisseau, et sans s'arrêter à se venger des arbalètriers, ils se précipitèrent sur les hommes d'armes français; mais ils en furent vertement reçus. Alors le capitaine anglais qui se fiait dans sa force et dans son courage, et qui voulait gagner du temps pour que ses gens de trait à pied arrivassent et pussent attaquer les bateaux, proposa un défi à Raoul. « Je n'ai pas le temps, dit celui-ci tout occupé de son affaire.—Ce ne serait peut-être pas long, répliqua l'Anglais ironiquement. » Raoul, outré de cette arrogance, reprit: « Eh bien! puisque cela ne doit pas être long, j'y consens. »

Les deux guerriers prirent donc carrière, et au premier choc leurs lances volèrent en éclats, sans qu'ils en fussent ébranlés. Alors ils tirèrent en même temps leurs épées, et retournèrent l'un contre l'autre, avec la rapidité de la foudre. L'Anglais avait un grand bouclier ovale partagé par une large croix rouge. Raoul le frappa si rudement

qu'il le fendit jusqu'au centre; au second coup il l'atteignit encore plus violemment et en fit tomber tout un quartier; à une nouvelle rencontre, il déchargea un coup si terrible sur le bras droit de son adversaire, que l'épée de Robert lui échappa de la main. Alors, sans continuer le combat, Raoul dit à ses écuyers : « Conduisez-le à quartier. » Pour lui, se remettant à la tête de ses escadrons, il fond sur la cavalerie anglaise, encore étonnée des trois terribles coups d'épée qu'elle venait de voir délivrer; il en taille en pièces un bon nombre et met le reste en fuite.

Cependant, les écuyers de Raoul s'étant approchés poliment de Robert, lui avaient demandé de se rendre; mais il avait répondu fièrement que ce n'était pas lui qui avait quitté le combat. Les écuyers lui répliquèrent que leur maître n'avait pas coutume de combattre, hors de la foule, un chevalier désarmé et désembâtonné. Comme Robert leur disait qu'il allait leur prouver qu'il n'était pas désembâtonné et cherchait à saisir une *miséricorde* * dont il était pourvu, les écuyers se mirent à rire, et un d'eux tua son cheval d'un coup de lance. Ce qui termina la discussion. Alors voulant élever un trophée à leur maître, en honneur des mémorables coups d'épée qu'il avait frappés en ce lieu, ils attachèrent le quartier de l'écu de Robert qui était tombé, au bout d'un vieux mât de navire qui se trouva sur le bord de la rivière, et qu'ils dressèrent sur la place du combat. Depuis ce temps, ce lieu s'est toujours appelé *Quart-d'Ecu*.

---

* La miséricorde était un petit poignard dont les chevaliers étaient armés. On l'appelait ainsi, parce qu'on s'en servait pour achever l'ennemi qu'on avait terrassé, et le forcer à crier miséricorde ou merci.

Malgré cette rencontre, les bateaux n'avaient pas cessé de descendre, quoique fort doucement, parce que les eaux étaient basses. Mais enfin, on était près d'atteindre le confluent des deux rivières, lorsque la troupe victorieuse de Raoul se vit exposée à un danger bien plus grand que celui dont elle venait de sortir.

Le comte de Salisbury arriva justement à l'embouchure de la Boutonne, comme Raoul disposait tous ses bateaux pour l'embarquement, s'attendant à l'effet des promesses du roi. Mais ce qui arrivait lui faisait craindre que l'opération ne fût manquée. Les Anglais avaient un grand nombre d'archers qui se mirent de suite à décocher une grêle de traits sur les bateaux français. Raoul leur faisait répondre par ses arbalètriers; mais la partie devint bientôt trop inégale, le nombre des ennemis augmentant à chaque instant. Il fut donc obligé de faire rapprocher tous les bateaux de la rive droite de la rivière, et là de s'occuper de les garnir de planches sur les bords pour que ses gens pussent y être un peu à l'abri; mais pendant qu'il travaillait à cette besogne, la cavalerie de Robert de Lexinton, qu'il avait mise en fuite, ayant aperçu Guillaume de Salisbury, revint sur ses pas avec les gens de trait de la garnison de Tonnay-Boutonne qui l'avait rejointe, et commença à troubler rudement les Français dans leur occupation. Raoul fut forcé de diviser son monde, et pendant qu'une partie continuait à disposer les bateaux pour l'embarquement, avec le reste il attaqua la cavalerie anglaise et la mit encore une fois en déroute; mais il ne pouvait se débarrasser des gens de trait qui s'étaient logés dans des lieux inaccessibles à ses chevaux. Le malheureux chevalier se désolait, désespérant presque du succès de son entreprise, lorsqu'il fut enfin tiré de sa cruelle position.

Louis avait pensé que si l'expédition qu'il avait confiée à son frère Raoul devait être commencée avec mystère et célérité, elle devait être terminée par la force. En conséquence, étant à moitié chemin de Saint-Jean à Escoyeux, il avait fait partir trois mille hommes sous les ordres de Guichard de Beaujeu, fils d'Humbert le connétable, pour se rendre par le chemin le plus direct au confluent de la Boutonne et de la Charente. Le jeune guerrier arriva, comme Raoul était dans la situation difficile que nous venons de dire. Il attaque aussitôt les Anglais avec une extrême vigueur, et de premier abord il en précipite un bon nombre dans la rivière. Toutefois, quoique surpris, le comte de Salisbury remet ses gens de leur trouble et soutient un combat opiniâtre; mais il se voit bientôt dans une position plus critique encore que celle où il avait mis Raoul un moment auparavant. Resserré entre les deux rivières et la troupe de Guichard, pendant qu'il est obligé de faire face aux nouveaux arrivans, il est accablé par derrière des traits que lui décochent à loisir les arbalètriers de Raoul. Bientôt de cruelles et nombreuses pertes lui apprennent que le poste n'est pas tenable; alors il rassemble ses hommes d'armes; et, se mettant à leur tête, il se fait jour à travers l'ennemi qu'il a en face, et se retire en bon ordre, mais en toute hâte vers le pont de Tonnay-Boutonne, abandonnant son infanterie qui est toute taillée en pièces ou faite prisonnière.

Raoul et Guichard s'embrassèrent de joie lorsqu'ils purent se joindre; et, sans perdre de temps, ils firent embarquer leurs troupes et entrèrent dans la Charente. La marée les favorisant et leurs gens ayant besoin de repos, ils remontèrent la rivière dans leurs bateaux jusqu'auprès de Saint-Savinien; là ils mirent pied à terre sur la rive opposée,

laissant leurs prisonniers et leurs blessés dans une barque avec une faible garde, au hasard des événemens. Puis, ayant distribué des arbalétriers sur les autres bateaux, ils ordonnèrent à cette petite flotte de remonter vers Taillebourg en se maintenant toujours, jusque-là, au milieu de la rivière. Avant de se remettre en marche pour achever son expédition, Raoul, qui avait conçu de l'estime pour Robert de Lexinton, prit de lui sa parole et lui dit d'aller se constituer prisonnier à la commanderie de l'Hôpital, en le chargeant de porter ses complimens au vénérable frère Archambaud.

Louis avait réglé que la cavalerie de Raoul, commandée par ce chevalier, formerait l'avant-garde avec cent hommes d'armes que Guichard y ajouterait, en échange des gens de pied de Raoul qui passeraient sous le commandement du fils du connétable. Ce fut dans cet ordre qu'ils s'avancèrent en grande hâte, mais avec le plus de silence possible vers l'ennemi. Laissant à quelque distance, sur leur gauche, les châteaux et les bourgs qui bordent la Charente, ils arrivèrent par des bois jusque sur le village de Saint-James, situé à l'extrémité de la longue chaussée qui traverse les prairies de Taillebourg. Ils avaient exécuté avec un admirable bonheur les ordres et même les intentions du roi; car, dans ce moment, Louis donnait le plus terrible assaut au pont de cette ville. Ce prince avait reçu, vers une heure du matin, à Escoyeux, le messager de Raoul qui lui apprenait le succès de l'escalade de Tonnay-Boutonne, et le passage des bateaux sous le pont de cette ville. A deux heures, tous les logemens de son armée étaient vides et elle s'avançait vers Taillebourg en bon ordre. Geoffroi de Rancon, ennemi implacable de Hugues de Lusignan, avait promis au roi de France de lui livrer sa ville et son château. Mais les

Anglais étaient maîtres des tours qui défendaient la tête du pont sur la rive gauche de la rivière. C'était ce passage qu'il s'agissait de forcer; et, pour y arriver, on n'avait qu'un pont étroit embarrassé de tous les obstacles que le désir de se défendre, dans un poste si important, avait pu suggérer. Pour franchir ce pont, les assaillans se trouvaient en outre exposés aux traits lancés par les machines des tours, et aux flèches des archers qui bordaient la rive gauche de la Charente des deux côtés de la tête du pont.

Louis arriva au point du jour sur la rive droite du fleuve, devant ce redoutable passage. Aussitôt il commença son attaque avec toute l'ardeur qu'il savait inspirer à ses guerriers. Ses mangonneaux lancent des pierres et des carreaux contre les tours, pour écarter tout ce qui se montre aux créneaux et aux fenêtres. Ses gens de trait répondent à ceux de l'ennemi. Des guerriers armés de haches et de piques détruisent les barrières, les chaînes, les retranchemens de toute espèce dont les gens de Henry avaient embarrassé le pont. Pendant qu'ils exécutent ce périlleux travail, les *sergens d'armes du roi* (44) les couvrent de leurs boucliers; renversent avec leurs *masses d'airain* (45) tout ce qui se présente pour les troubler dans leur besogne. A force de peine et de constance, on parvint à nétoyer tout le pont des embarras que les Anglais y avaient accumulés. Alors une troupe de Français s'avance sur le pont; les uns portent des échelles pour escalader des tours, les autres traînent un bélier pour enfoncer les portes, d'autres enfin sont chargés des madriers pour remplacer le pont-levis. Des guerriers couverts de fer les accompagnent et combattent pour eux. Mais tout à coup ces portes que l'on voulait enfoncer s'ouvrent d'elles-mêmes; le pont-levis s'abat, et Leycester paraît suivi de

l'élite des guerriers anglais et gascons. Il se précipite plus prompt que la foudre sur les assiégeans; frappe et renverse de sa terrible épée tout ce qui s'offre à ses coups; fait jeter dans le fleuve toutes les machines que les Français avaient amenées avec tant de peine; et bientôt maître du pont dans toute sa longueur, il ordonne que l'on fasse derrière lui de nouveaux retranchemens pendant qu'avec les braves qui le suivent, il arrêtera toute l'armée française. Mais Louis songe à ne pas lui laisser le temps d'exécuter son dessein. Entouré de tout ce que la France a de plus illustre, il s'avance avec impétuosité contre Leycester.

A la vue du roi qu'il a trahi, Simon est troublé; il songe qu'il est né Français et que c'est contre le roi de France, contre son seigneur lige qu'il va combattre pour une cause étrangère. Sur plusieurs des nobles guerriers qui se pressent autour de Louis, il reconnaît la cotte d'armes de ses parens et de ses amis. A la gauche du roi est Jean de Monfort, fils d'Amauri le connétable. Ce jeune guerrier, oubliant son propre danger, n'est occupé qu'à couvrir Louis de son écu, et cet écu est le même que portait le grand *Machabée* (46), père de Leycester. Il faut qu'il le brise pour atteindre son ennemi, et cet ennemi sera son roi! S'il frappe le généreux chevalier qui s'expose pour couvrir son maître, ce sera son neveu, le chef de sa noble maison, dont le sang rougira son épée. Quelque haine que le comte de Leycester portât au roi de France, depuis que ce prince avait empêché son mariage avec la belle et puissante comtesse de Flandre, le spectacle qu'il a sous les yeux lui reproche si vivement sa félonie, qu'il reste comme frappé de stupeur. Il se couvre encore de son bouclier, mais c'est plus pour se dérober une vue qui lui est importune, que pour se garder des coups qui le menacent. Sa redoutable épée est immobile dans sa main.

Ses intrépides compagnons pensent que quelque violente atteinte, sans faire couler son sang, lui ôte l'usage de ses forces. Ils se jettent au-devant de lui, le contraignent à passer aux derniers rangs, et se préparent, sans se laisser abattre, à soutenir le choc du roi de France. Louis les aborde avec une ardeur qu'augmentait encore l'espoir de punir de sa main le coupable sénéchal d'Angleterre. Les chevaliers qui l'entourent partagent le feu qui l'anime. Le combat le plus acharné s'engage; les ennemis opposent long-temps une opiniâtre résistance, mais enfin ils sont forcés de céder à la fureur des assaillans. Louis les a poussés presque jusqu'à l'extrémité du pont. Déjà il se flatte de voir les Français entrer pêle-mêle avec les vaincus dans les tours, lorsque Richard de Cornouaille paraît sur le pont suivi d'un renfort de guerriers impatiens de combattre sous ses yeux. Ce prince, digne du nom que Richard Cœur de-Lion son oncle, avait rendu célèbre dans le monde entier, était la fleur de la chevalerie anglaise. Il arrivait depuis peu de la Terre-Sainte, où il avait fait retentir la renommée du bruit de ses prouesses. Des chevaliers accoutumés à vaincre sous ses ordres se pressent autour de lui. A sa vue, les Anglais cessent de se retirer. Honteux du terrain qu'ils ont perdu, ils se croient certains de le reconquérir sous sa bannière. Louis, de son côté, loin de s'étonner, se réjouit de ce qu'un guerrier d'un sang royal et brillant d'une grande gloire lui soit opposé. Les Français qui combattent près de sa personne voient une nouvelle ardeur briller dans ses yeux; car ce prince, pour mieux faire entendre ses ordres, avait relevé la visière de son casque. Il commande en roi; il combat en chevalier. Sa beauté, sa haute taille, son air martial le font remarquer des amis et des ennemis. Une lutte terrible s'engage sur ce petit espace devenu le théâtre des plus nobles efforts

et des plus grands intérêts. Plusieurs fois, Louis et Richard sont sur le point de se saisir corps à corps; mais des deux côtés, des guerriers se jettent entr'eux et reçoivent les coups qui leur étaient destinés.

Cependant l'armée française ne peut rester spectatrice oisive du combat de son roi et du petit nombre de guerriers qui peuvent se ranger à ses côtés. Des bateaux sont rassemblés; on forme des radeaux; d'intrépides guerriers s'y précipitent, et, malgré les traits des ennemis, parviennent sur la rive gauche du fleuve. Ils combattent en débarquant; tous les efforts des Anglais ne peuvent les rejeter dans le fleuve qu'ils viennent de franchir. De nouveaux renforts leur arrivent; et, en cent places diverses, les belles prairies de la Charente sont rougies de sang.

Mais Richard défendait toujours le passage du pont. S'il cède quelques pouces de terrain à l'impétuosité française, il les fait payer si cher et les livre si lentement, que la journée pouvait se consumer, avant que Louis n'arrivât aux pieds des tours dont il voulait se rendre maître. Toute l'armée de Henry pouvait accourir, et repousser dans le fleuve les Français qui ne prenaient terre que par petites troupes. Le roi de France commençait à concevoir des inquiétudes qu'il dissimulait par des redoublemens d'efforts contre les ennemis, lorsqu'il aperçoit, sur les hauteurs qui bordent les prairies de la Charente à la gauche du fleuve, de grandes colonnes de fumée. C'était le signal par lequel Raoul et Guichard devaient lui faire connaître qu'ils abordaient l'ennemi. A cette vue, Louis s'écrie : « Mont-Joie! nos amis sont là-bas. » Cette nouvelle se répand aussitôt parmi tous les Français et double leur ardeur. Ils contemplent avec ravissement ces colonnes de fumée qui les appellent sur la rive gauche de la Charente. Tous poussent des cris de joie. Ceux qui ne

peuvent être reçus dans les bateaux se contentent d'en saisir les bords avec les mains, et traversent ainsi la rivière, le corps plongé dans l'eau ; d'autres franchissent le fleuve à la nage ; plusieurs chevaliers jettent leurs armes dans des nacelles et traversent la Charente sur leurs chevaux. Richard ne sait d'abord à quoi attribuer les cris de joie et le redoublement d'ardeur des Français. Mais il est averti par les siens que de grandes fumées se voient du côté de Saint-James. On accourt lui dire qu'on entend des cris dans cette partie-là, qu'on y voit des troupes combattre. Le comte de Cornouaille alors confie la défense du pont à un brave capitaine qui était sous ses ordres, et il monte sur les tours, pour mieux voir ce qui se passe, vers les lieux qu'on lui signale. Il ne peut douter qu'il n'y ait là des ennemis qui attaquent un corps de troupes anglaises, que sans doute Henry envoyait à la défense du pont de Taillebourg. Mais ce qu'il voit de plus effrayant, c'est que le nombre des Français augmente, à chaque instant, sur la rive gauche de la Charente. Ses gens, forcés de céder du terrain, se rapprochent sans cesse des tours du pont ; bientôt ils vont être enveloppés ; il n'a pas un instant à perdre, s'il veut éviter d'être prisonnier avec la troupe qui est sous ses ordres ; car, dans ce moment, arrive la petite flotte de la Boutonne qui se charge des soldats de Louis et va les verser sur la rive gauche de la Charente. Richard descend précipitamment, ordonne qu'on lève le pont-levis, qu'on laisse tomber la herse et qu'on ferme la porte des tours. La troupe qui défend le pont se retire en combattant, par le guichet. Alors il fait fortifier, par des madriers et des pierres, toutes les issues qui ouvrent du côté du pont, afin de retarder, le plus long-temps possible, le passage de l'ennemi. Ces dispositions faites, il ordonne aux bannières de ses gens de pied de se retirer par la chaussée, et les troupes

qui en dépendent les suivent à droite et à gauche dans la prairie ; il couvre leur retraite avec ses hommes d'armes. Les Français veulent les poursuivre, mais ils n'avaient pu encore faire passer la rivière qu'à peu de chevaux, et leur *infanterie*(47) ne peut attaquer une cavalerie qui combat dans une plaine découverte. Richard avait voulu que ses gens de pied fissent leur retraite en suivant la chaussée, afin qu'ils ne pussent pas fuir à la débandade. Ses hommes d'armes frappaient de la lance tout ce qui voulait se répandre dans la prairie. Il parvint donc ainsi en assez bon ordre à Saint-James, avant que le roi de France eût pu faire passer assez de cavalerie, pour l'attaquer avec avantage dans sa retraite. Son arrivée mit Raoul et Guichard dans une position critique. Le premier, par sa marche rapide et cachée, avait surpris et renversé un corps anglais beaucoup plus fort que l'avant-garde qu'il commandait ; car son choc avait été si violent, que les ennemis n'avaient pas eu le temps de compter son monde. Raoul, après avoir battu et dispersé cette troupe, fit mettre le feu à plusieurs meules de paille pour avertir le roi de son arrivée, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre ; puis il se disposait à descendre dans les prairies qui séparent Saint-James de Taillebourg, pour attaquer les troupes anglaises qui défendaient le passage de la Charente, lorsqu'il fut lui-même vertement assailli par les mêmes Anglais qu'il venait de battre, mais qui, ayant reconnu le peu de gens dont il était suivi, revenaient furieux prendre leur revanche. Il fut obligé de s'arrêter pour leur faire face, et il aurait été fort embarrassé, si Guichard de Beaujeu ne fût arrivé dans ce moment. Les Anglais furent encore une fois repoussés et les deux jeunes chefs de l'expédition française allaient achever leur mission, lorsque le comte de Pembroc, le sire d'Albret et le sire de Pons, trois vail-

lans capitaines de l'armée de Henry, parurent chacun à la tête d'un corps nombreux et redoutable de gendarmerie. Raoul et Guichard se hâtèrent de jeter leurs gens de pied, partie dans un village, partie dans un petit bois, et ils se placèrent au milieu avec leur cavalerie, de manière à n'être pas débordés par leurs ennemis fort supérieurs en nombre. Ce fut dans cette position qu'ils reçurent le choc des hommes d'armes de l'armée anglaise. Trois fois le sire d'Albret et le sire Pons revinrent à la charge sans pouvoir les rompre. Ils en étaient là, lorsque Richard, forcé de quitter la rive de la Charente, arriva à Saint-James. Ce prince sentant l'importance d'écraser ce corps de troupe ennemie, avant que l'armée du roi de France le joignît, fit attaquer, par ses gens de pied, les maisons et les bois qu'occupaient l'infanterie française, pendant qu'il se disposait, avec sa cavalerie, à tourner et charger celle de Guichard et de Raoul. Mais ces deux guerriers devinant son dessein, se jetèrent dans un vallon étroit où, à la vérité, ils se mettaient hors d'état d'agir; mais où ils ne pouvaient être attaqués que par un petit nombre d'hommes d'armes de front. Ils savaient bien que Richard ne les tiendrait pas long-temps assiégés dans cette position. En effet, le roi paraissait déjà dans la prairie à la tête d'un puissant corps d'hommes d'armes. L'oriflamme flottait devant lui. Richard dès-lors, ne doit plus songer qu'à la retraite. Avec Leycester, il commande les troupes qui forment la gauche de la retraite; le sire d'Albret et le sire de Pons conduisent l'aile opposée; Pembroc est au milieu. Ils se hâtent de se replier sur le gros de l'armée anglaise, où se trouvaient Henry et le comte de la Marche. Raoul et Guichard, dégagés par ce mouvement, se mettent avec ardeur à la poursuite des ennemis qui sont le plus à leur portée. Raoul qui se trouve à l'extrémité de la

droite, pousse l'épée dans les reins le sire d'Albret, et oblige plus d'une fois sa troupe à se jeter dans les bois; mais le guerrier gascon la ramène toujours en dehors, afin que les autres corps ne cessent point de la voir et ne soient pas découragés. Comme il se montre presque toujours le dernier dans la retraite, et que Raoul est à la tête des poursuivans, les deux chevaliers se rencontrent plusieurs fois et se portent de violens coups. Mais les mouvemens de leurs troupes les ont toujours forcés de se séparer, lorsque se trouvant enfin dans une jolie prairie entourée de bois, la pensée leur vint, en même temps, que le lieu y était commode pour y accomplir une joute à outrance. Ils s'élancent donc l'un contre l'autre avec fureur; et, pour cette fois, les deux troupes harassées de fatigue et curieuses de voir un combat entre deux guerriers qui avaient donné, dans ce jour, tant de preuves de vigueur et de courage, s'arrêtent d'un commun accord. Du premier coup, Raoul abat le cimier de son adversaire; mais il reçoit dans le flanc un revers terrible, qui rompt sa cotte de maille. Bientôt la visière du sire d'Albret est brisée, et Raoul sent son heaume faussé sur sa tête, son sang même rougit ses armures; il s'en venge à l'instant en frappant si rudement le bras gauche de son adversaire déjà dégarni de son bouclier, qui avait été brisé près de Saint-James, que les rênes lui échappent des mains et qu'il ne peut plus gouverner son cheval.

Dans ce moment, le roi de France, qui avait vu le mouvement de ses troupes suspendu sur sa droite, arrive avec un brillant *escadron* (48) et apercevant la noble lutte, il crie avec force : « *Ce n'est mie le temps de faire un pas d'armes; qu'on se rue sur cette gent, et qu'on occise tous cils qui ne crieront merci.* »

Raoul, entendant ces paroles, cesse de charger son ad-

versaire et lui crie : « Sire chevalier, rejoignez *votre bataille* car le roi commande l'*assemblée*. — Gentil chevalier, répondit Amanieu, votre courtoisie est grande et je vous en garderai souvenance. » Cependant, les deux guerriers avaient frappé de si beaux coups en ce lieu, et les deux troupes qu'ils commandaient avaient conçu une si haute idée de leur valeur, par toutes les prouesses accomplies par eux, en cette journée, que le bois qui entouroit le théâtre de ce dernier fait d'armes fut alors nommé et s'est toujours appelé depuis le *Bois des Héros* (49).

Le sire d'Albret s'étant donc réuni à sa troupe, vit bien qu'il fallait renoncer à tout espoir d'arrêter les Français sur ce point-là. Il se jeta dans le bois avec ses gens, et il lui fut facile d'échapper ainsi à ses ennemis ; car ceux-ci avaient fait, dans cette journée, beaucoup plus de chemin que les Anglais et leurs alliés.

Louis voyant donc que ses troupes, accablées par la fatigue et par la chaleur du jour feraient de vains efforts pour atteindre les gens de Henry dans cette partie, se reporta sur la gauche, où il apprit que Richard et Leycester faisaient mine de vouloir tenir, dans le château de Dreux. En s'y rendant, il passa auprès d'un petit cimetière où il ne vit que deux tombes et une grande croix. Le saint roi, après s'être signé, demanda ce que c'était. On lui dit que ce lieu s'appelait le *Cimetière de la Nouvelle Mariée* (50). Il passa outre, n'ayant pas le temps de faire d'autres questions ; mais le souvenir lui en demeura. Continuant donc sa route, il arriva devant Dreux, avec l'intention de l'attaquer vivement. Mais Richard et Leycester, qui n'avaient voulu que retarder un peu la marche des Français, pour opérer leur retraite en meilleur ordre, abandonnèrent ce château à son approche, et se portèrent au-

delà du ravin de Saint-Thomas, où ils trouvèrent les avant-postes de la grande armée du roi d'Angleterre.

Louis étant ainsi entré sans obstacle dans le château, y ordonna son logement pour le souper; et il en ressortit presqu'aussitôt, dans le dessein de faire ses dispositions pour le campement de ses troupes, et pour l'ordre de bataille dans lequel il se proposait de les mener à l'ennemi le lendemain, où il pensait avoir une action décisive. Il voulut que son armée fût sur deux lignes. La première devait s'étendre depuis la Charente, près de Saint-Thomas, à sa gauche, jusqu'à Coutiers, à sa droite; la seconde appuyait sa gauche à la rivière, près de Dreux, et sa droite au logis de la Clocheterie. Après avoir donné tous ses ordres, le roi revint souper au château de Dreux, avec quelques-uns des principaux chefs de son armée. Il fit aussi à Guichard de Beaujeu et au chevalier Raoul, l'honneur insigne de les admettre à sa table, quoique fort jeunes, pour leur témoigner, dit-il, qu'il reconnaissait la grande part qu'ils avaient eue au succès et à la gloire de cette journée. Aux épices, Louis fit venir la femme de l'*avoue du château, car c'était un fief d'église* (51), et il lui demanda pourquoi un petit cimetière, qu'il avait vu en passant, s'appelait le Cimetière de la Nouvelle-Mariée. La pauvre demoiselle qui était fort troublée, parce que son mari était avec les Anglais, ne put point d'abord répondre; ce que voyant le bon roi, il lui dit: « *m'amie* (52), assurez-vous, car je n'ai jamais fait venir devant moi aucune femme, pour lui dire de dures paroles. » Alors il lui fit présenter des épices de son drageoir. La demoiselle, un peu remise par la grande douceur et courtoisie du roi, lui dit: « Mon doubté seigneur, ce serait une longue et lamentable histoire pour qui aurait le temps de l'entendre (elle voyait bien que

le roi était pressé, car ses chevaux l'attendaient dans la cour). — En effet, je n'ai guère de temps, reprit le roi ; mais, dites-moi seulement qui a été enterré là. — Débonnaire sire, c'est le jeune seigneur de Bussac, avec l'héritière des anciens seigneurs de ce château de Dreux. — Ils venaient donc de se marier? — Pardon, mon doublé sire, elle s'en retournait de l'église où elle avait épousé Moreau de la Tour, seigneur de Saint-Sorlin de Séchaux, lorsqu'elle rencontra son amant qui revenait d'Espagne, où il avait fait de grandes prouesses contre les infidèles; elle eut tant de chagrin de n'être plus libre de l'épouser, qu'elle mourut sur-le-champ. Son amant se donna un coup d'épée; mais, avant de mourir, il acheta le terrain où avait expiré la belle Isaure (car c'était son nom), et le donna à l'église avec une belle fondation, à condition que l'endroit serait béni, et qu'Isaure et lui y seraient enterrés (53); ce qui fut fait. Ensuite, le seigneur de Dreux, père d'Isaure, n'ayant plus d'héritiers, donna son bien à l'église. Au demeurant, il y a une belle et dolente complainte là-dessus qu'on vous chantera bien, dans le pays, quand vous aurez le temps de l'entendre. — Je ne *faudrai* à la demander, quand j'aurai le temps, dit le roi». Alors il se leva, et quittant le château de Dreux, où il laissa une garnison pour garder les prisonniers qu'on fit camper dans le parc, il parcourut rapidement les deux lignes de son armée, et trouvant que tous ses ordres avaient été bien exécutés, il alla coucher à Peupolant, qui était à peu près au centre de sa seconde ligne. Dans sa course, le roi avait fait crier, par des hérauts, que tous les chefs de bannières eussent à se présenter le lendemain matin, à la pointe du jour, devant son logement, menant avec eux les écuyers et damoiseaux de leur ban-

nière qui auraient mérité la chevalerie et la réclameraient ; qu'en outre, les chevaliers qui auraient droit à lever ou relever bannière, eussent à venir également, parce qu'il ferait des chevaliers et des bannerets.

Le lendemain donc, aux premières lueurs de l'aurore, les bannerets et un grand nombre de chevaliers et de damoiseaux, entourèrent le logement du roi. Ce prince parut, comme le soleil éclairait le camp des Français de ses rayons. Il fit d'abord appeler les chevaliers qui demandaient bannière. Par son ordre, le maréchal coupa six pennons qu'il rendit carrés, pour faire des bannières nouvelles, et trois pour relever bannière. Parmi ces pennons était celui de Hugues de Châtillon, qui demandait à relever la bannière de Saint-Paul (54). Le roi le lui avait refusé jusque-là ; quoique ce seigneur fût brave et riche de reste pour soutenir son rang et entretenir *ses cliens* (55), parce qu'il s'était jeté, quelques années auparavant, dans la révolte de Thibaut de Champagne. Mais Hugues, rentré dans son devoir, venait de combattre si vaillamment pour Louis, au siége de Frontenay et au passage du pont de Taillebourg, que ce prince lui octroya la faveur qu'il demandait. Après les bannerets, le roi fit trente chevaliers parmi les écuyers qui s'étaient le mieux évertués dans la journée précédente. Il renvoya les autres demandes, mais avec des paroles douces et encourageantes, après la bataille. Ces cérémonies terminées (56), Louis ordonna que chacun se rendît à son poste ; et peu de momens après, toute l'armée qui était sous les armes, eut ordre de s'avancer vers l'ennemi, les deux lignes conservant la même distance que dans le campement de la nuit ; seulement le roi raccourcit sa seconde ligne, et fortifia un corps de réserve, à la tête duquel il se proposait de se

porter, soit aux lieux où son armée se trouverait trop vivement pressée, soit à l'attaque de tel poste qui pourrait décider du succès de la journée.

Cependant de longs et vifs débats avaient eu lieu à Saintes, au conseil du roi d'Angleterre, dans la nuit qui précéda ce grand jour. Richard, le sire d'Albret, le sire de Pons et presque tous les guerriers qui venaient de combattre avec le plus de gloire, pour la cause de Henry, étaient d'avis que, n'ayant pu arrêter les Français au passage de la Charente, il n'était pas sage de hasarder une bataille contre des ennemis enflés d'un succès aussi brillant et aussi inattendu. Ils disaient que Louis avait montré, dans la conduite de ses troupes, les talens d'un grand capitaine, et, à l'attaque du pont de Taillebourg, la valeur d'un aventurier *; que toutes ses troupes en avaient le courage si exalté, que rien ne leur paraîtrait impossible; que cependant ce prince était si religieux et si modéré, qu'on ne devait pas douter que, pour épargner le sang des peuples, il ne consentît à la paix à des conditions raisonnables. Henry paraissait touché de ces observations, lorsque la comtesse de la Marche, sa mère, laissant éclater la fureur qu'elle retenait depuis un moment, lui dit: « Quoi! sire, vous abandonneriez

---

* Il faut se souvenir qu'alors le mot d'aventurier n'était pas injurieux. Il se donnait aux chevaliers qui cherchaient les aventures les plus périlleuses, pour se faire connaître. Le Tasse, dans la *Jérusalem délivrée*, honore de ce nom ses plus illustres héros.

Squadra d'ordine estrema ecco vien poi,
Ma d'onor prima, e di valore et d'arte.
Son qui li *avventurieri*, invitti eroi,
Terror dell' Asia, e folgori di Marte.

au fils de Blanche la suzeraineté du Poitou et de la Saintonge, plutôt que de hasarder une bataille! vous souffririez que le mari de votre mère fît hommage au frère de Louis! et ce serait pour cela que vous auriez passé la mer avec une armée anglaise! Et c'est votre frère, lui qui porte le titre de comte de Poitou (57), qui ose vous conseiller une conduite aussi déshonorante! — Madame, répondit Richard, je crois avoir combattu hier, pour le roi monseigneur en loyal chevalier; aujourd'hui je lui tiens, selon ma conscience, le langage d'un conseiller fidèle; s'il faut combattre demain, je serai encore au premier rang pour attaquer, au dernier rang dans la retraite. » La reine, sans lui répliquer, adressant la parole à Simon de Monfort, lui dit: « Et vous, comte de Leycester, pensez-vous que la mère de votre femme doive rester la vassale d'Alphonse? — Madame, lui répondit Simon, la grandeur de votre courage vous rendrait digne de voir tous les rois de l'Europe à vos pieds; mais enfin, puisque vous avez consenti à donner votre main à un prince qui n'est pas roi, du moins ne devez-vous reconnaître pour suzerain que votre glorieux fils, le roi d'Angleterre. Monseigneur Richard a donné hier des preuves inouïes de courage; personne ne les a plus admirées que moi, et je trouve naturel que les conseils de paix d'un guerrier si valeureux fassent impression sur les esprits. Cependant, comme il a parlé selon sa conscience, je dirai aussi ce que la mienne me dicte. Louis nous a surpris, et ne nous a pas vaincus. Son adresse à menacer les trois ponts de la Charente a forcé le roi, monseigneur et honoré frère, à observer ces trois points. La trahison de Geoffroi de Rancon a déterminé le roi de France à choisir le passage de Taillebourg, et ce prince a dirigé toutes ses forces vers là, tandis que les nôtres étaient dis-

persées et nos résolutions suspendues. Louis a franchi la rivière : sans doute, c'est un succès, puisqu'il le voulait et que nous cherchions à l'en empêcher. Mais aussi nous savons aujourd'hui où est toute son armée, et nous pouvons la combattre avec toutes nos forces. Je craindrais d'humilier les vainqueurs du Lincoln (58) et les braves Gascons qui combattent ici pour la cause d'Angleterre, ainsi que les vassaux du comte de la Marche, si, pour les déterminer à vouloir la bataille, je leur prouvais que le nombre n'est pas moins de leur côté que la justice de la cause. »

Ce discours, fait avec une apparente modération, et prononcé avec calme, produisit plus d'effet que les fureurs d'Isabelle. Tous les guerriers qui n'avaient pas encore combattu contre les troupes de Louis, demandèrent avec instance la bataille ; et, comme ils étaient les plus nombreux, ils l'emportèrent. La comtesse de la Marche, transportée de joie, embrassa Leycester, en lui disant : « Beau-fils, vous venez de servir encore mieux le roi, par votre généreux conseil que vous n'avez fait jusqu'ici par votre grand courage. »

Comme le conseil allait se dissoudre, arriva le comte de Salisbury, qui, après sa défaite à l'embouchure de la Boutonne, avait passé cette rivière à Tonnay-Boutonne et la Charente à Tonnay-Charente. Dans cette course, il avait ramassé les garnisons de ces deux places qui n'étaient pas menacées pour le moment, et les avait jointes à sa troupe, parce qu'il pensait que le détachement de Français qu'il n'avait pu empêcher de passer la Charente en bateaux, avait pour but d'aller attaquer la tête de pont de Taillebourg, pour favoriser le passage du roi de France, qui aurait porté ses principales forces sur ce point. Il jugeait, par suite, qu'il était probable qu'une

bataille aurait lieu sur la rive gauche de la Charente, et qu'il ne pouvait mieux faire que d'amener au roi d'Angleterre le plus de forces possible, pour cette action décisive. Mais ces soins et le grand détour qu'il lui avait fallu faire, avaient consumé toute sa journée; en sorte qu'il n'était arrivé à Saintes, qu'assez avant dans la nuit. Ce prince, apprenant les questions qui s'étaient agitées dans le conseil, n'hésita pas à dire qu'il venait de faire tout ce qui était en son pouvoir pour se rendre utile, en cas de bataille, événement qu'il avait jugé probable; mais qu'il pensait que s'il était possible de l'éviter, ce serait l'avantage de Henry, car les Français devaient être bien animés par le succès de leur passage. Ce que dit ce seigneur ne servit qu'à rallumer les fureurs de la comtesse de la Marche, sans faire changer la résolution du conseil. Tout ce qu'il put obtenir, en se joignant à Richard et au sire d'Albret, ce fut que l'armée anglaise serait portée un peu en arrière de la ligne qu'elle occupait. C'était un terrain découvert, sur la lisière d'un canton boisé, par où devait sortir l'armée française. Richard et Salisbury la firent reculer d'un quart de lieue, de manière qu'elle eut alors devant elle le terrain inégal, mais découvert, qu'elle avait auparavant par derrière, et qu'elle se trouva adossée à des bois, et dominant un petit vallon que l'ennemi devait à traverser pour arriver à elle. Sa droite appuyait à une métairie de l'abbesse de Saintes, qu'on appelle pour cela la métairie à *Madame*, et sa gauche s'étendait un peu au-delà du château de Romefort. Les Anglais ne firent qu'une ligne de bataille, mais plus longue et plus forte que celle du roi de France, et ils avaient en arrière trois puissans corps de réserve, dont les mouvemens devaient être cachés par les bois. Leur front de bataille n'était pas tout-à-fait parallèle à celui du roi de France;

mais Richard avait pensé qu'il convenait de recevoir et non de porter la bataille, et la nouvelle position était très-favorable pour cela. Ils y attendirent donc l'ennemi.

Louis, qui s'était porté de sa personne sur sa première ligne, pour découvrir l'armée de Henri que ses coureurs lui avaient dit avoir abandonné sa position de la veille, continua de s'avancer en bon ordre; toutefois, en resserrant encore un peu ses lignes pour leur donner plus de consistance. Il arriva ainsi jusque sur les hauteurs d'Ecurat, ayant sa droite à la Morinerie, et sa gauche au hameau d'Arséjac sur la Charente. Là, le roi fit une halte pour bien observer les positions de l'ennemi; il envoya ses *satellites* (59) * fouiller tout le terrain qui le séparait de l'armée anglaise: et, ensuite lui-même, suivi d'un puissant escadron d'hommes d'armes, parcourut tout le front de la ligne ennemie, à la distance de trois jets de flèche.

Le roi vit bien à la contenance des Anglais qu'ils voulaient rester sur la défensive. Il ne put pas les en blâmer; mais il aurait fort désiré les attirer en avant, plus loin des bois qui cachaient leurs réserves, car il savait bien qu'ils ne lui montraient pas là toutes leurs forces. Louis avait à sa suite un chevalier nommé Etienne de Rochemont, qui tenait de sa mère le château de ce nom qui était *réceptable* (60) de la châtellenie de Saintes; mais sire Etienne était né sur les terres du roi de France et il en tenait office, de sorte qu'il devait *foi* au roi de France, et *hommage* au roi d'Angleterre (61). Dans cette position, il avait rempli son devoir envers Henri, en lui ouvrant son château: mais il gardait sa foi à Louis,

* Je prie le lecteur de lire la note 59.

en le servant de sa personne. L'admiration qu'il avait conçue pour ce prince lui faisait désirer fortement de le voir maître du pays où se trouvait son bien. Comme ce seigneur avait long-temps vécu en Saintonge et en Gascogne, il avait une grande pratique des Anglais et des peuples qui servaient sous les ordres de Henri. Le roi le fit approcher et lui demanda de lui faire connaître les différens corps de l'armée ennemie qu'il voyait devant lui. « Sire, répondit Etienne, les premiers guerriers que vous voyez à la droite de l'armée ennemie sont les Gascons. Le roi d'Angleterre n'a point de soldats plus ardens et plus lestes que ceux-là; mais faciles à enfler de présomption, si nos troupes paraissent céder devant eux, ils s'abandonneront sans peine à la poursuite, voulant avoir la victoire à eux seuls, et vous pourrez les accabler avant qu'ils ne soient secourus. Auprès d'eux je vois les Provençaux et les soldats du comte de Toulouse; car, grâce à ce siècle déloyal, le père de la reine Marguerite (62) et le beau-père du comte de Poitiers (63) envoient leurs sujets combattre dans les rangs de vos ennemis! — Hélas! dit Louis, le ciel permet que je sois mis à la cruelle épreuve d'avoir à combattre tous ceux qui devraient le plus soutenir la gloire des lis et de ma famille. Mais j'ai la confiance que Dieu donnera toujours à mon bras la force de dompter les rebelles, et à mon cœur le désir de leur pardonner, dès qu'ils se soumettront. En attendant, dites-moi ce que vous pensez des soldats des deux Raymond? — Sire, je les compare aux Gascons pour l'ardeur et la promptitude; mais ils n'ont pas comme ceux-ci l'avantage d'être guidés par des chefs qui aient été à l'école du grand Richard Cœur-de-Lion. Après eux viennent les Anglais. Ceux-ci qui forment le centre et la principale force de l'armée de Henri, sont pour la

plupart des guerriers déjà façonnés à la guerre. Accoutumés à la porter hors de chez eux, ils connaissent mieux que tous les autres l'importance de la discipline. Cependant, non moins portés à l'outrecuidance que les Gascons, avec un air plus calme, il sera possible de leur persuader qu'ils sont encore à la foire de Lincoln (64), et de les faire sortir de la forte position où ils se trouvent. A la gauche des Anglais viennent les vassaux du comte de la Marche et les Limousins que commande Séguin-Hélie, seigneur de Pompadour (65). Leur cavalerie est redoutable par la légèreté des chevaux et la bravoure de la noblesse qui les monte; mais l'infanterie est nouvelle et mal armée. Enfin, à l'extrémité de la gauche, vous voyez les Saintongeais. Ce sont de braves gens, mais ils ne se pressent pour rien, ni en avançant, ni en reculant. On pourra tirer avantage de cela. Au demeurant, sire, ce qui paraît ne forme pas la totalité des forces de vos ennemis; ils en ont certainement autant en arrière, dont les bois nous dérobent la vue. »

Le roi, d'après ces renseignemens, fit quelques changemens dans son ordre de bataille. Il porta ses troupes les plus lestes sur sa gauche, pour attaquer les Gascons, et lâcher pied à propos. Il mit à leur droite et derrière elles les corps dont il était le plus sûr, afin d'arrêter la poursuite de l'ennemi quand il en serait temps. Il fortifia son centre aux dépens de sa droite, qui ne devait que menacer la gauche de l'ennemi, sans engager le combat.

Ces nouvelles dispositions prises, le roi fit avancer son armée parallèlement à l'armée anglaise, comme s'il eût voulu attaquer partout. Henry et le comte de la Marche se réjouissaient de ce que Louis se décidait à tenter de les forcer dans la position où ils étaient. Cependant, à

mesure que les Français approchaient de la ligne ennemie, le roi ralentissait la marche de sa droite, faisait gagner du terrain à sa gauche, et plaçait de distance en distance des embuscades, partout où il pouvait dérober ces dispositions à la vue de l'ennemi ; car si ce terrain était dénué de bois, il était fort inégal dans son niveau et entrecoupé de vignes et de champs séparés par des haies plus ou moins hautes.

Les gens de trait commencèrent l'action de part et d'autre ; mais bientôt la droite de l'armée de Henry est attaquée de près et très-vivement. Les Gascons, peu endurans, repoussent les assaillans. Ceux-ci reviennent à la charge une première et une seconde fois ; mais à la troisième, ils sont mis en déroute et semblent entraîner dans leur fuite les corps qui doivent les soutenir. Les Gascons alors, oubliant les ordres qu'ils avaient de garder leur position, se laissent emporter par l'ardeur de la poursuite. Les Provençaux et les soldats du comte de Toulouse les suivent, en jetant des cris de victoire. Les Anglais voyant un grand désordre chez leurs ennemis, qui paraissait s'étendre jusqu'au centre de l'armée française, s'ébranlent pour en profiter, en criant : *Saint-Georges ! Réalistes ! Réalistes !* (66) En vain le sire de Pons accourt auprès de Henry pour lui dire que l'ennemi ne fuit pas, que c'est un piége ; qu'il faut faire rentrer les Gascons et les Anglais dans leur position, l'impétueux Leycester, secrètement jaloux de ce que Renaud s'était réuni à l'avis de Richard et du sire d'Albret, qui avait prévalu dans le conseil, pour l'ordonnance de la bataille, opine pour que l'on profite des premières faveurs de la fortune. « Eh quoi ! Simon, lui dit le sire de Pons, vous qui avez combattu hier à Taillebourg, croyez-vous que Louis cède si facilement la victoire ? — Si vous n'aviez pas été surpris

à Saint-James, répondit Leycester, Richard et moi n'aurions pas été forcés d'abandonner Taillebourg. — Je ne commandais point à Saint-James, répliqua Renaud, je suis arrivé pour prévenir de plus grands maux et protéger votre retraite. » Le roi d'Angleterre fit terminer cette altercation qui ne pouvait être que nuisible ; et formant à la hâte un conseil des capitaines qui se trouvaient autour de lui, il leur ordonna de déclarer s'ils pensaient qu'il fallût poursuivre l'ennemi, ou rentrer dans ses positions.

Malheureusement pour Henry, les guerriers qui étaient près de lui dans ce moment, étaient partisans de Leycester, et n'avaient pas combattu à Taillebourg ; ils appuyèrent son opinion. Aussitôt, toute l'armée reçoit l'ordre de se mettre en mouvement et de poursuivre l'ennemi. Les réserves mêmes qui étaient cachées dans les bois en sont retirées pour suivre le mouvement général.

Louis voyant le succès de son stratagème, continue à céder du terrain à l'ennemi, jusqu'à ce qu'il l'ait mené par le travers de ses embuscades. Les Gascons y arrivent les premiers et reçoivent d'abord une grêle de traits qui leur cause beaucoup de perte, et encore plus de surprise. Dans ce moment de trouble, le roi les fait charger par les hommes d'armes de Bretagne et d'Anjou ; les premiers criant : *Saint-Malo au riche Duc !* (67) les autres : *Vallée ! Vallée !* lesquels, de prime abord, font un grand carnage des Gascons. Cependant, ceux-ci reviennent de leur étonnement ; et leur cavalerie, conduite par le sire d'Albret, parvient, après des efforts surnaturels, à se tirer de ce mauvais pas, et à se rallier aux Anglais. Ces derniers s'avançaient en bon ordre, quoique pensant aller à une victoire certaine, lorsqu'ils se virent accueillis à coups de flèches par des gens de pied, et

puis chargés par une vigoureuse gendarmerie. Aux cris de *Dame Diex aye !* (68) ils reconnaissent les Normands. Quoique tous les seigneurs les plus distingués d'Angleterre fussent originaires de Normandie, ils n'en avaient pas moins une grande haine contre la noblesse de cette province qui, obéissant à la confiscation de Philippe-Auguste, n'avait cessé, depuis cette époque, de servir la cause de France. Une violente rivalité animait donc la fureur des deux partis. On combattait avec le plus terrible acharnement, lorsque les Picards viennent *âprement* prendre part à la fête, en criant : *Couci à la Merveille !* (69) Des deux côtés arrivent les renforts ; le comte de la Marche s'était avancé avec ses vassaux : Louis fait marcher contr'eux les Bourguignons. Leur cri d'armes est : *Châtillon au noble Duc !* (70) Ils chargent avec vigueur ; mais trop peu nombreux, ils ont besoin que les hommes d'armes de Champagne arrivent à leur secours. Ceux-ci criant : *Passe avant le meilleur !* (71) se jettent tête baissée sur l'ennemi. Au milieu de tous ces cris, on distingue celui de l'oriflamme : un héraut d'armes, placé en avant de la bannière de Saint-Denis, criait d'une voix qui surpassait toutes les autres : Montjoie-Saint-Denis! Notre-Dame Montjoie-Saint-Denis !

De toutes parts on déployait la plus grande ardeur. Leycester fit en ce jour des prodiges de vaillance ; il voulait justifier les conseils qu'il avait donnés, et réparer l'inaction où l'avait réduit, la veille, l'aspect inattendu de son légitime roi. Cinq fois il ramena à la charge un puissant corps de cavalerie anglais, toujours rompu par les Français. Dans la dernière, Raoul combattant à la tête de sa bannière, le reconnut à ses armes et aux grands coups qu'il portait. Enflammé de colère, il fond sur lui, à travers les Anglais qui l'entourent, en lui adres-

sant ces paroles : « Traître, oppresseur de l'innocence, infâme conseiller d'un roi faible, reçois le châtiment de tes crimes. » En même temps, il lui assenne un si violent coup de hache d'armes sur la tête, que Simon tombe abattu sur le cou de son cheval ; sans l'excellence de son heaume, ce moment eût été le dernier de sa vie. Raoul veut redoubler, mais il est entouré d'ennemis qui le frappent de tous côtés, et il a besoin de toute sa force et de tout son courage pour se défendre, jusqu'à ce que sa *bannière* * renverse les Anglais et le délivre. Cependant, Leycester étourdi par le coup terrible qu'il avait reçu, ne pouvait rien entendre et encore moins donner d'ordres. Le voyant dans cet état, ses écuyers sont forcés de l'emmener hors du champ de bataille. Son éloignement jette la consternation parmi le corps qu'il commande, et elle se communique bientôt à tous les Anglais. Ils cèdent du terrain et paraissent ne plus pouvoir soutenir les ennemis qui les pressent, lorsque Séguin-Hélie et le sire de Pons qui étaient à la gauche de l'armée de Henry, où jusque-là on avait moins combattu, voyant le danger du centre, viennent à la tête des hommes d'armes de Limosin et de Saintonge, donner si vigoureusement sur la gendarmerie du roi de France, qu'ils l'obligent à se retourner, et le combat recommence.

Renaud, sire de Pons, avait avec lui un jeune fils, à peine âgé de quinze ans, qui faisait, en ce jour, ses premières armes. Le hasard de la mêlée le mena devant Raoul ; celui-ci voyant un si jeune écuyer, ne voulut point le frapper de son épée ; mais passant rapidement auprès de lui, il l'enleva de dessus son cheval et le remit

---

* Ce mot est pris ici pour sa troupe.

à un de ses écuyers, en lui ordonnant d'aller le mener à quartier, et de revenir au combat. Un moment après, le bon chevalier vit un jeune damoisel de l'armée française prêt à succomber sous les coups d'un chevalier ennemi; il court sur celui-ci, et en l'abordant, il lui abat la visière de son casque d'un coup d'épée. Mais à peine a-t-il mis à découvert le visage de ce guerrier, qu'il s'arrête immobile. Cependant, le jeune écuyer qui avait été maltraité par son adversaire, voulait profiter de son avantage pour se venger; mais Raoul se jette au-devant de ses coups, et le prie de cesser ce combat. Puis, s'approchant de l'étranger et le tirant à l'écart, il lui dit d'une voix troublée : « Sire chevalier, n'êtes-vous pas Geoffroi de Tonnay ? — Oui, sire chevalier, répondit l'étranger. — Eh bien, reprit Raoul, je vous conjure de me dispenser de combattre contre vous. Portez ailleurs votre courage. » L'étranger s'éloigna fort étonné de cette aventure, et alla se perdre dans la mêlée. Alors Raoul s'approchant du jeune écuyer de l'armée française, lui dit : « Noble damoisel, excusez-moi si je vous ai empêché de vous venger. — Sire Raoul, lui répondit l'inconnu, vous venez de m'ôter un bien autre désir de vengeance. Je suis Hugues de Parthenay, frère de Guillaume et de Jacques, il me tardait d'être chevalier, pour vous appeler en combat à outrance; mais je reconnais que tout-à-l'heure vous m'avez sauvé la vie, et jamais je ne m'armerai pour mettre la vôtre en danger. » En finissant ces paroles, il s'éloigna avec la rapidité de l'éclair.

Le bon sire Raoul fut si ému par cette double rencontre, que, de tout le reste du jour, il n'aurait pas pu faire usage de son épée. Heureusement que cela ne fut pas nécessaire.

Le roi de France qui montra dans toute cette journée

autant d'habileté que de courage, avait tenu caché derrière le village d'Ecurat le redoutable corps de réserve dont nous avons parlé ; il était composé des sergens d'armes à masses d'airain de sa garde, de mille hommes d'armes choisis et d'un triple nombre d'archers à cheval expérimentés. Dès que ce prince voit que Henry a mis dehors toutes ses ressources, il fait avancer ce corps d'élite, se met à la tête et le conduit au centre de la bataille où presque toutes les forces des deux partis s'étaient réunies. Là, il tombe sur la cavalerie ennemie et taille en pièces tout ce qui ne fuit pas; tandis que ses gens de pied enlèvent le village de Préan où l'infanterie du centre de l'armée du roi d'Angleterre s'était retranchée.

Dès ce moment, la victoire fut décidée. Henry et le comte de la Marche se retirèrent précipitamment sur Saintes ; ils ne durent de n'être pas pris dans leur fuite, qu'à la valeur de Richard et du sire d'Albret, qui, ayant réuni les débris des hommes d'armes de Saintonge et de Limousin, (le châtelain de Saintes avait été tué, le seigneur de Pompadour et le sire de Pons s'en allaient blessés) arrêtèrent assez long-temps la gendarmerie de France entre la Gord et Magésy, pour que le roi et le comte pussent atteindre les portes de la ville.

Le roi de France croyait toute l'affaire terminée, lorsqu'on vint lui dire que sur la droite on se battait encore. C'étaient les communes de Saintonge et d'Angoumois qui, ne voulant pas croire que l'armée anglaise était défaite, commençaient à charger tout ce qui était devant elles. Déjà elles avaient renversé les communes du Berry, du Nivernais, de l'Auvergne, et combattaient chaudement contre celles de la Touraine et de l'Orléanais, lorsque le roi fit cesser cet inutile et ridicule combat, en écartant toutes ses troupes et laissant aller ces bonnes gens devant eux.

N'ayant plus d'ennemis en face, ils s'arrêtèrent; et, tournant la tête en arrière, ils ne virent plus l'armée anglaise. Alors, le roi leur fit dire, par un héraut, de rendre leurs armes, à quoi il fallut bien se soumettre. Ils furent conduits prisonniers au parc de Dreux, avec les Gascons qui avaient été pris, au commencement de l'affaire, à l'autre bout de la ligne. Quand ils se rencontrèrent, ils se dirent réciproquement de grandes injures; les uns reprochant aux autres d'avoir fait perdre la bataille par trop de précipitation: ceux-ci accusant les premiers d'avoir attendu que l'affaire fût perdue, pour y prendre part.

Cependant, le roi n'ayant plus rien qui l'inquiétât derrière lui, se mit en marche pour s'approcher de la ville. Les troupes qu'il avait autour de sa personne étaient en aussi bon ordre que s'il eût eu en face une armée disposée à le combattre; mais il avait envoyé une forte avant-garde à la poursuite de l'ennemi.

La bannière de Raoul était du nombre de celles qui composaient cette avant-garde. Quoique les idées qu'avait fait naître dans l'âme de ce chevalier la rencontre du frère d'Ermeline l'obsédassent tellement, qu'il lui restait à peine la présence d'esprit nécessaire pour conduire son cheval, il arriva des premiers avec ses hommes d'armes, sous les murs de Saintes et empêcha un grand nombre de fuyards de se jeter dans la ville. Il était, pour son compte, fort loin de s'occuper de prendre ni de frapper personne. Mais ses gens s'acquittaient de cette besogne pour lui, avec beaucoup d'ardeur. Comme il était fort près d'une des portes de la ville, paraisssant en observer les murs, mais ayant toujours l'image d'Ermeline devant les yeux, il partit d'un créneau un vireton d'arbalète qui l'atteignit si rudement, que malgré sa cotte de maille et son gorgerin, il eut une violente contusion au-dessous de la clavicule.

Ses écuyers qui s'en aperçurent voulaient le faire descendre de cheval et le conduire dans une maison du faubourg pour le désarmer; mais, s'obstinant à rester jusqu'à l'arrivée du roi, il se contenta seulement de s'éloigner des murs, de quelques pas.

Louis ne tarda point à paraître aux portes de la ville. Il aurait pu, profitant de la grande confusion où étaient les ennemis et de l'ardeur des troupes françaises, prendre la ville d'escalade; mais ce bon et vertueux prince, songeant aux malheurs et aux crimes qui accompagnent trop souvent de semblables expéditions, aima mieux devoir à d'autres mesures la reddition de cette place dont il savait les habitans bien disposés pour lui. Il se contenta donc de distribuer, autour de la ville, les troupes qui devaient la tenir serrée, et de désigner celles à qui il donnait charge de poursuivre l'ennemi. Il voulait comprendre la bannière de Raoul dans ces dernières; mais les écuyers de ce chevalier s'approchant du maréchal Féry Pâté, lui dirent que leur maître venait d'être fortement atteint d'un trait d'arbalète, et que de plus la blessure qu'il avait reçue, la veille, à la tête, en combattant le sire d'Albret recommençait à saigner. Le roi, instruit de cela, fit nommer une autre bannière à la place de celle de Raoul. Il ordonna que ce chevalier fût conduit au couvent des Frères Mineurs, en dehors de la ville, et il lui envoya son *physicien*.

Louis ayant assigné les destinations de ses troupes, alla prendre son logement à quelque distance de la ville, en un lieu qu'on appelait Mont-Vineux, et qui, depuis le séjour de ce prince, fut nommé *Mont-Louis*.

Dès le lendemain, le comte d'Artois son frère (72), reçut en message un hérant de Richard comte de Cornouaille, qui lui demandait une entrevue pour traiter de

la paix. Ce dernier prince était fort estimé du roi et de tous les Français, non-seulement pour les grandes preuves de courage qu'il avait données en Palestine, mais parce qu'il avait généreusement racheté plusieurs guerriers de cette nation des mains des Infidèles, et les avait ramenés en France. Louis accueillit donc très-bien son message et témoigna qu'il avait pour agréable que ce fût Richard qui négociât cette paix.

Ce n'avait pas été toutefois sans une grande opposition de la part de la comtesse de la Marche, que Richard avait entamé cette affaire. Dans sa haine implacable contre Louis, Isabelle ne cessait d'exciter le comte de la Marche et les princes anglais ses fils, à tout risquer plutôt que de céder aux prétentions du *fils de Blanche*. Aussi, le roi de France, qui n'ignorait pas ses dispositions, ne négligeait rien de son côté de ce qui pouvait prouver à ses ennemis la nécessité de se soumettre. Pendant qu'il traitait de la paix, ses troupes avançaient toujours sur les deux rives de la Charente. Matha, Thors, Brizembourg tombaient en sa puissance; Cognac et Pons étaient menacés. Hugues de Lusignan, effrayé des progrès rapides de Louis qui le menaçaient d'une entière dépossession, repoussa enfin les dangereux conseils de sa femme. Il cessa de dissuader Henry de songer à la paix, et lui-même se disposa à négocier ses soumissions. Le comte de la Marche et les princes anglais n'avaient fait que traverser Saintes, après la bataille, perdue par eux près de cette ville, et ils s'étaient réfugiés à Pons, ainsi que la comtesse-reine qui les y avait précédés. C'était de là qu'on traitait avec le roi de France. La ville de Saintes fut ouverte à ce prince, le sixième jour après sa victoire. Il fut reçu avec une grande joie par les habitans qui comparaient la vertu et l'énergie de Louis avec les fureurs de Jean-

Sans-Terre et la faiblesse de Henry. Cependant le roi de France ne s'arrêta point dans la ville, cette fois-là. Toujours fidèle à son système de déterminer la soumission de ses ennemis, par la démonstration de sa force, il s'avança jusqu'à Colombier, sur la route de Pons. Là, entr'autres choses que sa présence fit décider, fut l'hommage que lui vint faire de sa terre, Renaud sire de Pons. Ce seigneur parut devant le roi armé de toutes pièces (73), la visière baissée et tenant sur le poing un faucon. Il dit au roi : « Sire, je viens à vous, pour vous faire hommage de ma terre de Pons, et vous supplier de me maintenir en la jouissance de mes priviléges. » Le roi lui répondit : « Sire de Pons, je reçois votre hommage et vous baille cette mienne espée (74) pour vous en servir à la défense de notre royaume » Et alors le roi se déceignant de son épée, la donna à Renaud qui fléchit un genou pour la recevoir, et le roi reprit : « Je vous *semons* que vous remettiez vos lettres d'hommage à notre chancelier, et que sous quarante jours au plus tard vous nous fassiez *votre aveu et dénombrement* (75). » Renaud répondit : « Mon doubté sire et souverain seigneur, à tout cela je ne faudrai ; et il remit à Philippe d'Antogny, qui tenait le scel du roi, sa lettre d'hommage (76).

Après cette cérémonie, le roi traita le sire de Pons avec beaucoup de bienveillance ; il lui dit qu'il était très-content d'avoir conquis un seigneur aussi brave et aussi estimé dans son pays. Il le fit dîner à sa table, et, avant de le congédier, il lui dit : « Je sais, sire de Pons, que vous avez un fils prisonnier dans mon armée ; je veux que vous veniez le chercher à Saintes, lorsque j'y serai ; ce qui, j'espère, ne tardera pas. » Pendant le séjour du roi de France à Colombier, se traitèrent les arrangemens

entre Louis et Henry, par suite desquels ce dernier fut obligé de céder toute la Saintonge à son rival. Quelques serviteurs du roi de France, fort *prudeshommes*, conseillaient même à ce prince de profiter du moment pour chasser entièrement les Anglais de France, et réparer la grande faute qu'avait faite Louis-le-Jeune, en répudiant Aliénor de Guienne; mais le pieux monarque savait tant de gré aux princes de la maison d'Anjou des exploits qu'ils avaient faits contre les Sarrasins, et il désirait tant que les rois d'Angleterre réunissent leurs efforts à ceux de la France, pour la délivrance de la cité sainte (77), qu'il ne voulut point les aliéner par de si dures conditions. Ce fut aussi à Colombier que Berthold, seigneur de Mirembeau, vint faire hommage de sa terre à Louis. Ce seigneur avait glorieusement combattu, dans toute cette guerre, pour Henry, dont il était vassal. Après la bataille de Saintes, il alla trouver ce prince, et lui dit : « Sire, quels que soient vos malheurs, je suis prêt à m'ensevelir sous les ruines de mon château, plutôt que de le rendre à votre ennemi. » Mais le roi d'Angleterre, qui déjà traitait de la paix, lui dit qu'il ne voulait pas sacrifier inutilement un si brave serviteur, et il le releva de son serment. Alors Berthold se rendit auprès du roi de France, pour lui faire hommage; mais, en l'abordant, il lui dit : « Sire, il y a peu de jours que j'ai renouvelé au roi d'Angleterre le serment de périr pour sa cause, avec tout mon avoir; vous ne me voyez ici que parce que ce prince m'a rendu ma foi (78); je vous la porte. » Le Roi de France lui répondit : « Sire Berthold, vous avez glorieusement accompli le devoir d'un fidèle vassal. Vous ne cesserez de le faire, et je vous compte, de ce jour, au nombre de mes plus loyaux serviteurs »

Le Roi reçut là les hommages de tous les seigneurs de Saintonge, qui relevaient immédiatement du roi d'Angleterre, comme duc d'Aquitaine.

Cependant le comte de la Marche ne se hâtait point d'accomplir l'acte de sa soumission, en venant prêter foi et hommage au roi et au comte de Poitiers, ainsi que Louis l'exigeait. Pour l'y déterminer, le monarque français s'avança jusqu'à Pons, où était Hugues avec toute sa famille; en même temps, il envoya des troupes investir Cognac, et d'autres se diriger sur Angoulême. Le comte vit alors qu'il n'y avait plus à différer: l'orgueil de la furibonde Isabelle fut obligé de fléchir. Hugues, la comtesse-reine et leurs trois fils, Le Brun *, Guy et Geoffroi, vinrent trouver Louis dans son camp, car ce prince n'avait pas voulu entrer dans la ville. Dès qu'ils furent en présence du roi, ils tombèrent à genoux, pleurant et criant: « *Très-débonnairez* (79) *roys, pardonne-nous ton ire et ton mautalent, et ayez pitié de nous; car nous avons malvèsement et orgueilleusement ouvré envers vous: sire, selon la multitude de ta très-grant miséricorde, pardonne-nous nos méfaiz* **. »

Après cela, ils déclarèrent se soumettre avec toutes leurs terres, *haut et bas, à la volonté du seigneur roy*,

---

* Le fils aîné de la maison de Lusignan prenait presque toujours le surnom de Le Brun à la suite du nom de Hugues, et il le gardait en devenant chef de cette maison; comme ceux de Pompadour prenaient le nom d'Hélie, ceux de Surgères le nom de Maingot. Ces surnoms-là équivalaient au nom du fief.

** Cette supplication se retrouve, mot pour mot, dans Guillaume de Nangis, avec la même orthographe: il est possible que le romancier l'ait prise là. On voit que ce sont des passages de psaumes.

renonçant pour toujours aux places conquises, sur leur maison, pendant cette guerre.

Le roi alors les fit tous relever; mais bientôt Hugues s'agenouilla de nouveau devant le monarque, pour lui faire hommage lige *contre tous les hommes et toutes les femmes qui pouvaient vivre et mourir*, de toutes les terres qu'il possédait hors du comté de Poitiers. Puis il fit pareil hommage au prince Alphonse, frère du roi, pour toutes ses terres qui relevaient de ce comté. De plus, il s'engagea à livrer au roi 10,000 livres parisis. Enfin, Hugues se soumit à marcher avec les troupes du roi contre Raymond de Toulouse, que Louis avait résolu de châtier.

Ce fut pendant cette cérémonie que Geoffroi de Rancon, cet implacable ennemi du comte de la Marche, se trouvant quitte de son serment, parce qu'il se voyait vengé, *fit apporter un tréteau, se fit ôter sa grève, et se fit rogner tout à coup en présence du roy et de tous ceux qui là estoient* (80).

Le roi ayant ainsi forcé Hugues de Lusignan à la soumission, et contraint le roi d'Angleterre à demander une trève de cinq ans, s'en revint aussitôt à Saintes, suivi de la plupart des seigneurs du pays qui venaient de lui faire hommage. Il y trouva Blanche et ses deux belles-filles. Ces princesses, qui s'étaient transportées à Poitiers, aussitôt que le roi eut quitté Chinon, ayant appris là l'heureux passage du pont de Taillebourg, s'étaient mises en route pour Niort. En y arrivant, elles avaient reçu la nouvelle de la victoire de Saintes. Cet événement les avait déterminées à se rendre, dès le lendemain, à Saint-Jean-d'Angely. Dès qu'elles y surent que les ennemis s'étaient retirés à Pons, et qu'on traitait de la paix, dans l'empressement de se rapprocher du roi et de le féliciter sur ses glorieux succès, elles vinrent se loger dans la

noble abbaye des dames de Saintes, sur la droite de la Charente, avant même que la ville n'eût ouvert ses portes au roi. Mais, quand elles n'auraient pas été accompagnées d'une garde imposante, elles se seraient trouvées en sûreté, même au milieu du fracas des armes, dans cet asile révéré.

Le premier soin de Louis, en arrivant à Saintes, fut d'aller rendre grâces à Dieu, dans l'église de Saint-Pierre, du succès qu'il avait accordé à ses armes. L'évêque le reçut à la tête de son clergé, et célébra l'office avec toute la pompe que requérait une telle circonstance.

Le roi logea au palais épiscopal; mais il voulut que les reines restassent à l'abbaye, afin qu'elles ne fussent pas importunées du fracas que sa présence occasionerait dans son logement.

Louis fut si content des bonnes dispositions que lui témoignaient ses nouveaux sujets de toutes les classes, qu'il voulut leur rendre, en fêtes et en largesses, une partie des contributions qu'il avait imposées à leurs anciens maîtres. Il en indiqua le jour qui fut très-prochain, et chargea le seigneur de Rochemont de s'entendre avec le *souverain maître d'hôtel*, pour en faire les préparatifs et les invitations. Sire Etienne s'en acquitta au gré de son maître et de toute la noblesse qui y fut appelée. Le jour annoncé étant donc arrivé, le matin, après la messe, Louis présenta lui-même aux reines et à la comtesse de Poitiers les guerriers de son armée qui s'étaient le plus distingués dans cette guerre, ce qu'il avait différé jusque-là, attendant une circonstance solennelle. Blanche et les jeunes princesses leur donnèrent de justes éloges qui les enivrèrent de bonheur. La mère de Louis avait su que le chevalier Raoul voulait se défendre de paraître à la fête, parce qu'il avait encore un bandeau sur la tête, à cause

de sa blessure ; mais elle l'avait particulièrement fait inviter de s'y rendre, par le seigneur de Rochemont. Lorsqu'il fut en présence de la reine, elle lui dit : « Sire Raoul, une telle coiffure ne dépare pas un guerrier, et j'aurais été fâchée de ne pas vous louer de vos exploits, devant des témoins si dignes de les apprécier. Je m'attendais bien que vous ne serviriez pas le roi de France, mon fils, avec moins d'éclat que vous avez servi le roi de Castille, mon neveu (81), et j'ai un double remercîment à vous faire ; mais vous me mettez dans un grand embarras ; car, d'une part, j'ai commission de vous faire retourner en Espagne, où une haute fortune vous attend ; et, d'un autre côté, j'aurais une extrême envie de vous conserver au service de mon fils. — Madame, répondit Raoul, je ne mérite pas qu'une aussi grande reine daigne s'occuper de moi. J'ai tâché de répondre à la confiance dont le roi, votre auguste fils, m'a honoré. Avoir son approbation et la vôtre est la seule récompense que j'ambitionne ; je n'en poursuis aucune autre. Le roi, mon redouté seigneur, m'a déjà accordé une faveur au-dessus de tous les services que je pouvais lui rendre....—Chevalier, je ne le pense point ainsi, interrompit le roi, et je déclare que je ne me suis point acquitté envers vous. Mais j'y veux pourvoir. Je vois là un chevalier anglais (car le roi avait fait inviter les prisonniers les plus distingués) que vous avez pris, je vous recommande de lui imposer une forte rançon. »

Tout le monde fut très-étonné d'entendre un roi qui avait une si haute réputation de douceur et de générosité, vouloir s'acquitter d'une obligation en aggravant le sort d'un prisonnier de guerre ; lorsque le roi reprit : « Oui, sire Raoul, une très forte rançon, et ne craignez pas de la demander bonne.... car je la veux payer. Mais c'est à

condition que, si la guerre recommençait, le chevalier Robert ne porterait pas de dix ans les armes contre moi; car, de tous les serviteurs du roi d'Angleterre, c'est celui qui a été le plus près de me faire manquer mon passage de Taillebourg, en vous arrêtant dans votre marche. — Sire, répondit Raoul, puisque votre générosité s'étend jusque sur vos ennemis, je vous prie de faire donner à sire Robert un cheval de vos écuries, pour en remplacer un que mes gens lui ont tué un peu brutalement. Mais le temps pressait, et nous n'étions pas en champ courtois. »

Le capitaine anglais, touché de la générosité du roi et de Raoul, mit un genou en terre pour signifier qu'il voulait parler au roi, et il lui dit : « Redouté sire, je réclame de votre bienveillance de me faire aussi donner un écu tout entier; car sire Raoul m'a réduit le mien d'un quart, d'une manière si inouie, que je ne me croirai désormais en sûreté que derrière un bouclier donné par le roi de France. Sire Raoul a tant d'admiration pour vous, sire, qu'il n'aurait pas la force de frapper si fort sur un écu venant de votre main. » Le roi prit fort en gré la demande du chevalier anglais, et lui dit : « Sire Robert, vous aurez aussi un écu, et vous serez libre demain; car, pour cette journée, je veux que vous la passiez avec nous. Mais dites-moi, sire chevalier, n'êtes-vous pas frère de l'*abbé de Clairvaux?* (82) — Oui, sire, répondit Robert. — C'est un homme de mérite et que j'estime, reprit le roi, et je suis bien aise d'avoir trouvé une occasion de rendre service à un des siens, outre que je vous crois personnellement digne de tout bon traitement. » Robert s'agenouilla de nouveau pour remercier le roi, qui ordonna à un de ses écuyers qu'on remît au chevalier

anglais un *écu entier* mais tout uni * et un cheval. Alors Louis s'adressant à Raoul, lui dit : « Quant à vous, chevalier, outre votre bannière que j'entretiendrai jusqu'à ce que je licencie mon armée, je veux vous donner pareil nombre d'écuyers, d'hommes d'armes et de pages, que le roi de Castille et la reine de Navarre vous en ont donnés ensemble, pour vous servir, en tout temps et contre tous, hors contre moi. » Sire Raoul mit un genou en terre pour remercier le roi.

Ensuite Louis se tournant vers Renaud de Pons, lui dit : « Et vous, sire de Pons, j'espère bien que vous allez m'aider à récompenser ce brave chevalier ; car si le roi Henry avait eu beaucoup de capitaines qui eussent agi aussi à propos et aussi âprement que vous, j'aurais été plus de temps à entrer en cette ville que je n'ai fait. Voyons combien vous estimez votre fils ? — Mon doubté seigneur et souverain maître, reprit Renaud, vous me mettez dans une grande gêne ; car si j'estime beaucoup mon fils, on me dira orgueilleux : si je le prise peu, on me dira avare. Mais si mon doubté seigneur le permet, je proposerai un accommodement. — Parlez, dit le roi. — Il y a long-temps, sire, que je souhaite voir le brave chevalier Raoul chez moi ; il a passé une fois au pied de ma tour, sans s'arrêter, dont j'ai eu grand regret ; il a traité fort courtoisement mon fils, pendant qu'il l'a eu prisonnier ; je désire le traiter à mon tour chez moi, et je le prie d'y venir avec tous ses écuyers, pages et hommes d'armes qu'il a amenés d'Espagne,

---

* C'est-à-dire un écu où il n'y eût pas encore d'armoiries, pour que le chevalier anglais pût y faire peindre les siennes.

et ceux que votre munificence royale veut y ajouter. Je le garderai, soignerai et traiterai en tout de mon mieux, ainsi que toute sa suite, non-seulement jusqu'à ce qu'il soit bien rétabli de ses blessures, mais tant qu'il pourra plaire parmi nous. — Voilà un loyal arrangement, dit le roi ; mais comme il serait possible que sire Raoul s'en défendît par discrétion, je déclare que je vous le livre prisonnier, avec tout son monde, pendant un mois, pour être traité par vous comme vous venez de dire ; toutefois, ce sera à partir du jour où je quitterai moi-même ce pays.

Après que le roi eut présenté aux reines et à Jeanne sa belle-sœur, tous les seigneurs qui s'étaient le plus distingués dans cette guerre, il fit bannerets et chevaliers tous les guerriers à qui il l'avait promis, avant la bataille de Saintes, et quelques autres qui l'avaient mérité, dans cette journée. Puis, ce prince fit distribuer des livrées à ces mêmes chevaliers et aux serviteurs de sa maison qui avaient montré de l'habileté et du zèle à le servir, dans leurs divers offices. Il dit aux premiers, qu'en leur faveur il *devançait Noël* (83), parce qu'il n'était pas sûr de pouvoir tous les réunir à cette époque. Ces livrées étaient des baudriers, de riches habits et de beaux manteaux. Quand ce fut au tour de sire Raoul, il lui fit donner une cotte de damas blanc, avec un chaperon violet ; et, l'ayant fait approcher, il lui dit de se mettre à genoux ; puis, prenant des mains de Pierre de Villebeon son chambellan, un collier de l'ordre de *la cosse de geneste* (84), il le passa autour du cou de sire Raoul. Le bon chevalier lui dit : « Oh ! généreux et bienveillant monarque, il n'était pas nécessaire de cette chaîne pour me lier éternellement à vous ; vos grandes vertus et votre courage m'ont rendu votre homme lige pour toujours. » Le roi

conféra le même ordre à quelques autres chevaliers ; mais en petit nombre, car il n'en était pas prodigue.

L'heure du dîner étant venue, toute la cour se rendit aux Arênes* où les tables étaient dressées. A la première, s'assirent le roi, les reines, le comte et la comtesse de Poitiers, et Robert comte d'Artois et les autres princes sortis du sang royal de France. Les autres tables furent occupées par les seigneurs, les chevaliers et les dames à qui le roi avait fait l'honneur de les inviter à ce festin. Chacun était placé selon l'ordre indiqué par le *souverain maître d'hôtel du roi* (85). Pendant les *mets*, les ménestrels du roi jouèrent des *nacaires* **, de la *guitare moresque*, de la *flûte béhaigne*, de la *vielle*, du *cornet* et autres instrumens. Dans les *entremets*, les jongleurs chantèrent et firent des momeries ***.

---

* C'est un ancien cirque romain, en dehors de la ville. Son grand et son petit diamètre sont à peu près comme ceux des arènes de Nîmes ; mais le monument de Saintes a beaucoup plus souffert du ravage du temps et des hommes que celui de Nîmes.

** Les *nacaires* étaient des timbales, instrument adopté des Sarrasins ; la *flûte Béhaigne* est la flûte de Bohême ; la *vielle* est le violon ; le *cornet* est le petit cor.

*** On s'étonnera de voir un prince aussi pieux que saint Louis faire venir des bateleurs à ses fêtes ; mais c'était une coutume fort ancienne, à laquelle les princes les plus sages ne croyaient pas pouvoir se soustraire. Voici ce que dit l'abbé Le Gendre, dans son ouvrage sur les *Mœurs et Coutumes des Français* : « Les fêtes n'étaient bonnes qu'autant qu'il y avait des bateleurs et des charlatans ; c'était tellement l'usage, que l'empereur Louis-le-Débonnaire, quelque aversion qu'il eût pour les plaisirs et les spectacles, n'était pas seulement obligé d'appeler à ces fêtes des acteurs de toutes sortes ; mais encore de se trouver, par complaisance pour le peuple, aux pièces qu'ils représentaient. »

Les trouvères et troubadours avaient tous préparé des vers triomphans; mais le bon roi ne souffrit pas qu'on chantât ses victoires, au milieu d'un peuple vaincu dont il voulait faire des sujets et devant des étrangers, naguère ses ennemis, qu'il avait invités à cette fête. Il récompensa les poëtes et les renvoya, pour les entendre, aux prochaines fêtes de Noël à Paris. Ce trait d'humanité et de modestie lui enchaîna des milliers de cœurs.

Après le repas, toute la cour ainsi que les seigneurs et les dames, montèrent sur une maison de bois qui avait des galeries et des balcons garnis de beaux tapis. En face de cette maison et à la distance de quarante pas, était un bel échafaud sur lequel se placèrent le souverain maître d'hôtel, le roi d'armes et quatre hérauts. Le souverain maître d'hôtel dit au roi d'armes « *Voici ce que monseigneur le roi vous présente.* » Et il lui remit un grand bassin plein de gros tournois (86), de sous parisis et tournois, d'estellins, d'oboles et de pites. Alors, le roi d'armes cria : « *Largesse! largesse! largesse! de très-haut et très-redouté seigneur, monseigneur le roi de France.* » Après quoi les hérauts crièrent une seule fois, *largesse!* Puis, le roi d'armes et les hérauts jetèrent de l'argent au peuple pendant que les trompettes et les ménestrels

---

Cela fait remonter fort haut l'usage des jeux scéniques parmi les Français. Ils les trouvèrent, dans les Gaules, établis par les Romains, et il est probable qu'ils en conservèrent la pratique, sans interruption, mais non sans de grandes altérations, selon l'ignorance et la grossièreté des siècles. On voit, par un voyage de Tortaire en Normandie, au commencement du douzième siècle, que le duc Henri Ier donnait des spectacles aux habitans de Caen.

Mathieu Paris dit que les Normands en portèrent l'usage en Angleterre.

jouaient alternativement; ce qui mit toute la ville *en grande liesse.*

Le soir, après le souper, il y eut un beau bal. Le roi et les princesses témoignèrent du plaisir à voir les danses du pays. Louis dit obligeamment qu'en aucun autre lieu d'aussi médiocre grandeur, il n'avait vu autant de belles dames et demoiselles réunies. Car, bien que le saint roi n'ait jamais aimé que la reine Marguerite sa femme, sa bonté et sa courtoisie le portaient toujours à dire aux dames ce qu'il croyait devoir leur être le plus agréable à entendre.

Louis prolongea son séjour à Saintes, s'occupant à pourvoir à la sûreté de sa nouvelle conquête et à y rétablir le bon ordre en toutes choses.

Jamais la reine Blanche n'avait été plus heureuse; elle recueillait, avec un juste orgueil, les doux fruits de l'éducation sévère qu'elle avait donnée à son fils, et des principes vertueux qu'elle lui avait inculqués. Elle le voyait la terreur de ses ennemis, l'admiration des princes de l'Europe et l'amour de tous les peuples qui pouvaient le contempler de près. Elle employa le temps du séjour de Louis en Saintonge, à visiter elle-même le pays, afin de travailler aussi à lui gagner les cœurs de ses nouveaux vassaux et de ses sujets de toutes les classes; à quoi ne pouvait manquer de réussir cette aimable et habile princesse. L'heureuse disposition d'esprit dans laquelle Blanche se trouvait, lui faisait paraître encore plus agréables les charmantes contrées qu'elle parcourait. Elle répétait souvent qu'elle n'en avait point rencontré qui lui eussent fait plus de plaisir à voir. On doit croire qu'un des premiers objets de sa curiosité fut le château de Taillebourg, que la valeur du roi venait de rendre à jamais célèbre, et qui était déjà renommé par la beauté de sa situation.

Geoffroi de Rancon, instruit des projets de la reine, vint se jeter à ses pieds pour la remercier de l'honneur qu'elle voulait lui faire; mais en même temps il la supplia de différer cette promenade de quelques jours, pour qu'il eût le temps de lui préparer une réception, non pas digne d'elle, ce qu'il ne regardait pas comme possible, mais qui du moins pût un peu prouver le prix qu'il mettait à une visite si glorieuse pour lui. « Non, sire Geoffroi, dit la reine, nous voulons vous surprendre, et je vous défends tous préparatifs; sire Adam (c'était le *grand queux du roi*) (67) pourvoira à tout, et afin que vous n'alliez pas contre mes intentions, je vous garde aujourd'hui ici, et demain vous nous accompagnerez. — Madame, lui dit Geoffroi en s'inclinant, je n'aurais jamais cru que l'ordre de rester auprès de vous pût me rendre malheureux. C'est pourtant ce qui arrive. — Vous resterez, dit la reine, et nous tâcherons de calmer votre désespoir. »

Le lendemain, le roi, Blanche et toute la famille royale, avec les principaux seigneurs et dames de la cour, montèrent sur une belle *nef qui était moult parée et aournée*. Le cours de l'eau et de nombreux rameurs les firent voguer rapidement vers Taillebourg. Le long du chemin, Louis se faisait nommer, par le seigneur de Rochemont, tous les lieux qu'il remarquait. Il venait d'être charmé de la vue de Bussac qu'il avait laissé à sa droite, et il parlait encore lorsqu'on lui montra sur l'autre rive, le château de Dreux, dont l'aspect, quoique fort différent, ne lui plut pas moins. Ce prince alors se rappela ce qui lui avait été rapporté de la fin tragique des jeunes héritiers de ces deux châteaux. Il dit à sire Etienne qu'il se reprochait d'avoir oublié de se faire chanter la complainte de la *Nouvelle Mariée*. « Sire, lui dit le seigneur de Rochemont, il n'est pas étonnant que votre

mémoire vous ait fait faute pour une si petite affaire, au milieu des grands intérêts qui ont occupé vos pensées. Mais il n'y a rien de perdu, même pour cette chanson; et vous aurez, dès aujourd'hui, la meilleure occasion du monde de l'entendre, si vous en avez le désir, ainsi que les hautes dames qui sont ici. La belle Théophanie, fille de sire Geoffroi, a la plus jolie voix de tout le pays; elle chante surtout très-bien les lais et complaintes. — Oh! sire Etienne, dit alors le seigneur de Taillebourg, vous augmentez les soucis que j'ai déjà de la pauvre réception que je vais faire à de si augustes hôtes; car je crains bien que ma fille n'ose pas chanter devant un roi et des reines, quelqu'encourageante que soit leur bienveillance. « Sire Geoffroi, dit alors Blanche, je connais une partie des talens de votre fille, et je crois aux autres; je suis sûre d'avance que nous aurons un grand plaisir à l'entendre, et je désire beaucoup connaître *le lai de la Nouvelle Mariée.*» Tout en conversant ainsi, on continuait à descendre rapidement la Charente en admirant toujours ses beaux rivages. Plus on approchait de Taillebourg, plus le pays paraissait ravissant; mais lorsqu'on fut enfin au pied du château, les deux reines éprouvèrent une impression à laquelle elles ne s'attendaient pas. A la vue de ce pont étroit, terminé par une porte crénelée et flanquée de deux grosses tours, Blanche et Marguerite pensèrent en même temps que le roi avait combattu là, plusieurs heures, exposé à tous les traits qui partaient des tours et du rivage, pendant qu'il luttait corps à corps contre les guerriers qui défendaient le pont. L'image d'un tel danger, sur une tête si précieuse et si chère, se présenta si vivement à ces princesses, qu'elles ne purent s'empêcher d'être émues jusqu'aux larmes. La reine mère serra son fils dans ses bras; la timide Marguerite se contenta de prendre une

des mains du roi qu'elle pressa sur ses lèvres et qu'elle baigna des pleurs de l'attendrissement. Lorsque le calme eut succédé à cette scène touchante, on mit pied à terre.

Quoique sire Geoffroi n'eût pas été libre de se rendre à Taillebourg, pour y recevoir ses illustres hôtes, ils virent bien qu'ils n'y surprenaient pas tout le monde. Aloïse de Matha, femme de Geoffroi, prévenue la veille par un message de son mari, avait fait toutes les dispositions que le temps lui avait permis d'entreprendre. Tous les vassaux et vavasseurs de son mari se trouvèrent avec elle sur la rive, au moment où le roi mit pied à terre; le chemin qui menait au château était jonché de feuillage et de fleurs. Louis passa sous un arc de triomphe; toutes les cloches de la ville et du château sonnèrent; le clergé vint au-devant du roi et le conduisit à la chapelle où l'on savait bien que le pieux monarque serait bien aise de louer et bénir Dieu, près de l'endroit même où il avait obtenu une si glorieuse victoire. Il ne s'y arrêta pourtant guère qu'une demi-heure ; car il n'était point parti de Saintes, sans entendre la messe. Ensuite, il entra dans le château.

Au dîner qui fut préparé par les queux du roi, car en cela Geoffroi n'avait pas pu aller contre les ordres de Blanche, ce seigneur pria Louis et les reines de permettre à ses vassaux d'entrer dans la salle du festin, avec leurs femmes et leurs filles. Le roi y consentit avec bonté, ce qui remplit de joie ces gentilshommes et surtout les dames. Au dernier entremets, c'est-à-dire avant les épices, Blanche dit à la fille de sire Geoffroi : « Mademoiselle, j'ai ouï dire que vous chantiez comme vous dansez. Le roi et nous tous avons grande envie d'entendre le lai de la Nouvelle Mariée; je vous prie de nous le chanter. » La belle Théophanie, quoiqu'elle fût un peu prévenue, se

trouva si troublée de cette demande, qu'au lieu de pouvoir chanter, elle ne put s'empêcher de pleurer. Geoffroi et Aloïse étaient désespérés; mais Blanche, sans paraître remarquer leur désolation, dit à leur fille : « Belle Théophanie, ne vous gênez pas de pleurer, nous avons tous pleuré il n'y a pas long-temps, et nous n'en sommes pas honteux. D'ailleurs, c'est une complainte que nous vous demandons, et cela ne doit pas se chanter en riant. » Théophanie, rassurée par tant de grâce et de bonté, essuya ses beaux yeux et se mit en devoir d'obéir. Cependant, avant de commencer, elle ne put s'empêcher de dire à sa mère : « Je crains que ce lai ne paraisse bien long! — Tant mieux, mademoiselle, reprit la reine, qu'il soit long; nous vous entendrons plus long-temps.

Il se fit alors un grand silence, et l'aimable fille de sire Geoffroi commença, d'une voix tremblante, mais qui se raffermit peu à peu, le lai suivant :

COMPLAINTE

DE

ROGER DE BUSSAC ET D'ISAURE DE DREUX,

OU

LAI DE LA NOUVELLE MARIÉE.

O vous qui savez plaindre
Les amans malheureux,
D'un récit douloureux
Pleurez sans vous contraindre.
En parlant de Roger
Et de la belle Isaure,
Je sens mes yeux encore
De larmes se charger.

Auprès de la Charente
Ils reçurent le jour ;
Ils connurent l'amour
Sur sa rive charmante.
L'innocence et l'honneur
Dirigeaient leur tendresse ;
Mais, hélas ! la richesse
Manquait à leur bonheur.

Ayant, pour tout partage,
Sa lance et son cheval,
Loin du pays natal,
Roger fut vers le Tage.
Il y soutint le nom
Des preux guerriers de France ;
Du bruit de sa vaillance
Il remplit le canton.

Pour son aimable Isaure
Et la gloire de Dieu,
En tout temps, en tout lieu,
Il combattit le Maure.
Il chassa l'Africain ;
Puis, vers sa douce amie
Et sa chère patrie,
Il se mit en chemin.

De gloire et de richesse
Il avait un trésor :
Il portait tout son or
Aux pieds de sa maîtresse.
Ce qu'il versa de sang
Embellissait sa vie.
Dans la chevalerie
Il tenait un haut rang

Plein de noble espérance,
Il volait vers les lieux
Où le portaient les vœux
De sa longue constance.
Hélas! il ignorait
Le mal qu'un oncle avare,
Par un dessein barbare,
Au loin lui préparait.

Quand le Maure infidèle
Succombait sous son bras,
C'était de son trépas
Qu'on semait la nouvelle
Un rival opulent
En son lieu se présente,
Et d'Isaure dolente
Achève le tourment.

La belle en vain refuse
Cet odieux amant :
D'un pouvoir tout puissant
Son cruel père abuse.
Malgré son tendre amour
Et sa constante flamme,
Elle devient la femme
Du seigneur de la Tour.

A peine de l'église
Le couple revenait;
Le fier époux menait
Sa victime soumise;
Quand on voit un guerrier
D'une noble figure,
Dont la brillante armure
Annonce un chevalier.

Isaure, à cette vue,
Apprenant son erreur,
Sous le poids du malheur
Tombe et reste éperdue.
Roger, à ses genoux,
Soudain se précipite;
Mais son courroux s'irrite
En voyant son époux.

Du destin qui l'accable
Il voit toute l'horreur :
Il croit, dans sa fureur,
Son Isaure coupable.
Il se laisse enflammer
D'une jalouse rage;
Son écuyer, plus sage,
Veut en vain le calmer.

Sa redoutable épée
Déjà brille en sa main;
Déjà loin du chemin
La foule est dissipée;
Et déjà le baron,
En toute diligence,
Pour se mettre en défense,
Regagnait son donjon.

Quand Isaure expirante,
Ouvrant ses tristes yeux,
Fit, d'un ton douloureux,
Cette adresse touchante :
« O Roger! que tes coups
Terminent ma misère;
Mais épargne mon père,
Epargne mon époux!

Que j'expire victime
D'une cruelle erreur ;
Mais à notre malheur
N'ajoute pas un crime.
Roger, je vais finir;
Ecoute ton amante,
Et d'Isaure mourante
Prends le dernier soupir. »

A cette voix si chère
Long-temps à l'amitié,
Roger sent la pitié
Désarmer sa colère.
Il laisse de son bras
Tomber le fer terrible.
Devenu plus paisible,
Il arrête ses pas.

Puis, tournant vers Isaure
Des yeux mouillés de pleurs :
« Cause de mes malheurs,
Mais que toujours j'adore !
Lui dit-il; si ton cœur
Peut être exempt de blâme,
Du tourment de mon âme
Adoucis la rigueur. »

D'une voix affaiblie,
Lors la belle lui dit
Par quel affreux récit
Le destin l'a trahie.
« Ne crois pas toutefois,
Cher Roger, reprit-elle,
Que mon cœur infidèle
D'un époux ait fait choix.

Obéir à mon père
Fut mon unique loi ;
De nul autre que toi
La main ne me fut chère.
J'allais, dans la langueur,
Consommer ma misère,
De mon heure dernière
Accusant la lenteur.

Mais je sens que ta vue
Vient d'avancer ma mort ;
Loin de m'en plaindre au sort,
Je bénis ta venue.
Reçois mes derniers vœux !
Ma force m'abandonne :
Que le ciel me pardonne,
Et qu'il te rende heureux ! »

Après cet adieu tendre
Qu'elle redit deux fois,
Sa douce et triste voix
Ne se fait plus entendre.
De la mort la pâleur
Couvre son beau visage,
Tout son corps est en nage
D'une froide sueur.

A cet aspect terrible,
Roger, dans sa douleur,
Se jette avec fureur
Sur ce corps insensible.
Son bras tient enlacé
Le cou de son amante :
De sa lèvre tremblante
Il presse un front glacé.

« Isaure ! je t'appelle !
Dit-il, reviens à toi !
Isaure ! sauve-moi
De ma peine mortelle. »
En cris il se confond :
Aux plaintes qu'il répète
Elle reste muette ;
L'écho seul lui répond.

« Eh bien ! que je te suive
Au moins dans le trépas ;
Isaure, ne crois pas
Que Roger te survive. »
Il se lève, et soudain
Sa poitrine est frappée
De sa funeste épée
Que dirige sa main.

Son écuyer fidèle
Court pour le retenir :
Il ne peut qu'affaiblir
Son atteinte mortelle.
Roger languit deux jours ;
Puis, de sa triste vie,
En nommant son amie,
Il termina le cours.

Les reines et toutes les dames s'attendrirent beaucoup *en oyant ce lai tant lamentable*. Elles firent à la belle Théophanie des complimens très-flatteurs. Quant au roi, il lui dit : « Je pense aussi, mademoiselle, que vous avez très-bien chanté, et je vous en remercie ; mais la complainte ne finit pas comme je l'aurais voulu. » Le saint monarque pensait à la bonne mort qu'avait faite le che-

valier, après son coupable attentat sur lui-même, et à sa pieuse fondation.

Dans l'après-dînée, le roi montra à Blanche et aux princesses, de la terrasse du château, les positions des différens corps des armées françaises et anglaises, lorsqu'il avait entrepris le fameux passage. Il leur fit voir, au delà des prairies, le village de Saint-James, où Raoul et Guichard étaient arrivés si à propos. Les princesses contemplaient avec une vive joie et un juste orgueil le théâtre des beaux faits d'armes du roi et de ses guerriers. Mais la reine-mère voulant découvrir une plus grande étendue encore de ce pays où son fils venait d'acquérir tant de gloire, et dont il avait fait un nouveau fleuron de sa couronne, ne fut point contente qu'elle ne montât sur la plus haute tour du château. De là ses yeux se promenèrent, avec avidité, sur toute la contrée environnante; elle en admirait l'étonnante variété; elle put suivre des yeux l'explication que lui donna le roi, de la marche des différens corps de son armée, depuis Saint-Jean-d'Angely jusqu'à Taillebourg et à Saintes. En descendant de ce lieu qui dominait le pays fort au loin à la ronde, Blanche et les jeunes princesses firent de grands complimens à sire Geoffroi, sur l'admirable situation de son château (88) et l'agrément du pays qui l'entourait. « Madame, répondit Geoffroi, j'ai toujours trouvé mon château bien placé; mais il me semble soulevé de cent toises, depuis que mon doubté seigneur, votre glorieux fils, l'a tant illustré par sa victoire, et vous par votre visite ».

Le roi et les reines laissèrent leurs hôtes enivrés de joie de les avoir possédés sous leur toit, et eux-mêmes retournèrent à Saintes, enchantés de leur promenade.

Ce ne fut pas la dernière que fit Blanche. Ayant remarqué que le roi avait toujours adressé ses questions,

sur le pays, à sire Etienne, et que ce seigneur avait répondu, chaque fois, en homme qui avait une grande connaissance des lieux et des personnes, elle désira l'attacher à son service particulier, pour s'en faire accompagner dans toutes ses courses; elle le demanda donc au roi qui ne savait guère lui rien refuser. Cependant il lui dit : « Madame, je ne vous le cède que pendant la paix. ».

La reine ne tarda pas à se féliciter d'avoir acquis ce nouveau serviteur. Non-seulement le seigneur de Rochemont connaissait parfaitement le pays et savait indiquer à Blanche ce qu'il renfermait de curieux, mais il ignorait peu de choses de toutes les traditions des villes, châteaux, abbayes et monumens qui se trouvaient dans la province.

La mère de Louis était fort avide de recueillir des notions au moins superficielles sur toutes ces choses, parce qu'elle savait bien que de s'en montrer instruite, était un moyen de plus de plaire aux nouveaux sujets de son fils. Cette habile princesse ne négligeait rien de ce qui pouvait gagner les cœurs, pour elle, et surtout pour le roi.

Blanche avait déjà fait plusieurs courses, accompagnée de sire Etienne, et ce seigneur lui avait raconté un grand nombre d'anecdotes relatives à ce qu'ils avaient vu ensemble, lorsqu'un jour elle lui dit : « Sire Etienne, vous m'avez appris beaucoup de choses que j'ai écoutées avec intérêt, et dont je vous remercie; mais vous ne m'avez point encore parlé de l'abbaye même où je loge. J'ai pourtant ouï dire qu'il se rattache, à l'histoire de sa fondation, des circonstances qui ne sont pas sans intérêt. J'ai voulu faire quelques questions, à ce sujet, à l'abbesse Hilarie et aux bonnes nonnes, mais je me suis facilement aperçu qu'elles en ont perdu la véritable tra-

dition, et qu'on ne leur a transmis que des fables. Si vous savez quelque chose de plus certain là-dessus, vous me feriez plaisir de me le raconter : car ce moutier est si noble et si magnifique, qu'il inspire la curiosité de connaître tout ce qui s'y rapporte. Je sais qu'il a eu pour fondateurs Geoffroi Martel, comte d'Anjou, un des plus grands guerriers de son siècle, et Agnès de Bourgogne, princesse long-temps célèbre par sa beauté, et chez qui la piété et les agrémens de l'esprit égalèrent les dons de la nature. Je crois encore qu'Almodie, nièce d'Agnès, fut la première abbesse du couvent ; mais tout ce qu'on m'a dit de plus m'a paru privé de bon sens. Je m'adresse donc à vous, sire Etienne, pour apprendre ce qu'il y a de vrai là-dessus, si vous le savez. — Madame, répondit le sieur de Rochemont, je suis assez heureux pour pouvoir vous satisfaire dans cette circonstance ; car ce n'est pas une simple tradition que j'ai à vous transmettre, c'est la véritable histoire de cette fondation écrite dans le temps par un des aïeux de ma mère, *grand clerc* et *fort prud'homme*. J'ai lu si souvent ce manuscrit dans ma jeunesse, à tous les étrangers de distinction qui venaient voir mes parens, que je l'ai appris par cœur, et fort heureusement, car il s'est perdu depuis, sans que nous ayons pu savoir comment cela est arrivé. J'ai eu plusieurs fois l'intention d'en proposer le récit à ma haute dame ; mais une considération m'a retenu ; c'est que cette histoire est un peu longue, et que je ne me sens pas le talent de la raccourcir, sans en détruire l'intérêt. — Combien pensez-vous donc qu'il vous faille de temps pour nous la conter ? — Mais, madame, au moins une heure, peut-être deux. — Bon ! j'ai cru que vous alliez me demander une ou deux journées. — Ah ! madame, une heure pour la même histoire, c'est déjà assez long pour bien

des auditeurs ; et puisque vos bontés sont si grandes pour moi, je prendrai, dit-il, en baissant la voix, car il était alors près de la reine, la liberté de vous prier de ne pas me donner un auditoire trop nombreux. — Je vous comprends, et vous serez satisfait. Vous saurez de plus que je veux aller entendre votre histoire, dans votre château. C'est le seul des environs que vous ne m'ayez pas encore montré. — Ah ! madame, c'est un bien pauvre manoir, pour être honoré de votre présence. — Je sais qu'on y jouit d'une très-belle vue. C'est tout ce qu'il me faut. J'y ferai porter un goûter, et je vous interdis tous autres frais que votre histoire. Mais aussi je veux l'avoir dès demain. »

Blanche n'amena à cette promenade que ses deux belles-filles, trois dames de sa cour, et autant de seigneurs attachés à sa personne, ou au service des princesses, et enfin le chevalier Raoul qu'elle désirait distraire de la profonde mélancolie où il paraissait retombé, depuis que l'activité de la guerre le livrait à ses pensées.

La noble compagnie s'étant rendue à Rochemont, la collation fut servie sous un cabinet de verdure qui avait vue sur le vallon de l'Ormont et sur le bassin de la Charente. Dès qu'on eut fini de goûter, Blanche dit à sire Etienne qu'elle était prête à l'entendre, et il commença ainsi.

FIN DU SECOND VOLUME.

NOTES

DU SECOND VOLUME.

(1) Page 4. *L'habit de l'ordre dans lequel il est mort.* Ce passage confirme absolument ce que dit La Colombière, dans le livre que j'ai déja eu occasion de citer *(Science héroïque)*, au sujet des tombeaux des religieux qui avaient été guerriers. « Celui qui avait hanté les armes, et qui, sur ses vieux jours, se mettait en religion, et y mourait, était figuré armé de toutes pièces, l'épée au côté, en la partie de dessous; et en celle de dessus, il était représenté vêtu de l'habit religieux de l'Ordre qu'il avait adopté, ayant au-dessous de ses pieds, en forme de planchette, l'écu de ses armes. »

(2) Page 8. *La comtesse-reine.* Isabelle ou Elisabeth, fille et héritière d'Aimard d'Angoulême, dit Taillefer, avait été fiancée, en 1200, à Hugues X de Lusignan, comte de la Marche. Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, la lui enleva le jour même de ses noces, et l'épousa. Il en eut entr'autres enfans, Henry III, roi d'Angleterre, et Richard, comte de Cornouaille, de Poitou, etc. Jean-sans-terre étant mort, Isabelle épousa, en 1217, ce même Hugues à qui elle avait été enlevée, et elle en eut plusieurs enfans. On lui donnait en effet le titre de *comtesse-reine*, parce qu'alors les femmes ne quittaient point les titres qu'elles tenaient de leur naissance ou d'un premier mari, lorsqu'elles en épousaient un autre d'un rang inférieur à celui-là. Cette coutume subsiste encore en Angleterre. Isabelle fut une des plus méchantes femmes de son temps. Mathieu Paris, historien anglais, l'appelle Jésabel.

(3) Page 8. *Injustement dépouillé.* Arthus, fils de Geoffroi d'Angleterre, comte d'Anjou *, et de Constance, fille de Conan-le-Petit, comte de Bretagne, ayant été tué par son oncle Jean-sans-Terre, Philippe-Auguste fit citer celui-ci, par devant les pairs du royaume. Mais ce prince n'ayant point comparu, le roi de France fit confisquer toutes les terres que Jean avait en France, et saisir la Normandie, l'Anjou et le Poitou. Hugues de Lusignan avait été long-temps ennemi capital de Jean, à cause du grand outrage que nous venons de voir qu'il en avait reçu; mais, à l'époque où nous en sommes, comme Hugues refusait de rendre hommage au comte de Poitiers, Alphonse, frère de saint Louis, et qu'il était soutenu, dans ses prétentions, par Henri III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle, sa femme, et de Jean-sans-Terre, il changea de sentimens et de langage.

(4) Page 8. *Le fils de Blanche.* On sait en effet qu'Isabelle n'appelait jamais saint Louis que *le fils de Blanche* **, terme de mépris affecté que lui inspirait sa haine pour l'illustre reine et son héroïque fils.

(5) Page 8. *La comtesse de la Marche, sa cousine.* En effet, Amanieu VI, dont il doit être ici question, d'après les époques, était cousin d'Isabelle, comme étant petit-fils d'Almodie, fille de Guillaume IV, comte d'Angoulême, et femme d'Amanieu IV, sire d'Albret.

---

* C'était le troisième fils de Henry II, roi d'Angleterre, et d'Aliénor de Guienne. Jean-sans-Terre n'était que le quatrième.

** Lorsque le roi d'Angleterre, Henry III, débarqua, ainsi que nous le verrons plus bas, à Royan, Isabelle, sa mère, qui l'attendait au port, lui alla à l'encontre, dit la *Chronique de France*, le baisa moult doucement, et lui dit : « Bieau chier fils, vous êtes de bonne nature, qui veuez secourir votre mère et vos frères, que les fils de *Blanche d'Espagne* veulent trop malement défouler et tenir sous pieds. »

(6) Page 14. *Belle et belle cousine.* L'expression répétée de belle n'est point mise ici pour équivaloir à très-belle, quoique ordinairement la réitération d'une épithète équivaille à un superlatif. A cette époque et long-temps encore après, dans les très-grandes maisons, les supérieurs donnaient à leurs inférieurs qui leur étaient parens ou alliés le titre de *beau*, de *belle* : beau père, beau fils, beau cousin, bel oncle, beau neveu, etc.; mais les inférieurs ne leur répondaient pas avec la même formule; ainsi le comte de la Marche, chef de la maison de Lusignan, devait dire à la demoiselle de Tonnay, sa cousine : *Belle cousine*, quoique celle-ci ne pût lui répliquer par *beau cousin*. Mais comme ce prince avait ici envie d'être galant, après avoir placé le premier mot de *belle*, pour désigner la relation de parenté, il le répétait pour exprimer à cette fois son admiration. Le mot de beau, joint seul à un titre de parenté, était donc une expression de bienveillance, de protection, par conséquent n'appartenait, comme il vient d'être dit, qu'aux supérieurs. Saint Louis mourant devant Tunis, commence sa touchante et sublime instruction à Philippe-le-Hardi, son fils, par ces paroles : « *Beau fils*, la première chose que je te commande à garder, etc. » Dans le cours de son exhortation, il lui dit : *Beau cher fils ;* mais Philippe, répondant à saint Louis, n'aurait pas dit *beau père*.

Lorsqu'un roi épousait la fille d'un duc ou d'un comte, tels que de Bourgogne ou de Flandre, il appelait le père de sa femme *beau-père ;* mais le duc ou comte ne répliquait pas par *beau-fils ;* et si le duc ou comte épousait la fille du roi, il ne lui disait pas *beau-père ;* mais *sire* ou *mon redouté* seigneur, ou *débonnaire sire*, ou *clément roi*, suivant les époques; mais le roi lui disait *beau-fils*.

On peut voir dans les Mémoires de Sainte-Palaye un recueil d'étiquettes de cour, intitulé les *honneurs de la cour*, fait par Aliénore de Poitiers, vicomtesse de Furnes, où le cérémonial pour les expressions entre parens nous est transcrit avec soin. Au reste, ladite dame trouvait fort mauvais que cette éti-

quette fût usurpée par les familles qui n'étaient par d'origine royale.

De ces expressions, l'usage n'a conservé que celles de beau-père, belle-mère, beau-fils, belle-fille, qui ne sont plus le privilége d'aucune classe, et ne s'emploient plus au vocatif.

(7) Page 32. *Alix, sœur de Philippe-Auguste.* Alix de France fut envoyée fort jeune à la cour de Henry II, pour y être élevée, comme destinée à épouser un jour Richard, son fils. Mais le vieux roi conçut une si violente passion pour cette jeune princesse, qu'on prétendit qu'il avait employé plus que de la séduction pour satisfaire ses désirs; du moins Richard justifia, par cette accusation, le refus qu'il fit d'épouser cette princesse.

(8) Page 37. *Dites l'infamie.* Quoique les mœurs fussent très-relâchées alors, l'opinion était fort sévère pour les femmes qui prenaient leurs amans dans une classe trop haute. Le biographe de Raimond de Miravals, troubadour, dit, en parlant de l'amour de la belle Loba pour le comte de Foix :

« Et era l'amor paleza de lor per tota la encontrada de Carcasses; don ela fou descazucha de pretz e d'honor et d'amics; que lai tenian per morta tota domna que fasset son drut d'aut baron. »

« Leur amour était connu de tout le pays de Carcassais, dont elle fut fort *ravalée* d'estime, d'honneur et d'amis; car on tenait pour morte (pour perdue) toute dame qui faisait son amant d'un haut baron. »

On ne blâmait pas moins celles qui les prenaient dans une condition trop basse. Dans le premier cas, on supposait que l'ambition ou la cupidité avait tenu lieu de sentimens; dans le second, on voyait un oubli trop choquant de sa dignité. A ces exceptions près, on était généralement d'une grande indulgence.

Au reste, je suis loin de penser qu'aucun autre motif que

l'honneur et la vertu fût nécessaire, pour faire repousser, à la fière Ermeline, les coupables propositions de l'émissaire de Henry.

(9) Page 55. *Sire Geoffroi.* Les seigneurs de Taillebourg, de la maison de Rancon, portèrent presque tous le nom de Geoffroi, de même que les seigneurs de Tounay-Charente. Les familles conservaient volontiers le même nom. C'est ainsi que les comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, affectaient le nom de Guillaume, les Lusignan celui de Hugues, les sires d'Albret celui d'Amanieu, et les sires de Pons celui de Renaud. Je pense que le lecteur est en garde contre cette répétition de noms, et qu'il n'attribuera pas des événemens séparés, par plusieurs siècles, au même individu.

(10) Page 62. *Madame Ermeline.* Il paraît que les serviteurs donnaient à leurs jeunes maîtres ou maîtresses les titres que portaient les chefs de la maison, mais en y joignant le titre au nom. Ainsi, Béatrix disait : Madame Ermeline, mais elle ne disait pas madame tout court, si ce n'est au vocatif, en lui parlant à elle-même. Dans les autres cas, cette expression ne pouvait convenir qu'à Hélissente. L'addition du nom propre au titre en a toujours affaibli la dignité ou l'importance.

(11) Page 71. *La reine de Navarre.* Cette princesse était Marguerite de Bourbon, fille d'Archambaud VIII, sire de Bourbon, fils de Guy de Dampierre, chef de la seconde maison de Bourbon, par sa femme Mahaut, fille et héritière d'Archambaud VII, dernier des sires de la première maison de Bourbon. Ce Guy était de l'ancienne maison de Dampierre, en Champagne, qui a donné plusieurs comtes de Flandre, et trois barons de Bourbon. Marguerite était femme de Thibaud V, comte de Champagne et roi de Navarre, dit le Grand, le Chansonnier. Ce prince avait déjà été marié deux fois avant d'épouser Marguerite.

Nous ferons ici une petite remarque sur les anciens seigneurs de Bourbon. On ne compte ordinairement que deux familles des barons ou sires de Bourbon : la première qui remonte jusqu'à Niélonge, cousin de Pepin-le-Bref, et la seconde qui eut pour chef Guy de Dampierre. Cependant, ce ne fut pas Agnès, héritière d'Archambaud IX, dernier sire de Bourbon de la maison de Dampierre, qui porta cette baronnie dans une branche de la maison royale de France, mais Béatrix, fille de cette Agnès et de Jean de Bourgogne, baron de Bourbon, par sa femme. Ainsi, cette seigneurie, devenue si illustre, fut un instant occupée par un prince de la maison de Bourgogne, laquelle était elle-même royale, avant de passer à Robert de Clermont, fils de Saint-Louis, mari de Béatrix. On pourrait même dire que deux princes de Bourgogne possédèrent la baronnie de Bourbon ; car Eudes, frère aîné de Jean, avait épousé Mahaut, sœur aînée d'Agnès, qui le fit jouir de cette baronnie, avant son frère. Ce fut par des arrangemens entre les deux sœurs que le Bourbonnais passa à la cadette.

(12) Page 83. *Trancha un carré de la nappe.* Plusieurs auteurs qui ont écrit sur la chevalerie, entr'autres Alain Chartier, attribuent cet usage de *trancher la nappe*, devant celui qu'on croyait indigne de s'asseoir à une table de chevaliers, au célèbre Du Guesclin. « Cettui Bertrand, dit-il, laissa, de son temps, une telle remontrance en mémoire de discipline et de chevalerie dont nous parlons, que quiconque homme noble qui se forfaisait réprouchablement en son estat, on lui venait, au manger, trancher la nappe devant soy. »

Dans ce cas, il y aurait deux choses à conclure de la circonstance de la nappe tranchée par Bertrand de Broue ; savoir : et que ce roman serait postérieur à Du Guesclin, ou tout au plus écrit de son temps ; et que l'auteur aurait fait un anachronisme, en faisant remonter cet usage de trancher la nappe jusqu'au règne de Saint-Louis. Mais des commentateurs graves, entr'autres le savant La Curne de Sainte-Palaye, pensent que

l'illustre connétable ne fit que renouveler et mettre en vigueur cette police de chevalerie.

(13) Page 88. *Je jure.....* Je supprime ici la formule du serment, parce qu'elle est telle qu'il n'y a pas d'oreille de nos jours qui n'en fût offensée.

(14) Page 89. *Leurs bastons à l'entour d'eux, etc.* Voici une nouvelle preuve que le mot de *bâtons* signifiait toutes les armes offensives.

(15) Page 89. *Laissez aller.* Quoique les dispositions préliminaires de ce combat à outrance soient assez longuement décrites dans le texte de ce roman, néanmoins l'auteur y omet beaucoup de circonstances et de détails trop connus de son temps, pour qu'il les rapportât, mais que quelques lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de retrouver ici, aujourd'hui. Je les extraits du *Traité des duels et du champ de bataille* d'Hardouin de La Jaille.

Après avoir obtenu le champ de bataille (c'est l'expression qu'il adopte, celle de champ clos ou champ mortel, qu'on trouve chez d'autres auteurs, me paraîtrait préférable) du maréchal, les champions fournissaient des *pleiges* et sûretés qui s'obligeaient à présenter dans le champ, au jour assigné, les parties, sous peine d'amendes très-fortes (jusqu'à dix mille écus), selon l'état des personnes. Aussi exigeait-on que ces pleiges ou cautions fussent bonnes et suffisantes.

Dans le champ clos, le juge représentait le roi ou souverain. Sa présence était indépendante de celle du maréchal. Celui-ci était chargé de décider si le combat serait octroyé, et d'en régler toutes les dispositions. Mais le juge présidait proprement au combat, pour juger s'il était loyalement livré; l'arrêter, s'il le jugeait convenable, etc. Le maître-d'hôtel du roi ou du seigneur avait le soin des tapisseries, décorations, ornemens, échaffauds, siéges, etc., il donnait, pour tout cela, ses ordres au tapissier du prince.

Sous le maréchal, son prévôt avait la police du camp. Sous ses ordres étaient des sergens d'armes, des sergens du prévôt, et enfin le bourreau (qu'on appelait le sergent criminel) avec des cordes. Dans une maison voisine étaient des claies fortes et des chevaux de trait pour emmener le vaincu.

L'appelant mettait son pavillon dans la lice, à la main droite du juge, et le défendant à la main gauche.

De plus, on faisait mettre dans le champ clos, devant la place du seigneur ou du juge qui le représentait, une table sur laquelle était dressé un autel où on disait la messe.

Outre le juge qui représentait le roi, il y avait quatre chevaliers chargés d'*écouter* le procès des parties, d'observer tout le combat, et d'en faire part au juge. Ces chevaliers, qu'il ne faut pas confondre avec les conseillers du maréchal, étaient seuls entendus. *Nuls*, dit La Jaille, *ne auront créances sur vous quatre*. On les appelait *écoutes*; c'est-à-dire sentinelles. Ils étaient chargés de la garde des portes; ils veillaient à ce que les champions ne partissent qu'au dernier cri et signal du maréchal. Ils étaient armés chacun d'un *baston* (lance) de sept pieds de long, et de sept bonnes *poucées* de tour. Au défaut de chevaliers, on pouvait prendre des écuyers connus.

« Et des *bastons*, dit le même La Jaille, que les parties entendent porter pour *offendre* et *défendre*, sont *espées* dagues seulement, sans poinçons, couteaux, ou autres pointes *mussées* (cachées), et le reste comme lances, massues et autres *bastons* divisés tant pour l'un que pour l'autre »

Quand on était vassal ou sujet du roi ou prince à qui l'on parlait, on disait : mon très-redouté et souverain seigneur. Si l'on était étranger à ses états, on disait seulement : mon très-redouté seigneur.

Les deux champions entraient avec chacun son pleige (sa caution), quatre conseillers et deux écuyers. Ces derniers portaient de la nourriture pour le champion et pour son cheval, et la déposaient dans le pavillon.

« Et auront les champions (dit toujours La Jaille) leurs cottes

d'armes sur eux, et leurs chevaux (sous-entendu auront) houssures de moyenne longueur qui pourront être armés de bardes, soit de cuir de *bouffre* (buffle), ou d'acier, ainsi qu'ils voudront, sans pointes excessives auxdites bardes, chanfreins ni heurte de selle; et, pour montrer signe de bons chrétiens, porteront chacun en main un baston de trois pieds de long, et cinq *poucées* de tour, azurés et accompagnés de croix d'or ou d'argent et de quelque image où sera leur *dévotion* *, et les tiendront en leurs mains jusqu'à ce que leurs pavillons se descendent, lesquels (bastons) souvent regarderont, et aucune fois s'en signeront »

L'ordonnance de Philippe-le-Bel s'exprime ainsi : « Item, pour ce qu'il est de coutume que l'appelant et le défendant entrent au champ, portant avec eux toutes leurs armes dont ils s'entendent offendre l'un l'autre et deffendre, partans de leurs hostels à cheval, eux et leurs chevaux houssés et teniclés avec parement de leurs armes, les visières baissées, les escus au col, les *glaives* au poing, les espées et dagues chaintes (ceintes) et en tous états, etc. »

Le pleige disait au seigneur ou au juge qui le représentait, qu'il lui remettait celui qu'il avait promis de présenter tel jour, et en demandait *instrument* (quittance légale). Pourtant, il était obligé d'assister au combat.

Les deux champions se tenaient par la main au serment, en se portant l'un l'autre le démenti.

Lorsque les pavillons étaient jetés en dehors des lices, on mettait les vivres et fourrages dans les *canlons* (les coins) du champ clos. Alors les écuyers se retiraient; il ne restait dans le champ que les deux champions et les écoutes.

Le vainqueur demandait au juge des réparations pécuniaires prises sur les biens du vaincu, en faveur des lésés par lui. S'il y avait eu meurtre, il demandait des matines, heures, messes,

---

* De là ces images s'appelaient *dévotions*.

vespres et vigiles par fondation, aux dépens des biens du vaincu.

Ce que le juge octroyait au nom du roi, le maréchal le faisait exécuter sur sa *semonce* et commandement.

« Le vainqueur se part à cheval par la forme et manière qu'il est venu, s'il n'a *exoine* (empêchement) de son corps; portant en sa main dextre le *baston* de quoi il a déconfit son adversaire, étant accompagné jusqu'en son logis du maréchal à dextre, du plus grand comte ou seigneur du pays, (On n'entend point ici le souverain) à senestre; et devant, le roi d'armes, hérauts poursuivans et trompettes, et la jeune noblesse sautant et fringant..... »

L'ordonnance de Phillipe-le-Bel dit : « Le vainqueur se partait des lices honorablement à cheval, portant le *baston* * de quoi il avait déconfit son ennemi en sa dextre main, etc. »

Le maréchal lui disait : « *Et par mon très-redouté seigneur, vous dis que si vous êtes aucunement blessé et par façon* (de manière) *qu'ayez besoin de physiciens* (médecins), *chirurgiens, barbiers, que les siens vous envoyera.*

Chacun des champions demandait que si le soleil se couchait avant qu'il eût *déconfit et outré* (c'est-à-dire tué, jeté hors des lices, ou forcé à l'aveu et à merci) son ennemi, il lui fût octroyé autant de jour une autre fois qu'il s'en était passé avant que le combat ne fût commencé. C'était d'après le principe que les champions, en joute mortelle, pouvaient combattre depuis le soleil levant, jusqu'au soleil couchant.

Le gage que l'on jetait était un gant où un chaperon qui était relevé ou couvert par le défendant.

---

* Ce mot de bâton, sur la signification duquel je pense qu'il est impossible d'avoir des doutes, puisqu'il s'agit ici d'un combat à outrance, a pourtant fait croire à quelques historiens et commentateurs, entre autres à Velly, à Le Grand d'Aussy, à l'abbé Le Gendre, que, dans les tournois, on s'escrimait avec des *cannes*. Le fait est que bâton s'entendait en général de toutes les armes propres à battre.

Très-fréquemment, l'appelant employait un avocat pour expliquer ses griefs, de peur que l'animosité ne lui fît dire à lui-même plus qu'il ne devait.

Après soixante ans, on était exempt de fournir gage de bataille.

Selon l'Isle-Adam, qui a traité du champ clos, le connétable pouvait y présider comme le maréchal. Il suppose qu'il était dans le *parc* (le champ clos) et qu'il jetait de là son chaperon ou son gant pour indiquer que les champions pouvaient se charger. Mais il était plus conforme à l'usage que le maréchal ou celui qui le représentait jetât son gant de son balcon ou échafaud ; il ne restait absolument dans l'intérieur des lices, que les deux champions et les quatre écoutes.

Si les deux champions succombaient en même temps, ils étaient, par le commandement du seigneur-juge, transmis par le maréchal, désarmés par le roi d'armes et les hérauts. « Puis couchés sur une table, joints l'un près de l'autre et portés hors du champ par les sergens du prévôt et baillés en mains de *messieurs de l'église* qui là, sont mandés querir, auxquels il sera prié par ledit seigneur qu'ils les veuillent mettre ensemble en terre sainte. »

« Si le juge trouve (dit La Jaille) que les champions se sont assez loyalement battus pour mettre leur honneur à couvert, il peut jeter un baston blanc, et les écoutes les séparent; alors il entreprend de les accommoder »

Si l'un des champions venait à s'avouer coupable du crime imposé, il était, par le *sergent criminel*, (le bourreau) couché, lié et traîné sur la *cloye* les pieds devant hors du champ; et de là par chevaux au gibet, pour être pendu ou avoir la tête tranchée. Mais, avant l'exécution, des officiers d'armes lui coupaient ses aiguillettes et le désarmaient. Sa cotte d'armes était brûlée au milieu du champ; les armes étaient jetées aux quatre coins de la lice. Après avoir satisfait à sa partie, le reste de ses biens était vendu au profit du prince.

Si un champion était tué, et que les écoutes rapportassent

qu'il s'était dédit pendant le combat, il était traité à peu près comme dans le cas précédent; excepté qu'il était pendu par le milieu du corps.

Enfin, s'il était tué, sans avoir avoué le crime, après le dépouillement ci-dessus, son corps était donné à messieurs de l'église, et sa famille pouvait le faire enterrer.

Le cheval et les dépouilles du vaincu, mort ou vif, appartiennent au maréchal, dit l'ordonnance de Philippe-le-Bel.

Les souverains étaient fort jaloux du droit d'octroyer le champ de bataille à outrance, et affectaient de le délivrer gratuitement. Le maréchal disait au trésorier qui venait lui demander sur quoi les pleiges du vaincu ou repenti devaient payer les frais, savoir : la façon du champ aplani, uni et sablonneux, échafaud, lices, barrières, etc..... Qu'il y avait quatre choses que le souverain seigneur ne pouvait vendre à ses sujets, ni aux passans par le pays : la justice, la police, la monnaie et le *champ de bataille*. On prenait donc un détour pour satisfaire aux demandes du trésorier; et, comme les biens du vaincu étaient confisqués, il était rare que le trésor du prince ne fût pas remboursé.

Les personnes curieuses de ces matières, et qui se donneront la peine de consulter Hardouin de La Jaille, ne manqueront pas de remarquer que le roman dont je leur offre la traduction s'écarte, en quelques points, de ce commentateur; par exemple, dans les dispositions des lices. En effet, La Jaille et Olivier de la Marche mettent le juge du même côté que le maréchal, et mon manuscrit les place vis-à-vis l'un de l'autre. Cette différence d'arrangement m'a frappé et m'a engagé à connaître l'ordonnance de Philippe-le-Bel sur le combat à outrance. On sait que ce prince rétablit les combats judiciaires * que saint Louis

---

* Les apologistes des combats à outrance disaient, pour justifier leur opinion, que Dieu avait permis le combat de David contre

avait tant travaillé à abolir. J'ai trouvé les dispositions ordonnées par Philippe, conformes à ce que dit mon manuscrit. Non-seulement en cela, mais à peu près dans tout le reste. Il est probable que c'est après ce roi qu'il s'est introduit, dans les usages du champ clos, des différences que La Jaille aura trouvées établies en règles. On rencontre de même des changemens dans les pratiques des tournois, selon les temps et les pays.

Aussi, quoique j'aie mis du scrupule à confronter mon manuscrit avec les autorités les plus accréditées parmi nous, sur les usages de la chevalerie, et que je l'aie presque toujours trouvé d'accord avec elles, je n'attaque point les auteurs modernes qui s'en sont écartés, soit en France, soit au dehors, parce que je suppose qu'ils auront pris leurs autorités en d'autres temps et en d'autres pays *.

Avant de quitter ce sujet, je dois faire observer qu'il y avait plusieurs espèces de combats à outrance. Le combat qui résultait d'une accusation criminelle (c'était le combat judiciaire). L'issue de celui - là emportait toujours diffamation pour le vaincu, ainsi que nous venons de le voir.

Goliath. Brantôme n'a fait que répéter ce moyen de justification pour le duel.

* Cependant comme je m'efforce d'éclaircir cette matière, autant qu'il est en moi, je crois devoir prévenir les lecteurs qui étudient principalement l'histoire et les coutumes des nations dans les romans, que dans les ouvrages modernes de ce genre, brevetés d'invention ou d'importation, on confond très-fréquemment les règles des combats courtois, des combats à outrance, d'*honneur*, je veux dire qui n'étaient point provoqués par une accusation criminelle, et enfin des combats judiciaires, dont la cause était toujours une inculpation criminelle ou infamante. J'ai tâché, dans cette note, d'établir la distinction de ces divers combats. Je prie le petit nombre de curieux, en ces matières, de m'en pardonner la longueur. Quant aux autres, je n'ai point d'excuses à leur faire ; car ils ne me liront pas.

Le combat que deux chevaliers se livraient pour reproche de faute contre la courtoisie ou l'observance de la parole. Dans celui-là, le vaincu était bien à la disposition du vainqueur; mais le plus souvent, ce dernier le remettait au maréchal du champ clos, et il ne s'en suivait aucun déshonneur. Le combat de Duguesclin contre l'Anglais qu'il vainquit à Dinan, fut dans cette classe.

Le combat de Bayard contre Soto Mayor, y rentrait aussi.

Il y avait des combats à outrance qui n'avaient d'autre cause qu'un défi de bravoure, ou la prétention de la supériorité de sa dame, la délivrance d'une belle opprimée, etc.

Enfin, le plus singulier de tous était celui que s'imposait par vœu un chevalier, pour un motif dont il n'était pas obligé de rendre compte. Lorsqu'il trouvait quelque champion disposé à le *délivrer*, c'est-à-dire à lui *fournir* le combat, il accomplissait son entreprise en remerciant beaucoup celui qui lui faisait l'honneur de se couper la gorge avec lui. On en voit un exemple dans la l'histoire de Boucicaut: « Ce chevalier, passant à son retour d'Espagne par le comté de Foix, se trouva plusieurs fois à manger avec des Anglais. Comme ils jugèrent à des abstinences particulières qu'ils lui virent faire dans ses repas (car, par une étrange confusion d'idées, on se disposait, par le jeûne, à tuer un homme quelconque, contre lequel on n'avait aucun grief, et qu'on ne connaissait même pas, ou à en être tué), comme ils jugèren, dis-je, qu'il avait voué quelque entreprise d'armes, ils lui dirent que s'il ne demandait autre chose, on en aurait bientôt trouvé qui le délivrerait. Boucicaut leur répondit: « *Voirement estoit-ce pour combattre à oultrance;* mais qu'il avait compaignon. C'était un chevalier nommé Messire Regnaut de Roye, sans lequel il ne pouvait rien faire, et toutefois s'il y avait aucun d'eux qui voulussent la bataille, il leur octroyait, et que à leur volonté prissent jour, tant qu'il l'eust fait à savoir à son compaignon. »

Dans tous ces combats, le vaincu en était quitte pour rançon, si le maréchal ne demandait sa vie; mais ni son honneur ni sa fortune n'en souffraient, comme dans le combat judiciaire, où le

vaincu était jugé coupable et convaincu d'un crime, ou calomniateur.

J'ai cru qu'il était utile d'établir cette distinction, pour qu'une expression commune à des choses très-différentes n'induisît pas en erreur.

Par exemple, pour ne pas sortir de notre roman, si Guillaume l'Archevêque eût survécu au rude combat *courtois* qu'il avait livré à sire Raoul, il est probable que les deux champions se seraient retrouvés en champ clos pour combattre à *fer émoulu* et à *outrance ;* mais l'issue de ce combat n'eût emporté le déshonneur d'aucun, parce qu'il n'y avait pas entr'eux d'accusation criminelle, si ce n'est peut-être l'injurieux soupçon qu'affectait l'Archevêque sur l'enchantement des armes de son ennemi. Les prudes hommes auraient décidé le cas.

Je dois encore ajouter à cette longue note, que les combats à outrance judiciaires n'étaient pas toujours demandés; que souvent ils étaient imposés aux parties, par le souverain justicier, lorsque les autres preuves manquaient. Le clergé même n'était point exempt de cette barbare législation; il nommait des champions qu'il achetait ou qui s'offraient volontairement.

« Un des faits les plus curieux est celui d'un roi de Castille, qui, voulrnt introduire une nouvelle liturgie dans ses églises, fut obligé de fournir un champion qui combattit, en champ clos, contre le champion de son clergé; et ce qui est non moins remarquable, c'est que, bien que le champion du roi fût vaincu, ce prince vint à bout de faire prévaloir sa liturgie. » (Le Grand d'Aussi).

« Au dixième siècle, les docteurs d'Allemagne, consultés par Othon, si en succession directe la représentation devait avoir lieu, furent de différens avis; sur cela, l'empereur nomma deux braves pour décider ce point de droit; et, l'avantage étant resté au champion de la représentation, il ordonna qu'elle aurait lieu à l'avenir, et que les petits-fils succéderaient au bien de l'aïeul, avant leurs oncles et leurs tantes. » (Le Gendre, *Mœurs et Coutumes des Français*).

« Six mois après la mort de la reine (Blanche, mère de saint Louis) le pape Innocent écrivit aux évêques, aux abbés, et à tous les ecclésiastiques du royaume, pour abolir une coutume très-ancienne, mais barbare, d'obliger les ecclésiastiques à prouver, par le duel, le droit qu'ils avaient sur les serfs des églises, quand ceux-ci voulaient reconnaître d'autres seigneurs. Autrement les ecclésiastiques n'étaient point reçus à prouver leur droit sur ces serfs, quoiqu'ils pussent le faire, par témoins ou par d'autres voies légitimes. Le pape défend d'en user ainsi à l'avenir, puisque le duel n'est permis aux clercs, ni par eux-mêmes, ni par d'autres, et déclare nuls les jugemens rendus contr'eux sur ce sujet. La Bulle, est du vingt-troisième de juillet 1252. » (Fleury, *Histoire Ecclésiastique*).

Ainsi donc le combat judiciaire décidait des points de droit et de liturgie comme tout autre cas. Cette législation était fort antérieure à la chevalerie; on en voit un exemple sous la première race de nos rois. « Gontran, roi de Bourgogne, avait vu un taureau sauvage tué dans une forêt; il s'en prit au garde du bois qui en accusa un chambellan. Celui-ci niant le fait, Goutran voulut que la querelle se décidât par le combat. Le chambellan qui était vieux et infirme, fut obligé de mettre un homme en sa place. Ce fut un de ses neveux qui, après avoir blessé le garde à mort, se tua lui-même en arrachant le poignard de son ennemi. Le neveu mort, l'oncle s'enfuit; mais on courut après; et, par ordre du roi, il fut lapidé sur-le-champ. » (Le Gendre, *Mœurs des Français*)

Les rois et les très-grands vassaux eurent des champions qui combattaient pour eux, dans les causes que devait terminer le duel entre la partie publique et les particuliers. M. l'abbé de La Rue, dans son Histoire de la ville de Caen, cite des seigneurs normands qui, par leur baronnie en Normandie, eurent cette charge auprès de leurs ducs, et qui, après la conquête d'Angleterre, eurent, dans cette île, une autre baronnie qui leur donna le titre de champions-nés du roi d'Angleterre.

(16) Page 90. *Dès les premiers bruits.* Il y avait toujours un assez long intervalle de temps entre la permission du combat à outrance et l'ouverture du champ clos; jusqu'à une quarantaine de jours. C'est ce qui explique comment le roi de France put être averti assez à temps pour empêcher celui de Saint-Maixent. Pendant cet intervalle, les champions se constituaient prisonniers, ou fournissaient caution de se présenter au jour nommé; les préparatifs se faisaient, et les amis communs tâchaient de concilier les choses, si cela était possible.

(17) Page 92. *Mont-Joie Poitiers.* Tous les princes de la maison de France, qui possédaient de grandes seigneuries, avaient le droit de crier : Mont-Joie, en y ajoutant le nom de leur principauté. Ainsi, la maison de Naples criait : Mont-Joie Anjou. Le bon roi René n'y manquait pas. Un poëte chroniqueur dit :

Il crie Mont-Joie Anjou ! car tel est son plaisir.

Les ducs de Bourgogne, criaient : « Mont-Joie Notre-Dame Bourgogne ! Ce qui n'empêchait pas d'autres cris.

(18) Page 97. *Espérance bretonne.* Espérance vaine. Cette expression, dont il m'a fallu chercher l'interprétation, car je ne l'avais vu nulle part, et je la crois passée d'usage, même en Bretagne, venait de ce que l'on supposait que les Bretons attendaient toujours le roi Arthus. On la retrouve jusque dans les poëtes provençaux du treizième siècle.

(19) Page 101. *Quelques vavasseurs.* Il s'agit ici de petits vavasseurs; car il y en avait de deux espèces. Les *grands* (majores) et les *petits* (minores). Les premiers relevaient des empereurs, rois et très-grands souverains. Ils étaient nommés avant les chevaliers et après les ducs, comtes, vicomtes et barons. Dans une constitution de Catalogne, publiée par Raimond Bérenger et Almodie sa femme, il est dit que celui qui aura tué

un *vavasseur* qui ait *cinq chevaliers*, paiera soixante onces d'or; et, si le vavasseur a plus de cinq chevaliers, l'amende croîtra en proportion du nombre des chevaliers. Celui qui aura tué un chevalier, paiera douze onces d'or.

Les petits vavasseurs, au contraire, (minores) n'étaient estimés que le cinquième d'un chevalier à fief de haubert. Dans une charte d'Odon, abbé de Saint-Denis, on voit : « *Quinque vavassores* æquantur *militi* * habenti feudum hauberticum. » On trouve également dans un registre de Philippe-Auguste : « Propter hoc, debet tenere *unum militem*, aut *quinque vavassores*, quando submonetur. »

C'est des petits vavasseurs que parlent les statuts de Saint-Louis : « *Ne nus* (nuls) *vavasseurs n'a le meurdre, ne le rapt, ne la trahison, ne le trésor trouvé* **, *etc. Car vavasseur n'a que simple justice.* » On voit ailleurs que les vavasseurs étaient aussi appelés *bas sires*.

Pour comprendre comment le même nom était donné à un seigneur qui valait cinq chevaliers et à un autre qui ne valait que le cinquième d'un chevalier, il faut se rappeler que, dans le principe, les rois et grands souverains ne donnaient le titre de vassaux, *vassallos*, qu'aux grands feudataires, depuis les ducs jusqu'aux barons. Après cela, le reste était pour eux des petits vassaux ou bas vassaux, *vavasseurs*; et encore ne donnaient-ils ce titre de vavasseurs ou bas vassaux qu'aux nobles qui avaient dans leur seigneurie au moins cinq fiefs de chevalerie ou de haubert; au-dessous de cela, c'était la multitude de la noblesse, *l'arrière-ban*.

---

* Je ne pense pas avoir besoin de dire qu'en latinité féodale, *miles* veut dire chevalier.

** C'était un très-grand délit que de céler au souverain la découverte d'un trésor. Ce fut pour punir ce délit et avoir le trésor, que Richard-Cœur-de-Lion attaqua le misérable château de Chalus, et y fut tué.

Mais comme les formes adoptées par les grands ne manquent guère d'être imitées par ceux qui sont au-dessous d'eux, les barons ou sires de baronnies, qui étaient les derniers vassaux titrés dans la hiérarchie féodale héréditaire, relevant immédiatement des rois et souverains, ne voulurent eux-mêmes appeler vassaux que les seigneurs relevant de leur baronnie, qui avaient des fiefs de haubert, desquels mouvaient au moins cinq manoirs nobles; et ils appelaient petits vassaux, bas vassaux, *vavasseurs*, tous les gentilshommes de leur baronnie qui n'avaient pas cinq petits fiefs relevant de leur girouette. Il fallait donc cinq de ces petits gentilshommes pour représenter le chevalier dont ils étaient vavasseurs, comme il avait fallu cinq chevaliers à fief de haubert pour représenter un vassal immédiat d'un souverain.

Toutefois, dans la suite, on donna, par courtoisie, le nom de vassaux à tous les possesseurs de fief qu'on avait sous sa mouvance, et le mot vavasseur se perdit peu à peu.

Plus tard, la noblesse se nivelant, par l'ascension de la puissance royale et l'affranchissement des communes, les nobles ne voulurent plus même du titre de vassal, et il fut transporté aux roturiers qui possédaient des propriétés relevant des terres nobles, et même aux colons qui faisaient valoir ces mêmes terres, et qui remplaçaient les anciens serfs, gens de poesté, vilains, etc.

(20) Page 107. *Soudoyers.* * On prétend généralement que ce fut Henry II, roi d'Angleterre, qui, le premier, prit à sa

---

* Les historiens qui ont écrit en roman méridional ou en langue d'oc, appellent ces soudoyers *soudadiers logaditz*, soldats de louage. Le biographe de Bertrand de Born reproche à Alphonse, roi d'Aragon, d'être venu comme soudoyer à l'armée de Henry, roi d'Angleterre, qui assiégeait ledit Bertrand dans le château de Hautefort.

E si sabia com era vengutz al rei Henric esser *soudadiers logaditz*.

solde des étrangers de tous pays pour faire la guerre contre ses fils révoltés. Cependant, Étienne de Blois, prédécesseur de ce prince, en avait déjà conduit en Angleterre, qu'il avait tirés de Flandre et de Bretagne; et Henry, en parvenant au trône, les avait congédiés, ce qui l'avait rendu très-agréable à ses nouveaux sujets. Mais, par la suite, il fut obligé d'avoir recours à ces mêmes troupes. Comme les premières bandes de soudoyers vinrent du Brabant, on appela souvent ces gens qui faisaient métier de se battre pour qui les payait, Brabançons. Richard-Cœur-de-Lion avait une compagnie de Brabançons commandés par le capitaine Marquard (ou Marcadée), lorsqu'il assiégea le château de Chalus et y fut tué. Ce fut ce Marquard qui vengea si cruellement la mort de son maître, sur Bertrand de Gourdon, qu'il fit écorcher vif et pendre ensuite.

(21) Page 109. *Châteaux en Espagne.* J'avoue que cette expression m'a étonné; je ne la croyais pas si ancienne; mais je l'ai retrouvée depuis dans le roman de la Rose.

> Quand les nuits venues seront,
> Mille déplaisirs te viendront;
> Telle fois te sera advis
> Que te viendra celle au beau vis *
> Du tout ta mie et ta compagne
> Lors feras *châteaux en Espagne*,
> Et si auras joie à néant.

Il est probable que le proverbe des *châteaux en Espagne* remonte aux premières expéditions des Français dans cette péninsule, pour y soutenir la cause des Chrétiens contre les Maures. Dans la foule des aventuriers qui franchissaient les

---

* Vis (de *visus*), visage. Nous disons encore vis-à-vis.

mont, quelques-uns faisaient de riches fortunes, obtenaient des seigneuries et des *châteaux*. Outre les princes de Bourgogne qui fondèrent les maisons de Portugal et de Castille, il est certain que plusieurs guerriers français s'établirent d'une manière brillante en Espagne. Mais comme nécessairement il y avait moins de châteaux à donner que de chevaliers à contenter, le plus grand nombre en revenait plus pauvre qu'il n'était parti. De là vint le proverbe de *châteaux en Espagne*, pour les projets dont le succès n'était guère probable. Au reste, les mésaventures de ceux qui revenaient d'au-delà des Pyrénées, ne refroidissaient pas leurs compatriotes, parce que l'enthousiasme religieux soutenait l'ambition, ou même la remplaçait.

(22) Page 115. *Indemniser de la rançon.* On sait qu'alors les prisonniers appartenaient aux guerriers qui les faisaient, et les rançons formaient la meilleure partie des chances heureuses de la guerre. Quoiqu'elles fussent à-peu-près arbitraires, l'usage, converti en une espèce de règle, ne permettait guère d'exiger du prisonnier plus d'une année de son revenu. Cependant, comme il n'y avait point de loi fixe là-dessus, l'avarice et l'animosité l'emportaient souvent sur la courtoisie.

On comprend que ces rançons ne pouvaient être exigées que des gens qui possédaient. Ainsi les serfs et les colons pauvres dont les seigneurs faisaient des *sergens*, devaient être rachetés par leurs maîtres; c'est pourquoi on a vu dans la guerre privée de Tonnay, contre Surgères, que les prisonniers inférieurs sont échangés en masse les uns contre les autres.

(23) Page 116. *L'abbé de la Grâce-Dieu.* L'abbaye de la Grâce-Dieu était près de Benon, en Aunis, sur les frontières du Poitou.

(24) Page 116. *L'abbé de Saint Jean-d'Angely.* L'abbaye très-célèbre de Saint-Jean-d'Angely devait sa fondation à

Pepin-le-Bref, qui bâtit ce monastère, pour y placer le chef de saint Jean-Baptiste qu'il avait reçu de Constantin Copronyme, empereur d'Orient.

C'est par oubli que cette note et la précédente n'ont pas été placées quelques pages plus haut.

(25) Page 123. *Ma haute et doubtée dame.* On a déjà vu le nom de douté pour redouté, craint. Il était fort en usage à cette époque; on voit dans le fabliau de Charlot, le juif :

Le lièvre qui les chiens *doute*,
Moult durement se déroute.

Thibaud de Champagne, roi de Navarre, disait :

Ce est raison que qui amour emprent,
Qu'il ne *dout* mort, ne paine, ne folie.

Dans la langue d'oc ou roman méridional, on disait aussi : *Doptar* pour craindre. Un biographe des troubadours dit de Marcabus : Fo mout *doptatz* por sa lengua; car fo tant mal dizen. Il fut fort craint pour sa langue; car il était si médisant.....

Saint Bernard disait : Convertis assi à lui (à Dieu) ta crimor (crainte); car perverse est tote (toute) celle (cette) crimor dont tu *dotes* (redoutes, crains) aucune chose fors lui (Dieu) ne mie par lui.

On écrivit aussi très-fréquemment doubter, à cause de son origine * *dubitare*; ensuite on y ajouta un itératif qui parut

---

* On écrivait aussi doupté, comme on le voit dans [illegible] du bon roi René de Sicile.

A Florigny qui a été
Entre les estrangers doupté.

augmenter l'énergie du mot, et on dit redoubter, redouter. L'expression de doubté sire, doubtée dame, plus tard redouté seigneur, redoutée dame, s'est conservée jusque dans le quinzième et même le seizième siècle; les écrivains de Bourgogne s'en servent fréquemment. On l'avait transportée en latin, et on disait à Henri VIII d'Angleterre: *Metuendissimus Dominus*, ce qui était fort bien appliqué; car il était certainement très à redouter, surtout pour ses femmes.

(26) Page 125. *Ferdinand de Castille* et *Jacques d'Arragon.* Ces deux princes, en effet, faisaient alors une guerre très-active et fort glorieuse contre les Maures.

Le premier, Ferdinand III (saint Ferd.), était fils d'Alphonse IX, roi de Léon et de Galice, et de Bérengère de Castille, sœur de Blanche, mère de saint Louis. Il conquit les royaumes de Cordoue, de Murcie et de Séville. Il pensait même à porter la guerre en Afrique, pour attaquer le royaume de Maroc, lorsque la mort le surprit à Séville.

Il est assez remarquable que Bérengère et Blanche, filles d'Alphonse IX, roi de Castille, furent chacune mère d'un roi qui mérita, par ses vertus, d'être compté au nombre des saints *, comme par sa valeur de prendre place parmi les plus grands rois guerriers de la chrétienté.

Jacques I^er^, roi d'Aragon, ne fit pas aux Maures une guerre moins active ni moins heureuse que Ferdinand; car il conquit sur eux le royaume de Valence et les îles de Majorque et de Minorque.

Mais il n'imita que fort tard la sagesse et la piété des fils

---

* Toutefois Ferdinand ne fut point canonisé aussi peu de temps après sa mort que saint Louis. Le roi de France le fut en 1297, vingt-sept ans après sa mort; tandis que la canonisation du roi de Castille ne fut prononcée qu'en 1671; plus de quatre siècles après sa mort.

de Blanche et de Bérengère. Aussi eut-il de violentes disputes avec les papes. Enfin, il s'amenda et mourut dans l'habit de l'ordre de Citeaux.

(27) Page 128. *Clerc du secret.* On appelait ainsi les secrétaires des princes et princesses. Toutefois, le mot de secrétaire était connu; on le trouve dans les troubadours.

(28) Page 129. *Luz.* Voilà la première fois que le romancier indique le lieu où sire Raoul rencontra la reine de Navarre; et, malheureusement, il n'y a point d'eaux minérales ni thermales à Luz. Il est vrai, toutefois, que cette petite ville se trouve entre Barrège et Saint-Sauveur, et il est possible que les établissemens que l'on a construits près de ces sources célèbres, n'existant pas au treizième siècle, les buveurs et les baigneurs se logeassent à Luz, qui est une bourgade fort ancienne, et dont l'église paraît avoir appartenu autrefois aux ordres religieux du Temple ou de l'Hôpital; car elle a une enceinte fortifiée.

(29) Page 133. *Entretenus à mes dépens.* Une des manières dont les rois honoraient et récompensaient les guerriers dont ils avaient reçu des services éminens, était d'entretenir, à leur suite, une escorte d'écuyers, d'hommes d'armes et d'archers, dont ils pouvaient disposer pour tout usage, fors contre le souverain qui les payait. On voit fréquemment dans notre histoire des exemples de cette générosité qui était aussi politique que noble. Louis II, duc de Bourbon, dit le Bon et le Grand, quoique retiré dans son duché, par suite des intrigues de cour, sous le règne de Charles VI, recevait du trésor royal 18,000 livres de pension pour l'entretien d'un corps d'hommes d'armes constamment à ses ordres. Louis XI entretenait une forte compagnie d'hommes d'armes au connétable de Saint-Pol, lors même qu'il le soupçonnait, non sans raison, de trahir ses intérêts.

(3) Page 146. *Princesse du sang de Bourgogne.* Il est possible que quelques lecteurs soient un peu étonnés de ce sang de Bourgogne; je les prie de se rappeler que la seconde maison de Castille était en effet du *sang de Bourgogne.*

Raymond, quatrième fils de Guillaume II du nom, dit Tête-Hardie, *comte de Bourgogne.* (Il ne faut pas confondre les comtes de Bourgogne avec les ducs; ces derniers étaient du sang royal de France, et non les comtes qui étaient seigneurs de la comté de Bourgogne, ou Franche-Comté) Raymond, donc, étant passé en Espagne pour y tenter fortune, se rendit si célèbre par sa valeur, dans la guerre contre les Maures, qu'Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, lui fit épouser sa fille Urraque, héritière de Castille et de Léon, dont il eut Alphonse VIII du nom, qui hérita de sa mère ces deux royaumes.

Alphonse VIII eut deux fils, entre lesquels il partagea ses états. L'aîné, Sanche II du nom, fut roi de Castille. Il laissa pour héritier Alphonse IX qui fut père de Henry I^er^, roi de Castille, qui mourut jeune et sans postérité, et de deux filles Bérengère et Blanche.

Le deuxième fils d'Alphonse VIII fut Ferdinand II, qui eut pour sa part le royaume de Léon et de Galice. Il laissa pour héritier Alphonse IX, roi de Léon et de Galice, lequel épousa Bérengère, que nous venons de voir, l'aînée des sœurs de Henry de Castille, dont elle hérita. De ce mariage sortit Ferdinand III ou saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon, dont il est question dans le roman. On voit que ce prince descendait, par son père et par sa mère, d'Alphonse VIII, et par conséquent de Raymond de Bourgogne.

La postérité légitime d'Alphonse VIII subsista jusqu'à Pierre-le-Cruel, à qui succéda Henry II, dit le Bâtard, fils naturel d'Alphonse XI, et qui commença une nouvelle série de rois, laquelle se termina en Isabelle, fille de Jean II, qui épousa Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon. On sait que l'héri-

tière de ce mariage porta toutes les couronnes d'Espagne à la maison d'Autriche *.

J'ai cru devoir mettre cette notice tant pour la justification de mon romancier que pour rappeler un nouveau titre à la gloire de la France, d'où sont sortis plus d'une fois les libérateurs de l'Espagne.

Il ne faut pas oublier qu'à-peu-près dans le même temps, à la fin du onzième et au commencement du douzième siècle, Henry de Bourgogne, quatrième fils de Henry, duc de Bourgogne, et petit-fils de Robert de France, fils du roi Robert, conquit le Portugal sur les Maures, en devint comte, et le transmit à son fils Alphonse, dit Henriquez, qui l'érigea en royaume.

Dans le même siècle, on voit un Rotrou, comte du Perche, passer en Espagne pour combattre les Maures, et y rendre de si grands services à don Alphonse-le-Batailleur, roi de Castille, que ce monarque lui donna la ville de Tudèle pour récompense; et que don Garcie, roi de Navarre, épousa Marguerite, fille de Rotrou, qui lui porta en dot cette ville de Tudèle.

(31) Page 151. *Le ban et l'arrière-ban.* Le sieur de la Roque, dans son Traité du *ban et de l'arrière-ban*, nous a laissé une copie du rôle du ban et de l'arrière-ban de Chinon, positivement celui dont il est ici question. Comme je n'ai entrepris de traduire et de publier le roman que je présente ici au lecteur, que pour faire connaître les coutumes des temps de la féodalité et de la chevalerie, je pense qu'il est conforme à mon dessein de donner à connaître comment alors se fai-

---

* Au demeurant, il serait très-possible qu'il ne fût question, pour le chevalier Raoul, que de la fille naturelle de quelque prince de Castille; ce qui eût encore été une grande fortune pour un étranger inconnu, à une époque surtout où la bâtardise n'excluait pas des héritages, même royaux. Le royaume d'Aragon avait commencé par un bâtard: ceux de Castille et de Portugal se continuèrent par des bâtards, etc.

saient les convocations et levées de troupes. Un extrait du rôle de ce ban et de quelques autres *semonces*, avec de légères réflexions, donneront une idée plus exacte de la manière de procéder de nos rois, que de longues dissertations.

Au reste, rien de plus facile que de franchir ces listes pour ceux qui les trouveront insipides. Le caractère fin dont je me sers dans ces mots prouve que je ne cherche pas à multiplier les feuilles légèrement noircies d'un petit nombre de signes typographiques, artifice honteux et trop commun de nos jours.

Mais avant de donner des exemples de l'application des bans, je dois dire ce que l'on entendait par ces mots. Le ban était la convocation faite par le souverain à ses vassaux immédiats; l'arrière-ban était la convocation des grands vassaux à leurs arrière-vassaux, par suite du ban qu'ils avaient reçu eux-mêmes. L'arrière-ban était donc une conséquence, une transmission des ordres de convocation du souverain. Aussi ces mots sont-ils presque toujours réunis dans les très-anciens titres *bannum et heribannum*.

A la simple vue de l'orthographe de ce dernier mot, on doit penser que le mot arrière-ban en est une imitation consonnante, mais non une traduction. Heri-bannum, mot germanique latinisé, veut dire convocation ou ordonnance du seigneur. Il pourrait aussi signifier convocation de l'armée, en faisant venir la première syllabe de *her*, armée.

On a cru que l'arrière-ban signifiait la convocation des communes. Au moins faut-il attendre, pour donner cette explication, que l'on soit arrivé aux époques où les communes furent convoquées. Mais les convocations par ban et arrière-ban sont bien antérieures à Philippe-Auguste, qui, le premier, les appela directement. Jusqu'alors les affranchissemens ayant été rares, les communes obéissaient aux bans des vassaux ou arrière-vassaux dans le domaine desquels elles se trouvaient. Elles étaient, comme les campagnes, comprises dans l'arrière-ban, conséquence, ainsi que nous l'avons dit, du ban ou convocation générale du souverain; mais elles ne se mouvaient pas par un ordre du souverain, particulièrement adressé à elles.

Il n'en fut plus de même, lorsque, par le concours d'un grand nombre de causes *, les affranchissemens des communes furent devenus plus nombreux. Nos rois, à commencer par Philippe-Auguste, les appelèrent directement à la défense du royaume. Cependant comme la coutume était que les communes fussent convoquées par arrière-ban, cette expression leur fut affectée, ainsi qu'on le voit dans les lettres données à Paris, par le roi Jean, sous la date du 1er avril 1353, où ce prince mande aux bourgeois et habitans de Nevers, Chaumont en Bassigny, et autres villes du royaume, qu'ils aient à lui envoyer à Compiègne, à la quinzaine de Pâques, le plus grand nombre d'hommes et de chevaux, tout couverts de maille, qu'ils pourraient, pour marcher en *arrière-ban* contre le roi d'Angleterre et ses alliés et *contrister* ses ennemis.

Lorsque les villes furent affranchies, elles eurent des conseils municipaux, pour pourvoir et veiller à leur administration. Le chef s'appelait ordinairement *maire*, et les conseillers *pairs de la ville*, *major* et *pares communæ*. Ces dénominations et les modes d'élection varièrent, selon les siècles. Dans le midi de la France, il y eut *des consuls et des jurats*, ailleurs des *conseillers jurés*, *des bourgeois jurés*, etc.

Mais pour remonter à l'époque précise qui nous occupe, voici un extrait du rôle de la convocation de saint Louis à ses vassaux, en 1242, dans sa guerre contre Hugues de Lusignan, comte de la Marche.

La Roque le donne en entier, et tel qu'il l'a relevé des archives de la chambre des comptes. Il s'y trouve plusieurs noms qui sont encore portés avec honneur par les descendans de ceux

---

* Depuis Louis-le-Gros, nos rois n'avaient cessé de favoriser l'affranchissement des communes et des serfs. Louis X, dit Hutin, ne s'en tint pas là. Ayant besoin d'argent, il contraignit tous ceux de ses serfs qui pouvaient payer une certaine taxe à se racheter. Cette liberté, ainsi imposée, fit beaucoup de malheureux.

qui les avaient alors ; quelques-uns ont conservé tout leur éclat, d'autres l'ont vu croître ; mais ne pouvant les donner tous, je les omettrai tous, excepté les noms des princes, ceux des évêques, et quelques noms de femmes, pour faire connaître que le *ban*, ou conscription d'alors, frappant sur les fiefs, les femmes comme les ecclésiastiques qui en possédaient, devaient fournir leur contingent.

Voici le titre du rôle :

Rolle de ceux qui furent semons *à Chinon, pour aller sur la comté de la Marche.*

« *Evêques.* Châlons, Laon, Soissons, Amiens, Terouenne, Tournay, Beauvais, Noyon, Chartres, Orléans, Paris, Meaux, Auxerre, Troyes, Nevers, Langres, Autun, Bayeux, Lisieux, Sées, Avranches, Reims.

« *Seigneurs laïques* Le comte de Flandre, la comtesse de Chartres, la comtesse de Nevers, le duc de Bourgogne, le comte de Soissons, le comte de Sancerre. . . . . .

. . . . . .

la femme feu Gautier de Joigny, la femme feu Jehan d'Andresel, la femme feu Robert Briart, la femme feu Philippe de Prunay, la femme feu Thibaut de Beaumont, la femme feu Rotrou de Montfort. . . . . .

. . . . . .

le comte de Vendôme, le comte de Boulogne, le comte de Dreux, Pierre de Dreux, dit de Braine, jadis comte de Bretaigne (c'est Pierre Maucler); Jehan, comte de Bretaigne (c'était son fils). . . . . .

. . . . . .

la dame de l'Ile-Bouchart, la dame de la Ferté-Bernard, la dame d'Aries, la femme feu Thibault de Matefélon. »

Les lignes ponctuées représentent de longues séries de noms de gentilshommes. Je n'en mettrai qu'un, à cause de la singu-

larité de son inscription : « Renaut qui a la femme feu Jehan de Nanteuil ; » ce qui prouve que le fief sur quoi portait le *ban* ou la *semonce* appartenait à la femme ; mais le mari administrait le bien et répondait au ban.

On voit que dans cette liste on n'a pas suivi la hiérarchie des rangs, puisque les comtes de Dreux, de Boulogne et de Bretagne, tous princes du sang royal de France, se trouvent après de longues listes de gentilshommes.

Le roi, dans cette liste générale, ne s'adressait qu'à ses grands vassaux ou aux seigneurs dont les possessions étaient comprises dans les domaines de la couronne, ou qui avaient de lui des charges personnelles. La Normandie, grand fief de la couronne nouvellement confisqué sur le roi d'Angleterre, fut l'objet d'un ban particulier.

« *Item*, (est-il dit dans les registres copiés par La Roque), *s'ensuit au dit rolle les Normans qui doivent servir, semons à Chinon.* »

Je n'en donnerai également que les cas remarquables, avec les observations du rôle, en italique.

« L'abbé de Fescamp (*le couvent envoie*), l'abbé du Mont-Saint-Michel, le connétable de Normandie, Robert Bertrand. (*la mère d'icelui envoie*), (sans doute il était mineur); la femme feu Richard de Harcourt. » . . . . . .

. . . . . .

Le même La Roque nous fournit l'extrait suivant d'un rôle de convocation qui doit se rapporter à la guerre contre le comte de Toulouse, ou plutôt à l'expédition que saint Louis confia à Pierre de Dreux, dit Mauclerc, ancien comte de Bretagne.

Rolle de ceux qui furent admonestés à Issoudun, au samedi devant la Nativité de Notre-Dame, au service.

« Le comte de Sancerre, la comtesse de Chartres, la comtesse de Nevers, Henry de Soily ou Sully, etc.

« *Item en icelui rolle est contenu ceux qui furent semons au*

... au samedi après la Notre-Dame aux Marteaux (c'est l'Annonciation.) »

Cette *semonce* est celle qui eut pour objet l'expédition contre le même Raymond de Toulouse, et que commandèrent Hugues, évêque de Clermont, et Imbert de Beaujeu le connétable.

« L'évesque de Caours (Cahors), l'évesque de Limoges, le vicomte de Combone, (il faut probablement Comborn, nom des anciens vicomtes de Turenne), le vicomte de Ventadour, etc.

« Puis vient le ban des villes de Caours, Figiac, Rochemadour, Sarlac, Pierrigort (Périgueux), Lymoges, etc.

« *Item le baillif de Bourges doit semondre tous ceux de sa baillie qui doivent service.*

« *Chars des abbayes.* Ourschamp ou Orscamp, Long-Pont, val Notre-Dame, etc.

« Les communes qui envoyèrent sergens de pié.

« Laon 300, Soissons 200, Amiens 300, Compiègne 300, etc.»

Il ne s'y trouve que des villes de Picardie.

A la suite on trouve :

« Les noms des abbayes qui doivent charoy au roy, toutes fois que le corps du roy va en guerre, en quelque lieu que ce soit.

« Clairvaux, un charriot tout attelé; Saint-Wast d'Arras, un charriot ou un char couvert, pour mener les armures du roi; Longueil, un charriot tout attelé; etc. »

La liste est d'une vingtaine, fournissant toutes un charriot tout attelé, ou une charrette attelée.

Enfin voici un rôle de ban et arrière-ban plus instructif que les précédens, quoiqu'il ne se rapporte qu'à la petite guerre que Philippe-le-Hardi fut obligé de faire, au commencement de son règne, à Roger-Bernard III, comte de Foix. La convocation s'en fit à Tours en 1272, pour les vassaux du nord et du centre de la France; ceux des provinces méridionales joignirent l'armée en Languedoc.

Rolle des chevaliers et escuyers et autres qui doivent service au roi et qui vinrent à l'ost de Foix ; et confessèrent par leurs cédules les services, si comme ils sont ci inscripts.

« Le duc de Bourgogne amena avec soy 7 chevaliers bannerets, qui étaient eux 50 de chevaliers (c'est-à-dire qui avaient chacun 50 chevaliers sous leurs bannières), et le duc avait autres chevaliers.

« Le duc de Bretaigne amena 60 chevaliers des quiex en avoit 16 bannerets.

« Le comte de Boulogne amena 33 chevaliers et 10 écuyers, mais il dit que ce fut aux dépens du roy.

« Le comte de Dreux amena pour li dix chevaliers.

« L'évesque de Nevers envoya deux chevaliers pour son église.

« La comtesse de Nevers envoya douze chevaliers bannerets.

« Le comte de Blois doit service à monseigneur le roy pour sa terre de Guise de dix chevaliers, et dit qu'ils doivent avoir leurs gages du roy en allant et en retournant.

« Item, dit ledit comte, qu'il est pair de Vermandois; et ainsi ont usé ses antécesseurs, si comme il dist et ne doivent aller en l'ost, fors en ost du roy (c'est-à-dire quand le roi marche en personne).

« Les chevaliers bannerets du roi de Navarre.

« Le comte de la Marche envoya dix chevaliers.

« Le comte de Rouergue vint à tout quatre-vingt-dix armures à cheval, esquiex il y avait sept bannières et vingt-six chevaliers, et quatre-vingt-dix-sept écuyers et vingt-six arbalètriers.

« Item, en la châtellenie de Mont-Lehery, Jehan de Ravill dist qu'il ne sciet s'il doit service d'ost et de chevauchée ou non.

« Pierre George doit service pour cinq jours.

« L'archidiacre de Meaux doit service au roy pour raison de sa terre de la prévosté de Paris, mais il ne sciet quel service il doit.

« Jehan des Articles de la terre de la Royne ne sçet qu'il doit

« La femme feu monsieur Guillaume de Maule doit service d'un chevalier pour son fié de Maule.

« Pierre de Saint-Palès de la châtellenie d'Issoudun, dit qu'il ne doit ost ni chevauchée, et vient soi tiers de chevaliers au mandement du roy ; non par force, mais par sa propre volonté. »

A ce même ost de Foix, les vassaux de Normandie furent *semons* immédiatement comme étant d'une province réunie à la couronne ; et l'on voit, par les deux articles suivans, que non-seulement le roi de France (Philippe-Auguste) avait confisqué le duché de Normandie sur Jean-Sans-Terre pour cause de forfaiture, mais qu'il avait en outre confisqué quelques fiefs de seigneurs particuliers qui avaient montré trop d'opiniâtreté contre la réunion.

« Guillaume de Braie, Jehan d'Aunebaut, Robert de Ouville pour l'évesque d'Avranches qui doit trois chevaliers pour quarante jours pour le fié de Saint-Philibert ; et monsieur Renaud de Coudray pour demi-fié que l'évesque tient illuec et *le roi l'autre pour la forfaiture d'Angleterre*, doit un chevalier pour vingt jours.

« Guillaume de Courcy pour soi-même, qui devait cinq chevaliers d'ost ; mais le roy retint maintenant le service d'un d'iceux pour raison de la forfaiture, et icelui Guillaume en doit quatre pour raison de son fié de Courcy pour quarante jours. »

On voit, dans le premier cas, que le roi ayant retiré la moitié d'un fief, l'autre moitié n'entretient le chevalier à l'ost que vingt jours, au lieu de quarante. Dans le second cas, le roi ayant confisqué un fief sur cinq, ou le cinquième du grand fief, le vassal ne doit que quatre chevaliers.

« Le sire de Pontfarci ne doit nul service, (*si comme il le dist*) ; mais doit, par rente, cent sols et dix-huit querterons et deux boisseaux d'avoine. Item, quand l'ost est amonété, il doit trente-cinq francs. »

Alphonse, comte de Poitiers et la comtesse Jeanne de Toulouse sa femme étant morts sans enfans, les provinces qui com-

posaient leur héritage, furent de même réunies à la couronne, et les vassaux convoqués immédiatement par le roi.

Le même rôle donne donc une liste des chevaliers, des sénéchaussées du Poitou, de la Saintonge, de Toulouse, Agen, Auvergne, etc.

« Guillaume l'Archevêque* dit qu'il ne sciet quel service il doit au roy, car il est joine; mais toutevoies il vint avec cinq chevaliers prest à faire sa volonté.

« Hugues Vigier dit qu'il doit au roy tant seulement quinze sols : *non plaisant* de faire autre service.

« Guy de Lésignan (Lusignan) seigneur de Peyrac, dit qu'il ne croit devoir aucune chose au roy, fors hommage **.

« Robert de Mathas doit servir le roy soi et autre de chevalier par quarante jours en la comté de Poitiers.

« Guillaume de Tournay (Tonnay) escuyer, dist qu'il doit au roy hommage et li doit garde pour quinze jours, seulement au châtel de Tournay-Vacconne *** (Tonnay-Boutonne.)

« Item, il dist qu'il ne doit suivre le roy en ost ne chevauchée, fors pour un jour, en toute la chastellenie de Tournay-Vacconne en telle manière qu'il puisse retourner en icelle journée, en sa maison.

« Pierre André de Champ-Dolent doit au roy tant seulement, (*si comme il dit*), un marbotin ****.

« Monsieur Renaut de Pons doit service de trois chevaliers par quarante jours, à ses propres dépens, par la comté de Poitiers tant seulement.

---

* C'était un neveu de Guillaume qui figure dans le roman.

** C'est-à-dire hommage simple ou *plain* (*planus*, uni).

*** Ce nom avait sans doute été défiguré par les copistes. La Roque le donne tel qu'il l'a trouvé.

**** Monnaie d'or des Sarrasins d'Espagne ayant cours en France.

« Beraut, sire de Mercueur, vint à Tholose à douze chevaliers, douze escuyers et dix arbalètriers, qui dit que li ni autre d'Auvergne n'acoustumèrent oncques issir hors des fins d'Auvergne, à venir en ost ne chevauchiée du roi ou des comtes de Poitiers, et de ce icelui et ses prédécesseurs ont usé par long-temps; ni ne pourra être trouvé le contraire. Et se ainsi fust qu'ils fussent appelés au subside des prédécesseurs du roy et des siens, ou dedans les fins (limites) d'Auvergne, ou dehors, tout ce était de grâce, et ce était aux propres dépens du roy et des comtes, (*si comme il dist*).

« Bertrand de Lar, bourgeois de Caours, envoya Giraut de Roisillion, damoisiau.

« Pierre Grimaut, bourgeois de Chastiau - Sarrazin, envoya pour li un chevalier et trois damoisiaux *. »

J'ai cherché dans ces listes les exemples qui présentaient des cas différens, pour montrer combien les obligations féodales offraient de variété. On sent facilement que cela devait être ainsi; car ce n'avait point été un maître unique qui avait imposé les redevances militaires; mais une multitude de seigneurs qui avaient débattu leurs intérêts d'un côté avec le suzerain et de l'autre avec leurs arrière-vassaux **.

---

* On sera peut-être étonné de voir deux bourgeois de deux petites villes envoyer à l'armée des chevaliers et des damoiseaux; mais ces bourgeois pouvaient être très-nobles. Lorsque les communes commencèrent à acheter leur affranchissement, il arriva très-fréquemment que des gentilshommes du voisinage qui avaient pour ennemis d'autres seigneurs plus puissans qu'eux, dont ils étaient vexés, s'aggrégèrent par une espèce de confédération aux communes, pour en recevoir de l'appui, et y prirent droit de bourgeoisie.

Quant aux villes mêmes, elles prenaient fréquemment des gentilshommes à leur solde, pour satisfaire aux *semonces* du souverain en temps de guerre, ou même simplement pour leur propre garde dans les troubles intérieurs.

** C'est à une cause semblable que l'on devait cette variété infinie

Toutefois on a pu observer une règle générale, c'est qu'une *semonce à l'ost* n'obligeait jamais à plus de quarante * jours de service. Lorsque le roi ou tout autre suzerain retenait ses vassaux au-delà de ce terme, il devait les payer. On en a un grand nombre d'exemples, et, entr'autres, les conventions de saint Louis avec les seigneurs qui le suivirent dans sa première croisade, et que Joinville rapporte.

Néanmoins, il arrivait souvent que des vassaux servaient gratuitement, soit par l'amour de la gloire, soit dans l'espoir d'avoir part à la conquête.

D'autres, au contraire, refusaient le service, ou ne se rendaient pas à la semonce, ou enfin s'en exemptaient pour de l'argent

Une ordonnance de Philippe-le-Hardi (1272), adressée aux baillis, fixe les amendes dont doivent être passibles les barons, vassaux, chevaliers, écuyers et même sergens qui, étant admonétés pour se rendre à l'ost, n'y vinrent pas.

On voit également, dans une ordonnance de Philippe-le-Bel (1305), les taxes que devaient payer tous les nobles et autres qui, étant sujets au service, voulaient se faire *déporter ou excuser d'aller en l'ost.*

A mesure que les grands fiefs du royaumefurent réunis à la couronne, les rois écrivirent directement à un plus grand nom-

---

de coutumes qui couvrait toutes les provinces de France. Quand un seigneur affranchissait une commune, il lui donnait, dit Le Gendre, des lois plus ou moins favorables, selon le parti qu'on lui faisait.

On conçoit que d'une part la vanité, de l'autre l'intérêt, faisaient demander et accorder des redevances très-bizarres, au lieu de rétributions plus utiles, mais moins honorables, selon l'opinion du temps.

* Cependant Vély dit que saint Louis avait étendu jusqu'à trois mois l'obligation de ses vassaux à le suivre à l'ost.

bre de seigneurs les plus marquans de diverses provinces, pour les semondre à venir à leur ost. Les autres étaient *semons* par les sénéchaux, baillis et par leurs seigneurs immédiats.

Bientôt après, la manière de publier le ban éprouva une grande modification, comme on le voit par une ordonnance de Philippe-le-Long, en 1314.

Ce prince ordonne de faire crier : « que toutes manières de gens nobles et non nobles fussent en armes et chevaux selon leur état à Arras, le jour de Notre-Dame en septembre, pour aller en l'ost de Flandre.

« Que l'on lèverait de cent feux six sergens, et pour chacun sergent douze deniers par jour, et pour armes de chacun sergent, trente sols.

« Que toute manière de ville ou paroisse paieraient de cent feux en la manière qu'il est dit plus ou moins.

« Que tous ceux qui auraient vaillant deux mille livres en toutes choses et plus iraient en l'ost, ou financeraient chacun pour soi sans regarder la condition de la personne.

« Que tous prélats, chapelains religieux qui doivent service de cheval ou de gens d'armes, ou autre service, seraient contraints d'aller en l'ost, en la manière qu'ils sont tenus, ou à frayer convenablement selon leur condition et selon la discrétion et prudence des *commissaires de l'état de la guerre.*

« Que, quant aux nobles qui étaient semons d'aller en l'ost et généralement femmes veuves ou qui n'avaient puissance et richesse, ou qui étaient malades, ou pour cause ne pouvaient aller en l'ost bonnement, l'on prendrait finance d'eux selon la discrétion des commissaires.

« Que, quant aux clercs qui tenaient fiefs dont ils devaient service en l'ost, l'on ferait en la manière qui dessus est dite des nobles. »

Cette manière de lever les armées se continua, avec peu de différence, jusque sous Charles VII. On sait que ce prince,

en créant les compagnies de francs archers, * commencèrent l'établissement d'une armée soldée par le roi et permanente, qui, en permettant de n'avoir plus recours aux bans et arrière-bans, rendit les rois indépendans des grands vassaux.

Mon dessein n'ayant été que de traiter du ban et de l'arrière-ban, ou du système de milice sous le régime féodal, je dois m'arrêter là, craignant bien que cette notice ne paraisse trop longue, même à ceux qui ne la liront pas.

(32) Page 151. *Les trouvères de Champagne, etc.* Les trouvères ** et troubadours tiennent trop de place, dans l'histoire de nos temps chevaleresques, pour que je n'ajoute pas quelque chose à ce qui a été dit plus haut à ce sujet. Je m'arrêterai au règne où l'auteur du roman que je publie a placé son héros. Quoiqu'on ait pris moins de soin de conserver les noms des trouvères, que ceux des troubadours, on ne peut douter qu'ils

---

* Philippe-Auguste avait eu, à l'exemple de Henri II d'Angleterre, des soudoyers; mais ce n'était que des troupes assemblées temporairement, et qu'on licenciait à la fin de la guerre. On peut même remarquer que ce furent les excès que commettaient ces bandes ou *grandes campagnies* lorsqu'on les licenciait, qui déterminèrent Charles VII à avoir, pour les réprimer, une milice constamment sur pied. On ne tarda pas à voir combien cette institution était avantageuse à la puissance royale. Aussi fut-elle adoptée successivement par tous les souverains de l'Europe.

** Dans le roman du midi ou d'oc, le mot trouvaire était aussi souvent employé que celui de troubadour; mais va-i faisait deux syllabes, comme si on eût écrit trouvaïre. Dans le roman d'oyl, on disait aussi souvent trouveur que trouvère. Il ne faut pas oublier que le mot de *roman* appartenait à toutes les langues vulgaires de France, depuis l'Espagne jusqu'à la partie de la Belgique où on parlait le flamand. Ce nom n'était point exclusivement attribué à la langue méridionale.

s'aient été fort nombreux, à la grande quantité de romans, fabliaux, contes, chansons, et autres poésies en langue d'oyl, que l'on trouve dans des recueils de manuscrits. Ces recueils, selon Legrand d'Aussy, sont MILLE FOIS plus considérables que ceux des poésies provençales. Quoi qu'il en soit, je ne nommerai ici que quelques poëtes qui ont mérité d'être particulièrement notés par l'abbé Massieu, dans son *Histoire de la poésie française*. J'ai déjà parlé de l'auteur du roman de Brut, et des auteurs du poëme d'Alexandre. Je passe aux suivans.

Helynand chantait ses vers devant Philippe-Auguste, après les repas du roi. Ce poëte est l'auteur du *Poëme de la Mort*, et de quelques autres poésies recueillies et publiées par Loisel. Après avoir vécu en faveur à la cour, il se retira à Fromont, où il se fit religieux de l'ordre de Citeaux. Il tourna son esprit vers des occupations conformes à sa nouvelle profession, et ne s'y fit pas moins admirer que dans son premier état.

Hugues de Bercy, auteur de la Bible Guyot (on l'appelait Guyot, par diminutif du nom de Hugues) fut le poëte le plus malin de son temps. Sa Bible n'est qu'une satire de tous les états. Il n'en épargne aucun, et finit par dire qu'il n'a pas moins besoin d'être prêché que les autres.

« Parce qu'ils ont vu que j'aimoye,
Plus que nul, beau soulas et joye,
Et qu'avois aussi grand mestier *
Comme nul de moi prêchier. »

Voici son début pour *préchier* son siècle :

« Dou siècle puant et horrible
M'estuet ** commencer une bible,
Por poindre et por aiguillonner,

---

* Besoin. ** Il me convient, je dois.

Et por grand exemple monstrer.
Ce n'iert pas bible lozangière *.
Mais fine voire ** et droiturière,
Miroir iert *** à toutes gens, etc. »

Quoique ce satirique n'ait pas plus ménagé les moines que les gens de toutes les autres conditions de la vie, il paraît qu'il était moine lui-même; du moins, on l'a conjecturé de ces vers :

Il y a plus de douze ans passés
Qu'en noirs draps suis enveloppé.

Raoul de Houdain et Chrétien de Troyes sont ordinairement nommés ensemble, à cause de l'amitié qui les unissait. Ils florissaient sous Philippe-Auguste. Le premier composa le *roman des Ailes* et quelques fabliaux. Chrétien fut l'auteur du *roman de Graal, de Perceval*, et autres romans de la Table-Ronde.

Chrétien se plaignait déjà de la manière d'aimer de son temps.

Or est amour tourné en fable,
Pour ce que cils qui rien ne sentent
Disent qu'ils aiment et ils mentent.

Ailleurs il dit :

Qui de femme garder se peine,
Y perd son travail et sa peine ****.

---

* Trompeuse. ** Vraie. *** Est, était, et sera.

**** Voilà certes des rimes riches, mais faciles ; les poètes d'alors se gênaient peu.

Ce règne vit fleurir plusieurs autres poëtes, tels que Thibaut de Mailly, Le Châtelain de Coucy, etc.

Sous Louis VIII parut Hebers, traducteur du poëme des Sept-Sages, qui était déjà traduit en hébreu, en syriaque, en arabe, en grec, en allemand, en latin. La première composition, à ce que l'on croit, fut en indien.

Le règne de saint Louis vit briller plus de poëtes que tous les règnes ensemble qui l'avaient précédé. Un des plus célèbres fut Thibaut, comte de Champagne. Il paraît qu'il fut l'inventeur des rimes alternatives, masculines et féminines. Du moins, la pièce suivante dont il est auteur, est la plus ancienne où cette règle se trouve observée.

Moult me sçut bien éprendre et allumer
Par biau parler et accointement rire.
Nul ne l'orrait * si doucement parler,
Qui ne cuidât ** de s'amour être sire.
Parbleu, amour, et vous ose bien dire,
On vous doit bien servir et honorer ;
Mais on s'y peut bien d'un peu trop fier.

Une autre chose encore qui mérite d'être remarquée, dans ce poëte, dit l'abbé Massieu, c'est qu'ordinairement les couplets des chansons de Thibaut étaient composés de huit vers, où il arrangeait les rimes de la même manière que les poëtes épiques d'Italie les arrangèrent, depuis, dans les huitains dont ils se servirent.

Voici un exemple qui fait connaître cette ressemblance. Thibaut dit dans une de ses stances :

Au renouviau de la douceur d'été,
Que réclaircit les doiz à la fontaine,

---

* Entendrait. ** Crût.

Et qui font verds bois et verger et pré,
Et li rosiers en mai fleurit et graine * ;
Lors chanterai que trop m'aura grevé
Ire et émoi qui m'est au cœur prochaine
Et fins amis à tort atoesonnez
Et moult souvent de leger effrayés.

On voit dans cette stance, que le premier vers rime avec le troisième et le cinquième; que le second rime avec le quatrième et le sixième; enfin, que les deux derniers ont une rime particulière. L'Arioste, le Tasse et le chevalier Marini se sont réglés sur ce modèle. Il suffit de rapporter la première stance du premier de ces poëtes, dans son Roland furieux :

Le donne, i cavalier, l'arme, gli amori,
Le cortesie, l'audaci imprese, io canto,
Che furo al tempo che passaro i Mori
D'Africa il mar, e in Francia noquer tanto,
Seguendo l'ire, e i giovani furori
D'Agramante lor re che si diò vanto
Di vendicar la morte di Troiano,
Sopra re Carlo imperator romano.

Cet exemple n'est peut-être pas parfaitement choisi, parce que quelques personnes pourraient croire que les deux derniers vers riment avec les trois autres terminés en o. Mais une oreille italienne ne se contenterait pas de cette consonnance pour une rime.

Henry de Soissons fut contemporain et rival de Thibaut pour la poésie. L'abbé Massieu rapporte de lui la stance suivante, où l'on voit le mélange des rimes masculines et féminines; mais dans un autre ordre que dans la stance du comte de Champagne.

---

* Aujourd'hui la graine du rosier n'est pas poétique.

Bien m'a amours éprouvé en Surie
Et en Egypte, où je fus mené pris,
Si que je fus en grand pour de ma vie,
Et chaque jour cuidais bien d'être occis.
Mais pour tout ce mon cœur ne s'est parti,
Ne désevré de ma douce ennemie;
Ne en France pour ma grande maladie,
Quand je cuidai de ma goutte mourir*,
Ne se pouvait mon cœur d'elle partir.

Jean Moniot, d'Arras, était aussi un poëte aimable de ce temps. Voici des vers où il vante la constance :

Qui aime sans tricherie,
Ne pense n'a trois n'a deux,
D'une seule est désireux
Cil que loyal amour lie
Ne voudrait d'autre avoir mie.

L'abbé Massieu remarque, avec raison, que ces vers étaient un peu galans pour un moniot; c'est-à-dire, pour un petit moine; car il paraît certain que ce surnom lui venait de sa profession. Mais nous avons déjà vu, dans Hugues de Bercy, que les religieux qui se livraient à la poésie ne se piquaient pas tous de ne traiter que des sujets graves. **

Au reste, la morale de Moniot était du moins orthodoxe en amour, et il prêchait la fidélité.

Guillebert de Berneville, son contemporain, prêchait la tromperie.

---

* Un poëte érotique de nos jours ne s'aviserait guère de chanter le triomphe de son amour sur sa goutte.

** On en voit également des exemples parmi les troubadours. Je citerai plus bas celui du moine de Montaudon.

Nul ne se peut avancer
En amours, fors par mentir.
Et qui mieux sait s'en aider,
Plus tôt en a son plaisir.

L'abbé Massieu cite encore un très-grand nombre de poëtes de ce règne, plus ou moins obscurs, avant d'arriver à Guillaume de Lorris, qui commença le roman de la Rose. Il en donne plusieurs passages qui montrent, dans l'auteur, de la finesse, des connaissances et de la causticité. Mais comme cet ouvrage, achevé par Jean de Meun, vient d'être publié de nouveau, et se trouve aujourd'hui fort répandu chez les amateurs, je n'en ferai point ici de citation.

La sagesse et la piété de saint Louis n'influèrent pas assez sur les poëtes de son temps, pour les détourner de choisir des sujets scandaleux. On en compte un grand nombre qui servirent de modèles à Boccace, à Marot, à Rabelais; et ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que souvent l'on dut à des moines de cette époque des ouvrages où leur profession était peu ménagée. Cependant, l'abbé Massieu paraît répugner à croire que Jean de Meun ait été moine, parce qu'il traite assez mal ses confrères; mais les exemples de pareilles inconvenances ne manquent pas. Du reste, le critique se montre franc admirateur de l'ancien poëte, tout en blâmant l'usage qu'il fait trop fréquemment de son talent.

Ce fut sous Philippe-le-Hardi que brilla le dernier poëte dont nous venons de parler. Son surnom venait du lieu de sa naissance. Il continua le roman de la Rose, ainsi qu'il l'indique par les vers suivans mis à l'endroit où Guillaume de Lorris s'était arrêté :

Ci après trépassa Guillaume
De Lorris, et n'en fit plus psaume;

Mais, après plus de quarante ans,
Parfit Clopinel ce romans *.

Ce roman, très-digne de la curiosité des amateurs des ouvrages d'imagination, eut une destinée que bien des auteurs modernes envieraient pour leurs ouvrages. Il laissa peu d'indifférens et partagea tout le monde lisant, en admirateurs fanatiques ou en détracteurs furibonds. Il faut voir dans l'abbé Massieu l'histoire des attaques et des panégyriques dont il fut l'objet.

Au reste je n'ai parlé de Jehan de Meun, ou Clopinel (ce sobriquet signifie boiteux) que parce qu'il fut continuateur de Guillaume de Lorris, qui appartient au règne de saint Louis. Le Grand d'Aussy donne la liste de plusieurs auteurs de contes et fabliaux qui écrivirent à la même époque.

Comme l'éclat des poëtes dits provençaux ou troubadours finit à peu près au règne de saint Louis **, j'ajouterai ici quelque chose à ce que j'en ai dit déjà.

Je n'ai donné précédemment la liste que des troubadours nés en Provence; m'étant contenté d'en nommer un très-petit nombre d'étrangers à cette province, qui m'ont suffi pour prouver que la priorité en date était due à ces derniers. Mais ce n'est pas à ceux que j'ai déjà cités que se borna la fécondité des régions comprises entre la rive droite du Rhône et le golfe de Gascogne.

---

* Les trouvères de la langue d'oyl donnaient le nom de roman à leurs compositions en langue vulgaire, parce que cette langue elle-même s'appelait le *roman* ou *langue romane*. Je répète cela de temps en temps, parce que je sais qu'il y a des gens qui croient que ce nom ne doit s'appliquer qu'au langage du midi de la France.

** Il y eut encore quelques troubadours dans le quatorzième siècle; mais cette profession s'en allait tombant en décadence, et ne passa point ce siècle. Le roman du nord ou le français prévalut.

Je vais donc en nommer quelques-uns des plus apparens, soit par leurs talens, soit par quelque circonstance remarquable.

Pierre Rogiers (d'Auvergne) se fit moine, après avoir été envoyé par Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, dont il avait été l'amant, mais qui le sacrifia, quoiqu'un peu tard, à sa réputation.

Bertrand de Born, vicomte de Hautefort en Périgord, fut à la fois un des plus fougueux chevaliers et un des plus satiriques troubadours de son temps. Il eut toute sa vie l'épée ou la plume à la main. Aussi fut-il aimé des dames comme héros et comme poëte : deux qualités qui, à cette époque et à beaucoup d'autres, ont valu des succès dans la carrière galante.

Peyrols, gentilhomme peu fortuné d'Auvergne, s'attira, par ses talens et ses manières agréables, la faveur du Dauphin d'Auvergne, au point que celui-ci plaida pour lui auprès de sa sœur, femme de Bernard, sire de Mercueur. Le troubadour, ainsi appuyé, alla sans doute plus loin, dans les bonnes grâces de la dame, que le Dauphin ne pensait, car il en résulta des éclats fâcheux. Peyrols fut chassé de la petite cour, et la comtesse elle-même affecta de l'accabler de mépris. Après s'être désolé, le poëte se consola avec une beauté d'un rang inférieur dont il ne célébra pas moins les mérites que de la première *. Outre ses poésies galantes, Peyrols composa un sirvente dans lequel il blâme la conduite des chrétiens en Asie où il était allé lui-même, comme croisé, lorsque Philippe de France et Richard d'Angleterre y conduisirent des armées. Il fait, entre autres choses, une singulière apostrophe : « Seigneur Dieu, si vous m'en croyez, vous prendrez bien garde à qui vous donnerez les empires, les royau-

---

* L'ancien biographe cité par M. Raynouard diffère un peu ici de Millot, il dit :

E quan Peyrols vi que non se poc mantener per cavalier, el se fi joglaire et anet per cortz ; e recep dels barons et draps et deniers et cavals. E pres moiller a Monpeslier e i definet.

mes, les châteaux et les tours ; car, plus les hommes sont puissans, moins ils vous considèrent. »

Peyrols a, de plus, laissé une tenson assez piquante, dans laquelle il demande au Dauphin, qui est son interlocuteur, si un amant heureux doit plus aimer sa mie qu'un amant qui aspire seulement. Le Dauphin lui répondait affirmativement. « Je n'en sais rien, replique le poëte. En tous cas, je lui conseille, s'il n'aime plus tant, de faire toujours semblant d'aimer davantage. »

Le Dauphin d'Auvergne, le premier qui ait porté ce nom, fut aussi compté parmi les plus aimables troubadours de son temps ; mais ses largesses qui lui avaient attiré beaucoup de louanges, l'ayant mis dans une grande gêne, il se jeta dans un excès contraire, et il s'attira autant d'ennemis qu'il avait eu de flatteurs.

Gancelm Faidit, né en Limousin, d'une famille obscure, fut d'abord jongleur, c'est-à-dire chantant les chansons des autres ; mais le talent de la poésie s'étant développé chez lui, il devint troubadour et fut goûté par Richard-Cœur-de-Lion. Alors il fut pris de l'ambition des illustres conquêtes en amour, et après avoir chanté Marie de Ventadour, qui le lui permit, il osa lui adresser des vœux. Mais il échoua dans cette grande entreprise, et faillit en devenir fou de désespoir. Une autre dame s'offrit de l'aimer s'il voulait la chanter. Il se crut près d'être heureux de ce côté-là, et chanta la belle dame de Malamort, mais elle lui dit que ce n'était que de l'amitié qu'elle pouvait lui offrir.

Désolé une seconde fois, il invectivait contre l'amour, et voulait renoncer à la poésie, lorsqu'une troisième dame lui donna des espérances *; mais quand elle eut son panégyrique,

---

* Et ella (Maria Garida d'Albusso) per sò que la mezes en pretz et en valor, si receup sos precs e ill promes *far plazer d'amor*. (Le biographe provençal.)

pour toute récompense elle se servit de la maison du pauvre troubadour, pour donner un rendez-vous à son véritable amant *.

Ce dernier coup faillit faire mourir de rage l'infortuné Gancelm. Enfin, il se consola, en se vengeant par une virulente satire.

Cependant, ces trois catastrophes ne guérirent point Faidit de ses hauts desseins amoureux. Il se fit troubadour de la belle Jordan de Brun, et il eut l'honneur d'avoir pour rival Alphonse II, comte de Provence, ce qui lui donna de cruels accès de jalousie. On ignore quelle fut la fin de cette aventure.

Quoi qu'il en soit des nombreuses disgrâces de Faidit en amour, il fut regardé comme un des meilleurs troubadours de son temps. Outre ses poésies galantes, il a laissé une élégie estimée sur la mort de Richard-Cœur-de-Lion, et une tenson assez spirituelle sur le partage que l'on peut faire du cœur d'une belle avec un rival.

Perdigon fournit un exemple du succès et avancement dans le monde, que pouvait procurer le métier de troubadour. Fils d'un pauvre pêcheur du Gévaudan, il plut tellement au Dauphin d'Auvergne, que ce prince ne se contenta pas de le combler de dons, mais lui conféra la chevalerie, et, enfin, le fit son frère d'armes. Perdigon fut alors fort recherché des dames qui, au moins, voulaient l'avoir pour chantre de leur mérite **, si ce n'est pour amant. Il passa à la cour de Pierre II, roi d'A-

---

* Qui était Hugues-le-Brun, comte de la Marche. Dans le texte du roman, Béatrix rappelle cette aventure.

** On vient de voir, à l'article de Gancelm, jusqu'où le désir d'être louées et célébrées, faisait aller les promesses des dames envers les troubadours. Elles se croyaient sages (ce n'était pas sans doute Maria Garida) quand elles ne tenaient pas leur parole. La vraie sagesse eût été de ne pas donner de telles espérances.

gon, duquel il fut également bien traité. Mais ce prince ayant été tué à la bataille de Muret, l'ingrat Perdigon, qui s'était donné au parti de Montfort, célébra la défaite de son ancien protecteur. Ce procédé bas le fit mépriser, même des croisés. Le fils du Dauphin d'Auvergne lui retira les bienfaits de son père, et Perdigon retomba dans une telle misère qu'il fut obligé de mendier un asile dans un cloître où il mourut.

Je citerai Gui, dont on ne rapporte que le nom, sans indiquer la naissance, parce que, dans une tenson où il se donne Falco, moine défroqué, pour interlocuteur, il lui dit : « Un jongleur qui a la lèvre fendue ne vaut pas un vieil habit. Celui-là vous donna un terrible coup qui vous dit : Ouvrez la bouche, pour qu'on vous fende la lèvre. » Il paraît que c'était une punition que l'on infligeait aux médisans. Au reste, ces exemples corrigeaient peu les troubadours et les jongleurs, parce que la petitesse des principautés et l'inimitié des seigneurs entre eux, leur permettait de trouver promptement un asile, hors de la juridiction de celui qu'ils avaient offensé.

Dans une autre tenson, ce poëte débat sérieusement la question : lequel est préférable de deux chevaliers également généreux, dont l'un n'a pas recours au brigandage pour fournir à sa dépense, et l'autre exerce sa libéralité aux dépens de ceux qu'il pille.

Cette question, que tout le monde aujourd'hui résoudra uniformément en l'appliquant à deux barons féodaux du treizième siècle, aurait peut-être été fort controversée, il y a peu de temps, si on l'eût transportée à de grands souverains du dix-neuvième siècle, et qu'on eût demandé lequel est plus estimable du prince qui est généreux des produits d'une douce administration, ou de celui qui ravage des provinces hors de ses frontières, pour en partager les dépouilles à ses amis ou partisans.

Giraud de Borneil, natif de Sideuil, château de la vicomté de Limoges, dans une condition fort obscure, s'éleva, par ses

talens, à la réputation de *maître* des troubadours *. Sa bonne conduite égala son talent, et il fut fort estimé de ses contemporains.

Quoique ce poëte se soit vanté, selon Nostradamus, de n'avoir jamais été amoureux (ce qui paraît contradictoire avec le métier de troubadour), il a laissé plusieurs chansons d'amour **.

On a aussi de lui trois pièces sur les croisades, où respire l'enthousiasme du temps pour ces expéditions.

Ce fut Giraud de Borneil qui introduisit le nom de chanson pour désigner les pièces galantes que l'on chantait. Jusqu'à lui, toutes sortes de poésies étaient comprises sous le nom générique de *vers*, ce mot s'employait au singulier pour exprimer une pièce de vers. Cependant il est très-vrai que Guillaume, comte de Poitiers, le plus ancien des troubadours connus, commence la première pièce de vers qu'on a de lui, par ces mots : « Je ferai une *chanson* nouvelle. »

Pierre d'Auvergne, fils d'un bourgeois du diocèse de Clermont, fut presque le rival de Giraud de Borneil ***. Il fut fort bien accueilli des barons et des dames. On lui reproche le défaut

---

* Un biographe méridional des troubadours dit de Giraud de Borneil :

« E fo meiller trobaire que negus d'aquels qu'eron estat denan ni foron apres lui ; per que fo appellatz *maestre dels trobadors* e es encar per totz aquels que ben entendon subtils ditz *ni* (et) ben pauzatz d'amor e de sen. (Voici trobaire et trobadors dans la même phrase.)

** Dans une desquelles il dit qu'un baiser qu'il a reçu d'une dame l'a rendu plus fou que ceux de Beziers. Ce qui prouve l'ancienneté du proverbe sur les habitans de cette ville, sans toutefois prouver qu'il soit fondé en raison.

*** Le biographe des troubadours dit :

Era tengutz per lo meillor trobador del mon, tro que venc Guirautz de Borneill.

Ce qui prouve qu'il précéda un peu Giraud de Borneil.

le se louer beaucoup. Après une carrière brillante dans le monde, il s'enferma dans la retraite et l'humilité du cloître, et y composa des pièces dévotes. Il fit aussi des exhortations poétiques pour les croisades.

Savary de Mauléon fut un seigneur du Poitou très-brave et très-entreprenant à la guerre, et qui cultiva la poésie avec succès. Etant chez une dame avec deux autres chevaliers et troubadours comme lui, elle serra la main à l'un, marcha sur le pied à l'autre, et lança un tendre regard au troisième. Savary fit une tenson pour discuter lequel avait été le plus favorisé. Il eût été plus sage de conclure qu'ils avaient été également joués.

Pierre Vidal, de la ville de Toulouse, après avoir été toujours fort extravagant *, devint fou en Syrie où il suivit Richard-Cœur-de-Lion. Il était préparé à cette infirmité par le chagrin d'avoir été chassé de chez la belle vicomtesse de Marseille, femme de Baral, de la maison de Baux, pour un larcin amoureux. Sa folie consistait dans une présomption démesurée, qui lui faisait croire qu'il était le plus redoutable des guerriers chrétiens. Dans l'île de Chypre, on abusa de sa vanité, pour lui faire épouser une jeune Grecque qu'on lui persuada être la nièce de l'empereur d'Orient. Bientôt il se crut empereur lui-même, et déclara sa femme impératrice.

Cependant Baral obtint de sa femme qu'elle abandonnât à Vidal le baiser qu'il lui avait dérobé, et lui pardonnât. Il revint donc à Marseille, où il recommença à chanter la belle vicomtesse; mais enfin, lassé d'un servage sans récompense, il alla donner à Carcassonne des preuves d'un nouveau genre de folie. S'étant constitué amoureux d'une dame nommée Loba,

---

* Et fort impudent. Un chevalier de Saint-Gilles lui fit fendre la langue, parce que Vidal donnait à entendre qu'il était l'amant de la femme de ce chevalier. Hugues de Baux le fit guérir. Ceci vient à l'appui de ce qui a été dit plus haut, qu'il était d'usage de fendre la langue ou les lèvres des médisans.

(louve) il se fit appeler loup, et voulut courir, en son honneur, les périls d'une chasse, où il fit le personnage de loup. On le ramena de là déchiré par les chiens, et presque mourant.

Sa troisième folie fut à l'occasion de la mort de Raymond VII, comte de Toulouse. Il s'habilla de noir, laissa croître sa barbe et ses ongles, et coupa ses cheveux, voulut que tous les gens de sa maison en fissent autant. Il fit couper la queue et les oreilles à ses chevaux; circonstance assez remarquable, en ce qu'il y a trente ans, on en faisait autant par élégance, et que l'usage barbare de couper la queue aux chevaux se soutient encore.

Alphonse, roi d'Aragon, parvint à le guérir de sa maladie. Mais, peu à près, sa folie conquérante le reprit, et il fit un second voyage outre mer. Il en revint, sans avoir délivré la cité sainte, et mourut deux ans après.

Malgré sa folie, Vidal fut un troubadour des plus distingués. Aussi fut-il très-bien traité par un grand nombre de princes et hauts barons. Il a laissé des poésies fort sages, et qui font un grand contraste avec les extravagances de sa vie. On a de lui deux pièces de plus longue haleine, que ne le sont communément les poésies des troubadours.

Richard de Barbesieux ne fut guère moins fou que Vidal, quoiqu'il n'ait eu qu'une folie au lieu de trois. Ce troubadour gentilhomme, mais pauvre *vavasseur* du château de Barbesieux, en Saintonge, ayant offensé la femme de Geoffroi de Tonnai, * fille de Rudel, *prince* de Blaye, pour laquelle il soupirait, se tint deux ans enfermé dans une cabane, au milieu des bois, et, malgré les instances des chevaliers et des dames

* Millot écrit Touai; mais c'est par erreur: il s'agit de Tonnay-Charente. C'était la première femme du mari d'Hélissente.

Le biographe méridional dit:

Et enamoret se d'una domna moiller d'en Jaufre de Taonai, d'un

du pays, il n'en voulut sortir qu'avec le pardon de madame de Tonnai. Mais celle-ci exigeait que la grâce du coupable fût demandée par cent chevaliers et autant de dames qui s'aimassent par amour. Malgré la difficulté que semblait présenter cette condition, Richard parvint à intéresser à son malheur le nombre d'amans prescrit, qui allèrent solliciter à genoux et à mains jointes le pardon du malheureux troubadour, et l'obtinrent enfin. Mais la dame de Tonnai étant morte peu de temps après, Richard ne pouvant plus vivre dans un pays qui lui rappelait sans cesse une si grande perte, se retira en Espagne où il finit ses jours.

Je placerai encore ici le moine de Montaudon, non comme un troubadour du premier mérite,* (quoiqu'il ne manquât pas de talent) mais à cause du contrasse de son métier de troubadour, avec sa profession de religieux. Il était moine de l'abbaye d'Orlac, en Auvergne. Ayant été nommé prieur de Montaudon, il régit très-bien les affaires temporelles du couvent, tout en se livrant à son goût pour les chansons qui le faisaient bien accueillir chez les seigneurs du voisinage. Il obtint de l'abbé d'Orlac la permission de se rendre à la cour du roi d'Aragon,

---

valer baron d'aquella encontrada ; filla d'en Jaufre Rudel, prince de Blaia.

Au reste, Richard ne peut être comparé à Vidal que pour la folie ; il lui est fort inférieur en talent, quoiqu'il ne fût pas sans mérite.

* A cette occasion, Richard fait une comparaison qui montre une singulière opinion qu'on avait alors sur les éléphans. « De même, dit-il, qu'un éléphant renversé par terre, ne peut se relever, jusqu'à ce qu'un grand nombre d'autres éléphans le fassent relever par leurs cris, de même je ne serais jamais sorti de l'affliction où m'a précipité mon crime, si la cour du Puy, si les loyaux amans n'avaient imploré pour moi celle dont je ne pouvais obtenir grâce. » Cela rappelle que Buffon même a cru long-temps que l'éléphant, une fois renversé, ne pouvait se relever.

pour y faire ce que ce prince ordonnerait. Dès qu'il y fut, le prince lui ordonna de manger de la viande et de faire des vers galans; il obéit. Son talent le rendit si agréable à ce roi, qu'il en obtint la seigneurie de Puy-Sainte-Marie.

Ce moine troubadour a fait beaucoup de vers licencieux et impies qu'il serait plus qu'inutile de rappeler. Mais voici quelques passages qui peuvent être rapportés, et qui font connaître quelques usages et l'esprit du temps. Il établit une dispute entre les moines et les dames. Les premiers se plaignent de ce que les femmes mettent tant de rouge, qu'elles effacent les images que l'on suspend dans les chapelles. Les dames répondent que la peinture leur a été donnée, bien avant qu'on eût inventé les *ex-voto* pour les moines, grands et petits.

Plus loin, il parle du blanc que les dames joignent au vermillon.

Le moine fait entrer Dieu et les saints dans cette dispute.

Au demeurant, on sait assez que l'usage du fard est plus ancien que l'époque dont il s'agit : ce qui est moins connu comme ancien, c'est l'usage de la poudre noire pour se teindre les cheveux.

Dans une satire sur les troubadours de son temps, le moine dit :

« Le huitième est Tremolita, le Catalan, qui fait des airs plats, dont le chant ne vaut rien. Il a grand soin de ses cheveux, et sans la poudre qu'il y met, il y a trente ans qu'ils seraient blancs. * »

Au reste, le moine ne s'épargne pas lui-même, car voici comment il finit sa satire :

« Le seizième, et c'en est assez, est le faux moine de Mon-

---

* Aujourd'hui bien des têtes blanches, sans en être plus sages, reviennent à la poudre noire; tandis que, pendant un siècle et demi, les têtes blondes et brunes étaient blanchies, dès l'enfance, par la poudre blanche : tant on a de peine à s'en tenir au vrai et au naturel !

moins qui attaque tous les autres, et qui préfère le *lard à Dieu*, il mériterait d'être pendu en l'air pour avoir fait des vers et des chansons. » (On voit qu'il se rendait justice.)

Je bornerai là le nombre de mes extraits biographiques sur les troubadours occidentaux, je veux dire ceux qui appartiennent à la partie occidentale de la langue d'oc. Soit que l'on s'en rapporte à ce petit abrégé, soit que l'on compte tous les troubadours dont les noms nous sont restés, je crois qu'il demeurera constant d'abord que les premiers de ces poëtes connus sortirent des provinces les plus septentrionales de l'Aquitaine; secondement, que ces mêmes provinces, savoir, le Limousin, le Périgord et l'Auvergne, que les natifs de la Provence et du Languedoc daignent à peine compter comme *terres à troubadours*, en ont au moins produit autant de renommés que les régions terminées par l'Espagne et la Méditerranée.

Il paraît même, d'après les jugemens des anciens biographes méridionaux, qui ont écrit en roman d'oc, et qui, par conséquent, étaient juges compétens en cette matière, il paraît, dis-je, d'après leurs opinions rapportées par l'abbé Millot et M. Raynouard, qui ne les ont point réfutées, que ces susdites provinces froides de l'Aquitaine ont fourni plus de troubadours de première classe que le chaud Languedoc et l'ardente Provence.

En effet, nous avons vu que Giraud de Borneil, limousin, fut nommé le *Maître des troubadours*, comme ayant surpassé tous ceux qui furent avant et après lui.

Le rival qui le suit le plus en réputation, quoiqu'il l'ait un peu précédé en temps, fut Pierre d'Auvergne.

Après ces deux troubadours que les biographes anciens semblent mettre hors de ligne, par leurs éloges, ceux qui paraissent se disputer les hauts degrés du parnasse occitanien, sont les suivans :

Bernard de Ventadour, limousin; Gaucelm Faidit, limousin; Bertrand de Born, périgourdin; Pierre Vidal, de Toulouse;

Raimond de Miravals, de Carcassonne; Rambaud de Vaqueiras, d'Orange.

Voilà donc un seul provençal dans cette troupe d'élite. Mais c'est que vraiment il ne s'en présente pas d'autres qui, d'après les jugemens des contemporains, paraissent devoir être mis au niveau de ceux que je viens de citer. Peut-être bien que si on soumettait aujourd'hui tous les troubadours du douzième et du treizième siècles à un examen de gens de lettres, il résulterait du jugement de ces derniers une nouvelle classification. Mais sans mettre en question s'il serait facile de composer ce jury de membres compétens, jusqu'à ce qu'il soit formé et nous ait donné son jugement, il faut s'en tenir aux anciens.

Les personnes qui ont connaissance de la haute opinion que le Dante et Pétrarque ont professée pour Arnaud Duniel, seront étonnées de ne l'avoir pas vu nommer parmi les élus de notre parnasse méridional. Mais c'est que l'abbé Millot et M. Raynouard l'ont fait descendre du poste où les deux célèbres Italiens l'avaient élevé. Il paraît qu'un autre Arnaud (Arnaud de Marveil) méritait bien plus cet honneur que lui. Au reste, ces deux Arnaud étaient du Périgord.

Je ne sais pas si j'ai besoin de répéter ici que mon opinion personnelle n'est pour rien dans la promotion que je viens de présenter. Je me déclare tout-à-fait inhabile à prononcer sur cette matière. Je n'ai fait que recueillir les jugemens anciens. On pensera peut-être que j'ai été influencé par le préjugé de terroir; on se trompera. Je ne suis pas plus limousin que provençal; je suis sorti du milieu du pays d'oc, mais né en terre d'oyl. Je me trouve donc en position d'être impartial. J'ai rencontré une usurpation, sur ma route, j'ai redressé le tort, en rendant un petit trône à ceux que j'en ai cru les légitimes maîtres. C'est un sentiment de chevalerie errante qui ne doit pas étonner ici.

Que si l'on compare, à présent, les productions poétiques de la langue d'oc ou provençale, avec celle de langue d'oyl ou d'oui, on verra que les compositions de longue haleine, comme les romans, les contes, les poëmes héroïques, d'une grande éten-

lue, appartiennent presque tous à cette dernière, tandis que sa rivale ne nous a laissé que des chansons, des satires, des tensons, et deux ou trois contes fort médiocres. * Ainsi, dans les douzième et treizième siècles, comme au dix-septième et dix-huitième, les habitans du midi de la France se sont montrés moins favorisés de l'inspiration poétique que ceux du nord. Ils ont été indemnisés par une grande aptitude aux sciences profondes et à la haute éloquence, particulièrement celle de la chaire, qui est la première de toutes.

Néanmoins, je penche fort à croire que les troubadours de la Provence et du Languedoc chantaient mieux que les trouvères, et ils étaient favorisés en cela, par un idiôme plus accentué que celui de leurs rivaux. Aujourd'hui encore on ne trouve qu'en Languedoc des gens qui, sans études, chantent en partie, à la manière des Italiens et des Allemands; tandis, que dans tout le reste de la France, le peuple crie à l'unisson; et quel unisson!

Au reste, j'aurai encore occasion de citer quelques troubadours et trouvères, non pas pour en faire des articles biographiques, mais pour tirer d'eux des éclaircissemens sur quelques passages de mon manuscrit.

(33) Page 154. *Contre vos ennemis*, il y a dans le texte : je

---

* Par exemple, dans toutes les productions de la langue dite provençale, on ne trouve rien qui puisse être comparé au poëme d'Alexandre, à la Bible Guyot et au Roman de la Rose.

Quelque chose de remarquable, c'est que les troubadours se soient si peu essayé dans le genre des fabels ou fabliaux, dont les poëtes de la langue d'oyl nous ont laissé de si nombreux échantillons, où l'on trouve, au milieu de choses inconvenantes et réprouvables, tant de finesse et d'esprit. Les *novas* ou nouvelles des poëtes de la langue d'oc ne peuvent être comparées, ni pour le nombre, ni pour la finesse, aux fabliaux et contes de leurs rivaux.

vous livre mon corps et mon avoir pour besogner contre vos ennemis tant que *mestier* (besoin) sera.

(34) Page 154. *Victorieux ou martyrs.* De Bure, dans l'*Histoire de Saint-Louis*, place cette belle réponse à une époque antérieure à celle qu'indique notre romancier. D'autres auteurs la reculent plus tard. Il est très-possible que le terme moyen soit le véritable.

Fleury, dans son *histoire ecclésiastique*, rapporte cette anecdote d'une manière plus naïve et plus conforme au temps.

« La reine Blanche, à de si terribles nouvelles (l'invasion des Tartares en Pologne et en Bohême) dit à saint Louis : « Où estes-vous, mon fils? » Il s'approcha et lui dit : « Qu'y a-t-il, ma mère? » Elle tire un grand soupir; et, fondant en larmes, lui dit : « Que faut-il faire, mon cher fils, en cette occasion où l'église est menacée de sa ruine, et nous aussi tant que nous sommes! » Saint Louis répondit : « Espérons au secours du ciel : *Si les Tartares viennent, nous les envoyerons en enfer, ou ils nous envoyeront en paradis.*

(35) Page 156. *René de Poitiers.* Je me suis aperçu qu'ici, comme dans tout le reste de ce roman, les trouvères et troubadours qui sont mis en action, se trouvent désignés, non par le fief de leur famille comme les chevaliers et les autres gentilshommes, mais par le nom d'une ville, sans doute la plus voisine des lieux de leur naissance. Cette circonstance m'a mis à mon aise, car j'aurais été fort fâché d'avoir à traduire les chansons de troubadours appartenant à des familles encore subsistantes. Je n'ai point la prétention d'être poëte; on trouvera facilement que je n'ai fait que me rendre justice. Toutefois, les lecteurs désintéressés et bénévoles pourront croire que les morceaux que j'avais à *translater* de la langue romane en français de ce jour, péchaient déjà par la composition, et qu'il était difficile d'en tirer meilleur parti. Mais, en serait-il de même des descendans des troubadours que je remets en scène après cinq ou six siècles?

Pourraient-ils se persuader que leurs aïeux, au vingt-quatrième degré, aient pu laisser à la postérité quelque chose d'imparfait? Ne rejetteraient-ils pas sur moi avec humeur tout ce qu'il y aurait de défectueux dans les couplets auxquels les noms de nos nobles troubadours se trouveraient accolés. Chacun d'eux ne penserait-il pas que son ascendant serait le plus maltraité de tous dans ma traduction. Ne viendraient-ils pas me dire : De quel droit mettez-vous des chansons si médiocres (je me ménage) dans la bouche de mon ancêtre; lequel, s'il a daigné faire des vers, n'a pu les produire que parfaits! Le besoin de me justifier m'est épargné par la précaution qu'a prise mon romancier, d'ôter à tous mes nobles poëtes leurs noms de famille et de ne les désigner que par le nom de la ville la plus voisine de leur fief, ou de celle qu'ils habitaient le plus souvent.

(36) Page 156. *La reine*. Les personnes le moins au fait des usages des cours et des convenances historiques, ne manqueront pas de remarquer qu'il y a ici faute dans la qualification de Blanche. Elle est désignée sous le nom seul de *la reine*, comme si elle eût été reine régnante. Tandis que ce titre ne devait appartenir qu'à Marguerite de Provence, femme du roi. Il m'eût été facile de faire disparaître cette erreur. Mais je l'ai laissé subsister partout où elle s'est trouvée, parce qu'il m'a semblé voir le romancier sous l'influence du renom de la grande puissance qu'a toujours exercée Blanche de Castille, tant qu'elle a vécu. Il est très-possible qu'à la cour de France, sous saint Louis*, Blanche n'ait pas cessé d'être appelée *la reine*, lors même que le roi se fût marié, et la tradition a pu s'en conserver jusqu'au temps de ce roman.

---

* Ce prince portait tant de respect et de déférence à sa mère, qu'au chapitre de Citeaux, il la fit asseoir au-dessus de lui. Nous remarquerons, à cette occasion, que le pape avait accordé à cette princesse la permission d'entrer dans les maisons de Citeaux avec

(37) Page 161. *Des nobles fleurs de lis.* Selon Le Gendre (*Mœurs des Français*), ce fut Louis VII ou le jeune qui choisit positivement les lis pour ses armoiries. Dans le sceau d'une charte de la fin du douzième siècle, ce monarque est représenté tenant une fleur de lis; sa couronne en est ornée; et, lorsqu'il fit sacrer son fils, il voulut que la dalmatique et les bottines du jeune roi fussent de couleur d'azur et semés de fleurs de lis d'or.

Si avant ce prince on voit, dans le sceau et dans les ornemens de nos rois, des dessins qui ressemblent plus ou moins à la fleur de lis, il paraît que cette rencontre est due au hasard et que ce signe n'était point encore privilégié, puisqu'on ne l'y retrouve pas constamment. Mais, depuis Louis VII, les successeurs de ce prince n'eurent point d'autres armoiries. Ils ont porté des fleurs de lis sans nombre jusqu'à Charles V. C'est depuis le règne de ce prince qu'on commence à voir des écus qui n'ont que trois fleurs de lis.

Louis VII était l'arrière grand-père de saint Louis.

(38) Page 163. *Empoisonner Louis.* Voici comme Guillaume de Nangis raconte ce trait.

« La fame au comte de la Marche, qui mère était au roy d'Angleterre, si vit bien que son mari ne pourrait long-temps rebeller contre le roy de France; et, pour ce, elle prist serians (servientes, serviteurs) à qui elle donna dons, et les envoya à tout venin (avec des poisons) à la court de Loys, pour occire lui et ses frères, etc. »

« Quand la comtesse (disent les Annales de France) sçut

---

douze dames de sa suite. (Fleury, *Histoire Ecclésiastique.*) Ce qui prouve que si les monastères n'étaient pas entièrement fermés aux personnes d'un sexe différent de ce qu'ils renfermaient, il y avait des règles sur le nombre et la qualité des étrangers qui pouvaient y être admis.

que sa pourtaiseté était découverte, de deuil elle se cuida précipiter et frapper d'un coustel en sa poitrine, qui ne lui eût ôté de la main; et, quand elle vit qu'elle ne pouvait faire sa voulenté, elle deront sa guinple et ses cheveux, et ainsi fut longuement malade de dépit et de déplaisance. »

Au reste, le romancier s'écarte ici des historiens qui placent la tentative d'empoisonnement, un peu avant le siége de Frontenay.

(39) Page 163. *L'oriflamme.* C'était la bannière de Saint-Denis, la même dont se servaient ordinairement l'abbé et les moines de Saint-Denis, dans leurs guerres privées, et qu'ils confiaient à leur avoué. Elle consistait en un gonfanon de satin vermeil à trois queues, entouré de houppes de soie verte. La lance qui la supportait était toute dorée.

Nos rois ne prirent la bannière de Saint-Denis que quand ils succédèrent aux comtes de Vexin dans la possession de ce comté *. Ce qui arriva sous Philippe I^er^, ou Louis-le-Gros,

---

* Avant l'oriflamme, la *chape de saint Martin* ne fut pas en moindre honneur dans les armées royales de France. C'était une chape de taffetas, sur laquelle l'image du saint était peinte, et qui avait posé sur son tombeau. A l'armée, on la gardait, avec respect, sous une tente. Avant le combat, on la portait en triomphe autour du camp. On présumait si fort de ce saint prélat, que nos rois se croyaient assurés de vaincre sous son enseigne. Elle fut en vogue près de six cents ans. (Le Gendre, *Mœurs et Coutumes des Français.*)

J'ajouterai ici, pour les étymologistes, que le mot de chapelle et de chapelain vient de la chape de saint Martin.

Dicti sunt primitus capellani a capa B. Martini, quam reges Francorum, ob adjutorium victoriæ in prœliis, solebant secum ducere. (Ducange, *Glos.*)

On appela pareillement chapelles les oratoires où l'on tenait enfermée la chape de saint Martin. Ce mot s'étendit ensuite à tous les édifices consacrés à la célébration des mystères de la religion, qui

son fils Jusque-là, ces comtes étaient avoués de saint Denis et portaient sa bannière.

Voici le serment du chevalier à qui le roi donnait l'oriflamme à porter.

« Vous jurez et promettez sur le précieux corps de Jésus-Christ sacré ci-présent, et sur le corps de monseigneur saint Denis et ses compagnons qui cy sont, que vous, loyalement en votre personne, tendrez et gouvernerez l'oriflamme du roy monseigneur qui cy est, à l'honneur et profit de lui et de son royaume, et pour doute (crainte) de mort ne autre aventure qui puisse venir ne la délaisserez, et ferez partout votre devoir comme bon et loyal chevalier doit faire envers son souverain et droiturier seigneur. »

Louis-le-Gros fit porter l'oriflamme dans son armée, lorsqu'il marcha contre l'empereur Henry V.

Louis VII, son fils, la prit dans son voyage d'outre-mer en 1147.

Philippe-Auguste, fils du précédent, la porta aussi outre-mer, et à la bataille de Bovines.

Louis VIII la porta dans la guerre contre les Albigeois.

Louis IX ou saint Louis la déploya dans la guerre contre le comte de la Marche et Henry roi d'Angleterre, et la porta dans ses deux voyages d'outre-mer.

Philippe-le-Hardi montra l'oriflamme dans la guerre qu'il fit contre Alphonse, roi de Castille, en 1276.

L'oriflamme fut encore portée, sous Philippe-le-Bel, à la bataille de Mons en Puelle; et quelques auteurs prétendent qu'elle y fut perdue. Ducange suppose que c'en fut une fausse. Et en effet, on vit reparaître l'oriflamme sous Louis-le-Hutin, dans la guerre contre les mêmes Flamands.

L'oriflamme fut portée, sous les règnes suivans, jusqu'à

---

n'étaient point des églises cathédrales, ni paroissiales, ni abbatiales, etc.

Charles VII. Les grands revers qui avaient précédé cette époque, et les succès miraculeux de la Pucelle d'Orléans, firent perdre le crédit à l'oriflamme *, et elle ne reparut plus (Extrait de DUCANGE).

(40) PAGE 163. *Mont-Joie Saint-Denis.* On voit par là que le cri de Mont-Joie Saint-Denis n'appartenait qu'à l'oriflamme. Mais le cri de Mont-Joie appartenait à la bannière royale ** qui était une autre bannière antérieure à l'oriflamme, [illegible] qu'on n'avait pas cessé de porter à l'armée même depuis qu'on avait adopté l'oriflamme, de sorte qu'il y en avait deux, et deux cris, le vieux cri qui était Mont-Joie, ou Notre-Dame Mont-Joie, et le second, qui était Mont-Joie Saint-Denis. L'usage voulut qu'on les joignît pour l'oriflamme.

Tout ce qui frappait au nom du roi de France criait Mont-Joie; mais on ne criait Mont-Joie Saint-Denis que quand l'ori-

---

* « La première cause qui empêcha Charles VII de porter l'oriflamme dans ses armées, c'est qu'il ne put aller la prendre à Saint-Denis, dont les Anglais étaient maîtres. Les succès qu'il eut sans cela firent négliger cette bannière, qui resta néanmoins au trésor de l'abbaye de Saint-Denis. Elle y était encore en 1596, mais à demi-rongée des mittes. » (Si les mittes mangent la soie.) (LE GENDRE, *Mœurs des Français.*)

** « Vers 1100, on s'avisa d'attacher la bannière royale au haut d'un grand mât dressé debout sur un charriot, traîné par des bœufs. Un prêtre disait, tous les matins, la messe au pied du mât, et dix chevaliers y montaient la garde, sans interruption. Cette embarrassante machine était placée au centre de l'armée, dont elle suivait, tant bien que mal, les mouvemens. L'usage s'en conserva environ un siècle. » (LE GENDRE, *Mœurs des Français.*)

On sait que les Italiens eurent long-temps quelque chose de pareil.

flamme était déployée et en vue de l'ennemi. Ce cri était donné par celui qui en avait la garde, ou par un héraut placé près de lui.

(41) Page 164. *Frontenay* ou *Fontenai l'Abattu* est un bourg placé à l'extrémité d'une pointe de la Saintonge qui s'avance entre le Poitou et l'Aunis. Depuis le commencement du dix-huitième siècle, ce bourg avait pris le nom de Rohan-Rohan, parce que la baronnie qui en dépendait avait été érigée en duché en faveur d'un seigneur de ce nom. Mais la remarque que fait l'auteur du roman prouve qu'il écrivait à quelque distance du règne de saint Louis. Sans quoi il ne dirait pas *jusqu'à ce jour*. D'autres circonstances me font conjecturer que ce roman n'est pas antérieur à la fin du siècle suivant, c'est-à-dire le quatorzième. Par exemple, les expressions de doubté et redouté seigneur qui reviennent souvent étaient peu en usage du temps de saint Louis, mais elles le devinrent un siècle plus tard.

(42) Page 165. *Et en fit une bannière.* Quoique nous ayons vu que l'oriflamme, qui était une bannière, avait trois queues, cependant il est certain que les bannières, en général, étaient carrées et que cette forme les distinguait des pennons qui se terminaient en une longue pointe. A cette occasion, je crois que ceux de mes lecteurs qui ont quelque curiosité de connaître les usages militaires et féodaux des temps chevaleresques ne seront pas fâchés de jeter les yeux sur l'extrait suivant tiré de Ducange. Il traite des barons et bannerets, et par suite des bannières.

« Tous les barons étaient bannerets; mais tous les bannerets n'étaient pas barons. Ce dernier titre ne se donnait qu'aux seigneurs qui possédaient de grands fiefs relevant de la couronne ou de quelque souveraineté.

« Pour être banneret, il suffisait d'avoir pour vassaux cinquante gentilshommes qu'on pût réunir sous sa bannière avec les ar-

chers et arbalétriers qui leur appartenaient ; c'est-à-dire qui en faisaient l'accompagnement*.

« Lorsqu'un seigneur, non encore banneret, arrivait à réunir, par ses fiefs, le nombre susdit d'hommes d'armes, à la première bataille où il se trouvait, il portait un pennon de ses armes au connétable ou au maréchal, lui montrait ses *hommes* et demandait qu'il lui fût octroyé du prince de porter bannière. Lorsque la demande était octroyée, il sommait les hérauts d'armes de couper la queue de son pennon qui, alors, devenait carré, et prenait le nom de *bannière*. Quelquefois le maréchal, ou le connétable, ou même le prince, ne dédaignaient pas de couper eux-mêmes la queue du pennon, en adressant au récipiendaire les paroles que l'on a vues dans le texte. Le nouveau banneret montrait sa bannière en avant de toutes les autres bannières de bannerets, mais après celles des barons.

« Il paraît que, dans les combats, ces cinquante hommes d'armes se partageaient en deux escadrons égaux. L'un combattait en avant et l'autre gardait le banneret et la bannière. L'escadron de l'avant se ralliait à l'autre lorsqu'il était repoussé.

« On ne pouvait lever bannière, sans être, au préalable, chevalier. Aussi voit-on que souvent, après une bataille, un gentilhomme se faisait recevoir chevalier, et puis de suite banneret, ce qui s'appelait *lever bannière*.

« Par la suite, on devint moins exigeant, et il suffit de cinq à six gentilshommes et douze à seize chevaux, pour lever bannière.

« On voit par là que les simples chevaliers ou bacheliers avaient un pennon ou pennonceau sous lequel ils conduisaient leurs

---

* Le nombre et les noms des guerriers qui accompagnaient un homme d'armes, a varié de trois à cinq. Plus tard que l'époque dont il s'agit, on appela un homme d'armes, suivi de sa petite escouade, une *lance complète* ; plus tard encore, il fut appelé un *maître*.

vassaux ou vavasseurs, si peu qu'ils en eussent. Ces pennons étaient toujours armoriés des armes du chevalier.

« Quelquefois les grands seigneurs portaient à la fois la bannière et le pennon. Alors les vassaux bannerets se rangeaient sous la bannière, et les chevaliers (immédiats) sous le pennon.

« La bannière du roi de France était portée par le grand-chambellan, et son pennon par son premier *valet* (écuyer) tranchant.

« Il se faisait quelquefois des bannerets à l'occasion des grandes fêtes et des tournois.

« Celui qui *levait* bannière devait, au roi d'armes ou chef des hérauts d'armes, 10 livres parisis.

« Le nom de *bannière* se donnait au chevalier, à sa terre, à son hôtel. On disait *hôtel noble et bannière*. La femme d'un banneret s'appelait bannerette.

« La *terre bannière* donnait le nom de banneret à celui qui la possédait par héritage, avant qu'il fût chevalier (car on ne naissait pas chevalier) aussi voit-on *des écuyers bannerets*, quoiqu'ils eussent sous leur mouvance des chevaliers et des écuyers. Mais, dans les armées, ils ne passaient même qu'après les bacheliers, et n'étaient nommés que par leur nom propre, et sans le titre de messire ou monseigneur, qui ne se donnait qu'aux chevaliers.

« Lorsque celui qui possédait une bannière par héritage, devenait chevalier, il *relevait* bannière, c'est-à-dire qu'il prenait son rang à l'armée sur les chevaliers et écuyers, et commandait lui-même tous ceux qui étaient ses *hommes*, c'est-à-dire relevant de son fief.

« On se servait encore du terme de *relever bannière*, lorsqu'un chevalier d'une famille qui avait porté bannière, mais qui avait cessé, pour être trop pauvre, ou ne pas être chef du nom, devenait assez puissant pour soutenir bannière. Alors il relevait bannière sous le nom de sa nouvelle terre. *Relever bannière* était donc plus honorable que *lever bannière* ou *entrer en bannière*; car cela prouvait qu'on avait déjà eu droit de bannière.

« Les bannerets avaient le privilége de cri d'arme privativement aux simples chevaliers ou bacheliers.

« Les chevaliers bannerets, lorsqu'ils allaient à l'*ost* du roi, avaient le double de paie du simple chevalier *. »

(43) Page 166. *La colée.* Ce mot vient de *colafus*, soufflet. Comme on avait voulu sanctifier l'ordre de la chevalerie, on avait imaginé d'accumuler, en le conférant, toutes les cérémonies des sacremens de la religion; ainsi, le bain représentait le baptême, et le soufflet la confirmation; les cheveux du chevalier étaient tondus sur le front, pour imiter la tonsure, et coupés en rond comme ceux des ecclésiastiques. Mais comme la chevalerie était un ordre militaire qui se donnait, surtout à l'armée, souvent au moment d'un combat, il avait fallu en abréger les cérémonies pour ces circonstances. On n'en avait donc conservé que les plus expéditives. Trois étaient jugées indispensables, savoir: de donner la colée, de ceindre l'épée et de chausser les éperons dorés. Par la suite, la cérémonie du soufflet fut changée, par délicatesse, en un léger coup de plat d'épée, qu'on nomma *la colade* ou *l'accolade;* mais des rois et des dames, on reçut toujours la *colée* sans répugnance Au reste, l'occasion se présentera de voir une réception de chevaliers, avec toutes les cérémonies dont on usait, lorsqu'on disposait de son temps.

(44) Page 175. *Les sergens d'armes du roi.* Nous avons vu que les sergens (servientes) étaient des guerriers non nobles servant à pied. Mais les *sergens d'armes* (servientes armorum)

---

* Il ne faut pas oublier que le roi ou souverain pouvait faire à un de ses vassaux, qui n'avait pas une *terre bannière*, un *fief de bourse* (une pension royale), à raison d'office ou autrement, tel que le chevalier pût soutenir la bannière qu'il l'autorisait à lever. Alors elle ne se composait pas de vassaux, mais de volontaires ou aventuriers.

étaient des gentilshommes formant la garde du roi et qui servaient à pied et à cheval *. On les appelait sergens d'armes, non parce qu'ils étaient armés (tous les sergens l'étaient), mais parce qu'ils avaient le droit d'armoiries, de même que la *cotte d'armes* n'était point une armure; mais une cotte sur laquelle les armes (armoiries) du chevalier étaient brodées.

(45) Page 175. *Masses d'airain.* Le père Daniel, dans son *Histoire de la Milice française*, dit positivement que les sergens d'armes de saint Louis étaient armés de massues d'airain.

(46) Page 176. *Le grand Machabée.* Simon de Monfort, chef de la croisade contre les Albigeois, fut surnommé le *fort* et le *Machabée*, à cause de ses victoires sur ces hérétiques. Ce fut incontestablement un des plus intrépides chevaliers et un des plus grands capitaines de son temps; mais il ternit sa gloire par une épouvantable férocité.

Ce seigneur, ou plutôt ce prince, car il fut investi du comté de Toulouse, laissa plusieurs fils d'Alix de Montmorency sa femme; entr'autres, Amaury qui céda ses droits sur le comté de Toulouse à Louis VIII, et devint connétable de France. Il fut père de Jean de Monfort dont il est parlé dans ce roman, et qui, en 1248, accompagna saint Louis, en son premier voyage d'outre-mer.

Simon de Montfort, comte Leycester, fut le quatrième fils de Simon le fort. S'il égala son père par son courage et ses brillantes qualités, il ne lui céda point en ambition. Il aspira successivement à la main de Jeanne, comtesse de Flandre et de Haynaut, veuve du comte Ferrand, et à celle de Mathilde, veuve du comte de Boulogne, oncle du roi saint Louis. Outré de ces deux refus que la politique de Blanche et de son fils avait déterminés, il se retira en Angleterre en 1236, près de Henry III, qui

* C'étaient de vrais gardes-du-corps.

lui donna le comté de Leycester, le fit sénéchal du royaume d'Angleterre, et, enfin, lui donna sa sœur en mariage. Par la suite, il devint suspect au roi et accusé de trahison. En 1263, la noblesse d'Angleterre le choisit pour son protecteur et son général, lorsqu'elle se révolta contre le roi. Simon gagna la bataille de Leuves contre Henri, et le fit prisonnier avec son fils Edouard. Mais, le jeune prince s'étant échappé, releva son parti et gagna la bataille d'Evesham, où Leycester perdit la vie.

Les fils de Simon de Leycester furent forcés de passer en France. Guy, le dernier, mais le plus marquant de tous, égala son père et son grand-père par son courage. Il se distingua beaucoup à la conquête du royaume de Naples, par Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Mais il ne tarda pas à se déshonorer, comme le grand Machabée, par une horrible cruauté. Il tua de sa propre main, dans une église de Viterbe, Henry, dit d'Allemagne, fils de Richard d'Angleterre, comte de Cornouaille, et par conséquent son cousin-germain, jeune prince plein d'aimables qualités et qui lui demanda la vie à genoux. Grégoire X l'avait condamné à une prison perpétuelle. Mais Martin VI l'en fit sortir, au bout de onze ans, pour lui donner le commandement d'une armée avec laquelle Guy soumit la Romagne à l'obéissance du saint siége. Ce seigneur ne laissa que des filles.

Si je traduisais une histoire, on aurait sans doute raison de me reprocher de m'écarter trop de mon sujet principal par de semblables anecdotes d'un médiocre intérêt; mais on ne doit pas oublier que c'est un tableau que je cherche à reproduire, et tous les traits un peu prononcés qui font connaître les mœurs du temps, ne me paraissent point hors de mon travail. Si le treizième siècle ne gagne pas à cette *illustration*, c'est qu'il y a bien peu d'époques qui ne perdent à être examinées de près. Quand la postérité scrutera notre terrible Moniteur, que pensera-t-on qu'elle jugera de la fin du dix-huitième et du commencement du dix-neuvième siècle? Mais voilà bien qui est étranger à mon sujet, et je m'arrête.

(47) Page 180. *Infanterie.* Je me sers de ce mot pour varier les expressions, car il ne se trouve point dans le vieux texte. C'est un mot que nous avons adopté de l'Espagnol, plusieurs siècles après l'époque dont il est ici question. Dans le manuscrit, il y a toujours les sergens ou les communes. Nous avons vu que les sergens d'armes étaient les gens de pied, et les communes ne fournissaient guère que des gens de pied à cette époque.

(48) Page 182. *Escadron.* Voilà encore une expression moderne que je transporte à une époque où elle était inconnue. Dans l'original, c'est toujours *route, bataille, bannière.* Plus tard, on a dit *escadre*, mot que nous avons transporté à la marine.

(49) Page 183 *Bois des héros.* Ce nom s'est conservé dans le pays, ainsi que celui de *Quart d'Ecu*, à l'endroit où fut élevé, en trophée, le quartier de l'écu de Robert de Lexinton.

(50) Page 183. *Le cimetière de la Nouvelle Mariée.* On donne encore ce nom, dans le pays, à un petit terrain proche du château de Dreux; mais on n'y voit plus ni tombe, ni croix. Il est possible que cela ait disparu dans les guerres de religion, avec d'autres monumens pieux de la province.

On pourra être étonné de la question de Louis dans un pareil moment; mais si on se transporte à l'époque et au caractère de ce prince, on ne devra pas trouver si étrange que tout ce qui se rapportait à la religion frappât vivement sa curiosité et excitât son intérêt. C'était sa grande et constante pensée.

(51) Page 184. *L'avoué du château, car c'était un bien d'église.* Les avoués étaient des chevaliers ou des damoiseaux (ou écuyers) auxquels les abbayes, les monastères, les chapitres confiaient la conduite de leurs *hommes*, soit pour les conduire à

l'ost du souverain, soit pour les mener contre leurs propres ennemis dans les guerres privées, car les terres de l'église n'en étaient pas toujours exemptes.

Dans l'origine, les avoués étaient choisis, appelés (advocati) par les seigneurs ecclésiastiques, ou nommés par le suzerain. Charlemagne s'informait si les biens d'église étaient pourvus d'avoués, de prévots, etc. Mais sous ses faibles successeurs, il arriva souvent que ce furent les seigneurs laïques qui forcèrent les chapitres et les abbayes à les reconnaître pour avoués, comme on a vu souvent les grandes puissances imposer leur protectorat à de faibles états qui s'en seraient bien passés.

Les avoués des évêques s'appelaient vidames.

(52) Page 184. *M'amie.* J'ai écrit ce mot, ici, comme dans l'original, ce qui est conforme à l'étymologie; car *m'amie* est la contraction de *ma amie* *. Or, c'est ce premier *a* qui doit s'élider. Au lieu de cela, nous avons supprimé le second, et nous avons dit ma mie, chose fort bizarre; car c'est comme si nous disions *mon mi* pour mon ami, *la mitié* pour l'amitié.

(53) Page 185. *Y seraient enterrés.* Il paraîtra fort extraordinaire que la femme de Moreau de la Tour ait été enterrée avec son amant. Mais il est très-certain qu'à cette époque il y avait un culte superstitieux attaché à l'amour qui faisait respecter les dispositions des amans, contre les plus grandes convenances. L'histoire de Cabestain le troubadour, dont j'aurai occasion de parler, et d'autres exemples, prouveront cette bizarrerie de l'esprit humain.

---

* Thibaud de Champagne, roi de Navarre, dit :

Amour le mant, et puisqu'il est ses grés,
Ou je mourrai, ou je raurai *m'amie.*

Ce qui veut dire : Amour le commande, et puisque c'est sa volonté, ou je mourrai, ou je r'aurai mon amie.

(54) Page 186. *Bannière de saint Paul.* On a vu plus haut ce qu'on entendait par relever bannière. Quant au nom de saint Paul, je l'écris comme dans le texte, quoique l'usage ait prévalu de l'écrire saint Pol. Dans les vieux auteurs, il est aussi souvent écrit d'une manière comme de l'autre; et, comme l'origine des noms remonte à l'apôtre, ce serait l'usage qui aurait tort si cela était possible. Quoi qu'il en soit, il s'agit ici des seigneurs de *saint Pol* en Artois. La première famille de ce nom, descendant des comtes de Boulogne, venait de s'éteindre dans la personne de Hugues de Champdavène ou Candavène, comte de saint Paul, dont la fille et principale héritière Elisabeth, avait épousé Gaucher III, seigneur de Châtillon. Hugues, second fils de Gaucher, fut comte de saint Paul, par la mort de son frère Guy. Il avait en effet pris part à la révolte du comte de Champagne, mais il rentra dans le devoir. La terre de saint Pol passa, au milieu du siècle suivant, dans la maison de Luxembourg.

(55) Page 186. *Ses cliens.* On désignait quelquefois ainsi les gentilshommes qui relevaient d'une bannière. (Daniel, *Histoire de la Milice française*).

(56) Page 186. *Ces cérémonies.* On est toujours surpris de voir ces cérémonies, au moment d'un combat. Cependant l'histoire en fournit une foule d'exemples. On voulait, par là, exciter les récipiendaires à se montrer dignes des nouveaux honneurs qui leur étaient conférés. Froissard s'exprime ainsi à l'occasion de la bataille que Denis de Portugal allait livrer aux Castillans en 1385. « Adonc fit le roi demander parmy l'ost que quiconque voulait devenir chevalier se tirast avant, et lui donnerait l'ordre de chevalier, au nom de Dieu et de saint George, et me semble, selon ce que je fus informé, qu'il y eut là fait soixante chevaliers nouveaux, desquels le roi eut grand joie. »

Avant la bataille de Rosebeck (1382), il y eut quatre cent soixante-sept Français faits chevaliers. De semblables exemples sont communs.

(57) Page 188. *Comte de Poitou.* Effectivement Richard portait ce titre sans bénéfice.

(58) Page 189. *Les vainqueurs de Lincoln.* Louis VIII, père de saint Louis, avait été appelé en Angleterre par un parti de mécontens. Il y fut même couronné roi en 1216; mais après quelques succès, le comte de Perche, qui commandait pour lui, ayant perdu la bataille de Lincoln, ce prince fut obligé de repasser en France.

(59) Page 191. *Ses satellites.* Je pense qu'il n'y a personne qui ne soit désagréablement affecté en voyant le nom de satellites donné aux soldats du bon saint Louis. J'ai recours au père Daniel pour savoir s'il y avait quelques exemples que les troupes de nos rois aient eu le nom de *satellites*. A mon grand étonnement, j'ai trouvé qu'on appelait ainsi certaines troupes légères composées d'hommes de pied et de cheval, et que déjà Philippe-Auguste en avait à la bataille de Bovines, où elles combattirent très-bien. (*Histoire de la Milice française*).

(60) Page 191. *Réceptable.* C'est-à-dire que le vassal qui tenait ce château en fief devait y recevoir le suzerain à la *semonce* de celui-ci.

(61) Page 192. *Foi au roi de France et hommage au roi d'Angleterre.* Voici un exemple de la distinction qui existait entre *la foi* et *l'hommage*. Ce dernier engagement supposait service et prestation d'*hommes* *, en raison d'un fief terrier, tandis qu'on pouvait devoir foi à un seigneur dont on ne tenait aucune terre, mais pour d'autres raisons, comme pour des emplois ecclésiastiques ou civils des offices militaires, qui n'entraînaient

* Sauf l'hommage simple, qui n'entraînait pas service à l'ost.

point fourniture d'hommes, mais seulement fidélité (*foi*) de la personne. Il y avait même des fiefs dits *de bourse* qui consistaient dans des pensions que des souverains faisaient à des hommes dont ils estimaient les talens, pour se les attacher. Tant que le pensionnaire restait aux *gages* du souverain, il lui devait foi; mais seulement de sa personne et non de son avoir. Il pouvait tenir des fiefs d'un autre souverain auquel il fournissait les *hommes* que comportait la terre. Ces cas se présentaient sans cesse dans un pays aussi subdivisé en dominateurs que la France, sous le régime féodal *.

Toutefois, il y avait des fiefs qui emportaient la foi ou l'hommage, et alors le serment du vassal s'appelait l'*hommage lige*, et il devait au suzerain service de *sa personne* à l'ost, et assistance à la cour et aux *plaits*, (assises de justice) lorsqu'il en était requis.

Dans l'hommage ordinaire, le vassal ne devait l'ost que pendant quarante jours, et il pouvait s'y faire remplacer.

Dans l'hommage plane, (ou simple) le vassal n'était tenu de sa personne ni à la cour, ni aux plaits, ni à l'ost. On a vu, à l'article du ban et de l'arrière-ban, que les redevances des fiefs étaient quelquefois d'un seul jour de service, ou d'une seule maille, une obole, etc. **

---

* A différentes époques, les rois de France et d'Angleterre favorisèrent des échanges entre leurs vassaux respectifs, pour faire cesser cette complication d'intérêts.

* Parmi les obligations imposées aux fiefs, il y en avait de fort singulières, par exemple celle de fournir un bourreau. « Sur la paroisse de Saint-Ouen, dit M. l'abbé de la Rue, il y avait un fief appelé le *fief Pend-Larron*. Son possesseur était tenu de fournir un bourreau à la justice de Caen, toutes les fois qu'elle en avait besoin. Il avait pour cela un domaine fieffé et non fieffé. » L'auteur ajoute : « On ne trouve pas, dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne, comment les moines étaient devenus propriétaires d'un pareil fief;

Au reste, il est bien vrai qu'on a souvent confondu la foi et l'hommage, même dans les ordonnances de nos rois, notamment sous Philippe-le-Bel. (Brussel, *Examen de l'usage des Fiefs.* Fréminville, *Dictionnaire des Fiefs.*)

(62) Page 192. *Le père de la reine Marguerite.* Raimond-Bérenger V, comte de Provence et de Barcelonne, eut quatre filles, dont deux épousèrent des princes français, saint Louis et son frère, Charles d'Anjou. Les deux autres furent mariées à deux princes anglais, Henry III et Richard, son frère. Raimond-Bérenger soutenait les ennemis de Louis; mais il est douteux que ses troupes fissent partie de l'armée de Henry.

(63) Page 192. *Le beau-père du comte de Poitiers.* C'était Raimond VII, dernier comte de Toulouse. Les dispositions de ce prince contre Louis n'étaient pas douteuses; car le roi de France fut obligé de lui faire une guerre particulière, après qu'il eut forcé Henry d'Angleterre à demander la paix.

(64) Page 193. *La foire de Lincoln.* La bataille de Lin-

---

mais il est incontestable qu'ils le possédaient et qu'ils étaient tenus de fournir un bourreau à la justice de Caen, lorsqu'elle en avait besoin, ou d'en faire les fonctions. »

J'ajouterai ici l'anecdote suivante, qui vient très-à point, et appartient positivement au règne de saint Louis, qui est l'époque des aventures des principaux personnages de mon romancier. C'est une note de Velly, dans son Histoire de France.

« On rapporte à cette année (1260) l'origine du nom de *bourreau*, que portent les exécuteurs de justice. Ils le doivent, dit-on, à un clerc, nommé Richard Borel, qui possédait le fief de Bellencombre, à la charge de pendre les voleurs du canton. Sa charge d'ecclésiastique le dispensait sans doute de les exécuter de sa propre main; mais c'était son affaire de les faire exécuter par les mains d'autrui. En conséquence, il prétendait que le roi lui devait *les vivres* tous les jours de l'année. »

coln que perdit Louis VIII, est quelquefois nommée ainsi, parce qu'elle eut lieu un jour de foire de cette ville.

(65) Page 193. *Seguin Hélie.* Les seigneurs de Pompadour prirent tous, pendant deux siècles, le surnom d'Hélie. Cette famille, fort illustre, a fini au commencement du dix-huitième siècle. La célèbre marquise de ce nom n'avait aucun rapport avec cette famille.

(66) Page 194. *Saint-Georges ! Réalistes !* Les historiens sont d'accord avec le romancier à donner ce cri de guerre aux Anglais à cette bataille. Le second cri voulait sans doute dire royalistes; mais ils combattaient contre une armée qui avait aussi un roi à sa tête : je ne vois pas ce que leur cri avait de distinctif, à moins que, comme Isabelle, ils n'affectassent de ne voir dans Louis que le *fils de Blanche.*

(67) Page 195. *Saint-Malo au riche duc.* Il y a ici un petit anachronisme : Pierre de Dreux, dit Mauclerc, qui commandait les Bretons à l'armée de saint Louis, n'avait que le titre de comte de Bretagne, du droit de sa femme Alix de Thouars, héritière de ce comté. Ce fut son fils Jean-le-Roux qui, le premier, porta le titre de duc. Pierre Mauclerc est souvent appelé, par les historiens contemporains, le comte Perron de Bretagne; ce qui n'a pas empêché Moreri et d'autres historiens de compter Pierre de Dreux parmi les ducs de Bretagne. Hume a remarqué, avant moi, que les historiens changent sans cesse les titres des souverains particuliers de Bretagne, les appelant tantôt ducs, tantôt comtes.

Je ne sais pas pourquoi le romancier ne fait pas crier aux Angevins : Montjoie Anjou; car Charles, frère de saint Louis, était investi de ce comté. Vallée était le cri de l'ancienne maison d'Anjou, régnant alors en Angleterre. Ce cri venait sans doute de ce que la vallée d'Anjou est la plus belle partie de ce pays. Au reste, les Bretons criaient aussi : *Saint-Ives Bretagne!*

(68) Page 196. *Dame Diex aye.* C'est-à-dire, que le Seigneur Dieu nous aide.

On voit par là que *Dame*, même écrit ainsi, signifiait Seigneur. On en trouve un exemple dans ces vieux vers du poëme de *Pepin et Berte*, par le poëte Hélinand, dont nous avons eu occasion de parler.

> *Dame Diex* vous bénie qu'or ay cœur lie et sain;
> Mais ne maudirai Berte, par le corps saint Germain.

Cette expression de Dame Diex se retrouve dans de vieilles traductions de la Bible. Ce mot Dame, écrit de cette manière et signifiant Seigneur, explique plusieurs cris de guerre qui commencent par Notre-Dame : tels que Notre-Dame de Bourgogne, un des cris des ducs de Bourgogne; Notre-Dame de Bierne, des comtes de Foix et de Béarn; Notre-Dame aux seigneurs de Coucy; Notre-Dame Du Guesclin; Notre-Dame Bourbon, des ducs de ce nom, etc. On a cru que tous ces cris étaient des invocations à la Vierge; mais ces mots signifiaient notre seigneur de Bourgogne, notre seigneur de Bourbon, etc.* Je sais que, pour signifier seigneur, on écrivait dam, comme dans les mots suivans : Dam-Pierre, Dam-Martin, etc. Mais il paraît que, quand il n'était pas accolé à un nom propre, on le terminait par un *e*. On en a l'exemple dans *vidame*. (vicedominus). On sait qu'on appelait ainsi des seigneurs qui commandaient les troupes des évêques **.

---

* Cela n'empêche pas qu'en d'autres circonstances, le mot Notre-Dame ne signifiât, comme aujourd'hui, la sainte Vierge.

** Les vidames étaient, dans le principe, les juges temporels des seigneurs ecclésiastiques; par la suite, ils eurent le commandement de leurs troupes. Au reste, il n'y avait que les évêques ou de très-illustres abbayes qui eussent des vidames. Les seigneurs ecclésiastiques inférieurs avaient des avoués qui remplissaient les mêmes

(69) Page 196. *Couci à la Merveille.* Les Picards faisaient ce cri, parce qu'ils étaient sous les ordres d'Enguerran, sire de Couci, alors le plus puissant seigneur de la Picardie. C'était le même qui s'était leurré de l'espoir d'être roi. Nous venons de voir que les sires de Couci avaient encore un autre cri.

(70) Page 196. *Châtillon au noble duc.* Les ducs de Bourgogne, comme étant du sang royal de France, criaient aussi : Montjoie, Saint-Andrieux. Nous avons déjà vu qu'ils criaient Notre-Dame Bourgogne.

(71) Page 196. *Passavant le meilleur !* Si Thibaud de Champagne eût commandé ses troupes lui-même, les Champenois auraient crié : *Passavant Thibaud !* C'était un des cris de Champagne.

Je terminerai cet article sur les cris, en disant que le cri d'armes n'appartenait qu'à ceux qui avaient bannière. (*Voyez* La Colombiere, *Science héroïque ;* et Ducange, *Commentaires sur l'Histoire de Saint-Louis.*)

---

fonctions. Le vidame prenait ou le nom de la ville de son évêque, ou le nom du fief qu'il tenait en vassalité de l'évêque, pour l'exercice de sa charge. C'est ainsi que l'on voit le vidame de Châlons, le vidame de Chartres, le vidame de Dampmartin, etc.

« Au dénombrement des vidames de Châlons, rendu à l'évêque, l'an 1581, il est dit : « Toutes les fois que le vidame ou la vidamesse reprend dudit révérend père, il le doit ressaisir par le bail de son anel, lequel anel est et demeure audit vidame ou vidamesse toutes les fois qu'il y a un nouvel évesque. » Ducange.

On voit, par ce passage, que même les femmes pouvaient posséder fief de vidame, et en faire hommage et aveu. Pour le commandement des troupes, elles étaient elles-mêmes représentées par leur mari, leur fils ou un de leurs vassaux.

(72) Page 201. *Le comte d'Artois.* On a déjà pu s'apercevoir que le romancier s'écarte en plusieurs circonstances de détail, des rapports que nous ont laissés les historiens, qui, du reste, ne sont pas tous d'accord entr'eux, et sont tous assez obscurs sur cette guerre de saint Louis contre Henry III d'Angleterre. Ils placent l'entrevue de Richard avec Robert d'Artois, immédiatement après le combat de Taillebourg. Au reste, l'éloge que fait le romancier de Richard, est conforme à la vérité; ce fut un prince orné des plus brillantes qualités chevaleresques; mais la sagesse de ses mesures ne répondit pas toujours à la hauteur de ses projets. Après avoir ramassé beaucoup d'argent, * il se ruina pour acheter l'empire, et il ne lui resta plus rien pour s'en mettre en possession. Il fut donc réduit au vain titre du roi des Romains. Ce prince épousa Sanche, une des filles de Raimond Bérenger. Ce fut sans doute ce qui lui donna du goût pour la poésie provençale; car Nostradamus le compte parmi les troubadours provençaux.

(73) Page 203. *Armé de toutes pièces.* C'était par un privilége spécial, que le sire de Pons se présentait ainsi armé pour rendre hommage; car, en général, on faisait hommage à genoux, la tête nue, sans épée et sans éperons; les mains

---

* Ce prince possédait les mines de Cornouaille, qui paraissent avoir été alors d'un grand rapport; car Richard passait pour le prince le plus riche de son temps: il avait aussi d'immenses forêts. Hume l'accuse d'avarice. Cependant il est certain qu'il délivra des croisés français des prisons des Infidèles, et qu'il se ruina par l'ambition d'être empereur. C'est par faute typographique qu'on a mis dans l'excellente *Histoire des Croisades* de M. Michaud, que Richard de Cornouaille était fils du Cœur-de-Lion. Celui-ci n'eut pas d'enfans, puisque Jean-sans-Terre, son frère, lui succéda, au préjudice d'Arthus, fils de Geoffroi, qu'il tua, et non au préjudice d'aucun enfant de Richard Cœur-de-Lion.

jointes et enfermées dans celles du suzerain qui était assis et couvert. Nous avons vu plus haut que le chancelier du roi Louis XII demanda, d'*après la coutume*, à l'archiduc Philippe d'Autriche, s'il ne portait sur lui dague ou autre *bâton*, et que le prince, ouvrant sa robe, lui dit que non. Mais les chroniques attestent le privilége de sire de Pons, de faire son hommage armé.

(74) Page 203. *Je vous baille cette mienne espée.* C'était en effet un autre privilége du sire de Pons, que le roi auquel il faisait hommage, lui donnât l'épée qu'il portait dans ce moment.

(75) Page 203. *Aveu et dénombrement.* Cet acte était le complément de celui de l'hommage. Le vassal y renouvelait sa déclaration de sa dépendance, et y faisait connaître les charges et conditions attachées à l'hommage, en joignant à cet acte un état circonstancié des terres dont il faisait hommage, et désignant les vassaux et arrière-vassaux qui dépendaient de son fief. Le dénombrement s'est aussi appelé *montrée*. L'aveu et dénombrement devaient se remettre quarante jours après l'hommage. Comme l'aveu supposait l'hommage, il est souvent indiqué comme le seul acte de vassalité envers un suzerain. Il se faisait à chaque mutation, soit volontaire, soit accidentelle. (*Dictionnaire des Fiefs*, par Fréminville.)

Si le vassal n'avait pu recevoir de ses devanciers ou de son vendeur le dénombrement du fief, le seigneur domainier était tenu de lui fournir ses terriers et dénombremens; c'est ce qu'on appelle *instrument*. Ainsi, le vassal *avouait*, et le domainier (suzerain) *instruisait*. (*Questions sur les Fiefs*, par Perret.)

On appelait *jeu de fief* la division qu'en pouvait faire le détenteur, pour en donner des parties à cens ou rentes, et même s'en faire d'arrière-vassaux, pourvu qu'il rapportât,

dans son aveu et dénombrement, à son domainier, cette féodalité. (Fréminville, *Dictionnaire des Fiefs.*)

(76) Page 203. *Sa lettre d'hommage.* Comme nos vieux écrivains ne connaissaient pas l'usage des notes, la lettre d'hommage du sire de Pons se trouve dans mon manuscrit, tout au beau milieu du texte. J'ai cru devoir la renvoyer ici, parce qu'elle est trop longue pour ne pas interrompre, d'une manière désagreable, le récit des événemens.

« Nous Renaud, sire de Pons, faisons savoir à tous que nous sommes devenus *homs* et vassaux de notre très-redouté seigneur, monseigneur le roi de France, et entré en sa foi et son hommage; et si avons promis foi et loyauté, comme à notre souverain seigneur, pour lui et ses successeurs contre tous. Pour quoi nous ne *récepterons* ni soutiendrons, dans nos forteresses et châteaux, aucuns pour *grever* notredit seigneur en son royaume; ains résisterons de nos forteresses, afin que par icelles nuls dommages n'aviégnent à notre seigneur, ou à son royaume *sans mal engien;* et avons promis de défendre notredit seigneur et son royaume contre tous, et venir en propre personne quand notredit seigneur nous en requerra *sans mal engien.** »

» En témoin de ces choses, nous Renaud, dessus, dict avons ces présentes lettres scellées de nostre scel. »

(77) Page 204. *La délivrance de la cité sainte.* Le motif que prête ici le romancier au roi de France, pourrait bien être entré pour beaucoup dans la modération de Louis; car on voit que, dans le traité de paix de 1259, le pieux monarque consent à donner et livrer au roi Henry la somme nécessaire pour entretenir, pendant deux ans, cinq cents chevaliers que le prince anglais devait mener à la suite du saint roi, *contre les mécréants*

* Sans arrière-pensée contraire, sans *restriction mentale.*

et ennemis de la foi. Henry reçut l'argent, mais n'accomplit point la condition.

(78) Page 204. *Ce prince m'a rendu ma foi.* Velly rapporte ce beau trait. Sous le règne précédent, Savary de Mauléon avait tenu un langage semblable; mais il n'y fut pas exactement fidèle.

(79) Page 205. *Très-débonnaire roys.* On voit que le titre à donner aux rois n'était pas encore fixe alors. On se servait de celui de majesté, mais seulement dans le correspondant diplomatique. Guillaume de Nangis rapporte cette phrase de Frédéric, empereur, à saint-Louis: *Ne se meveille pas la royale majesté se César tient estroitement et en angoisse ceux qui pour traire* (trahir) *César en angoisse vinrent.* Le monarque français répond : *Nos prédécesseurs qui ont tenu notre royaume de France, ont toujours aimé et honoré la solenpelle hautesse de l'empire de Roume.....* Ailleurs, il dit : *Il appartient à votre majesté rendre les et délivrer.*

Guillaume de Nangis continue : *Quand li empereres entendi les paroles contenues ès-lettres le roi Loys, si li rendi les prelaz, pour ce qu'il le douta* (craignit) *à courrocier.*

Rubruquis, ce cordelier que saint Louis avait envoyé vers le grand kan des Tartares, commençait la relation de son voyage par ces paroles: Votre sainte majesté saura, etc.

Mais il n'y avait point d'étiquette réglée à cet égard.

(80) Page 206. *De tous ceux qui là estoient.* Notre romancier ne s'accorde pas avec Joinville sur le lieu et le moment de cette anecdote. Le bon sénéchal la place à Poitiers, en 1241, lorsque saint Louis vint, pour la première fois, dans cette ville, installer son frère Alphonse dans son comté. Mon manuscrit la reporte à un an plus tard. Quoi qu'il en soit, voici le récit de Joinville.

« Quand nous fusmes à Poictiers, je vis un chevalier qui avait nom messire Geoffroi de Rancon, qui, pour un grand oultrage que le comte de la Marche lui avait faict, avait juré ses saincts qu'il ne serait jamais roigné à guise de chevalerie, mais porterait grève, ainsi comme les femmes portaient, jusqu'à tant qu'il se verrait vangé du comte de la Marche, par lui ou par autruy; et quand messire Geoffroi vit le comte de la Marche, sa femme et ses enfans agenouillés devant le roy, qui lui criaient mercy, fit apporter un tréteau et se fit oster sa grève, et se fit roigner tout-à-coup, en présence du roy, du comte de la Marche et de tous ceux qui là estoient. »

Il faut se souvenir que Joinville était fort jeune lorsqu'il suivit saint Louis en Poitou, car *il n'avait pas encore vêtu haubert*, comme il le dit lui-même. Il n'est guère probable qu'il tînt alors journal des événemens qui se passaient sous ses yeux. Il a écrit, plus tard, de souvenir; il a bien pu se tromper sur le lieu où Geoffroi de Rancon se trouva dégagé de son vœu.

Quant à la grève, dont il est ici question, comme d'un genre de coiffure usité par les femmes, Ménage et Borel s'accordent à dire que c'était une espèce de coiffure dans laquelle les cheveux étaient séparés sur le sommet de la tête. Quelques commentateurs de ce grave sujet ont entendu par le mot grève, l'aiguille qui servait à faire cette séparation. *Acus quæ capillos mulierum ante frontem dividit.*

En examinant les paroles de Joinville, qui dit que c'était une chose qu'on portait et qu'on ôtait, il me semble qu'on est conduit à croire que ce devaient être des bourrelets ou coussinets, ou même des peignes sur lesquels on soutenait les cheveux à droite et à gauche du sommet de la tête, pour former cette séparation à laquelle le goût du moment faisait trouver de la grâce *. Si la grève n'eût été qu'une simple raie formée par la division des

---

* Une pareille disposition des cheveux sur le devant de la tête est souvent revenue à la mode.

cheveux à droite et à gauche (un épi), il n'y aurait rien eu à ôter.

Le mot de grève a aussi signifié la jambe ou le mollet. Brantôme dit de Catherine de Médicis qu'elle avait *la jambe et la grève* bien faites. Par la jambe il entend le bas de la jambe. Rabelais entend aussi la jambe par la grève.

(81) Page 208. *Le roi de Castille.* On se rappelle qu'Alphonse IX, roi de Castille, qu'il ne faut pas confondre avec Alphonse IX, roi de Léon et de Galice, qui ne fut roi de Castille que par son mariage avec Bérengère; que le premier, dis-je, eut un fils (Henry I) qui ne laissa pas de postérité, et deux filles, Bérengère, qui épousa cet Alphonse IX de Léon et de Galice, auquel elle porta le royaume de Castille, et Blanche, qui épousa Louis de France. Bérengère fut mère de saint Ferdinand, dont il est ici question. Je suis revenu sur cette filiation, parce qu'elle est souvent embrouillée, à cause de la répétition des noms.

(82) Page 209. *L'abbé de Clairvaux.* Je n'ai pas été peu étonné de voir arriver là l'abbé de Clairvaux. Et j'ai voulu savoir si cette petite anecdote était fondée sur quelque fait historique. J'ai trouvé qu'en effet un Etienne de Lexinton, Anglais, d'une naissance distinguée, était abbé de Clairvaux vers cette époque. Je dirai même aux Parisiens, qu'ils ont, dans leurs murs, une église, encore debout, qui fut fondée par cet abbé, quoique Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, s'en fit reconnaître le fondateur, par une rente dont il la dota. C'est Saint-Etienne du Chardonnet. Quelque chose d'assez remarquable, c'est qu'Etienne l'abbé, quoiqu'avec de très-grandes qualités, était pourvu d'une bonne dose de la présomption que Robert avait laissé paraître, en s'adressant à Raoul, au moment de leur combat. Il sut obtenir, de la cour de Rome, un privilége pour n'être pas déposé; ce qui souleva tout son ordre contre lui, et lui attira un violent orage à la suite duquel il fut déposé, dans un chapitre général.

Si l'on reporte sa pensée à ce qu'était un abbé de Clairvaux alors, et à l'esprit religieux du monarque français, de ce prince qui fut sur le point de devenir Frère Prêcheur, ou Mineur*, on

---

* Voici comment s'exprime Fleuri (*Histoire Ecclésiastique*) :

« Entre tous les religieux, le roi saint Louis aimait particulièrement les deux ordres mendians des Frères Prêcheurs et des Frères Mineurs, et disait que s'il eût pu faire deux parties de sa personne, il en aurait donné une à chacun de ces deux ordres. Aspirant donc au comble de la plus haute perfection, il avait résolu, quand son fils aîné serait en âge, de lui céder entièrement la couronne, et d'entrer dans une de ces deux religions, après avoir obtenu le consentement de la reine son épouse. Ayant pris son temps, il lui découvrit secrètement sa pensée, lui faisant promettre de n'en parler à personne ; mais elle n'y voulut consentir en aucune manière, et lui apporta des raisons solides pour l'en détourner. Il demeura donc dans le monde ; mais s'en détachant de plus en plus, et avançant dans l'humilité et la crainte de Dieu. »

Selon Velly, la scène fut plus vive que cela. « Marguerite, ayant entendu le projet du roi, sans lui répondre, fit appeler ses enfans, et leur demanda, en présence de leur père et de leur oncle, le comte d'Anjou, s'ils aimaient mieux être appelés *fils de prêtre que fils de roi?* Comme ils ne comprenaient rien à ce discours, elle leur en expliqua la cause. Alors ils entrèrent dans une grande colère contre les Frères Prêcheurs (les Jacobins), ce qui fit sortir le saint roi de sa modération ordinaire. Cependant il vit bien qu'il fallait renoncer à son pieux dessein. »

Il faut donc, je le répète, se mettre en garde contre la contemption pour les idées religieuses, qui est trop répandue de nos jours, avant de juger de la vraisemblance des actions et des paroles attribuées à un tel prince. La religion, ses préceptes et ses fins, étaient, en tous temps et en tous lieux, le principal objet de ses pensées. Il ne faut pas s'étonner si, en poursuivant des ennemis, il salue une croix, et s'informe de la cause qui l'a fait élever là ; si, pendant son souper, il veut en savoir davantage ; si, plus tard, il est mécontent de ce que le lai de la Nouvelle Mariée ne se termine pas par le récit de l'action

ne sera pas surpris que le nom de Lexinton ait frappé et intéressé Louis. Plus tard, le saint roi se trouva en opposition avec ce même abbé, à cause du procès de celui-ci contre son ordre.

(83) Page 211. *Devançait Noël.* Les rois distribuaient des habillemens aux seigneurs et aux officiers de leur maison, aux grandes fêtes, et surtout à Noël *, à cause de la rigueur de la saison. Ces habits s'appelaient livrées, parce qu'on les livrait. On les nommait aussi *robes de Noël* (et, dans la latinité du temps, nobas robas). On ajoutait à ces habits des baudriers et autres cadeaux.

C'est encore à Noël qu'en Allemangne on distribue des présens de robes, dans les familles. Le choix de cette époque tient sans doute, outre la raison que nous avons donnée plus haut, à ce que, dans plusieurs pays, l'année a commencé jadis à Noël,

---

pieuse qui a pu faire pardonner à Roger son suicide. Au reste, chacun sait que la haute piété de Louis ne le rendit jamais faible contre la politique temporelle de Rome.

* Voici un passage de l'abbé Fleury, dans son *Histoire Ecclésiastique*, qui confirme cette assertion, et qui vient d'autant plus à propos, qu'il se rapporte au grand prince dont il est question dans le texte de mon roman.

« Le roi saint Louis revint à Paris vers Noël. Or, c'était l'usage que les princes donnaient à leurs officiers, aux grandes fêtes, des habits que l'on appelait *les robes neuves*. Le roi fit faire des chapes, c'étaient les manteaux du temps, en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, d'un drap très-fin, et fourrées de vair, mais il fit coudre, pendant le nuit, aux épaules, des croix d'une broderie délicate d'or et de soie, et ordonna que les gentilshommes revêtus de ces chapes vinssent à la messe avec lui, avant le jour. Quand il fit clair, chacun fut agréablement surpris de voir la croix sur l'épaule de son voisin, puis sur la sienne, et ils ne crurent pas devoir se défendre de la croisade, où le roi les avait engagés par cet innocent artifice. »

et alors on datait de la Nativité de Notre Seigneur. Aujourd'hui nous datons de la Nativité et nous commençons l'année à la Circoncision.

(84) Page 211. *La cosse de geneste.* Ceci vient à l'appui de ce que dit Favin en son *Théâtre d'honneur.*

« Ordre de la cosse de geneste, instituée par saint Louis en 1244, à Sens, à l'époque de son couronnement avec Marguerite de Provence. Le collier de cet ordre était composé de cosses, ou plutôt de fleurs de geneste émaillées au naturel et entrelacées de fleurs de lys d'or, encloses dans des lozanges clichées (c'est-à-dire toutes ouvertes et à jour), émaillées de blanc, enchaînées ensemble, et, au bas, une croix de *Florence* (c'est-à-dire terminée par quatre fleurs de lis) d'or.

« Les chevaliers de cet ordre portaient la cotte de damas blanc et le chaperon violet. »

Je dois dire que depuis on a contesté à saint Louis la création de cet ordre. Quelques auteurs même ont douté de l'existence de l'ordre. Le passage de mon manuscrit doit lever là-dessus toute incertitude.

(85) Page 212. *Souverain maître d'hôtel.* Jusque vers le milieu du quatorzième siècle, le grand-maître de la maison du roi s'appela le *souverain maître-d'hôtel.* (*Voy.* le P. Anselme.)

(86) Page 213. *Un bassin plein de gros tournois, etc.* Outre les deniers d'or dits à *l'agnel* qu'on nomma depuis *moutons*, et dont nous avons déjà parlé, valant douze sous six deniers tournois d'alors, saint Louis fit frapper des *gros tournois* ainsi nommés, tant parce qu'il étaient fabriqués à Tours, que parce que c'était la plus grosse monnaie d'argent qu'il y eût alors en France. Elle pesait trois deniers, sept grains 26/58. Il y en avait cinquante-huit dans un marc. Elle était à onze deniers douze grains de loi.

Louis fit aussi fabriquer des deniers, tant parisis que tournois, ainsi que des *oboles* et des *pougeoises*, ou *pites* ou *poitevines*, ainsi nommées parce qu'elles étaient à l'imitation des anciennes monnaies des comtes de Poitiers; mais elles se frappaient à Tours.

L'obole partageait le denier en deux parties, et la pougeoise ou pite en quatre; l'une et l'autre variait de prix selon la valeur du denier qu'elle partageait; le denier parisis était d'un quart plus fort que le denier tournois.

Telles furent les monnaies que Louis IX fit frapper, soit par la refonte des sous et florins d'or et d'argent que ses prédécesseurs avaient altérés, soit par tout autre moyen.

Mais ce prince permit le cours en France à des monnaies étrangères, telles que le *bezant*, monnaie d'or originaire d'Orient, mais que plusieurs princes chrétiens faisaient imiter; les *marabotins*, monnaie d'or venant des maures d'Espagne, *l'obole* ou *maille* d'or, et l'esterlin ou estellin, monnaie d'argent venant d'Angleterre.

Sous le règne de ce prince, le *bezant* d'or était évalué à neuf sous d'argent ou à la huitième partie du marc. La *maille d'or* valait cinq sols tournois; je n'ai pu trouver la valeur du *marabotin*. L'estellin valait quatre deniers tournois.

Si l'on demande la valeur de ces diverses monnaies en francs et centimes d'aujourd'hui, on jettera les yeux sur le petit tableau suivant que je dois à la complaisance d'une personne employée à la Monnaie.

« L'agnel était d'or fin du poids de 4 grammes, 134 milligrammes. Sa valeur, sous saint Louis, était de douze sols six deniers. Il vaudrait présentement, droit de poids et de titre, quatorze francs vingt-cinq centimes. On en fabriquait cinquante-neuf 1/6 au marc fin.

« Le gros tournois d'argent du poids de 4 grammes 220 milligrammes, au titre de 958mes de 58 au marc, valait dans le

temps douze deniers ou un sol *. Il vaudrait quatre-vingt-dix centimes.

« Le denier parisis, du poids de 1 gramme, 0, 1074, au titre de 375^{mes}; il valait neuf centimes, 23.

« Le denier tournois du poids de 1 gramme, 0, 11251, au titre de 312^{mes}; il valait sept centimes, 0, 71. »

---

* On voit qu'il y a une légère différence dans cette évaluation et celle qui est indiquée plus haut, et que j'avais prise dans Le Blanc. Il est probable que c'est l'évaluation la plus récente qui est la plus exacte.

Ayant la valeur du denier sous saint Louis, et l'estimation des autres monnaies en ce denier, on trouvera facilement la valeur actuelle de toutes ces monnaies. Par exemple, l'estellin, qui valait quatre deniers tournois, de la valeur de 7 centimes 0,71, vaudrait aujourd'hui 30 centimes 0,84, ou un peu plus de six sous.

Cette monnaie venait d'Angleterre; son origine remontait à Richard Cœur-de-Lion. Ce prince avait fait venir d'Allemagne des ouvriers habiles à battre la monnaie, et qui se nommaient Sterling. On donna leur nom à la monnaie qu'ils frappèrent en Angleterre.

Le sterling, transporté en Guienne, ne pouvait manquer d'être appelé *e* sterling. Avec le temps, il devint estellin. Bertrand de Born, fougueux troubadour du Périgord, qui appelait la guerre quand il ne la faisait pas, dit, dans un sirvente :

E me plai quan la triga es fracha
Dels *esterlins* et dels tournes.

C'est-à-dire : Et il me plaît quand la trêve est rompue entre les Sterlings et les Tournois (entre l'Angleterre et la France).

Les personnes qui pourraient croire que le nom de sterling, donné à la monnaie d'Angleterre, vient de la ville d'Ecosse qui porte ce nom, verront, par le passage qui vient d'être cité, que le nom de sterling était en usage en Angleterre et même en France plusieurs siècles avant que l'Angleterre et l'Ecosse fussent réunies.

Je dirai aussi un mot sur le bezant d'or. Cette monnaie fut répandue dans toute l'Europe; sa valeur varia beaucoup, selon les

(87) Page 215. *Grand queux du roi.* C'était un officier de la couronne qui commandait à tous les officiers de cuisine de la bouche du roi. Nous avons déjà vu le mot de queux pour cuisinier; il vient de *coquus*. On a la liste des grands queux de nos rois, depuis Henry 1er, avec quelques interruptions, jusque sous Charles VIII. Cette charge fut supprimée depuis; mais il y a eu des *maîtres-queux*. (*Voyez* le Père Anselme.)

(88) Page 225. *Situation de son château.* Le château de Taillebourg est en effet dans une admirable position, à l'extrémité d'un charmant vallon qui débouche dans le bassin de la Charente. Sa position élevée lui fait dominer tout le pays environnant, dont l'aspect est des plus agréables. Il fut longtemps possédé par des seigneurs du nom de Rancon, qui por-

---

temps et les pays. D'après l'estimation indiquée plus haut, elle vaudrait aujourd'hui huit francs; selon quelques auteurs, elle aurait valu dix francs. M. l'abbé de la Rue, au contraire, la réduirait à trois francs, ce qui en ferait une monnaie d'or bien petite.

Dans l'Orient, les chrétiens ne se servaient guère que de bezans et autres monnaies à la marque des musulmans.

« Le légat Eudes de Châteauroux écrivit au pape, en 1252, que les chrétiens qui faisaient battre monnaie à Acre et à Tripoly, y faisaient graver le nom de Mahomet, et l'année depuis sa naissance (il voulait dire l'hégire). Le légat avait publié excommunication contre tous ceux qui feraient de telles monnaies, soit d'or, soit d'argent, dans le royaume de Jérusalem, la principauté d'Antioche et le comté de Tripoly, et il en demandait la confirmation au pape, qui la lui accorda par une lettre du 12e février 1253: attendu, dit-il, qu'il est non-seulement indigne, mais abominable, de célébrer la mémoire d'un nom si odieux. » (Fleury, *Histoire Ecclésiastique.*)

Il y avait même en Europe des souverains et des grands vassaux qui frappaient de la monnaie au coin des princes mahométans. Les fréquens voyages en Orient, occasionés par les croisades, rendaient cette monnaie d'une grande utilité

tèrent la plupart le prénom de Geoffroi. Selon Maichin, cette famille finit dans la personne de Geoffroi de Rancon, dit le Jeune, dont la fille aînée épousa Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenay. Selon le même auteur, cette terre fut donnée, au quinzième siècle, à l'amiral de Coëtivi, dont la fille (plutôt la nièce) porta la seigneurie de Taillebourg dans la maison qui la possédait encore au moment des grandes dépossessions de la fin du dix-huitième siècle.

Quelques auteurs ont écrit Rançon pour le nom des anciens seigneurs de Taillebourg; mais c'est une erreur. Cette famille tirait son nom d'une terre nommée Rancon, aux confins de la Saintonge et du Poitou, qu'elle possédait avant d'acquérir celle de Taillebourg, dont il paraît qu'elle bâtit ou refit le château, qui, de son nom, est quelquefois appelé *Ranconia* dans les vieilles chroniques.

FIN DES NOTES DU SECOND VOLUME.

00100056

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay
on 10 August, 2018